This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ex Libris
Marchionis
Salsae
JOSEPH DEGEN
SWADLINCOTE

£30 £5.5.7-

Foire des Manjas (F.)

"Sans exemple pour l'élévation de la pensée, la perfection de la méthode et la clarté du [illegible] - Fe[illegible]

# ÉLÉMENTS
## DE
# MÉTAPHYSIQUE
## SACRÉE ET PROFANE:
## OU
# THÉORIE
# DES ÊTRES INSENSIBLES.

PAR M. L'ABBÉ PARA,
Ex-Profeſſeur de Philoſophie & de Mathématique.

*Indocti diſcant, & ament meminiſſe Periti!*
M. HÉNAULT, Abrégé chron. de l'hiſt. de France.

A BESANÇON,
CHEZ Jacques-Philippe CHABOZ, Libraire, grand'rue.
A PARIS,
CHEZ DESAINT, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais.
A LYON,
CHEZ Pierre BRUYSET-PONTHUS, Libraire, rue Saint-Dominique.

De l'Imprimerie de CL. JOS. DACLIN, Imprimeur du Roi, à Beſançon.

M. DCC. LXVII.
*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*

BD
102
.P19

45-378278

# PRÉFACE.

DANS les ſiécles de la brillante Antiquité, la Philoſophie captiva tous les ſuffrages. La nobleſſe de ſon objet, & l'utilité de ſes connoiſſances, lui firent des diſciples de tout ce qu'il y eut de génies à lumières ſupérieures. On n'oſa point aſpirer au titre de grand homme, ſans le titre & le mérite de Philoſophe. Dans les ſiécles de barbarie, la Philoſophie ſubſiſta; mais elle ne fut plus connoiſſable. Ce ne fut plus cette Reine majeſtueuſe, dont le commerce élevoit les ſentiments, dont les lumières éclairoient l'eſprit, dont les veilles & les travaux étoient profitables à l'humanité. Ce ne fut plus qu'une Eſclave rampante, qui n'oſa penſer que par autrui; qui ne s'occupa que de pédanteſques frivolités; qui abâtardit le cœur & l'eſprit, en ne les nourriſſant que d'inepties & de frivoles chiméres. A l'étude de la Nature & des Êtres réels, elle ſubſtitua l'étude des *Hirco-cerfs* & des *Etres de raiſon*. Au ſtyle ſimple & nerveux dont elle habilloit ſes idées également claires & ſublimes, ſuccéda un groteſque étalage de termes barbares & vuides de ſens. Une baſſe déférence pour l'aveugle Préjugé, étouffa en elle cet amour ardent de la Vérité qui la caractériſoit. Ariſtote parloit, & l'Expérience & la Raiſon n'oſoient contredire. Telle étoit la Philoſophie avant le ſiécle de Deſ-

cartes. Deſcartes parut ! Armé de toutes les forces du génie, il oſa lui ſeul lutter en faveur de la Philoſophie & de la Raiſon, contre l'Univers aſſervi au Péripatétiſme. Le doute méthodique, les principes lumineux, les idées claires & diſtinctes, le flambeau de l'expérience, l'autorité infaillible; telles furent les armes avec leſquelles il attaqua le Préjugé; tel fut le tribunal où furent citées & jugées toutes les connoiſſances & les opinions humaines. L'Ignorance en murmura : mais le préjugé vit ſes fondemens s'écrouler; & la Philoſophie reſſuſcitée rentra dans ſes droits. Eſprit vaſte, ſublime, profond, mais peut-être trop audacieux, Deſcartes aura éternellement la gloire d'avoir traîné le Monde penſant à la découverte de la Vérité, s'il n'eut pas toujours la gloire de l'atteindre lui-même. C'eſt à cet heureux génie que la Philoſophie doit ſon rétabliſſement & ſes immenſes progrès. Victorieuſe du préjugé, dépouillée de ſa barbarie & de ſa frivolité, féconde en connoiſſances utiles & ſatisfaiſantes, elle fait aujourd'hui plus que jamais les délices du Monde éclairé. Cette portion même de l'humanité, qui ne ſembloit née que pour plaire, a oſé montrer à notre ſiécle qu'elle étoit auſſi née pour être Philoſophe.

La Philoſophie a pour objet & les *Etres ſenſibles*, qui affectent nos ſens; & les *Etres inſenſibles*, qui ne donnent priſe qu'à notre eſprit. Les Êtres ſenſibles ſont l'objet de la *Phyſique* : les Êtres inſenſibles ſont l'objet de la *Métaphyſique*. ( * ) La Métaphyſique ainſi conçue, eſt évidemment la plus

( * ) Etymologie. *Metaphyſica* ( ſuprà *vel* ultr Phyſicam ), *ſeu Scientia aſſurgens ſuprà vel ultrà res phyſicas & ſenſibiles.*

intéreſſante de toutes les Sciences : puiſqu'elle embraſſe, comme on le verra en détail dans les Traités ſuivants, toutes les connoiſſances qui doivent le plus intéreſſer l'Homme. Ne ſeroit-il pas évidemment & plus important & plus ſatisfaiſant pour moi, de bien connoître mon Ame, qui fait la principale partie de moi-même ; de bien connoître mes Senſations & mes Idées, par qui je vis & avec moi & avec mes ſemblables ; de bien connoître l'Auteur de mon exiſtence, avec qui je dois avoir des rapports ſi intimes & ſi eſſentiels ; de bien connoître ma Fin ou ma Deſtination, mes Devoirs ou mes Obligations, qui doivent régler ma conduite & mes mœurs, d'où dépend ſans doute mon bonheur ou mon malheur : que de connoître les Courbes céleſtes, la marche des Aſtres, les loix du Mouvement, toute la théorie de la Nature viſible ; choſes qui m'étant plus étrangères, doivent conſéquemment m'être plus indifférentes ?

Une *Théorie complette de Métaphyſique*, où toutes les parties de cette Science ſeroient clairement & ſolidement enchaînées à un petit nombre de Principes bien établis & faciles à ſaiſir ; où l'on ne trouveroit ni la triſte ſéchereſſe, qui énerve & étouffe le Génie, en voulant l'inſtruire & le former ; ni la pédanteſque ſubtilité, qui le rapetiſſe & l'abâtardit, à force de l'aiguiſer & de le ſubtiliſer ; ni l'ennuyeuſe prolixité, qui le rebute & l'embrouille & l'appauvrit, en ſemblant l'étendre & l'enrichir ; où de l'Enſemble de toutes les connoiſſances métaphyſiques, ſe formeroit un Tout ſolide & bien lié, un Syſtême général de lumière également intéreſſant & ſenſible : une telle *Théorie* ſeroit évidem-

ment un ouvrage infiniment utile à l'Eſprit humain, dont il régleroit la marche dans la recherche de la Vérité, qu'il délivreroit du ténébreux cahos où le plongent aſſez ſouvent des ſciences deſtinées à l'éclairer. Telle eſt l'idée que nous nous ſommes formée d'un utile Cours de Métaphyſique ; telle eſt l'idée que nous avons tâché de rendre & de remplir dans l'Ouvrage que nous donnons au Public : Ouvrage dont l'utilité regarde également & cette nombreuſe partie de la Jeuneſſe nationale, qui s'occupe utilement des études philoſophiques ; & le commun des Chrétiens, qui aime à s'inſtruire des grands objets de ſa Religion ; & un petit nombre de Dames du monde, qui nées avec un eſprit capable de connoiſſances ſyſtématiquement liées & approfondies, ſe plaignent quelquefois qu'une langue morte leur ferme la carrière philoſophique, & les éloigne d'une Science qui occuperoit plus utilement leur loiſir, que la ſcience des Romans langoureux ou de la petite Gazette médiſante.

La Philoſophie eſt comme le fonds ou le ſol où doivent être tranſplantés & nourris, où doivent prendre & leur accroiſſement & leur développement & leur force & leur richeſſe, tous les Talents éminents : ſoit qu'ils ſe deſtinent à ſervir la Patrie & la Religion dans l'état du Sacerdoce ; ſoit qu'ils ſe préparent à porter la lumière dans le ténébreux Dédale des Loix ; ſoit que la brillante profeſſion des Armes doive les donner en ſpectacle aux Nations rivales, dans les camps & dans les batailles. Les jeunes Éleves de la Philoſophie trouveront dans cet Ouvrage, entr'autres choſes, toutes les matières que l'on traite, ou que l'on doit traiter, au moins pen-

dant la première année de leur Cours philoſophique : matières, que l'ordre & la méthode qui régnent ici, leur rendront peut-être & plus intelligibles & plus ſenſibles qu'elles ne le ſont ailleurs ; matières, que ſeront charmés de prévoir, ceux qui parcourent actuellement cette carrière ; & que ſe rappelleront avec ſatisfaction & avec avantage, ceux qui l'ont déja parcourue.

S'il y a des Chrétiens ſtupidement aveugles, qui dans une Religion toute de lumière, n'ont aucune connoiſſance raiſonnée & motivée de leur Religion ; qui dédaignant ou négligeant de s'inſtruire ſur un objet auſſi intéreſſant, ſe bornent à croire en JESUS-CHRIST, à-peu-près, (ne craignons point de le dire, à leur confuſion !) à-peu-près comme un imbécille Indien croit à Brahma, ou comme un ſtupide Muſulman croit à Mahomet ; c'eſt-à-dire, ſans connoiſſance de cauſe, ſans avoir jamais examiné les motifs & les fondements de leur Créance : Il y a auſſi des Chrétiens ſages & ſenſés, qui penſent que le Ciel n'a pas donné aux Hommes une Religion divine, pour que cette Religion divine fût méconnue & ignorée des Hommes ; qui jugent que la plus noble fonction de l'Eſprit humain, c'eſt de ſe mettre en état de rendre raiſon de ſa Foi & de ſa Créance ; c'eſt de ſe rendre capable de confondre victorieuſement les petits blaſphêmes que l'on vomit journellement contre cette Religion ſainte, dans certains Cercles où l'on affiche le libertinage d'eſprit, ſous le nom de ſimple liberté de penſer. Ces derniers trouveront ici les raiſons & les preuves démonſtratives, qui établiſſent in-

vinciblement la vérité & la divinité d'une Religion qu'ils révérent & qu'ils chériſſent. On fait tous les jours de longs & volumineux ouvrages, pour réfuter les blaſphêmes impoſteurs que l'Impiété renouvelle & reſaſſe ſans ceſſe contre la Religion ; ouvrages dignes ſans doute d'être lûs, mais ouvrages que malheureuſement on ne lit guères. Ne ſeroit-il pas & plus ſimple & plus utile de faire une fois pour toutes, des Principes & des Preuves irréfragables qui fondent cette Religion divine, *un Cours méthodiquement ſuivi & démontré*, qui en préſentât lumineuſement l'enchaînement & l'harmonie ; qui en établît invinciblement la certitude & la vérité ; qui coupât racine aux principales objections qu'on fait contre elle, & d'où émanent toutes les autres ? C'eſt ce que nous avons tâché de faire dans les intéreſſants traités de Dieu, de l'Ame, de la Morale ou de la Religion. Les trois Diſcours qui terminent cet Ouvrage, tendent au même but par une voie différente.

Il y a eu un temps où l'eſtime qu'on faiſoit d'un ouvrage, étoit toujours en raiſon directe de ſa maſſe & de ſon poids ; où le plus grand génie étoit celui qui avoit fait de plus gros & de plus nombreux volumes : témoin Albert le grand. Notre ſiécle ne juge pas tout-à-fait de même : Aujourd'hui on aime mieux avoir une vérité établie & démontrée en une page, quand la choſe eſt poſſible ; que d'avoir la même vérité établie & démontrée en un in-folio. Le goût de notre ſiécle eſt-il en cela beaucoup dépravé ? Un ouvrage concis & lumineux, qui preſſe les principes pour en faire mieux

jaillir les conſéquences, qui reſſerre une matière pour la mieux embraſſer & préſenter, qui n'omet rien de néceſſaire & ne dit rien de ſuperflu, eſt-il donc moins utile & moins eſtimable, parce qu'il ne s'eſt point enflé par une paraſite rédondance ? Vouloir tout dire ſur une matière, c'eſt avoir une peu favorable idée de l'Eſprit humain, à qui il faut préſenter le germe de toutes les penſées ; mais qu'il ne faut point juger incapable d'en développer quelques-unes par lui-même. La Jeuneſſe même eſt capable de ce petit effort. Il eſt bon de la néceſſiter à lire dans un principe, à en extraire les conſéquences, à en faire l'application à une foule de cas particuliers, à penſer par elle-même. Il eſt bon de la forcer à mettre quelquefois ſon eſprit à la gêne & la torture : ſoit pour l'accoûtumer à concentrer ſes idées & ſes penſées ; ſoit pour imprimer à ſon fléxible génie un élans & un reſſort, d'où dépend ſa force & ſon énergie. *Ex impete, fulmen !*

Si quelqu'un nous objectoit que dans un Ouvrage de Métaphyſique, où il ne s'agit que des *Êtres inſenſibles*, nous parlons de la Matière, du Mouvement, du témoignage des Sens, du témoignage des Hommes, du Culte extérieur de la Religion, de l'ordre & de l'harmonie de la Nature, de l'Homme & de la Brute, qui ſont des choſes ſenſibles & étrangères à notre ſujet ; la réponſe à une telle difficulté ſeroit fort ſimple & fort facile : Nous n'y traitons des Choſes ſenſibles, que pour connoître leur nature inſenſible. Par exemple, nous contemplons la Matière, le Mouvement & les Accidens de la Matière, pour

en découvrir ou l'Eſſence ou la Nature ou l'Auteur, qui ne ſont point des choſes ſenſibles. Nous ſondons le témoignage des Sens ou le témoignage des Hommes, pour en apprécier la force & l'autorité : ce qui eſt évidemment quelque choſe d'inſenſible. Nous examinons les opérations de l'Homme & de la Brute, pour remonter par les effets viſibles, à la connoiſſance du Principe inviſible qui les anime. Nous conſidérons le culte & l'appareil de la Religion, pour en démontrer la néceſſité & l'obligation, qui ne tombent point ſous les Sens.

La méthode que nous avons employée & ſuivie dans cet ouvrage, méthode qui conſiſte à donner d'abord des définitions qui mettent au fait de la queſtion, à expoſer enſuite les raiſons démonſtratives qui établiſſent une vérité, à réfuter enfin les difficultés que l'on peut faire contre la vérité établie, eſt de toutes les méthodes la plus ſimple, la plus naturelle, la plus propre à éclaircir une matière : Et c'eſt ce qui nous l'a fait adopter de préférence. Une méthode ceſſe-t'elle d'être eſtimable, parce qu'elle imite & retrace autant qu'il eſt poſſible, la méthode géométrique; parce qu'elle n'a pas le haſardeux mérite de la nouveauté; parce que l'expérience d'une longue ſuite de ſiécles, l'a fait juger plus propre & plus efficace qu'aucune autre, pour conduire l'Eſprit humain à la recherche & à la connoiſſance de la Vérité.

Cet Ouvrage eſt diviſé en ſept Traités, qui embraſſent *tout ſon Objet*; ou qui embraſſent *tous les Êtres inſenſibles*, dont la connoiſſance peut intéreſſer l'Eſprit humain.

Le premier a pour objet *la Métaphyſique pure*, ou les notions les plus générales & les plus abſtraites de toutes les Sciences. La connoiſſance préliminaire qu'on en donne, eſt deſtinée à porter la lumière, & ſur ces Objets purement métaphyſiques qu'on y définit & qu'on y développe avec toute l'étendue convenable ; & ſur les traités ſuivants qui en ſont en partie comme des dépendances.

Le ſecond a pour objet *la Certitude humaine*. L'on y explique & l'on y développe tout ce qui fonde & établit cette Certitude humaine ; ſçavoir, le témoignage *du Sentiment intime*, le témoignage *des Idées*, le témoignage *des Sens*, le témoignage *des Hommes* revêtu de certaines conditions.

Le troiſième a pour objet *la Logique*. On y trace & on y démontre les régles de la Dialectique, ſur les Idées ou *les Perceptions*, ſur les Jugements ou *les Propoſitions*, ſur les Syllogiſmes ou les différentes eſpèces de *Raiſonnements*. Ce traité eſt terminé par une notion ſuccinte de la *Méthode* ſynthétique & analytique, dans la recherche de la Vérité.

Le quatrième a pour objet & l'*Exiſtence* & la *Nature* de Dieu. Après avoir ſapé les fondements ruineux de l'aveugle Athéiſme, on démontre contre les Athées l'exiſtence de ce Dieu, auteur & moteur de la Nature, par différentes démonſtrations, qui en genre de conviction ne cédent en rien aux démonſtrations mathématiques. On établit enſuite, ou contre les Déiſtes, ou contre quelques Philoſophes dont les opinions s'écartent de la vérité, & la *Simplicité*, & la *Providence*, & la *Liberté*, & la *Toute-puiſſance*, & l'*indéfectible Science* de cet Être adorable.

Le cinquième a pour objet & la *Spiritualité*, & l'*Immortalité*, & la *Liberté*, & les *Facultés naturelles* de l'Ame humaine : matière intéreſſante, ſur tout dans un ſiécle où l'odieux Matérialiſme s'efforce avec acharnement de dégrader & de corrompre l'Homme, en le mettant au niveau de la Brute. Ce traité finit par un examen philoſophique de tout ce qui concerne l'Ame des Brutes ; que l'on fait conſiſter, d'après des raiſons plauſibles, dans une ſubſtance qui n'eſt ni *Matière* ni *Eſprit*, & qui tient un milieu entre l'Eſprit & la Matière. Le contraſte entre l'Ame de l'Homme & l'Ame de la Brute, nous a paru propre à répandre un plus grand jour ſur ce double objet.

Le ſixième a pour objet *la Morale*, où la *Théorie de la Religion & des Mœurs*. Dans la première partie, on démontre ou contre le Déiſme ou contre l'Hétérodoxie, la néceſſité d'une Religion, la néceſſité d'une Révélation, la vérité & la divinité de la Religion Catholique. Dans la ſeconde, on expoſe la Métaphyſique du Cœur, dont le grand Mobile dans ſes Vertus & dans ſes Vices, eſt l'Amour propre ou l'Amour de ſoi-même.

Le ſeptième a pour objet *la Théorie métaphyſique de la Matière*. On y examine quelle eſt l'*Eſſence* de la Matière ; quelle eſt la *Nature* des Accidents ſenſibles de la Matière : ce qui entraîne néceſſairement une expoſition aſſez étendue de la Doctrine catholique ſur le Sacrement de l'Euchariſtie.

Comme il y a des Perſonnes dont le goût n'eſt point fait à la méthode des démonſtrations métaphyſiques, nous plaçons à la fin de cet Ouvrage, trois Diſcours, où les preuves qui établiſſent la

vérité & la divinité de la Religion, ſont développées dans un autre genre, dans le genre oratoire. Attachés & par conviction & par ſentiment à cette Religion divine, à cette Religion deſtinée à élever, à conſoler, à perfectionner notre nature, nous voudrions pouvoir la ſervir de toutes les manières poſſibles. Heureux, ſi dans un ſi riche ſujet, nous avions du moins l'avantage de faire entrevoir ce que pourroit la ſublime & profonde Philoſophie, ſous les crayons de la ſimple & nerveuſe Éloquence !

Tel eſt en précis & l'Objet & le Plan de tout cet Ouvrage, dont l'unique but eſt d'expoſer & d'établir les vrais principes de la ſaine Philoſophie ; & de faire voir que, bien loin de heurter & de renverſer les grandes vérités de la Religion, la ſaine Philoſophie les cimente & les conſolide puiſſamment, ces vérités éternelles & inébranlables. Unique dans ſon genre, c'eſt ou une Analyſe développée ou un Cours analyſé de ce qu'il y a de plus intéreſſant dans la Philoſophie & dans la Théologie ; digne peut-être & par ſon but & par ſon objet & par ſa manière, d'intéreſſer & de ſatisfaire les Perſonnes qui ſe piquent d'avoir des Principes ſans verbiage, des Lumières ſans frivolité, de la Religion ſans ignorance.

## *APPROBATION.*

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Éléments de Métaphyſique ſacrée & profane*, ou *Théorie des Etres inſenſibles.* Cet Ouvrage, appuyé ſur les bons principes, conſéquent & méthodique dans ſes détails, m'a paru mériter l'accueil favorable du Public. A Paris, ce 5 décembre 1766. *Signé*, GENET, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, de l'Académie des Arcades de Rome.

## *PRIVILÉGE DU ROI.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé *le Sieur* CHABOZ, *Libraire à Beſançon*, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Eléments de Métaphyſique ſacrée & profane, ou Théorie des Etres inſenſibles*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de *ſix années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le régiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ;

que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725, à peine de déchéance dudit Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Maupeou, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le vingt-unième jour du mois de janvier, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſept, & de notre Règne le cinquante-deuxième. *Par le Roi en ſon Conſeil*, Signé, LEBEGUE.

*Régiſtré ſur le Régiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1048, fol. 150, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 3 février 1767.* Signé, GAGNEAU, *Syndic.*

# TABLE DES MATIÉRES.

*Abſtrait, Concret*: notion de ces deux termes, *Pages* 18, 82.
*Accidents abſolus*, ou Senſibilité des Corps, 284, 288.
*Accidents modaux*, ou Modification des Etres, 10. 285.
*Accroiſſement & Dépériſſement* du Corps humain, 238, 240.
*AME HUMAINE*, 165. Sa ſpiritualité, 166. Son immortalité, 175. Sa liberté, 181. Ses facultés naturelles, 192. Son ſiége dans le Corps calleux, 201.
*AMÉRIQUE*. Elle a pu aiſément être peuplée par l'Aſie. Peuples d'Amérique, 233. Animaux d'Amérique, 235.
*Amitiés*. Leurs ſources & leurs nuances différencielles, 259.
*AMOUR PROPRE*, ou Amour de ſoi-même: ſource & mobile de toutes les Paſſions humaines, 255.
*Amour de la Gloire*, licite par ſa nature, criminel par ſon excès, 257.
*Amour de la Patrie*. Sa ſource & ſa cauſe phyſique, 262.
*Amour du Sang*. Sa ſource & ſes dégrés croiſſans & décroiſſans, 261.
*Amour des Ennemis*. Sa poſſibilité, 243.
*Apparitions miraculeuſes*, deſtinées, non à tromper, mais à éclairer les Hommes, 61.
*ATHÉISME*. Principaux ſyſtémes en ce genre, expoſés & réfutés, 106, 125.
*Attributs de Dieu*, abſolus & relatifs, 136.
*Béatitude*, objective & formelle, 251.
*BRUTES*. Elles ne ſont point des Machines: elles ont une Ame diſtinguée & de l'Eſprit & de la Matière, 207, 210.
*CAUSES*. Cauſe efficiente, Cauſe occaſionnelle, Cauſe morale, 11. Théorie des Cauſes relativement à leurs Effets, & des Effets relativement à leurs Cauſes, 12.
*CERTITUDE HUMAINE*. Sa nature, ſa diviſion, ſes quatre ſources, 33. Certitude morale, fondée ſur les témoignages humains, 64. Certitude de la Révélation divine, & de certains jugements naturels communs à tous les hommes, 74.
*Chronologie*, Égyptienne & Chinoiſe, 124, 133.
*Cœur*. Cœur phyſique, 238. Cœur moral, 253.
*Compénétration*: Elle ſemble découler du dogme de l'Euchariſtie, & elle n'a rien de commun avec la Compreſſion & la Condenſation, 269, 275, 279.
*Concours de Dieu*, médiat & immédiat, 190.
*Conſervation des Etres*: Elle n'eſt point une continuelle création, 121.
*Contingent, Néceſſaire*. Notion de ces deux termes, 7.
*CRÉATION*, atteſtée par l'Ecriture & démontrée par la Raiſon, 7, 123.
*Culte*. Néceſſité d'un Culte intérieur & extérieur, 218, 296. Sageſſe & ſainteté du Culte Catholique, 314.
*Décrets de Dieu*. Décrets prédéterminants, prédéfiniſſants, indifférents, 156.
*DÉISME*. Ses principes & ſes dangereuſes conſéquences, 138, 228, 306, 317, 337.

*DÉLUGE.* Preuves ou Monuments de ſon exiſtence, 129. On peut ſuppoſer avec aſſez de vraiſemblance qu'au temps du Déluge, l'axe de l'Equateur a été incliné ſur l'axe de l'Ecliptique : conſéquences de cette hypothéſe, 140, 242.
*DIEU.* Son Exiſtence, 105. Sa Nature, 135.
*Diſſipation.* Source du goût général pour la diſſipation d'eſprit, 264.
*DISTINCTIONS PHILOSOPHIQUES.* Diſtinction formelle, 20. Diſtinction virtuelle, 22. Diſtinction de raiſon, 23.
*Doute, doute méthodique*, 8. Source des doutes qui s'élevent contre la Religion, 244.
*Définition.* Sa nature & ſes régles, 77. La Deſcription eſt une eſpèce de Définition, 79.
*Diviſion.* Sa nature & ſes régles, 79.
*Ecriture, Tradition* : Elles renferment le dépôt de la Révélation, 245.
*Enthouſiaſme, Fanatiſme* : Leurs ſources & leurs différences, 265.
*Envie, Jalouſie* : Source & nature de ces deux paſſions, 263.
*Epicure* : Son ſyſtême ſur l'origine des Choſes, 107.
*Erreur, Préjugé.* Leur nature & leur ſource, 9.
*ESPACE, VUIDE.* Nature de l'eſpace, 27. Exiſtence d'un eſpace infini, 28, 153.
*EGLISE* : Elle eſt érigée en Tribunal infaillible, 247.
*Eſprits animaux* : Leur exiſtence, leur nature, leur fonction, 201.
*Eſſence*, Phyſique & Métaphyſique des Etres, 5, 51 : Il n'y a qu'une diſtinction de raiſon entre l'Eſſence & l'Exiſtence des Choſes, 346, 347.
*Eternité*, 31. Elle répugne dans la Matière, & non dans Dieu, 127.
*EUCHARISTIE.* Doctrine de l'Egliſe ſur ce Myſtére, 271, 237.
*Evidence*, intrinſéque & extrinſéque, 4, 42.
*Exiſtant, Poſſible.* Qu'eſt-ce que la poſſibilité des Etres, 6, 347.
*FAITS HISTORIQUES* : Leur certitude, fondée ſur les témoignages humains, 65, 72.
*Folie, Fureur.* Leur nature & leur cauſe phyſique, 195, 204.
*Genre, Différence, Eſpèce, Individu*, 9.
*Grades Métaphyſiques*, 10.
*Habitudes*, naturelles & ſurnaturelles, 267.
*Humilité Chrétienne* : Sa ſageſſe & ſa perfection, 259.
*IDÉES.* Nature, vérité, diviſion des Idées, 36. Le témoignage des Idées donne une certitude infaillible, 39. *Origine des Idées* : Syſtême des Idées innées, des Eſpèces impreſſes, des Choſes vûes en Dieu, 48. *Réſultat* : Les Sens ne ſont que la cauſe occaſionnelle de nos Idées ; Dieu en eſt la cauſe efficiente, du moins quant aux Idées primitives, 51.
*Imagination*, active & paſſive, 195.
*INFIDÉLES.* Ils ne ſeront point réprouvés pour avoir méconnu la Loi évangélique, mais pour avoir tranſgreſſé la Loi naturelle qu'ils ne pouvoient ignorer, 227, 143.
*Jugement*, conſidéré comme une puiſſance de l'Ame, 194.
*Jugement d'Analogie* : Sur lui eſt fondée preſque toute la Phyſique, 31.
*Leibnitz* : ſon Optimiſme expliqué & réfuté, 146.
*LIBERTÉ.* Liberté de Dieu, 145. Liberté humaine, 181.
*LOGIQUE* : Science deſtinée à diriger & à perfectionner les opérations de l'Eſprit humain, 76.
*Loi naturelle* : Sa nature & ſon obligation, 113, 117, 218.

*Loi positive*, divine & politique, ſon obligation, 218, 250.
*Loix de la Nature*: définition de ces termes, 7, 61.
*Malebranche*: ſon opinion ſur les erreurs des Sens, 52.
*Magnan*: ſon ſyſtême ſur les Eſpèces euchariſtiques, expoſé & réformé, 287.
*Manichéiſme*: ſes abſurdes principes, 137, 182.
*Matérialiſme*, expoſé & réfuté, 106, 125, 166, 171, 336.
*MATIERE*. Elle eſt incapable de penſées & de ſentiments, 166. Divers ſyſtêmes ſur ſon eſſence, expoſés & réfutés, 269. Son eſſence reſte encore à connoître, 276.
*Mémoire*: faculté de l'Ame, dépendante des organes, 193, 195.
*MER*. Les eaux de la Mer ne diminuent point, 129.
*Méthode*, ſynthétique & analytique, 102.
*MIRACLES*. Leur nature, 7, 61, 71. Leur exiſtence, 73, 326. Les Miracles prouvent démonſtrativement la divinité de la Religion Catholique, 326, 333.
*MYSTÉRES*. Nos Myſtéres n'ont rien d'oppoſé à la raiſon, 236, 313: ſeuls ils expliquent les éternelles contradictions qui ſe trouvent dans l'homme, 310.
*Modification*, *Subſtance*: leur nature & leur diviſion, 10.
*MŒURS*. Nature & ſource des Mœurs, 252.
*Molécules organiques*, de Telliamed & de M. de Buffon, 128, 130.
*Montagnes*: leur formation ſelon Telliamed, 128, 132.
*MORALE*, ou théorie de la Religion & des Mœurs, 215. Sainteté & efficacité de la Morale Chrétienne, 314.
*MOUVEMENT*, vrai & apparent, 30. Dieu ſeul eſt la cauſe efficiente de tout mouvement dans la Nature, 196.
*Nature*. Différentes ſignifications de ce terme, 5.
*Négations*: Elles ne ſont rien de réel & d'intelligible par elles-mêmes, 11, 36.
*NEGRES*. La différence qui ſe trouve entre les Négres & les Blancs, n'annonce ni une duplicité d'eſpèce, ni une diverſité d'origine primitive, 231.
*Objet*, *Sujet*: notion de ces deux termes, 3. Objet matériel & formel des Sciences & des Arts, 17.
*Optimiſme* de Leibnitz, expoſé & réfuté, 146.
*Orgueil*, vice qu'anathématiſent de concert la Raiſon & la Religion, 257.
*Paralogiſme & Sophiſme*: leur nature & leurs ſources, 100.
*Paſſions humaines*: leur nature, 255, leur violence, 142.
*PATRIARCHES*. Leur longue vie, atteſtée par l'Écriture & par la Tradition, n'eſt point démentie par la Phyſiologie, 237.
*Pentateuque*, *Evangiles*: leur irréfragable authenticité, 331.
*Philoſophie*. Elle ne doit rien adopter de contraire à la Religion, 278, 279.
*Plaiſir*. Plaiſirs honnêtes, Plaiſirs illicites, 256.
*Polithéiſme*: ſon abſurdité, 137.
*Poſſibilité*, intrinſéque & extrinſéque des Choſes, 6, 347.
*Préſcience de Dieu*: elle ne nuit point à la liberté humaine, 157.
*PRINCIPES*. Principes philoſophiques, 2. Premier Principe de toutes nos connoiſſances, 39. 265.
*Principe d'individuation*, 26.

*obabilité, Vraiſemblance* : notion de ces deux termes, 8.
*ROPHÉTIES*: Elles prouvent invinciblement la divinité du Chriſtianiſme, 329.
*ROPOSITIONS*. Nature, oppoſition, converſion, équivalence, diviſion des Propoſitions, 80. Propoſitions contradictoires & contraires, 85.
*ropriétés générales* des Etres, 277, 31.
*uiſſance de Dieu* : ſa nature & ſon objet, 149.
*uiſſance obédientielle* : ſa nature & ſes effets, 14.
*econnoiſſance, Ingratitude* : leur ſource, leur nature, 264.
*ELATIONS*: leur exiſtence, leur nature, leur diviſion, 15.
*ELIGION*. Néceſſité d'une Religion, ou d'un Culte & d'une Loi, 216. 295. Religion naturelle, Religion révélée, 221. Néceſſité d'une Religion révélée, 223, 302. *Fauſſes Religions* : l'Idolâtrie, le Mahométiſme, le Proteſtantiſme, *&c.* 231, 317, 322.
*eproduction*. Elle découle du Dogme catholique ſur l'Euchariſtie, & rien n'en démontre l'impoſſibilité, 269, 274, 280.
*ÉVÉLATION* : Sa néceſſité établie par des preuves métaphyſiques, 223, 303. Son exiſtence établie par des preuves de Fait, 326, *&c.* L'ancienne & la nouvelle Révélation forment un ſeul Tout, qui embraſſe tous les ſiécles, 229, 320.
*CIENCES, ARTS* : leur nature & leur objet, 17. *Sciences de Dieu*: Science de ſimple intelligence, 154. Science de viſion, 155. Science moyenne, 161. Antériorité de raiſon entre les Sciences divines, 346.
*ecte*. Eſprit de Secte : ſes ſources & ſes nuances différentielles, 265.
*ENS, SENSATIONS*. Senſations organiques & mentales, 45, 202. *Cauſe des Senſations*, organiques & mentales, 46. *Certitude des Senſations* : le témoignage des ſens, revêtu de certaines conditions que dicte la raiſon, 44, ne nous trompe point ſur l'exiſtence, ſur la figure, ſur la grandeur relative, ſur le mouvement reſpectif des Corps, 55, 62. Les Senſations de douleur, relatives à un bras ou à une jambe qu'on n'a plus ; les Senſations qu'on éprouve dans l'état d'yvreſſe ou de délire ou de démence, relatives à des objets phantaſtiques ; ne prouvent point que les Senſations nous trompent ſur l'exiſtence des Corps, 58, 59.
*ENTIMENT INTIME*. Sa nature : il donne une certitude infaillible, 35.
*ILLOGISME*. *Sillogiſme ſimple* : ſa nature, ſes principes, ſes régles, ſes figures, 90, 97. *Sillogiſme compoſé* : Sillogiſme conditionnel, Sillogiſme conjonctif, Sillogiſme disjonctif, Dilemme, Gradation, 97, 100.
*ommeil*. L'état de Sommeil en contraſte avec l'état de Veille : cauſe des Rêves : mouvements des Somnambules, 203.
*ophiſme, Paralogiſme* ; leurs ſources, 180.
*uperſtition* : ſa ſource & ſes vices, 265.
*pinoſa* : ſon extravagant ſyſtême ſur *l'unicité de Subſtance*, 108.
*elliamed*: ſon ſyſtême expoſé & réfuté, 110, 128.
*ÉMOIGNAGES HUMAINS*. Nature, objet, conditions de ces Témoignages, qui peuvent donner une certitude auſſi infaillible que l'eſt la certitude géométrique, 63. 65. Une foule de Faits

de l'Hiſtoire profane & ſacrée, & en particulier la Réſurrection de Jeſus-Chriſt & la plûpart des Miracles de Moyſe, ont ce dégré de certitude, 73.

*Tempéraments*, bilieux, ſanguin, mélancholique, phlegmatique, 254.

*Temps*, *Eternité*: leur nature & leur définition, 30.

*Terre*. La Terre n'a point l'ancienneté que lui attribuent quelques Incrédules, 123, 133. Il eſt vraiſemblable qu'elle eſt ſortie des mains du Créateur, avec ſes principales montagnes & ſes principaux abyſmes, 132. Elle a dû être conſidérablement défigurée par le déluge, 140.

*Tolérantiſme*: abſurdité de ſes principes, 221, 301.

*Tout*, *Partie*: différentes eſpèces de Tout, 19.

*Tradition*: ſa certitude, ſa diviſion, 246.

*Transsubstantiation*: par qui phyſiquement & moralement opérée, 237, 271.

*Trinité*. La vérité de ce Myſtére n'eſt point oppoſée au principe qui affirme que deux choſes ſont identifiées entr'elles, quand elles ſont identifiées avec une troiſième, 42.

*Vérité*, expreſſive & objective, 4, 158. Force de la vérité connue, 65, 69.

*Vertu*, *Vice*: leur ſource & leurs caractéres différents, 266.

*Vie future*. La raiſon prouve, de concert avec la révélation, la vérité d'une vie future, 177. 250. 307, 338.

*Universaux*. Toutes les Sciences généraliſent leur objet: ce qui ſe fait par le moyen des *Idées préciſives*, 25. Il n'y a point d'Univerſel indépendant de l'eſprit: ceux qui font conſiſter l'Univerſel ſcientifique dans des Natures communes & bannales, admettent un ſyſtême abſurde, 25, 109.

## FAUTES A CORRIGER.

| Pages. | Lignes. | Fautes. | Liſez. |
|---|---|---|---|
| 13 | 51 | Diſtribué les chatiments | Diſtribue les chatiments |
| 19 | 14 | Qualité ou grandeur | Quantité ou grandeur |
| 48 | 32 | Aux fibres *de l'air*, | Aux fibres de l'œil, |
| 54 | 14 | Que je rende mes oreilles | Que je rends mes oreilles |
| 63 | 22 | Et invite à la vertu | Et inviter à la vertu |
| 120 | 18 | Eternelle & inadmiſſible | Eternelle & inamiſſible |
| 172 | 6 | Avec de l'intellectivité: | Avec l'Intellectivité; |
| 172 | 26 | Qui exclud de la penſée; | Qui exclud la Penſée; |
| 185 | 23 | La moindre raiſon *de bien*, | La moindre raiſon de mal, |
| 199 | 29 | Mais ſelon qu'elles ont | Mais ſelon ce qu'elles ont |
| 224 | 46 | Privée de lumières | Privée des lumières |
| 236 | 19 | Dans quelquetEat | Dans quelque Etat |
| 239 | 14 | *A pour vaiſſeaux veineux*, | *A pour vaiſſeau veineux* |
| 242 | 31 | Al'axedel'Ecliptiquecéleſte: | A l'axe de l'Ecliptique: |
| 270 | 50 | De parties eſſentielles, | De parties ſubſtantielles, |
| 297 | 29 | II°. De l'idée de Dieu | II°. De l'idée d'un Dieu |
| 298 | 4 | Nous menne | Nous mène |
| 301 | 4 | Les unes & les autres; | Les unes les autres; |
| 313 | 39 | Multiplicité des Perſonnes: | Multiplicité de Perſonnes: |

*Ces petites fautes ne ſe trouvent pas toutes dans tous les Exemplaires.*

# ÉLÉMENTS DE MÉTAPHYSIQUE SACRÉE ET PROFANE.

## PREMIER TRAITÉ.

### LA MÉTAPHYSIQUE PURE, OU NOTIONS GÉNÉRALES.

NOUS deſtinons ce premier Traité, à fixer les idées ſur certains objets généraux de la Métaphyſique; & à donner les développements néceſſaires à certaines queſtions iſolées, qui doivent répandre la lumière ſur les Traités ſuivants, où elles ne pourroient être incidemment inſérées, ſans en embrouiller l'ordre & l'enchaînement. La Métaphyſique pure, ou la Métaphyſique proprement dite, a toujours été un objet de contradiction chez les Philoſophes, trop honorée & trop chérie par les uns, trop dédaignée & trop négligée par les autres. Elle a le mérite d'aiguiſer l'eſprit; de le former à la préciſion & à la juſteſſe; de l'accoûtumer, tantôt à généraliſer ſes idées, pour enviſager à la fois & d'un ſimple coup d'œil, de vaſtes objets; tantôt à analyſer & à diſſéquer ces mêmes idées, pour les enviſager plus intuitivement ſous l'unique point de vûe qui intéreſſe. Elle prépare l'eſprit aux ſciences ſublimes & ſolides: mais elle n'éclaire & n'enrichit pas aſſez l'eſprit par elle-même; parce que reſtrainte dans ſa ſphére, elle ne préſente pas à l'eſprit des connoiſſances fort utiles & fort ſatisfaiſantes par leur nature & par leur objet. N'être pas Métaphyſicien, c'eſt manquer d'un mérite eſſentiel. N'être que Métaphyſicien, ou ſe borner aux vaines ſubtilités de l'abſtraite Métaphyſique, c'eſt avoir un mérite très-borné & très-peu utile. Porter le pur & lumineux flambeau d'une ſaine Métaphyſique, ſur les grands objets qu'offrent à nos connoiſſances l'Homme, l'Univers, la Divinité, c'eſt appliquer la Métaphyſique à ſa noble deſtination, à la recherche de la Vérité dont elle doit toujours frayer la route, & ouvrir le ſanctuaire.

## *PRINCIPES PHILOSOPHIQUES.*

1. ON diſtingue en Philoſophie trois ſortes de principes. Il y a des principes de production, des principes de compoſition, des principes de connoiſſance. Les principes de *Production* ſont les cauſes par qui les choſes ſont produites : c'eſt en ce ſens que Dieu eſt appellé le premier principe de tout. Les principes de *Compoſition* ſont les conſtitutifs intrinſéques dont certains êtres ſont formés & compoſés : c'eſt en ce ſens que l'on dit, en Phyſique, que l'air, la terre, l'eau, le feu, les ſels, ſont les principes des divers Mixtes. Les principes de *Connoiſſance*, dont il eſt ici principalement queſtion, ſont des vérités évidentes, leſquelles ſervent à démontrer d'autres vérités moins connues, qui en découlent. Ainſi pour qu'une vérité ſoit un *Principe*, il ne ſuffit pas qu'elle ſoit évidente : il faut encore qu'elle ſoit comme une ſource féconde d'où jailliſſent d'autres vérités, ou comme un germe qui s'épanouiſſe en d'autres vérités.

Les principes de connoiſſance ne ſont point proprement diſtingués de ce qu'on appelle *Axiômes* en Métaphyſique & en Mathématique. Les axiômes ſont des vérités évidentes qui n'ont pas beſoin de preuve, & qui ſervent à démontrer d'autres vérités. Une vérité qui découle d'une propoſition démontrée, s'appelle un *Corollaire*. Voici les principaux principes ou axiômes philoſophiques.

I°. *Il eſt impoſſible que la même choſe ſoit & ne ſoit pas à la fois.* Par exemple, il eſt impoſſible qu'Ariſte ſoit exiſtant & ne ſoit pas exiſtant au même inſtant : qu'au même inſtant, & relativement au même objet, Ariſte ſoit équitable & ne ſoit pas équitable.

II°. *Le tout eſt égal à toutes ſes parties priſes enſemble : Le tout eſt plus grand que ſa partie.* On entend par *partie* d'un Tout, une portion quelconque, grande ou petite, de ce tout, laquelle n'eſt pas le tout.

III°. *Le rien n'a aucune propriété réelle & poſitive :* car une propriété réelle & poſitive ſuppoſe néceſſairement une nature, une eſſence, un être, que le rien exclud eſſentiellement.

IV°. *Deux choſes ſont identifiées entr'elles, quand elles ſont identifiées avec une troiſième. Deux choſes ſont diſtinguées l'une de l'autre, quand l'une eſt identifiée, & que l'autre n'eſt pas identifiée avec une troiſième.* Etre identifié, c'eſt avoir, non une nature & une eſſence ſemblables, mais une même & unique nature, une même & unique eſſence. Qu'une idée repréſente Dieu, qui eſt la même choſe que l'*Etre increé & infini ;* qu'une autre idée repréſente le Créateur de toutes choſes, lequel eſt la même choſe que l'*Etre increé & infini :* on connoit que ces deux idées (diſtinctes en elles-mêmes, puiſqu'elles ſont deux actes de l'ame) ont un même objet ; parce que l'objet de la première & l'objet de la ſeconde, ſont identifiés avec un troiſième objet, avec l'*Etre increé & infini.*

V°. *On doit affirmer d'une choſe, ce que l'on voit avec évidence eſſentiellement renfermé dans l'idée de cette choſe.* Ce principe eſt la baſe & le fondement de toutes les connoiſſances humaines, à l'exception de celles qui ont pour objet le ſentiment intime & expérimental de l'ame : comme on l'expliquera & comme on le fera ſentir dans le Traité ſuivant. (74)

VI°. *Qui prouve trop, ne prouve rien.* Ce principe ſignifie que quand, pour prouver une aſſertion, on employe un principe d'où découle quelque choſe d'abſurde ou de faux, la preuve eſt nulle, & le principe ruineux. La raiſon en eſt, que dans un principe vrai il n'y a rien de faux & d'abſurde. Donc il n'en peut découler ni abſurdité, ni fauſſeté; donc la raiſon qu'on donne pour principe, eſt une raiſon fauſſe; donc elle n'eſt d'aucun poids; donc elle ne prouve rien.

VII°. *Ce qu'il y a de clair & de certain dans une choſe, ne doit pas être abandonné à cauſe de l'obſcur & de l'incertain qui pourroit ſe trouver dans la même choſe.* La raiſon en eſt, que la vérité ne peut pas être oppoſée à elle-même; & que par conſéquent dès-lors que je connois clairement une vérité dans une choſe, je ſuis aſſuré qu'il n'y a rien dans cette choſe qui ſoit oppoſé à la vérité clairement connue, ou qui puiſſe me faire ſuſpecter cette vérité évidemment connue. Donc une difficulté contre une vérité clairement & ſolidement démontrée, ne ruine pas cette vérité démonſtrativement établie.

## *Preuve directe et indirecte.*

2. Une vérité eſt démontrée *directement*, quand par une conſéquence bien déduite, ou par un enchaînement de conſéquences bien déduites, elle découle d'un principe évident & avoué. Une vérité eſt démontrée *indirectement*, quand on démontre qu'il y auroit de la contradiction & de l'abſurdité à ſoutenir la propoſition contradictoire de celle qu'on voudroit adopter & donner pour vraie: car comme il eſt impoſſible que deux propoſitions contradictoires ſoient à la fois fauſſes (155.); par là même que l'on a démontré que l'une eſt fauſſe, on a démontré indirectement que l'autre eſt vraie.

La démonſtration *par l'impoſſible*, revient à ce que nous appellons ici la preuve indirecte. Dans la démonſtration *par l'impoſſible*, on démontre qu'une choſe eſt telle, non par ſes principes, mais par l'abſurdité qui s'enſuivroit ſi elle étoit autrement. Ces ſortes de démonſtrations indirectes, aſſez & peut-être trop fréquentes chez les Mathématiciens, ne doivent être employées qu'au défaut de démonſtrations directes. Car s'il eſt viſible qu'elles peuvent convaincre l'eſprit, il n'eſt pas moins viſible qu'elles ne l'éclairent pas; ce qui doit être le principal fruit de la ſcience. Or notre eſprit n'eſt point ſatisfait, ſi en apprenant que la choſe eſt, il ne ſçait pas de plus comment & pourquoi elle eſt: ſatisfaction que ne peut lui donner une démonſtration indirecte, qui ſe borne à réduire à l'impoſſible.

## *Sujet, Objet.*

3. Le *Sujet*, en ſtyle métaphyſique, eſt ce qui contient en ſoi quelque propriété ou quelque modification. *L'Objet* eſt ce vers quoi ſe dirige quelqu'une de nos facultés ou de nos puiſſances. L'ame eſt le ſujet de ſes penſées, de ſes ſenſations, de ſes jugements, de ſes raiſonnements: la matière eſt le ſujet des modifications & des accidents qui lui ſont propres. Le bien eſt l'objet de nos puiſſances affectives: Le vrai eſt l'objet de nos facultés intellectives. Le ſujet reçoit, l'objet termine. (*)

(*) Etymologie: *Subjectum*, quod jacet aut jacitur ſub alio: *Objectum*, quod jacet aut jacitur ob aliud, ſeu ante aliud.

## *Évidence.*

4. *L'évidence* peut être conſidérée ou dans ſon ſujet, ou dans ſon objet. L'évideence *dans le ſujet* ou *dans l'eſprit*, eſt la connoiſſance claire & certaine d'un objet. C'eſt ainſi que l'on dit : la choſe m'eſt évidente ; je la connois telle avec une lumière ou avec une évidence qui ne me laiſſe aucun doute. L'évidence *dans l'objet* ou *de l'objet*, eſt l'intelligibilité claire & lumineuſe de cet objet. C'eſt ainſi que l'on dit : la choſe eſt évidente en elle-même ; vous la concevrez telle en l'examinant & en l'approfondiſſant.

L'évidence relativement à ſon objet, eſt ou intrinſéque, ou extrinſéque. L'évidence eſt appellée *intrinſéque*, quand elle naît de la nature même de l'objet, que l'on conçoit ne pouvoir être autrement. L'évidence eſt dite *extrinſéque*, quand elle eſt fondée ſur un motif étranger à la choſe, mais infailliblement connexe avec la vérité de la choſe. Il eſt évident d'une *évidence intrinſéque*, que la partie d'un tout eſt moindre que le tout ; que les trois angles d'un triangle ſont egaux à deux angles droits. Il eſt évident d'une *évidence extrinſéque*, qu'il y aura une réſurrection générale des Morts, ſi Dieu, qui eſt l'infaillible verité, a aſſuré cette réſurrection générale. Comme l'évidence extrinſéque ſe borne à démontrer à l'eſprit par un motif évident, mais extrinſéque, que la choſe eſt telle, ſans l'éclairer ſur la nature intérieure de la choſe, il ſeroit peut-être plus convenable de ne lui donner que le nom de certitude ; la certitude preſcindant de l'intelligibilité objective, & l'évidence ſemblant l'exiger. Mais la dénomination d'une choſe importe peu, quand l'idée en eſt bien fixée & bien déterminée.

## *Vérité.*

5. La *Vérité* eſt toujours une *Conformité*. La vérité eſt ou expreſſive, ou objective. La *vérité expreſſive* eſt la conformité ou d'une idée, ou d'un jugement, ou d'une propoſition, ou d'un tableau, ou d'un ſigne, avec l'objet exprimé. La *vérité objective* eſt la manière d'être de l'objet, conforme à l'expreſſion. La vérité de l'idée eſt une vérité de *repréſentation* : la vérité d'un jugement eſt une vérité d'*aſſertion mentale* : la vérité d'une propoſition eſt une vérité d'*énonciation* : la vérité d'un tableau eſt une vérité d'*imitation* : la vérité d'un ſigne eſt une vérité de *ſignification*. Une idée eſt vraie, quand ſon objet eſt tel que l'idée le repréſente. Un jugement eſt vrai, quand ſon objet eſt tel que le juge l'eſprit ; ou quand ſon objet eſt conforme à l'aſſertion ou à l'expreſſion mentale. Une propoſition eſt vraie, quand ſon objet eſt tel que la propoſition l'énonce. Un tableau eſt vrai, quand ſon objet eſt tel que le tableau le peint. Un ſigne eſt vrai, quand ſon objet eſt tel que le ſigne, ſoit naturel, ſoit d'inſtitution, le ſignifie.

I°. La vérité d'une propoſition conſiſte dans ſa conformité avec ſon objet, qui eſt tel que la propoſition l'énonce. La fauſſeté d'une propoſition conſiſte dans ce défaut de conformité avec ſon objet, qui eſt autrement que la propoſition l'énonce.

II°. Parmi les propoſitions vraies, il y en a de vraies d'une vérité éternelle ; il y en a de vraies d'une vérité contingente. On appelle propoſitions

propoſitions *d'une éternelle vérité*, celles qui ne peuvent être fauſſes dans aucune hypothèſe poſſible. Ces propoſitions, *le tout eſt égal à toutes ſes parties priſes enſemble ; Dieu eſt ſage & juſte ; un quarré a ſes quatre angles & ſes quatre côtés égaux ;* ſont des propoſitions d'une éternelle vérité : parce qu'on ne peut faire aucune ſuppoſition, & qu'on ne peut imaginer aucune hypothèſe, où elles ſoient fauſſes. Ces propoſitions, *les corps terreſtres gravitent vers le centre de la terre ; l'homme eſt pécheur & mortel ; il y aura une autre vie heureuſe pour les uns, malheureuſe pour les autres ;* ſont bien des propoſitions vraies, parce qu'elles ſont conformes à leur objet ; mais elles ne ſont vraies que *d'une vérité contingente* ; parce que ſi Dieu n'avoit point créé le monde, ou s'il avoit établi un autre ordre de choſes, ces propoſitions aujourd'hui vraies, auroient pu être fauſſes.

## *ESSENCE.*

6. ON appelle *Eſſence* d'une choſe, les conſtitutifs intrinſéques qui ſont néceſſairement ſon être, ſans leſquels elle ne peut abſolument exiſter, & ſans leſquels il eſt impoſſible de la concevoir. (*)

L'eſſence eſt appellée *Eſſence phyſique*, quand ces conſtitutifs eſſentiels ſont enviſagés tels qu'ils ſont en eux-mêmes & dans leur nature. L'eſſence eſt appellée *Eſſence métaphyſique*, quand ces conſtitutifs eſſentiels ſont conſidérés dans un état d'abſtraction & de préciſion, ſous les idées de propriétés génériques & différentielles. Un corps organiſé & une ame ſpirituelle forment par leur union l'eſſence phyſique de l'homme. La capacité d'avoir, dépendamment des organes, & des ſenſations qui le confondent avec les brutes, & des raiſonnements qui l'en diſtinguent, forme l'eſſence métaphyſique de l'homme.

## *ACCIDENT.*

7. ON appelle *Accident*, ce qui peut être ou ne pas être dans un ſujet, ſans en détruire la nature. L'accident eſt oppoſé à l'eſſence. Tout ce qui eſt de l'eſſence, n'eſt point accident ; tout ce qui eſt accident, n'eſt point de l'eſſence. Une ame intelligente unie à un corps organiſé, la faculté du moins radicale d'avoir des ſenſations & des raiſonnements, ſont des choſes eſſentielles à l'homme. La beauté de caractére, une taille avantageuſe, le goût du beau & de la vertu, la couleur européenne ou éthiopienne, tout cela lui eſt accidentel.

## *NATURE.*

8. LE terme de *Nature* ſe prend ſouvent en des ſens fort différents, qu'il importe de fixer & de définir.

I°. Il ſignifie aſſez communément la collection & l'aſſemblage de tous les êtres créés qui compoſent l'univers : c'eſt en ce ſens que nous diſons : l'ordre de la nature, ou le ſpectacle de la nature, eſt admirable.

II°. Il exprime quelquefois les qualités & les facultés générales

(*) Étymologie. Eſſencia *eſt id quod intrinſecè facit* eſſe entia.

ou communes que l'Auteur de la nature a communiquées à certaines eſpèces d'êtres. C'eſt en ce ſens que nous diſons, qu'il eſt de la nature du chien d'aboyer, de la nature de l'homme de raiſonner; que le cri de la nature nous annonce l'exiſtence d'un Dieu, & la néceſſité d'une Religion.

III°. Il déſigne aſſez ſouvent le caractére perſonnel & particulier qu'on a reçu du Créateur, ou que l'on s'eſt formé par l'habitude. C'eſt en ce ſens que nous diſons, que de ſa nature tel homme eſt colére, que tel autre eſt ambitieux; que le François eſt badin & frivole; l'Italien ſouple & vindicatif; l'Eſpagnol fier & grave; l'Anglois rêveur & profond.

IV°. Il énonce quelquefois les conſtitutifs intrinſéques & eſſentiels de la choſe; & alors il a préciſément la même ſignification qu'*eſſence*. C'eſt ainſi que nous diſons, que la nature de Dieu eſt l'aſſemblage de toutes les perfections; que la nature de l'homme conſiſte dans la puiſſance d'avoir des ſenſations & des raiſonnements.

## *POSSIBLE, EXISTANT.*

9. L'IDÉE de poſſible & l'idée d'exiſtant ont trop de liaiſon & de rapport, pour pouvoir être ſéparées l'une de l'autre. Elles doivent ſe prêter un jour mutuel.

I°. POSSIBLE. On entend par *poſſible*, tout ce qui eſt capable d'exiſtence : mais il faut bien diſtinguer la poſſibilité extrinſéque & cauſale, de la poſſibilité intrinſéque & formelle dont il eſt ici queſtion. Deſcartes, qui place la poſſibilité des choſes dans la toute-puiſſance de Dieu, a confondu la première avec la ſeconde. Un triangle eſt poſſible intrinſéquement, parce que la réunion de trois lignes & de trois angles ne répugne pas. Un triangle eſt poſſible extrinſéquement, parce que ma main ou une autre main peut le tracer. S'il n'y avoit aucune cauſe capable de produire & de former un triangle, ce triangle ceſſeroit d'avoir une poſſibilité extrinſéque, ſans ceſſer d'avoir une poſſibilité intrinſéque. L'omiſſion d'une telle diſtinction a donné lieu à plus d'un paralogiſme ſur cette matière & ſur ſes dépendances. Une choſe eſt conçue poſſible, par là même que ſes conſtitutifs intrinſéques ou ſes attributs intelligibles ne préſentent rien de répugnant qui s'exclue & ſe détruiſe réciproquement. Une choſe eſt conçue impoſſible par la raiſon contraire.

Un autre ſoleil eſt poſſible, parce que dans les conſtitutifs intelligibles ds ce *globe lumineux*, il n'y a rien qui exclue invinciblement l'exiſtence que le Créateur peut lui donner; *globe* n'étant point incompatible avec *lumineux*. Un *Cercle quarré* eſt impoſſible, parce que les conſtitutifs de figure quarrée excluent eſſentiellement la rondeur; & que les conſtitutifs de figure circulaire ſont eſſentiellement incompatibles avec la quadrature. De même *Homme-Lion*, faiſant une ſeule & même nature, eſt quelque choſe d'impoſſible : parce que l'idée d'homme renferme la nature humaine & l'excluſion de toute autre nature, & par conſéquent l'excluſion de la nature du lion. Donc *la poſſibilité des choſes doit être placée dans la convenance ou dans la compatibilité de leurs conſtitutifs intrinſéques, ou de leurs attributs intelligibles.* Donc par la raiſon contraire, *l'impoſſibilité des choſes conſiſte dans la répugnance ou dans l'incompatibilité de leurs conſtitutifs intrinſéques, ou de leurs attributs intelligibles.* Donc encore *la poſſibi-*

*lité des êtres n'eſt pas quelque choſe d'exiſtant, mais ſimplement quelque choſe d'intelligible.*

II°. EXISTANT. On entend par *exiſtant*, tout ce qui eſt hors de l'état de pure poſſibilité. Le monde, avant d'être tiré du néant par l'action créatrice du Tout-puiſſant, étoit purement poſſible : cette action créatrice l'a rendu exiſtant. Ce qui eſt exiſtant ne ceſſe pas d'être poſſible, parce que l'exiſtence ne met dans ſa nature aucune répugnance de conſtitutifs, aucune incompatibilité d'attributs : mais il ceſſe d'être purement poſſible, parce qu'il ceſſe d'être dans l'état où l'exiſtence lui manquoit.

Nous démontrerons ailleurs, (226.) que la Matière n'eſt point éternelle ; que la Matière a été créée & tirée du néant : donc le principe d'Epicure & de Lucrèce, que *rien ne ſe fait de rien*, *Rem nullam è nihilo gigni divinitùs unquam*, eſt un principe faux, de la manière dont l'entend l'aveugle Athéiſme. Que ſignifie donc ce principe, qui a un ſens vrai & inconteſtable ? Il ſignifie que le rien ne peut être ni un principe de *Production*, ni un principe de *Compoſition*, pour une choſe ou pour un être : mais il ne ſignifie pas qu'un être poſſible ne puiſſe pas être rendu exiſtant par l'action toute-puiſſante du Créateur. Notre eſprit ne conçoit pas le paſſage de l'état de poſſibilité à l'état d'exiſtence : mais notre eſprit conçoit-il mieux le non-commencement d'exiſtence, ou l'exiſtence éternelle dans la Matière ? Et s'il eſt démontré que la Matière eſt créée, a-t-on droit de rejetter cette vérité démontrée, parce que l'on n'en conçoit pas la manière ? Avons-nous droit de nier notre exiſtence & notre vie, parce que nous ne concevons pas comment nous exiſtons & nous vivons ? A-t-on droit de nier que les différents objets ſe peignent avec ordre à notre œil & à notre ame, parce que l'on ne comprend pas comment les rayons de lumière, ſe croiſant dans leur route en mille millions de manières, viennent peindre ſans trouble & ſans déſordre mille objets différents dans notre œil ? Quand une vérité eſt démontrée, tout ce qu'elle a d'inconcevable ne détruit point ſa certitude.

## CONTINGENT, NÉCESSAIRE.

10. ON appelle *Contingent*, ce qui exiſte tellement qu'il pourroit ne pas exiſter ; *Néceſſaire*, ce qui eſt eſſentiellement tel. Tous les êtres créés ſont contingents : Dieu ſeul eſt l'être néceſſaire. La Néceſſité eſt ou abſolue, ou hypothétique. La *Néceſſité abſolue* eſt indépendante de toute ſuppoſition : la *Néceſſité hypothétique* dépend d'une ſuppoſition. Il eſt néceſſaire d'une néceſſité abſolue que Dieu exiſte, qu'il ſoit ſage & juſte. Il eſt néceſſaire d'une néceſſité hypothétique que l'homme, s'il exiſte, exiſte compoſé de corps & d'ame ; que le triangle, s'il exiſte, ait trois angles & trois côtés.

## MIRACLE, LOIX DE LA NATURE.

11. LE *Miracle* eſt une interruption des loix de la Nature, faite pour atteſter la vérité ou la vertu. On appelle *Loix de la Nature*, l'ordre conſtant établi par le Créateur. C'eſt une loi de la Nature, que les corps terreſtres gravitent vers le centre de la terre ; que le ſoleil tourne ou paroiſſe tourner autour de la terre en vingt-quatre

heures, par un mouvement ſucceſſif & n'on interrompu ; qu'un malade exténué par une longue maladie, ne recouvre point ſubitement & tout-à-coup un état de ſanté parfaite ; qu'un homme expiré ne revienne plus à la vie. Il eſt évident qu'il n'y a que l'Auteur de la Nature, qui puiſſe ou interrompre ou ſuſpendre les loix qu'il a lui-même établies.

## *Doute, Doute méthodique.*

12. Le *Doute* eſt une ſuſpenſion réfléchie de l'eſprit, qui balance entre le pour & le contre. Le Doute eſt *poſitif*, s'il naît d'égalité de raiſons de part & d'autre. Le Doute eſt *negatif*, s'il eſt fondé ſur un égal défaut de raiſons pour l'un & pour l'autre parti. Ce n'eſt pas un petit mérite en genre de ſcience & de ſageſſe, de ſçavoir douter à propos. L'ignorant & l'imprudent ne doutent de rien, parce qu'ils manquent de lumière & de réfléxion. Le Pyrrhonien doute de tout, ou s'efforce de douter de tout, parce qu'il veut ſottement fermer les yeux à toute lumière.

Le Doute *méthodique* de Deſcartes, conſiſtoit à refuſer ſon ſuffrage & ſon acquieſcement aux vérités reçues, juſqu'à ce qu'elles lui fuſſent conſtatées par des raiſons convaincantes & démonſtratives en leur genre. Douter ainſi, ce n'eſt point être Pyrrhonien ; c'eſt être Philoſophe : ce n'eſt point ébranler la certitude humaine, c'eſt l'établir & la conſolider. L'oppoſé du doute, c'eſt la certitude.

## *Vraiſemblance, Probabilité.*

13. La *Vraiſemblance* eſt une grande apparence de vérité, mais qui ne donne point une certitude entière, & qui n'exclut pas abſolument tout doute. Ainſi un jugement eſt vraiſemblable, un ſyſtême eſt vraiſemblable, quand ils ont incomparablement plus d'apparence de vérité que de fauſſeté, quoiqu'ils puiſſent abſolument être faux.

La *Probabilité* eſt une raiſon grave ou un motif plauſible, qui peut être avoué par un homme éclairé & prudent, & qui eſt capable de déterminer ſon ſuffrage. La probabilité dit quelque choſe de moins que la vraiſemblance. La probabilité & la vraiſemblance n'excluent point abſolument la fauſſeté ; mais elles excluent toujours l'abſurdité. L'une & l'autre fonde une *Opinion*.

## *Absurdité, Sens commun.*

14. L'*Abſurde* ou l'*Abſurdité* eſt ce qui eſt en oppoſition ou avec ſoi-même, ou avec le ſens commun. On entend par *Sens commun*, les principes & les connoiſſances qui fondent & réglent la manière générale de penſer & de juger chez les hommes, ou l'uſage & l'application de ces principes & de ces connoiſſances. *Répugnance* dit la même choſe qu'abſurdité, ſous une expreſſion différente. Un ſyſtême eſt abſurde, quand il renferme en lui-même des contradictions, ou qu'il heurte les vérités généralement reçues & avouées. L'abſurde exclut néceſſairement & la vraiſemblance & la probabilité & la vérité.

## *Erreur, Préjugé.*

15. L'*erreur* eſt un jugement faux, fondé ſur une raiſon qui a une apparence de vérité. C'eſt ou une fauſſe conſéquence mal tirée d'un principe vrai, ou une conſéquence légitime bien déduite d'un principe faux qu'on a pris pour vrai. L'erreur en genre dogmatique differe de l'héréſie, en ce que l'erreur ſuppoſe une droiture & une bonne foi que l'héréſie exclud.

Le *Préjugé* eſt un jugement porté ou ſans motif, ou ſans une attention ſuffiſante au motif. Le préjugé peut être un jugement vrai : cependant par préjugés, on entend communément des jugements faux. Les deux principales ſources de nos faux préjugés ſont ou l habitude plus ou moins invétérée de certaines idées que l'eſprit a adoptées ſans examen, & par leſquelles il ſe laiſſe conduire à l'aveugle dans ſes jugements ; ou quelque paſſion puiſſante, qui ne montrant à l'eſprit certains objets que ſous une face odieuſe qu'elle leur donne, lui arrache des jugements qui ſeroient déſavoués par la raiſon lucide & tranquille.

## *Genre, Différence, Espèce.*

16. Le *Genre* eſt une propriété eſſentielle, commune à pluſieurs eſpèces : elle les confond. La *Différence* eſt une propriété eſſentielle caractériſtique, qui ne convient qu'à une ſeule eſpèce : elle la diſtingue de toutes les autres. L'*Eſpèce* eſt une nature ſemblable dans pluſieurs individus, connue ſous les idées génériques & différentielles qui la caractériſent, & dépouillée des propriétés individuelles qui diſtinguent un individu d'un autre individu. C'eſt l'idée préciſive qui fait que cette nature généraliſée peut être affirmée de tous les individus qu'elle contient, & à qui elle convient dans cet état d'abſtraction & de préciſion. L'*Individu* eſt un être unique & iſolé, conſidéré en lui-même ; par exemple, Céſar dans l'eſpèce humaine ; tel arbre, tel lion, tel fruit, dans ſon eſpèce. Un individu n'a rien de commun avec un autre individu, que la reſſemblance, laquelle donne occaſion à l'eſprit de concevoir tous les individus ſous une idée qui les confond. Cette reſſemblance dans la nature de tous les individus, eſt ce qu'on appelle quelquefois l'*Eſpèce fondamentale* ; c'eſt-à-dire, qui donne fondement à notre eſprit d'enviſager tous ces divers individus, de telle manière que l'objet de ſon idée devienne une eſpèce, telle qu'on vient de la définir.

1°. Le *Genre* peut être plus ou moins vague, plus ou moins étendu, ſelon qu'il confond la choſe à définir, avec plus ou moins d'êtres différents : le *Genre prochain* eſt celui qui la confond le moins. Par exemple, *être*, *ſubſtance*, *vivant*, *animal*, (c'eſt-à-dire, principe ou ſujet de ſenſations) ſont autant de genres de l'homme : *animal* eſt le genre prochain. Parmi les propriétés différentielles, on appelle *différence dernière*, celle d'où découlent toutes les autres, & qui ne découle elle-même d'aucune autre. Par exemple, de la propriété de raiſonnable dans l'homme, découle la faculté d'eſtimer ce qui eſt eſtimable, de rire de ce qui eſt ridicule, de fuir & de haïr ce qui eſt haïſſable, d'apprecier le bien & l'honnête, de ſe rapporter à l'Auteur de ſon exiſtence, &c. Donc parmi les propriétés qui diffé-

rencient l'homme de la brute, & qui toutes ſuppoſent la raiſon; la propriété de raiſonnable doit être regardée comme la différence dernière de l'homme.

II°. L'eſpèce ſe diviſe en eſpèce *ſupérieure*, qui contient ſous ſoi pluſieurs eſpèces; & en eſpèce *inférieure*, qui ne contient ſous ſoi que des individus d'une nature ſemblable. L'eſpèce ſupérieure peut être un genre par rapport aux eſpèces inférieures & ſubalternes : par exemple, *pomme* eſt une eſpèce relativement à *poire* & à *prune*; *pomme* eſt auſſi un genre relativement à *alville* & à *Rainette*, qui ſont deux *eſpèces dernières*, ne contenant ſous elles que des individus.

## GRADES MÉTAPHYSIQUES.

17. ON appelle *Grades métaphyſiques*, les différents attributs eſſentiels d'une même choſe, dans leſquels on paſſe par une eſpèce de gradation des plus reſtreints aux plus généraux, en cette manière qui pourra ſervir d'exemple. Ariſte eſt homme; donc il eſt *animal*; donc il eſt *vivant*; donc il eſt *ſubſtance*; donc il eſt *être*. Ces divers attributs dans Ariſte ne ſont point des choſes réellement diſtinguées en elles-mêmes; elles ne ſont diſtinguées que par la façon différente dont l'eſprit conçoit cette unique & même nature : ils forment non un *concret phyſique*, mais un *concret métaphyſique*, dont nous parlerons plus bas. (41.)

Les idées plus générales preſcindent des idées moins générales : les idées plus reſtreintes renferment ou ſuppoſent les idées plus générales. Par exemple, l'idée d'animal preſcinde de l'idée de *raiſonnable* ou d'*irraiſonnable*; mais elle includ ou renferme l'idée de *vivant*, de *ſubſtance*, d'*être*. L'idée de vivant preſcinde de l'idée d'*eſprit*, de *végétal*, d'*animal*; mais elle renferme ou includ l'idée de *ſubſtance* & d'*être*.

## SUBSTANCE, MODIFICATION.

18. ON appelle *Être*, tout ce qui exiſte ou qui eſt capable d'exiſtence. C'eſt le terme le plus étendu & le plus générique que puiſſe concevoir l'eſprit humain. L'être ſe diviſe en ſubſtance & en modification. On nomme *Subſtance*, un être qui exiſte dans ſoi, qui eſt conçu en ſoi & par ſoi. On nomme *Modification*, une manière d'être de la ſubſtance, laquelle manière d'être ne peut ni exiſter, ni être conçue que dans la ſubſtance. Un globe de marbre eſt une ſubſtance; la rondeur, la dureté, la peſanteur, le mouvement ou le repos de ce globe, ſont des modifications qui ne peuvent ni être ſéparées, ni être conçues ſéparées de ce globe.

I°. On peut diviſer la ſubſtance en matérielle & en immatérielle. La *Subſtance matérielle* eſt une ſubſtance étendue & impénétrable, du moins naturellement : c'eſt ce que l'on appelle un *corps*. Le corps ſe diviſe en *ſimple*, qu'on nomme *élément*; & en *compoſé*, que l'on appelle *mixte*. La *Subſtance immatérielle* comprend l'*Eſprit* & peut-être l'*Ame des Brutes*. L'eſprit eſt une ſubſtance capable de penſée : il ſe diviſe en eſprit increé & en eſprit créé. L'*Eſprit increé* eſt unique : c'eſt Dieu, qui dit unité de nature & trinité de perſonnes. L'*Eſprit créé* ſe diviſe en Ange & en ame humaine.

II°. Quant aux modifications, qu'on appelle auſſi *Accidents modaux*,

on ſe tourmente beaucoup en Philoſophie pour ſçavoir quelle eſt leur nature. Les Péripatéticiens ſoutiennent que les accidents modaux ſont des *Entitatules*, ou des petits-êtres diſtingués de la ſubſtance modifiée. Quelques Philoſophes modernes ont fait jouer tous les reſſorts du génie, pour ſe débarraſſer de cette infinie & inconcevable multiplicité d'entitatules ſans ceſſe périſſantes & ſans ceſſe renaiſſantes; mais inutilement: car le célébre argument qui établit le ſentiment péripatéticien, reſte encore & reſtera ſans doute éternellement à réſoudre. Le voici cet argument qu'ils appellent leur Achille. Soit, par exemple, une boule de cire, dont la rondeur eſt un accident modal Ou la rondeur de cette cire dit quelque choſe de plus que la ſubſtance de la cire, ou elle ne dit rien de plus. Si cette rondeur ne dit rien de plus que la ſubſtance de la cire, donc cette rondeur exiſtera tant qu'exiſtera cette cire, même applatie; ce qui eſt évidemment faux. Si cette rondeur dit quelque choſe de plus que la ſubſtance de la cire, ce *quelque choſe de plus* n'eſt pas un rien; c'eſt donc un être, & un être diſtingué de la cire, puiſqu'il peut en être ſéparé.

## *Négations.*

19. Une *Négation* eſt l'abſence ou la non-exiſtence d'une ſubſtance ou d'une modification dans un ſujet. Si le ſujet eſt propre par ſa nature à avoir cette ſubſtance ou cette modification, cette abſence ſe nomme *Privation*. Si le ſujet n'eſt pas propre par ſa nature à avoir cette ſubſtance ou cette modification, cette abſence ſe nomme *Négation*. L'abſence ou la non-exiſtence de la vue, eſt une privation dans l'homme, & une négation dans l'arbre. Les negations ou privations ne ſont point des êtres poſitifs: elles ne ſont que l'oppoſé des êtres poſitifs qu'elles excluent. Elles ne peuvent être conçues en elles-mêmes & par elles-mêmes; on ne les conçoit que par les êtres dont elles ſont l'oppoſé & l'excluſion.

## *Cauſe, Effet.*

20. La *Cauſe* eſt ce qui produit ou occaſionne l'exiſtence d'un effet. L'*Effet* eſt ce qui acquiert l'exiſtence par l'influence de la cauſe. Une cauſe eſt ou efficiente, ou occaſionnelle, ou morale.

1°. La *Cauſe efficiente* eſt celle qui produit un effet par elle-même & par ſa propre vertu: c'eſt un principe actif, qui par lui-même donne l'exiſtence ou à une ſubſtance, ou à une modification de la ſubſtance. C'eſt ainſi que Dieu eſt cauſe efficiente par rapport à l'univers qu'il a créé, par rapport au mouvement de la Nature qu'il a produit & qu'il perpétue. La cauſe efficiente peut contenir ſon effet ou formellement, ou éminemment, ou virtuellement. Un nuage contient *formellement* la pluie qu'il épanche ſur la terre: parce que ces petites gouttes d'eau étoient dans le nuage ſous leur *forme* & dans leur nature. L'eſſence divine contient *éminemment* les perfections de la nature humaine: parce que l'eſſence divine renferme des perfections d'un ordre ſupérieur & plus éminent, qui peuvent tout ce que peut la nature humaine, & infiniment au-delà. Notre ame contient virtuellement les actes libres de ſa volonté: parce qu'elle a dans elle-même la vertu & le pouvoir de les former & de les produire.

II°. La *Cauſe occaſionnelle* eſt celle qui ne produit pas l'effet par ſoi-même & par ſa propre vertu, mais qui donne occaſion à la cauſe efficiente de le produire. Par exemple, dans l'hypothèſe où Dieu eſt l'unique auteur de tous les mouvements de la nature, une boule lancée contre une autre boule en repos, eſt la cauſe occaſionnelle du mouvement produit dans la boule heurtée. La boule frappante n'ayant de ſa nature qu'inertie, eſt incapable de donner par elle-même le mouvement à la boule en repos. Dieu qui n'agit que conformément à des régles générales qu'il a établies, ne produiroit jamais le mouvement dans la boule en repos, s'il n'y avoit aucune raiſon ou occaſion de le produire. Le choc de la boule lancée contre la boule en repos, eſt pour l'Auteur & le Moteur de la Nature, la raiſon ou l'occaſion de produire le mouvement dans la boule qui étoit en repos. La percuſſion eſt donc, non la cauſe efficiente, mais la cauſe occaſionnelle de l'exiſtence du mouvement dans la boule frappée.

III°. La *Cauſe morale* eſt celle qui meut la cauſe efficiente par les motifs d'agir qu'elle lui préſente. C'eſt ainſi que celui qui conſeille un crime, qui exhorte à ce crime, eſt la cauſe morale du crime commis par un autre; parce que le crime commis lui doit ſon exiſtence. La cauſe morale diffère de la cauſe occaſionnelle. La cauſe morale eſt toujours une cauſe intelligente, qui preſſe & ſollicite l'exiſtence de l'effet, en préſentant à la cauſe efficiente des motifs d'agir. La cauſe occaſionnelle eſt toujours une cauſe aveugle, ou conſidérée comme aveugle, qui étant poſée, occaſionne l'exiſtence de l'effet ſans offrir à la cauſe productrice aucun motif d'agir.

IV°. Nous n'examinerons point ici la célébre queſtion qui partage encore les Philoſophes; ſçavoir, ſi les créatures ſont des cauſes efficientes, ou ſi elles ne ſont que des cauſes occaſionnelles (321). Ceux qui ſont pour la première opinion, donnent à Dieu le nom de cauſe première, & aux Créatures le nom de cauſes ſecondes. Quoiqu'il en ſoit de cette diſpute, voici quelques aſſertions qui en ſont indépendantes, & qui n'ont rien de douteux.

21. ASSERTION I. *Une cauſe qui agit, exiſte : donc par l'effet viſible on eſt bien fondé à aſſurer l'exiſtence de la cauſe, même inviſible.*

DÉMONSTRATION. L'action eſt une propriété réelle & phyſique, qui ne peut convenir qu'à un être exiſtant : Donc un effet qui ſuppoſe une action ou une influence de ſa cauſe, ſuppoſe auſſi l'exiſtence de cette cauſe : Donc l'effet eſt un moyen de démonſtration infaillible relativement à l'exiſtence de cette cauſe. C'eſt ainſi que nos penſées démontrent dans nous l'exiſtence d'un être penſant; nos actes libres, l'exiſtence d'un principe libre : que l'ordre & le mouvement de l'univers démontrent qu'il y a dans la Nature un principe d'une ſageſſe & d'une activité infinie, auteur de cet ordre & de ce mouvement : que l'élaſticité & la gravitation des corps ſuppoſent dans ces corps une cauſe efficiente ou occaſionnelle de cette élaſticité & de cette gravitation : que les effets propres à certains végétaux & à certains animaux, nous décélent dans ces végétaux & dans ces animaux, l'exiſtence de certaines qualités ou propriétés caractériſtiques qui nous dévoilent leur nature : que tout effet connu nous mene à l'exiſtence de ſa cauſe, quand même la nature de cette cauſe ſeroit d'ailleurs incompréhenſible à notre eſprit.

22. ASSERTION II. *On ne peut attribuer à une cauſe un effet qui excéde & ſurpaſſe la puiſſance ou l'activité de cette cauſe : donc tout ce qu'il y a de perfections dans l'effet, doit ſe trouver ou formellement, ou éminemment, ou virtuellement dans ſa cauſe.*

DÉMONSTRATION. Comme les perfections de l'effet naiſſent de la cauſe qui les lui communique avec l'exiſtence, il eſt évident que l'effet ne peut pas avoir plus de perfections que la cauſe ne peut lui en communiquer ; & que la cauſe ne peut pas lui communiquer plus de perfections qu'elle n'en a elle-même : parce que dans une cauſe la puiſſance eſt circonſcrite par ſon être, & ne peut pas excéder l'activité de ſon être. D'où il s'enſuit qu'on ne peut attribuer la penſée à la matière, ſi la penſée excéde la ſphére & l'activité de la matière ; que l'ordre & l'harmonie de la Nature ne peuvent être l'effet de la matière & du haſard, ſi la matière & le haſard ne ſont pas capables de produire l'ordre & l'harmonie de la Nature.

23. ASSERTION III. *Une cauſe néceſſaire agit toujours ſelon toute la meſure de ſon activité : donc la quantité de l'effet détermine l'activité de la cauſe.*

DÉMONSTRATION. Une cauſe étant ſuppoſée néceſſaire, elle n'a rien qui arrête ou ſuſpende ſon action ; une cauſe qui n'a rien qui arrête ou ſuſpende ſon action, la déploye dans toute ſon étendue ; une cauſe qui déploye ſon action dans toute ſon étendue, dévoile toute ſon activité : donc une cauſe néceſſaire dévoile & exprime toute ſon activité dans ſon effet : donc la quantité de l'effet détermine l'activité de la cauſe. Il n'en eſt pas de même d'une cauſe libre qui étant ſuppoſée agiſſante en vertu d'une détermination qu'elle, puiſe dans elle-même, peut à ſon gré employer ou ne pas employer la ſomme d'activité qu'elle poſſéde.

24. ASSERTION IV. *Une cauſe néceſſaire produit un effet d'autant plus grand, qu'elle eſt plus longtemps appliquée à le produire : donc la quantité de l'effet eſt proportionnée au temps qu'employe la cauſe à le produire.*

DÉMONSTRATION. Une cauſe néceſſaire accumule & entaſſe ſon action dans ſon effet, pendant tout le temps qu'elle applique ſon action & ſon influence à ſon effet. Par exemple, l'action du feu appliquée à un fer que je veux rougir au feu, pénétre & s'accumule dans le fer, juſqu'à ce que le fer perde d'une part ce qu'il acquiert de l'autre: l'action de la gravité qui pouſſe un corps vers le centre de la terre, augmente ſucceſſivement par ſes impulſions réitérées, le mouvement qui précipite ce corps vers le centre de la terre, juſqu'à ce qu'une réſiſtance étrangère détruiſe l'action permanente de la gravité. Donc ſi le temps employé eſt double ou triple, l'action de la cauſe eſt double ou triple : donc l'effet qui naît de cette action, & qui ſuit la proportion de cette action, eſt double ou triple, pour un temps double ou triple. Ce principe porte une grande lumière ſur pluſieurs points intéreſſants de la Phyſique.

25. ASSERTION V. *Une même cauſe peut produire des effets différents : donc la différence des effets n'annonce pas toujours une multiplicité de cauſes.*

DÉMONSTRATION. Dieu, un & ſimple dans ſa nature, a créé la ſubſtance intelligente & la ſubſtance étendue, diſtribué les châtiments & les récompenſes. L'homme, ce compoſé de corps & d'ame qui n'eſt qu'un même tout, eſt en même temps la cauſe ( efficiente ou

occaſionnelle) & de ſes ſenſations & de ſes raiſonnements : les effets ſont différents ; le principe ou la cauſe eſt ſimple & unique.

26. ASSERTION VI. C'eſt un axiôme généralement adopté par tous les Philoſophes, qu'*il ne faut point multiplier les principes ou les cauſes ſans néceſſité* : donc pluſieurs effets différents doivent être attribués & rapportés à une même cauſe, quand une même cauſe ſuffit pour produire & expliquer tous ces différents effets : donc par la raiſon contraire, on doit reconnoître & admettre une pluralité de cauſes, quand on conçoit qu'une même cauſe eſt inſuffiſante pour produire & pour expliquer les différents effets qu'on obſerve.

## *PUISSANCE OBÉDIENTIELLE.*

27. ON entend par *Puiſſance* dans un être, le pouvoir de faire ou de recevoir quelque choſe. On entend par *Puiſſance obédientielle* dans un être, le pouvoir de faire quelque choſe par le moyen d'un ſecours ſurnaturel donné par le Tout-puiſſant à la puiſſance naturelle. Par exemple, mon œil a la faculté de repréſenter les objets : Voilà la puiſſance naturelle. Cette faculté de repréſenter les objets, qui devient nulle quand les objets s'évanouiſſent dans une immenſe diſtance, aidée & élevée par le ſecours d'un excellent téleſcope, acquiert le pouvoir de repréſenter ces mêmes objets éloignés, qu'elle ne pouvoit ſaiſir & retracer ſans ce ſecours. Voilà une image de la puiſſance obédientielle. Maintenant à la place du téleſcope, qui eſt un ſecours purement naturel, ſuppoſez que l'œil ſoit aidé d'un ſecours ſurnaturel que le Tout-puiſſant peut donner à l'œil : l'œil aidé & élevé par ce ſecours ſurnaturel, aura la puiſſance de voir & de repréſenter un objet, qu'il étoit dans l'impuiſſance de repréſenter auparavant, étant privé de ce ſecours ſurnaturel. La puiſſance de recevoir en ſoi un ſecours ſurnaturel, la puiſſance de voir par le moyen de ce ſecours ſurnaturel ce qu'il ne pouvoit voir ſans l'aide de ce ſecours, voilà la *Puiſſance obédientielle* de l'œil. De cette définition découlent les Corollaires ſuivants.

28. *COROLLAIRE* I. *La Puiſſance obédientielle n'eſt qu'une perfection & une extenſion de la puiſſance naturelle.* Donc cette élevation de la puiſſance naturelle à des effets au-deſſus de ſa nature, ne détruit point ſa nature primitive ; puiſqu'elle ne fait que l'exercer d'une manière ſupérieure & plus parfaite.

29. *COROLLAIRE* II. *La Puiſſance naturelle ne peut être élevée à produire des effets qui n'ont aucun rapport avec ſa nature.* Car quelque téleſcope, quelque ſecours naturel ou ſurnaturel, que je ſuppoſe appliqué à mon oreille, je ne conçois pas qu'elle en devienne plus capable de me rendre viſibles les objets, & de me peindre les couleurs.

30. *COROLLAIRE* III. *La Nature humaine peut être élevée à une fin ſurnaturelle & à des actes ſurnaturels* Car il eſt évident que le Créateur peut propoſer à la ſubſtance intelligente une fin ſurnaturelle, par exemple, le bonheur de voir & de poſſéder Dieu ; laquelle fin ne lui étoit point dûe en vertu de ſa nature. Il eſt de même évident que cette ſubſtance intelligente peut recevoir du Créateur, & des lumières ſurnaturelles dans ſon eſprit, & des mouvements ſurnaturels dans ſa volonté, qui la rendront capable de produire des actes ſurnaturels, dont ſa nature, deſtituée d'un tel ſecours, eût été abſolument incapable.

31. COROLLAIRE IV. Il faut bien ſentir la différence de ces expreſſions, *ſelon la nature*, *au-deſſus de la nature*, *contre la nature*. Un acte eſt *ſelon la nature* d'une cauſe, quand il eſt dans la claſſe de ceux qu'elle eſt deſtinée à produire ſelon ſes forces naturelles. Un acte eſt *au-deſſus de la nature* d'une cauſe, quand il excéde la meſure d'activité & de vertu de la cauſe; quoiqu'il ſoit dans la claſſe de ceux qu'elle eſt deſtinée à produire, & qu'il n'en différe que par ſon excellence. Un acte eſt *contre la nature* d'une cauſe, quand il n'eſt nullement compris dans la claſſe de ceux qu'elle eſt deſtinée à produire; ou qu'il ſuppoſe dans la cauſe quelque choſe qui répugne à la production. La connoiſſance d'une vérité géométrique, l'amour du bien & de l'honnête, eſt ſelon ma nature. La connoiſſance d'une vérité inacceſſible à mes lumières naturelles, l'amour d'un bien qui excéde naturellement mes puiſſances affectives, eſt au-deſſus de ma nature. La création d'une mouche ou d'un atôme eſt contre ma nature, qui exclud eſſentiellement la puiſſance infinie qu'il me faudroit avoir pour cette création.

## *LES RELATIONS.*

32. UNE *Relation* eſt l'ordre ou le rapport d'une choſe à une autre; ou, ſi l'on veut, une relation eſt ce par quoi une choſe connue mene néceſſairement à la connoiſſance d'une autre. Par exemple; je ne puis penſer à un fils comme fils, ſans penſer à un pere qui lui a donné le jour : la filiation ou la qualité de fils, eſt une relation.

33. ASSERTION I. *Toute Relation renferme néceſſairement trois choſes, le ſujet de la relation, le terme de la relation, la raiſon ou le fondement de la relation.* Le *ſujet* de la relation eſt la choſe qui ſe rapporte à une autre : le *terme* de la relation eſt la choſe à laquelle ſe rapporte le ſujet : le *fondement* de la relation eſt la raiſon ou la qualité qui fait que le ſujet ſe rapporte au terme. Dans la relation d'un fils à ſon pere, le fils en eſt le ſujet, le pere en eſt le terme, la filiation en eſt le fondement.

34. ASSERTION II. *Il eſt évident qu'il y a dans les choſes des relations réelles, que notre eſprit découvre, mais qu'il ne fait pas.* Notre eſprit découvre dans le fils, une relation à ſon pere; dans l'eſclave, une relation à ſon maître; dans la Créature, une relation à l'Auteur de ſon exiſtence : Donc ces relations ſont dans les choſes indépendamment de notre eſprit; qui ne fait que les y appercevoir.

35. ASSERTION III. *La relation conſidérée dans ce qui la fonde, ſe diviſe en eſſentielle, en accidentelle, en arbitraire.* La relation *eſſentielle* eſt celle où le fondement de la relation eſt eſſentiel au ſujet. La relation de la Créature au Créateur, de l'effet à la cauſe, de la modification à la ſubſtance modifiée, de l'idée à l'objet repréſenté par l'idée, eſt une relation eſſentielle. La relation *accidentelle* eſt celle où le fondement de la relation eſt accidentel au ſujet. La relation du diſciple au maître eſt une relation accidentelle; parce que la doctrine reçue dans le diſciple, laquelle fait le fondement de cette relation, eſt parfaitement accidentelle au ſujet qui eſt devenu diſciple. La relation *arbitraire* eſt celle où l'on juge arbitrairement d'un objet par ſon rapport avec un autre objet à qui on le compare. Guliver dans l'iſle des Pigmées s'eſtime un géant : Guliver dans l'iſle

des Géants devient à ſes propres yeux un nain & un pigmée : d'où il réſulte que toute grandeur créée n'eſt que relative.

36. ASSERTION IV. *Le fondement de la relation eſſentielle n'eſt point une choſe diſtinguée de la nature même du ſujet de la relation ; ou n'eſt que la nature même du ſujet de la relation.* Si je conçois préciſément l'eſſence divine, dépouillée par la penſée de toute entité ou modification étrangére ; je conçois dans cette eſſence divine une relation eſſentielle aux êtres intelligibles qu'elle repréſente, aux êtres poſſibles à qui elle peut donner l'exiſtence. Si je conçois préciſément la nature d'un être créé, dépouillée par la penſée de tout ce que je puis en ôter ſans la détruire ; je conçois dans elle une dépendance du Créateur ; & ſi je veux faire diſparoître par la penſée tout ce qui fonde cette dépendance, je conçois que cette nature créée doit périr toute entière, & qu'il ne doit rien reſter d'elle-même. Donc le fondement de la relation eſſentielle ne dit pas quelque choſe qui ſoit réellement diſtinguée du ſujet, qui ſoit réellement ajoûtée au ſujet, qui détermine phyſiquement le ſujet à ſe rapporter au terme de la relation.

37. ASSERTION V. *Le fondement de la relation accidentelle conſiſte dans quelque choſe d'accidentel au ſujet de cette relation.* Il eſt évident que le fondement de cette relation ne peut pas conſiſter dans l'eſſence du ſujet, ou dans quelque choſe d'eſſentiel au ſujet : ſans quoi la relation ſeroit eſſentielle ; ce qui eſt contre l'hypothèſe. Il eſt évident que le fondement de cette relation ne peut pas conſiſter dans le rien : ſans quoi la relation ne ſeroit pas réelle, ou plutôt il n'y auroit point de relation ; ce qui eſt encore contre la ſuppoſition. Il reſte donc que le fondement de la relation accidentelle conſiſte dans quelque choſe d'accidentel au ſujet. Cet accident du ſujet peut être ou intrinſéque ou extrinſéque au ſujet.

I°. Cet accident eſt *intrinſéque* au ſujet, quand il conſiſte dans une action ou dans une paſſion du ſujet : par exemple, dans la relation d'une mere à ſon fils, le fondement de la relation eſt la vie & l'accroiſement que la mere lui a donné ; ce qui eſt une action de la mere, & par là même quelque choſe d'intrinſéque à la mere.

II°. Cet accident eſt *extrinſéque* au ſujet, quand il conſiſte dans quelque choſe qui n'eſt point reçue dans le ſujet : par exemple, le Sultan de Conſtantinople donne au Sophi de Perſe un eſclave : cet eſclave a une relation à ſon nouveau maître, laquelle n'a pour fondement que l'acte de la volonté de ces deux Souverains, qui eſt extrinſéque à l'eſclave.

38. *REMARQUE.* La connoiſſance ou la théorie des relations paroît d'abord aſſez inutile, aſſez frivole. Elle le paroit moins quand on fait attention que tout eſt relations dans la nature : que c'eſt ſur les relations ou les rapports de l'homme à Dieu, comme ſon Créateur, comme ſon Bienfaiteur, comme ſon Maître, comme ſon Légiſlateur, comme ſon Juge, comme ſon Rémunérateur, qu'eſt fondée & appuyée preſque toute la Religion : que c'eſt ſur les relations ou ſur les rapports d'un citoyen à un citoyen, d'un ſujet à ſon Souverain, d'un Souverain à ſon ſujet, des peres aux enfants, des enfants aux peres, qu'eſt établi l'ordre & le lien de toutes les ſociétés humaines : que c'eſt des relations de la partie à la partie, de la partie au tout, du tout à ſa fin, que réſulte & ſe forme la beauté & la perfection de ce monde viſible, & de tout ouvrage où préſide l'intelligence & le

génie. Nous ſommes habitués à voir & à ſentir par-tout des rapports & des relations ; pourquoi dédaignerions-nous d'examiner un moment la nature de ces relations & de ces rapports ?

## *Sciences, Arts.*

39. La *Science* proprement dite eſt une connoiſſance évidente, qui découle d'un principe évident. La ſcience exclud néceſſairement le doute ; parce que la ſcience ne laiſſe point l'eſprit en ſuſpens, & qu'elle prononce abſolument & déterminément.

I°. Le garant ſûr d'une connoiſſance évidente, ou ce qui conſtate indubitablement l'évidence & la vérité d'une connoiſſance, c'eſt ſon évidence même, ſentie par notre eſprit. Notre ame eſt propre à ſentir l'évidence, comme elle eſt propre à ſentir la joie & la douleur. Le ſentiment intime de l'évidence, ce ſentiment conſtant & réfléchi, qu'aucun doute n'inquiéte & qu'aucun nuage n'obſcurcit, n'induit jamais en erreur. L'eſprit humain, ſujet à l'erreur quand il juge des choſes ſans attention & ſans motif, eſt infaillible & incapable de ſe tromper, quand il appuie ſes jugements ſur l'évidence intrinſéque ou extrinſéque des choſes. Il paroit fort inutile après cela, d'examiner s'il y a eu de vrais Sceptiques ou de vrais Pyrrhoniens. Quoiqu'il en ſoit, il eſt évident que ces hommes qui ſe donnoient pour douter de tout, ou prétendoient badiner, ou parloient de bonne foi. S'ils prétendoient badiner, il eſt évident que c'étoit de mauvais plaiſants. S'ils parloient ſincérement ou d'après leur ſentiment, il eſt évident qu'ils méritoient tout ſimplement d'être transférés du Lycée Philoſophique aux Petites-maiſons.

II°. Un enchaînement de connoiſſances ou de régles, toutes établies ſur l'évidence, eſt appellée une *Science* : telle eſt la Géométrie, l'Arithmétique, l'Optique, la Méchanique, la théorie du Mouvement, &c. Une méthode expérimentale & non démontrée de bien faire quelque choſe, eſt appellée du nom d'*Art*. Les Sciences ſe diviſent en *ſpéculatives*, qui ſe bornent à contempler leur objet ; & en *pratiques*, qui donnent des régles démontrées de faire leur objet. Les Arts ſe diviſent en Arts *libéraux* & en Arts *méchaniques*.

## *Objet matériel et formel.*

40. Les Sciences & les Arts ont en même temps & un objet matériel & un objet formel, que nous allons faire connoître. Les Sciences ſpéculatives atteignent leur objet autrement que les Sciences pratiques.

I°. Les Sciences ſpéculatives ont pour *Objet matériel* la choſe qu'elles conſidérent, & pour *Objet formel* la propriété qu'elles cherchent à connoître dans cette choſe. Par exemple, la Phyſique s'applique à découvrir les propriétés naturelles des corps qui compoſent cet univers. Les corps, voilà l'objet matériel de la Phyſique : les propriétés de ces corps, telles que la dureté, la fluidité, la gravité ; voilà l'objet formel de la Phyſique.

II°. Les Sciences pratiques ont pour *Objet matériel*, la choſe ſur laquelle elles opérent ; & pour *Objet formel*, la propriété qu'elles produiſent dans la choſe. Par exemple, la Médecine s'occupe de la

ſanté du corps humain : le corps humain, voilà l'objet matériel de la Médecine ; la ſanté, voilà ſon objet formel. Il en eſt de même des Arts, par exemple de la Muſique : la voix humaine, voilà ſon objet matériel ; l'élégance de modulation à donner à la voix humaine, voilà ſon objet formel.

III°. Les Sciences ſpéculatives ſuppoſent exiſtant ou conſidérent comme exiſtant leur objet ſoit matériel ſoit formel : le Géomètre cherche dans le triangle & dans le cercle, les propriétés que renferme le cercle & le triangle. Parmi les Sciences pratiques, comme parmi les Arts, il y en a qui ſuppoſent leur objet matériel exiſtant avant leur objet formel ; il y en a qui produiſent l'un & l'autre objet en même temps. Parmi les Arts libéraux, la Sculpture a pour objet matériel le bronze ou le marbre, qui ſont indifférents à recevoir ou à ne pas recevoir la forme que le Sculpteur doit leur donner. La Muſique au contraire ne dirige pas un ſon déja exiſtant, n'apprend pas à convertir un ton grave en un ton aigu ; mais elle apprend à former le ton avec la rectitude qu'il doit avoir. Dans le premier cas, la forme eſt accidentelle à l'objet matériel ; elle lui eſt eſſentielle dans le ſecond. La Science ou l'Art dirige toujours l'eſprit dans la production de ſon objet ; dans le premier cas, en lui apprenant à changer la forme accidentelle qu'a actuellement le bronze, en une autre forme qui lui ſera également accidentelle ; dans le ſecond cas, en lui montrant parmi les ſons poſſibles, celui qui convient actuellement au chant, & en le déterminant à faire produire un ton juſte & concordant, plutôt qu'un ton faux & diſcordant.

IV°. La Logique & la Morale ſont des Sciences pratiques, puiſqu'elles apprennent à produire leur objet. La Logique dirige les actes de l'eſprit ; la Morale dirige les actes de la volonté. La Logique a pour objet matériel les trois opérations de l'eſprit ; & pour objet formel la juſteſſe & la rectitude qu'il faut donner à chacune de ces opérations. La Morale a pour objet matériel les actes de la volonté, & pour objet formel l'honnêteté & la rectitude qui convient aux divers actes de la volonté. La Logique dirige l'eſprit en le formant à bien définir, à bien diviſer, à bien évaluer ſes propoſitions, à bien tirer ſes conſéquences. La Morale dirige la volonté en l'inclinant, par le motif puiſſant du bien & de l'honnête qu'elle lui fait ſentir, à produire dans les différentes circonſtances de la vie, tel acte juſte & vertueux, plutôt que tel autre acte inique & criminel.

## *Concret, Abſtrait.*

41. Le terme *Concret* exprime un ſujet avec ſa forme ou ſa qualité. Le terme *Abſtrait* exprime la forme ou la qualité ſans le ſujet. *Juſte* eſt un terme concret, qui ſignifie un ſujet ayant la juſtice : *Juſtice* eſt un terme abſtrait ; c'eſt la qualité ou la forme qui détermine le ſujet à être juſte.

I°. Le concret ſe diviſe en concret phyſique, en concret logique, & en concret métaphyſique. Le *Concret phyſique* exprime un ſujet avec une forme intrinſéque au ſujet & accidentelle au ſujet : Par exemple, *un ſage*, ou un ſujet ayant la ſageſſe qui lui eſt intrinſéque & qui peut en être ſéparée. Le *Concret logique* exprime un ſujet avec une forme extrinſéque au ſujet, & par là même acciden-

telle au ſujet : Par exemple, *vû*, *applaudi*, ou un ſujet terminant la viſion & les applaudiſſements qui lui ſont extrinſéques, & qui le déterminent à être dénommé vû & applaudi. Le *Concret métaphyſique* exprime un ſujet, avec une forme eſſentielle au ſujet & identifiée avec le ſujet : Par exemple, *l'homme*, ou ſujet ayant l'humanité ; *animal*, ou ſujet ayant l'animalité ; *Dieu*, ou ſujet ayant la divinité. Dans tous ces concrets métaphyſiques, le ſujet & la forme ne ſont réellement qu'une même choſe indiviſible ; & l'eſprit qui repréſente cette choſe unique & indiviſible comme un concret, conçoit d'abord par l'idée préciſive un ſujet vague & indéterminé, auquel il unit par la penſée la forme qui doit le déterminer à être un ſujet ayant l'humanité, ou l'animalité, ou la divinité.

II°. Parmi les nombres, on appelle *abſtraits*, ceux qui ne ſont appliqués à aucune qualité ou grandeur ſpécifiée ; & *concrets*, ceux qui ſont appliqués à des quantités ou grandeurs ſpécifiées. Par exemple, *trois*, *vingt*, *cent*, *mille*, ſont des nombres abſtraits, qui n'expriment ni des hommes, ni des toiſes, ni des livres, ni aucune grandeur dont la nature ſoit fixée & caractériſée. *Trois toiſes*, *cent livres*, *mille hommes*, ſont des nombres concrets, appliqués à des quantités ou grandeurs particulières, caractériſées dans leur nature.

## *Tout, Partie.*

42. Un *Tout* eſt un compoſé de pluſieurs parties conſidérées enſemble : Par exemple, pluſieurs ſommes priſes enſemble ſont une ſomme totale ou un tout. On entend par *Partie d'un tout*, une portion quelconque de ce tout, qui n'eſt pas le tout. Par exemple, je puis diviſer la Terre en deux parties, dont l'une ſera un grain de ſable, & l'autre le reſte de la Terre. Le tout ſe diviſe en tout phyſique, en tout logique, & en tout métaphyſique.

I°. Le *Tout phyſique* eſt un tout compoſé de pluſieurs parties réellement diſtinguées l'une de l'autre. L'homme, conſidéré comme compoſé de corps & d'ame, eſt un tout phyſique.

II°. Le *Tout métaphyſique* eſt un tout compoſé de pluſieurs parties qui ne ſont diſtinguées l'une de l'autre que par les idées préciſives qui les repréſentent. L'homme, conſidéré comme animal raiſonnable, eſt un tout métaphyſique ; l'animal & le raiſonnable n'étant qu'une même choſe indiviſible, ſçavoir, la nature humaine conſidérée relativement & à ſes ſenſations & à ſes raiſonnements.

III°. Le *Tout logique* eſt l'objet d'une idée préciſive, lequel dans cet état de préciſion peut être affirmé de pluſieurs choſes diſtinguées entr'elles. Ce tout eſt ou un genre qui a ſous ſoi pluſieurs eſpèces, ou une eſpèce qui a ſous ſoi pluſieurs individus. Par exemple, *Animal* eſt un tout logique, qui convient à l'homme & à la brute ; ce ſont ſes deux parties. *Homme* eſt auſſi un tout logique, qui convient à chaque homme en particulier : chaque homme eſt une partie de ce tout logique.

## *Les Distinctions.*

43. On appelle *Diſtinction* en ſtyle métaphyſique, la différente manière dont on conçoit les choſes. Il y a trois ſortes de diſtinctions, ſçavoir, la diſtinction réelle, la diſtinction modale, la diſtinction de

raiſon. La *Diſtinction réelle*, parmi les créatures, eſt celle qui ſe trouve entre pluſieurs choſes qui peuvent exiſter ſéparément, ou l'une ſans l'autre. J'ai dit *parmi les créatures*; car il y a auſſi une diſtinction réelle entre les trois Perſonnes divines, quoique les trois Perſonnes divines ne puiſſent pas exiſter ſéparément, à cauſe de l'identité de la Nature divine qui leur eſt commune. La *Diſtinction modale* eſt celle qui ſe trouve entre les ſubſtances & leurs modifications. La ſubſtance peut exiſter ſans telle modification, mais cette modification ne peut exiſter ſans la ſubſtance. Il y a une diſtinction réelle, entre la modification d'une ſubſtance & la modification d'une autre ſubſtance : par exemple, entre ma penſée & la penſée d'un autre homme. La *Diſtinction de raiſon* ſe fait entre les choſes qui ſont réellement les mêmes, mais que notre eſprit conçoit comme ſi elles étoient différentes. Par exemple, quoique dans Dieu la *ſageſſe* & la *bonté* ſoient réellement identifiées avec la Nature divine, & qu'elles ne ſoient par conſéquent qu'une choſe unique & indiviſible en ſoi; cependant notre eſprit conçoit ces deux attributs comme différents, à cauſe des différents effets qui émanent de la même Nature divine, & auxquels la même Nature divine a rapport. C'eſt cette diſtinction (que nous appellons diſtinction de raiſon) qui ſeule occaſionne les bruyantes diſputes de l'École ſur la matière des diſtinctions. Nous allons donner une idée de ces célébres diſputes, aſſez frivoles pour le fond.

## *Etat de la Queſtion.*

QUAND je conçois l'homme, par exemple, tantôt comme *animal*, tantôt comme *raiſonnable*, quel eſt l'objet fixe & précis de ces deux idées ? Voilà ce qu'il s'agit d'expliquer & de déterminer! Sur quoi voici trois ſyſtêmes imaginés pour réſoudre cette queſtion, & pour donner cette explication. Nous prendrons l'homme pour exemple général : mais on pourra faire les mêmes raiſonnements ſur toute autre eſpèce d'êtres, ſur l'Eſprit, ſur la Matière, ſur le Lion, ſur Dieu, &c.

## *La Diſtinction formelle Scotiſtique.*

44. *SYSTÊME I.* Comme dans les concrets phyſiques la forme eſt diſtinguée du ſujet; (41.) de même dans les concrets métaphyſiques, ſelon les Scotiſtes, la forme eſt auſſi diſtinguée du ſujet : avec cette différence cependant, que les concrets phyſiques ſont conſtitués par un ſujet & une forme diſtingués, au lieu que les concrets métaphyſiques ne ſont conſtitués que par des formalités diſtinctes. De telle ſorte que l'homme n'eſt conſtitué homme que par l'aſſemblage de toutes les formalités qui conſtituent ſa nature ; par exemple, par la formalité d'Ariſte, par la formalité de raiſonnable, par la formalité d'animal, par la formalité de riſible, par la formaliné d'admiratif, par la formalité de poſſiblement vicieux ou vertueux, par la formalité de vivant, de ſubſtance, d'être, & par une infinité d'autres formalités qui répondent à toutes les facultés poſſibles de l'homme Dans ce ſyſtême, l'idée qui dans Ariſte ou dans l'homme en général, repréſente la qualité d'*animal*, a pour objet une formalité qui conſtitue animal ce ſujet; & l'idée qui repréſente

préſente dans le même homme la qualité de *raiſonnable*, a pour objet une autre formalité qui conſtitue raiſonnable le même ſujet. Ces deux formalités ( & on peut dire la même choſe de toutes les autres ) ſont diſtinguées entr'elles ; l'une pouvant être niée de l'autre. Il n'y a cependant pas une diſtinction réelle entre ces deux formalités ; parce que la diſtinction réelle ne ſe trouve, diſent-ils, qu'entre deux ſujets, ou entre un ſujet & une forme ſéparable du ſujet : mais il y a entre ces deux formalités une diſtinction qu'ils appellent *formelle*, en tirant ſon étymologie des deux formes ou formalités entre leſquelles elle ſe trouve. Dans ce ſyſtême, il y a dans le concret métaphyſique, par exemple, dans Ariſte, quelque choſe qui fait la fonction de *ſujet vague*, lequel a beſoin d'être déterminé par les différentes formalités qu'il poſſéde, à être tel ſujet plutôt qu'un autre ſujet. Ariſte eſt un ſujet déterminé à être animal par l'*animalité* ; à être raiſonnable par la *rationalité* ; à être ſubſtance par la *ſubſtantialité* ; à être un être par l'*entité* ; à être Ariſte par l'*Ariſtéité*.

Ce ſyſtême, un des plus ſinguliers qui ayent jamais été imaginés, n'a aucune preuve bien triomphante qui l'établiſſe ; de vaines ſubtilités n'étant des preuves convaincantes que pour ceux qui ſont prédéterminés à prendre des mots pour des raiſons, & le biſarre pour la nature. Parmi pluſieurs difficultés qu'on peut faire contre ce ſyſtême, en voici deux tirées, l'une de la raiſon, & l'autre de l'autorité, qui ſemblent l'abattre & le détruire.

I°. Ces formalités, qui par leur aſſemblage & leur réunion conſtituent un concret métaphyſique, l'homme par exemple, ou ſont des ſubſtances, ou ſont des modifications. Si ces formalités ſont des *ſubſtances*, il s'enſuit qu'une ſeule ſubſtance ſera compoſée d'une multitude innombrable de ſubſtances, qui ne peuvent ſubſiſter l'une ſans l'autre : ce qui ſemble répugner avec l'idée de *ſubſtance*, qui dit un être capable d'exiſter iſolé, en ſoi-même & par ſoi-même. Si ces formalités ſont des *modifications*, comme l'aſſemblage de ces formalités conſtitue une ſubſtance, Ariſte, par exemple, qui eſt identifié avec l'aſſemblage des formalités qui le conſtituent ; il s'enſuit qu'une ſubſtance ſera conſtituée ſubſtance, par un nombre innombrable de choſes qui ne ſont point ſubſtance, & dont la nature exclud eſſentiellement la qualité de ſubſtance. Or, j'aimerois autant dire qu'un homme eſt conſtitué *voyant*, par un nombreux aſſemblage d'aveuglements ; *ſain*, par une foule de négations de ſanté ; *exiſtant*, par une infinité de privations d'exiſtence.

II°. Ce ſyſtême ne ſemble-t-il pas avoir un peu trop de rapport & de reſſemblance avec le ſyſtême de Gilbert de la Porrée, condamné au grand Concile de Rheims, qui ſe tint en 1148, & auquel aſſiſterent environ onze cents Prélats ? Gilbert de la Porrée ſoutenoit, entr'autres erreurs, que dans Dieu la divinité n'eſt point Dieu, & qu'elle n'eſt que la forme qui le conſtitue Dieu : *quod natura divina, quæ divinitas dicitur, Deus non ſit, ſed forma quâ Deus eſt ; quemadmodùm humanitas homo non eſt, ſed forma quâ eſt homo.* Ce Concile, avec le ſuffrage & l'adhéſion de toute l'Égliſe, condamne & proſcrit toutes les formes ou les formalités diſtinguées qu'on voudroit admettre dans la nature divine, entre Dieu & ſa divinité, entre Dieu & ſon éternité, entre Dieu & ſon unité, entre Dieu

& tous ſes autres attributs abſolus. Quelle différence bien caractériſée peuvent montrer les Scotiſtes, entre ce ſyſtême de Gilbert de la Porrée, & leur ſyſtême appliqué au même objet, à la divinité. (*)

## *La Diſtinction Virtuelle Intrinſéque.*

45. *Systême II.* Selon les Thomiſtes, un même principe, un principe unique, l'homme, par exemple, étant capable en même temps & de ſenſations & de raiſonnements, équivaut virtuellement & intrinſéquement à deux principes diſtingués, dont l'un ſeroit capable de ſenſations, & l'autre de raiſonnements. A raiſon de cette *équivalence* à deux principes diſtingués, ce principe unique eſt *virtuellement & intrinſéquement* diſtingué en lui-même; ou, ſi l'on veut, le principe des ſenſations eſt diſtingué du principe des raiſonnements, d'une *diſtinction virtuelle & intrinſéque*; enſorte que l'un puiſſe être connu en lui-même, ſans que l'autre ſoit connu en lui-même; & c'eſt ce qu'ils appellent *pouvoir ſoutenir des attributs contradictoires extrinſéques.* Selon ce ſyſtême, l'idée qui repréſente l'homme ſous la qualité d'*animal*, a pour objet l'homme même, en tant qu'équivalent à un principe qui n'auroit que des ſenſations; & l'idée qui repréſente l'homme ſous la qualité de *raiſonnable*, a pour objet l'homme même, en tant qu'équivalent à un principe qui n'auroit que des raiſonnements: de telle ſorte cependant que la première idée ne repréſente pas ce que repréſente la ſeconde, quoique l'une & l'autre repréſente l'homme tel qu'il eſt en lui-même.

Ce ſyſtême n'auroit rien que de raiſonnable & de ſatisfaiſant dans ſes principes, ſi on en ôtoit cette diſtinction virtuelle intrinſéque, imaginée pour faire qu'une nature ſimple & indiviſible ſoit en même temps connue & non connue, & par là même connoiſſable & non connoiſſable: ce qui eſt une contradiction manifeſte. Voici un ſimple & unique argument que je fais contre ce ſyſtême à un Thomiſte. Quand vous ne connoiſſez encore dans un objet que l'*animal*, ſans rien connoître & ſans pouvoir rien affirmer du *raiſonnable* qui ne ſe manifeſtera que quelques moments après, vous connoiſſez le terme

(*) *Voici le Symbole de foi que fit le Concile de Rheims contre les erreurs qu'il proſcrit.* Credimus & confitemur ſimplicem naturam divinitatis eſſe Deum; nec aliquo ſenſu catholico poſſe negari quin divinitas ſit Deus, & Deus divinitas. Sicubi verò dicitur; Domini ſapientiâ ſapientem, magnitudine magnum, divinitate Deum eſſe, & alia ejuſmodi: Credimus nonniſi eâ ſapientiâ quæ eſt ipſe Deus, ſapientem eſſe; nonniſi eâ magnitudine quæ eſt ipſe Deus, magnum eſſe; nonniſi eâ æternitate quæ eſt ipſe Deus, æternum eſſe; nonniſi eâ unitate unum, quæ eſt ipſe: id eſt, ſeipſo ſapientem, magnum, æternum, unum, Deum. Cùm de tribus Perſonis loquimur, Patre & Filio & Spiritu ſancto, ipſas unum Deum, unam divinam ſubſtantiam eſſe fatemur: & è converſo, cùm de uno Deo, unâ divinâ ſubſtantiâ loquimur; ipſum unum Deum, unam divinam ſubſtantiam, eſſe tres Perſonas confitemur. Credimus & confitemur ſolum Deum, Patrem & Filium & Spiritum ſanctum, æternum eſſe; nec aliquas omninò res, ſive relationes, ſive proprietates, ſive ſingularitates, vel unitates dicantur, vel alia hujuſmodi, adeſſe Deo, quæ ſint ab æterno & non ſint Deus.

de votre connoiſſance : Or, ſelon vous, le terme de votre connoiſſance ou l'*animal*, eſt réellement la même choſe que le raiſonnable, eſt réellement identifié avec le raiſonnable : donc vous connoiſſez ce qui eſt identifié avec le raiſonnable. Or, ce qui eſt identifié avec le raiſonnable, eſt le raiſonnable : donc en ne connoiſſant que l'animal, ſans rien connoître du raiſonnable, vous connoiſſez le raiſonnable ; ce qui ſemble évidemment contradictoire & à vos principes, & en lui-même.

## *La Diſtinction de Raiſon.*

46. *Systême III.* Ce ſyſtême eſt fondé ſur les connoiſſances préciſives que nous allons définir, & que nous rendrons enſuite ſenſibles, en les appliquant à deux exemples particuliers qui pourront ſervir de modéle pour tous les objets poſſibles. Une *connoiſſance préciſive* eſt une connoiſſance qui atteint & repréſente une propriété eſſentielle d'un objet, ſans atteindre & repréſenter les autres propriétés du même objet. Par exemple, c'eſt une idée qui repréſente Dieu relativement aux effets de ſa *ſageſſe*, ſans le repréſenter relativement aux effets de ſa *juſtice* ou de ſa *bienfaiſance* ; ou qui repréſente l'homme relativement à ſes ſenſations, ſans le repréſenter relativement à ſes raiſonnements.

I°. Comme nous ne voyons point en elles-mêmes les propriétés intrinſéques des choſes, & que nous ne pouvons connoître ces propriétés que par les effets ſenſibles que nous obſervons ; à l'occaſion des effets connus, notre eſprit remonte à la cauſe cachée. Par exemple, je paſſe dans un bois pendant la nuit, & j'apperçois confuſément à travers les brouſſailles un objet inconnu, (homme ou brute, je n'en ſçais rien encore) qui dans l'obſcurité & les ténébres s'avance rapidement vers moi avec bruit & fracas. Par ce mouvement progreſſif, je juge que ce qui s'avance vers moi, a la qualité d'animal ; mais je ne connois pas encore cette qualité d'animal telle qu'elle eſt en elle-même, raiſonnable ou irraiſonnable. Mon idée juſqu'à préſent a pour objet un *animal vague & indéterminé*, qui peut être joint indifféremment avec le raiſonnable ou avec l'irraiſonnable. Un moment après je m'entends crier ; la bourſe ou la vie ! A ce maudit cri mon eſprit s'éclaire, & détermine ſa première idée ; & je connois que cet animal, auparavant vague & indéterminé dans mon idée, eſt un animal doué de la raiſon dont il abuſe. Dans ce ſyſtême, la première idée qui repréſente ſous la qualité d'animal, l'objet tel que je l'ai d'abord apperçu, a pour objet non l'animal tel qu'il eſt en lui-même, identifié avec le raiſonnable ; mais un animal vague & indéterminé, un animal conſidéré dans un état d'abſtraction où il ne renferme & n'exclud point le raiſonnable dont il preſcinde. La ſeconde idée formée en moi à l'occaſion d'un ſigne connexe avec la raiſon, a pour objet le raiſonnable, conſidéré dans un état d'abſtraction où il ne renferme point & n'exclud point l'animal dont il preſcinde ; puiſqu'il peut abſolument exiſter un être capable de raiſonnements, ſans être capable de ſenſations. Je vois que ces deux qualités, *animal* & *raiſonnable*, ſont jointes dans un même ſujet : & en conſéquence je connois & j'affirme que cet objet qui a déterminé mes

deux idées, eſt un animal raiſonnable. Ce ſyſtême ſimple & ſatisfaiſant, n'a ni la biſarre compoſition du premier, ni la révoltante contradiction du ſecond.

II°. Les mêmes préciſions ont également lieu entre les attributs divins ; par exemple, entre la *ſageſſe* & la *bienfaiſance* divines, qui dans Dieu ne ſont réellement que Dieu même. En voyant l'ordre admirable qui brille dans la Nature, mon eſprit s'éléve à la connoiſſance d'un principe doué d'une ſageſſe infinie, qui régle & dirige cet univers. En voyant les bienfaits que la Nature répand ſur nous d'une main libérale, mon eſprit s'éléve à la connoiſſance d'un principe doué d'une infinie bienfaiſance, de qui la Nature tient tout ce qu'elle répand ſur nous de biens. La première idée a pour objet ſimplement un principe infiniment ſage, quel qu'il ſoit : La ſeconde idée a pour objet ſimplement un principe infiniment bienfaiſant, quel qu'il ſoit. La première idée ne repréſente point la bienfaiſance ; la ſeconde idée ne repréſente point la ſageſſe ; parce que l'une & l'autre idée ne repréſente que l'objet qu'elle peint & exprime ; comme un tableau ne repréſente que les objets dont il contient en ſoi les linéaments. On voit par là comment notre eſprit, en contemplant les différents effets qu'il obſerve dans la Nature, ſe repréſente une cauſe ſimple & unique, ſous des idées qui ſemblent la diviſer & la multiplier. (237)

III°. Si l'on demande maintenant comment notre eſprit peut juger, que l'objet de ſes diverſes idées préciſives, ſçavoir, que le ſujet qui renferme l'infinie ſageſſe, & le ſujet qui renferme l'infinie bonté, eſt un ſeul & unique objet : je réponds, que notre eſprit le connoîtra par le moyen de l'idée réflexe. Car notre eſprit conçoit aiſément qu'il ne faut pas multiplier les êtres & les principes ſans néceſſité. Notre eſprit conçoit facilement qu'un ſeul & même ſujet peut être le ſujet & de l'infinie ſageſſe, & de l'infinie bienfaiſance ; ou qu'une même nature divine peut s'étendre à des effets de ſageſſe & de bienfaiſance : d'où notre eſprit conclura, en réfléchiſſant ſur ces deux idées préciſives, que l'objet de l'une & de l'autre eſt réellement en lui-même un ſeul & même objet.

IV°. Il y a de la reſſemblance & de la différence entre ce dernier ſyſtême & le ſyſtême thomiſtique. La reſſemblance conſiſte en ce que l'un & l'autre ſyſtême reconnoit que les propriétés eſſentielles d'un même objet, ne ſont réellement qu'une ſeule & même choſe : enſorte que dans l'homme, par exemple, l'animal & le raiſonnable ne ſoient qu'une même & indiviſible nature, ſçavoir, la nature humaine, enviſagée relativement à différents effets qu'on appelle quelquefois ſes *Obliques*. La différence conſiſte en ce que le ſyſtême thomiſtique prétend qu'en connoiſſant l'animal ſans connoître encore le raiſonnable, on connoit l'animal tel qu'il eſt en lui-même dans le brigand qu'on vient de citer pour exemple ; au lieu que le dernier ſyſtême veut que l'animal connu dans cette même hypothèſe, ſoit non l'animal même qui eſt dans ce brigand, mais un animal vague & indéterminé, qui, tel qu'il eſt peint dans l'idée, peut être indifféremment uni ou avec le raiſonnable, ou avec l'irraiſonnable : ce qui ôte la contradiction qui fait le ſeul vice du ſyſtême thomiſtique.

V°. Comme l'œil ne voit bien un objet viſible qui a pluſieurs faces, qu'en le conſidérant ſucceſſivement avec attention ſous ſes faces

différentes ; de même l'eſprit ne conçoit bien un objet intelligible qui a pluſieurs propriétés différentes, ou qui s'étend à pluſieurs différents effets, qu'en appliquant ſucceſſivement toute ſon intellectivité à chacune de ces propriétés ſéparément priſes. De là l'utilité des idées préciſives, dans les ſciences : elles reſſerrent & concentrent l'action & la pénétration de l'eſprit, pour la porter & la fixer toute entière ſur le même point de vûe d'un objet.

## *Les Universaux.*

47. Les *Diſtinctions* multiplient en quelque ſorte un ſimple & unique objet, en le repréſentant ſous divers points de vûe, qui ſemblent en faire autant de choſes différentes ou diſtinguées. Les *Univerſaux* ſemblent ne faire de pluſieurs choſes différentes qu'une ſeule & même choſe, en les repréſentant ſous un point de vûe commun, qui les confond & les réunit en quelque ſorte en un même tout.

I°. L'*Univerſel*, en ſtyle métaphyſique, eſt une nature propre & commune ou à pluſieurs eſpèces, ou à pluſieurs individus. Le genre & l'eſpèce ſont des univerſaux.

II°. Il s'enſuit de cette définition, qu'il n'y a point d'*Univerſel* indépendant de l'eſprit ou de l'entendement : à moins qu'on ne veuille qu'une même nature ſoit en elle-même & dans le même ſens, unique & non unique, commune & non commune ; ce qui répugne évidemment. Ainſi ceux qui avec les Scotiſtes, admettent des natures bannales, ou des natures communes à pluſieurs individus & identifiées avec pluſieurs individus, (par exemple, une nature humaine identifiée avec Ariſte, avec Clitandre, avec chaque homme en particulier, en telle ſorte que l'un ne ſoit diſtingué de l'autre que par quelques formalités individuelles,) ne méritent pas qu'on ſe donne la peine de réfuter leur extravagant ſyſtême. La nature humaine d'Ariſte eſt ſemblable à la nature humaine de Clitandre : cette ſimilitude ou reſſemblance dit néceſſairement multiplicité d'objets, & par là même diſtinction d'objets ; la ſimilitude ou la reſſemblance renfermant néceſſairement au moins deux termes, dont l'un étant comparé avec l'autre, eſt jugé ſemblable à l'autre : donc la nature humaine d'Ariſte & la nature humaine de Clitandre, ſont parfaitement diſtinguées, quoiqu'elles ne ſoient pas différentes. Deux choſes ſont ſimplement *diſtinguées*, quand elles ſe reſſemblent dans leur nature, & que l'une n'eſt pas l'autre : Ariſte & Clitandre ſont deux êtres diſtingués. Deux choſes ſont *différentes*, quand la nature de l'une ne reſſemble point à la nature de l'autre : un homme & un lion ſont deux êtres différents.

III°. Il eſt conſtant que notre eſprit conçoit des *natures générales & communes*, qui conviennent ou à pluſieurs eſpèces, ou à pluſieurs individus : & c'eſt cette univerſalité ou cette généralité dans les objets de nos idées, qui prépare & qui fraye la voie aux ſciences. Mais comment ces natures deviennent-elles générales & communes ? C'eſt par le moyen des idées préciſives, qui repréſentent ou pluſieurs eſpèces, ou pluſieurs individus, ſous un point de vûe commun qui les confond. Par exemple, ſi je veux connoître ſcientifiquement les propriétés de la nature humaine, je n'irai pas l'examiner dans chaque homme en particulier, ce qui ſeroit infini & impoſ-

ſible ; mais par une idée préciſive, je me repréſente la nature humaine dans un état d'abſtraction, ſans l'attacher à aucun individu en particulier ; & je vois que cet objet de mon idée, que cette nature humaine, ne ceſſera point d'être nature humaine, ſoit qu'elle ſe trouve dans Ariſte, ſoit qu'elle ſe trouve unie à Clitandre ou à quelqu'autre individu : d'où je conclus que *tout ce que je connoîtrai dans cette nature ainſi généraliſée, pourra être affirmé de chaque individu où elle ſe trouvera*, & par là même de chaque homme en particulier. C'eſt ainſi que l'univerſel ſcientifique ſe fait par le moyen de l'idée préciſive.

48. *Remarque.* Toutes les ſciences *généraliſent* leur objet. Le Géométre généraliſe ſon objet, lorſqu'en contemplant le cercle ou le triangle, il donne des démonſtrations qui conviennent à tout cercle & à tout triangle poſſible. L'Orateur ſacré généraliſe ſon objet, lorſqu'il arme l'éloquence chrétienne contre le vice en général, ou contre une eſpèce de vice déterminé qui peut convenir à chacun, & où perſonne n'eſt particulièrement déſigné. Le Poëte épique généraliſe ſon objet, lorſqu'il trace un portrait ſublime de grandeur & de conſtance dans ſon Héros, qui ne doit être que la vertu même perſonifiée. Le Poëte comique généraliſe ſon objet, lorſqu'en peignant un avare quelconque, pour le ſacrifier à la riſée des ſpectateurs, il entaſſe dans ſa perſonne tous les ridicules de l'avarice. Le Phyſicien généraliſe ſon objet, lorſqu'il obſerve & qu'il recherche les propriétés, non d'un corps déterminément pris, mais des corps en général, ou des diverſes eſpèces de corps qu'il ſe propoſe de connoître.

## *Principe d'Individuation.*

49. Il n'y a point de nature bannale, comme on vient de l'expliquer & de le démontrer. Tout ce qui exiſte, exiſte unique & ſingulier en ſoi. Chaque être eſt un individu, dont la nature totale eſt iſolée & incommunicable à une autre. On demande quelle eſt la forme, ou le principe & le conſtitutif formel, qui fait que des natures ſemblables forment autant d'êtres uniques & iſolés.

I°. Les Scotiſtes prétendent qu'un individu, par exemple, Ariſte, eſt formellement conſtitué individu par une formalité eſſentielle & individuelle, ajoûtée à cette nature ; qu'il eſt conſtitué *Ariſte* par ſon *Ariſtéité*, diſtinguée de toutes ſes autres formalités : explication qui ſûrement ne ſera jamais applaudie & adoptée par un eſprit philoſophe, & que nous venons de réfuter d'avance, en expoſant & en examinant le ſyſtême ſcotiſtique ſur les diſtinctions formelles. (44)

II°. Pour qu'Ariſte & Clitandre, par exemple, ſoient deux individus, il eſt évident qu'il ne faut que le corps & l'ame d'Ariſte d'une part, & le corps & l'ame de Clitandre de l'autre. Par là même que je conçois ces deux natures, dont l'une n'eſt pas l'autre, je conçois que ce ſont deux individus : donc *le principe formel qui fait d'une telle nature un individu, c'eſt cette nature même & rien de plus.*

III°. Le principe d'individuation ſe diviſe en principe formel & en principe manifeſtatif. Le *Principe formel* d'individuation, eſt celui même que nous venons d'examiner & de définir. Le *Principe manifeſtatif* d'individuation, conſiſte dans les ſignes manifeſtatifs qui nous

ſont diſtinguer un individu d'un autre, Ariſte de Clitandre, une montre d'or d'une autre montre d'or, un arbre d'un autre arbre. Ces ſignes manifeſtatifs d'un individu, ſont les différents accidents ſenſibles, qui par leur réunion le caractériſent à nos yeux : ce ſont la forme ou la figure ſous laquelle il ſe montre, le temps ou le lieu où il exiſte, le nom qu'il porte & qui lui eſt propre, l'origine & la patrie à qui il doit ſon exiſtence. Voici ces accidents & ces ſignes exprimés dans ces deux vers philoſophiques, où l'on ne cherchera pas ſans doute le ton harmonique & pittoreſque de la Poëſie.

Forma, figura, locus, tempus, cum nomine ſanguis,
Patria ; ſunt ſeptem quæ non habet unus & alter.

## *ESPACE, VUIDE.*

VOICI une matière où deux grands génies, Newton & Leibnitz, ſe ſont trouvés en oppoſition. Newton avoit admis avec Gaſſendi qu'il eſtimoit, un eſpace réel & infini, où Dieu voit, diſcerne, & comprend tout, de la manière la plus intime & la plus parfaite. Leibnitz, que la rivalité avoit déterminé à n'être plus de l'avis de Newton, ſoutint que l'eſpace n'eſt rien, ſinon la relation que nous concevons entre les êtres coexiſtants, ſinon leur arrangement & leur diſtance. Newton, avare de ſon temps & ennemi des diſputes, oppoſa à Leibnitz un rival digne de lutter avec lui, le céléble Clarke, ſon diſciple & ſon ami, & un des plus grands Métaphyſiciens qui ayent jamais exiſté. Clarke eut la gloire de ſe montrer digne diſciple de Newton, & de battre Leibnitz par l'avantage de ſa cauſe, qu'il ſçut manier & montrer en grand homme. On ne nous ſera pas un crime d'adopter pluſieurs de ſes idées ſur la matière préſente.

50. On appelle *Eſpace*, la capacité de contenir des corps. L'eſpace preſcinde de plein & de vuide. C'eſt pourquoi on diviſe l'eſpace en pénétrable & en impénétrable. L'*Eſpace pénétrable* eſt l'eſpace vuide de corps qui le rempliſſent. L'*Eſpace impénétrable* eſt un eſpace rempli de corps, qui étant naturellement impénétrables, empêchent que d'autres corps n'occupent la même capacité. Nous examinerons dans notre Phyſique (*), ſi le vuide exiſte dans la Nature, comme l'aſſure Newton ; ou ſi tout eſt plein, comme le prétend Deſcartes. Quoiqu'il en ſoit de cette queſtion, voici des aſſertions qui en ſont indépendantes.

51. ASSERTION I. *L'Eſpace abſtractivement pris, n'eſt ni la matière étendue, ni une modification de la matière étendue.*

DÉMONSTRATION. I°. L'eſpace n'eſt point la matière étendue. Car ce qui reçoit la matière étendue dès le premier inſtant de ſon exiſtence, exiſte avant la matière étendue. Or l'eſpace reçoit la matière étendue, & on conçoit que la matière étendue ne peut exiſter, qu'elle ne ſoit reçue dans un eſpace préexiſtant : donc l'eſpace exiſte avant la matière étendue : donc l'eſpace eſt diſtingué de la matière étendue.

(*) Ouvrage que nous travaillons actuellement, & qui ſera pour la Phyſique, ce que celui-ci eſt pour la Métaphyſique. Nous eſpérons qu'il ſera fini pour le commencement de l'année prochaine. Il ſera intitulé : *ÉLÉMENTS DE PHYSIQUE, OU THÉORIE DES ÊTRES SENSIBLES.*

II°. L'eſpace n'eſt point une modification de la matière étendue. Car ce qui peut exiſter ſans la matière étendue, n'eſt point une modification de la matière étendue ; puiſqu'il eſt évident que la modification n'étant qu'une manière d'être de la choſe modifiée, quelque ſyſtême qu'on adopte ſur les modes, elle ne peut exiſter ſans la choſe modifiée & hors de la choſe modifiée. Or l'eſpace peut exiſter ſans la matière étendue. Je le démontre. Il eſt évident que Dieu par ſa toute-puiſſance peut anéantir ou tranſporter ailleurs les meubles, l'air, le feu, la lumière, enfin toute la matière contenue dans la capacité de ma chambre, en retenant les murs & les planchers dans le même éloignement où ils ſont ; & en empêchant qu'aucune matière environnante n'y pénétre. Il n'eſt pas moins évident que dans cette hypothêſe, il reſtera une capacité ou un eſpace d'environ quatre toiſes de longueur, ſur trois de largeur & de hauteur ; lequel eſpace ne ſera inhérent à aucun corps ; puiſqu'on les ſuppoſe tous anéantis ou tranſportés ailleurs : donc l'eſpace n'eſt point une modification ou un accident modal, qui exige eſſentiellement d'être inhérent à la matière.

52. *Corollaire.* Il s'enſuit de ce que nous venons de dire & de démontrer, que *le Vuide eſt évidemment poſſible dans la Nature :* puiſque dans cette dernière hypothêſe évidemment poſſible, il y aura entre les murs & les planchers de ma chambre, une capacité ou un eſpace, vuide de tout corps.

53. Assertion II. *Il exiſte un Eſpace infini, vuide de tout corps, au-delà des limites du monde.*

Démonstration. I°. Quelque étendue indéfinie qu'on donne à la Nature, dont nous ne pouvons fixer & déterminer les limites, je conçois évidemment qu'un monde infini eſt impoſſible & chimérique : donc le monde ou l'aſſemblage des corps, a des limites & des bornes, au-delà deſquelles il n'y a plus aucune matière.

II°. Il m'eſt évident par le ſentiment intime, que je conçois au-delà des bornes du monde, un eſpace infini où peuvent être créés & placés des mondes ſans fin. Il m'eſt encore évident par le même ſentiment intime, que dans l'idée que j'ai de cet eſpace infini, je vois clairement & eſſentiellement renfermé, qu'il doit être *illimité*, n'ayant point de bornes aſſignables & intelligibles : qu'il eſt *pénétrable*, pouvant recevoir des millions de millions de nouveaux mondes : qu'il eſt *diviſible*, l'eſpace qui contiendroit un monde, étant diſtingué & ſéparé de l'eſpace qui contiendroit un autre monde ; comme l'eſpace qui contient le ſoleil au centre de notre monde, n'eſt pas l'eſpace qui contient Syrius ou tel autre globe céleſte : qu'il eſt *immuable*, l'eſpace qui contiendroit un globe, ne pouvant être déplacé avec ce globe qui le quitteroit : qu'il eſt *indeſtructible*, cet eſpace ne pouvant être anéanti par la puiſſance même infinie du Tout-puiſſant : qu'il eſt *éternel*, cet eſpace exiſtant & n'ayant jamais pu être créé. Donc je dois affirmer toutes ces propriétés, de l'eſpace que je conçois au-delà des limites du monde : donc il exiſte au-delà des bornes du monde un eſpace infini, tel que nous venons de le dépeindre. Car que pourra-t-on aſſurer & affirmer, ſi l'on ſuſpecte le principe fondamental de toutes les ſciences, ſçavoir, qu'il faut affirmer des choſes, ce que l'on voit eſſentiellement renfermé dans l'idée néceſſaire des choſes. (74)

*Remarque.* Il n'y a peut-être rien de plus clair que l'exiſtence de cet eſpace infini : mais ſa nature n'eſt pas également facile à connoître & à déterminer. Il eſt évident que cet eſpace infini en ſes trois dimenſions, exiſte : mais qu'eſt-ce que cet eſpace infini ?

54. Assertion III. *Il eſt probable que cet eſpace infini n'eſt autre choſe que l'immenſité de la nature divine, capable de recevoir dans ſoi des corps ſans nombre, & incapable de voir épuiſer ſon infinie capacité, quelque nombre de corps qu'on ſuppoſe créés.*

Demonstration. Il eſt démontré que cet eſpace infini exiſte : la nature de cet eſpace infini ne paroît point diſtinguée de l'immenſité divine. Il eſt donc probable que la nature de cet eſpace infini doit être placée dans l'immenſité divine. Il eſt probable par-là même, que cet eſpace infini eſt une vraie ſubſtance, ſçavoir la ſubſtance même de l'immenſité divine, dont il ne paroît point diſtingué. La diſtinction & la diviſion que nous concevons dans cet eſpace infini, ou dans l'immenſité divine avec qui nous l'identifions, eſt fondée ſur les corps poſſibles auxquels elle dit relation, & non ſur la nature divine elle-même qui ne renferme rien que d'infiniment ſimple.

55 Assertion IV. *Ces eſpaces infinis ſont des eſpaces réels, & non des eſpaces ſimplement imaginaires.*

Demonstration. L'ancienne Philoſophie qui parloit beaucoup & penſoit peu, donnoit à cet eſpace infini, dont nous venons de démontrer l'exiſtence & d'indiquer la nature, le nom *d'eſpaces imaginaires*, leſquels n'avoient de réalité que dans les délires de l'imagination. Il eſt aiſé de démontrer que ces eſpaces ſont réels & non imaginaires, tant par ce que nous avons déja dit, que par ce que nous allons ajoûter. Je ſuppoſe que je ſois placé à la dernière ſuperficie du monde, de telle ſorte qu'au-delà de moi il n'y ait aucune matiere ou aucun corps, ce qui évidemment ne répugne point. Sur quoi je raiſonne ainſi : dans cette hypothêſe, ou je pourrai étendre mon bras au-delà des limites du monde, ou je ne le pourrai pas. Si je puis étendre mon bras au-delà des limites du monde, donc il y a au-delà des limites du monde un eſpace réel capable de recevoir mon bras étendu. Si je ne puis étendre mon bras au-delà des limites du monde, quel eſt l'obſtacle qui m'en empêchera ? Eſt-ce un obſtacle poſitif ? Il faudroit pour cela qu'il y eût au-delà des limites du monde quelque choſe réelle & poſitive, capable de réſiſter à l'effort que feroit mon bras pour ſe déployer ; ce qui eſt contre l'hypothêſe. Eſt-ce un obſtacle négatif ? Mais un obſtacle négatif eſt la négation d'un obſtacle, & il eſt évident que la négation d'un obſtacle n'eſt point un obſtacle.

## *Le Lieu absolu et relatif.*

56. Le *Lieu* d'une choſe eſt ou abſolu ou relatif. Dans l'hypothêſe de la terre immobile, le *Lieu abſolu* de Paris eſt la partie de l'eſpace immuable & infini, à laquelle Paris répond conſtamment. Le *Lieu relatif* de Paris conſiſte dans le rapport fixe & déterminé de diſtance qu'à Paris avec les endroits remarquables du globe terreſtre ; par exemple avec Londres, avec Vienne, avec Madrid, avec Copenhague, avec le Perou, avec la Chine, avec la Ruſſie, &c.

1°. Il ſuit de cette définition du Lieu abſolu & relatif, qu'un corps ne peut changer ſon lieu abſolu, que par un mouvement qui lui ſoit propre & qui le déplace ; ce qui n'a beſoin ni de preuve ni de

nouvelle explication : mais qu'un corps peut changer ſon Lieu relatif, ſans aucun mouvement propre qui l'arrache au lieu qu'il occupe. Par exemple, dans le ſyſtême de la Terre roulant ſur ſon axe en vingt-quatre heures ; ſi la tour que je vois placée ſur la montagne voiſine, étoit retenue miraculeuſement dans les points de l'eſpace immobile auquel elle répond actuellement, cette tour, en conſervant le même lieu abſolu, changeroit inceſſamment de lieu relatif, & dans une minute ſembleroit s'être avancée d'environ dix mille toiſes vers l'Occident.

119. Dans l'uſage ordinaire de la vie, quand on parle de changement de lieu, il n'eſt queſtion que du lieu relatif. Ainſi un corps eſt cenſé avoir changé de place, quand par un mouvement réel ou apparent, il a acquis un rapport différent de diſtance avec les points ou les lieux remarquables que nous conſidérons comme immobiles. Par exemple, dans le ſyſtême de la terre roulant ſur ſon axe, ſi la tour placée ſur la montagne voiſine demeuroit fixée aux mêmes points de l'eſpace immobile, tandis que la terre tourne, cette tour ſeroit cenſée avoir changé de lieu ou de place.

## *Le Mouvement Vrai et Apparent.*

57. Le *Mouvement* eſt un changement ſucceſſif de lieu; ou ce qui revient à la même choſe, le mouvement eſt le tranſport ou le paſſage ſucceſſif d'un corps, d'un lieu en un autre. Le célébre Borelli définit le mouvement, *le paſſage ſucceſſif d'un corps d'un lieu à un autre dans un certain temps déterminé, en parcourant par des attouchemens ſucceſſifs toutes les parties du lieu ou de l'eſpace qui ſe ſuivent.* Le mouvement peut être ou réel ou apparent. Le mouvement eſt *réel*, quand le corps par un mouvement propre & non interrompu, change réellement de place à chaque inſtant. Le mouvement eſt *apparent*, quand le corps étant lui-même immobile, ſemble s'avancer vers un autre corps, ou s'éloigner d'un autre corps, que l'on conſidére comme immobile, & qui a un mouvement réel. Nous nous réſervons à traiter au long dans notre Phyſique, de toute l'intéreſſante théorie du mouvement: il ſuffira ici d'en avoir donné une idée générale, & d'en avoir tracé la nature métaphyſique.

## *Le Temps, l'Éternité.*

58. Le *Temps* eſt la durée des choſes, meſurée par le mouvement réel ou poſſible. Pour eſtimer la durée des choſes, les hommes ont pris principalement pour meſure fixe & commune, & le mouvement du ſoleil au tour de la terre, qui fait une journée ; & le mouvement du ſoleil au tour du zodiaque, qui fait une année. Ces mouvements, ajoûtés & diviſés, ſont les diverſes meſures fixes du temps, par où l'on apprécie la durée plus ou moins grande des choſes. Si tout mouvement ceſſoit dans la nature, nous ne pourrions plus eſtimer la durée des choſes, parce que nous n'aurions plus de régle & de meſure fixe avec qui nous puſſions comparer leur temps ou leur durée. Mais les choſes auroient encore réellement une durée ou un temps, qui ſeroit leur correſpondance au mouvement poſſible ; correſpondance que Dieu connoîtroit indéfectiblement, en eſtimant les diverſes révolutions qui auroient pu ſe faire pendant cette inertie de la nature.

I°. La durée éternelle de Dieu, durée qui n'eſt point conſtituée ou meſurée par aucune variation intrinſéque & ſucceſſive dans cette nature adorable, durée qui n'eſt autre choſe que l'immuable eſſence de cette nature divine toujours ſubſiſtante & toujours la même, conſtitue *l'éternité* de Dieu ; éternité par laquelle Dieu correſpond immuablement à tous les temps exiſtants & poſſibles, & excéde ou dépaſſe tous les temps exiſtants & poſſibles.

II°. Quelque immenſe que l'on conçoive le temps, on le conçoit toujours fini, toujours capable d'une augmentation inépuiſable. Un temps éternel répugne ; parce qu'il répugne qu'il y ait un mouvement éternel, par la même raiſon qui démontre la répugnance ou l'impoſſibilité d'un monde éternel, ou d'une créature éternelle. (258.) L'impoſſibilité d'une créature éternelle, entraîne l'impoſſibilité d'un temps éternel, ou d'une durée éternellement ſucceſſive dans cette créature.

III°. L'ame humaine, deſtinée à exiſter éternellement, ou à ne jamais ceſſer d'exiſter, n'aura jamais exiſté un temps infini, ou un nombre infini d'années ou de ſiécles ; & quelque durée future qu'on lui aſſigne par la penſée, on conçoit toujours que cette durée paſſée ſera encore finie, & ſera éternellement finie ; parce qu'elle pourra toujours être exprimée par des nombres finis.

## *Jugement d'Analogie.*

59. Un Jugement eſt un acte de l'eſprit qui affirme ou qui nie l'identité de deux choſes, ou l'identité de l'objet de deux idées. Nos jugements ſur les différentes choſes ſoumiſes à nos connoiſſances, ont pour objet ou les propriétés *néceſſaires & eſſentielles* qu'elles ont toujours & qui en ſont inſéparables ; ou les propriétés *accidentelles & variables* qu'elles peuvent avoir ou ne pas avoir, qu'elles ont en un lieu & en un temps, & qu'elles n'ont pas en un autre ; ou les propriétés *conſtantes & invariables* qu'elles ont toujours & par tout, ſans qu'elles paroiſſent être de leur eſſence.

I°. Un jugement général ſur *les propriétés néceſſaires & eſſentielles* des choſes, ne dépend que de l'idée même de l'eſpèce. Je juge que tous les triangles ont trois angles, parce que l'idée généraliſée du triangle emporte ou renferme eſſentiellement trois angles. Je juge que tout homme eſt un compoſé de corps & d'ame, parce que l'idée généraliſée de l'homme, includ & renferme eſſentiellement une ame & un corps unis.

II°. Un Jugement général ſur *les propriétés accidentelles & variables* des choſes, dépend de l'obſervation de tous les individus, ſans en excepter aucun. Je ne puis juger de la figure, des talents, des vertus, de tous les Citoyens d'une Ville, qu'après les avoir tous obſervés & connus en détail. C'eſt ce qu'on appelle le raiſonnement par *induction*.

III°. Un jugement général ſur *les propriétés conſtantes & invariables* des choſes, eſt fondé ſur des expériences & des obſervations réitérées, faites ſur quelques portions d'une eſpèce de choſes. Je juge que toute la maſſe de l'air eſt peſante & élaſtique, parce que les portions de cette maſſe d'air, qui ont été ſoumiſes aux expériences & aux obſervations, en France, en Italie, en Angleterre, en Aſie, en Affrique, en Amérique, ont été trouvées élaſtiques & peſantes. Je juge

de même que toute la lumière contient toujours ſept couleurs primitives ; qu'elle ſe réfléchit par-tout ſous un angle de réfléxion égal à l'angle d'incidence ; parce que toutes les obſervations faites en différentes contrées ſur différentes portions de la lumière, nous ont découvert ces propriétés de la lumiere. Ce jugement eſt ce qu'on appelle un *Jugement d'analogie*, dans lequel on juge du tout par la partie, & ſur lequel eſt fondée preſque toute la Phyſique.

Après avoir conſidéré la Métaphyſique abſtractivement en elle-même & dans ſes notions générales, il nous reſte à ſuivre cette même Métaphyſique dans des objets particuliers & déterminés, où ſa lumiére devient d'une utitilé plus ſolide & plus ſatisfaiſante.

# ÉLÉMENTS DE MÉTAPHYSIQUE

## SACRÉE ET PROFANE:

## OU

## THÉORIE DES ETRES INSENSIBLES.

## SECOND TRAITÉ.

### LA CERTITUDE HUMAINE.

50. PLACÉ dans un point de l'Univers, l'Être intelligent ne ſe ſent point ſimplement deſtiné à y végéter. A peine échappé des nuages de l'enfance, s'il a reçu en partage une ame grande & ſublime, il brûle d'un deſir ardent de s'inſtruire, & d'étendre ſes connoiſſances ſur le brillant ſpectacle de la Nature qui l'environne & qui l'enchante. L'amour des connoiſſances devient pour lui une paſſion également douce & puiſſante.

En entrant dans la carrière philoſophique, il doit commencer, ou par ſonder ou par établir les fondements de la certitude humaine. L'édifice ne préſente rien d'aſſuré, ſi l'on peut en ſoupçonner les fondements ruineux.

### I°. NATURE DE LA CERTITUDE.

61. LA *certitude* peut être enviſagée, ou dans ſon objet, ou dans ſon motif, ou dans ſon ſujet. La certitude *de l'objet*, eſt l'immutabilité ou abſolue ou hypothétique de la choſe que l'on connoît. La certitude *du motif*, eſt la force & le poids des raiſons irréfragables qui entraînent l'eſprit, & qui lui raviſſent ſon ſuffrage & ſon adhéſion. La certitude *du ſujet*, eſt l'adhéſion ferme & inébranlable de l'eſprit à une vérité ſûre & démontrée.

### II°. DIVISION DE LA CERTITUDE.

62. La certitude d'un jugement ſe diviſe en certitude métaphyſique, en certitude phyſique, en certitude morale. Un jugement eſt certain d'une certitude *métaphyſique*, quand ſon objet a une immutabilité à laquelle il eſt impoſſible qu'un miracle même déroge. Un juge-

ment eſt certain d'une certitude *phyſique*, quand ſon objet ne peut être autrement ſans miracle. Un jugement eſt certain d'une certitude *morale*, quand il eſt très difficile que ſon objet ne ſoit pas tel qu'on le juge, quoique abſolument cela puiſſe arriver ſans un miracle. Il eſt certain d'une certitude métaphyſique, que le triangle a trois angles & trois côtés. Il eſt certain d'une certitude phyſique, que le Soleil ne ſuſpendra point aujourd'hui ſa courſe, comme il fit au temps de Joſué. Il eſt certain d'une certitude morale, qu'une mere irritée contre ſon fils unique, ſe laiſſera enfin fléchir en ſa faveur. La certitude métaphyſique eſt fondée ſur l'évidence ou intrinſéque ou extrinſéque. La certitude phyſique eſt fondée ſur l'ordre conſtant de la nature, qui ne peut être changé que par l'Auteur même de la nature. La certitude morale eſt fondée ſur les mœurs, dont on connoît la marche & l'influence. La certitude morale, telle que nous venons de la dépeindre, n'eſt, à proprement parler, qu'une grande vraiſemblance qui n'exclud pas abſolument le doute; mais comme elle eſt ſuſceptible de plus & de moins, nous démontrerons ailleurs que cette certitude fondée ſur les mœurs connues, peut s'élever à un tel dégré de force, peut-être revêtue de telles circonſtances, qu'elle aſſure inébranlablement l'eſprit, & qu'elle en banniſſe le doute auſſi efficacement que la certitude métaphyſique.

### III°. *Sources de la Certitude.*

63. Toutes les connoiſſances humaines ont pour fondement & pour ſource, ou le ſentiment intime, ou les idées, ou les ſenſations, ou le témoignage des Hommes. Le *Sentiment intime* nous inſtruit des choſes qui ſe paſſent dans notre ame, & qui l'affectent ſenſiblement. Les *Idées* nous dévoilent la vérité des principes, la dépendance des conſéquences, les eſſences & les rapports des choſes. Les *Senſations* nous inſtruiſent de l'exiſtence & de l'ordre des Êtres ſenſibles. Le *Témoignage des hommes* nous donne en ſpectacle les événements célébres, dont l'éloignement des temps & des lieux ne nous a pas permis d'être témoins. De ces quatre ſources naiſſent toutes les connoiſſances qui enrichiſſent notre eſprit. Chacun de ces objets mérite un développement particulier.

## SECTION PREMIÉRE.

### *Témoignage du Sentiment intime.*

64. Le *Sentiment intime* eſt cette voix intérieure de la nature, qui apprend à la ſubſtance penſante & ſenſible la maniere dont elle eſt affectée. C'eſt ce jugement expérimental de l'ame, qui l'inſtruit des différentes affections qu'elle reſſent. Par exemple, ſi j'éprouve un ſentiment de plaiſir ou de douleur, & qu'on me demande ſur quoi fondé, j'aſſure que j'ai réellement de la joie ou de la douleur: je réponds que ma certitude vient *de ce que je le ſens*. Voilà le ſentiment intime. Sur quoi il faut obſerver:

I°. Que le témoignage du ſentiment intime, n'a pour objet que la ſenſation intérieure & mentale; & qu'il ne s'étend point à la ſenſation extérieure & organique. Par exemple, ſi j'éprouve une

ſenſation de brûlure que je rapporte à ma main ; je ſuis bien aſſuré par le ſentiment intime, que je ſouffre une ſenſation déſagréable, que j'appelle *brûlure* : mais il ne me conſte point par le ſentiment intime qu'il y ait dans ma main une brûlure matérielle, dont l'action du feu ſoit la cauſe ou l'occaſion ; puiſque je peux éprouver en moi cette ſenſation, ſans que le feu faſſe aucune impreſſion ſur ma main.

II°. Que le ſentiment intime ne nous inſtruit pas de tout ce qui ſe paſſe dans notre ame, mais uniquement des images & des affections qui ſont ſenſibles à notre ame. La grace ſanctifiante, la tache du péché, les habitudes infuſes, ne ſont point l'objet du ſentiment intime ; parce qu'elles n'ont rien de ſenſible.

## PROPOSITION.

65. *Le ſentiment intime donne une certitude infaillible de ſon objet ; ou eſt infailliblement connexe avec l'exiſtence de ſon objet.*

*DEMONSTRATION.* L'objet du ſentiment intime, eſt pour moi ce que je ſens dans mon ame : or ce que je ſens dans mon ame, exiſte évidemment dans mon ame. Car ce qui n'exiſte pas, ne peut pas être ſenti ; ce qui n'exiſte pas en mon ame, ne peut pas être ſenti en mon ame : donc ce que je ſens en mon ame, exiſte évidemment dans mon ame : donc le ſentiment intime eſt évidemment connexe avec l'exiſtence de ſon objet. C. Q. F. D.

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

66. *OBJECTION* I. Mon exiſtence, mes penſées, mes ſenſations, ma joie ou ma douleur, ſont l'objet du ſentiment intime : or tous ces objets peuvent abſolument ne pas exiſter : donc le ſentiment intime m'apprend l'exiſtence de pluſieurs objets qui peuvent ne pas exiſter, & ſur l'exiſtence deſquels je puis par-là même me tromper.

*RÉPONSE.* Mon exiſtence, mes penſées, mes ſenſations, ſont à la vérité des êtres contingents, qui peuvent abſolument être ou ne pas être : mais quand je les ſens, quand ils ſont l'objet de mon ſentiment intime, l'exiſtence de ces objets eſt néceſſaire ; non d'une néceſſité abſolue, mais d'une néceſſité hypothétique : je ne puis donc me tromper dans le jugement que j'en porte.

67. *OBJECTION* II. Il y a eu deux Fous ſinguliers dans les Provinces méridionales de la France : l'un ſe croyoit mort, l'autre ſe croyoit un poiſſon de mer, un Ton. Sur quoi je raiſonne ainſi : ces deux Fous avoient le ſentiment intime, l'un de ſon état de mort, l'autre de ſon état de poiſſon, & ils ſe trompoient tous les deux : donc le ſentiment intime ne donne pas toujours une certitude infaillible de ſon objet.

*RÉPONSE.* I°. le Fou qui ſe croyoit mort, n'avoit point aſſurément un ſentiment intime de ſa mort ; il avoit au contraire un ſentiment intime de ſa vie, qu'il plaçoit follement dans une région ou parmi une nation de morts. Il ſentoit qu'il étoit vivant : voilà l'objet du ſentiment intime. Mais abuſé par les délires de ſon imagination, il ſe perſuadoit qu'il vivoit dans des tombeaux, ſéparé du commerce des vivants, enveloppé de draps funébres, entouré d'om-

bres & de cadavres ; perſuaſions qui ne ſont point fondées ſur le ſentiment intime. II°. Le Fou qui ſe croyoit un poiſſon de mer, Ton, avoit auſſi le ſentiment intime de ſon exiſtence ; & dans ſon délire il ſe figuroit ſon exiſtence comme ſemblable à l'exiſtence du poiſſon, qui lui avoit frappé l'imagination. Son exiſtence ; voilà l'objet du ſentiment intime, ſur lequel objet il ne ſe trompoit point. La reſſemblance de ſon exiſtence & de ſa nature, avec l'exiſtence & la nature des Tons ; voilà un objet totalement étranger au ſentiment intime & au jugement expérimental de l'ame : c'eſt l'objet d'un jugement ſpéculatif qui n'étoit fondé ſur aucun motif, & ſur lequel uniquement ſe trompoit ce Fou.

## SECTION SECONDE.

### *Témoignage des Idées.*

#### I°. Nature des Idees

68. L'Idée eſt l'image ſpirituelle d'un objet dans notre eſprit. L'objet de l'idée, c'eſt la choſe repréſentée : l'idée même, c'eſt l'acte repréſentant.

I°. Il eſt conſtant que les idées ſont des images, que nous avons & que nous conſervons dans notre eſprit. Car ſi j'ai conçu le plan d'une machine ou d'un édifice d'un goût nouveau, que j'aie donné à exécuter à un Artiſte ou à un Architecte ; l'ouvrage fini, pour ſçavoir s'il eſt bien exécuté ſelon l'idée que j'en ai donnée, j'examine s'il eſt conforme ou non conforme au modéle original que le ſentiment intime me montre exiſtant dans mon eſprit. De même, en genre de goût & de mœurs, nos jugements ſont toujours dirigés par des images préexiſtantes de la perfection qui convient aux choſes dont nous jugeons. Je juge que telle action eſt honnête ou déshonnête, juſte ou injuſte, noble ou ignoble ; parce que je la vois conforme ou non conforme à l'idée exemplaire d'honnêteté, de juſtice, de nobleſſe, que je ſens empreinte dans mon eſprit. Je juge que tel édifice eſt plus ou moins régulier, que telle ode eſt plus ou moins harmonieuſe, que telle tragédie eſt plus ou moins touchante, que tel diſcours eſt plus ou moins éloquent ; parce que je les trouve plus ou moins conformes aux idées exemplaires de proportion, d'harmonie, de pitié, d'éloquence, auxquelles je les compare. On juge quelquefois néceſſairement mal en certains genres, ou parce qu'on n'a pas des idées exemplaires qui ſervent de terme de comparaiſon, ou parce qu'on s'en eſt formé de défectueuſes.

II°. L'Idée eſt une image ſpirituelle. Car l'idée étant une modification d'une ſubſtance ſpirituelle, il eſt évident qu'elle ne peut être que ſpirituelle. Nous ſentons qu'il ſeroit abſurde de demander quelle longueur, quelle couleur, quelle figure a une penſée. L'idée peut repréſenter une ſubſtance étendue & figurée, ſans être figurée & étendue en elle-même ; comme un tableau peut repréſenter un objet vivant & paſſionné, ſans avoir en lui-même ni vie ni paſſion.

69. *Corollaire. Le Rien, le Chimérique, ne peuvent être l'objet d'une idée* : parce que le rien & le chimérique n'ont aucunes propriétés, aucuns linéaments matériels ou ſpirituels, qui puiſſent être peints & retracés. Le rien, le chimérique, le vice, ſe conçoivent par leur oppoſé

opposé. Quand nous concevons les ténébres, nous ne concevons que l'exclusion de la lumière, ou la lumière absente : quand nous concevons le vice, nous ne concevons que l'absence ou l'exclusion de la vertu : l'idée de l'avarice a pour objet la générosité, qu'on ne trouve point où elle devroit être. Il suit de ces principes, que *tout ce qui est l'objet d'une idée, est un objet réel, existant ou possible.*

## IIº. *VÉRITÉ DES IDÉES.*

7º. Toute idée est essentiellement conforme à son objet : puisque toute idée est essentiellement conforme, d'une conformité de représentation, à ce qu'elle représente, & que ce qu'elle représente est son objet. Toute idée est donc essentiellement vraie ; puisque la vérité de l'idée, n'est que la conformité de l'idée avec son objet. On donne assez souvent aux idées différentes dénominations, qu'il est à propos de remarquer, pour en fixer le sens.

## IIIº. *DIVISION DES IDÉES.*

Iº. Les idées par rapport à l'objet qu'elles retracent, peuvent se diviser en idées essentielles, & en idées accidentelles. L'idée *essentielle* d'une chose, exprime une propriété essentielle à la chose représentée : telle est l'idée qui représente l'homme comme capable de raisonner. L'idée *accidentelle* d'une chose, exprime une propriété accidentelle à la chose représentée : telle est l'idée qui me représente un homme comme riche ou comme vertueux, qui représente une planette comme actuellement en mouvement. Quand je me représente une planette en mouvement, ce mouvement de la planette, ce passage successif d'un point A à un autre point B d'Occident en Orient, est évidemment quelque chose d'accidentel à la planette. Ce mouvement que je me représente dans la planette, n'est pas simplement le mouvement possible : puisque je ne me représente pas simplement la planette, comme pouvant passer du point A au point B ; mais que je me la représente comme passant actuellement du premier point au second.

IIº. L'idée d'une chose est ou *inclusive*, ou *exclusive*, ou *précisive*, ou tout cela à la fois. L'idée d'un triangle *includ* trois angles & trois côtés ; *exclud* un quatrième angle & un quatrième côté ; *precsinde* de la grandeur des angles & des côtés. De même l'idée d'un homme *includ* l'union d'un corps organisé, & d'une ame spirituelle ; *exclud* la nature de l'automate & de la brute ; *precsinde* ou ne dit rien des talents, des vertus, de toutes les qualités & propriétés accidentelles à l'homme.

IIIº. L'idée d'une chose est ou explicite, ou implicite. L'idée *explicite* d'une chose, exprime clairement & nettement cette chose, tous ses propres traits & par ses propres linéaments intelligibles. L'idée *implicite* d'une chose, exprime non la chose même, mais simplement quelque rapport ou quelque relation avec cette chose. Par exemple, l'idée d'une loi naturelle obligatoire, exprime *explicitement* l'obligation qu'impose cette loi naturelle ; & *implicitement*, l'existence d'un Être suprême, d'un Légiflateur éternel, sans lequel cette loi naturelle ne peut être obligatoire. De même l'idée d'un Être éternel & infini, exprime *explicitement* la nature de cet Être éternel & infini ; & *implicitement*, son infinie sagesse, son infinie bonté, son

infinie juſtice, ſon abſolue indépendance, ſa toute puiſſance illimitée & inépuiſable; ſans leſquelles il ne peut être ni éternel dans ſon exiſtence, ni infini dans ſes perfections.

## IV°. *Origine des Idées.*

72. Comment ſe forment en nous nos idées? Quelle en eſt la cauſe & la ſource? problême intéreſſant, mais qu'il n'eſt pas ſi facile de réſoudre. Comme la plus grande partie de nos idées nous vient à l'occaſion des ſens, la ſolution de ce problême eſt une dépendance de la théorie des ſenſations; & c'eſt pour cela que nous nous réſervons à traiter cette matière dans la ſection ſuivante. (94.) Mais quelle que ſoit la ſource & l'origine de nos idées, la certitude qu'elles donnent, en eſt totalement indépendante.

## IV°. *Queſtion ſur les Idées.*

73. On demande ſi on doit affirmer d'une choſe, tout ce qui eſt renfermé dans l'idée de cette choſe? Avant de donner une réponſe définitive, il eſt néceſſaire de commencer par un développement qui mette bien au fait de la queſtion.

I°. Je ſuppoſe que j'aie dans mon eſprit l'idée *d'un homme* d'une taille giganteſque, d'une ſageſſe ſupérieure, d'une force ſans égale, d'une probité à toute épreuve; & je cherche dans l'idée de cet homme, ce qui le conſtitue eſſentiellement *homme*. De cette idée je fais diſparoître par la penſée, & la taille giganteſque, & la force, & la ſageſſe, & l'équité, que je me repréſentois dans cet homme; & je conçois que dépouillé de toutes ces qualités, il ſera encore homme. De cette idée j'efface par la penſée, ou le corps ou l'ame; la capacité d'avoir des ſenſations ou des raiſonnements: & je conçois que ſi j'ôte une ſeule de ces choſes, il n'y aura plus d'homme. Je conclus donc, ſur le témoignage de mon idée, que s'il exiſte un homme, il aura néceſſairement un corps & une ame; qu'il ſera néceſſairement capable de ſenſations & de raiſonnements: parce que tout cela eſt eſſentiellement renfermé dans l'idée de l'homme. Mais je ne conclus pas ſur le témoignage de mon idée, que s'il exiſte un homme, il ait une taille de nain ou de géant; qu'il ſoit vicieux ou vertueux, ignorant ou éclairé, parce que rien de tout cela n'eſt eſſentiellement renfermé dans l'idée de l'homme.

II°. Je ſuppoſe de même que j'aie l'idée *d'une ſubſtance étendue*, dure, peſante, ronde, livrée au mouvement ou au repos; & je cherche dans l'idée de cette ſubſtance, ce qui la conſtitue *matière*. Par la penſée j'efface de cette idée, ou la dureté, ou la rondeur, ou la peſanteur, ou le mouvement, ou le repos, ou tout cela à la fois; & je conçois que la ſubſtance repréſentée, ne ceſſe point pour cela d'être matière. De l'idée de cette ſubſtance, je bannis encore l'étendue, & toute étendue propre & réelle; & je conçois que s'il n'y a abſolument plus d'étendue, il n'y aura plus de matière. Je conclus donc, ſur le témoignage de mon idée, que l'étendue eſt une propriété inſéparable de la matière; que s'il exiſte une matière, elle a néceſſairement de l'étendue; parce que l'étendue entre eſſentiellement dans l'idée de la matière. Mais je ne conclus pas, que

s'il exiſte une matière, elle ſoit ou ronde, ou dure, ou peſante, ou en mouvement, ou en repos: parce que rien de tout cela n'eſt eſſentiellement renfermé dans l'idée de la matière.

II°. De même, pourquoi affirmé-je que *l'etendue matérielle* ne convient point à Dieu, à l'ame, à la penſée ? parce que dans l'idée qui me trace l'eſſence de Dieu, de l'ame, de la penſée, je vois néceſſairement renfermée l'abſence & l'excluſion de l'étendue matérielle. Pourquoi au contraire n'exclus-je pas de l'*ame humaine*, la vertu ou le vice, les lumières ou l'ignorance ? Parce que l'idée de l'ame humaine ne renferme point néceſſairement, & n'exclud point néceſſairement, la vertu ou le vice, les lumières ou l'ignorance ; & que par conſéquent je ne puis rien affirmer en ce genre par le ſeul motif de l'idée.

IV°. Après ce développement, nous allons donner les preuves démonſtratives qui établiſſent la propoſition ſuivante, que nous regardons comme le premier principe de toutes les ſciences. On appelle *premier principe* de connoiſſance, celui qui prouve tous les autres, & qui n'eſt prouvé par aucun autre.

## PROPOSITION FONDAMENTALE.

74 *On doit affirmer d'une choſe, tout ce qui eſt eſſentiellement renfermé dans l'idée de cette choſe : On doit nier d'une choſe, tout ce qui eſt eſſentiellement exclus de l'idée de cette choſe.*

1ère. DÉMONSTRATION. La vérité de cette propoſition eſt ſûre & inconteſtable, ſi cette propoſition eſt le premier principe de toutes les ſciences : or telle eſt cette propoſition ; & je le démontre. Cette propoſition eſt le premier principe de toutes les ſciences, ſi la vérité de cette propoſition demeurant inébranlable, toutes les démonſtrations conſervent leur force ; ſi la vérité de cette propoſition étant ébranlée ou ſuſpectée, toutes les démonſtrations tombent & s'écroulent : or telle eſt la vérité de cette propoſition. Car la certitude de toute démonſtration a pour baſe & pour fondement, la connexion qui ſe trouve entre l'idée de la choſe & la nature de la choſe. D'où ſçais-je, par exemple, que deux choſes identifiées avec une troiſième, ou égales à une troiſième, ſont identifiées ou égales entr'elles ; ſi ce n'eſt parce que dans l'idée d'identité ou d'égalité de deux choſes avec une troiſième, eſt néceſſairement renfermée l'identité ou l'égalité entr'elles ? D'où ſçais-je que le tout eſt plus grand que ſa partie, ſi ce n'eſt parce que l'idée d'un tout includ néceſſairement un excès ſur ſa partie ? D'où ſçais-je qu'il eſt impoſſible que la même choſe ſoit & ne ſoit pas en même temps, ſi ce n'eſt parce que l'idée de l'être exclud eſſentiellement ſon non-être. Donc en adoptant tous ces principes, nous ſuppoſons toujours néceſſairement comme une vérité ſûre, que tout ce qui eſt eſſentiellement renfermé dans l'idée d'une choſe, convient néceſſairement à cette choſe. C. Q. F. D.

*REMARQUE I.* Cette propoſition étant le premier principe de toutes les ſciences, elle ne peut être prouvée directement par aucune autre vérité plus générale & plus lumineuſe : mais elle peut être prouvée indirectement, en montrant qu'abattre cette vérité, c'eſt abattre tous les principes. Dans la démonſtration donnée, nous ne

prouvons nous-mêmes ce cette proposition ; mais nous montrons à tout homme de toutes les vérités, relativement à cette vérité particulière.

REMARQUE I. Nous avons vu que les choſes en elles-mêmes, ou hors de nous, ne ſont point dans nos idées & dans leurs images. Par exemple, ce ne ſont point en France les propriétés d'un cercle ou d'un triangle que je connois en Angleterre : je ne puis les voir, & les connoître, ces propriétés, que dans les idées que je m'en forme. Donc la vérité n'est en aucune manière la conformité de nos idées avec les choſes, comme ſuppoſe que la nature des choſes est exactement exprimée dans les idées qu'on en a.

REMARQUE II. Si je vous demande à vous, qui doutez de la vérité de la proposition que nous donnons pour un principe inconteſtable, la preuve de votre raiſonnement, ou ſi l'on ne peut pas même raiſonner avec vous ? Si vous dites qu'on puiſſe faire un raiſonnement, il faut que cela ſoit, & on ne raiſonne point avec un homme qui ne veut pas même raiſonner. Si vous accordez qu'on peut faire un raiſonnement, donc vous ſuppoſez la vérité & la certitude des idées. Car d'où tirez-vous, & ſur quoi fondez-vous, la force & la certitude de votre conſéquence ? D'où ſçavez-vous, en faiſant un raiſonnement, que votre raiſonnement eſt juſte & concluant ? Vous ne le ſçavez, que parce que votre eſprit voit infailliblement que votre conſéquence eſt bien renfermée dans les prémiſſes, & bien déduite des prémiſſes. Donc vous ſuppoſez eſſentiellement dans les prémiſſes, ce que votre eſprit voit clairement & évidemment renfermé dans les prémiſſes : Donc vous ſuppoſez que l'objet des prémiſſes contient eſſentiellement ce que votre eſprit voit évidemment & eſſentiellement contenu dans l'objet des prémiſſes. Donc ſi vous accordez qu'on puiſſe faire un raiſonnement, vous avouez par là même que votre eſprit n'eſt point un miroir trompeur, qui repréſente dans un objet ce qui n'eſt point dans un objet : Donc vous avouez que les idées ne ſont point trompeuſes ; & que l'on doit affirmer des choſes, ce que les idées repréſentent eſſentiellement contenu dans la nature des choſes. C. Q F. D.

IIIème. DÉMONSTRATION. Toutes les démonſtrations mathématiques ſont fondées ſur le témoignage des idées. Car les Mathématiciens affirment des choſes, & tout ce qu'ils voyent, & uniquement ce qu'ils voyent, eſſentiellement contenu dans l'idée des choſes. Donc les Mathématiciens ſuppoſent dans leurs démonſtrations, qu'il faut affirmer des choſes, ce que l'eſprit voit eſſentiellement contenu dans l'idée des choſes. Or aucun homme ſenſé ne révoque en doute les démonſtrations mathématiques : donc aucun homme ſenſé ne doit révoquer en doute le principe ſur lequel ſont fondées toutes les démonſtrations mathématiques, lequel principe eſt préciſément la propoſition fondamentale que nous avions à développer & à établir. C. Q. F. D.

## *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

75. *OBJECTION I.* La vérité des choſes ne dépend point de nos idées : Donc nous ne devons point conclure de nos idées à la vérité des choſes.

*RÉPONSE.* La vérité des choſes ne dépend point de nos idées, quant à ſon exiſtence ; mais elle dépend de nos idées, quant à ſa manifeſtation. Il eſt vrai indépendamment de nos idées, que les triangles ſemblables ont leurs côtés homologues ou correſpondants, proportionnels ; mais cette proportion des côtés homologues ou correſpondants, ne nous eſt indubitablement manifeſtée que par le témoignage infaillible de nos idées.

76. *OBJECTION II.* L'entendement divin eſt toujours infaillible, parce qu'il eſt toujours infini : Donc par la raiſon contraire, l'entendement ou l'eſprit humain eſt toujours faillible, parce qu'il eſt toujours fini.

*RÉPONSE.* Tout être fini renferme & des perfections qui conſtituent ſon être, & des imperfections ( ou des négations d'ultérieure perfection ) qui bornent & qui circonſcrivent ſon être. Si notre eſprit avoit une intellectivité infinie, en vertu de cette infinie intellectivité, il atteindroit & embraſſeroit toute vérité : il ſeroit infaillible en tout comme Dieu. Si notre eſprit n'avoit aucune intellectivité ( ou s'il avoit la négation de toute intellectivité ), il ne pourroit connoître aucune vérité : il ſeroit ſemblable en ce genre à la pure matière, à un bloc de marbre. Notre eſprit tient une eſpèce de milieu entre ces deux extrêmes : il a en genre d'intellectivité, & des perfections qui le rendent capable de connoître infailliblement certaines vérités, & des imperfections qui le mettent hors d'état d'atteindre certaines autres vérités, placées au-delà de ſa ſphére. Les bornes & les imperfections de l'eſprit humain, ne détruiſent donc pas abſolument ſon infaillibilité en certain genre. Placé, pour ainſi dire, entre deux abyſmes, entre l'infinie intelligence & le défaut de toute intelligence, que l'eſprit humain, en contemplant ſes perfections & ſes imperfections, apprenne *à être ſage avec ſobriété*, ſelon le conſeil du grand Apôtre (*) : qu'il s'efforce de s'enrichir de connoiſſances utiles & proportionnées à ſon intelligence, pour ne point rendre vains les dons qu'il tient du Créateur ; mais qu'il ſe garde ſagement de porter des regards trop audacieux ſur des vérités d'un ordre ſupérieur, qu'il a plu à Dieu de lui cacher, s'il ne veut pas s'égarer & ſe perdre dans des abyſmes inacceſſibles ! Qu'il n'oublie jamais que *la Science finit, où la Foi commence.*

77. *OBJECTION III.* Dieu peut produire un homme qui ſe trompe toujours, & qui penſe ne jamais ſe tromper : & quelle preuve puis-je avoir que je ne ſuis pas cet homme ? Un inſenſé, livré à une folie permanente, eſt toujours dans l'erreur ; & peut-être ſe croit-il le ſeul ſage.

*RÉPONSE.* I°. Ce n'eſt pas circonſcrire & borner la toute-puiſſance divine, que d'aſſurer qu'elle ne peut rien faire qui ſoit indigne de ſa ſageſſe. La toute-puiſſance de Dieu ne peut rien faire, qui n'ait une fin ſage & honnête : Or quelle fin ſage & honnête pourroit avoir le Créateur, en créant & en produiſant immédiatement par lui-même un homme, pour le livrer conſtamment & invinciblement à l'erreur ? II°. L'état d'un homme livré à une folie perma-

(*) Non plus ſapere quàm oportet ſapere, ſed ſapere ad ſobrietatem. *Rom.* 12.

nente, n'eſt point un état qui vienne immédiatement & directement de Dieu ; ou que Dieu ait eu immédiatement intention de produire. Cet état, qui naît d'un dérangement accidentel dans les organes de cet homme, eſt occaſionné par les cauſes ſecondes, que Dieu n'eſt pas obligé de changer & d'interrompre miraculeuſement pour conſerver l'uſage de la raiſon à tel homme en particulier. III°. Quel que ſoit l'état des choſes dans une cervelle livrée à une folie ou à une illuſion permanente, il ne s'enſuit pas que je puiſſe me ſoupçonner dans ce même état, lorſque j'ai le ſentiment intime de ma réfléxion & de ma raiſon ; lorſque j'ai le ſentiment intime de l'évidence des choſes, de cette évidence ſoutenue & inébranlable, que la raiſon obſerve & avoue, & qui ne laiſſe aucun doute dans l'eſprit. ( 39 )

78. *Objection IV.* Un homme ſéduit par un paralogiſme, ( c'eſt-à-dire, par un faux raiſonnement qui paroit concluant & qui ne l'eſt pas, ) croit avoir l'évidence ; & cependant il ſe trompe : Donc le ſentiment intime de l'évidence, n'eſt pas toujours évidemment connexe avec la vérité.

*Réponse.* L'évidence eſt comme la lumière, plus ou moins vive, plus ou moins ſenſible, plus ou moins efficace & puiſſante. L'évidence *ſimple & prochaine*, eſt comme une grande lumière, répandue ſur un objet prochain & bien ſenſible. L'évidence *éloignée & compliquée*, eſt comme une lumière foible & mêlée de nuages, répandue ſur un objet éloigné & confuſément peint à l'ame. Après cette explication ou cette comparaiſon, je dis :

I°. Qu'il n'y a jamais de paralogiſme, que lorſque dans une démonſtration compliquée, l'eſprit paſſant de conſéquence en conſéquence, aboutit enfin à une propoſition éloignée du principe, qu'il prend pour vraie & que je ſuppoſe être fauſſe.

II°. Que dans cette hypothèſe, l'homme peut bien être perſuadé de la vérité de ſa démonſtration ; mais que cette perſuaſion, toujours foible, toujours inquiéte, toujours mêlée de quelque crainte d'erreur, n'a point ce dégré de force & d'aſſurance, que donne une démonſtration ſimple & bien lumineuſe, qui exclud victorieuſement toute crainte d'erreur, & qui donne à l'eſprit une aſſurance conſtante & parfaite. C'eſt le ſentiment intime de cette dernière évidence, que nous aſſurons être toujours infailliblement connexe avec la vérité.

79. *Objection V.* La foi nous apprend que dans la Trinité, le Pere eſt identifié avec la Nature divine ; que le Fils eſt identifié avec la Nature divine ; que cependant le Pere n'eſt pas identifié avec le Fils. Donc il eſt faux que deux choſes identifiées avec une troiſième, ſoient identifiées entr'elles : donc un des principes fondamentaux de nos connoiſſances, eſt faux.

*Réponse.* Dans la Sainte-Trinité, le Pere eſt Dieu, ſans être tout ce qu'eſt la Nature divine : le Fils eſt Dieu, ſans être tout ce qu'eſt la Nature divine. La Nature divine eſt identifiée totalement avec les trois Perſonnes divines priſes enſemble : mais elle n'eſt pas identifiée totalement avec une ſeule Perſonne divine. Ce myſtére adorable n'a rien d'oppoſé à notre principe, dans lequel il s'agit toujours d'identité totale & complette de deux choſes avec une troiſième.

80. *OBJECTION VI.* Un même ſujet peut avoir en même temps l'*être* & le *non-être*; par exemple, un bloc de marbre a en même temps l'être de matérialité, & le non-être d'intellectivité : donc l'être & le non-être ne ſont pas toujours incompatibles ; ce qui détruit un de nos principes, ſçavoir, qu'*il eſt impoſſible que la même choſe ſoit & ne ſoit pas en même temps.*

*RÉPONSE.* Le même ſujet peut avoir en même temps l'être en un genre, & le non-être en un autre genre : ce qui eſt le caractére de tout être fini dans ſa nature. Mais un même ſujet ne peut pas avoir en même temps, & l'être & la négation du même être ; la matérialité & la négation de la matérialité ; l'intellectivité & la non-intellectivité : & c'eſt là l'unique ſens du principe dont il s'agit.

81. *OBJECTION VII.* L'idée d'une choſe matérielle & étendue, pour être conforme à ſon objet, doit être matérielle & étendue ; & telle eſt en effet l'idée d'un triangle, dans laquelle je vois clairement trois angles & trois côtés, diſtingués & ſéparés. Or une idée matérielle & étendue, peut-elle être une image ſpirituelle ? Il eſt donc faux que l'idée ſoit, comme on la définit, une image ſpirituelle d'un objet. (68)

*RÉPONSE.* L'idée d'une choſe matérielle & étendue eſt conforme à ſon objet, non d'une conformité de nature, mais d'une conformité de repréſentation. Les angles & les côtés d'un triangle ſont ſéparés réellement dans l'objet repréſenté, & non dans l'idée qui les repréſente. Pour que le tableau d'un guerrier ſemant l'épouvante & le carnage, ſoit conforme à ſon objet, il n'eſt pas néceſſaire que le tableau ait en ſoi la même nature que l'objet repréſenté ; qu'il ſoit en lui-même vivant & agiſſant, comme l'objet repréſenté : il ſuffit que ce tableau ait en ſoi des traits & des linéaments, capables d'exprimer l'action ou la paſſion qu'on veut peindre dans ſon objet. De même l'idée exprime fidellement ſon objet, ſans contenir, autrement qu'en repréſentation, les propriétés de ſon objet. Toujours ſpirituelle en ſa nature, elle repréſente les choſes matérielles, en exprimant leurs propriétés matérielles ; & les choſes ſpirituelles, en exprimant leurs propriétés ſpirituelles.

82. *OBJECTION VIII.* Voici des propoſitions qui ſont évidentes, & qui ne peuvent être évidentes ſans que l'on conçoive & que l'on connoiſſe leur ſujet : *le rien n'a aucune propriété réelle ; la chimére ne peut être connue en elle-même ; un Dieu injuſte ne peut exiſter ; le vice eſt odieux.* Or ces propoſitions ont pour ſujet le *rien*, la *chimére*, un *Dieu injuſte*, le *vice*. Donc l'on connoit le rien, la chimére, le vice, un Dieu injuſte ; ce qui eſt contraire aux principes que nous avons établis. (69)

*RÉPONSE.* Ces quatre propoſitions ſont évidentes, & on connoit leur ſujet ; mais quel eſt le ſujet de ces propoſitions ? C'eſt ce qu'il faut examiner. Ces propoſitions ont dans l'eſprit un ordre ou un arrangement, différent de celui qu'elles ont dans l'expreſſion ou dans les mots. Voici l'ordre naturel & analytique de ces propoſitions, telles qu'elles ſont dans l'eſprit. Une propriété réelle ne peut être la propriété du *rien*, ou de ce qui a la négation d'être. Une repréſentation ne peut pas être la repréſentation de la *chimére*. Un

Dieu ne peut pas exiſter *injuſte*, ou ayant l'injuſtice qu'il exclud. La vertu a une amabilité propre, qui n'eſt point dans le *vice*; c'eſt-à-dire, dans ce qui eſt ſon excluſion ou ſa négation. (69)

## SECTION TROISIÈME.

### *Témoignage des Sens.*

#### I°. Objet de ce Témoignage.

83. Le témoignage du *Sentiment intime* ne nous inſtruit que des affections intérieures & ſenſibles de notre ame. Le témoignage des *Idées* ne nous éclaire que ſur les propriétés eſſentielles des choſes, que nous découvrons par l'idée eſſentielle des choſes. Le témoignage des *Sens* nous ouvre un théâtre bien plus étendu & bien plus intéreſſant de connoiſſances à acquerir ſur les êtres ſenſibles. Leur exiſtence, leur ſituation, leur figure, leur proximité ou leur éloignement, leur fluidité ou leur ſolidité, leur legéreté ou leur peſanteur, leur mouvement ou leur repos, & telles autres qualités ſenſibles; rien de tout cela n'eſt dans notre ame; rien de tout cela n'eſt de leur eſſence; tout cela peut nous être dévoilé & manifeſté par le rapport des ſens; voilà l'objet du témoignage des ſens.

#### II°. Conditions de ce Témoignage.

84. Pour que les ſens nous donnent des connoiſſances ſûres & infaillibles ſur leur objet, il faut :

I°. *Que nos ſens ſoient ſains & en bon état.* Il nous conſte que nos ſens ſont ſains & en bon état, & par notre propre expérience, qui ne ſent aucun vice & aucun dérangement dans nos ſens; & par l'accord des jugements que nous portons d'après leur témoignage, avec les jugements des autres hommes avec qui nous vivons.

II°. *Que le témoignage de nos ſens ſoit conſtant & ſoutenu, & que la raiſon préſide à l'examen de leur témoignage.* Si le rapport de mes ſens aujourd'hui eſt différent de celui qu'ils me faiſoient hier; ſi le rapport du tact eſt démenti par celui de l'œil ou de l'oreille; ſi la legéreté & la frivolité m'empêchent de donner une attention mûre & réfléchie à certains rapports ou témoignages de mes ſens : Ces témoignages ſont ſuſpects. Quand ces rapports ſe contrediſent, on corrige l'un par les autres; celui qui eſt ſuſpect, par ceux qui ſont ſûrs & indubitables.

III°. *Que l'objet ſenſible ſoit aſſez préſent au ſens qu'il doit affecter, pour que l'impreſſion qu'il doit faire ſur lui, ſoit bien nette, bien marquée, bien caractériſée.* Une tour fort éloignée paroit ronde à mon œil, quoiqu'elle ſoit quarrée : l'œil plus voiſin recevra une impreſſion plus ſenſible & mieux caractériſée, & il n'aura plus de cauſe d'erreur. L'Optique & l'Aſtronomie nous apprendront comment & par quelles régles ſcientifiques, les ſens nous donnent des connoiſſances certaines ſur la grandeur & la figure & la diſtance de certains objets, immenſément éloignés de l'organe du ſens.

Ces conditions exigées & miſes en pratique, préviennent ou dé-

truiſent preſque toutes les objections frivoles, qu'on fait contre la certitude du témoignage des ſens.

### III°. Nature des Sens.

85. L'Auteur de la Nature nous a donné *cinq Sens*, ou cinq moyens d'appercevoir les objets matériels & ſenſibles qui nous environnent. Ces ſens ſont des organes dans notre corps, par le miniſtére deſquels notre ame apperçoit les choſes corporelles, s'étend en quelque ſorte juſques à elles, en ſent l'exiſtence & les propriétés, par les ſenſations qu'elle en reçoit.

### IV°. Division des Sensations.

86. La ſenſation eſt ou *extérieure* & dans l'organe matériel des ſens, ou *intérieure* & dans la ſubſtance même de l'ame.

I°. La ſenſation *extérieure & organique*, eſt une commotion ou une impreſſion faite dans les organes du corps animé. Telle eſt la ſenſation extérieure & organique de la *Viſion*; ou cette commotion & cette impreſſion faites dans les fibres de l'œil, par l'action de la lumière, qui leur imprime une agitation & un ébranlement différents, ſelon la nature des objets qui l'envoyent dans l'œil. Telle eſt la ſenſation extérieure & organique du *Goût*, ou cette commotion & cette impreſſion faites dans le palais de la bouche, par l'action des particules différentes, qui élancées du ſein des aliments broyés, pénétrent & ébranlent différemment les fibres & les canaux du palais. Telle eſt la ſenſation extérieure & organique de l'*Odorat*, ou cette commotion & cette impreſſion faites dans les fibres du nez, par l'action des différents corpuſcules, qui s'échappant par une émanation continuelle du corps odoriférant, viennent l'atteindre & le frapper. Telle eſt la ſenſation extérieure & organique de l'*Ouie*, ou cette commotion & cette impreſſion faites dans les fibres de l'oreille, par l'action de l'air, qui différemment agité par les vibrations du corps ſonore, frappe les touches de l'oreille avec différentes modifications. Telle eſt enfin la ſenſation extérieure & organique du *Tact*, ou cette commotion & cette impreſſion faites dans les fibres, par exemple, de la main, par l'action d'un corps qui les affecte différemment, ſelon qu'il eſt d'une nature ou d'une configuration plus ou moins réſiſtante. La ſenſation extérieure & organique eſt toute dans l'organe matériel : ce n'eſt qu'une modification diverſifiée du corps organiſé & animé.

II°. La ſenſation *intérieure & mentale*, eſt dans l'ame une modification ſpirituelle, relative aux qualités ſenſibles d'un corps dont elle lui annonce l'exiſtence & la préſence; ou ce qui revient à la même choſe, c'eſt la connoiſſance d'une qualité ſenſible, relative à un corps exiſtant & préſent. La ſenſation intérieure & mentale ne porte point, comme l'idée, la lumière ſur l'eſſence & la nature de ſon objet; elle ſe borne à en annoncer la préſence, & à en manifeſter quelques qualités ou propriétés ſenſibles.

### V°. Qualités sensibles des Corps.

87. Par un préjugé général, (longtemps adopté par l'aveugle

Péripatétiſme, & enfin abattu par la Philoſophie moderne) nous nous perſuadons fauſſement qu'il y a dans les corps qui nous environnent, des *qualités ſenſibles*, ſemblables aux ſenſations intérieures qu'éprouve notre ame en les appercevant. Par exemple, nous nous imaginons qu'il y a dans le feu une chaleur intrinſéque, ſemblable à la ſenſation de chaleur que nous éprouvons en palpant un charbon ardent : nous nous imaginons qu'il y a dans l'écarlate une couleur rouge, ſemblable à la ſenſation de rouge que nous avons en regardant cette eſpèce d'étoffe. Nous prouverons d'une manière ſolide & ſatisfaiſante, au commencement de notre Phyſique, qu'il n'y a dans la Nature ſenſible, que matière & mouvement ; qu'une matière homogéne & purement ſemblable, avec diverſes configurations dans ſes éléments, avec différents mouvements dans ſes molécules, ſuffit pour expliquer ce que nous entendons par l'amertume de l'abſynthe, la douceur du ſucre, les couleurs de la lumière, la chaleur du feu, & ainſi du reſte.

Cette erreur, dont nous avons été imbus depuis notre enfance, eſt née, non du témoignage des ſens ; mais d'une fauſſe conſéquence, tirée du témoignage des ſens. Nos ſens nous apprennent qu'il y a dans les différents corps, une propriété capable d'exciter en nous une ſenſation d'amertume, de douceur, de froid, de chaleur, de couleur gaie ou triſte, d'odeur agréable ou diſgracieuſe, de goût apétiſſant ou révoltant : ce qui eſt vrai. De là nous concluons que ces qualités des corps, que nous n'avons jamais ſenties ou apperçues en elles-mêmes, ſont quelque choſe de diſtingué de la matière, de la configuration de la matière, du mouvement de la matière : conſéquence fauſſe, qui doit être imputée, non à nos organes, qui ſentent & ne concluent pas ; mais à notre eſprit, qui par un jugement téméraire & mal fondé, tire d'un principe une conſéquence qui n'eſt point renfermée dans ce principe.

## VI°. CAUSE DES SENSATIONS.

88. NOUS prouverons ailleurs (330) que Dieu ſeul eſt la cauſe efficiente de tout mouvement, ſoit dans les corps animés, ſoit dans les corps inanimés. Mais quand même cette aſſertion ſeroit fauſſe ou douteuſe, voici des aſſertions qui en ſont indépendantes, & dont on ne peut révoquer en doute la certitude.

89. ASSERTION I. *La ſenſation extérieure & organique, a toujours pour cauſe ou pour occaſion, le choc d'un corps qui ébranle les organes du ſentiment.* L'ébranlement produit ou occaſionné dans les yeux, par les rayons de la lumière ; dans l'oreille, par les différentes vibrations de l'air ; dans les fibres du tact, par la diverſe réſiſtance des corps palpables ; voilà la ſenſation extérieure & organique. Cette ſenſation dit toujours relation à un autre corps qui la produiſe ou qui l'occaſionne : car l'expérience nous apprend que, *c'eſt une loi de la Nature, que dans les corps terreſtres, l'ébranlement ou le mouvement ne ſoit communiqué à un corps, que par le choc d'un autre corps.*

90. ASSERTION II. *La ſenſation intérieure & mentale, a toujours pour cauſe ou pour occaſion la ſenſation extérieure & organique, ou l'ébranlement des fibres de l'organe.* Par exemple, une étincelle élancée d'un tiſon ardent, ébranle les fibres de ma main ;

voilà la ſenſation extérieure & organique. A cet ébranlement des fibres de ma main, répond dans mon ame une ſenſation caractériſée que j'appelle ſenſation de brûlure ; voilà la ſenſation intérieure & mentale, qui dit toujours relation à un ébranlement dans un organe ou dans un de nos ſens. Car l'expérience nous apprend que, *c'eſt une loi de la Nature, que notre ame n'ait aucune ſenſation intérieure, ſans une ſenſation organique qui en ſoit la cauſe ou l'occaſion.*

91. ASSERTION III. *Ce n'eſt point la ſenſation organique, ou l'ébranlement de l'organe matériel, qui produit dans l'ame, comme cauſe efficiente, ou la ſenſation intérieure & ſpirituelle, ou l'idée & l'image qui ſouvent accompagnent cette ſenſation.* Par exemple, je rencontre en me promenant, un Fort conſtruit en poligone, dont je n'avois ni la ſenſation ni l'idée. La lumière réfléchie par le poligone, frappe mes yeux ; & fait naître en mon ame la ſenſation & l'idée de ce poligone. Quelle eſt la cauſe efficiente qui forme & produit en mon ame cette ſenſation & cette idée ? I°. Ce n'eſt point la lumière réfléchie : car la lumière réfléchie n'eſt qu'une matière en mouvement, où je ne conçois aucune vertu capable de produire une ſenſation & une idée ſpirituelles. II°. Ce n'eſt point l'organe de l'œil ébranlé par la lumière ; car l'organe de l'œil n'eſt qu'un amas de fibres infiniment délicates, qui par le nerf optique répondent au cerveau matériel. Or quelque mouvement que je conçoive & dans les fibres de l'œil, & dans le nerf optique, & dans le cerveau, ce n'eſt toujours qu'une matière aveugle en mouvement, en qui je ne conçois aucune priſe ſur une ſubſtance ſpirituelle ; que je conçois du moins évidemment incapable de graver & d'imprimer en mon ame des ſenſations & des images caractériſées, dont la production eſt infiniment au-deſſus de toutes mes lumières. III°. Ce n'eſt point la correſpondance & l'union de l'ame avec les organes du corps; car cette union de l'ame & du corps, ne dit évidemment que la *com-préſence* de l'une & de l'autre ſubſtance, avec une loi du Créateur qui a établi une dépendance mutuelle entre ces deux ſubſtances, enſorte que certaines opérations de l'ame dépendent du corps, & que certains mouvements du corps ſoient dépendants de l'ame. Cette union eſt la condition & l'occaſion de cette mutuelle dépendance ; mais il eſt évident que cette union, que cette modification qui unit l'ame au corps, priſe en elle-même, ſéparée de l'action du Créateur, ne contient & ne renferme en elle-même aucune vertu capable d'imprimer & de produire dans l'ame, ou la ſenſation, ou l'idée ſpirituelles.

92. ASSERTION IV. *Ce n'eſt point l'ame qui produit elle-même, comme cauſe efficiente, ſes ſenſations intérieures.* Car il nous conſte par le témoignage du ſentiment intime, que nos ſenſations étant pour le plus grand nombre douloureuſes & déſagréables, notre ame bien loin de les produire en ſoi, fait au contraire de vains efforts pour s'en garantir ou pour s'en délivrer : & que pour les ſenſations qui nous ſont agréables ou indifférentes, il n'eſt pas au pouvoir de notre ame de ſe les donner à volonté. En vain un aveugle, aidé de toute la théorie & de tous les raiſonnements d'un Newton, voudroit-il produire en ſoi la ſenſation ou l'dée de la lumière & des couleurs : tout ce qu'il pourra faire, après bien des raiſonnements & des réfléxions, ce ſera de ſe figurer encore la

couleur rouge, comme reſſemblante au ſon éclatant d'une trompette.

93. *RÉSULTAT général.* Il conſte par les principes que nous venons d'établir, que nos ſenſations intérieures, & les idées qui les accompagnent ſouvent, ne peuvent être produites en notre ame, ni par la matière qui ébranle l'organe, ni par l'organe qui eſt ébranlé, ni par l'ame qui en eſt affectée. Il reſte donc & il réſulte, que *les idées & les ſenſations ſpirituelles, ſoient occaſionnées par les organes, & produites par le Créateur; ou que Dieu en ſoit la cauſe, & que la ſenſation organique en ſoit ſimplement l'occaſion.*

## VII°. ORIGINE DES IDÉES.

94. NOUS ne voyons point les choſes en elles-mêmes; nous ne les voyons que dans leurs idées & leurs images: tous les Philoſophes ſont d'accord ſur ce point. Mais comment avons-nous les idées repréſentatives des choſes? Comment ſe forment ou ſe trouvent en notre ame, les tableaux ſpirituels qui nous expriment & nous font connoître les choſes? Voilà ſur quoi l'on diſpute. Nous allons expoſer & examiner les divers ſyſtêmes, pour nous attacher au plus probable

95. *SYSTÉME I. Les Idées innées.* Dans ce ſyſtême, l'Auteur de la Nature a formé & imprimé dans notre ame, en lui donnant l'exiſtence, toutes les idées & les images qu'elle peut avoir, ou qu'elle doit avoir. Mais ces idées & ces images ſont comme aſſoupies, juſqu'à ce que le développement des organes & l'impreſſion faite ſur les ſens, les réveillent & les mettent en jeu. Par exemple, avant que j'aye jamais vu un Éléphant & un Rhinoceros, j'ai dans mon ame l'image innée du Rhinoceros & de l'Éléphant: mais cette image ne me montre point ces animaux, & ne me les fait point connoître, parce qu'elle eſt encore aſſoupie & ſans action. Le corps du Rhinoceros ou de l'Éléphant devient-il préſent à ma vûe? La lumière qu'il réfléchit, imprime une image matérielle dans mon œil, repréſentative de cet animal. Cette image matérielle, par l'ébranlement donné aux fibres de l'air, réveille l'image ſpirituelle, exiſtante dans mon ame, & analogue à l'image organique; & cette image ou idée ſpirituelle, réveillée en mon ame, lui peint le Rhinoceros ou l'Éléphant.

Ce ſyſtême, fort accrédité autrefois, & preſque univerſellement abandonné aujourd'hui, paroit très-peu raiſonnable. Car, I°. Il ſuppoſe ou il entraîne bien de l'inutile: puiſqu'il ſuppoſe dans l'ame une infinité d'idées ou d'images qui ne doivent jamais être réveillées, qui ne doivent jamais être d'aucune utilité. II°. Il eſt ſujet aux mêmes inconveniens que le ſyſtême des ſenſations & des idées, formées & produites dans l'ame par les ſenſations organiques. L'image ou l'impreſſion organique, n'a aucune priſe ſur l'eſprit pour y former une ſenſation ou une image: (91) Comment & pourquoi auroit-elle priſe ſur l'eſprit pour y réveiller une image, pour y choiſir parmi mille millions d'images, celle qui lui eſt analogue & correſpondante?

96. *SYSTÉME II. Les Eſpèces impreſſes & expreſſes.* Dans ce ſyſtême péripatéticien, les objets extérieurs & ſenſibles élancent dans

nos ſens des eſpèces ou images d'eux-mêmes, qui s'impriment dans nos ſens : Par exemple, une roſe vûe ou ſentie, élance de ſon ſein, & imprime ou dans les fibres de mon nez, ou dans les fibres de mon œil, une image d'elle-même : voilà les *Eſpèces impreſſes*. Notre ame extrait de nos ſens ces eſpèces ou images matérielles qui y étoient imprimées, les retravaille, les met à ſon moule, les convertit en images ſpirituelles : voilà les *Eſpèces expreſſes*, & l'ouvrage de l'*Intellect agent*. Ces eſpèces étant réformées & ſpiritualiſées, notre ame les reçoit en elle-même, les imprime dans ſa ſubſtance, s'en modifie : voilà l'ouvrage de l'*Intellect patient*, & la digne fin de toute la métamorphoſe.

S'il y eut jamais deux délires bien marqués de la raiſon humaine, celui-ci peut bien compter pour un : délire cependant que renouvellent ſans y penſer quelques Philoſophes célèbres, qui font naître de nos ſens & de nos ſenſations organiques, nos idées & nos ſenſations mentales. Car s'ils veulent ſuivre & développer leur ſyſtême, on les défie ou de dire autre choſe, ou de dire quelque choſe de moins déraiſonnable. Meſſieurs Locke & d'Alembert n'ayant rien donné de probable & de ſatisfaiſant en ce genre, on eſpére qu'aucun Philoſophe n'aura plus le courage ou la témérité d'épouſer l'abſurde ſyſtême, qui fait naître des ſens matériels, nos ſenſations & nos penſées. Ce ſyſtême auroit acquis de la vraiſemblance ou de la probabilité, par les lumières & les reſſources de ces deux beaux génies, ſi le génie étoit capable de rendre bonne une mauvaiſe cauſe.

97. *Système III. Les choſes vues en Dieu.* Selon Malebranche, nous voyons tout en Dieu, ou dans les idées divines. Mais comment voyons-nous tout *en Dieu*, ou dans les *Idées divines ?* C'eſt ce que cet Auteur paroit ne pas expliquer aſſez nettement. Eſt-ce la faute de Malebranche, qui n'a pas aſſez ſuivi & développé ſon ſyſtême ? Eſt-ce la faute de ſon ſyſtême, qui n'étoit pas ſuſceptible d'une plus grande intelligibilité & d'un plus lumineux développement ? Quoiqu'il en ſoit, nous allons tâcher de deviner & de ſaiſir ſon idée. Voici donc ce ſyſtême tel que nous l'avons conçu d'après ſes principes. I°. L'eſſence divine contient en ſoi les idées exemplaires & repréſentatives de tous les êtres exiſtants & poſſibles : puiſque c'eſt uniquement d'après ces idées exemplaires & prototypes, que Dieu les rend exiſtants, ou que Dieu peut les rendre exiſtants ; la nature de ces divers êtres ne pouvant être créée par le Tout-puiſſant, ſans être antérieurement repréſentée par les idées directrices du Tout-puiſſant. II°. Dieu, dit Malebranche, eſt le lieu des Eſprits, comme l'eſpace eſt le lieu des corps : & comme les corps ſont néceſſairement unis à l'eſpace, les eſprits ſont néceſſairement unis à Dieu ou à la ſubſtance divine. III°. Notre ame, intimement unie à l'eſſence divine qui la pénétre, voit ou le ſoleil, ou les planettes, ou les volatiles, ou les poiſſons, ou les végétaux, ou tel homme ou telle brute ; ſelon qu'elle eſt actuellement attachée & appliquée à l'idée divine repréſentative ou du ſoleil ou des planettes, ou des volatiles, ou des poiſſons, ou de tel homme, ou de telle brute. IV°. L'ame, pour voir, n'a qu'à deſirer : ſon deſir eſt la cauſe occaſionnelle de ſa viſion ; ſa viſion formelle, ou la forme qui rend l'ame voyante, c'eſt l'idée divine à laquelle elle eſt unie & appliquée. V°. Les

idées repréſentatives des divers objets, ne ſont point intrinſéques à notre ame, ou ne la modifient point intérieurement & dans ſa propre ſubſtance : elles ne modifient intrinſéquement que la ſubſtance divine, dans laquelle, ſans déroger à ſa ſimplicité, elles ſont éternelles, incréées & infinies, par leur nature & par leur eſſence. Notre ame n'eſt modifiée intrinſéquement, ſelon cet Auteur, que par ſes ſenſations; telles que ſont les ſenſations de douleur & de plaiſir, les ſenſations de la lumière, des couleurs, des odeurs. Les perceptions ou les idées ſont, pour ainſi dire, ſuperficielles à l'ame ou extrinſéques à l'ame. Ces idées repréſentatives des objets ſont pour notre ame, ce qu'eſt un miroir pour notre œil : nous voyons par le moyen du miroir, les objets qu'il peint & qu'il retrace, ſans que le miroir repréſentatif ſoit lui-même dans notre œil, auquel il eſt étranger.

Ce ſyſtême, ingénieux & ſéduiſant à certains égards, ne peut ſoutenir longtemps le ſévére examen & la perçante lumière d'une rigoureuſe Philoſophie. I°. Un ſyſtême auſſi oppoſé aux idées reçues & à la façon générale de penſer, devroit être fondé ſur des preuves triomphantes; & on ne donne aucune raiſon ſolide & ſatisfaiſante qui l'établiſſe. Toutes les raiſons que donne Malebranche pour l'étayer, ne tendent & n'aboutiſſent qu'à démontrer que Dieu eſt la cauſe efficiente de nos idées : ce que nous n'avons garde de lui conteſter (98); & ce qui eſt fort différent du ſyſtême qu'il veut ou qu'il ſemble vouloir adopter (*). II°. Il nous conſte par le ſentiment intime, que nous

(*) *Remarque.* Malebranche veut que Dieu, ou l'Agent univerſel de toute la Nature, agiſſe dans les eſprits, comme il agit dans les corps, c'eſt-à-dire, de la manière la plus ſimple. Or il eſt plus ſimple, continue cet Auteur, de voir & de connoître tout en Dieu, que de voir & de connoître par le moyen d'une infinité d'idées, que Dieu ſeroit obligé de produire ſans ceſſe dans les divers eſprits. On voit par là, que Malebranche ne ſe borne pas à dire que Dieu eſt l'auteur ou la cauſe efficiente de nos idées; mais que cet Auteur prétend que nous voyons & connoiſſons tout en Dieu même, de la manière que nous venons de tracer & d'expliquer. Ce qui fait encore mieux connoître le vrai ſentiment de cet Auteur, c'eſt ce qu'il dit en parlant de la démonſtration de l'exiſtence d'un Dieu *par l'idée;* démonſtration qu'il adopte & qu'il développe à ſa manière, & d'après ſon ſyſtême ſur l'origine des idées. Voici le fond & le précis de cette démonſtration. L'idée repréſentative d'un être infini, eſt une idée infinie en elle-même : une idée infinie en elle-même ne peut exiſter que dans un ſujet infini : donc ſi cette idée exiſte, ſon ſujet ou Dieu eſt exiſtant. Or cette idée exiſte; puiſque nous avons l'idée de Dieu, idée que nous ne pouvous avoir qu'en Dieu & par le moyen de Dieu : donc Dieu exiſte. Cette idée de Dieu ne nous eſt point appliquée & communiquée à la vérité dans toute ſa perfection, telle qu'elle eſt en elle-même, infinie en ſa nature. Participable dans un nombre infini de dégrés décroiſſants, elle ne nous eſt communiquée que dans une portion infiniment petite d'elle-même. Cette idée telle qu'elle eſt en Dieu, eſt à cette idée telle qu'elle eſt en nous, comme l'unité eſt à un infiniment petit, ou comme l'unité entière eſt à l'unité diviſée par l'infini : ce qui donne toujours une quantité poſitive, ſuffiſante pour annoncer & pour démontrer & l'exiſtence de cette idée, & l'exiſtence de ſon ſujet ou de Dieu. Cette démonſtration n'a d'autre vice, que le fondement frivole & ruineux ſur lequel elle porte : ce qui ſuffit aſſez pour la rendre vaine & infructueuſe. Elle peut aller de pair en genre de conviction, avec une autre prétendue démonſtration que

avons une foule d'idées diſtinguées & différentes entr'elles ; l'idée du triangle, par exemple, eſt diſtinguée & différente en ſoi de l'idée du cercle & du quarré : donc ſi nous voyons tout en Dieu ou dans les idées divines, il faut qu'il y ait dans Dieu une pluralité d'idées diſtinctes & différentes, non-ſeulement quant à la choſe repréſentée, mais encore quant à la choſe repréſentante ; ce qui eſt inconteſtablement faux. III°. Il n'y a dans Dieu qu'une ſimple & même eſſence repréſentative de tous les objets différents, exiſtants ou poſſibles : donc l'ame unie & appliquée à cette eſſence repréſentative de tous les objets, devroit & tout voir à la fois, & tout voir dans toute la perfection de l'idée repréſentative. Ou ſi l'on répond que l'idée ou l'eſſence divine eſt tantôt plus & tantôt moins appliquée à l'ame, c'eſt ſe plonger & ſe perdre dans des myſtéres ; c'eſt donner à une choſe fort obſcure, un éclairciſſement encore plus incompréhenſible & plus ténébreux.

98. *RÉSULTAT général.* Le ſyſtême le plus vraiſemblable, s'il n'eſt pas rigoureuſement démontré, c'eſt que Dieu ſeul forme & produit en nous les idées & les images du moins primordiales des choſes : & c'eſt le ſyſtême que nous allons établir & développer.

I°. Il ne paroit point probable que l'ame produiſe elle-même en ſoi les idées & les images primitives qu'elle a des choſes. Car en ſuppoſant même que l'ame ait la vertu de produire des idées ; pour que l'ame produisît en ſoi l'image primordiale d'un Rhinoceros ou d'un Oranger, il faudroit à l'ame une idée exemplaire & directrice, qui lui apprît à former & à produire en ſoi l'image repréſentative du Rhinoceros ou de l'Oranger : il faudroit par là même, ce qui répugne, que l'ame eût cette idée avant d'avoir cette idée. D'où il s'enſuit que *toutes les idées primitives ou primordiales des choſes, ſont produites en nous par le Créateur.*

II°. L'expérience nous apprend que la privation des ſens laiſſe l'ame dans une eſpèce de ſtupidité ; que le fond de nos connoiſſances croît & ſe perfectionne avec nos organes ; que preſque toutes nos idées nous viennent par le moyen de nos ſens : donc l'ame unie au corps a bien des avantages qu'elle n'auroit point, iſolée du corps ; puiſque les ſens contribuent, de quelque manière que ce ſoit, à l'enrichir de connoiſſances utiles & ſatisfaiſantes. Mais les ſens ne ſont

---

donne le même Auteur, pour établir le méchaniſme carthéſien dans les brutes. Si les brutes avoient une ame ſenſible, dit Malebranche, Dieu ſeroit injuſte : puiſqu'il ſeroit ou laiſſeroit ſouffrir les brutes, ſans qu'elles euſſent mérité de ſouffrir. Preuve frivole & caduque dans ſon principe ! Car où trouve-t-on démontré que toute nature ſenſible exige eſſentiellement par ſes conſtitutifs d'être exemte du mal phyſique, émané des loix générales de l'univers ? En ſuppoſant que les brutes ont une ame ſenſible, (hypothèſe dont Malebranche nie la réalité, mais dont il ne nieroit pas la poſſibilité) par où démontreroit-il que le Créateur fût obligé de changer ou d'interrompre les loix de la gravitation, pour empêcher qu'une pomme, arrivée à ſa maturité, en tombant du haut d'un arbre, n'écraſât par ſa chûte un hanneton ou une fourmi, à qui le Créateur ne doit ni une béatitude non interrompue, ni une exiſtence toujours permanente ? Eſt-il permis de bâtir des ſyſtêmes philoſophiques en matière intéreſſante, ſur des fondements auſſi mal aſſurés ? Raiſon humaine, ſeras-tu donc toujours condamnée à t'endormir quelquefois chez les grands hommes ! *Quandoque bonus dormitat Homerus !* Mais quel titre mérite-t-on, quand on n'imite & qu'on n'adopte des grands hommes, que leurs rêves & leurs écarts ?

point par eux-mêmes la cauſe efficiente de ces idées (91) : donc *les ſens ſont ſimplement la cauſe occaſionnelle de preſque toutes nos idées.*

III° L'expérience nous apprend que nous pouvons combiner & modifier les idées primitives que nous avons des choſes ; & que nous pouvons à notre gré en former & en produire une foule d'autres, à l'imitation & ſous la direction de ces idées primitives : par exemple, j'ai vu nager les poiſſons, j'ai vu voler les oiſeaux ; & à l'occaſion & ſous la direction de ces deux images, je forme en moi à volonté, l'image ou l'idée d'un poiſſon volant : donc *il eſt probable que l'ame peut produire & ſe donner par elle-même certaines idées ou images, à l'imitation des idées primitives qu'elle trouve en ſoi :* & c'eſt peut-être en cette vertu de produire des idées d'imitation, que conſiſte en grande partie l'*Imagination*, dont nous parlerons ailleurs.

99. *Remarque.* Cette Théorie des ſenſations & des idées, n'altére en rien la liberté de l'homme. Dans tous les principes que nous venons d'établir, (dans l'hypothèſe même où Dieu eſt l'unique cauſe efficiente de tout mouvement) l'homme n'eſt pas moins maître de ſes opérations libres, que s'il étoit lui-même la cauſe efficiente & de ſes ſenſations, & de ſes idées, & de ſes mouvements. Par exemple, je veux librement & avec réflexion porter à ma bouche un verre de limonnade, pour connoître le goût de cette liqueur que je ſuppoſe m'être inconnue. L'acte de ma volonté ou ma volition, que mon ame produit elle-même librement, eſt la cauſe occaſionnelle du mouvement de ma main : le mouvement de ma main eſt la cauſe occaſionnelle du mouvement qui porte la limonnade à ma bouche : la limonnade en ma bouche eſt la cauſe occaſionnelle de la ſenſation organique, faite ſur les fibres de mon palais : la ſenſation organique faite dans les fibres de mon palais, eſt la cauſe occaſionnelle & de la ſenſation intérieure de goût dont je ſuis affecté, & de la connoiſſance que j'acquiers ſur la liqueur qui me rafraichit : & le tout dépend primitivement, comme on voit, de l'ame, qui eſt toujous la maîtreſſe de mettre ou de ne pas mettre la cauſe occaſionnelle primitive, qui doit donner le branle à tout.

## VII°. Systême de Malebranche sur les Sens.

100. Ce Philoſophe célébre, grand homme juſques dans ſes égarements, a employé toutes les forces du génie, pour montrer que les ſens nous trompent & nous abuſent en tout ; qu'ils nous égarent ſur la grandeur & la figure & la diſtance & le mouvement des corps ; qu'ils nous montrent des corps, où il n'y a abſolument point de corps ; & qu'on ne peut par conſéquent établir aucune connoiſſance certaine ſur leur témoignage & ſur leur rapport ; que, malgré toutes les ſenſations que j'ai éprouvées en moi depuis que j'exiſte, ſenſations toutes relatives & à un corps qui m'appartient, & à des corps qui m'environnent, il peut ſe faire que je ne ſois moi-même qu'un être purement intellectuel, ſans aucun corps organiſé qui me ſoit propre ; & que j'exiſte ſeul avec Dieu ſeul, dans un monde purement idéal & intelligible. Prétention également frivole & biſarre, & qui ſemble également heurter dans ſes conſéquences, & la Raiſon & la Foi. Nous allons démontrer contre lui, que nos ſenſations, *en tant que relatives à divers corps, & en tant que connexes avec la ſuprême véracité d'un Dieu*, dont nous ſuppoſerons ici & dont nous démontrerons

démontrerons ailleurs l'exiſtence, ſont un motif & une raiſon irréſragable, qui nous conſtatent indubitablement & l'exiſtence & l'ordre de la Nature, telle qu'elle nous eſt connue.

## PROPOSITION I.

101. *Les ſenſations conſtantes & unanimes que nous éprouvons en notre ame, nous donnent une certitude métaphyſique de l'exiſtence de notre corps.*

Démonstration. Il nous conſte par le ſentiment intime, que nous éprouvons dans nous des ſenſations conſtantes & unanimes, relatives aux différents organes d'un corps que nous regardons invinciblement comme notre corps : or ces ſenſations conſtantes & unanimes ſont un motif métaphyſiquement sûr, qui nous conſtate l'exiſtence de ce corps. Je le démontre. Ces ſenſations conſtantes & unanimes ſont un motif métaphyſiquement sûr, qui nous conſtate l'exiſtence de notre corps, s'il eſt impoſſible qu'elles ſoient trompeuſes : or il eſt impoſſible qu'elles ſoient trompeuſes. Je le démontre. Si ces ſenſations conſtantes & unanimes, relatives aux différents organes d'un corps qui nous appartienne, étoient trompeuſes ; Dieu lui-même ſeroit trompeur & impoſteur : (ce qui répugne, comme nous le ſuppoſons & comme le ſuppoſe l'Auteur du ſyſtême que nous combattons). Je le démontre. C'eſt être trompeur & impoſteur, que de nous induire & conſtamment & invinciblement à croire une choſe fauſſe. Or ſi ces ſenſations conſtantes & unanimes, relatives à différents organes d'un corps qui nous appartienne, étoient trompeuſes, Dieu nous induiroit & conſtamment & invinciblement à croire une choſe fauſſe. Je le démontre. 1°. Dieu nous induiroit à croire une choſe fauſſe, ſçavoir, l'exiſtence de nos yeux, de nos oreilles, de notre bouche, de notre nez, de nos mains, de nos pieds, auxquels ſe rapportent nos ſenſations. Car d'où nous vient l'impulſion & le penchant qui nous entrainent à cette perſuaſion, ſinon de l'Auteur même de notre nature ? II°. Dieu nous induiroit conſtamment à croire une choſe fauſſe. Car ces ſenſations relatives à un corps qui nous appartienne, parlent & ſe font entendre de la même manière à tout le monde, aux enfants & aux vieillards, aux ſages & aux inſenſés, à ceux qui veillent & à ceux qui rêvent. Leur cri & leur langage eſt toujours permanent & toujours le même, ſans jamais ſe contredire & ſe démentir : de ſorte qu'il n'y eut jamais de témoignage plus conſtant, mieux ſoutenu, plus authentique. III°. Dieu nous induiroit néceſſairement & invinciblement à croire une choſe fauſſe. Car en premier lieu, il n'eſt pas en notre pouvoir de nous abſtenir du jugement que nous portons ſur l'exiſtence de notre corps ; comme il nous conſte par le ſentiment intime. En ſecond lieu, ſi ce jugement eſt faux, nous n'avons aucune voie, aucun moyen, pour en découvrir la fauſſeté. Donc ſi nous ſommes dans l'erreur en jugeant que nous avons un corps qui nous appartienne, Dieu en eſt évidemment la ſource & la cauſe ; Dieu eſt évidemment trompeur & impoſteur. Mais il eſt certain, d'une certitude métaphyſique, que Dieu ne peut être trompeur & impoſteur : donc il eſt également certain, d'une certitude métaphyſique, qu'il exiſte un corps qui nous appartienne. C. Q. F. D.

*Preuve confirmative.* L'Être créateur, l'Être infiniment ſage, ne fait rien d'inutile & d'inepte : c'eſt un axiôme ou une vérité authentique, que ne nie aucun Philoſophe. Or ſi nous n'avons point de corps à ſuſtenter & à conſerver, (ce qu'on donne néceſſairement pour poſſible dans le ſyſtême que nous combattons) quelle fin digne de ſa ſageſſe a pu ſe propoſer le Créateur, en imprimant dans notre ame purement ſpirituelle, le deſir des aliments dont elle n'a pas beſoin, l'amour d'un corps imaginaire qui n'exiſte pas, la crainte d'une deſtruction & d'une diſſolution qui ſont chimériques ! Pourquoi a-t-il fallu que pour avoir la ſenſation de la lumière, de la chaleur, des aliments, des odeurs, d'une mélodie, je ſois dans la fauſſe perſuaſion que j'ouvre mes yeux à la lumière, que je ſuis aſſis auprès de mon feu, que je broye des aliments dans ma bouche, que j'applique mon odorat à un corps odoriférant, que je rends mes oreilles attentives à un concert mélodieux ? Il eſt évident que tout cela eſt inutile & inepte, ſi nous n'avons point de corps. Il eſt donc évident que le Créateur, qui ne fait rien d'inutile & d'inepte, nous a donné un corps.

## PROPOSITION II.

102. *Les Senſations conſtantes & unanimes que j'éprouve dans mon ame, me donnent une certitude métaphyſique de l'exiſtence & de divers hommes, & de divers corps, dans la Nature.*

Iere. Demonstration. Par le ſentiment intime je ſuis ſûr d'une certitude métaphyſique, que depuis que je penſe & que je me connois, *il me ſemble* que je converſe avec d'autres hommes ; que je vois dans le Ciel des aſtres brillants de lumière ; que je contemple dans l'atmoſphère des phénoménes, tantôt amuſants, tantôt effrayants ; que j'admire ſur la terre une prodigieuſe variété de plantes & d'animaux. Sur quoi je raiſonne ainſi. Ces ſenſations conſtantes & unanimes que je ſens en mon ame ; ces ſenſations relatives, & à des hommes qui converſent avec moi, & à des corps qui me ſont préſents & qui m'environnent, ou ſont trompeuſes, ou ne ſont point trompeuſes. Si ces ſenſations ne ſont point trompeuſes, donc les hommes & les corps dont elles m'annoncent l'exiſtence, ſont réellement exiſtants. Si ces ſenſations ſont trompeuſes, donc Dieu, qui forme en moi ces ſenſations trompeuſes dont je n'ai aucune raiſon de me défier, eſt un impoſteur & un charlatan qui me joue & m'abuſe, ſemblable à ces vils bâteleurs qui mettent leur miſérable gloire à en impoſer par de vaines apparences. Or, il eſt impoſſible que Dieu ſoit un charlatan & un impoſteur : donc il eſt impoſſible que mes ſenſations ſoient trompeuſes : donc je ſuis métaphyſiquement ſûr par le motif de mes ſenſations, qu'il exiſte dans la nature, & des hommes ſemblables à moi & des corps de différente eſpéce C. Q. F. D.

IIème. Demonstration. Je ſuis métaphyſiquement ſûr, par le témoignage du ſentiment intime, que *j'ai cru* lire des hiſtoires, qui m'expoſant les phénoménes de la nature & les révolutions des empires, m'ont appris qu'il y a eu des tremblements de terre, des éclipſes de ſoleil & de lune, des orages & des tempêtes dans l'atmoſphére, des Villes ſaccagées & détruites, des campagnes inondées & déſolées, des nations acharnées à ſe battre & à s'égorger.

Sur quoi je raiſonne ainſi : ce que j'ai appris dans ces hiſtoires réelles ou imaginaires, ou eſt vrai, ou eſt faux. S'il eſt vrai ; donc il eſt inconteſtablement ſûr & certain que je ne ſuis point l'unique ouvrage du Créateur, qu'il y a eu & d'autres hommes, & d'autres corps, tels que ceux que me tracent mes yeux. S'il eſt faux ; il eſt évident que ces fauſſetés dont j'ai été imbu & perſuadé, ne me viennent que de Dieu, ſeul auteur de l'illuſion & de l'impoſture. Or, il eſt impoſſible & abſurde que Dieu ſoit l'auteur de la fauſſeté & de l'impoſture ; qu'il m'ait fauſſement perſuadé que je feuilletois des volumes, que je liſois des hiſtoires, que je gravois dans mon eſprit des événements vrais, du moins pour le fond : donc il eſt évident qu'il a exiſté des hommes qui ont compoſé, & qui m'ont tranſmis ces hiſtoires ; qu'il y a eu des événements qui en ont été l'objet, & qui les ont fait naître : donc il eſt inconteſtablement ſûr pour moi, qu'il y a eu & des hommes & des corps, tels que je crois en appercevoir encore dans la nature. C. Q. F. D.

IIème. DEMONSTRATION. S'il eſt vrai, comme l'a prétendu Malebranche, que l'exiſtence des hommes & des corps ne nous ſoit indubitablement conſtatée, que par la révélation ; toute notre Foi n'a plus que des fondements douteux & ruineux. Car notre foi eſt appuyée & fondée ſur le témoignage des ſens(*), quinous ont manifeſté les événements & les prodiges miraculeux, ſur leſquels elle eſt inébranlablement établie : donc ſi les ſens peuvent toujours nous abuſer & nous tromper, tout ſera douteux pour nous dans notre Religion ! Il ſera douteux s'il y a eu un Moyſe, s'il y a eu des Prophétes, qui ayent donné aux hommes l'ancienne révélation. Il ſera douteux ſi Jeſus-Chriſt a exiſté, s'il a fait des miracles, s'il a enſeigné quelque choſe aux hommes, s il a eu des Apôtres & des Martyrs pour répandre & pour conſtater ſon Evangile. Il ſera douteux ſi les Livres Saints que nous révérons, ne ſont point des Livres imaginaires & fantaſtiques : ſi l'Egliſe que nous écoutons & à qui nous nous ſoumettons, n'eſt point une Egliſe fictice & fabuleuſe. Enfin tous les points & tous les fondements de la révélation, ſeront ſuſpects, équivoques & douteux. Sur quoi je raiſonne ainſi : Il eſt ſûr, d'une certitude métaphyſique, de l'aveu même de Malebranche, qu'il y a une révélation divine, dont l'objet eſt certain, d'une certitude métaphyſique : donc le témoignage des ſens, qui fonde & qui conſtate cette révélation divine, eſt ſûr & certain en lui-même d'une certitude métaphyſique : donc l'exiſtence des hommes & des corps, ſur laquelle eſt appuyée la certitude de la révélation divine, eſt également ſûre & certaine en elle-même, d'une certitude métaphyſique. C. Q. F. D.

## PROPOSITION III.

103. *Le témoignage des ſens, ce témoignage conſtant, unanime, revêtu des conditions qu'exige la raiſon & que nous avons marquées, nous donne une certitude métaphyſique ſur l'exiſtence de certaines loix générales de la nature, ſur la figure, la ſituation, la diſtance, le mouvement reſpectif, & la grandeur relative des corps en général.*

DEMONSTRATION. Je juge & je juge néceſſairement d'après le té-

[*] Fids ex auditu, auditus autem per verbum Chriſti. *Rom.* 10.

moignage conſtant & unanime de mes ſenſations, que ma chambre, par exemple, eſt un quarre ou un rectangle ; que ma chambre a telle ſituation relativement à la citadelle & à la rivière : que ma chambre eſt diſtante à-peu-près de tant de pas, d'un autre appartement avec lequel elle communique ; que ma chambre eſt plus petite que la Metropole ; que ma chambre conſerve toujours le même rapport de diſtance avec la maiſon voiſine, & qu'elle ne conſerve pas ce même rapport de diſtance avec un carroſſe qui paſſe dans la rue ; que les meubles de ma chambre ont une peſanteur ou une tendance vers le centre de la terre ; que ces mêmes meubles de ma chambre ne changent point de place, s'il n'y a point de cauſe ou d'occaſion qui les détermine au changement ; que l'eau que je verſe dans un coin d'une cuvette, ſe met par-tout ſenſiblement au niveau dans cette cuvette : qu'un flambeau que j'allume à minuit, répand en tout ſens une lumière qui ſe propage par des lignes droites ; & qui tombant ſur un miroir plan, ſe réfléchit ſous un angle, égal à l'angle d'incidence, &c. On peut dire la même choſe de tout autre objet, ſur lequel le témoignage de nos ſens aura la même priſe. Sur quoi je raiſonne ainſi : ou il eſt poſſible, ou il n'eſt pas poſſible, que je me trompe dans ces divers jugements, que je porte d'après le témoignage conſtant & unanime de mes ſens. S'il eſt impoſſible que je me trompe, donc le témoignage de mes ſens me donne une certitude metaphyſique ſur ces divers objets. S'il eſt poſſible que je me trompe ; ſuppoſons que je me trompe réellement, & que ces objets ſont en eux-mêmes tout autrement que je juge : dans cette hypothèſe, c'eſt Dieu lui-même, unique auteur de ces ſenſations, qui m'induit & conſtamment & invinciblement en erreur. 1°. Dieu m'induit, par exemple, à croire ma chambre quarrée, quoiqu'elle ne ſoit pas quarrée. 2°. Dieu m'induit conſtamment à croire ma chambre quarrée : car toutes mes ſenſations s'accordent unanimément & perſévéramment à me rendre le même témoignage. 3°. Dieu m'induit invinciblement à croire ma chambre quarrée : car en premier lieu, il n'eſt pas en mon pouvoir de m'abſtenir de ce jugement, & je paſſerois avec raiſon pour un inſenſé, ſi je formois le moindre doute en ce genre. En ſecond lieu, ſi ce jugement eſt faux, je n'ai aucun moyen d'en découvrir la fauſſeté. Donc ſi je ſuis dans l'erreur, Dieu en eſt évidemment la ſource & la cauſe ; ce qui répugne évidemment à ſa nature & à ſon eſſence. On peut dire la même choſe de l'objet des autres jugements, fondés ſur le rapport & le témoignage des ſens, dont je viens de parler. C. Q. F. D.

*Preuve confirmative.* Une choſe doit être regardée comme évidemment ſûre & indubitable, quand elle eſt eſtimée telle par le ſuffrage unanime des hommes, & qu'il n'y a aucune raiſon ſolide qui en prouve la fauſſeté : or, tels ſont les objets énoncés dans la propoſition précédente. Donc, &c.

## PROPOSITION IV.

104. *Le témoignage des ſens nous donne dans chaque circonſtance particulière, non une certitude métaphyſique, mais ſimplement une certitude phyſique, ſur l'exiſtence d'un corps en particulier.*

Demonstration. 1°. Il conſte par la première propoſition, que nous avons un corps qui fait partie de notre être. Il conſte par la

ſeconde propoſition, que nous ne ſommes point des êtres uniques & iſolés dans la nature, & qu'il y a autour de nous, & d'autres hommes & des corps de différente eſpèce. Il conſte par la troiſiéme propoſition qu'il y a dans la nature des loix générales & conſtantes, que Dieu ſeul peut ſuſpendre & interrompre, & qu'une de ces loix générales & conſtantes, c'eſt qu'*un corps ne reçoit une impulſion ſenſible, qu'a l'occaſion d'un autre corps exiſtant & préſent.* Donc toutes les fois que je vois ou j'entends un homme, par exemple, je ſuis ſûr qu'il y a auprès de moi un homme; à moins que dans cette circonſtance particulière, par un miracle ou par une interruption de la loi générale, Dieu n'ait produit en moi cette ſenſation, ſans la préſence d'un homme; ce qu'il a fait plus d'une fois dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament, & ce qu'il peut faire évidemment encore à chaque moment, pour des raiſons dignes de ſa ſageſſe. II°. Mais comme il n'y a point de circonſtance particulière, point de moment déterminément pris, où Dieu ne puiſſe faire ce miracle, il s'enſuit que nos ſenſations, qui nous donnent une certitude métaphyſique de l'exiſtence des hommes & des corps en général, ne nous donnent qu'une certitude phyſique de l'exiſtence d'un tel homme ou d'un tel corps en particulier. C. Q. F. D.

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

105. *OBJECTION* I. Nos Senſations conſtantes & unanimes, ces ſenſations relatives, ou à un corps qui nous appartienne, ou à des hommes & à des corps qui nous environnent, peuvent être produites dans notre nature, purement ſpirituelle, par l'action toute-puiſſante du Créateur. Car il eſt évident que Dieu peut produire par lui-même en mon ame, ſans le ſecours ou le concours de mes ſens, tout ce qu'il y produit par le ſecours ou le concours de ces mêmes ſens: que Dieu peut par lui-même faire ſur mes ſens, (ſuppoſé que je ſois compoſé d'une ame ſpirituelle & d'un corps organiſé) les mêmes impreſſions que produiroient ou qu'occaſionneroient dans mes ſens des corps environnants; par exemple, la lumière ſur mes yeux; les ſons ſur mon oreille; la diverſe réſiſtance des corps ſur mon tact: donc ces diverſes ſenſations qu'éprouve mon ame, ne ſont point néceſſairement & infailliblement connexes avec l'exiſtence des corps, auxquels elles ſe rapportent.

*REPONSE.* J'accorde que ces ſenſations ſont produites en notre ame par l'action du Créateur qui en eſt l'unique cauſe efficiente: (93) mais je nie que le Créateur puiſſe produire en notre ame ces mêmes ſenſations relatives à différents corps, ſans que les différents corps, auxquels elles ſe rapportent, exiſtent réellement; à moins qu'on n'avoue, ce qui répugne, que Dieu eſt un charlatan & un impoſteur. (101. 102.) Dieu pourroit, en conſervant mon ame, anéantir & mon corps & tout le reſte de l'Univers, qu'il a tirés du néant: mais dans cette hypothèſe, Dieu pourroit-il produire en mon ame, ainſi iſolée, les mêmes ſenſations, conſtamment & unanimément relatives aux mêmes corps? Non, à moins qu'on ne ſuppoſe encore une fois, que Dieu peut être un charlatan & un impoſteur: Ce qui répugne évidemment à l'idée que j'ai de cet Être ſuprême, dont la nature renferme eſſentiellement toutes les perfections, & par conſéquent l'infinie ſageſſe & l'indéfectible véracité.

106. *Objection* II. Notre ame peut éprouver des ſenſations relatives à un corps qui n'exiſte pas ; par exemple, un illuſtre Militaire, à qui un boulet de canon avoit emporté le bras droit à la bataille de Fontenoy, éprouve encore quelquefois des douleurs relatives aux doigts, à la main, au coude, de ce bras qui n'exiſte plus : donc nos ſenſations peuvent être relatives à des corps comme exiſtants, quoique ces corps n'exiſtent pas réellement.

*Reponse.* Le moyen de notre démonſtration, le motif inébranlable de notre certitude, c'eſt la conſtance, l'accord, l'unanimité du témoignage de nos ſenſations : ce qui n'a point lieu dans l'exemple qu'on objecte. Car 1°. Les ſenſations de ce Militaire ne ſont point conſtantes : la douleur relative au bras, comme exiſtant, ne ſe fait pas ſentir conſtamment & en tous temps, mais ſeulement par intervalles. 2°. Ces ſenſations de douleur ne ſont point d'accord avec les autres ſenſations : ſi d'une part, la ſenſation de la douleur annonce à l'ame l'exiſtence de ce bras ; d'une autre part, la ſenſation de la vûe & la ſenſation du tact, annoncent à l'ame d'une manière bien plus forte & bien plus perſuaſive, l'abſence & la privation de ce même bras : une ſenſation corrige l'autre ; & l'ame n'eſt point induite en erreur.

107. *Explication de ce phénomène.* Si on demande comment & pourquoi celui qui a perdu un bras, éprouve encore de temps en temps une douleur relative à ce bras qu'il n'a plus ; en voici l'explication. I°. C'eſt une loi de la nature, loi établie par le Créateur, en conſéquence de l'union de l'ame avec le corps, que *notre ame éprouve une telle ſenſation intérieure, à l'occaſion d'une telle commotion organique, faite dans les fibres du ſentiment.* II°. Celui qui a perdu un bras, a encore dans le moignon ou dans l'épaule, les mêmes nerfs & les mêmes fibres, qui auparavant s'étendoient juſqu'à l'extrémité de la main. III°. Si ces fibres & ces nerfs reſtants, qui d'une part s'étendoient dans tout le bras, & de l'autre aboutiſſent encore au cerveau, ſe trouvent avoir la même agitation, ou le même ébranlement qu'ils avoient, lorſque le bras étoit encore uni à l'épaule ; en conſéquence de cette agitation & de cet ébranlement, l'ame par la loi générale, doit éprouver la même ſenſation, qu'elle avoit coûtume d'avoir avant que le bras eût été ſéparé du corps : la cauſe étant la même, l'effet ne doit point être différent. IV°. Suppoſons maintenant que quelques molécules frigorifiques, s'inſinuant dans les fibres & dans les nerfs qui reſtent adhérants à l'épaule après le bras coupé, les ébranlent, les affectent comme ils étoient affectés & ébranlés, lorſqu'avant la perte du bras, la main étoit plongée dans un eau glacée : l'ame, en vertu de la loi générale qu'on vient de citer, doit éprouver une ſenſation de froid, qu'elle rapportera comme auparavant à la main. V°. Ainſi la ſenſation organique faite ſur ces fibres & ces nerfs reſtants, eſt la cauſe occaſionnelle qui détermine le Créateur, en conſéquence de la loi par lui établie, à produire dans l'ame la ſenſation intérieure & ſpirituelle qu'elle éprouve : & comme c'eſt encore une loi établie par le Créateur, que l'*ame rapporte habituellement ſes ſenſations à l'extrémité naturelle des fibres affectées*, ce Militaire doit rapporter les ſenſations de douleur qu'il éprouve, à l'endroit où ſe terminoient les fibres ébranlées, au coude, au poignet, aux doigts, avant qu'il eût perdu ſon bras VI°. Mais ſi nous n'avions point de corps, ſi nous étions une ſubſtance purement ſpirituelle, il n'y au-

roit aucune cauſe occaſionnelle qui déterminât le Créateur à produire en nous ces ſenſations mentales, relatives ou à notre bras, ou à notre pied, ou à notre tête; & nous ſerions par l'impoſture du Créateur, dans une erreur permanente & invincible.

108. *OBJECTION III.* Dans l'yvreſſe, dans un rêve, dans un délire, dans un état de folie, l'ame éprouve des ſenſations relatives à des corps qui n'exiſtent point: donc nos ſenſations relatives à des corps comme exiſtants, ne ſont point infailliblement connexes avec l'exiſtence de ces corps.

*REPONSE.* I°. Dans ces différents états, qui doivent leur origine à un déſordre & à un vice accidentel à notre nature, l'ame n'a pas des ſenſations fixes & permanentes, qui ſe rapportent conſtamment au même objet. Un homme en délire voit des ſpectres & des monſtres; mais le témoignage d'une ſenſation eſt continuellement détruit par le témoignage contradictoire de la ſenſation qui la précéde ou qui la ſuit. II°. Dans ces différents états, l'ame n'a en ſa faveur, ni cette certitude intérieure & expérimentale qui lui conſtate le bon état de ſes organes, dont elle ſoupçonne au moins le dérangement; ni cette rayonnante lumière de la raiſon qui l'aſſure de la bonté & de la vérité de ſes jugements, que le doute & une incertitude flotante accompagnent toujours. III°. De quelque manière que ſe paſſent les choſes dans ces têtes dérangées, (ce que je ne ſuis nullement curieux de ſçavoir) ce qu'il y a de bien certain pour moi, c'eſt que ſi elles voyent les choſes comme je les vois moi-même; c'eſt que ſi elles ont des ſenſations en tout ſemblables aux miennes, il eſt impoſſible qu'elles ſe trompent ſur l'objet de leurs connoiſſances.

109. *OBJECTION IV.* La principale force de notre démonſtration ſe tire de la conſtance de nos ſenſations, leſquelles nous annoncent, non pendant un ſeul moment, mais habituellement & perſéveramment, l'exiſtence de notre corps, & des divers corps qui compoſent la nature. Raiſon vaine & frivole; car les ſenſations que j'avois la ſemaine paſſée, l'année dernière, & aux années précédentes, n'exiſtent plus aujourd'hui: donc elles ne peuvent aujourd'hui avoir aucune influence, pour produire en moi la certitude qu'elles ſont ſuppoſées y produire.

*REPONSE.* Les ſenſations que j'avois, & la ſemaine paſſée, & l'année dernière, & aux années précédentes, n'exiſtent plus aujourd'hui d'une exiſtence phyſique; mais elles exiſtent aujourd'hui d'une exiſtence morale dans ma mémoire, laquelle eſt comme un réſervoir & un magaſin qui me garde en dépôt & mes penſées & mes ſenſations paſſées, & qui me les retrace, ou me les fait revivre à mon gré. Ma mémoire donne donc à mes ſenſations paſſées une eſpèce de permanence, en vertu de laquelle ces ſenſations paſſées, d'accord avec mes ſenſations préſentes, deviennent pour moi un motif conſtant & inébranlable de certitude.

110. *OBJECTION V.* Nos ſenſations conſtantes & unanimes nous rapportent qu'il y a dans les corps des qualités ſenſibles, quoique l'exiſtence de ces qualités ſenſibles ſoit fauſſe, ou du moins douteuſe: (87) donc nos ſenſations conſtantes & unanimes peuvent nous tromper ſur l'exiſtence de leur objet.

*REPONSE.* I°. Nos ſenſations conſtantes & unanimes nous rapportent, qu'il y a dans le feu une propriété capable de produire ou d'occaſionner en nous une ſenſation de chaleur; qu'il y a dans l'abſynthe

une propriété capable d'occasionner en nous une sensation d'amertume; qu'il y a dans l'écarlate une propriété capable de réfléchir les rayons rouges, qu'il y a dans les rayons rouges une propriété capable d'exciter en mon œil une sensation organique, à laquelle répondra en mon ame une sensation de rouge; qu'il y a dans un corps en mouvement, une propriété capable de produire ou d'occasionner le mouvement dans le corps percuté: ce qui est incontestablement vrai: & en cela nos sensations ne nous trompent point. II°. Mais nos sensations ne nous apprennent pas que ces qualités sensibles des corps, soient quelque chose de différent de la matière & du mouvement: par exemple, nos sens qui sont affectés par l'amertume de l'absynthe, n'apperçoivent pas cette amertume comme une de l'absynthe, comme un être distingué & de cette matière & des modifications de cette matière, qui forment & constituent la plante d'absynthe. III°. Il y a dans les différents corps des qualités sensibles, en ce sens que ces corps sont propres à exciter ou à occasionner en nous différentes sensations: voilà ce qui est du ressort des sens, & sur quoi leur témoignage est infaillible. Mais quelle est la nature de ces qualités sensibles, & en quoi consiste-t-elle? La décision de cette question est purement une affaire de raisonnement & de raisonnement, sur laquelle les sens n'ont aucune voix, & sur laquelle leur témoignage ne peut être d'aucun poids.

111. *Objection VI.* Le mechanisme de nos sens nous est inconnu: la nature de nos sensations ne nous est pas plus connue. Je vois avec des yeux dont je ne connois pas, ou dont je ne connois que très imparfaitement, la contexture & l'artifice: les sensations de chaleur, de froid, de douleur, d'amertume, de rouge ou de verd, que je trouve en mon ame, ne me donnent point une connoissance claire & lumineuse de leur nature & de leur objet. Un moyen de démonstration aussi obscur, aussi inconnu, peut-il produire une démonstration évidente & irréfragable?

*Réponse.* Mes sens peuvent m'être inconnus relativement à *leur nature*, sans m'être inconnus relativement à *leur fonction* & à leur destination. Quel que soit le méchanisme de mon œil, quelle que soit la nature intrinsèque des sensations organiques & mentales que mon œil me donne; je conçois indubitablement que l'Auteur de la nature ne peut pas m'avoir donné & des yeux & des sensations, qui me trompent & m'abusent constamment & invinciblement: je conçois donc & je sçais indubitablement que la fonction & la destination de mes sens, est de m'instruire sur les objets qui sont à leur portée. Quant aux sensations intérieures, leur triple destination est: I°. D'affecter intérieurement l'ame qui en est le sujet: II°. De se rapporter extérieurement à l'organe ou au sens qui en est la cause ou l'occasion: III°. D'annoncer l'existence & la présence d'un corps étranger, qui affecte l'organe ou le sens. Claires ou obscures, connues ou inconnues dans leur nature, nos sensations mentales rempliſſent toujours sûrement & indubitablement cette triple destination, qui est la base de la démonstration que nous en tirons.

112. *Objection VII.* Toutes les démonstrations précédentes supposent comme une chose sûre & indubitable, que Dieu ne peut pas nous tromper: ce qui est évidemment faux; puisque Dieu a trompé autrefois & Abraham, & Tobie, & Saint Pierre, en leur montrant des Anges revêtus d'un corps humain, en leur montrant des hommes

'y avoit pas des hommes. Pourquoi Dieu ne pourra-t'il pas faire rs, ce qu'il a fait quelquefois ?

*ONSE.* I°. Les différentes apparitions qui ſont rapportées & :s Livres Saints & dans l'Hiſtoire de l'Égliſe, ſont des miracles s, non *à tromper*, mais *à éclairer* les hommes. Le miracle eſt age de la Divinité. Dieu, quand il veut annoncer quelque nou- vérité aux hommes, ou réveiller & mieux inculquer dans les quelque vérité déja connue, ou arrête le ſoleil dans ſa courſe, ime un cadavre pourri, ou revet un Ange d'un corps humain, :rrompt quelqu'autre loi de la nature. A l'occaſion du miracle, quelquefois dans l'eſprit de celui qui en eſt témoin, une illu- nocente & paſſagére, fruit d'un jugement trop précipité qui eſ- ıconſidérément qu'il n'y a point de miracle, là où il eſt évi- :nt poſſible qu'il y ait un miracle. Mais à la ſuite de cette illu- ıſſagére, Dieu fait éclater une vérité d'un ordre ſupérieur, qu'il t annoncer ou rappeller aux hommes. Ainſi dans le miracle, in d'être trompeur, Dieu eſt un maître adorable, qui nous ap- de ſalutaires vérités. Par exemple, à l'occaſion du miracle des , revêtus d'un corps humain, Dieu apprend à Abraham la naiſ- 'un fils, dont la poſtérité doit donner le jour au Meſſie promis; ıpprend à Tobie le tendre intérêt qu'il prend aux ames chari- & bienfaiſantes, dont il affectionne & récompenſe les bonnes s; Dieu apprend à Saint Pierre le ſoin & la protecti- n qu'il à ſon Égliſe, en la ſauvant miraculeuſement du danger auquel e la perte de ſon chef viſible. Donc ces miraculeuſes appari- bien loin d'être trompeuſes, ſont inſtructives. II°. Mais dans ule hypothêſe, où Dieu nous joueroit & nous abuſeroit con- ement par de fauſſes apparences, non-ſeulement Dieu ne nous droit aucune vérité utile & ſalutaire, puiſqu'en trompant toujours ıppoſé ne jamais rien apprendre de vrai; mais il nous entraîneroit ſtamment & invinciblement en une infinité d'erreurs groſſières cules, de menſonges ſtupides & inſenſés : ce qui répugne évi- :nt à ſa nature.

*OBJECTION VIII.* Dieu peut interrompre quelquefois les nérales de la nature : Donc il peut également les interrompre mment & perſévéramment ; & s'il peut interrompre conſtam- & perſévéramment les loix générales de la nature, qui l'em- a de me montrer conſtamment & perſévéramment des hom- ù il n'y point d'hommes ; de me faire voir conſtamment & ramment une terre, des cieux, des corps quelconques, là où ı ni terre, ni cieux, ni aucun corps.

*ONSE.* I°. Il eſt évident que Dieu peut à chaque moment, nent pris, pour des raiſons dignes de ſa ſageſſe, pour notifier mmes quelque vérité utile & ſalutaire, interrompre quelque loi ature : donc il n'y a point de circonſtance particulière, où Dieu le faire un miracle ſur un objet iſolé & déterminé : donc nous s dans chaque circonſtance particulière, qu'une certitude phy- ır l'exiſtence & la nature de cet objet iſolé & déterminé, ppe ou ſemble frapper nos ſens (104.)

Il ne s'enſuit pas de là que Dieu puiſſe interrompre conſtam- & perſévéramment les loix générales de la nature. Car dans ıypothêſe contradictoire, il y auroit des loix générales & conſtantes, par la ſuppoſition ; & il n'y auroit pas des loix

générales fixes & conſtantes, puiſqu'elles ſeroient conſtamment & perſévéramment interrompues ; ce qui répugne évidemment en lui-même.

III°. Il ſuit de ces notions, que les loix générales ſont & doivent être habituellement fixes & conſtantes ; & que l'interruption de ces loix générales fixes & conſtantes, n'arrive & ne peut arriver que rarement, & pour des cas particuliers, où Dieu veut manifeſter aux hommes quelque vérité utile, par une voie ſurnaturelle.

IV°. Il ſuit encore de tout cela, que quand après un certain temps de ſenſations conſtantes & unanimes, Dieu ne m'a point fait appercevoir de miracle relativement à l'objet de mes ſenſations ; je ſuis ſûr, d'une certitude métaphyſique, de l'exiſtence réelle de cet objet. Par exemple, il y a cinq ou ſix ans que je converſe avec un ami, qui ſe préſente actuellement à moi ſous ſa figure ordinaire : je ne ſuis ſûr que d'une certitude phyſique, que je vois actuellement mon ami, lui même & ſans illuſion. Mais j'ai une certitude métaphyſique que je l'ai vu réellement lui-même & ſans illuſion, pendant le long eſpace de temps que j'ai vécu & converſé avec lui : puiſque je n'ai pu être trompé dans ces différentes entrevûes, que par un ou pluſieurs miracles ; & que je ſuis aſſuré qu'il n'y a point eu de miracle, par-là même que Dieu ne m'a révélé & manifeſté aucune vérité qui ait ſuivi mon illuſion paſſagére, & qui eſt toujours le fruit & la fin néceſſaire du miracle.

114. *Objection IX.* Les ſens nous trompent, & ſur la grandeur, & ſur la ſituation, & ſur le mouvement, & ſur la figure des corps : car 1°. Ils nous peignent la lune auſſi grande que le ſoleil, & plus grande que les étoiles. 2°. Ils nous montrent la terre comme immobile, comme ſituée au centre du firmament ; ce qui ne s'accorde point avec l'aſtronomie. 3°. Ils nous repréſentent comme plane, la ſurface d'un puits & d'un petit lac ; quoiqu'elle ſoit ſphérique, comme celle de la mer & de la terre.

*Reponse.* Dans les conditions que nous avons fixées & exigées pour la validité du témoignage des ſens (84.), ces objections & mille autres toutes ſemblables, ſont déja prévues & réfutées.

I°. La lune, le ſoleil, les planettes, les étoiles, ſont placés à une trop grande diſtance de nous, pour ſe prêter facilement à nos obſervations : c'eſt à l'Optique & à l'Aſtronomie de nous donner des régles ſûres & démontrées, pour diriger le témoignage des ſens dans ces immenſes diſtances.

II°. Les ſens nous apprennent qu'il y a un mouvement reſpectif ou relatif entre la terre & le ſoleil ; ſoit que ce mouvement ſe trouve dans la terre qui tourne ſur elle-même, ou dans le ſoleil qui tourne autour de la terre. Mais dans ces diſtances immenſes, le témoignage des ſens a beſoin de régles extrêmement délicates, fruit de la raiſon & de la réfléxion, pour déterminer le mouvement abſolu & la ſituation exacte des corps répandus dans l'abyſme immenſe des cieux ; & c'eſt ce que doit nous apprendre l'aſtronomie.

III°. La ſurface de la mer, priſe dans une diſtance de dix à douze lieues, paroît bien ſenſiblement courbe ; parce que la courbure dans cette diſtance eſt aſſez conſidérable, ou aſſez différente de la ligne droite, pour faire une impreſſion bien marquée & bien diſtincte dans l'œil. Mais dans un puits ou dans un petit lac de quelques toiſes de diamétre, cette courbure étant comme infiniment petite,

ne fait point dans l'œil une impreſſion différente de l'impreſ- que ſeroit une ligne droite ; & par conſéquent cette courbure être inſenſible & imperceptible, comme elle l'eſt effectivement (*).

## SECTION QUATRIÉME.

### TÉMOIGNAGE DES HOMMES.

#### *I°. Objet de ce Témoignage.*

Le témoignage des ſens nous inſtruit de l'exiſtence des êtres ſenſibles qui nous affectent, de l'ordre & de l'arrangement a nature qui nous environne, des événements frappants qui ſe nt ſous nos yeux & dont nous ſommes les témoins. Mais ſi ces ts ſenſibles ne nous ſont point préſents ; ſi leur action féconde ands événements s'eſt paſſée, ou dans des ſiécles antérieurs, ou des régions éloignées, comment & par quelle voie pourrons- en avoir des connoiſſances aſſurées ? Ce ſera par le témoignage hommes.

oici comment les choſes ont dû ſe paſſer. Dans tous les ſiécles, toutes les Nations, il y a eu des hommes obſervateurs, qui con- loient & remarquoient avec une curioſité empreſſée, les évé- ents frappants qui méritoient l'attention publique. Parmi ces évé- ents il y avo t des phénoménes ſinguliers & curieux, qui ſe bor- nt à exciter la ſurpriſe & l'étonnement : il y avoit des actions nêtes & louables, qui pouvoient ſervir d'exemple, & inviter à la u par l'imitation : il y avoit des crimes infames & odieux, dignes re ſacrifiés à une haine & à une ignominie éternelle, afin d'en rer de l'effroi & de l'horreur. Un peuple avoit-il été ſpecta- & témoin de quelqu'un de ces événements, dignes d'être us des Nations voiſines, & d'être tranſmis à la poſtérité ? Pour épandre & en éterniſer la mémoire, ou il conſignoit dans des ires authentiques, ou il gravoit ſur le marbre & ſur les mé- , ou il perpétuoit par une tradition fidéle & permanente, ce avoit vu lui-même de ſes propres yeux, ce qu'il avoit entendu es propres oreilles. Voilà le témoignage des hommes, ce té- gnage qui ſemble reproduire & multiplier notre exiſtence, qui rend en quelque ſorte préſents, & à tous les ſiécles, & à toutes contrées. Ce témoignage des hommes a pour objet, des éléne- ts ſenſibles & frappants, dont les ſens ayent pu donner une oiſſance nette & infaillible, & dont le ſouvenir ait pu ſe con- r & ſe tranſmetre avec fidélité & avec certitude.

#### *II°. Nature de ce Témoignage.*

6. La baſe & le fondement de ce témoignage, ce qui lui donne

(*) *Remarque.* Dans un lac de cinquante toiſes de longueur, la ligne e ne différe de la ligne droite que d'un tiers de ligne. Dans un lac de e mille toiſes de longueur, la ligne courbe s'abaiſſe ſous la ligne droite, uatorze pieds huit pouces.

ſon poids & ſa force, c'eſt l'autorité dont il eſt appuyé. Une aut
eſt un témoignage étranger, qui incline à croire ce qui eſt rappo
c'eſt ce qui fonde la foi. La foi en général, eſt un acquieſcemen
l'eſprit à une choſe qu'on regarde comme vraie. La foi eſt ou div
ou humaine. La *Foi divine* eſt un acquieſcement fondé ſur le tém
gnage de la Divinité : la *Foi humaine* eſt un acquieſcement fondé
un témoignage humain. La certitude fondée ſur le témoignage
hommes, eſt appellée *certitude morale ;* ſoit parce qu'elle tire
exiſtence & ſa force, des *mœurs* obſervées & connues ; ſoit pa
qu'elle eſt deſtinée à régler en bien des points, la vie & les m
des ſociétés humaines.

La certitude morale eſt ſuſceptible de plus & de moins ; m
élevée à ſon plus haut dégré de force, elle égale en quelque ſo
la certitude métaphyſique & géométrique : parce que dans l'or
mora , elle ne donne pas moins d'aſſurance à l'ame, elle ne ba
pas moins efficacement tout doute de l'eſprit ; qu'un axiôme ou
démonſtration, dans l'ordre métaphyſique ou géométrique. Sans av
jamais vu l'Empire d'Allemagne, je ſuis auſſi ſûr de cette véri
*il exiſte un Empire germanique* ; que je ſuis ſûr de celle-ci, *la parti
moindre que le tout* : quoique la première ne ſoit qu'une vérité d
l'ordre moral, laquelle ne m'eſt conſtatée que par le témoign
des hommes ; & que la ſeconde ſoit une vérité dans l'ordre m
phyſique, fondée ſur l'idée & l'eſſence même des choſes.

### *III°* CONDITIONS DE CE TÉMOIGNAGE.

117. LA certitude morale, pour être dans ſa plus grande for
pour donner à l'ame une aſſurance entière & complette, pour
clure & bannir abſolument tout doute de l'eſprit, exige pour c
ditions eſſentielles :

I°. *Le nombre des Témoins.* Il faut qu'il ſoit aſſez grand, pour q
homme ſenſé ne puiſſe pas raiſonnablement en demander davant
afin de conſtater la vérité d'un fait.

II°. *La gravité des Témoins.* Il faut qu'ils ſoient d'une tremp
d'une maturité d'eſprit, incapable ou de vouloir tromper par ur
vole & inepte badinage, ou de ſe laiſſer tromper par une ignor
& une légéreté imbécille.

III°. *La droiture des Témoins.* Il faut qu'on ne puiſſe raiſonna
ment les ſoupçonner, ni de paſſion qui les engage à trahir la vé
ni de colluſion pour ſe concerter dans le menſonge.

IV°. *La conſtance & la perſévérance dans les témoignages.* Il
que les Témoins ou les Hiſtoriens ſe conſtent dans leur narrati
& qu'ils ne détruiſent pas en un endroit, ce qu'ils établiſſen
un autre.

V°. *L'accord & l'unanimité morale dans les témoignages.* Il faut
les différents Témoins ou Hiſtoriens s'accordent à faire le m
rapport, du moins pour le fond de la choſe : ou s'il y a que
témoignage contraire à la multitude & au torrent des témoign
il faut que ce témoignage contraire ſoit très-futile, de très-pet
poids, & digne d'être compté pour rien. Quand les témoign
ſont contraires, leurs forces oppoſées ſe détruiſent réciproquem

VI°. *La poſſibilité & la ſenſibilité dans l'objet des témoignage*

ut que les choſes qu'on raconte & qu'on rapporte, ſoient des *choſes poſſibles*, qui puiſſent arriver ou naturellement ou par miracle, qui conviennent ou à l'ordre naturel, ou à l'ordre ſurnaturel; *des choſes bien ſenſibles*, ſur leſquelles les ſens ayent une priſe facile, ou dont on puiſſe juger ſûrement & infailliblement par le miniſtére des ſens. Ce qui répugne, n'a pas pu être un fait exiſtant: ce qui eſt inſenſible, n'a pas pu être un fait connu : le témoignage eſt donc évidemment nul pour ces deux cas.

## *IV°. FORCE DE LA VÉRITÉ CONNUE.*

118. LE ſentiment intime nous apprend que nous avons dans nous un penchant naturel pour la vérité connue, & que nous ne trahiſſons la vérité connue, que quand quelque paſſion puiſſante, par exemple, la crainte, la vengeance, l'eſprit de parti, l'intérêt, nous engage à trahir la vérité, & à nous déclarer pour le menſonge. On peut donc établir comme un axiôme moral, qu'*il y a dans la vérité évidemment connue, une force qui nous incline à lui accorder notre ſuffrage; & que nous ne trahiſſons la vérité connue, en faveur du menſonge, que quand notre ame eſt dominée par quelque paſſion déréglée*: donc tout autre motif ceſſant, nous nous attachons à la vérité évidemment connue, par le ſeul & unique motif de l'amour de la vérité.

## PROPOSITION.

119. *Le témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous venons de tracer* (117), *eſt un motif certain & infaillible, qui nous conſtate la vérité de certains événements célébres & ſenſibles qui en ſont l'objet.*

DÉMONSTRATION. Pour que la démonſtration de cette propoſition ſoit entière & complette, il faut examiner & approfondir & la *théorie* & l'*exiſtence* du témoignage en queſtion : & c'eſt ce que nous allons faire.

I°. Quant à *la théorie de ce témoignage*, il eſt évident que le témoignage des hommes eſt certain & infailliblement connexe avec la vérité des choſes qui en ſont l'objet; s'il eſt impoſſible que ceux qui rendent ce témoignage, ſoient ou trompés ou trompeurs. Or tel eſt le témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous avons tracées & exigées. Car, 1°. Il eſt évident qu'un grand nombre de témoins, de témoins graves & ſenſés, de témoins attentifs & prudents, qui ont vu de leurs propres yeux, ou qui ont entendu de leurs propres oreilles la choſe qu'ils rapportent, ne peut pas être *trompé* ſur un événement illuſtre & bien ſenſible, (tel que ſeroit une éclipſe totale de ſoleil, la réſurrection ſubite d'un mort déja à demi pourri, l'exiſtence d'une ville ou d'un homme célébre) à moins que Dieu, par une impoſture indigne de ſa ſageſſe & de ſa ſainteté, n'ait pris ſoin de les jouer & de les tromper lui-même; ce qui répugne à ſa nature. 2°. Il eſt évident qu'un grand nombre de témoins, de témoins qui ont de la probité & de la droiture, de témoins qui évidemment n'ont aucun motif de trahir la vérité, de témoins dont le témoignage ne ſe dément point & n'eſt point contredit par des témoignages contraires, ne peut pas être *trompeur*, en donnant pour vrai un fait faux & ſuppoſé. Donc le

témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous requiſes, eſt infaillible & néceſſairement connexe avec la vér faits & des événements qui en ſont l'objet.

II°. Quant à l'*exiſtence de ce témoignage*, il eſt en notre p de nous en aſſurer. Car ou nous voyons & entendons les té eux-mêmes, qui nous rapportent les faits & les événement il eſt queſtion; ou nous contemplons & palpons les monu authentiques, où ces faits & ces événements ſont conſignés : ments qui ont la même autorité & qui donnent la même cer que les témoins eux-mêmes qu'ils repréſentent & qu'ils rempl Donc par le témoignage des ſens, témoignage que nous avo montré infaillible (104), nous pouvons nous aſſurer de l'exi du témoignage des hommes : & il n'eſt pas à craindre qu'u racle nous induiſe en erreur ſur l'exiſtence des témoins ou de numents ; car il répugne que Dieu faſſe un tel miracle, un m qui n'auroit d'autre fin & d'autre but que de produire & de rép la fauſſeté & l'impoſture.

Il réſulte de là, qu'aucun homme ſenſé ne doit & ne pe voquer en doute le témoignage des hommes, quand il eſt des conditions que nous avons requiſes : puiſqu'il eſt clair tel témoignage eſt ſûr & certain en lui-même ; & que nous mes nous-mêmes ſûrs & certains de l'exiſtence d'un tel t gnage. C. Q. F. D.

*Preuve confirmative.* Il eſt évident que le témoignage des mes eſt la baſe & le fondement & de la Société & de la Rel Car, d'où ſçavons-nous, par exemple, que la Maiſon de Bou un droit inconteſtable & excluſif au trône de France ; que le tiſe régnant, Benoit XIII, eſt le légitime ſucceſſeur de Saint P que tel volume qu'on nous met entre les mains, eſt l'A ou le nouveau Teſtament ; que telle terre ou tel domaine ou maiſon, appartient légitimement au maître qui la poſſéde ? D'o vons-nous qu'il a exiſté un Moïſe, auteur de l'ancienne révél un Jésus, fils de Marie, auteur de la révélation nouvelle ; ont l'un & l'autre commandé en maîtres à la Nature & au ments ; qu'ils ont fait un grand nombre de miracles du pr ordre, par leſquels ils ont démontré à des Nations entière en étoient les témoins, l'un qu'il étoit le miniſtre & l'envo de Dieu, l'autre qu'il étoit fils de Dieu & Dieu lui-même ? ne ſçavons tout cela que par le témoignage des hommes.

Sur quoi je raiſonne ainſi. Ce ſeroit un vice & un défaut é dans l'ordre moral, vice & défaut dont Dieu lui-même ſer ſource & l'auteur, s'il n'exiſtoit pas une certitude entière & faite, une certitude propre à exclure efficacement tout dout ſonnable, ſur des vérités d'où dépend & la Religion, & la So donc une telle certitude exiſte. Mais une telle certitude ne naître que du témoignage des hommes : donc le témoignag hommes doit être capable de produire une certitude qui ba efficacement tout doute, qui donne à l'eſprit une aſſurance ſens égale à l'aſſurance que donnent les vérités métaphyſiqu géométriques. L'antécédent eſt évident : car un fait paſſé, de que nature qu'il ſoit, (par exemple, la ruine de Carthage Babylone ; la victoire de Pharſale ou de Fontenoy ; l'exiſten

Jules César ou de Louis le Grand, dans leurs siécles ) un fait passé ne peut être démontré ni par le témoignage du sentiment intime, ni par le témoignage des idées, ni par le témoignage des sens : il faut donc, & il faut nécessairement, que ce fait passé tire sa certitude du témoignage des hommes ; & que le témoignage des hommes soit capable de produire une certitude qui exclue absolument tout doute raisonnable ; cette certitude étant absolument nécessaire dans l'ordre moral, ordre établi par le Créateur dont la sagesse n'est jamais en défaut. C. Q. F. D.

## *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

120 ***OBJECTION I.*** Une vérité, pour avoir une certitude entière & complette, doit être susceptible de démonstrations métaphysiques ou géométriques. Or les faits & les événements passés, établis sur les témoignages les plus riches & les plus authentiques, ne sont point susceptibles de démonstrations métaphysiques ou géométriques : donc ces faits & ces événements passés, ne doivent point être regardés comme des vérités qui ayent une certitude entière & complette.

***REPONSE.*** Pour constater une vérité de l'ordre métaphysique ou géométrique, il faut des démonstrations métaphysiques ou géométriques, dont elle est susceptible. Pour constater une vérité de l'ordre moral, il est absurde & contradictoire de demander & d'exiger des démonstrations metaphysiques ou géométriques, dont elle n'est pas susceptible ; il suffit qu'elle soit établie & constatée par des preuves inébranlables de témoignage, preuves dont elle est uniquement susceptible, & qui peuvent lui donner une certitude entière, laquelle ne laisse aucun doute dans l'esprit. Nier ou suspecter la vérité d'un fait historique, parce que la vérité de ce fait historique ne peut pas être démontrée par un genre de démonstration étranger à sa nature, c'est nier ou suspecter l'existence des sons, parce qu'on ne les voit pas ; l'existence des couleurs, parce qu'on ne les entend pas ; l'existence du soleil & des étoiles, parce que le tact ou l'odorat ne les aperçoit pas. Malheur à la Philosophie qui égare & renverse ainsi la raison ; qui exige qu'on démontre l'existence de Rome ou d'Alexandre, comme on démontre un théorême d'Algèbre ou de Geométrie ! Qu'elle apprenne de là combien une incrédulité effrénée est limitrophe de la démence !

121. ***OBJECTION II.*** L'évidence intrinséque des choses, le témoignage constant & unanime des sens, l'infaillible autorité de Dieu qui atteste une vérité, sont des motifs qui donnent précisément une certitude entière & complette : Or le témoignage des hommes est un motif d'un moindre poids & d'une moindre force que ces différents motifs : donc le témoignage des hommes n'est point un motif suffisant pour donner une certitude entière & complette.

***REPONSE.*** L'évidence intrinséque des choses, le témoignage constant & unanime des sens, l'infaillible autorité de Dieu qui atteste une vérité, sont des motifs lumineux & triomphants, qui font évanouir le doute avec plus de promptitude & de facilité. Le témoignage des hommes est un motif plus composé & plus compliqué, qui demande plus de circonspection & d'examen, qui ex-

clud plus lentement & plus difficilement le doute ; mais qui ne l'ex
clud pas moins réellement & moins pleinement. Et quand le dou
eſt entièrement & pleinement banni de l'eſprit, qu'importe qu'il a
été banni ou par le motif plus prompt & plus ſimple, ou par l
motif plus lent & plus compliqué ! Dans l'un & l'autre cas, il n
reſte plus de doute dans l'eſprit, & la certitude eſt égale.

122. *Objection III.* Ce qui a pu abſolument être faux, ne pe
pas être démontré vrai : or les faits les plus authentiques ont pu ab
ſolument être faux, ou être autrement qu'on les rapporte ; ca
la bataille de Pharſale, gagnée par Céſar, a pu abſolument ou n'êt
pas donnée, ou être perdue par Céſar : donc les faits les plus au
thentiques ne peuvent pas être démontrés vrais.

*Reponse.* Ce qui a pu abſolumenr être faux, ne peut pas êt
démontré vrai par des démonſtrations métaphyſiques, tirées de l'en
gence eſſentielle des choſes ; mais il peut être démontré vrai p
des démonſtrations morales, appuyées ſur des motifs infailliblemen
connexes avec la certitude & la vérité de la choſe. Il auroit p
exiſter un autre ordre de choſes, dans lequel la bataille de Phar
ſale, par exemple, ou n'eût point été donnée, ou eût été perdue p
Céſar : mais il eſt impoſſible qu'il y ait eu tant de graves témoi
gnages qui rapportent cet événement mémorable, ſans être contre
dits par perſonne ; & que la bataille de Pharſale n'ait pas été gagné
par Céſar.

123. *Objection IV.* Chaque témoignage diſtributivement pr
ne donne qu'une probabilité plus ou moins grande, ſur la véri
d'un fait hiſtorique : donc une foule de témoignages ne donne qu'une
foule de probabilités, qui ne ſont jamais une certitude ; car une pro
babilité jointe à une ſeconde & à une troiſième probabilité, & ainſ
de ſuite, ne peut faire qu'un aſſemblage de probabilités.

*Reponse.* 1°. Un témoignage eſt une autorité ; un ſecond témoi
gnage eſt une ſeconde autorité, qui augmente & fortifie la première.
Quand pluſieurs autorités graves & d'accord ſont en aſſez grand
nombre pour exclure abſolument tout doute, ſur la vérité d'un fait
hiſtorique ; alors ces autorités ainſi accumulées & fortifiées l'une
par l'autre, ſont un motif, non de probabilité, mais de certitude.
Une ſeule autorité peut ne donner qu'une probabilité, parce qu'elle
n'a pas encore aſſez de force pour bannir efficacement tout doute
de l'eſprit ; mais cette force toujours croiſſante par la multiplicité
des témoignages ou des autorités, peut devenir enfin aſſez grande
pour faire évanouir entièrement le doute & la perplexité : & alors
elle donne à l'eſprit une certitude entière & complette.

II°. Ce raiſonnement eſt vicieux ; parce qu'*il prouve trop*,
ou qu'il prouve quelque choſe de faux. Car par un ſemblable rai-
ſonnement, on prouveroit que l'exiſtence de l'Italie ou de l'Angleterre
n'eſt point *certaine*, mais ſimplement *probable*, pour un François
éclairé, qui n'a point vu ces deux contrées, & qui n'eſt inſtruit de
leur exiſtence que par les divers témoignages des hommes. Or il
eſt clair qu'on regarderoit avec raiſon comme un inſenſé, un
homme qui diroit que l'exiſtence de l'Italie ou de l'Angleterre n'eſt
que probable ; & qu'elle n'eſt point certaine d'une certitude entière
& complette, qui tranquilliſe entièrement l'eſprit, & qui banniſſe
abſolument tout doute ſur cet objet.

124. *OBJECTION V.* Plus un témoignage s'éloigne de ſa ſource & de ſon origine, plus il eſt foible & ſuſpect; car l'expérience nous apprend que les événements, en paſſant de bouche en bouche, s'altèrent & ſe falſifient: donc, quand même un même fait fort ancien, auroit été certain dans les ſiécles paſſés; il ne l'eſt plus aujourd'hui, à cauſe de l'affoibliſſement de l'autorité ou du motif qui le rapporte.

*REPONSE.* I°. Il eſt faux qu'un témoignage authentique s'affoibliſſe en s'éloignant de ſa ſource ou de ſon origine: parce que les monuments publics qui le conſervent, & la tradition générale qui s'accorde avec ces monuments publics, remplacent & éternisent en quelque ſorte les témoins qui ont rapporté & atteſté le fait hiſtorique, qui eſt l'objet de ce témoignage. Donc les monuments publics, d'accord avec la tradition publique, ont & auront toujours la même autorité qu'auroient les témoins eux-mêmes, s'ils étoient vivants & préſents.

II°. Les faits de peu de conſéquence, les circonſtances peu intéreſſantes des événements célèbres, (quand les uns & les autres ne ſont pas conſignés dès leur origine dans les monuments publics qui les fixent & les tranſmettent invariablement à la poſtérité) s'altèrent en paſſant de bouche en bouche: mais les faits importants & mémorables, & les circonſtances eſſentielles & caractériſtiques de ces faits, ne s'altèrent point en paſſant de ſiécle en ſiécle; ſur tout quand ces faits avec leurs circonſtances intéreſſantes, ont été conſignés en leur temps dans des monuments publics, qui en fixent la nature, & qui en éterniſent la mémoire. Il n'eſt pas moins certain aujourd'hui qu'au ſiécle d'Annibal, qu'il y a eu une bataille de Cannes, & qu'Annibal fut vainqueur: quoiqu'aujourd'hui nous ignorions probablement quelques particularités accidentelles de cette victoire, qui n'étoient point inconnues à ceux qui vivoient au ſiécle d'Annibal.

125. *OBJECTION VI.* Chaque témoin en particulier pouvant trahir la vérité, il eſt évident que dix & cent témoins peuvent également mentir & en impoſer. Quelle certitude peut donc naître d'une ſource toute ſuſpecte de menſonge?

*REPONSE* Un témoin iſolé peut avoir quelque motif particulier qui l'engage à trahir la vérité: mais il eſt évident qu'une grande multitude de témoins tels que nous les exigeons, ne peut pas avoir le même motif de la trahir. Après la bataille de Fontenoy, un Soldat pouvoit avoir quelque motif, ou d'eſpérance, ou de crainte, ou de bizarrerie, qui le portât à aſſurer que la bataille avoit été perdue par les François: mais la multitude des Soldats François, Anglois, Hollandois, Autrichiens, n'a pas pu avoir le même motif de ſe déclarer pour le menſonge. Il y a parmi les hommes (& cette remarque équivaut à une preuve démonſtrative en faveur de la certitude de témoignage) il y a parmi les hommes une ſi grande oppoſition de caractère & d'éducation, une ſi grande rivalité de prétentions & d'intérêts, un ſi grand conflit d'opinions & de Jugements, un eſprit & un goût de contradiction ſi dominant & ſi général, que le ſeul amour de la vérité connue, peut concilier & réunir leur ſuffrage & leur jugement ſur un même objet. Quand tous les autres motifs ceſſent, l'amour & le goût de la vérité deviennent le motif général & permanent, qui engage l'homme à ſe déclarer pour la vérité (118).

126. *Objection VII.* Le témoignage preſque général des hommes a accrédité & répandu bien des choſes, ou fauſſes ou douteuſes : par exemple, qu'il y a eu des Dieux & des Déeſſes dans le Paganiſme : que le ſoleil tourne autour de la terre immobile : que les brutes ont une ame diſtinguée de la matière & du mouvement ; qu'il y a dans les corps des qualités ſenſibles, diſtinguées de la matière & des modifications de la matière : donc le témoignage des hommes doit toujours être ſuſpect & douteux.

*Reponse.* Il n'y a jamais eu de témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous avons marquées, qui ait été faux ou douteux.

I°. Bien des hommes ont rapporté qu'il y a eu des Dieux & des Déeſſes dans le Paganiſme : mais ce témoignage a toujours été contredit par des témoignages d'un bien plus grand poids : & d'ailleurs il manque à ce témoignage la ſixième condition, qui exige que la matière & l'objet du témoignage ſoient une choſe qui ne répugne pas en elle-même. Or les crimes & les infamies qu'attribuoient à ces Dieux fictices, ceux qui rapportoient & atteſtoient leur exiſtence, ne ſont-ils pas évidemment incompatibles avec la Divinité qu'on leur ſuppoſe & qu'on leur attribue ?

II°. Bien des hommes ont aſſuré que la terre étoit immobile au centre du firmament, & que le ſoleil & les étoiles tournoient chaque jour autour de la terre : mais il manque encore à ce témoignage la ſixième condition, qui exige que la matière & l'objet du témoignage ſoient une choſe bien ſenſible, dont on puiſſe facilement juger par les ſens. Or le mouvement abſolu du ſoleil ou de la terre, eſt une choſe qui ne peut être déterminée que par des obſervations très-délicates & très-réfléchies, qui paſſent la portée du commun des hommes.

III°. Bien des hommes ont dit que les brutes ont une ame diſtinguée de la matière & des modifications de la matière : mais que cette aſſertion ſoit vraie ou fauſſe, (ce que nous examinerons ailleurs) il eſt clair que cette ame des brutes peut bien être l'objet d'une opinion conjecturale, mais non l'objet du témoignage des hommes, lequel objet doit être une choſe ſenſible en elle-même, ou qui donne priſe aux ſens. Or, qui a jamais vu, ou entendu, ou palpé cette ame des brutes en elle même ?

IV°. Il en eſt de même des qualités ſenſibles des corps : ces qualités ſenſibles peuvent être l'objet d'une conjecture & d'une opinion, & non l'objet du témoignage des hommes ; le témoignage des hommes ayant toujours néceſſairement pour objet une choſe qui ſoit en elle-même du reſſort des ſens. Or les ſens ont-ils jamais pu appercevoir & ſaiſir en elle-même, iſolée de la matière & des modifications de la matière, ou la *douceur formelle* du ſucre, ou l'*amertume formelle* de l'abſynthe ? Et ainſi du reſte.

127. *Objection VIII.* Pour qu'un fait hiſtorique ſoit certain, *il faut qu'il s'accorde avec les obſervations conſtantes & communes* : or les miracles ſont des faits hiſtoriques qui ne s'accordent point avec les obſervations conſtantes & communes ; car nous ne voyons pas conſtamment & communément faire des miracles : donc les miracles ne ſont pas des faits certains : donc on ne doit pas croire aux témoignages, même les plus authentiques, lorſqu'ils rapportent des faits miraculeux.

*Reponse.* L'incrédulité ſemble ne jamais ſe montrer, que pour heurter de front la ſaine raiſon.

I°. Un fait hiſtorique (ſoit qu'il ſoit ordinaire & commun, ſoit qu'il ſoit inſolite & extraordinaire) étant également ſenſible, étant également appliqué & proportionné à l'action des ſens, demande-t'il des yeux plus perçants pour être vu, des oreilles mieux organiſées pour être entendu, un tact plus ſubtil & plus fin pour être palpé & ſenti? Pour voir & pour entendre Lazare reſſuſcité, falloit-il de meilleurs yeux & de meilleures oreilles, que pour le voir & l'entendre avant ſa mort? Donc l'inſolite & le merveilleux n'ôtent rien à la certitude d'un fait hiſtorique.

II°. Bien plus, il ſemble au contraire que l'inſolite & le merveilleux doivent ajoûter à la certitude d'un fait hiſtorique: car plus un fait eſt extraordinaire & ſurprenant, plus il excite l'attention & la curioſité des ſpectateurs, qui l'examinent & l'obſervent avec une circonſpection plus ſcrupuleuſe & plus réfléchie; & par là même, plus ce fait paroit inſolite & merveilleux, plus il acquiert de certitude & d'authenticité, par l'examen plus ſévére & plus réfléchi qu'en ont fait ceux qui le rapportent. Donc un fait extraordinaire & miraculeux, rapporté par des témoignages bien authentiques & bien irréfragables, n'eſt pas moins ſûr & certain, que ſi ce fait étoit ordinaire & commun. Donc la régle imaginée par l'incrédulité pour juger la certitude des faits, eſt une régle évidemment fauſſe, évidemment déſavouée par la raiſon.

III°. Il réſulte de là qu'*un miracle*, quand il eſt appuyé ſur des témoignages revêtus de toutes les conditions que nous avons exigées, eſt un fait auſſi ſûr & auſſi inconteſtable, qu'aucun fait de l'hiſtoire profane, appuyé d'un témoignage d'égale force; & par conſéquent, qu'un tel miracle eſt certain d'une certitude qui ne laiſſe pas plus de doute, que la certitude géométrique.

128. *Objection IX.* Le *Miracle* eſt une interruption des loix conſtantes de la Nature: or une telle interruption eſt impoſſible. Car le Créateur ne peut changer l'ordre de la Nature, ſans changer de deſſein & de volonté; ſans être en lui-même changeant & inconſtant; ce qui répugne à ſa nature. Donc il n'y a point, donc il ne peut point y avoir de miracles dans la Nature.

*Reponse.* Le Créateur, dans ſes deſſeins éternels & immuables comme lui, a déterminé à la fois & l'ordre général ou commun, & l'interruption de cet ordre général ou commun pour telle circonſtance particulière. Par exemple, le Créateur a voulu & decerné de toute éternité, que la Terre roulant uniformément ſur ſon axe en vingt-quatre heures, expoſât ſucceſſivement ſes différentes contrées à la lumière vivifiante du ſoleil; & que ce mouvement journalier de la Terre ſur ſon axe, fût ſuſpendu pour vingt-quatre heures à la prière de ſon ſerviteur Joſué. La loi générale & la loi particulière, l'une & l'autre établie & fixée de toute éternité, ont leur effet dans le temps: donc il n'y a point de changement & d'inconſtance dans Dieu, qui ne fait qu'exécuter dans le temps ce qu'il a voulu & réſolu de toute éternité. Quand Dieu fait un miracle, il fait une choſe qui eſt nouvelle pour nous, mais qui n'eſt pas nouvelle pour lui. On peut dire de tout autre miracle, ce que nous venons de dire du miracle de Joſué, que nous expliquons

dans le ſyſtême de la Terre mobile ; & qu'on peut expliquer de même, ſi l'on veut, dans le ſyſtême du Soleil mobile autour de la Terre.

129. *Objection X.* Pour que le témoignage des hommes nous donnât une certitude infaillible, il faudroit qu'il nous conſtât que ce témoignage eſt revêtu de toutes les conditions qui doivent lui donner l'infaillibilité ; ce qui eſt impoſſible. Car parmi les conditions qu'on exige, on compte avec raiſon la *gravité* & la *droiture* des témoins ; gravité & droiture dont on ne peut jamais s'aſſurer, le maſque & l'apparence pouvant facilement en prendre la place & être confondus avec la réalité.

*Reponse.* Un petit nombre de témoins peut affecter de la gravité & de la droiture, pour répandre & accréditer une fauſſeté qui lui eſt avantageuſe. Mais il eſt contre la nature & contre les mœurs des hommes, qu'une multitude de témoins de divers ordres & de divers états, prenne le maſque de la gravité & de la droiture pour accréditer & répandre une fauſſeté ; quand il eſt évident qu'une telle impoſture ne peut leur être d'aucun avantage. Dans ce cas, l'amour de la vérité devient le motif général & unique qui fixe le ſuffrage de la multitude, comme nous l'avons obſervé, pour ne pas dire démontré, dans la réponſe à la ſixième objection précédente. En général, les témoins doivent être cenſés graves & intégres, quand on ne voit rien ni dans leur perſonne, ni dans leur narration, qui rende ſuſpect & douteux leur témoignage.

1°. La *Perſonne* d'un témoin doit être ſuſpecte, ſi ce témoin eſt diffamé par des crimes : s'il a été atteint & convaincu de faux en d'autres occaſions : s'il ne paroit pas être aſſez inſtruit & aſſez au fait des choſes qu'il rapporte : s'il montre un jugement vicié & déréglé : s'il paroit avoir quelque aſſez grand intérêt à corrompre ou à cacher la vérité.

11° La *Narration* d'un témoin doit être ſuſpecte, ſi elle renferme des particularités & des circonſtances qui s'accordent mal & ſemblent ſe détruire : ſi elle rapporte des choſes fabuleuſes, qui ne quadrent ni avec l'ordre naturel, ni avec l'ordre ſurnaturel ; le Créateur n'ayant établi que ces deux ordres de choſes : ſi les faits qu'elle avance, ne s'accordent pas avec le récit qui en a été fait par d'autres témoins dignes de foi.

130. *Objection XI.* Exiger tant de conditions pour établir la certitude des faits, c'eſt équivalemment anéantir cette certitude. Car quels faits ſeront certains, ſi pour l'être, il faut qu'ils ſoient atteſtés par des témoignages revêtus de toutes les conditions qu'on exige ?

*Reponse.* Les conditions rigoureuſes qu'on exige dans le témoignage des hommes, pour élever en ce genre la certitude à ſa plus grande force, ne le rendent point illuſoire & chimérique. Combien de faits de l'hiſtoire profane & de l'hiſtoire ſacrée, ſont appuyés ſur des témoignages revêtus de toutes les conditions que nous exigeons !

1°. Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons, nous conſtate l'exiſtence des Villes, des Provinces, des Peuples, des Empires, répandus de nos jours ſur la ſurface de la terre ; l'exiſtence & les grandes révolutions des Monarchies & des

Républiques célébres, qui ont joué un grand rôle dans l'Antiquité; l'exiſtence d'un Céſar, d'un Alexandre, d'un Charlemagne, d'un Louis le Grand, d'un Ciceron, d'un Virgile, d'un Socrate, d'un Homére, d'un Moïſe, d'un JESUS de Nazareth, dans leurs ſiécles, &c.

II°. Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons, nous conſtate entr'autres miracles, le grand miracle *de la Réſurrection de JESUS-CHRIST*: Réſurrection dont plus de cinq cents perſonnes furent témoins oculaires, pendant quarante jours: Réſurrection qui peu d'années après l'événement, fut conſignée dans l'hiſtoire, par pluſieurs de ces mêmes hommes qui en avoient été les ſpectateurs & les témoins: Réſurrection qui fut dès-lors annoncée & prêchée dans preſque tout le monde connu, par ceux même qui en ayant été les témoins, en devinrent les Apôtres & les Martyrs; & qui expirerent tous, ou preſque tous, au milieu des ſupplices les plus infames & les plus rigoureux, pour en atteſter d'une voix unanime, la vérité & la certitude: Réſurrection, publiée & atteſtée d'abord par ce grand nombre de témoins qui l'avoient vue de leurs propres yeux; reçue & recueillie enſuite par d'autres témoins oculaires & auriculaires, qui avoient entendu les inſtructions & vu le martyre des premiers; portée & tranſmiſe enfin juſqu'à nous par les monuments les plus authentiques, & par une tradition toujours permanente & toujours d'accord avec ces monuments. A quel fait de l'hiſtoire profane ajoûterions-nous foi, s'il falloit toujours d'auſſi grands témoignages pour le conſtater?

III°. Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons, nous conſtate la plûpart des *Miracles opérés par Moïſe*: miracles qui eurent pour ſpectateurs, la nation entière des Hébreux: miracles qui furent écrits par celui-même qui les avoit opérés; & qui furent reconnus pour vrais & pour inconteſtables, par la nation entière qui en avoit été l'objet & le témoin. miracles enfin dont la nation entière des Hébreux a toujours conſervé la mémoire, toujours garanti la certitude, toujours atteſté la vérité; & qui ſont venus en notre connoiſſance avec toute l'authenticité que peuvent donner & l'hiſtoire la plus inconteſtable où ils ſont écrits, & les mœurs d'une nation toujours ſubſiſtante où ils ſont encore peints & retracés, & la tradition la plus conſtante & la plus unanime, qui n'a jamais ceſſé d'en renouveller d'âge en âge le ſouvenir & chez les Hébreux & chez les nations où ſont diſperſés les Hébreux.

131. *OBJECTION XII.* Du moins il y a bien des faits qui paſſent pour certains chez les hommes éclairés, & qui cependant ne ſont pas appuyés ſur des autorités auſſi grandes que celles qu'on exige: donc pluſieurs des conditions qu'on exige, ſont inutiles & frivoles.

*RÉPONSE.* La certitude hiſtorique eſt ſuſceptible de plus & de moins: elle eſt ou plus grande ou moins grande, ſelon que le motif qui la fonde a plus ou moins de force & d'autorité. Nous allons tracer ici les différents dégrés de cette certitude.

I°. La certitude eſt dans ſa plus grande force & dans ſon plus haut dégré, quand elle eſt fondée ſur des témoignages revêtus de toutes les conditions que nous avons tracées & exigées. (117)

II°. La certitude eſt d'une moindre force, mais elle eſt encore aſſez grande pour exclure le doute chez les perſonnes prudentes & judicieuſes, quand elle eſt appuyée ſur le témoignage de quatre ou

cinq Hiſtoriens ou témoins, qui aſſurent qu'ils ont vu eux-mêmes la choſe qu'ils racontent, ou qu'ils l'ont appriſe de témoins oculaires & dignes de foi : pourvu que le fait qu'on rapporte, ſoit un fait poſſible & bien ſenſible, que ceux qui le rapportent ſoient d'une probité & d'une prudence bien reconnues, & que ce qu'ils racontent ne les intereſſe en rien & ne tourne point à leur avantage.

III°. Une certitude égale à la précédente, ou également capable de bannir le doute de l'eſprit, c'eſt celle qui eſt fondée ſur le témoignage uniforme & unanime de perſonnes habiles & expérimentées en leurs genres : quoique le fait qu'elles atteſtent, ſoit un fait moins à la portée des ſens, & qu'il demande une grande ſagacité pour être obſervé & ſaiſi. C'eſt ainſi que les expériences phyſiques & les obſervations aſtronomiques, qui ſe font dans les Académies célèbres, ont le dégré de certitude qu'on leur attribue.

IV°. Une certitude inferieure aux deux précédentes, mais ſuffiſante encore pour determiner & fixer le jugement d'un homme ſage, c'eſt celle qui eſt fondée ſur le témoignage d'une ſeule perſonne, mais d'une perſonne de poids & de probité, laquelle aſſure avoir vu de ſes propres yeux le fait qu'elle rapporte. L'amour de la vérité empreint chez les ames droites & bien nées, la honte qu'il y auroit à être convaincu ou ſoupçonné d'impoſture, ſont des motifs aſſez puiſſants pour empêcher un honnête homme d'en impoſer par un vil & odieux menſonge.

Tout ce qui eſt de moindre poids en genre de témoignage, n'a point aſſez de force pour fonder & établir une vraie certitude. Il pourra peut-être encore être un motif de vraiſemblance ou de probabilité, mais il ne ſera jamais un motif de certitude.

132. *Objection XIII.* La certitude que donne la révélation divine, la certitude que donnent certains jugements naturels communs à tous les hommes, ne ſont fondées ni ſur le témoignage du ſentiment intime, ni ſur le témoignage des idées, ni ſur le témoignage des ſens, ni ſur le témoignage des hommes. Donc il eſt faux que toute certitude chez les hommes découle d'une de ces quatre ſources.

*Réponse.* La certitude que donne la révélation divine, eſt infaillible, & la plus infaillible de toutes les certitudes. La perſuaſion générale des hommes ſur certains objets indépendants des ſens & des paſſions, donne auſſi une certitude infaillible qu'on ne peut ſuſpecter Mais ces deux eſpèces de certitudes ſont fondées ſur le témoignage des idées.

I°. La certitude que donne *la Révélation divine*, eſt fondée ſur le témoignage des idées. Pourquoi aſſuré-je avec certitude que tout ce que Dieu me révéle, eſt vrai, ſoit que j'en ſaiſiſſe, ſoit que je n'en ſaiſiſſe pas la vérité ? C'eſt parce que je conçois évidemment que Dieu qui eſt l'infaillible ſageſſe & l'indéfectible véracité, ne peut me tromper ; ſoit qu'il m'inſtruiſe par lui-même, ſoit qu'il m'inſtruiſe par ſes envoyés & par ſes miniſtres, qui par des ſignes authentiques & indubitables, me démontrent qu'ils me parlent en ſon nom.

II°. La certitude que donnent *certains Jugements naturels* communs à tous les hommes, ſur des objets indépendants des ſens & des paſſions, eſt fondée ſur le témoignage des idées. Pourquoi aſſuré-je que la perſuaſion générale des hommes ſur l'exiſtence d'un Être ſu-

prême, ſur la néceſſité d'un culte & d'une loi, ſur la vérité d'une autre vie, ſur la diſtinction du vice & de la vertu, fonde une preuve démonſtrative ſur ces objets ? C'eſt parce que je conçois évidemment que cette façon générale de penſer & de juger chez les hommes, ne peut venir que de l'Auteur même de la Nature ; & que l'Auteur de la Nature ne peut pas avoir donné aux hommes une façon générale de penſer & de juger, qui les entraîne à l'erreur & au menſonge : ſans quoi cet Auteur de la Nature ſeroit trompeur & impoſteur ; ce qui répugne évidemment à ſon eſſence.

Nous venons de ſonder ou d'établir les divers fondements de la certitude humaine : fondements univerſels, ſur eux portent toutes les ſciences, toutes nos connoiſſances ; fondements ſolides & inébranlables, on ne peut les ſuſpecter qu'en ceſſant d'être raiſonnable & ſenſé.

# ELEMENTS DE MÉTAPHYSIQUE SACRÉE ET PROFANE: OU THEORIE DES ETRES INSENSIBLES.

## TROISIÉME TRAITÉ.

## LA LOGIQUE.

LA *Logique* eſt une ſcience qui régle & qui dirige les actes ou les opérations de l'eſprit. Notre eſprit conçoit, juge, raiſonne. 1°. On appelle *concevoir*, la ſimple vûe ou la ſimple perception des choſes qui ſe préſentent à notre eſprit, ſans qu'il forme ſur elles aucun jugement: cette action de l'eſprit qui ſe borne à concevoir & à repréſenter les choſes, par exemple, Dieu, l'ame, un arbre, la terre, s'appelle *idée* ou *perception*. 2°. On appelle *juger*, l'action de notre eſprit, par laquelle comparant enſemble diverſes idées, il affirme que l'objet de l'une eſt l'objet de l'autre, ou n'eſt pas l'objet de l'autre. 3°. On appelle *raiſonner*, l'action de notre eſprit, par laquelle il forme un jugement de pluſieurs autres jugements; ou par laquelle il extrait un jugement de pluſieurs autres jugements, dans leſquels il eſt renfermé implicitement. L'idée, le jugement, le raiſonnement; voilà les trois opérations de l'eſprit, & l'objet de la Logique.

1° La Logique conſiſte donc dans un amas de régles certaines & démontrées, ſur *les idées* ou *les perceptions*, pour apprendre à bien définir & à bien diviſer; ſur *les jugements & les propoſitions*, pour apprendre à les bien évaluer, à en bien fixer l'étendue & l'oppoſition; ſur *les raiſonnements*, pour apprendre à tirer de juſtes conſéquences, & à découvrir le vice de celles qui ſont mal déduites. Ces régles ſont dûes aux obſervations & aux réfléxions de la Philoſophie, qui en obſervant la marche de l'eſprit humain, a vu comment & par quelle manière il opéroit bien; & qui en conſéquence, a érigé en régle cette marche & cette manière d'opérer. Fruit précieux du génie, ces régles

ont le double avantage, & de montrer la route de la vérité, & de faire voir démonſtrativement que cette route eſt ſûre & infaillible. Nous terminerons ce traité par une notion ſuccinte de la *Méthode*, qui n'eſt autre choſe que l'art de chercher la vérité inconnue, ou de démontrer la vérité connue.

II°. Après des milliers de Logiques qu'on a données, oſerons-nous encore entreprendre d'en donner une nouvelle? Et pourquoi non? puiſque la meilleure de toutes eſt encore aſſez diffuſe & aſſez ennuyeuſe, pour être peu utile. Quel inconvénient y auroit-il donc d'eſſayer d'en donner une, qui renfermant la clarté & la briéveté, eût le mérite d'éclairer & de perfectionner l'eſprit, ſans l'ennuyer & le rébuter; qui ſimple & lumineuſe, pût préſenter une utile analyſe aux Maîtres, & une ſuffiſante inſtruction aux Diſciples!

---

# SECTION PREMIERE.

## *Regles sur les Perceptions.*

Les régles que donne la Logique ſur les idées ou les perceptions, ont pour objet & la définition & la diviſion, dont nous allons traiter.

### I°. La Definition.

134. La *Définition* eſt un diſcours qui exprime & éclaircit la nature d'une choſe: ou ſi l'on veut, la définition eſt l'expreſſion & le développement d'une choſe qu'on veut rendre plus intelligible. Il faut donc *que la définition, ou l'idée définiſſante, préſente à l'eſprit une plus grande lumière, que l'idée à définir*: ſans quoi la définition, deſtinée à éclaircir la nature de la choſe, ne l'éclairciroit pas, & ne rempliroit point ſon but & ſon objet. Et pour que la définition ait la clarté convenable, il faut *que la définition ne renferme rien d'inutile & de redondant*: car tout ce qui eſt inutile & redondant, ne ſert qu'à obſcurcir la choſe, en partageant & détournant l'attention de l'eſprit. De cette notion de la définition, découlent les régles ſuivantes.

135. *Regle I. La définition doit convenir, & à toute la choſe & à la ſeule choſe, qu'on définit.* Car comme la définition eſt deſtinée à exprimer & à développer la nature de la choſe à définir; & que cette nature convient, & à toute la choſe & à la ſeule choſe qu'on définit; il eſt évident que la définition, qui eſt l'expreſſion de cette nature, doit convenir, & à toute la choſe où ſe trouve cette nature, & à la ſeule choſe où ſe trouve cette nature. Si la définition renferme quelque propriété étrangère à cette nature, elle la défigure en la compoſant, ou en lui attribuant ce qu'elle n'a pas: ſi la définition omet quelque propriété eſſentielle à cette nature, elle la défigure en la tronquant, ou en lui ôtant ce qui la conſtitue. Dans l'un & l'autre cas, bien loin d'éclaircir & de faire mieux connoître la choſe à définir, la définition en donneroit une connoiſſance fauſſe & trompeuſe: ce qui eſt contre ſa deſtination & ſon eſſence. C. Q. F. D.

136. *Regle II. La définition doit être converſible avec la choſe à*

*définir* : c'eſt-à-dire, que l'objet de l'idée définiſſante, & l'objet de l'idée à définir, doivent pouvoir être affirmés réciproquement l'un de l'autre. Car la définition & la choſe à définir étant une ſeule & même nature, exprimée par deux idées plus ou moins claires, il eſt évident que l'objet de la première idée peut être affirmé de l'objet de la ſeconde idée, & réciproquement. Si Dieu eſt l'aſſemblage de toutes les perfections, il eſt évident que l'aſſemblage de toutes les perfections, eſt Dieu. Si le quarré eſt une figure dont les quatre angles & les quatres côtés ſont égaux, je puis conclure qu'une figure dont les quatre angles & les quatre côtés ſont égaux, eſt un quarré. Dans ces définitions, le ſujet peut devenir l'attribut, & l'attribut peut devenir le ſujet; ce qui eſt le ſens de la régle. C. Q. F. D.

137. *Regle III. La définition doit exprimer, & les propriétés communes & les propriétés caractériſtiques de la choſe à définir.* Car comme la nature des différents Etres eſt conſtituée & par des propriétés qui leur ſont communes avec des eſpèces différentes, & par des propriétés qui leur ſont propres & qui ne conviennent qu'à leur eſpèce; il eſt évident que la définition qui doit exprimer toute leur nature, doit renfermer néceſſairement & les propriétés communes & les propriétés caractériſtiques, qui par leur réunion la conſtituent en entier. De là le genre & la différence dans les définitions. (16) C. Q. F. D.

138. *Regle IV. La définition doit exprimer, autant qu'il ſe peut, la choſe à définir, par ſes attributs poſitifs, & non par ſes attributs négatifs.* Car la définition eſt deſtinée à exprimer & à faire connoître la choſe à définir: or dire ce que la choſe n'eſt pas, ce n'eſt point dire ce qu'elle eſt; & par-là même, ce n'eſt point la manifeſter & la faire connoître. Mais quand la choſe à définir a des propriétés poſitives qui ſont circonſcrites & caractériſées par des attributs négatifs, alors la définition eſt exacte & remplit ſa deſtination, en exprimant à la fois, & les attributs poſitifs qui conſtituent la choſe, & les attributs négatifs qui la limitent. Par exemple, ceux qui définiſſent la brute, un animal irraiſonnable, donnent une définition qui n'offre rien de vicieux: parce que cette définition exprime ce qu'il y a de poſitif dans la brute; ſçavoir, le principe des ſenſations; avec la différence eſſentielle & caractériſtique de la brute; ſçavoir, ce défaut ou cette négation de raiſon; & que la nature de la brute ne peut être bien connue & bien caractériſée, que par l'expreſſion de ce défaut ou de cette négation de raiſon. C. Q. F. D.

Un défaut aſſez commun chez quelques Orateurs triviaux, c'eſt de donner des définitions négatives, qui coûtent peu au génie, & qui ne laiſſent pas de remplir la page, & de ſonner quelquefois aſſez bien chez des oreilles peu ſcrupuleuſes en fait d'exactitude & de goût.

139. *Remarque.* La définition eſt facile dans les matières mathématiques, où les choſes ne renferment que ce que l'eſprit y met, & par-là même que ce qu'il connoît bien. La définition a encore lieu aſſez ſouvent dans les matières métaphyſiques, où l'eſprit enviſageant les choſes ſous des idées abſtraites, les dépouille par la préciſion de ce qu'il ne connoît pas aſſez. Mais quand il s'agit de peindre & de faire connoître les choſes naturelles & ſenſibles, telles qu'elles ſont en elles-mêmes, par exemple, un arbre, un taureau, un éléphant, l'air, le feu, la lumière, & telles autres choſes dont

on ne connoît pas aſſez les propriétés eſſentielles qui les conſtituent intrinſéquement ; alors la définition par le genre & la différence eſt impoſſible : il faut donc pour les faire connoître, employer une autre eſpèce de définition qui mene au même but ; c'eſt la deſcription.

140. La *Deſcription* eſt un diſcours qui exprime & fait connoître une choſe, en développant & les cauſes à qui elle doit ſon origine, & les éléments ou les principes qui la compoſent, & les différents effets qu'elle produit, & les accidents & les propriétés qui la caractériſent. La définition proprement dite, eſt toujours ſimple & ſeche : La deſcription eſt ſuſceptible de la plus grande énergie & de la plus grande richeſſe. Une deſcription pour être exacte, pour remplir ſa deſtination, doit être ſoumiſe aux quatre régles que nous venons de donner pour la définition.

## La Division.

141. La *Diviſion* eſt le partage d'un tout en ſes parties. Elle facilite la connoiſſance des choſes, en fixant ſucceſſivement toute l'intellectivité de l'eſprit ſur chaque partie iſolée d'un tout, qu'il faut connoître en entier. (42.)

La diviſion partage un *tout phyſique*, quand elle le diviſe, ou en ſes parties eſſentielles, ou en ſes parties intégrantes, ou en ſes parties accidentelles. La diviſion partage un *tout métaphyſique*, quand elle le diviſe en genre & en différence ; ou qu'elle l'enviſage, & ſous ſes propriétés communes, & ſous ſes propriétés différentielles. La diviſion partage un *tout Logique*, quand elle diviſe un genre en ſes eſpèces, une eſpèce ſupérieure en ſes eſpèces ſubalternes, une eſpèce dernière en ſes individus. Par exemple diviſer la brute en quadrupedes, en volatilles, en poiſſons, en inſectes, &c. c'eſt partager un tout logique ; c'eſt diviſer ou un genre en ſes eſpèces, ou une eſpéce ſupérieure en ſes eſpéces inférieures qui auront encore ſous elles d'autres eſpèces ſubalternes. De la notion que nous venons de donner de la diviſion, découlent les régles ſuivantes.

142. *Regle I. Tous les membres de la diviſion, pris enſemble, doivent préciſément égaler le tout, ſans excès & ſans défaut.* Car les différents membres de la diviſion ſont toutes les parties auxquelles on diviſe le tout : Or le tout n'étant point diſtingué de toutes ſes parties priſes enſemble, & le tout ne pouvant être ni plus grand ni plus petit que lui-même ; il eſt évident que tous les membres pris enſemble, qui ſont le tout, doivent préciſément égaler le tout. Si tous les membres pris enſemble excédoient le tout, le tout ſeroit plus grand que lui-même : une telle diviſion feroit mal connoître le tout ; puiſqu'elle feroit connoître dans le tout, ce qui n'eſt pas dans le tout. Si les différents membres pris enſemble étoient moindres que le tout, le tout ſeroit plus petit que lui-même : une telle diviſion ne ſeroit pas connoître exactement & parfaitement le tout ; puiſqu'elle manqueroit de faire connoître dans le tout, une choſe qui eſt du tout. C. Q. F. D.

On pécheroit contre cette régle par défaut, ſi on diviſoit les Citoyens de l'ancienne Rome en Sénateurs & en Plébéiens ; puiſqu'il y

avoit encore les Chevaliers. On pécheroit contre cette régle par excès ; ſi on diviſoit les Chrétiens en Catholiques, en Proteſtants, en Schiſmatiques, en Mahométans ; puiſque ces derniers n'appartiennent en rien au tout logique qu'il falloit diviſer en ſes parties.

143. *REGLE II. Les différents membres de la diviſion doivent ne point être inclus les uns dans les autres ; ou doivent être, tels que l'un ne puiſſe point être affirmé de l'autre.* Car I°. Les membres qui ſont inclus l'un dans l'autre, ou qui peuvent être affirmés l'un de l'autre, ne ſont point deux parties du tout, mais une ſeule & unique partie du tout : on ne doit pas les diſtinguer, & les donner pour deux différentes parties du tout. II°. La netteté & la clarté qu'on cherche par la diviſion, exigent qu'on s'abſtienne de charger l'eſprit d'un fatras de mots & d'idées, qui reviennent à la même idée & qui ne préſentent que le même objet. C. Q. F. D.

Le défaut le plus commun dans les diviſions, c'eſt celui que proſcrit cette ſeconde régle : il faut pour l'éviter, beaucoup de préciſion & de ſagacité dans l'eſprit. Un lourd & peſant Orateur, dont on vouloit faire un Orateur de conſéquence, s'aviſa dans un Sermon ſur la Paſſion de diviſer l'adorable Victime, immolée pour le ſalut du monde, en victime de ſon amour pour nous au Jardin des Olives, en victime des paſſions humaines dans la Ville de Jeruſalem, en victime de la juſtice divine au Calvaire. Le ſtupide ! on ne put jamais lui faire concevoir que les membres de ſa diviſion rentroient tous l'un dans l'autre ; & que le Sauveur du monde étoit par tout reellement & indiviſiblement victime, & de ſon amour & des paſſions humaines & de la Juſtice divine, ſoit au Jardin des Olives, ſoit dans Jéruſalem, ſoit au Calvaire.

144. *REMARQUE.* La diviſion eſt le flambeau des ouvrages d'eſprit : elle y répand la lumière. Le Poëte épique diviſe ſa narration en pluſieurs chants ; le Poëte tragique ou comique, ſon action en pluſieurs actes & en pluſieurs ſcénes ; l'Orateur ſacré, ſon diſcours en pluſieurs points. La diviſion dans un ouvrage d'eſprit, fait & qu'on l'entend mieux, & qu'on le retient mieux. Mais ſi c'eſt un défaut de ne point faire de diviſions, ce n'eſt point un moindre défaut d'en faire un trop grand nombre. De deux Auteurs qui donnent dans ces défauts oppoſés, l'un ne guide & n'éclaire pas aſſez l'eſprit ; l'autre le partage & le diſſipe trop.

## SECTION SECONDE.

### *RÈGLES SUR LES PROPOSITIONS.*

LA nature des propoſitions, l'oppoſition des propoſitions, la converſion des propoſitions, la diviſion des propoſitions, l'équivalence des propoſitions, tel eſt l'objet de cette ſection.

#### I°. NATURE DES PROPOSITIONS.

145. UNE *Propoſition* eſt l'expreſſion d'un jugement de l'eſprit. La propoſition a deux termes, liés par le verbe ſubſtantif ou par

un verbe équivalent au verbe ſubſtantif : l'un de qui l'on affirme ou de qui l'on nie, ſe nomme le *ſujet ;* l'autre que l'on affirme ou que l'on nie, ſe nomme l'*attribut*. (*)

I°. Si le ſujet eſt un terme commun pris dans toute ſon étendue, la propoſition eſt *univerſelle* : par exemple, *tout homme eſt mortel : aucun Chrétien n'eſt Mahométan.*

II°. Si le ſujet commun eſt reſtreint par le mot *quelque* à une partie indéterminée de ſon étendue, la propoſition eſt *particulière* : par exemple, *quelque homme eſt juſte ; quelque François eſt frivole.*

III°. Si le ſujet eſt ſingulier & unique, la propoſition eſt *ſingulière* : par exemple, *Louis XV eſt Roi de France.* La propoſition ſingulière revient à la propoſition univerſelle, en ce ſens que dans l'une & dans l'autre le ſujet eſt pris dans toute l'étendue qu'il peut avoir. Cette propoſition ſingulière, *Ariſte chante*, équivaut à celle-ci ; *Ariſte eſt chantant : Ariſte* eſt le ſujet ; *chantant* eſt l'attribut.

146. *Remarque.* Il ſuit de ce que nous venons de dire ſur la nature des propoſitions : I°. Que toutes les propoſitions ſont ou *affirmatives*, ou *négatives :* II°. Que toutes les propoſitions affirmatives & négatives ſe réduiſent en *univerſelles* & en *particulières* ; puiſque la ſingulière revient à l'univerſelle. La Dialectique employe des ſignes pour déſigner & diſtinguer ces quatre ſortes de propoſitions, comme l'Algébre en employe pour diſtinguer & exprimer des grandeurs : ce qui ne donne aſſurément rien de barbare ni à l'une ni à l'autre. Ainſi en Dialectique A ſignifie une propoſition univerſelle affirmative ; E ſignifie une propoſition univerſelle négative ; I ſignifie une propoſition particulière affirmative ; O ſignifie une propoſition particulière négative La Dialectique a fabriqué ces deux vers thécniques, pour exprimer & pour fixer dans la mémoire ces quatre ſignifications.

Aſſerit A, negat E ; verùm generaliter ambo :
Aſſerit I, negat O ; ſed particulariter ambo.

## *Axiômes ſur le Sujet & l'Attribut.*

Voici maintenant & ſur l'attribut & ſur le ſujet des propoſitions, quelques régles qui n'ont beſoin que d'être expliquées ; & qui portant en elles-mêmes leur démonſtration, peuvent être regardées comme autant d'axiômes de la Dialectique.

147. Régle I. *Dans les propoſitions affirmatives, l'attribut n'eſt point pris ſelon toute ſon étendue.*

*Explication.* Cette régle eſt évidente : car lorſque je dis, *tout marbre, ou quelque marbre, ou tel marbre eſt matière ;* je n'affirme pas que le marbre ſoit tout ce qui eſt matière ; enſorte que l'attribut de matière, ne puiſſe convenir à aucune autre choſe qu'au marbre dont il eſt queſtion. J'affirme ſimplement que le marbre en queſtion, eſt une des choſes auxquelles convient la qualité ou la propriété de matière.

(*) Étymologie. Attribut, *quod attribuitur ſubjecto, aut prædicatur de ſubjecto ; Attributum, Prædicatum.* Sujet, *quod jacet ſub attributo, ſeu res de quâ affirmatur aut negatur attributum.*

148. REGLE II. *Dans les propoſitions négatives, l'attribut eſt pris ſelon toute ſon étendue.*

*EXPLICATION.* Cette régle eſt encore évidente : car lorſque je dis, *aucun eſprit n'eſt matière*, j'exclus toute matière de tout eſprit; ou je nie qu'il y ait aucune matière quelconque, qui ſoit eſprit. De même quand je dis, *Ariſte n'eſt pas Roi*, j'exclus d'Ariſte tout Roi quelconque, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, & ainſi du reſte.

149. REGLE III. *Ce qu'on affirme ou qu'on nie du ſujet d'une propoſition univerſelle, doit être affirmé ou nié de tous les individus auxquels convient le ſujet de la propoſition univerſelle.*

*EXPLICATION.* Cette régle eſt évidente : car la vérité d'une propoſition univerſelle entraîne la vérité de toutes les propoſitions particulières qu'elle renferme. Il ne peut pas être vrai que *tout homme eſt mortel*, qu'il ne ſoit vrai que *quelque homme*, que *tel homme, eſt mortel.* Il ne peut pas être vrai qu'*aucun homme n'eſt un pur eſprit*, qu'il ne ſoit vrai que *quelque homme*, que *chaque homme en particulier, n'eſt pas un pur eſprit.*

150. REGLE IV. *Dans une propoſition, l'attribut eſt communément affirmé ou nié comme concret, & non comme abſtrait* (41).

*EXPLICATION.* Cette régle n'eſt pas moins évidente : car lorſque je dis, *Ariſte eſt juſte*, j'affirme non qu'il eſt la juſtice même abſtractivement priſe; mais qu'il eſt un ſujet ayant la juſtice.

Voici ſur cette régle, quelques développements & quelques éclairciſſements, qui ſans être bien néceſſaires, méritent cependant de n'être pas abſolument dédaignés & négligés.

I°. Le genre peut être affirmé de l'eſpèce ; ou bien, les termes plus univerſels peuvent être affirmés des termes moins univerſels. La raiſon en eſt, que l'on peut toujours affirmer d'une choſe, ce que cette choſe eſt néceſſairement, ce que cette choſe ne peut jamais manquer d'être. Or l'objet exprimé par l'eſpèce, ou par le terme inférieur & moins univerſel, ne peut jamais manquer d'être ce qu'exprime le genre, ou le terme ſupérieur & plus univerſel : parce que le terme inférieur & moins univerſel contient néceſſairement en ſoi, tout ce qu'exprime & renferme le terme ſupérieur & plus univerſel (17). On dit donc exactement : *un Lion eſt un animal, eſt une ſubſtance, eſt un être ;* parce qu'un Lion ne peut être Lion, ſans qu'il ſoit animal, ſans qu'il ſoit ſubſtance, ſans qu'il ſoit un être.

II°. L'eſpèce ne doit point être affirmée du genre ; ou bien les termes inférieurs & moins univerſels ne doivent point être affirmés des termes ſupérieurs & plus univerſels. La raiſon en eſt, que l'on ne doit point affirmer d'une choſe, ce que cette choſe peut ne pas être. Or il peut ſe faire évidemment que le genre ne ſoit pas l'eſpèce ; puiſque le genre preſcinde de ſes eſpèces, ou n'includ point ſes eſpèces. On ne dit donc point : *l'animal eſt un Lion, eſt un Cheval, eſt un Éléphant ;* parce qu'il peut ſe faire qu'un être ſoit animal, ſans être Lion, ſans être Cheval, ſans être Éléphant.

III°. L'abſtrait ne doit point être affirmé du concret (*). La raiſon

(*) Étymologie. Concretum *à concreſco*, quaſi *ens quod concrevit & conſtatum eſt ex ſubjecto & forma* : Abſtractum *ab abſtraho*, quaſi *ens quod à ſubjecto per mentem abſtractum eſt, ſeu avulſum & ſeparatum eſt* ; ſeu quaſi *formâ à ſubjecto abſtracta.*

a eſt, que le concret eſt un compoſé, ou eſt conſidéré comme un ompoſé, d'un ſujet & d'une forme; & qu'on ne peut pas dire que abſtrait ou la forme iſolée, qui eſt la partie, ſoit le concret ou la orme & le ſujet pris enſemble, qui ſont le tout. On ne dit donc as : *un objet blanc eſt la blancheur ; l'homme eſt l'humanité ;* parce u'il n'eſt pas vrai de dire qu'un tout ſoit ſa partie.

IV°. Le concret ne doit point être affirmé de l'abſtrait. La raiſon n eſt, que les concrets ſont des tous actuels, ou ſont conſidérés omme des tous actuels, dont la forme & le ſujet ſont les parties; & qu'on ne peut pas dire que la partie ſoit le tout. C'eſt pour cela u'on ne dit point : *la blancheur eſt l'objet blanc ; l'humanité eſt homme ;* parce qu'il eſt faux de dire que la partie ſoit le tout.

V°. Un abſtrait ne doit point être affirmé d'une autre abſtrait, moins que l'abſtrait qui eſt l'attribut ne ſoit un genre pour l'abſtrait qui eſt le ſujet; ou qu'on ne démontre que les deux abſtraits ont réellement en eux-mêmes & dans la choſe, une ſeule & même ntité. La raiſon en eſt, qu'un abſtrait ne renferme point dans ſon dée un autre abſtrait; ou ſi l'on veut, que deux abſtraits dans un même ſujet, ou ſont deux formes dont l'une n'eſt pas l'autre; ou ſont conſidérés comme deux formes, dont l'une n'eſt pas l'autre; & qu'on ne peut pas dire de deux choſes diſtinguées ou conſidérées comme diſtinguées, que l'une ſoit l'autre. On ne dit donc point : *dans le ſucre, la blancheur eſt la douceur ; dans l'homme, l'animalité eſt la rationalité ;* parce que dans le ſucre la douceur n'eſt point la blancheur; & que dans l'homme, l'animalité ou la faculté des ſenſations, & la rationalité ou la faculté des raiſonnements, ſont conſidérées comme différentes, à cauſe de la différence de ces deux effets. On dit au contraire avec exactitude : *la juſtice eſt une vertu ; l'animalité eſt une entité ;* quoique dans ces deux propoſitions le ſujet & l'attribut ſoient des termes abſtraits : parce que la qualité de vertu eſt renfermée néceſſairement dans toute eſpèce de vertu, & que la qualité d'entité eſt renfermée néceſſairement dans toute eſpèce d'être : ce qui revient à ce que nous avons dit d'abord; ſçavoir, que le genre peut être affirmé de l'eſpèce, ou que les termes ſupérieurs & plus univerſels peuvent être affirmés des termes inférieurs & moins univerſels où ils ſont néceſſairement contenus. On dit auſſi avec exactitude, que *dans l'homme l'animalité eſt réellement la rationalité ;* que *dans Dieu la ſageſſe eſt réellement la juſtice* : parce qu'alors on établit & on démontre, que l'animalité & la rationalité, conſidérées telles qu'elles ſont dans l'homme, & non relativement aux ſenſations & aux raiſonnements de l'homme, ſont réellement identifiées avec l'homme; que la ſageſſe & la juſtice, conſidérées telles qu'elles ſont dans Dieu, & non relativement aux effets extérieurs qui émanent de Dieu, ſont réellement identifiées avec Dieu; & qu'il eſt évident qu'une choſe peut toujours être affirmée d'elle-même.

VI°. Les actions & les paſſions s'affirment en concret, des perſonnes & des ſuppôts. On dit, par exemple : *Ariſte eſt malade*, ou eſt un ſujet ayant la maladie; quoique ce ne ſoit que ſa jambe caſſée & gangrenée qui ſoit en mauvais état : *Clitandre parle*, ou eſt un ſujet parlant; quoique ce ſoient ſa langue & ſon goſier qui forment les ſons : *ma table eſt rompue*, quoiqu'il n'y ait qu'un pied de cette table qui ſoit en piéces. La raiſon en eſt, que les parties

étant pour le tout, leurs actions & leurs paſſions doivent être attribuées au tout, en qui ſe concentre l'intérêt général de toutes les parties, & qui par cet intérêt général repréſente à juſte titre pour toutes les parties. Les termes d'*Action* & de *Paſſion* ne ſignifient ici que les modifications *actives* ou *paſſives* d'un ſujet; ſoit qu'il ſe les donne lui-même, ſoit qu'il les reçoive d'une autre cauſe.

On entend par *Perſonne* & par *Suppôt*, un individu circonſcrit & limité en ſoi, une nature non unie à quelqu'autre nature plus excellente, à laquelle doivent être attribuées & ſes actions & ſes paſſions. *Perſonne* ſe dit communément des êtres intelligents; & *Suppôt*, des êtres non intelligents. Dans Ariſte il y a une perſonne humaine: parce que la nature humaine d'Ariſte étant reſtreinte & iſolée en ſoi, n'étant unie à aucune nature plus excellente qui la domine & qui la perfectionne, fait ſeule tout le mérite ou le démérite de ſes actions, eſt le terme principal ou unique auquel doivent être rapportées & attribuées toutes ſes actions. Dans l'Homme-Dieu, il n'y a point de perſonne humaine: parce que la nature humaine de l'Homme-Dieu étant unie hypoſtatiquement à la nature divine, cette nature humaine ceſſe d'être limitée & circonſcrite en ſoi, ceſſe d'être ſéparée de toute nature plus parfaite qui la domine & la perfectionne, ceſſe d'être la cauſe unique du mérite de ſes actions & de ſes ſouffrances, leſquelles tirent leur principale excellence de la Perſonne divine, de qui elles empruntent un caractére de divinité. C'eſt pour ces raiſons que l'on dit exactement en parlant de l'Homme-Dieu: *Dieu a ſouffert*, *Dieu eſt mort*, *Dieu eſt reſſuſcité*; quoique toutes ces actions ou ſouffrances du Tout Théandrique, ne ſoient reçues que dans la nature humaine, ſeule capable & de ſouffrir, & de mourir, & de reſſuſciter.

151 REGLE V. *Dans les propoſitions affirmatives, on affirme l'identité entre le ſujet & l'attribut; & dans les propoſitions négatives, on nie l'identité entre le ſujet & l'attribut.*

*EXPLICATION.* Cette régle eſt encore évidente: car dans cette propoſition, par exemple, *Ariſte eſt prudent*, on affirme qu'Ariſte & un ſujet doué de prudence, ſont identiquement une unique & même choſe; & dans cette autre propoſition, *Ariſte n'eſt pas méchant*, on nie qu'Ariſte & un ſujet qui a la méchanceté en partage, ſoient identiquement une unique & même choſe.

Mais il ne s'enſuit pas de cette identité entre le ſujet & l'attribut, que toute propoſition ſoit identique. Une propoſition eſt appellée *identique*, quand le ſujet & l'attribut ſont une même choſe préſentée ſous la même idée: par exemple, *Dieu eſt Dieu*; *le Créateur du monde eſt le Créateur du monde*. Mais cette propoſition, *Dieu eſt le Créateur du monde*, n'eſt point une propoſition identique: parce que quoique Dieu & le Créateur du monde ne ſoient qu'une même choſe, cette même choſe eſt préſentée ſous deux idées dont l'une explique & développe l'autre. La propoſition identique eſt toujours inepte & ridicule.

### II°. OPPOSITION DES PROPOSITIONS.

152. DEUX propoſitions qui ont le même ſujet & le même attribut, ſont oppoſées ou ſelon leur *qualité*, quand l'une eſt affirmative, & l'autre négative; ou ſelon leur *quantité*, quand l'une eſt univerſelle

ſelle & l'autre particulière. L'oppoſition de deux propoſitions qui ont le même ſujet & le même attribut, eſt ou contradictoire, ou contraire : car nous ne parlerons point de deux autres eſpèces d'oppoſition, dont la connoiſſance n'eſt d'aucune utilité (*).

## *Oppoſition contradictoire.*

153. DEUX propoſitions ſont contradictoires : I°. Quand ayant le même ſujet & le même attribut, l'une eſt affirmative & l'autre négative, & que l'une eſt univerſelle & l'autre particulière. Par exemple, *tout homme eſt mortel ; quelque homme n'eſt pas mortel : aucun pécheur n'eſt heureux ; quelque pécheur eſt heureux.* II°. Quand ayant l'une & l'autre un ſujet particulier, l'une affirme préciſément ce que l'autre nie. Par exemple, *Ariſte eſt juſte ; Ariſte n'eſt pas juſte.* III°. En général, deux propoſitions ſont contradictoires, quand l'une nie préciſément ce qui eſt néceſſaire pour rendre l'autre fauſſe.

## *Oppoſition contraire.*

154. DEUX propoſitions ſont contraires : I°. Quand ayant le même ſujet & le même attribut, elles ſont toutes les deux univerſelles ; l'une affirmative & l'autre négative. Par exemple, *tout vicieux eſt malheureux, nul vicieux n'eſt malheureux.* II°. Quand ayant pour ſujet, l'une l'eſpèce entière, & l'autre une partie déterminée de la même eſpèce, l'une affirme & l'autre nie le même attribut : Par exemple, *tout homme eſt François, Ariſte n'eſt pas François ;* ou bien, *aucun homme n'eſt prédeſtiné, Judas & l'Ante-Chriſt ſont prédeſtinés.* III°. Quand ayant le même ſujet & le même attribut, & étant toutes les deux affirmatives, l'une avance quelque choſe d'incompatible avec ce qu'avance l'autre : Par exemple, *Clitandre eſt un grand homme de bien ; Clitandre eſt un grand ſcélérat.*

155. RÈGLE I. *Deux propoſitions contradictoires ne peuvent être en même temps vraies & en même temps fauſſes ; mais l'une eſt néceſſairement vraie, & l'autre néceſſairement fauſſe.*

DÉMONSTRATION. I°. Soient ces deux propoſitions contradictoires, *Ariſte eſt juſte, Ariſte n'eſt pas juſte.* Pour que ces deux propoſitions fuſſent *en même temps vraies*, il faudroit que leur objet fût en même temps comme l'énonce l'une & l'autre. Pour que ces deux propoſitions fuſſent *en même temps fauſſes*, il faudroit que leur objet fût en même temps autrement que l'une & l'autre l'énonce (5). Or il eſt impoſſible que l'objet de ces deux propoſitions, ſçavoir, *Ariſte*, ſoit en même temps ou comme l'une & l'autre l'énonce, ou autrement que l'une & l'autre l'énonce. Car pour que l'objet de ces deux propoſitions fût en même temps comme l'une & l'autre l'énonce, il faudroit qu'Ariſte fût juſte & ne fût pas juſte en même temps : pour que l'objet de ces deux propoſitions fût en même temps autrement que l'une & l'autre l'énonce, il faudroit que leur objet,

(*) I°. L'oppoſition *ſous-contraire*, & ſelon la ſeule qualité : par exemple, *quelque homme eſt juſte ; quelque homme n'eſt pas juſte* II°. L'oppoſition *ſubalterne*, & ſelon la ſeule quantité : par exemple, *tout homme eſt juſte, quelque homme eſt juſte ; aucun homme n'eſt juſte, quelque homme n'eſt pas juſte.*

ſçavoir, Ariſte, fût privé de la juſtice & ne fût pas privé de la juſtice en même temps : ce qui répugne évidemment ; comme il conſte par ce principe, *il eſt impoſſible que la même choſe ſoit & ne ſoit pas en même temps.*

II°. Maintenant à la place de ces deux propoſitions contradictoires, qui ne ſont oppoſées que ſelon leur qualité, mettons ces deux autres qui ſont oppoſées & ſelon leur qualité & ſelon leur quantité : *tout homme eſt juſte, quelque homme n'eſt pas juſte.* Pour que ces deux propoſitions fuſſent ou en même temps vraies ou en même temps fauſſes, il faudroit également que *ce quelque homme indéterminé* fût en même temps juſte & non juſte ; ce qui eſt impoſſible. C. Q. F. D.

156. *COROLLAIRES.* Il ſuit de la propoſition que nous venons d'expoſer & de démontrer :

I°. Qu'*il n'y a point de milieu entre deux contradictoires* : parce qu'il n'y a point de milieu pour le ſujet de l'une & de l'autre propoſition, entre être & ne pas être ce dont il eſt queſtion.

II°. Que *pour démontrer la vérité d'une propoſition qu'on ne peut pas démontrer directement en elle-même, il ſuffit de démontrer la fauſſeté de la propoſition contradictoire à celle qu'on veut adopter & établir* : car par là même que l'une eſt démontrée fauſſe, l'autre eſt démontrée vraie ; & c'eſt ce qu'on appelle *une démonſtration indirecte.* La diſpute eſt cenſée terminée & finie, quand on a forcé quelqu'un à reconnoître pour vraie, la contradictoire de la propoſition qu'il avance & qu'il ſoutient.

III°. Que *pour trouver & déterminer une propoſition de Foi, oppoſée à une propoſition condamnée comme hérétique, il n'y a qu'à prendre la contradictoire de la propoſition condamnée par l'Egliſe* : cette contradictoire ſera la propoſition de foi ; puiſqu'elle eſt l'oppoſée de la propoſition anathématiſée comme hérétique, & par là même comme fauſſe.

157. REGLE II. *Deux propoſitions contraires peuvent être en même temps fauſſes ; mais elles ne peuvent pas être en même temps vraies.*

DÉMONSTRATION. I°. Deux propoſitions contraires peuvent être en même temps fauſſes. Soient ces deux propoſitions contraires : *tout homme eſt juſte, aucun homme n'eſt juſte.* Il eſt très-poſſible que dans la multiplicité des hommes, il ſe trouve quelque homme juſte, & quelque homme non juſte ; & dans ce cas, il ſera faux que tout homme ſoit juſte, & qu'aucun homme ne ſoit juſte : donc ces deux propoſitions contraires ſeront en même temps fauſſes.

II°. Deux propoſitions contraires ne peuvent pas être en même temps vraies. Car pour cela, il faudroit (ce qui répugne par la régle précédente) que deux propoſitions contradictoires puſſent être en même temps vraies. Je le démontre. Dans les deux propoſitions qu'on vient de citer en exemple, il ne peut pas être vrai qu'aucun homme n'eſt juſte, qu'il ne ſoit en même temps vrai que quelque homme n'eſt pas juſte (149) : mais s'il étoit vrai que tout homme eſt juſte, & que quelque homme n'eſt pas juſte, les deux contradictoires ſeroient vraies à la fois : donc ſi deux contradictoires ne peuvent être en même temps vraies, deux contraires ne peuvent pas non plus être vraies en même temps. C. Q. F. D.

*REMARQUE.* I°. Ces deux propoſitions, *tout homme eſt François, Ariſte n'eſt pas François*, ſont deux propoſitions contraires, &

non contradictoires. Elles ne ſont point *contradictoires* : car pour que la première ſoit fauſſe, il n'eſt pas néceſſaire que tel homme en particulier ne ſoit pas François ; il ſuffit qu'il y ait quelque homme indéterminé qui ne ſoit pas François. Elles ſont *contraires* : parce que l'énoncé de l'une eſt incompatible avec l'énoncé de l'autre. Elles peuvent être fauſſes l'une & l'autre : mais il eſt impoſſible qu'elles ſoient à la fois vraies. II°. Ces deux propoſitions, *quelque homme eſt François*, *quelque homme n'eſt pas François*, ne ſont ni contradictoires ni contraires : parce que leur ſujet indéterminé peut ſans contredit être un individu pour la première, & un autre individu pour la ſeconde. Ces deux propoſitions étant les deux contradictoires de deux propoſitions contraires univerſelles, il s'enſuit qu'*elles peuvent être toutes les deux vraies*, mais qu'*elles ne peuvent pas être toutes les deux fauſſes*. (157)

### III°. LA CONVERSION DES PROPOSITIONS.

158. La *Converſion* des propoſitions conſiſte dans une tranſpoſition de termes, qui fait du ſujet l'attribut, & de l'attribut le ſujet ; & en vertu de laquelle on peut conclure d'une propoſition à l'autre. La converſion des propoſitions eſt ou *ſimple* ou *accidentelle* : dans la converſion ſimple, le ſujet & l'attribut entiers changent ſimplement de place ; dans la converſion accidentelle, ce n'eſt point tout l'attribut, mais ſeulement une partie de l'attribut qui devient le ſujet.

159. *REGLE I.* La *converſion ſimple* a lieu : I°. Dans la propoſition univerſelle négative ; *aucun Chrétien n'eſt idolâtre*, donc aucun idolâtre n'eſt Chrétien. II°. Dans la propoſition particulière affirmative ; *quelque François eſt homme équitable*, donc quelque homme équitable eſt François.

160. *REGLE II.* La *converſion accidentelle* a lieu : I°. Dans la propoſition univerſelle négative ; *aucun Chrétien n'eſt idolâtre*, donc quelque idolâtre n'eſt pas Chrétien. II°. Dans la propoſition univerſelle affirmative ; *tout Chrétien eſt baptiſé*, donc quelque baptiſé eſt Chrétien. Voici un vers thecnique qui exprime les régles que nous venons de donner, & ſur la converſion ſimple, & ſur la converſion accidentelle des propoſitions :

E I ſimpliciter convertitur ; E A per accid. (*id eſt, per accidens.*)

161. *REMARQUE.* Il faut bien prendre garde dans la converſion de certaines propoſitions, de ne pas ſe tromper ſur l'attribut ; ce qui rendroit la tranſpoſition fauſſe & vicieuſe. Par exemple, I°. *Ariſte aime Clitandre* ; donc Clitandre aime Ariſte : conſéquence fauſſe ! l'attribut de la première propoſition eſt, non *Clitandre*, mais *aimant Clitandre* ; & il faut convertir ainſi cette propoſition : donc quelqu'un aimant Clitandre, eſt Ariſte. II°. *Tout homme mort a été vivant* ; donc quelque homme vivant a été mort : conſéquence fauſſe ! l'attribut de la première propoſition eſt *quelqu'un qui a été vivant* ; il faut convertir ainſi cette propoſition : donc quelqu'un qui a été vivant, eſt mort. III°. *Aucun vieillard ne peut devenir jeune homme* ; donc aucun jeune homme ne peut devenir vieillard : converſion vicieuſe ; l'attribut de la première propoſition eſt *pouvant devenir jeune homme* ; & il faut convertir ainſi cette propoſition : donc aucun qui peut devenir jeune homme, n'eſt vieillard.

## IV°. Équivalence des Propositions.

162. L'*Equivalence* ou l'*Equipollence* des propoſitions, eſt une même valeur & un même ſens qu'on donne à deux propoſitions contradictoires ou contraires, par le moyen de quelque négation placée avant ou après le ſujet.

163. *Regle I. Deux propoſitions contradictoires auront le même ſens & la même valeur, ſi on place une négation devant le ſujet de l'une des deux.*

*Explication.* Soient, par exemple, ces deux propoſitions contradictoires : *omnis homo eſt peccator ; aliquis homo non eſt peccator.* Cette propoſition, non *omnis homo eſt peccator*, a le même ſens que celle-ci, *aliquis homo non eſt peccator* : de même cette propoſition, non *aliquis homo non eſt peccator*, a le même ſens que celle-ci, *omnis homo eſt peccator.*

164. *Regle II. Deux propoſitions contraires auront le même ſens & la même valeur, ſi on place une négation immédiatement après le ſujet de l'une des deux.*

*Explication.* Soient ces deux propoſitions contraires ; *omnis homo eſt peccator, nullus homo eſt peccator :* cette propoſition, *omnis homo* non *eſt peccator*, a le meme ſens que celle-ci, *nullus homo eſt peccator* : de même cette propoſition *nullus homo* non *eſt peccator*, a le même ſens & la même valeur que celle-ci, *omnis homo eſt peccator.*

Ces deux régles ſervent quelquefois à fixer la valeur d'une propoſition ; & à montrer qu'elle eſt, ou contradictoire, ou contraire, à telle autre propoſition connue.

## V°. Division des Propositions.

Il y a des propoſitions de différentes ſortes, dont nous allons tracer & faire ſentir les nuances différencielles.

165. La propoſition ſe diviſe en ſimple & en compoſée. I°. La propoſition *ſimple* eſt celle qui n'a qu'un ſujet & qu'un attribut, comme celle-ci ; *Ariſte eſt ſçavant.* II°. La propoſition *compoſée* eſt celle qui a pluſieurs ſujets ou pluſieurs attributs, par exemple, *Ariſte & Clitandre ſont ſçavants ; Ariſte eſt ſçavant & pieux ; Ariſte & Clitandre ſont pieux & ſçavants.*

166. La propoſition ſe diviſe en propoſition principale & en propoſition incidente. I°. La propoſition *principale*, eſt cette partie de la propoſition totale qui eſt principalement affirmée ou niée. II°. La propoſition *incidente*, eſt ce qui eſt ajoûté au ſujet ou à l'attribut de la propoſition principale. Par exemple, *Ceſar qui fut un Tyran, vainquit les Gaulois.* Ceſar vainquit les Gaulois ; voilà la propoſition principale : Ceſar qui fut un tyran ; voilà la propoſition incidente. La vérité ou la fauſſeté de la propoſition principale, n'entraîne point toujours la vérité ou la fauſſeté de la propoſition incidente : l'une peut être fauſſe & l'autre vraie. Il eſt faux que Ceſar ait été un tyran, & il eſt vrai qu'il vainquit les Gaulois. Les propoſitions qui ont une propoſition incidente, ſont auſſi appellées *propoſitions complexes.*

167. La propoſition peut être, ou disjonctive ou conjonctive. I°. La propoſition *disjonctive*, eſt celle qui comprend deux ou pluſieurs membres liés entr'eux par une particule disjonctive, & qui affirme ou nie un de ces membres indéterminément. Par exemple, *un Citoyen Romain étoit ou un Sénateur, ou un Chevalier, ou un Plébéien : l'amitié ou ſuppoſe ou produit l'égalité.* Pour que la propoſition disjonctive ſoit vraie, il faut qu'il n'y ait point de milieu entre les membres liés par la particule disjonctive, & qu'un de ces membres convienne au ſujet. II°. La propoſition *conjonctive* eſt une propoſition négative, dont l'attribut préſente des choſes incompatibles, unies par une particule conjonctive. Par exemple, *le Chrétien ne peut en même temps ſervir Dieu & le Monde.*

168. La propoſition peut être ou cauſale ou conditionnelle. I°. La propoſition *cauſale* eſt une propoſition qui contient pluſieurs membres, dont l'un énonce la cauſe, & l'autre l'effet qui naît de l'influence de la cauſe. Par exemple, on dira d'un politique qui employe l'artifice & la fourberie pour venir à bout de ſes deſſeins : *il trompe, parce qu'il eſt foible.* On dira d'une troupe de guerriers qui ſe croyent invincibles : *ils peuvent tout, parce qu'ils croyent tout pouvoir.* Pour que la propoſition cauſale ſoit vraie, il faut que l'un des deux membres ait une réelle influence ſur l'autre. Dans les deux exemples cités, la foibleſſe de génie dans le politique, fait qu'il a recours à la fourberie, faute d'autres reſſources & d'autres moyens plus nobles. La perſuaſion qu'on eſt invincible, fait quelquefois qu'on le devient réellement, par le courage & l'ardeur qu'elle inſpire. II°. La propoſition *conditionnelle* ou *hypothétique* eſt une propoſition compoſée de deux membres, dont l'un eſt une ſuppoſition faite, & on le nomme *Antécédent*; & l'autre eſt une concluſion que l'on en tire, & on le nomme *Conſéquent.* En voici un exemple; *ſi tous les hommes mouroient en état de grace, ils ſeroient tous ſauvés.* Pour que cette eſpèce de propoſition ſoit vraie, il faut & il ſuffit qu'il y ait une vraie connexion entre l'antécédent & le conſéquent.

169. La propoſition peut être ou excluſive, ou réduplicative, ou comparative. I°. La propoſition *excluſive* affirme que l'attribut convient au ſujet & au ſeul ſujet. Par exemple, *la vertu eſt ſeule un vrai titre de nobleſſe.* II°. La propoſition *réduplicative* eſt celle où l'on ajoûte au ſujet un incident qui fait que l'attribut convient au ſujet. Par exemple, *les talents, en tant que ſujets à donner de la vanité, ſont à craindre pour le Chrétien.* III°. La propoſition *comparative* annonce, non ſimplement que l'attribut convient au ſujet, mais qu'il lui convient plus ou moins qu'à telle autre choſe. Par exemple, *la perte d'un ami eſt la plus grande de toutes les pertes : la mort eſt moins affreuſe que le déshonneur.* Pour que la propoſition comparative ſoit vraie, il faut que l'attribut convienne au ſujet dans le dégré de comparaiſon qu'énonce la propoſition. Elle ne ceſſera pas cependant d'être vraie, quoique l'attribut ne convienne pas au ſujet dans le dégré abſolu & poſitif: car l'uſage a prévalu qu'on diſe avec vérité & avec exactitude; *il vaut mieux mourir que de pécher*; quoique ce ne ſoit point un bien de mourir ou de pécher : un moindre mal peut cependant être regardé avec raiſon, comme un plus grand bien.

170. La propoſition eſt encore, ou indéfinie dans ſon ſujet, ou reſtreinte par ſon attribut. I°. La propoſition eſt *indéfinie dans ſon*

*ſujet*, quand l'étendue du ſujet n'eſt point fixée & déterminée. Par exemple, *les femmes & les enfans ſont menteurs*. Pour que la propoſition indéfinie ſoit vraie, il faut que l'attribut convienne à la très-grande pluralité du ſujet, & qu'il y ait très-peu d'exception à faire dans la généralité. Cette propoſition revient à la propoſition univerſelle, moyennant la petite reſtriction, qui ſans être exprimée, ſe fait aſſez entendre. II°. Il y a auſſi des propoſitions qui ſont *équivalemment reſtreintes par l'attribut*; & qui ne ſont vraies, que parce qu'elles ſont priſes avec cette reſtriction ſous-entendue. Par exemple, cette propoſition, *les François ſont bon ſoldats*, ſignifie non que tous les Francois ſont bons ſoldats; mais que les François qui ſont ſoldats, ſont bons ſoldats. De même cette propoſition, *les hommes ſont juſtes par la grace de Jeſus-Chriſt*, ſignifie non que tous les hommes ſont juſtes; mais que tous ceux qui ſont juſtes, le ſont par la grace de Jeſus-Chriſt.

171. La propoſition peut enfin s'enviſager, ou dans l'état phyſique, ou dans l'état métaphyſique de ſon objet. I°. La propoſition *enviſagée dans l'état métaphyſique de ſon objet*, exprime ſimplement la convenance ou la diſconvenance du ſujet & de l'attribut, en preſcindant totalement de l'exiſtence de cet objet. Par exemple, cette propoſition, *le triangle a trois angles & trois côtés*, eſt vraie; ſoit que le triangle exiſte, ſoit qu'il n'exiſte pas. II°. La propoſition *enviſagée dans l'état phyſique de ſon objet*, exprime communément l'exiſtence ou la non-exiſtence de l'objet dont il eſt queſtion. Par exemple, dans ces propoſitions, *le Ciel eſt ſerein*, *Ariſte n'eſt pas ſçavant*; il ne s'agit pas de la convenance ou de la diſconvenance entre le ſujet & l'attribut; mais il s'agit de l'exiſtence réelle & actuelle de la ſérénité dans le Ciel, de la ſcience dans Ariſte.

## SECTION TROISIÈME.

### *Regles sur le Raisonnement.*

NOus donnerons d'abord les notions & les régles du ſyllogiſme ſimple, & enſuite les notions & les régles des autres eſpèces de ſyllogiſme. La théorie du ſyllogiſme ſimple, n'eſt étrangére à aucune eſpèce de ſyllogiſme & de raiſonnement: ainſi ce que nous dirons du premier, repandra la lumière ſur les ſuivants.

### ARTICLE PREMIER.

### *Le Syllogisme simple.*

Nous avons à examiner & à faire connoître dans le ſyllogiſme ſimple, ſa nature, ſes principes, ſes régles, ſes figures.

#### *I°. Nature du Syllogisme.*

172. Le *Syllogiſme* en général, eſt un raiſonnement compoſé de trois propoſitions, telles que les deux premières étant véritables,

la troiſième qui en découle, eſt convaincante & fait une démonſtration. Les deux premières propoſitions s'appellent *les prémiſſes*: la troiſième s'appelle *la concluſion* ou *la conſéquence*. Le ſyllogiſme ſimple eſt un raiſonnement formé de trois propoſitions ſimples. (165.)

I°. Tout ſyllogiſme renferme trois *termes*, dont deux ſont comparés avec un troiſième, qu'on appelle le *terme moyen* ou le terme de comparaiſon: les deux termes que l'on compare avec le terme moyen, ſe nomment les *extrêmes*. Ainſi dans ce ſyllogiſme ſimple, (tout homme eſt mortel; or Ariſte eſt homme; donc Ariſte eſt mortel;) *tout homme* eſt le terme moyen; *mortel* & *Ariſte* ſont les deux extrêmes. Le terme moyen ſe trouve toujours dans chacune des prémiſſes, & jamais dans la conſéquence. Parmi les prémiſſes, la *majeure* eſt celle qui renferme l'extrême le plus étendu; la *mineure* eſt celle qui contient l'extrême le moins étendu: cependant l'on appelle aſſez communément *majeure*, la première propoſition; & *mineure*, la ſeconde propoſition.

II°. L'*Entymême* eſt un raiſonnement compoſé de deux propoſitions, lequel eſt concluant en vertu d'une troiſième propoſition, qui quoique ſous-entendue, influe dans la conſéquence: par exemple; *le menſonge eſt un vice: donc le menſonge doit être haï.* Dans ce raiſonnement, on ſous-entend cette propoſition; *tout vice doit être haï.* L'entymême revient au ſyllogiſme ſimple, quand ſes trois propoſitions exprimées ou ſous-entendues, ſont des propoſitions ſimples.

## II°. PRINCIPES DU SYLLOGISME.

173. LA force du ſyllogiſme affirmatif eſt tirée de ce principe évident: *deux choſes ſont identifiées entr'elles, quand elles ſont identifiées avec une troiſième.* La force du ſyllogiſme négatif eſt tirée de cet autre principe également évident: *ſi de deux choſes, l'une eſt identifiée & l'autre n'eſt pas identifiée avec une troiſième, ces deux choſes ne ſont point identifiées entr'elles.*

| | |
|---|---|
| Si A eſt M,<br>Si B eſt M qui eſt A,<br>Donc B eſt A. | Si A eſt M,<br>Si B n'eſt pas M qui eſt A,<br>Donc B n'eſt pas A. |

## III°. RÉGLES DU SYLLOGISME.

174. LES régles que nous allons donner ſur le ſyllogiſme, produiſent toujours une conſéquence néceſſairement juſte & bien déduite, & non pas toujours une conſéquence vraie en elle-même & conforme à ſon objet. La Logique preſcinde de la vérité des prémiſſes, & ne s'occupe que de leur influence ſur la conſéquence. Si les prémiſſes ſont fauſſes, la conſéquence légitime & bien déduite ſera auſſi une propoſition fauſſe ou non conforme à ſon objet. Dans ce ſyllogiſme, *le triangle eſt un quarré; or tout quarré a quatre côtés; donc tout triangle a quatre côtés;* la dernière propoſition eſt évidemment fauſſe comme propoſition: mais elle n'eſt pas fauſſe comme conſéquence; parce qu'elle découle bien des prémiſſes. Au contraire, dans ce raiſonnement, *un lion n'eſt pas un homme, un aigle n'eſt pas un homme; donc un lion n'eſt pas un aigle;* la dernière propoſition

eſt vraie comme propoſition, & fauſſe comme conſéquence : parce qu'il eſt faux qu'elle découle des prémiſſes. La concluſion du premier ſyllogiſme eſt avouée par la Dialectique : la concluſion du dernier argument eſt déſavouée par la même Dialectique.

175. REGLE I. *Le ſyllogiſme ne doit avoir que trois termes ; ſçavoir, deux extrêmes, & un terme moyen ou un terme de comparaiſon.*

DÉMONSTRATION. I°. De ce que de deux choſes, l'une ſeroit identifiée avec une troiſième, & l'autre ſeroit identifiée avec une quatrième, il ne s'enſuivroit pas que la première fût identifiée avec la ſeconde. Par exemple, *le triangle eſt identifié avec une figure de trois angles & de trois côtés ; le quarré eſt identifié avec une figure de quatre angles & quatre côtés égaux : donc le triangle eſt identifié avec le quarré.* II°. De ce que de deux choſes, l'une ſeroit identifiée avec une troiſième, & l'autre ne ſeroit pas identifiée avec une quatrième, il ne s'enſuivroit pas que les deux premières ne ſoient pas identifiées entr'elles. Par exemple, *Dieu eſt identifié avec l'être infiniment parfait ; le Créateur du monde n'eſt pas identifié avec le ſoleil ; donc Dieu n'eſt pas identifié avec le Créateur du monde.* Donc pour qu'un ſyllogiſme ſoit exact & concluant, il doit ne renfermer que trois termes. C. Q. F. D.

176. REGLE II. *Le terme moyen ou le terme de comparaiſon, doit être pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue, au moins dans l'une des prémiſſes.*

DÉMONSTRATION. Si le terme moyen n'eſt pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue dans aucune des prémiſſes, il pourra équivaloir à un terme dans une prémiſſe, & à un autre terme dans l'autre prémiſſe. Il pourra donc ſe faire que les deux termes que l'on compare avec ce terme moyen, ſoient identifiés ou diſtingués avec différentes parties des choſes qui ſont contenues ſous ce terme de comparaiſon : & par conſéquent ce ſyllogiſme renfermant équivalemment quatre termes, on n'en pourra conclure ni l'identité ni la non-identité des deux termes comparés avec le terme moyen ; comme on vient de le démontrer dans la régle précédente. Donc pour qu'un ſyllogiſme ſoit exact & concluant, il faut que le terme moyen ſoit pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue au moins dans une des prémiſſes. C. Q. F. D.

Voici deux arguments qui pechent contre cette régle; le terme moyen n'étant pris ſelon toute ſon étendue dans aucune des prémiſſes. (147).

| | | |
|---|---|---|
| Toute lumière eſt *ſubſtance* : | *Dans la* | Le Pere eſt *Dieu* : |
| Tout marbre eſt *ſubſtance* : | *Ste.* | Le Fils eſt *Dieu* : |
| Donc toute lumière eſt marbre. | *Trinité.* | Donc le Pere eſt le Fils (79). |

177. REGLE III. *Les extrêmes ou les termes ne doivent pas avoir plus d'étendue dans la conſéquence, qu'ils en ont dans les prémiſſes.*

DÉMONSTRATION. Les termes ne peuvent être unis ou ſéparés dans la conſéquence, qu'en vertu de l'union ou de la ſéparation qui en a été faite dans le terme de comparaiſon : & par conſéquent ils ne peuvent être unis ou ſéparés dans la conſéquence, que comme ils ont été unis ou ſéparés dans le terme de comparaiſon C. Q. F. D.

Voici un argument vicieux en ce genre : *tout homme eſt* une ſubſtance ; *mais aucun arbre n'eſt homme ; donc aucun arbre n'eſt* une ſubſtance. Le vice de cet argument vient de ce que dans la conſéquence,

l'attribut *une ſubſtance* eſt pris dans toute ſon étendue, & que dans la majeure il n'eſt pas pris dans toute ſon étendue. (147. 148). Le vice que proſcrit cette régle, eſt une des principales ſources des fauſſes concluſions.

178. RÉGLE IV. *Si les deux prémiſſes ſont négatives, la conſéquence qu'on en tirera, ſera nulle.*

DÉMONSTRATION. De ce que deux choſes ne ſont pas identifiées avec une troiſième, on ne peut pas en conclure qu'elles ne ſoient pas identifiées entr'elles; comme on le verra évidemment & ſenſiblement dans cet exemple: *Loüis XV n'eſt pas l'*Empereur *de la Chine; le Roi de France n'eſt pas l'*Empereur *de la Chine; donc Louis XV n'eſt pas le Roi de France.* C. Q. F. D.

179. *REMARQUE.* Il y a des propoſitions qui paroiſſent d'abord négatives, & qui dans le fond ſont équivalemment affirmatives dans le ſyllogiſme, & ne rendent point vicieuſe la concluſion. Par exemple, dans ce ſyllogiſme très-concluant, *celui qui n'étudie pas, ne ſçait rien; or Ariſte n'étudie pas; donc Ariſte ne ſçait rien;* la mineure eſt équivalemment affirmative, & doit être réduite en affirmative. Car le terme moyen ou le terme de comparaiſon, doit être le même & dans la majeure & dans la mineure: or ſi l'on ſimplifie ce ſyllogiſme, le terme moyen ſera *le non-étudiant* dans la majeure & dans la mineure, en cette manière: *le non-étudiant* ne ſçait rien; or Ariſte eſt *le non-étudiant;* donc Ariſte ne ſçait rien.

180. REGLE V. *Si une des prémiſſes eſt négative, & l'autre affirmative, la concluſion ſera négative. Si une des prémiſſes eſt hypothétique, la concluſion ſera hypothétique. Si une des prémiſſes eſt univerſelle, & l'autre particulière, la concluſion ſera particulière.* On énonce communément cette régle en cette manière: *la concluſion ſuit le parti le plus foible:* ce qui revient au même, à la clarté près.

DÉMONSTRATION. I°. Si une des prémiſſes eſt affirmative & l'autre négative, la concluſion ſera négative. Car de ce que les deux extrêmes ont été ſéparés dans le terme moyen, il ne peut pas s'enſuivre qu'ils ſoient unis entr'eux: il s'enſuit même le contraire.

II°. Si l'une des prémiſſes eſt hypothétique, la concluſion ſera hypothétique & non abſolue. Car les extrêmes ne ſont unis ou ſéparés dans la conſéquence, qu'en vertu de l'union ou de la ſéparation qui en a été faite dans le terme de comparaiſon. Donc ſi les extrêmes n'ont été unis ou ſéparés qu'hypothétiquement dans les prémiſſes, ils ne peuvent être unis ou ſéparés qu'hypothétiquement dans la concluſion. La conſéquence eſt hypothétique & non abſolue dans le ſyllogiſme ſuivant, que nous allons citer en exemple, quoiqu'il ne ſoit pas un ſyllogiſme ſimple: *ſi les hommes meurent dans le crime, ils ne peuvent pas être ſauvés; or pluſieurs hommes meurent dans le crime; donc pluſieurs hommes ne peuvent pas être ſauvés.*

III°. Si une des prémiſſes eſt univerſelle & l'autre particulière, la concluſion ſera particulière & non univerſelle. Je demontre que cette concluſion ne peut être ni univerſelle affirmative, ni univerſelle négative. Je dis en premier lieu que cette concluſion ne peut être *univerſelle affirmative.* Car comme une concluſion affirmative ne peut découler que de deux affirmatives, dans qui l'attribut n'eſt point pris univerſellement ou ſelon toute ſon étendue (147); le ſujet d'une concluſion univerſelle affirmative doit être neceſſairement le

ſujet d'une des prémiſſes, laquelle ſera univerſelle : le terme moyen qui doit être pris univerſellement dans une des prémiſſes (176), ſera auſſi néceſſairement le ſujet de l'autre prémiſſe, qui ſera auſſi univerſelle. Donc ſi la concluſion eſt univerſelle affirmative, il faut neceſſairement que l'une & l'autre prémiſſe ſoit univerſelle : donc ſi une des prémiſſes eſt univerſelle & l'autre particulière, il ne peut pas en découler une concluſion univerſelle affirmative. Je dis en ſecond lieu que cette concluſion ne peut pas être *univerſelle négative*. Car ſi cette concluſion eſt univerſelle négative, il faut néceſſairement que le ſujet & l'attribut de cette propoſition ſoient pris univerſellement & ſelon toute leur étendue dans les deux prémiſſes. (177) Il faut de plus que le terme moyen qui n'eſt pas dans la conſéquence, ſoit pris auſſi univerſellement & ſelon toute ſon étendue dans l'une des prémiſſes (176). Mais trois termes ne peuvent pas être pris univerſellement dans deux prémiſſes dont l'une eſt néceſſairement affirmative (178), ſans que l'une & l'autre prémiſſe ſoit univerſelle ; puiſque l'attribut de la prémiſſe affirmative n'eſt point univerſel (147). Donc ſi la concluſion eſt univerſelle négative, il faut que l'une & l'autre prémiſſe ſoit univerſelle. Il réſulte de tout ce que nous venons de dire & de démontrer, que ſi une des prémiſſes eſt particulière, il ne peut en découler une concluſion univerſelle, ſoit affirmative, ſoit négative : Donc ſi une des prémiſſes eſt univerſelle & l'autre particulière, il ne peut en découler qu'une concluſion particulière. C. Q. F. D.

181. RÉGLE VI. *Si les deux prémiſſes ſont des propoſitions particulières, la concluſion qu'on en tirera, ſera nulle.*

DÉMONSTRATION. Les prémiſſes ſont ou toutes deux affirmatives, ou toutes deux negatives, ou l'une affirmative & l'autre négative.

I°. Si ces prémiſſes particulières ſont toutes deux *affirmatives*, le terme moyen ne pourra être pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue, ni dans le ſujet, ni dans l'attribut de ces propoſitions (147) : ce qui eſt contre la ſeconde régle précédente.

II°. Si ces prémiſſes particulières ſont toutes deux *négatives*, la concluſion eſt nulle, par la quatrième régle précédente.

III°. Si ces prémiſſes particulières ſont l'une *affirmative* & l'autre *négative*, il n'y aura dans ces deux prémiſſes qu'un terme pris univerſellement, ſçavoir, l'attribut de la prémiſſe négative : d'où il réſultera, ou que le terme moyen ne ſera pris univerſellement dans aucune des prémiſſes, ce qui eſt contre la ſeconde régle précédente ; ou que l'attribut de cette concluſion particulière négative ſera pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue dans la conſéquence, après avoir été pris ſimplement ſelon une partie de ſon étendue dans les prémiſſes ; ce qui eſt contre la troiſième régle précédente. Donc ſi les deux prémiſſes ſont des propoſitions particulières, la concluſion que l'on en tirera ſera nulle. C. Q. F. D.

182. RÉGLE générale. *Qu'une des prémiſſes renferme implicitement la conſéquence, & que l'autre montre que cette conſéquence y eſt renfermée.*

DÉMONSTRATION. Cette régle eſt la principale régle du raiſonnement, la régle qui renferme en abrégé toutes les autres, & qui ſeule ſuffit communément pour conduire la raiſon dans les conſéquences qu'elle cherche. Elle n'a beſoin que de quelque développement qui

en montre l'uſage & l'application ; & c'eſt ce développement que nous allons lui donner. Si j'ai à prouver une propoſition niée, je cherche deux propoſitions plus claires, dont l'une plus générale renferme la propoſition niée que je veux prouver, & dont l'autre montre que la propoſition à prouver eſt contenue dans la propoſition générale. Par exemple, ſi j'ai à prouver que l'avare eſt malheureux, je le prouve en cette manière : *tout homme aſſervi à une paſſion qui le tyranniſe, eſt malheureux : or l'avare eſt aſſervi à une paſſion qui le tyranniſe ; donc l'avare eſt malheureux.* Ce raiſonnement eſt concluant & démonſtratif ; parce que, ſelon la majeure, toute l'eſpèce aſſervie à une paſſion tyrannique, eſt malheureuſe ; & que ſelon la mineure, l'avare eſt une partie de cette eſpèce aſſervie à une paſſion tyrannique. Sur quoi il faut remarquer, comme en paſſant, que :

183. COROLLAIRE. *Quand on a une propoſition niée à prouver, il faut que la propoſition niée devienne la conſéquence du raiſonnement qui la prouve.*

184. *REMARQUE.* Voici un autre argument qui eſt défectueux, parce qu'il péche contre la régle générale précédente. *La Loi divine preſcrit l'obéiſſance à la puiſſance ſéculière : or la puiſſance eccléſiaſtique n'eſt pas la puiſſance ſéculière ; donc la Loi divine ne preſcrit pas l'obéiſſance à la puiſſance eccléſiaſtique.* Cette concluſion eſt vicieuſe, parce qu'elle n'eſt point renfermée dans les prémiſſes. Car la concluſion nie qu'on doive obéir à la puiſſance eccléſiaſtique, tandis que la majeure ne nie rien de ſemblable ou d'équivalent. Cet argument eſt encore défectueux, parce que le terme moyen n'eſt pas le même dans les deux prémiſſes : car dans la majeure le terme de comparaiſon eſt *preſcrivante l'obéiſſance à la puiſſance ſéculière* ; & dans la mineure le terme de comparaiſon eſt *la puiſſance ſéculière* ; ce qui eſt fort différent.

## *IV°. FIGURES SYLLOGISTIQUES.*

185. LES Dialecticiens ont nommé *Figures ſyllogiſtiques*, les diverſes diſpoſitions ou les différents arrangements du terme moyen dans les prémiſſes. Ce terme moyen peut être arrangé dans les deux prémiſſes, de telle façon qu'il ſoit : I°. ou le ſujet de l'une, & l'attribut de l'autre ; & cet arrangement eſt appellé *première Figure* : II°. ou le ſujet de l'une & de l'autre ; & cet arrangement s'appelle *ſeconde Figure* : ou l'attribut dans toutes les deux ; & cet arrangement ſe nomme *troiſième Figure.*

I°. Nous avons déja remarqué (146), que les propoſitions qui peuvent compoſer un ſyllogiſme, ſont ou affirmatives, ou négatives, ou univerſelles, ou particulières. Il conſte d'ailleurs par la théorie des combinaiſons, que ces quatre ſortes de propoſitions A, E, I, O, priſes de trois en trois, ſe combinent ou s'arrangent de ſoixante-quatre façons différentes. Parmi ces ſoixante-quatre arrangements, il y en a dix-neuf qui ſont conformes à toutes les régles du raiſonnement, & qui donnent toujours une concluſion exacte & légitime. Parmi les autres arrangements, il y en a quelques-uns qui reviennent à ceux qu'on adopte ; & la Dialectique les rejette comme inutiles : Il y en a pluſieurs qui ſont contraires aux régles que nous venons de donner & de démontrer ; & la Dialectique les proſcrit comme

vicieux. Par exemple, ces arrangements, EEE, EEO, EOO, OOO, ſont contraires à la quatrième régle précédente. Ces arrangements III, IIO, IOI, OII, ſont contraires à la ſixième régle précédente.

II°. Quoique cette théorie des combinaiſons & des arrangements dans les propoſitions, ſoit de très-peu d'uſage, & qu'elle n'ait communément aucune utilité; il y a cependant des occaſions où l'on peut deſirer de pouvoir la conſulter, ſur-tout dans les modes indirects où l'eſprit ne voit pas facilement la conſéquence découler des prémiſſes: & c'eſt ce qui nous détermine à donner ici des exemples de ces dix-neuf combinaiſons ſyllogiſtiques. Nous placerons à côté des lettres majuſcules, les vers techniques qui ont été faits pour graver ces combinaiſons dans la mémoire, & dans leſquels il ne faut faire attention qu'aux trois premières voyelles de chaque mot; les autres, s'il y en a, n'y étant placées que pour completter le vers.

## *Exemples ſur les Figures ſyllogiſtiques.*

PREMIERE FIGURE,
Où le terme moyen eſt le ſujet de la 1ère. & l'attribut de la 2e. propoſition.

MODES DIRECTS.

Barbara A. *Tout vice* eſt mépriſable :
Celarent A. Or tout menſonge eſt *un vice* ;
Darii A. Donc tout menſonge eſt mépriſable.

*

E. *Aucun eſprit* n'eſt matière :
A. Or toute ame humaine eſt *un eſprit* ;
E. Donc aucune ame humaine n'eſt matière.

*

A. *Toute vertu* eſt aimable :
Ferio I. Or quelque modeſtie eſt *une vertu* ;
O. Donc quelque modeſtie eſt aimable.

*

E. *Aucun ſcélérat* n'eſt heureux :
I. Or quelque jeune homme eſt *un ſcélérat* ;
O. Donc quelque jeune homme n'eſt point heureux.

MODES INDIRECTS.

Baralipton. A. *Tout vice* eſt mépriſable :
Celantes A. Or tout menſonge eſt *un vice* ;
Dabitis I. Donc *quelque choſe de mépriſable*, eſt un menſonge.

*

E. *Aucun eſprit* n'eſt matière :
A. Or toute ame humaine eſt *un eſprit* ;
Fapeſmo E. Donc *aucune matière*, n'eſt l'ame humaine.

*

A. *Toute vertu* eſt aimable :
I. Or quelque modeſtie eſt *une vertu* ;
Friſeſomurum I. Donc *quelque choſe d'aimable*, eſt la modeſtie.

*

A. *Tout homme* eſt une ſubſtance :
E. Or aucun ſinge n'eſt *un homme* ;
O. Donc *quelque ſubſtance* n'eſt point un ſinge.

*

I. *Quelque homme* eſt une ſubſtance :
E. Or aucun ſinge n'eſt *un homme* ;
O. Donc *quelque ſubſtance*, n'eſt point un ſinge.

*

SECONDE FIGURE, Où le terme moyen eſt 2 fois l'attribut.

| | | |
|---|---|---|
| Céſare | E. | Aucun François n'eſt *Aſiatique* : |
| Camestres | A. | Or tout Perſan eſt *Aſiatique* ; |
| Feſtino | E. | Donc aucun François n'eſt Perſan. |
| | | * |
| | A. | Tout Francois eſt *Européen* : |
| | E. | Or aucun Perſan n'eſt *Européen* ; |
| | E. | Donc aucun Perſan n'eſt François. |
| | | * |
| | E. | Aucun homme n'eſt *un ſinge* : |
| | I. | Mais quelque animal eſt *un ſinge* ; |
| | O. | Donc quelque animal n'eſt point un homme. |
| | | * |
| Baroco | A. | Tout homme juſte eſt *reſpectable* : |
| | O. | Mais quelque François n'eſt point *reſpectable* ; |
| | O. | Donc quelque François n'eſt point un homme juſte. |

TROISIÈME FIGURE, Où le terme moyen eſt deux fois le ſujet.

| | | |
|---|---|---|
| Darapti | A. | *Tout Chrétien* eſt baptiſé : |
| | A. | Or *tout Chrétien* eſt un homme ; |
| | I. | Donc quelque homme eſt baptiſé. |
| | | * |
| Felapton | E. | *Aucun Chrétien* n'eſt Mahométan : |
| | A. | Or *tout Chrétien* eſt un homme ; |
| | O. | Donc quelque homme n'eſt point Mahométan. |
| | | * |
| Diſamis | I. | *Quelque libertin* eſt coupable : |
| | A. | Or *tout libertin* eſt malheureux ; |
| | I. | Donc quelque malheureux eſt coupable. |
| | | * |
| Datiſi | A. | *Tout bon Chrétien* eſt bon citoyen : |
| | I. | Or *quelque bon Chrétien* eſt François ; |
| | I. | Donc quelque François eſt bon citoyen. |
| | | * |
| Bocardo | O. | *Quelque François* n'eſt pas frivole : |
| | A. | Or *tout François* eſt un homme ; |
| | O. | Donc quelque homme n'eſt pas frivole. |
| | | * |
| Feriſon. | E. | *Aucun François* n'eſt Eſpagnol : |
| | I. | Or *quelque François* eſt un incrédule ; |
| | O. | Donc quelque incrédule n'eſt point un Eſpagnol. |
| | | * |

## ARTICLE SECOND.

## DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SYLLOGISMES.

### 1°. LE SYLLOGISME CONDITIONNEL.

186. LE *Syllogiſme conditionnel* eſt un ſyllogiſme dont la majeure eſt une propoſition conditionnelle, qui contient explicitement la conſéquence. La première partie de la majeure s'appelle l'antécédent ; la ſeconde s'appelle le conſéquent (168). En voici un exemple : *Si un Roi fait la guerre ſans raiſon, il eſt coupable de bien des homicides : or tel Roi fait la guerre ſans raiſon ; donc il eſt coupable de bien des homicides.*

189. *Regle. Si on affirme l'antécédent dans la mineure, il faut affirmer le conſéquent dans la concluſion ; & ſi on nie le conſéquent dans la mineure, il faut nier l'antécédent dans la concluſion.*

*Explication.* Ce Syllogiſme peut être défectueux en deux manières. I°. Si du conſéquent affirmé dans la mineure, on conclud à affirmer l'antécédent dans la conſéquence. Par exemple, *ſi un Roi fait la guerre ſans raiſon, il eſt coupable de bien des homicides : or tel Roi eſt coupable de bien des homicides* (qu'il peut avoir fait ſans faire aucune guerre :) *donc il fait la guerre ſans raiſon.* Le vice de ce dernier argument vient de ce que le terme moyen, *coupable de bien des homicides*, qui eſt l'attribut de ces deux propoſitions affirmatives, n'eſt pris dans aucune univerſellement & ſelon toute ſon étendue. (176.)

II°. Si de l'antécédent nié dans la mineure, on conclud à nier le conſéquent dans la concluſion. Par exemple, *ſi Ariſte a fait un larcin, il eſt digne d'un ſupplice infamant : or Ariſte n'a point fait un larcin ; donc Ariſte n'eſt point digne d'un ſupplice infamant*, quoique coupable d'ailleurs d'un aſſaſſinat. Le vice de ce dernier argument vient de ce que dans la concluſion négative, l'attribut *digne d'un ſupplice infamant*, eſt pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue ; quoiqu'il ait été pris dans une moindre étendue dans la majeure affirmative : par conſéquent la concluſion nie plus que ce qui eſt contenu dans la majeure. (177.)

## II°. *Le Syllogisme Disjonctif.*

190. Le *Syllogiſme disjonctif* eſt un ſyllogiſme dont la majeure eſt une propoſition disjonctive. (167.) En voici un exemple emprunté de Ciceron : *Les meurtriers de Céſar ſont ou des parricides, ou des défenſeurs de la liberté publique ; or ils ne ſont point des parricides ; donc ils ſont des défenſeurs de la liberte publique.*

191. *Regle.* I°. *Il faut qu'il n'y ait point de milieu entre les membres de la disjonction ; & qu'un des membres convienne au ſujet.* II°. *Si la mineure eſt affirmative, il faut que la concluſion ſoit négative ; & ſi la mineure eſt négative, il faut que la conſéquence ſoit affirmative.*

*Explication.* I°. La raiſon de la première partie de cette régle eſt évidente. La raiſon de la ſeconde partie de la même régle, eſt que les membres de la disjonction étant eſſentiellement oppoſés & incompatibles, par-là même que l'un convient au ſujet, l'autre en eſt exclus ; par-là même que l'un eſt exclus du ſujet, l'autre lui convient néceſſairement.

II°. Quand la majeure disjonctive comprend plus de deux membres ; alors plaçant tous les autres dans la mineure, on en porte un ſeul dans la conſéquence : par exemple, *Ciceron étant Citoyen Romain, étoit ou de l'ordre des Senateurs, ou de l'ordre des Chevaliers, ou de l'ordre des Plébéiens ; or il n'étoit ni de l'ordre des Sénateurs, ni de l'ordre des Plébéiens : donc il étoit de l'ordre des Chevaliers.*

III°. Voici trois exemples, où l'on montre les vices du ſyllogiſme disjonctif, oppoſés à la régle qu'on vient de donner. I°. *Quand les Princes commandent des choſes criminelles, ou il faut leur obéir, ou il faut ſe revolter contr'eux ; or il ne faut point leur obéir ; donc il faut ſe révolter contre eux.* Raiſonnement faux ! il y a un milieu entre les deux membres de la majeure, lequel milieu eſt

de refuſer d'obéir & de ſouffrir patiemment & ſans révolte la peine attachée à un tel défaut d'obéiſſance. II°. *Dieu eſt compoſé ou d'un corps fini, ou d'un corps infini ; or Dieu n'eſt pas compoſé d'un corps fini ; donc il eſt compoſé d'un corps infini.* Faux raiſonnement encore! aucun des deux membres de la majeure ne convient à Dieu. III°. Je ne puis m'empêcher de citer ici l'argument disjonctif, que l'on fait quelquefois à des enfants d'eſprit, chez qui l'impuiſſance de répondre en régle, occaſionne une agitation & une petite rage qui amuſe : *ou vous êtes Ariſte, ou vous n'êtes pas Ariſte ; or eſt-il que vous êtes Ariſte ; donc vous n'êtes pas Ariſte.* Raiſonnement vicieux : car ayant affirmé dans la mineure, ſelon la régle précédente, un des membres de la disjonction, ſçavoir *vous êtes Ariſte ;* il faut, ſelon la même régle, nier dans la conſéquence l'autre membre de la disjonction, ſçavoir *vous n'êtes pas Ariſte* ; & pour nier ce ſecond membre, la conſéquence doit être celle-ci ; donc il eſt faux de dire que *vous n'êtes pas Ariſte* : ( ergo non *non es Ariſtus* )

### III°. LE SYLLOGISME CONJONCTIF.

192. LE *Syllogiſme conjonctif* eſt un ſyllogiſme dont la majeure eſt une propoſition conjonctive & négative. ( 167. ) En voici un exemple : *l'homme ne peut ſervir à la fois, & le vrai Dieu, & le Dieu des richeſſes ; or l'avare ſert le Dieu des richeſſes ; donc l'avare ne ſert point le vrai Dieu.*

193 REGLE. *Que dans la mineure on affirme un des membres de la disjonction, & qu'on nie l'autre dans la concluſion.*

*EXPLICATION.* I°. La mineure doit être affirmative ; parce que la majeure étant déja négative, ſi la mineure étoit encore négative, la conſéquence ſeroit nulle. ( 178 ) C'eſt par cette raiſon que le raiſonnement ſuivant eſt vicieux : *l'homme ne peut ſervir à la fois, & le vrai Dieu & le Dieu des richeſſes ; or le prodigue ne ſert point le Dieu des richeſſes ; donc le prodigue ſert le vrai Dieu.*

II°. La mineure étant affirmative, il faut que la conſéquence ſoit négative : parce que les deux membres de la majeure étant incompatibles par la ſuppoſition, dès-lors que l'un des deux convient au ſujet, comme l'affirme la mineure ; il faut néceſſairement que l'autre ne lui convienne pas ; & c'eſt ce que doit exprimer la conſéquence négative.

### IV°. LE DILEMME.

194. LE *Dilemme* eſt un raiſonnement compoſé communément de deux membres qui preſſent tellement l'adverſaire, que quoiqu'il accorde, il tombe inévitablement en une abſurdité palpable. On peut faire ce dilemme à un Pyrrhonien qui aſſure qu'on n'a aucune ſcience ou connoiſſance certaine : *vous qui aſſurez qu'il n'y a abſolument aucune ſcience, ou vous ſçavez ce que vous dites, ou vous ne ſçavez pas ce que vous dites. Si vous ne ſçavez pas ce que vous dites, pourquoi l'aſſurez-vous ? Si vous ſçavez ce que vous dites, donc vous ſçavez quelque choſe, ſçavoir, que vous ne ſçavez rien.*

195. *REGLE.* L'unique régle de ce raiſonnement, c'eſt *qu'il n'y ait aucun milieu entre les membres qui compoſent le dilemme* : ſans quoi l'adverſaire qu'on veut ſerrer de près, s'échappe par cette route qu'on ne lui a pas fermée.

### V°. La Gradation.

196. La *Gradation* eſt une ſuite de propoſitions, qui par un enchaînement continuel & non interrompu, mene d'une première vérité à une vérité éloignée dont on veut faire une conſéquence. Par exemple, *il y a dans la nature un Etre infini en puiſſance, qui meut & gouverne l'Univers : ce qui meut & gouverne l'Univers, exiſte : ce qui exiſte, eſt poſſible : ce qui eſt poſſible, ne renferme en ſoi aucune contradiction : donc en paſſant de la première à la dernière aſſertion, il conſte que l'Etre infini en puiſſance, ne renferme en ſoi aucune contradiction.*

### VI°. Le Sophisme et le Paralogisme.

197. Le *Sophiſme* & le *Paralogiſme* ſont des raiſonnements faux, qui paroiſſent concluants ſans l'être : avec cette différence que le ſophiſme prend ſa ſource dans l'eſprit de chicane & de mauvaiſe foi, qui veut tromper & ſéduire quelqu'un par une fauſſe apparence de vérité : au lieu que le paralogiſme nait d'un ſimple défaut d'attention ou de lumière, qui fait qu'on ſe trompe ſoi-même, ou en prenant pour vrai un principe qui eſt faux, ſans le paroître ; ou en prenant pour légitime une conſéquence qui ſemble découler, & qui ne découle pas d'un principe vrai. Le Sophiſme & le paralogiſme ont pour ſource, différentes ſortes d'illuſions données ou reçues, que nous allons ſuccintement développer, pour apprendre à s'en garantir.

I°. Illuſion d'*Equivoque*. L'Equivoque eſt un terme qui a pluſieurs ſens ou ſignifications, & qui eſt pris tantôt dans un ſens, & tantôt dans un autre : ce qui met quatre termes dans le ſyllogiſme. En voici un exemple : *tout* lion *eſt un animal rugiſſant ; or une des conſtellations céleſtes eſt le* lion : *donc une des conſtellations céleſtes eſt un animal rugiſſant.*

II°. Illuſion de *Compoſition*. Elle vient de ce qu'on unit des choſes, qui pour être vraies, doivent être diviſées. Par exemple, *un & deux ſont pair & impair ; or trois ſont un & deux : donc trois ſont pair & impair.*

III°. Illuſion de *Diviſion*. Elle vient de ce que l'on prend ſéparément des choſes, qui pour être vraies, doivent être priſes conjointement & collectivement. Par exemple, *les Apôtres d'un Dieu crucifié furent douze Iſraëlites : or St. Pierre & St. Paul furent les Apôtres d'un Dieu crucifié : donc St. Pierre & St. Paul furent douze Iſraëlites.*

IV°. Illuſion de *Paſſage d'un état à un autre état de la même choſe* : Ce qui arrive, 1°. Quand on paſſe de l'état précédent d'une choſe à l'état ſuivant, & réciproquement. Par exemple, *vous avez mangé à votre ſouper, ce que vous avez acheté ce matin ; or vous avez acheté ce matin une perdrix vivante : donc vous avez mangé à votre ſouper une perdrix vivante.* 2°. Quand on paſſe de l'état d'abſtraction & de préciſion d'une choſe, à l'état naturel de la même choſe. Ce genre de ſophiſme ou de paralogiſme a donné lieu à toutes les contradictions & à toutes les extravagances du lourd & ténébreux Spinoſa. Voici la manière & le fondement de tous ſes raiſonnements. *Quand je conçois la ſubſtance*, dans l'état d'abſtraction & de préciſion, *je ne conçois pas pluſieurs ſubſtances : donc il n'y a*, dans l'état naturel des choſes, *qu'une*

*qu'une ſeule & même ſubſtance.* III°. Quand on paſſe dans une même choſe, du ſens compoſé au ſens diviſé, ou du ſens diviſé au ſens compoſé. Par exemple, ſi quelqu'un conteſtoit la poſſibilité de ces propoſitions de l'Évangile ; *les aveugles voyent ; ce vin eſt mon ſang* : on lui diroit ſimplement que ces propoſitions doivent être priſes dans le ſens diviſé, & non dans le ſens compoſé. *Les aveugles* avant le miracle, *voyent* après le miracle : *La ſubſtance qui eſt vin* avant le miracle de la tranſubſtantiation, *eſt le ſang de Jéſus-Chriſt* après le miracle de la tranſubſtantiation. Ces propoſitions, *ceci eſt mon corps ; ceci eſt mon ſang ;* ſont des propoſitions efficaces & pratiques, qui opérent leur vérité. (383)

V°. Illuſion *d'Extenſion d'un terme.* Ce qui arrive, I°. Quand on conclud de l'accidentel à l'abſolu. Par exemple, *la Philoſophie*, par l'abus qu'on en a fait accidentellement, *a fait des incrédules : donc la Philoſophie eſt mauvaiſe.* II°. Quand on conclud d'un terme plus général, à un terme moins général qui n'eſt pas contenu dans le premier. Par exemple, *celui qui dit que vous êtes une ſubſtance, dit vrai ; or celui qui dit que vous êtes un ſinge, dit que vous êtes une ſubſtance ; donc celui qui dit que vous êtes un ſinge, dit vrai.* III°. Quand on conclud de la partie au tout. Par exemple, *l'Ethiopien a les dents blanches ; donc il eſt blanc.*

VI°. Illuſion *de Cauſe non cauſe.* Ce qui arrive, l'orſqu'on donne pour cauſe d'un effet, une choſe réelle & concomitante qui n'influe en rien ſur cet effet. Par exemple, *depuis que la tour de Londres exiſte en Angleterre, on a vu bien des guerres civiles : donc la tour de Londres eſt la cauſe de ces guerres civiles. Quand on a vu paroître des comètes dans le ciel, il y a eu bientôt après des guerres : donc ces comètes ſont la cauſe ou l'annonce des guerres.* On dit en Dialectique : *hoc & hoc ; non hoc propter hoc.*

VII°. Illuſion de *Changement de théſe.* Ce qui arrive, lorſqu'on prouve ce qu'il ne faut pas prouver, ou que l'on attaque ce qu'il ne faut pas attaquer. Par exemple, lorſqu'on prouve la mineure, à la place de la majeure qu'on avoit niée & qu'il falloit prouver.

VIII°. Illuſion de *Pétition de principe.* Ce qui arrive, lorſqu'on prend pour principe & pour moyen de démonſtration en faveur de ſon ſentiment, la choſe même qui eſt à prouver ou à démontrer. Par exemple, ſi quelqu'un diſoit : *le ſoleil paſſe chaque jour d'Orient en Occident, & d'Occident en Orient ; donc le ſoleil tourne réellement autour de la terre* : je lui dirois, ami, vous prouvez que le ſoleil tourne autour de la terre, en ſuppoſant que le ſoleil tourne autour de la terre : prouvez que la révolution journalière du ſoleil eſt réelle, & non ſimplement apparente ; & alors vous aurez prouvé que le ſoleil tourne réellement autour de la terre. C'eſt encore une eſpèce de pétition de principe, d'expliquer une choſe par la choſe même qu'il faut expliquer : Par exemple, *la nature de l'Eau eſt d'être un amas de particules aqueuſes*, dont chacune eſt eau par ſa nature.

IX°. Illuſion de *Cercle vicieux.* Le cercle vicieux conſiſte à prouver deux choſes douteuſes & conteſtées, l'une par l'autre. On conçoit combien une telle preuve eſt inepte & abſurde. Mais il n'y a point de cercle vicieux à prouver deux choſes l'une par l'autre, à différents genres de perſonnes qui reconnoiſſent alternativement l'une de ces deux choſes pour vraie & l'autre pour fauſſe. Par exemple, on

démontre aux Matérialiſtes l'exiſtence d'un Dieu qu'ils nient, par l'exiſtence des corps qu'ils reconnoiſſent pour certaine ; & on démontre à quelques Malebranchiſtes, l'exiſtence des corps qui ne leur paroit point démonſtrativement établie, par l'exiſtence d'un Dieu ſage, qu'ils reconoiſſent pour ſûre & pour démontrée. De même, on démontre aux Athées l'exiſtence d'un Dieu qu'ils nient, par l'exiſtence d'une loi naturelle qu'ils avouent ; & on démontre à quelques Déiſtes l'exiſtence d'une loi naturelle qu'ils nient, par l'exiſtence d'un Dieu qu'ils admettent. Par la même raiſon, le reproche que font les Proteſtans aux Catholiques, de tomber dans un cercle vicieux en prouvant l'autorité infaillible de l'Égliſe par l'Écriture, & l'Écriture par l'autorité infaillible de l'Égliſe, eſt un reproche qui marque dans eux ou beaucoup d'ignorance, ou beaucoup de mauvaiſe foi. Voici le raiſonnement des Catholiques, raiſonnement très-concluant & très-ſenſé. L'Écriture, que nous reconnoiſſons tous pour la parole de Dieu, regarde comme un Publicain & comme un payen (*), celui qui ne ſe ſoumet pas à l'autorité infaillible de l'Égliſe : *donc l'Egliſe a une autorité infaillible.* L'Égliſe a une autorité infaillible, démontrée par l'Écriture : *donc le ſens que l'Egliſe donne aux points douteux & conteſtés de l'Ecriture, eſt le vrai ſens de l'Ecriture.* Il n'y a jamais de cercle vicieux à prouver une vérité douteuſe ou conteſtée, par une autre vérité avouée & démontrée ; quoiqu'enſuite ces deux vérités établies, ſe prêtent réciproquement une force & une lumière mutuelles.

*Corollaire* général. *La Logique eſt une vraie ſcience.*

Demonstration. Puiſque la Logique n'eſt autre choſe qu'un amas de régles toutes fondées ſur l'évidence, toutes extraites de principes évidemment vrais & inconteſtables, il eſt évident que la Logique eſt une vraie ſcience dans toute la rigueur du terme : ſcience qui, lumineuſe en elle-même, eſt deſtinée à répandre la lumière ſur toutes les autres ſciences, dont elle ouvre & facilite la carrière à l'eſprit humain, en rectifiant & en perfectionnant dans lui la Logique naturelle, ou le talent naturel du raiſonnement. C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle communément *la Clef* des ſciences. (40. IV°.)

## SECTION QUATRIÉME.

### *La Méthode scientifique.*

198. La Méthode ſcientifique, comme nous l'avons dit ailleurs, eſt l'art ou de démontrer la vérité connue, ou de découvrir la vérité inconnue. Il y a deux ſortes de méthodes ſcientifiques : l'une s'appelle *Méthode de ſynthéſe*, & l'autre *Méthode d'analyſe.* La première deſcend d'un principe certain & évident, à une vérité éloignée qui en découle & qu'il falloit démontrer. La ſeconde remonte d'une propoſition à démontrer, à quelque principe certain & évident dans lequel la propoſition à démontrer va ſe réſoudre. On peut prouver en deux manières que Henry le Grand deſcend de Saint Louis ;

(*) Si quis Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut Ethnicus & Publicanus.

ou en montrant que Saint Louis fut pere de Robert Comte de Clermont, lequel fut pere de tel, lequel fut pere de tel, lequel fut pere d'Antoine de Bourbon, lequel fut pere de Henry le Grand : ou bien en démontrant que Henry le Grand fut fils d'Antoine de Bourbon, lequel fut fils de tel, lequel fut fils de tel, lequel fut fils de Robert Comte de Clermont, lequel fut fils de Saint Louis. La première manière eſt l'image de la méthode ſynthétique ; la ſeconde eſt l'image de la méthode analytique.

I°. La *Synthéſe* ſert & à démontrer un théorême, & à réſoudre un problême. Dans l'un & l'autre cas, la méthode ſynthétique part d'un principe certain & évident ; & par un enchaînement plus ou moins long de conſéquences bien déduites & bien liées, deſcend & arrive à une vérité qui en découle, & qui démontre le théorême ou réſoud le problême. Un *Théorême* eſt une propoſition dont il faut ſimplement démontrer la vérité. Un *Problême* eſt une propoſition dans laquelle il s'agit d'enſeigner la manière de faire quelque choſe, & de démontrer que celle que l'on propoſe pour l'exécution, eſt infaillible.

II°. L'*Analyſe* ſert également & à démontrer un théorême, & à réſoudre un problême. S'il eſt queſtion de démontrer un théorême, on ſuppoſe vraie la propoſition à démontrer ; & de cette ſuppoſition, on remonte de vérité en vérité, juſqu'à ce qu'on rencontre quelque principe certain & évident, dont la propoſition à démontrer ſoit une ſuite & une dépendance. S'il eſt queſtion de réſoudre un problême, on fait quelque ſuppoſition dans laquelle on le ſuppoſe réſolu ; & enſuite par le moyen de quelques équations, on remonte également de vérité en vérité à quelque principe inconteſtable, dont la ſuppoſition faite ſoit une ſuite & une conſéquence. Si la ſuppoſition faite dans l'un & l'autre cas, ne ſe réſoud en aucun principe certain, ou ſi elle entraîne quelque abſurdité ; on fait encore une autre ſuppoſition dans laquelle on procéde de la même manière, juſqu'à ce que l'on rencontre enfin quelque principe ou quelque vérité inconteſtable, où l'on arrive ſans aucune abſurdité. La ſuppoſition faite eſt jugée vraie ; parce qu'elle découle d'un principe vrai, ou qu'elle ſe réſoud en un principe vrai.

III°. La ſynthéſe eſt plus propre à démontrer les vérités connues, que l'on veut enſeigner à d'autres ; l'analyſe eſt ſouvent plus propre à chercher & à découvrir les vérités inconnues, dont on veut s'inſtruire ſoi-même : & c'eſt pour cela qu'on appelle communément la première, *Méthode de doctrine ;* & la ſeconde, *Méthode d'invention.* On doit à la méthode analytique la découverte d'une foule de vérités mathématiques, que la méthode ſynthétique n'eût jamais pu faire découvrir.

IV°. La *Methode dans un Ouvrage*, conſiſte à procéder en tout avec ordre & lumière ; à diſpoſer les choſes de manière que les plus ſimples & les plus faciles préparent la voie aux plus difficiles ; que les précédentes amenent & éclairciſſent les ſuivantes ; que tout ſoit lumineuſement conduit & lié dans ſon ordre naturel, ſans rédondance & ſans confuſion. Le défaut de méthode ſe fait encore trop ſouvent ſentir dans les Ouvrages ſcientifiques ; où l'on ſe contente d'entaſſer des vérités grandes & ſublimes, mais quelquefois mal amenées, mal digérées, fort embrouillées, peu intelligibles.

La méthode dans un Ouvrage exige & une préciſion & une étendue de génie peu communes ; une préciſion de génie, qui écartant l'inutile & le ſuperflu, ſaiſiſſe & préſente uniquement la choſe en queſtion ſous ſes points de vûe intéreſſants & lumineux : une étendue de génie, qui embraſſant d'un ſimple coup d'œil & le tout & toutes ſes parties, en ſaiſiſſe puiſſamment l'enſemble & l'enchaînement ; & qui poſſédant bien ſa matière, la maîtriſe & la ſubjugue & dans la conduite & dans le développement.

. . . . . *Cui lecta potenter erit res,*
*Nec facundia deſeret hunc, nec lucidus ordo.*
HORAT. *Art. poët.*

Il eſt facile de faire une Logique plus longue & plus embrouillée : il n'eſt pas également facile d'en faire une auſſi courte & auſſi intelligible. On n'eſt communément long & diffus dans les ouvrages d'eſprit, que parce qu'on n'a pas ou le temps ou le talent de les faire courts. Les ouvrages concis & bien préſentés ſont toujours aſſez longs, pour ceux qui ont de l'intelligence & de la pénétration : & il eſt fort inutile de les étendre & de les allonger, pour ceux qui en manquent.

# ÉLÉMENTS DE MÉTAPHYSIQUE SACRÉE ET PROFANE: OU THEORIE DES ETRES INSENSIBLES.

## QUATRIÉME TRAITÉ. DE DIEU.

L'*Exiſtence* & la *Nature* d'un Dieu, telle eſt l'intéreſſante matière de ce Traité; dans lequel n'enviſageant que de grands objets, nous dédaignerons de nous appéſantir ſur les diſputes inutiles & frivoles.

### SECTION PREMIERE.

#### L'EXISTENCE D'UN DIEU.

199. DEFINITIONS. On appelle communément *Athée*, celui qui nie l'exiſtence d'un Dieu. J'entends par un Dieu, *un Etre ſpirituel dans ſa ſubſtance, éternel & incréé dans ſa nature, renfermant dans ſon eſſence tous les genres de perfection intelligible, eſſentiellement diſtingué de la matière & des modifications de la matière, dont il contient éminemment tout ce qu'elle a de bien & d'être*: & c'eſt ce qu'entend auſſi l'Athée, qui nie l'exiſtence d'un tel Être.

200. COROLLAIRE. Il ſuit de cette définition, que *Dieu, s'il exiſte, réunit en ſa nature tout ce qu'il y a de perfection imaginable; exclud tout mélange d'imperfection; renferme tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir*: donc pour décider ſi Dieu a ou n'a pas telle propriété, il ne s'agit que d'examiner s'il eſt mieux d'avoir ou de ne pas avoir telle propriété.

REMARQUE. Avant de donner les preuves démonſtratives qui éta-

bliſſent invinciblement l'exiſtence de cet Être adorable, ne dédaignons point de jetter un regard ſur l'aveugle Athéiſme, qui du haut de ſon trône orgueilleux oſe déclarer la guerre à la Divinité. Montrer & démaſquer l'Impiété, c'eſt toujours la confondre & la détruire. C'eſt peut-être même un problême à réſoudre, ſi la Religion eſt plus auguſte & plus reſpectable par le caractére de lumière & de vérité qu'elle renferme en elle-même, ou par les délires inſenſés que l'aveugle Impiété eſt forcée de lui ſubſtituer & de lui oppoſer. Car en genre d'irréligion, on ne peut démolir d'une main, ſans bâtir de l'autre. On ne peut détruire l'exiſtence d'un Dieu, ſans lui ſubſtituer l'abſurde & révoltante éternité de la Matière. On ne peut nier l'exiſtence d'une ſubſtance ſpirituelle dans l'homme, ſans établir que la Matière eſt capable & de ſublimes penſées & de nobles ſentiments. On ne peut attaquer & renverſer la Providence d'un Dieu ſage & ſaint, ſans admettre & adopter les affreuſes & inſenſées conſéquences qui découlent de l'idée d'un Dieu ſans providence. C'eſt là le côté foible de l'Irréligion, qui ne peut être montrée ſous ce point de vûe, ſans dévoiler ſenſiblement & ſon ridicule & ſon abſurdité. Il eſt donc important de faire toujours contraſter les preuves triomphantes qui établiſſent la Religion, avec les délires & les extravagances qu'on eſt obligé de lui ſubſtituer; & c'eſt ce que nous aurons ſoin de faire & dans les trois Traités ſuivants, & dans les trois diſcours qui terminent cet Ouvrage.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Systêmes de l'Athéisme.*

201. L'Athéiſme eſt un Protée qui prend mille formes différentes: mais ces formes différentes ſous leſquelles il ſe montre, ne changent point ſa nature, que l'on peut toujours ſaiſir ſous des points de vûe communs. On appelle donc *Athée*, quiconque nie l'exiſtence d'un Dieu créateur de l'Univers : & c'eſt cette claſſe d'Impies, quelque variété qu'ils mettent dans leurs ſyſtêmes, que nous avons à démaſquer. Qu'importe en effet qu'Épicure admette ou n'admette pas des Dieux éternels, s'il s'efforce de ſe paſſer de leur influence, & de rendre inutile leur exiſtence! Qu'importe que Spinoſa reconnoiſſe ou ne reconnoiſſe pas un Dieu, ſi ce Dieu de Spinoſa n'eſt autre choſe que la Matière univerſelle qui ne peut pas être Dieu! Qu'importe que Telliamed admette ou n'admette pas un Dieu éternel, s'il lui aſſocie une Matière éternelle comme lui, & qui ſera Dieu autant que lui! C'eſt en retenir le nom par hypocriſie, afin d'en détruire la réalité par irréligion. Le ſyſtême d'Épicure, le ſyſtême de Spinoſa, le ſyſtême de Telliamed, tels ſont les principaux ſyſtêmes d'Athéiſme, auxquels peuvent ſe réduire tous les autres. Ces trois ſyſtêmes ſemblent devoir leur origine à trois eſpèces différentes d'ignorance : celui d'Épicure, à l'ignorance de la création : celui de Spinoſa, à l'ignorance en fait de Métaphyſique : celui de Telliamed, à l'ignorance en genre de Phyſique.

#### *I°. Systême d'Epicure.*

202. Le Chef ou le Coryphée de l'Athéiſme, c'eſt le trop fameux

Épicure, qui oſa le premier entreprendre de réduire l'Athéiſme en ſyſtême complet & ſoutenu. Ce ſyſtême auroit eu ſans doute moins de vogue, ſans le riche & nerveux génie de Lucréce, qui lui prêta toute la force & tous les charmes d'une brillante poëſie. Né dans une bourgade de l'Attique, environ 342 ans avant Jeſus-Chriſt, Épicure enſeigna la Philoſophie avec la plus grande célébrité dans Athénes, où il mourut âgé d'environ 72 ans. Il diviſa ſa Philoſophie en Dialectique, en Morale & en Phyſique. Dans ſa Dialectique, il n'eut rien qui pût diſtinguer & caractériſer ſes ſentiments. Dans ſa Morale, il plaça le ſouverain bien dans la volupté ; non dans une volupté infame & licencieuſe, telle que l'adopterent quelques-uns de ſes diſciples, mais dans une volupté pure & honnête, toujours inſéparable de la vertu. Dans ſa Phyſique, enviſageant à la fois & l'Ame, & les Dieux, & le Monde viſible, il ſoutint que l'Ame étoit compoſée d'Atômes, diviſible & mortelle : que les Dieux, s'il y en avoit, étoient tranquilles au ſein d'une volupté délicieuſe & inaltérable, ſans ſe mêler des choſes d'ici-bas, ſans jamais faire ni bien ni mal à perſonne : que le Monde viſible devoit ſon exiſtence, non à des Dieux créateurs & moteurs de la Nature ; mais à des *Atômes éternels*, à un *Mouvement toujours permanent* dans ces Atômes, à un *Vuide infini* où ces Atômes ſe ſont mus de toute éternité, & à un *aveugle Haſard* qui en a formé les différents globes qui compoſent l'univers. C'eſt de ce ſyſtême ſur l'origine du monde viſible, qu'il eſt ici queſtion ; & voici ce ſyſtême expliqué & développé d'après les principes d'Épicure.

203. *THÉORIE d'Epicure.* I°. Exiſtants par leur eſſence ou par leur exigence naturelle, ces Atômes n'ont jamais eu de commencement d'exiſtence : ils ſont éternels. II°. Variés à l'infini dans leurs faces & dans leurs configurations, les uns ſont ſphériques ou ovales ; les autres ſont coniques ou cylindriques ou pyramidaux ; ceux-là ſont concaves & raboteux en forme de tuf ; ceux-ci ſont branchus & crochus en forme d'ameçon. III°. Mobiles par leur nature, de toute éternité ils ſont en mouvement avec des directions & des viteſſes différentes, qui les emportent au haſard en divers ſens dans le Vuide immenſe.

204. *COROLLAIRES d'Epicure.* Que s'enſuit-il de ces principes ? I°. Il s'enſuit néceſſairement que dans l'infinie révolution des ſiécles, deux Atômes anguleux & crochus ont dû ſe rencontrer & s'entrelacer : que de leur mouvement qu'on ſuppoſe obliquement oppoſé, a dû naître dans ces deux Atômes, un mouvement commun de rotation ſur leur centre & ſur leur axe : Que ces deux Atômes crochus en continuant de rouler ſur leur centre & ſur leur axe communs, ont dû rencontrer & accrocher encore ſucceſſivement d'autres Atômes errants & épars dans le Vuide infini : Que par ce méchaniſme & par cet artifice, ce petit corps, commencé par deux Atômes, a dû ſe convertir pendant l'immenſe révolution des ſiécles, en un globe d'une maſſe énormément grande, formé & d'Atômes branchus entrelacés entr'eux par leurs crochets & leurs hameçons, & d'Atômes ſphériques ou coniques ou cylindriques ou pyramidaux, empriſonnés dans les vuides & les interſtices que laiſſoient entr'eux les premiers. II°. Il s'enſuit que le même artifice & le même méchaniſme qui a produit dans une portion du Vuide infini le globe

dont on vient d'expliquer la formation, a dû néceſſairement former dans d'autres parties du même vuide, un nombre innombrable d'autres globes de différente grandeur & de différente nature : de différente grandeur, ſelon que les Atômes qui les compoſent, ſe ſont rencontrés plutôt & en plus grand nombre ; de différente nature, ſelon que les Atômes qui les conſtituent, ſont différents ou dans leur maſſe ou dans leur figure ou dans l'une & l'autre. Tel eſt le ſyſtême d'Épicure.

205. *EXAMEN de ce ſyſtême.* Ce ſyſtême, comme nous venons de l'expliquer, renferme quatre principes, ſçavoir, *les Atômes*, *le Mouvement*, *le Vuide*, *le Haſard*. Le célèbre Gaſſendi, qui ne connoiſſoit peut-être pas ſi mal la Nature, a adopté ce ſyſtême, après en avoir banni l'impiété : c'eſt-à-dire, après avoir ſuppoſé ou démontré que ces Atômes étoient créés ; que ces Atômes étoient mus & dirigés par le Créateur. Voici notre ſentiment ſur ce ſyſtême.

I°. Nous admettons avec Épicure & avec le grand nombre des Philoſophes, un Vuide ou un Eſpace infini (53) : avec cette différence, que ſelon nous, cet Eſpace infini n'eſt autre choſe que l'immenſité de Dieu ; ce que ne reconnoiſſoit point Épicure.

II°. La différence de maſſe ou de grandeur dans les Atômes, la variété infinie de leurs faces & de leurs configurations, l'inſécabilité & l'indeſtructibilité de ces configurations primitives ; tout cela eſt très-conforme aux connoiſſances que nous donnent de la matière, l'expérience & l'obſervation. Otez à ces Atômes d'Épicure, & leur chimérique éternité, que nous réfuterons bientôt (226) ; & leur étendue eſſentiellement indiviſible, que nous réfuterons au commencement de notre Phyſique ; & tout le reſte va bien.

III°. Le Mouvement éternel qu'Épicure attribue à ſes Atômes, eſt abſurde & inſoutenable. Car ce mouvement eſt ou eſſentiel ou accidentel aux Atômes. Si ce Mouvement étoit eſſentiel aux Atômes, il répugneroit (ce qui eſt évidemment faux) que la matière ceſſât jamais d'être en mouvement ; que la matière fût jamais en repos : puiſque la matière, ainſi que toute autre choſe, ne peut jamais perdre ce qui eſt de ſon eſſence, qu'en ceſſant d'être. Si ce mouvement eſt accidentel aux Atômes ; donc ils tiennent ce mouvement de quelque premier Moteur diſtingué d'eux : car il conſte par l'expérience & par la raiſon, que la Matière ne ſe meut point par elle-même.

IV°. Le Haſard, tel que l'admet Épicure, eſt un vain nom qui ne ſignifie rien de réel : c'eſt un être chymérique, auquel il attribue ſottement les effets dont il ne connoit point la cauſe. Il faudroit aujourd'hui être bien aveugle & bien dénué de raiſon, pour attribuer à un tel principe l'ordre admirable qui brille dans la Nature, & qui annonce évidemment une intelligence infinie dans l'Architecte qui a préſidé à la conſtruction de ce chef-d'œuvre.

### *II°. SYSTÈME DE SPINOSA.*

206. BENOIT SPINOSA, Juif d'origine, eſprit fécond plus qu'aucun autre en ténébres & en abſurdités, ne dut ſa réputation & ſa gloire, qu'à l'excès d'irréligion & d'impiété qu'il afficha. Elevé dans la Religion de ſes peres, il s'attira par le libertinage de ſon eſprit, les foudres & les excommunications judaïques : & pour ſe ſouſtraire à cette

perſécution trop bien méritée, il ſe fit Proteſtant en Hollande vers le milieu du dernier ſiécle, non par perſuaſion, mais par politique. Dégagé de ſa première Religion, ſans en avoir épouſé une nouvelle, ſon goût le porta à une biſarre Philoſophie ; où ne cherchant qu'à ſe faire un nom par quelque voie & à quelque prix que ce fût, il ſe précipita ſucceſſivement & par dégrés dans tous les abyſmes de l'impiété & de la déraiſon. Sectateur de Deſcartes, il eut aſſez d'intelligence pour en admirer & pour en goûter les principes, & trop peu pour en ſaiſir l'eſprit & pour en ſuivre la marche ; puiſqu'il ne fit qu'en abuſer.

I°. Le grand vice de ce prétendu Philoſophe, fut de confondre toujours bêtement la ſubſtance généraliſée & abſtractivement priſe, avec la ſubſtance telle qu'elle exiſte en elle-même & hors de l'eſprit. Par exemple, parce qu'il ne voyoit rien dans l'idée générique de ſubſtance, par où les différentes ſubſtances particulières compriſes ſous cette idée qui les confond, fuſſent diſtinguées entr'elles ; il conclut qu'*il n'y a dans la Nature qu'une ſeule & unique ſubſtance.* Parce que dans l'idée générique de ſubſtance, il voyoit renfermée quelque convenance eſſentielle d'attributs, quelque néceſſité hypothétique d'eſſence & de nature ; (car l'idée générique de ſubſtance convient néceſſairement à la matière & à l'eſprit, à l'homme & au caillou ; & s'il exiſte une ſubſtance, elle exiſte néceſſairement en elle-même & avec tels & tels attributs qui la caractériſent) il conclut que *la ſubſtance eſt néceſſaire, éternelle, immuable, & dans ſon eſſence & dans ſon exiſtence.*

II°. C'eſt ſur ces principes imbécilles & inſenſés, qu'eſt fondé tout ſon ſyſtême philoſophique & théologique, qui conſiſte à faire de la Nature entière, *une ſeule & unique Subſtance néceſſaire*, à qui il donne le nom de Dieu. Cette ſubſtance unique, néceſſaire, éternelle, eſt capable de deux modifications, ſçavoir, d'étendue & de penſée. En tant qu'étendue, elle eſt *Matière* : en tant que penſante, elle eſt *eſprit :* comme matière & comme eſprit, elle eſt *Dieu.* Les parties de cette ſubſtance univerſelle & unique, ſont l'homme, la brute, la terre, l'eau, l'air, le feu, la lumière, les végétaux, les mineraux & autres choſes ſemblables. Cette ſubſtance unique & univerſelle, ce Dieu de Spinoſa, tyran dans Néron, bienfaiſant dans Titus, chaſte dans Lucréce, licencieux dans Sardanapale, aboye dans un chien, rugit dans un lion, naît dans un enfant, meurt dans un vieillard, ſe couvre de gloire dans Turenne, & d'infamie dans Ravaillac ; ſans rien perdre dans cette multiplicité de métamorphoſes, de ſon indiviſion & de ſon indiſtinction : parce que l'eſprit & la matière, l'homme & le caillou, ſelon Spinoſa, ſont toujours une unique & même choſe, qui ne différe que par la variété de ſes modifications.

III°. Bayle ne trouvoit aucune différence entre le ſyſtême de Spinoſa, & le ſyſtême ſcotiſtique ſur les natures univerſelles qui ne ſont diſtinguées & ſingulariſées que par des modifications ou des formalités différentes. (47. II°.) Je félicite bien ſincérement ceux qui ont aſſez de ſagacité pour appercevoir entre ces deux ſyſtêmes, à l'impiété près, une différence bien marquée ; que beaucoup de perſonnes ſeront très-peu humiliées de n'y point découvrir.

207. *REMARQUE.* Ce ſyſtême eſt ſi abſurde & ſi extravagant,

qu'il ſait tomber les armes des mains à quiconque voudroit l'attaquer. Ordinairement quand on attaque un ſyſtême, on dreſſe ſes batteries pour y démontrer quelque abſurdité. Mais a-t-on la même reſſource contre un ſyſtême où toutes les abſurdités les plus révoltantes ſont érigées en principes, & dans les définitions qu'il donne, & dans les conſéquences qu'il en tire ? Quelle abſurdité & quelle contradiction ne dévorera pas un Spinoſiſte, qui commence par avouer que le ſoleil & la terre ne ſont qu'une ſeule & unique ſubſtance dans deux points de l'eſpace immenſe ; que l'homme qui expire ſur l'échafaud en Angleterre, & l'homme qui naît dans la pourpre en France, ne ſont point deux êtres, mais ſimplement deux modifications du même être ? Raiſon humaine, s'il eſt vrai que tu ayes jamais goûté & adopté un tel ſyſtême, rougis au moins d'avoir pu applaudir à la folie & l'extravagance même, uniquement parce qu'elles étoient aſſaiſonnées du miel ſéducteur du libertinage & de l'irréligion !

### *III°. Systeme de Telliamed.*

208. L'Auteur de *Telliamed* eſt un François, qui étoit Conſul au Grand-Caire vers le commencement de ce ſiécle ; & qui à ſon retour en France, mourut à Marſeille dans des ſentiments ſur la Religion bien différents de ceux qu'il avoit répandus dans ce dernier ouvrage. C'eſt M. de Maillet, dont le nom renverſé forma le nom de ſon héros Telliamed. Il commença par être un ſage & excellent Critique dans ſa diſſertation ſur les antiquités d'Égypte ; & il finit par être un grand radoteur dans ſon Telliamed, où il montre une imagination ſans régle & ſans frein, un jugement faux & biſarre, une grande & profonde ignorance en fait de Phyſique. Que penſer d'un homme qui ſe donnant pour Phyſicien, oſe dire à notre ſiécle que la Terre eſt allongée vers les poles, & que cet allongement des poles eſt produit par la percuſſion des rayons du Soleil ? Aſſurer que la Terre eſt allongée vers les poles, ce n'eſt qu'une ignorance, peut-être excuſable. Mais prétendre que cet allongement des poles eſt produit par la percuſſion des rayons du Soleil, c'eſt prouver démonſtrativement qu'on a l'eſprit gauche ; qu'on ne ſent pas ou qu'on ne craint pas le ridicule d'une mauvaiſe raiſon ; qu'on n'entend rien en genre de Phyſique. Je pourrois citer cent traits ſemblables, où livré à ſon imagination échauffée, il défigure évidemment la Phyſique ; où il explique l'action de la Nature, par un méchaniſme auſſi judicieux & auſſi connexe avec l'effet, que l'eſt le méchaniſme des outres enflés qui emportent Cyrano de Bergerac dans l'Empire de la Lune. Mais je reviens à ſon ſyſtême, qui a pour objet & les êtres animés, & les êtres inanimés : c'eſt le réſultat de ſon plan, plutôt que ſon plan même. La baſe & le fondement de tout le ſyſtême de Telliamed, c'eſt *la continuelle diminution des eaux de la Mer*.

I°. Le ſyſtême de Telliamed a cela de commun avec celui d'Épicure, qu'il ne nie point abſolument l'exiſtence de la Divinité, & qu'il admet une matière éternelle & incréée. De cette matière éternelle & incréée, ont été formés & le globe terreſtre, & les globes céleſtes : de telle façon que la Terre, les Planétes, les Cométes, le Soleil & les Étoiles, ſouffrent des métamorphoſes continuelles ; étant les uns & les autres, tantôt des corps embraſés & lumineux,

tantôt des corps humides & ténébreux. Notre Terre, dit Telliamed, a été autrefois couverte & enveloppée d'un immenſe volume d'eau, lequel s'élevoit bien au-deſſus de nos plus hautes montagnes. Cet énorme volume d'eau diminue ſucceſſivement de jour en jour, par la chaleur du Soleil qui l'attire & qui l'abſorbe : d'où il doit arriver qu'il viendra un jour où la Terre ayant perdu toute ſon humidité, s'embraſera & ſe convertira en Soleil brûlant. La Terre convertie en Soleil, continuera à brûler & à briller, tant qu'elle aura dans ſon ſein une matière inflammable. Mais la matière inflammable venant enfin à diminuer & à s'épuiſer, ce *Soleil - Terre* commencera à avoir des taches & des croûtes, qui s'augmentant & s'étendant ſucceſſivement ſur ſa ſurface, l'envelopperont à la fin toute entière, & en feront comme auparavant un corps opaque. Cette croûte générale qui enveloppera alors notre Terre, ſemblable à une éponge, pompera & attirera de toute part des vapeurs humides exhalées du ſein des autres globes, juſqu'à ce qu'elle en ſoit pleinement imbibée & imprégnée. La Terre par ce moyen ſe couvrira de nouveau d'un immenſe océan, qui venant encore à diminuer & à s'épuiſer pendant l'immenſe ſucceſſion des ſiécles, donnera lieu à une nouvelle métamorphoſe, & fera comme auparavant, de la Terre un Soleil. Les métamorphoſes qu'eſſuye la Terre, arrivent également & de la même manière ou par le même méchaniſme, aux Planétes, aux Cométes, au Soleil, aux Étoiles, qui tous ſont tour à tour corps opaques & corps lumineux.

II°. Pour ce qui regarde les Hommes & les Animaux terreſtres, ils ont tous été primitivement, ſelon Telliamed, autant d'eſpèces de Poiſſons. Ils vivoient & nageoient au ſein des eaux, quand les eaux enveloppoient la Terre entière : & lorſque les eaux par leur diminution & leur épuiſement, ont laiſſé à ſec leur aſyle, ces animaux aquatiques, Hommes, Taureaux, Lions, Chevaux, Aigles, Colombes, & ainſi des autres eſpèces, ont commencé inſenſiblement à vivre hors de l'eau & ſur la terre aride. Les Hommes & les Brutes ne doivent point leur exiſtence à un Dieu créateur : c'eſt la ſeule matière qui par ſa vertu viviſiante les a formés & animés, leur a donné la propriété de ſe multiplier & de ſe reproduire. C'eſt également la matière & le mouvement qui ont formé primitivement au ſein des eaux, les Plantes, les Montagnes, les Plaines, tout ce qui ſe préſente à nos regards dans le ſpectacle de notre Globe.

209. *REMARQUE.* Nous ne nous arrêterons point ici à réfuter au long ce fabuleux ſyſtême, qui choque ſi évidemment & la ſaine raiſon, & la ſaine Phyſique ; qui ſent plus le malade en délire, que le Philoſophe qui penſe. Comme il y a cependant dans cet Auteur, quelques raiſons & quelques obſervations qui attaquent d'une manière aſſez ſéduiſante quelques vérités fondamentales, nous aurons lieu de le combattre & de le réfuter par des raiſons victorieuſes, lorſque nous répondrons aux divers arguments qui attaquent l'exiſtence d'un Dieu Créateur, ou qui attribuent à la Matière une éternité & une vertu qu'elle n'a pas (232).

# CHAPITRE SECOND.

## *Démonstrations de l'Existence d'un Dieu.*

210. Il y a trois eſpèces de preuves démonſtratives en faveur de l'exiſtence d'un Dieu ; que l'on nomme démonſtrations *morales*, démonſtrations *phyſiques*, démonſtrations *métaphyſiques*, ſelon que le *Moyen* ou le motif de la démonſtration eſt puiſé où dans l'ordre moral, ou dans l'ordre phyſique, ou dans l'ordre métaphyſique des choſes. La différence des noms que prennent ces trois eſpèces de démonſtrations, n'annonce point une différence de certitude ſur leur objet : elles donnent toutes une certitude métaphyſiquement ſûre ; parce que le moyen de la démonſtration eſt toujours eſſentiellement connexe avec la choſe à démontrer. Dans les démonſtrations morales & phyſiques, on ne démontre communément que la connexion entre le moyen avoué que l'on employe, & la conſéquence légitime que l'on en tire. Dans les démonſtrations métaphyſiques, on démontre également & le moyen & la conſéquence.

### ARTICLE PREMIER.

### *Démonstrations morales.*

La Loi naturelle, l'idée du vice & de la vertu, la perſuaſion commune des hommes ſur l'exiſtence d'une Divinité ; tels ſont les trois *Moyens* des démonſtrations morales, par où nous allons commencer à établir la vérité de l'exiſtence d'un Dieu.

### PROPOSITION I.

211. Il exiſte une *Loi naturelle*, écrite & gravée dans nos cœurs en caractéres ineffaçables ; une Loi ſacrée & inviolable, qui réprouve & défend tout ce qui eſt injuſte & deshonnête ; qui commande & preſcrit certaines choſes juſtes & honnêtes : *Donc il exiſte un Légiſlateur, antérieur & ſupérieur à tous les Légiſlateurs humains, qui imprime à cette Loi une force obligatoire : donc il exiſte un Dieu.*

Demonstration. I°. Suppoſons pour un moment que tous les Légiſlateurs humains abrogent & aboliſſent d'un commun accord, d'un conſentement libre & unanime, toutes les Loix qui ont été jamais faites par eux : on conçoit qu'il ſera encore défendu de fauſſer ſa parole, de trahir la vérité, d'aſſaſſiner ſon pere ou ſon ami, de prendre & d'envahir le fruit du travail d'un autre, de maltraiter & de faire ſouffrir ſon ſemblable. Donc il exiſte une Loi antérieure à toutes le Loix des Légiſlateurs humains ; une Loi indépendante de toutes les conventions & de toutes les volontés des hommes ; une Loi qui lie & qui oblige également & le fort qui a la puiſſance en main, & le foible qui gémit dans la ſervitude ; une Loi dont l'obſervation donne une ſatisfaction paiſible & délicieuſe aux ames vertueuſes, lors même qu'en l'obſervant elles ont ſacrifié une partie de leur fortune & de leur bien-être ; & dont l'infraction en-

tante les alarmes & les remords chez les ames coupables, lors même qu'en la tranſgreſſant elles n'ont rien à craindre ni de l'œil ni du bras des hommes.

11°. Le cri de la Nature & de la Raiſon nous apprend démonſtrativement que cette Loi exiſte, que cette Loi a une force toujours obligatoire & toujours indépendante des volontés humaines. Mais cette Loi peut-elle exiſter, peut-elle avoir une force toujours obligatoire & toujours indépendante des volontés humaines, ſans un Légiſlateur antérieur & ſupérieur à tous les Légiſlateurs humains, qui lui imprime ce pouvoir d'obliger & dans tous les temps & dans toutes les circonſtances ? Otez l'exiſtence d'un tel Légiſlateur: & dès-lors toute autorité légiſlative n'eſt qu'une autorité de force ſupérieure; & dès-lors j'ai droit à tout contre tous; & dès-lors mon intérêt devient l'unique Loi qui me commande; & dès-lors il ne m'eſt pas plus défendu d'aſſaſſiner mon pere & mon ami, ſi mon intérêt l'exige, que de tuer un liévre & un chevreuil. Conſéquences horribles, qui font frémir la nature & la raiſon; & qui cependant découlent évidemment du principe de l'Athée qui ne veut point de Dieu! Donc s'il y a *une Loi naturelle* qui oblige les hommes, il eſt évident qu'il exiſte un Légiſlateur, antérieur & ſupérieur à tous les Légiſlateurs humains, qui a écrit ſes volontés adorables dans nos cœurs en les formant, & qui nous ordonne & nous oblige de les ſuivre & de les obſerver. Or ce Légiſlateur, antérieur & ſupérieur à tous les Légiſlateurs humains, peut-il être autre choſe que Dieu? Donc il exiſte Un Dieu. C. Q. F. D.

212. COROLLAIRE. *Il n'y a point d'ignorance invincible ſur les premiers principes de la Loi naturelle.*

DÉMONSTRATION. La Loi naturelle étant écrite & gravée dans tous les cœurs en caractéres ſenſibles & ineffaçables, il eſt impoſſible qu'elle puiſſe être invinciblement ignorée. L'habitude du crime & de la ſcélérateſſe, le déſordre & le tumulte des paſſions fougueuſes & effrénées, peuvent à la vérité affoiblir & rendre moins intelligible ce langage de la Nature: mais ils ne peuvent jamais l'éteindre & l'étouffer abſolument; puiſqu'il faudroit pour cela étouffer & détruire la Nature elle-même, qui ne ceſſe jamais de nous intimer & de nous promulguer ſa Loi. C. Q. F. D.

213. On appelle ignorance *invincible*, une ignorance qu'on ne peut diſſiper par aucune attention de l'eſprit, par aucun uſage de la liberté. On appelle ignorance *non-invincible*, une ignorance que peuvent faire évanouir & une attention raiſonnable de l'eſprit, & un ſage uſage de la liberté, que le Légiſlateur exige & commande. Il eſt évident que la premiére ne ſçauroit être un crime; puiſque perſonne n'eſt tenu à l'impoſſible: & que la ſeconde, bien loin d'excuſer de crime, eſt elle-même ſouvent un nouveau crime; puiſque chacun eſt indiſpenſablement obligé de connoître, ſelon ſa portée, ſes devoirs & ſes obligations pour les remplir.

214. *REMARQUE.* La Loi gravée en nos cœurs par les mains de la Nature, eſt appellée tantôt *Loi éternelle*, tantôt *Loi naturelle*. La Loi éternelle & la Loi naturelle ſont une même choſe enviſagée ſous un double rapport, relativement à Dieu & relativement à l'Homme.

1° La *Loi éternelle*, conſidérée dans Dieu, eſt l'acte de l'intelli-

gence divine, qui dicte ce que doit pratiquer & ce que doit éviter la créature intelligente, avec la volonté de l'obliger. Cette Loi eſt appellée éternelle : parce que cet acte de l'intelligence & de la volonté divine, eſt dans Dieu de toute éternité ; & que cet acte de l'intelligence & de la volonté divine, dans toute hypothéſe poſſible, a dû néceſſairement impoſer les mêmes obligations aux créatures intelligentes. C'eſt par là que la Loi éternelle différe des Loix libres & poſitives, que le Créateur a portées librement & qu'il pouvoit ſe diſpenſer de porter : telle fut, par exemple, la Loi qui défendit au Pere du genre humain, de manger du fruit de tel arbre du Paradis terreſtre. Ce précepte libre & poſitif, ſans être néceſſaire, étoit juſte & légitime : parce qu'il eſt juſte & raiſonnable que le Créateur exerce ſon autorité ſuprême ſur l'homme ſa créature, pour lui rappeller ſon entière & univerſelle dépendance ; parce qu'il eſt juſte & raiſonnable que l'homme montre & exerce ſa dépendance, non ſeulement à l'égard des volontés néceſſaires, mais encore à l'égard des volontés libres du Créateur. Selon Saint Auguſtin, la Loi éternelle eſt la raiſon ou la volonté du Créateur, qui ordonne de conſerver & qui défend de renverſer l'ordre naturel : *Ipſa ratio vel voluntas Dei, ordinem naturalem conſervari jubens, perturbari vetans.* Dieu eſt eſſentiellement tenu à porter & à intimer cette Loi éternelle ; Dieu eſt lui-même ſoumis à ſuivre & à obſerver cette Loi éternelle ; non en vertu d'une Loi ſupérieure qui lui commande, mais par la rectitude & la perfection eſſentielles de ſa volonté, qui ne peut ſe diſpenſer d'aimer & de vouloir l'Ordre.

II°. La *Loi naturelle*, conſidérée dans l'homme, eſt une lumière émanée du Créateur, qui lui fait connoître ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter. C'eſt une régle de conduite, empreinte dans le cœur humain, qui lui dicte ſes devoirs relativement à Dieu, relativement à ſes ſemblables, relativement à lui-même : *Dictamen rationis ad bonum movens, à malo avocans ; vel rationis ordinatio in bonum, ab authore Naturæ nobis impreſſa.* L'autorité légitime, divine ou humaine, peut ajoûter d'autres préceptes aux préceptes de la Loi éternelle & naturelle : mais elle ne peut retrancher aucun des préceptes impoſés par cette Loi primitive & eſſentielle.

## PROPOSITION II.

215. LA Vertu n'eſt point une vaine chimére & une pure Folie : *Donc il exiſte un Etre d'une ſainteté infinie, à qui la Vertu eſt chére & agréable ; qui commande & récompenſe la Vertu ; donc il exiſte un Dieu.*

DEMONSTRATION. I°, S'il n'y a point de Dieu dont les volontés adorables lient les hommes, chacun eſt lui-même l'unique fin à laquelle il doit ſe rapporter : chacun a un droit que rien ne limite, à tout & contre quiconque : l'unique régle de mœurs qu'on doit ſuivre c'eſt de chercher par toute ſorte de voies (aucune n'étant défendue & illicite) à ſatisfaire ſes paſſions & à augmenter ſon bien-être, aux dépens de qui que ce ſoit : l'unique loi chez les hommes, c'eſt la loi du plus fort. Donc dans cette hypothéſe, c'eſt folie de ſuivre les loix d'une vertu qui n'eſt qu'imaginaire & fabuleuſe : donc il n'y a de ſageſſe, que dans celui qui ſans frein & ſans remords, bravant l'idée de crime

& de vertu, réuſſit à trouver ſon avantage ou ſon plaiſir par quelque voie que ce ſoit.

II°. De telles conſéquences ſont trop révoltantes & trop abominables, pour n'être pas évidemment fauſſes; donc le principe d'où elles découlent évidemment, eſt un principe évidemment faux. Donc il eſt vrai qu'il exiſte un Etre infiniment ſaint, à qui la vertu eſt chére, puiſqu'il la commande; à qui le crime eſt odieux, puiſqu'il le défend; qui doit récompenſer la vertu, puiſqu'il la chérit; & punir le crime, puiſqu'il le défend & le déteſte. Or cet Etre infiniment ſaint, cet Etre eſſentiellement ami de la vertu & ennemi du crime, peut-il être autre choſe que Dieu? Donc il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

## PROPOSITION III.

216. La perſuaſion commune & générale de tous les Siécles & de tous les Peuples du monde, eſt qu'il exiſte un Etre ſuprême que l'on doit craindre & que l'on doit honorer: *Donc il exiſte un Etre ſuprême que nous devons craindre & honorer; donc il exiſte un Dieu.*

Demonstration. I°. Cette perſuaſion commune & générale qu'atteſtent toutes les annales du monde, ne doit pas ceſſer d'être cenſée la perſuaſion générale & commune du genre humain, parce qu'il y aura eu peut-être quelques Barbares chez qui l'on n'en a trouvé aucune trace bien marquée: un petit nombre de barbares hébétés ne devant être comptés pour rien, dans l'immenſe multitude des hommes qui forment le genre humain.

II°. Cette perſuaſion commune & générale du genre humain eſt évidemment un cri & un jugement de la nature, qui nous inſtruit qu'il exiſte un Dieu dont la juſtice menace les coupables, dont la Majeſté exige un culte & des hommages. Car d'où peut venir au genre humain une perſuaſion ſi conſtante & ſi univerſelle, parmi tant de rivalités de mœurs & d'intérêts, parmi tant de révolutions de ſentiments & de goûts, ſi ce n'eſt de la nature même, qui fait entendre par tout ſa voix & ſon langage?

III°. Ce cri général & conſtant, ce jugement permanent & univerſel de la nature, peut-il être une erreur & une illuſion? Non: ou il n'y a rien de ſûr & de certain dans nos connoiſſances, ou il eſt ſûr & certain que la nature ne trompe point & tous les ſiécles & tous les peuples.

IV°. La nature, dont le langage ne peut être trompeur & impoſteur, crie & annonce à tous les ſiécles, à toutes les nations, qu'il exiſte un Etre ſuprême qu'on doit craindre & honorer: donc cet Etre ſuprême exiſte. Cet Etre ſuprême eſt ce que nous entendons par un Dieu: donc il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

### *Objections à Réfuter.*

217. *Objection I.* La *Loi naturelle* que nous trouvons écrite en nos cœurs, peut avoir pour ſource ou la nature elle-même qui eſt ainſi faite; ou la politique des Princes qui a imaginé cette loi pour le maintien des ſociétés civiles; ou un préjugé général, qui adopté par les premiers Peres du genre humain, s'eſt tranſmis d'âge en âge à leurs enfants: donc l'exiſtence d'une loi naturelle n'eſt point évidemment connexe avec l'exiſtence d'un Dieu.

*Reponse.* De quelque ſource que vienne cette loi naturelle, ou elle eſt obligatoire, ou elle ne l'eſt pas. Si elle eſt obligatoire, elle ſuppoſe eſſentiellement un Légiſlateur antérieur & ſupérieur à tous les Légiſlateurs humains. Si elle n'eſt pas obligatoire, il n'eſt pas plus défendu d'égorger ſon pere & ſon ami, que de tuer une perdrix. Conſéquence qui révoltera toûjours l'Athée, même le moins délicat en fait de morale; & qui par là même démontre évidemment la fauſſeté de l'hypothéſe d'où elle découle. Quant aux ſources qu'on attribue à cette loi, elles n'ont rien de raiſonnable.

I°. Cette loi naturelle eſt écrite dans notre nature : mais notre nature ne s'étant point faite elle-même, elle ne s'eſt pas faite avec cette loi. La nature livrée à elle-même, ne s'impoſe & ne peut s'impoſer par elle-même, aucune loi qui la captive & qui la lie. Cette loi a donc pour ſource primitive, une autorité ſupérieure à la nature, l'Auteur même de la nature.

II°. Les Politiques & les Légiſlateurs ont fait ſervir cette loi naturelle & à leur avantage & à l'avantage de la ſociété; mais c'eſt un moyen qu'ils ont trouvé exiſtant, & non un moyen qu'ils aient créé : comme ils ont fait ſouvent ſervir à leurs fins les paſſions humaines, ſans qu'ils ſoient ſoupçonnés d'avoir formé les paſſions dans la nature humaine.

III°. Les premiers Peres du genre humain ont entendu la voix impérieuſe de cette loi naturelle; parce qu'ils étoient hommes, & qu'elle eſt gravée dans la nature humaine. Ils l'ont expliquée & développée à leurs enfants dès le berceau; & ces enfants parvenus à l'âge de raiſon & de réfléxion, ont trouvé écrites dans leurs cœurs les leçons qu'ils avoient entendues de la bouche de leurs peres. Si c'eſt là un préjugé, ce ſera auſſi un préjugé de croire que la partie ſoit moindre que le tout; que deux choſes égales à une troiſiéme, ſoient égales entr'elles : puiſque nos Peres & nos Maitres nous ont auſſi enſeigné ces vérités dans notre enfance.

218. *Objection II.* Le bien des ſociétés & des particuliers exige que l'on obſerve cette loi naturelle : donc quand même il n'y auroit point de Dieu, l'intérêt perſonnel obligeroit chaque homme en particulier à obſerver cette loi.

*Reponse.* Le Créateur en formant des hommes qui devoient vivre en ſociété, leur a impoſé des loix qui vont au bien de la ſociété & des particuliers. Mais s'il n'y a point de Dieu, & ſi le ſeul intérêt perſonnel oblige à obſerver cette loi naturelle; donc l'intérêt perſonnel ceſſant, la loi ceſſe pour chaque particulier : donc il n'y aura plus de loi pour celui, qui né ſans patrimoine & ſans fortune, trouve la terre partagée entre ſes ſemblables, ſans y rien voir qui ſoit à lui : donc ſon intérêt perſonnel étant ſa ſeule loi, il ne devra s'occuper qu'à prendre des meſures ſûres & efficaces pour fouler aux pieds des loix chimériques, dans leſquelles il trouve beaucoup de déſavantage, & dont il ne lui revient aucune utilité.

219. *Objection III.* L'Antropophage engraiſſe ſon pere ou ſon ami ſur le retour de l'âge, pour l'égorger & le manger; & il croit faire un acte de vertu, tandis que nous jugeons qu'il fait une action abominable : donc la diſtinction du juſte & de l'injuſte, de l'honnête & du deshonnête, du crime & de la vertu, eſt aſſez arbitraire chez les hommes.

*Reponse.* Les premiers principes de la loi naturelle ſont invariables & les mêmes chez tous les hommes, chez les peuples barbares

&

& chez les nations civiliſées : mais les conſéquences plus ou moins éloignées de ces principes, varient quelquefois parmi les hommes, ſelon la différence de leurs lumières & de leurs préjugés. Par exemple, voici un axiôme de mœurs, commun & aux Antropophages & aux nations éclairées : *il faut faire du bien à nos perſ & à nos amis.* De cet axiôme ou de ce principe, que conclud un peuple éclairé ? Qu'il faut les ſecourir & les ſoulager dans leurs maux, tant qu'ils ont un ſouffle de vie; qu'après leur mort on doit encore des reſpects & des honneurs aux précieux reſtes d'eux-mêmes; reſpects & honneurs qu'on leur procure par une ſépulture décente & religieuſe. Du même axiôme, que conclud un peuple Antropophage ? Que dans un état de vieilleſſe & de ſouffrance, la vie d'un pere ou d'un ami n'étant plus qu'un aſſemblage de maux, il faut les en délivrer en leur procurant une mort qui devient pour eux un vrai bienfait : que les reſtes précieux de ces perſonnes chéries & reſpectables, ne pouvant avoir un plus digne tombeau que le ſein de leurs enfants ou de leurs amis, il convient de leur accorder ce genre de ſépulture, qui les transforme en la ſubſtance de ce qu'ils ont de plus cher en ce monde. On voit par là comment d'un même principe, on peut tirer ſelon les différents dégrés de lumières ou de préjugés que l'on a, des conſéquences toutes différentes en genre de mœurs, en fait de juſte & d'injuſte, d'honnête & de deshonnête, de crime & de vertu.

Il réſulte de là que, quelque variété qu'il y ait dans l'application des principes de la loi naturelle, ces principes ſont toujours & par tout invariables en eux-mêmes. Et ſi l'on fait quelque choſe de contraire à ces principes invariables, ſoit chez les peuples barbares, ſoit chez les peuples civiliſés, cela ſe fait toujours contre le cri & avec le reproche de la conſcience : ce qui bien loin de rendre douteuſe ou ſuſpecte cette loi naturelle, en ſuppoſe & en démontre l'exiſtence.

220. *OBJECTION IV.* Quand même il n'y auroit point de Dieu, il n'y auroit pas moins & une loi naturelle & une loi politique : donc l'exiſtence de ces loix, ne ſuppoſe pas eſſentiellement l'exiſtence d'un Dieu.

*RÉPONSE.* S'il n'y avoit point de Dieu, la loi naturelle, & par la même raiſon, la loi politique, n'auroient aucune force obligatoire. La loi naturelle ne ſeroit plus qu'un fabuleux & ridicule préjugé. La loi politique ne ſeroit plus qu'une odieuſe tyrannie, qu'une déteſtable oppreſſion de la liberté publique, à laquelle on auroit droit de ſe ſouſtraire, toutes les fois que les ténébres ou une force ſupérieure aſſureroient l'impunité aux infracteurs.

I°. *La Loi naturelle eſt le langage intérieur de la nature, qui nous manifeſte les volontés d'un ſuprême Légiſlateur :* donc ce Legiſlateur manquant, la loi naturelle ceſſe, ou n'a plus de force & d'autorité.

II°. *La Loi politique eſt la volonté légalement manifeſtée de l'autorité légitime qui commande; & qui n'a droit de commander, que parce que l'Etre ſuprême lui a communiqué une portion de ſon autorité, pour établir ou maintenir l'ordre :* donc cet Etre ſuprême ceſſant d'exiſter, la loi politique ceſſe, & n'a plus de force & d'autorité.

III°. *Le Droit eſt fondé ſur la loi qui le donne & l'aſſure :* donc s'il n'y a point de Dieu, il n'y a point de loi, il n'y a point de droit, il n'y a point de juſtice : tout eſt licitement permis, à qui peut impunément tout oſer.

IV°. On voit par là combien horrible & déteſtable ſeroit une nation d'Athées, s'il étoit poſſible qu'il y en eût une, & qu'elle eût des mœurs conſéquentes à ſes principes. La vertu, la juſtice, l'honnêteté, la droiture, la fidélité, ne ſont chez eux que de vains noms & de vaines chimères ſans réalité; à moins que ces prétendues vertus ne tournent à l'avantage de celui qui les a, ou qui les affecte. Les crimes obſcurs & cachés qui s'enveloppent dans les ténébres, les crimes audacieux & triomphants à qui la force aſſure l'impunité, ne ſont des crimes que dans l'eſprit de l'imbécile vulgaire, qui ſe gouverne par les préjugés dont il ſe nourrit. Que l'Athée ait aſſez de prudence pour éviter la ruine de ſon individu, & il a aſſez de vertu: ou s'il lui faut quelque vertu, la ſeule qui lui ſoit néceſſaire, c'eſt l'hypocriſie ou le maſque impoſteur de la vertu.

221. *Objection* V. La perſuaſion générale & commune du genre humain ſur l'exiſtence de la Divinité, ou prouve qu'il y a pluſieurs Dieux, ou ne prouve point qu'il y ait un Dieu: car avant l'établiſſement du Chriſtianiſme, la plus grande partie des hommes reconnoiſſoit & adoroit pluſieurs Dieux.

*Reponse*. Il eſt faux que la perſuaſion commune & générale du genre humain, ait jamais été pour la multiplicité des Dieux. Car I°. il y a toujours eu des nations très-reſpectables & très-nombreuſes, qui ne donnoient point dans le polytheïſme: comme les Chinois, qui adoroient les uns le Ciel, & les autres l'Auteur du Ciel; comme les Perſes, & les Péruviens, qui n'adoroient que le Soleil; comme les Juifs, qui n'adoroient que le vrai Dieu; comme les Brachmanes Indiens, qui, ſelon Strabon, Porphyre & pluſieurs Saints Peres, ne reconnoiſſoient qu'un ſeul Dieu. II°. Les nations qui admettoient le Polytheïſme, reconnoiſſoient preſque toujours quelque Divinité ſuprême, à laquelle étoient ſoumis tous les Dieux inférieurs & ſubalternes: tel étoit chez les Grecs & chez les Romains, ou Jupiter ou le Deſtin, de qui dépendoient tous les autres Dieux. III°. Chez les Peuples malheureuſement infectés d'idolâtrie & de polytheïſme, les hommes ſages & éclairés, bien loin de donner dans les égarements de l'aveugle populace, reconnoiſſoient plus ou moins clairement un Être ſuprême, qui ſeul préſidoit à la nature: tels étoient entre mille & mille autres, Ciceron chez les Romains, Cyrus chez les Perſes, Socrate chez les Grecs. IV°. Aujourd'hui tous les Chrétiens, tous les Juifs, tous les Mahométans; c'eſt-à-dire, preſque tous les peuples de la terre, s'accordent à reconnoître l'unicité de Dieu. Il eſt donc faux que le cri général & conſtant de la nature établiſſe le polytheïſme, comme il établit l'exiſtence d'une Divinité.

222. *Objection VI*. Cette perſuaſion conſtante & générale du genre humain ſur l'exiſtence d'un Etre ſuprême, que l'on doit craindre, & que l'on doit honorer, pourroit bien être un vain préjugé: donc elle ne prouve rien.

*Reponse*. I°. Les préjugés chez les hommes doivent leur origine ou aux ſens ou aux paſſions: or cette perſuaſion ne vient ni des ſens, qui ne peuvent pas avoir mal apperçu un objet inſenſible; ni des paſſions, qui ne s'accommodent point d'un Etre infiniment ſaint qui les captive. II°. Les préjugés chez les hommes ſe détruiſent ou s'affoibliſſent par le temps, par la réflexion: or le temps & la réflexion, bien loin de détruire cette perſuaſion, n'ont ſervi & ne ſer-

vent encore qu'a la cimenter & à la fortifier. Donc cette perſuaſion n'eſt point un vain préjugé.

## ARTICLE SECOND.

### *DÉMONSTRATIONS PHYSIQUES.*

L'ordre admirable de la nature, la ſuite des générations humaines, le mouvement qui anime la nature, l'exiſtence de la matière; tels ſont les quatre principaux *Moyens* des démonſtrations phyſiques, qui établiſſent invinciblement l'exiſtence d'un Dieu.

### PROPOSITION I.

223. Il y a dans ce Monde viſible *un Ordre* & *une Harmonie* admirables, qui ſe montrent dans la marche réglée des aſtres, dans le contraſte & l'équilibre des éléments, dans la ſtructure & la réproduction des plantes & des animaux, dans le rapport ineffable de toutes les parties du grand tout de l'Univers: *Donc il exiſte une Intelligence infinie, qui a conçu & produit ce bel ordre de la nature; donc il exiſte un Dieu.*

DEMONSTRATION. L'ordre, la ſymmétrie, le rapport des parties entr'elles & des parties avec le tout & du tout avec ſa fin, ſuppoſent eſſentiellement une intelligence, qui compare & combine, qui diſpoſe & arrange, qui voye le rapport des cauſes avec les effets & des moyens avec la fin: donc l'ordre admirable qui brille dans l'Univers, ſuppoſe & démontre évidemment l'exiſtence d'une intelligence infiniment ſupérieure à toute intelligence humaine; d'une intelligence qui embraſſant à la fois, & les rapports les plus vaſtes & les plus ſublimes, & les rapports les plus fins & les plus imperceptibles des choſes, ait préſidé à l'ordre & à la ſymmétrie qui ſe montrent de toutes parts à nos yeux dans le ſpectacle de la Nature entière. Quel homme ſeroit aſſez inſenſé, en voyant l'admirable architecture du Louvre à Paris, ou de l'Egliſe de Saint Pierre à Rome, pour oſer dire ou penſer que ces ouvrages ont été formés & produits ou par le haſard ou par le concours fortuit des Atômes? Combien plus inſenſé encore ne faudroit-il pas être, pour attribuer à l'aveugle matière & à un chimérique haſard, l'ordre & la proportion infiniment plus parfaite qui éclate dans le grand édifice de l'Univers! Il eſt donc démontré qu'il exiſte une intelligence infinie, à qui l'ordre & la beauté de la nature doivent leur origine; & cette intelligence peut-elle être autre choſe que Dieu? Donc il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

### PROPOSITION II.

224. Il y a ſur la Terre, *des Hommes* qui doivent leur exiſtence à leurs Peres & à leurs Ayeux: *Donc il exiſte une premiere Cauſe qui n'a jamais commencé d'exiſter, & à qui les hommes doivent du moins primitivement leur exiſtence; donc il exiſte un Dieu.*

DÉMONSTRATION. S'il n'y a point de Dieu, ou il y a eu un premier Pere du genre humain, ou il n'y a point eu de premier Pere du genre humain.

I°. S'il y a eu un premier Pere du genre humain, ce premier Pere, ou a été produit, ou n'a pas été produit. Si ce premier Pere a été produit; par qui peut-il avoir été produit, ſi ce n'eſt par un Dieu créateur? Si ce premier Pere n'a pas été produit; donc il exiſte de toute éternité par ſa nature & par ſon eſſence: & ce premier Pere exiſtant de toute éternité par ſa nature & par ſon eſſence, ou n'eſt qu'un être chimérique; ou c'eſt Dieu même, ſous un nom différent.

II°. S'il n'y a point eu de premier Pere du genre humain, ou il eſt vrai ou il eſt faux, que toute la collection des hommes ait été produite. S'il eſt vrai que toute la collection des hommes ait été produite; par qui peut avoir été produite toute cette collection des hommes, ſi ce n'eſt par un Dieu créateur? S'il eſt faux que toute la collection des hommes ait été produite: donc il y a eu quelque portion de cette collection des hommes qui n'a pas été produite: donc il y a quelque homme qui n'ayant point été produit, a exiſté de toute éternité par ſon eſſence; & qui par ſon eſſence éternelle & inadmiſſible, doit exiſter éternellement; ce qui eſt évidemment faux & abſurde. Donc la ſuite des générations humaines, à quelque éloignement poſſible que l'on remonte de fils en pere, ſuppoſe toujours l'exiſtence d'un Dieu, qui ait donné du moins primitivement l'exiſtence à la nature humaine: donc il exiſte un Dieu. On peut faire le même raiſonnement, & ſur les végétaux & ſur les animaux.

III°. Cette abſtraite théorie eſt parfaitement d'accord avec l'Hiſtoire & avec la Phyſique. Toutes les Hiſtoires ſacrées & profanes (dit M. Muſchembroeck au commencement de ſa Phyſique) „ nous apprennent que la terre n'étoit pas fort peuplée, il n'y a „ que quelques ſiécles: par conſéquent en rétrogradant vers les premiers temps, nous trouverons toujours beaucoup moins d'hommes; „ & il nous faudra enfin remonter juſqu'aux deux premiers. Mais „ ces deux premiers comment ſont-ils venus dans le monde? Ce n'eſt „ aſſurément pas par leurs propres forces: puiſque nous n'en trouvons point en nous de telles, qui puiſſent nous faire exiſter. Nous „ n'avons pas été non plus créés par d'autres hommes: puiſqu'autrement les deux premiers jn'auroient jamais pu exiſter. Ceux-ci „ n'ont pas pu être formés par le concours fortuit des atômes: car „ on en verroit encore tous les jours de nouveaux qui ſeroient produits de la même manière; & d'ailleurs d'un pareil concours d'atômes, il ne pourroit ſe former qu'une maſſe d'atômes, mais jamais un homme qui eſt compoſé de corps & d'ame. Il faut donc „ de néceſſité remonter à une autre cauſe, de beaucoup plus puiſſante que toutes les précédentes; qui ait formé le corps de l'homme, „ & qui l'ait uni d'une manière tout-à-fait admirable & étonnante, „ à une ame qui eſt une ſubſtance d'une nature toute différente.

Le corps humain lui ſeul, quel chef-d'œuvre de puiſſance & d'intelligence! Qu'il eſt admirable, ce méchaniſme du corps humain, ſoit dans la conſtruction & dans la diſpoſition de ſes os, pour le rendre ferme & ſolide; ſoit dans le tempérament & dans le contraſte de ſes humeurs, pour en empêcher la corruption & la putréfaction; ſoit dans la ſtructure & dans l'arrangement de ſes muſcles & de ſes fibres, pour le rendre propre & à recevoir & à commu-

liquer les divers mouvements qui lui ſont néceſſaires ; ſoit enfin dans la délicateſſe & dans la ſoupleſſe de ſes organes, pour lui donner la facilité d'éviter ce qui lui eſt nuiſible & de ſe procurer ce qui lui eſt favorable ! On voit dans tout cela des caractéres ſenſibles & frappants, par où ſe décéle évidemment l'inviſible main de l'Artiſte ſuprême ; caractéres que l'aveuglement de l'eſprit & la corruption du cœur ne pourront jamais totalement effacer. Et cet Artiſte ſuprême eſt-il moins admirable dans la formation & dans la compoſition d'une fleur, d'un arbre, d'un éléphant, d'un de ces animalcules inſenſibles qu'on ne découvre qu'avec le ſecours d'un excellent microſcope, que dans la formation & la compoſition du corps humain. Donc tous ces Etres, qui ſe reproduiſent ſous nos yeux, annoncent & démontrent évidemment & ſenſiblement l'exiſtence d'une première cauſe, d'une cauſe incréée & éternelle, d'une cauſe infiniment ſage & puiſſante, à laquelle ils doivent du moins primitivement leur origine. Cette Cauſe primitive & incréée, eſt ce que nous appellons un Dieu : donc il eſt évident & ſenſible qu'il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

REMARQUE. Quelques Philoſophes ont avancé, ſans preuve & ſans fondement, que la *Conſervation* des êtres étoit une continuelle & permanente *Création* des mêmes êtres : enſorte que ſi Dieu ceſſoit un inſtant d'agir ſur les êtres, tout rentreroit dans le néant. Aſſertion fauſſe : car on conçoit que ſi Dieu ceſſoit d'agir ſur les êtres, toutes les ſubſtances créées reſteroient exiſtantes dans les mêmes points de l'eſpace, qu'elles occuperoient au moment où ceſſeroit l'action du Créateur. Ces ſubſtances n'auroient plus de mouvement : parce que leur mouvement quelconque leur vient de l'action du Créateur. Mais aucune de ces ſubſtances ne rentreroit dans le néant ; parce qu'elles ne peuvent pas plus s'anéantir, qu'elles ont pu ſe créer : & qu'il ne faut pas moins de puiſſance pour faire qu'une ſubſtance paſſe de l'état d'exiſtence, à l'état de néant ; qu'il en a fallu pour la faire paſſer de l'état de néant à l'état d'exiſtence. En quel ſens eſt-il donc vrai que la conſervation équivaut à une création permanente, pour l'homme par exemple ? En ce ſens, que ſi Dieu ceſſoit un inſtant de produire l'action & le mouvement d'où dépend notre vie, notre vie s'évanouiroit. Notre corps & notre ame ſubſiſteroient : mais ces deux ſubſtances, plongées dans une inertie entière & totale, n'auroient aucune action & aucune influence mutuelle l'une ſur l'autre : il n'y auroit plus de penſées, plus de ſentiments, plus de mouvement pour l'homme. Chaque inſtant de notre vie, ſans être une nouvelle création, eſt donc un nouveau bienfait de l'Etre ſuprême : c'eſt par lui que nous vivons ; c'eſt par lui que nous agiſſons ; c'eſt dans lui & par lui que nous exiſtons. *In ipſo enim vivimus, movemur & ſumus.* Act. 17.

## PROPOSITION III.

225. Il y a dans la Nature un *Mouvement durable & permanent* qui la regle & qui l'anime : *Donc il exiſte un Etre d'une puiſſance & d'une activité infinie, à qui ce mouvement de la nature doit ſon exiſtence ; donc il exiſte un Dieu.*

DÉMONSTRATION. I°. Soit que l'on conſulte l'expérience, ſoit que l'on conſulte la raiſon, il eſt certain de toute certitude, que

*la Matière ne ſe meut point par elle-même*, & que *l'inertie eſt une propriété intrinſeque à ſa nature* 1°. Si on conſulte *l'expérience*, il conſte qu'un bloc de marbre ou de bois reſte toujours immobile au même lieu, à moins qu'une cauſe etrangére ne le déplace: ce qui n'arriveroit pas ſi la matière avoit en elle-même & par elle-même un principe de mouvement 2°. Si on conſulte *la raiſon*, l'idée de la matière ne renferme point eſſentiellement le mouvement; elle renferme au contraire eſſentiellement *l'indifférence au mouvement*. Car ôtez par la penſée, le mouvement à quelque matière que ce ſoit; on conçoit que la même matière reſte avec la modification de repos. La matière n'a point le mouvement par ſa nature & par ſon eſſence: ſans quoi le repos ſeroit incompatible avec la matière. La matière n'a pas la vertu de ſe donner le mouvement, ou de ſe dépouiller de ſon indifférence au mouvement: ſans quoi il pourroit ſe faire qu'un banc ou un bloc de marbre ſe remuât de lui-même; ce qui répugne à toutes les lumières de l'expérience & de la raiſon. La matière qui eſt en mouvement, doit donc ce mouvement à une cauſe diſtinguée d'elle-même, qui le lui imprime & le lui communique.

II°. La Matière ne ſe mouvant point par elle-même, & n'ayant de ſon fond qu'inertie & qu'indifférence au mouvement, il eſt évident que *la Matière qui eſt en mouvement*, ſoit dans le globe terreſtre, ſoit dans les globes céleſtes, *doit ſon mouvement à un premier moteur diſtingué de la matière*. Car pour donner le branle & le mouvement à cette immenſe portion de matière que nous voyons ſe mouvoir, il ſeroit abſurde de recourir ſimplement à une autre matière qui lui imprimât le mouvement: puiſqu'il reſteroit toujours à expliquer, d'où vient le mouvement à cette autre matière motrice, qui n'a de ſon fond & par ſa nature, comme matière, qu'inertie & qu'indifférence au mouvement; & qu'il faudroit toujours recourir à un premier moteur, diſtingué de cette matière qui imprime le mouvement.

III°. Ce premier moteur de la matière, néceſſairement diſtingué de la matière, eſt un Etre d'une puiſſance infiniment ſupérieure à la puiſſance de l'homme: puiſque ſi l'homme a une vertu motrice, il conſte que cette vertu motrice ne peut s'étendre qu'à une infiniment petite portion de la matière.

IV° Il réſulte de là que *ce premier Moteur de la matière, néceſſairement diſtingué de la matière, eſt ou Dieu lui-même, ou quelque être immenſément puiſſant, à qui Dieu communique ce pouvoir:* donc il exiſte un Etre d'une puiſſance infinie, qui meut par lui-même la nature, ou qui communique à quelque Etre ſubalterne immenſément puiſſant, la vertu de mouvoir la nature: donc il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

## PROPOSITION IV.

226. Quelle que ſoit ſa nature, *la Matière* exiſte: *Donc il exiſte un Etre incréé & tout-puiſſant qui lui a donné l'exiſtence; donc il exiſte un Dieu auteur & créateur de la matière.*

DÉMONSTRATION. Cette propoſition eſt ſuſceptible & de preuve directe, & de preuve indirecte: l'enſemble de ces deux eſpèces de preuves formera une démonſtration ſolide & complette.

*Preuve directe.* L'expérience & la raiſon nous montrent de con-

cert dans la boue, par exemple, une inertie radicale inſéparablement attachée à ſa nature, un défaut total & conſtant d'activité naturelle & intrinſéque: (225) or il eſt évident qu'un Etre qui a en partage une inertie radicale, une inactivité totale, ne peut avoir été pour lui-même un principe éternel & eſſentiel d'exiſtence: donc la boue n'a point été pour elle-même un principe éternel d'exiſtence; lequel principe ſuppoſe évidemment une activité éternelle, eſſentielle, infinie dans ſon ſujet: donc la boue qui n'a point ſon exiſtence par elle-même, doit ſon exiſtence à un Etre qui n'a pu la tirer du néant, que par le moyen d'une puiſſance infinie, eſſentiellement & éternellement exiſtante par elle-même. On peut dire la même choſe de l'eau, de la pierre, de la terre, de toute matière.

*Preuve indirecte.* 1°. Si la matière exiſte par elle-même, elle exiſte de toute éternité. Si la matière exiſte de toute éternité, elle exiſte par ſa nature. Si la matière exiſte par ſa nature, elle n'a pu être limitée dans ſa nature & dans ſes perfections, ni par elle-même, ni par une cauſe étrangére. Si la matière n'a pu être limitée dans ſon eſſence & dans ſes perfections, ni par elle-même ni par une cauſe étrangére, la matière doit être infinie en ſon eſſence & en ſes perfections. Si la matière eſt infinie en ſon eſſence & en ſes perfections, un grain de ſable étant matière, un grain de ſable ſera infini en ſon eſſence & en ſes perfections: ce qui eſt évidemment faux & abſurde. II°. Si la matière exiſte par elle-même de toute éternité, il eſt évident qu'elle doit avoir de toute éternité quelque modification, quelque manière d'être: puiſque la matière ne peut être conçue, ſans quelque modification ou manière d'être. Si la matière a de toute éternité quelque modification ou quelque manière d'être, cette modification eſt eſſentielle à la matière: puiſque cette modification eſt incréée & éternelle comme la matière elle-même. Si la matière a quelque modification eſſentielle, cette modification eſt inſéparable de la matière: donc ſi la matière exiſte de toute éternité avec la modification de mouvement, la matière ſera toujours eſſentiellement en mouvement, ſans pouvoir paſſer à l'état de repos; & ſi la matière exiſte de toute éternité avec la modification de repos, la matière ſera toujours eſſentiellement en repos, ſans pouvoir jamais paſſer à l'état de mouvement: ce qui eſt démontré faux par l'expérience.

Ces abſurdités & mille autres, qui découlent de l'éternité de la matière, démontrent qu'il eſt faux que la matière ſoit éternelle. S'il eſt démontré faux que la matière ſoit éternelle, il eſt démontré vrai qu'elle a reçu l'exiſtence, & qu'elle n'a pu recevoir l'exiſtence que par l'action toute puiſſante d'un Etre éternel & incréé qui l'a tirée du néant ou de l'état de pure poſſibilité. Si un Etre éternel & incréé a donné l'exiſtence à la matière: donc il exiſte un Etre éternel & incréé: Donc il exiſte un Dieu créateur de la matière. C. Q. F. D.

## PROPOSITION V.

227. *La Terre que nous habitons, bien loin d'être éternelle, n'a pas même l'antiquité que lui attribuent les Egyptiens, les Babyloniens, les Indiens & les Chinois;* (*) *& l'antiquité que lui donne Moyſe, paroît ſeule conforme à la raiſon.*

(*) L'Egyptien Manéthon donnoit pour antiquité à la Terre, une révolu-

DÉMONSTRATION. I°. L'expérience nous apprend que *de jour en jour les montagnes s'abaiſſent & les vallées s'élevent*, par la quantité conſidérable de matières que les pluyes & les orages arrachent des lieux élevés ; & que les torrents & les rivières tranſportent dans les plaines, dans les vallées, dans les mers, dans les lieux plus abaiſſés. Donc ſi la terre étoit éternelle, une éternité de ſiécles auroit tout mis au niveau. Donc ſi la terre avoit l'immenſe nombre des ſiécles que lui donnent les peuples dont on vient de parler, il ſemble auſſi que ce nombre de ſiécles eſt aſſez grand, pour avoir fait diſparoître la plus grande partie des côteaux & des montagnes, pour avoir rempli preſque toutes les vallées, pour avoir mis tout le monde terreſtre à-peu-près au niveau.

II. Une nouvelle preuve, plus efficace & plus triomphante encore contre la fabuleuſe antiquité de la terre, c'eſt *la nouveauté ou le peu d'ancienneté des Arts & des Sciences*, que l'Hiſtoire ſacrée & profane place d'un commun accord aſſez long-temps après le déluge. Or ſi la Terre avoit une origine auſſi éloignée de nous, l'origine des Sciences & des Arts ne devroit-elle pas être incomparablement plus ancienne ? Comment & par quelle fatalité ſeroit-il arrivé, que pendant une immenſe ſuite de ſiécles, l'eſprit humain eût été ſi ſtérile en lumières & en inventions ; qu'il eût laiſſé à des ſiécles ſi voiſins du nôtre, la gloire & le ſoin d'inventer & de perfectionner l'Agriculture, la Navigation, l'Arpentage, l'Imprimerie, l'Aſtronomie, la Phyſique, la Poëſie, la Peinture ; tandis que pendant un petit nombre de ſiécles de notre connoiſſance, ce même eſprit humain a fait tant de découvertes célébres, a inventé & perfectionné tant d'Arts & de Sciences utiles ? Donc la raiſon ſeule déſavoue l'antiquité que donnent à la Terre & au genre humain, les Auteurs dont on vient de parler : Donc la raiſon ſeule, indépendamment de la Révélation, nous engage à nous en tenir à la chronologie de Moyſe.

III°. La raiſon nous apprend qu'*en fait d'Hiſtoire, il faut croire de préférence à la plus authentique & à la plus raiſonnable.* Or l'Hiſtoire de Moyſe ſur l'origine des choſes, lue avec des yeux ſimplement profanes, a inconteſtablement & plus d'autorité & plus de vraiſemblance que toutes les Hiſtoires qu'on lui oppoſe ; comme nous le ferons voir dans la réponſe à la ſixième objection ſuivante (233). Donc à ne conſidérer cette Hiſtoire de Moyſe que comme une ſimple Hiſtoire profane, elle doit être crue & ſuivie de préférence. Donc l'Hiſtoire d'accord avec la raiſon, ſe déclare & contre la trop grande antiquité que donnent à la Terre les Auteurs dont on

---

tion entière du Zodiaque : c'eſt-à-dire, ſelon l'eſtimation de ſon temps, environ 36000 ans. Le Chaldéen Bérоſe lui donnoit, dit-on, une antiquité douze fois plus grande, douze évolutions du même Zodiaque, ou 432000 ans. Les Chinois & les Indiens vont ſe perdre dans une antiquité encore plus grande & plus fabuleuſe. *Moyſe le plus ſage & le plus ancien hiſtorien du Monde, donne à la Terre une origine bien plus récente ; c'eſt-à-dire, à compter de nos jours juſqu'au temps de la création, environ 6000 ans, ſi l'on ſuit la chronologie du Texte hébreu & de la Vulgate ; & environ 7500 ans, ſi l'on ſuit la Chronologie des Septante.*

vient de parler, & pour la beaucoup moindre antiquité que lui donne Moyſe. C. Q. F. D.

## *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

228. *OBJECTION I.* LA plus forte & la plus triomphante de nos démonſtrations en faveur de l'exiſtence d'un Dieu, c'eſt celle qui a pour *Moyen* ou pour fondement, le bel ordre qui brille dans la Nature: or ce bel ordre de la Nature ne démontre point l'exiſtence d'une ſubſtance infiniment ſage & intelligente; puiſque ce bel ordre de la Nature peut être un ſimple effet du haſard, comme je vais le prouver. Un nombre infini d'Atômes, mus au haſard ſans deſſein & ſans régle, eſt ſuſceptible d'un nombre infini de combinaiſons différentes: or dans un nombre infini de combinaiſons différentes eſt renfermée la combinaiſon actuelle de la Nature: donc la combinaiſon actuelle de la Nature eſt une de celles que ſont capables de prendre une infinité d'Atômes, mus au haſard ſans deſſein & ſans régle.

*REPONSE I^re^.* Il ſeroit infiniment moins abſurde & moins révoltant de prétendre que les chefs-d'œuvres admirables de l'Iliade & de l'Énéide, ont été formés par un jet fortuit de caractéres typographiques dans une Imprimerie; que de prétendre que l'ordre & l'intelligence qui éclatent dans la Nature, ſont le fruit du haſard ou du concours fortuit des Atômes. II^o^. Un nombre infini d'Atômes mus au haſard, eſt ſuſceptible d'une infinité de combinaiſons biſarres & irrégulières, qui n'annonceront jamais aucun deſſein préparé & ſuivi par une intelligence. Mais un nombre infini d'Atômes mus au haſard, eſt abſolument incapable de prendre ou de ſe donner aucune combinaiſon ſage & régulière, où les cauſes ſoient aſſorties aux effets, les moyens proportionnés à la fin, le tout lié & ſoutenu par une correſpondance générale de toutes les parties entr'elles: une telle combinaiſon eſt eſſentiellement le fruit d'une intelligence qui préſide à l'ouvrage; & tel eſt ce Monde viſible III^e^. Le haſard ne fait rien & ne peut rien faire. Ce que l'on nomme quelquefois *Ouvrages du Haſard*, tels que certains événements inattendus, tels que certaines congélations & pétrifications qu'on admire, eſt une ſuite & un effet des loix générales de la Nature, établies par la ſageſſe du Créateur; mais dont on ne voit pas l'influence dans telle production ou dans tel événement de la Nature.

229. *OBJECTION II.* Par la théorie des combinaiſons il eſt démontré que des caractéres typographiques, pris ou jettés au haſard, peuvent former l'Énéide: donc le haſard eſt capable de combinaiſons régulières, qui annoncent ou ſemblent annoncer une intelligence. Pour le prouver, prenons les premiers mots de l'Énéide, *Arma virumque cano.* Quatre caractéres *Arma*, ſont ſuſceptibles de 24 combinaiſons: donc en les aſſemblant au haſard, j'ai à parier un contre vingt-quatre, que j'amenerai la combinaiſon *Arma*: donc en les aſſemblant vingt-quatre fois au haſard, j'ai à parier un contre un, que j'amenerai la même combinaiſon. Seize caractéres ſont ſuſceptibles de 16554789888000 combinaiſons: donc en aſſemblant au haſard ces ſeize caractéres, j'ai à parier un contre 16554789888000, que j'amenerai la combinaiſon *Arma virumque cano*: donc encore j'ai à parier un contre un, qu'en prenant au haſard 16554789888000 fois ces ſeize

caractéres, j'amenerai la même combinaiſon. Et ainſi en augm
tant toujours proportionnellement mes nombres, à meſure qu
prendrai plus de caractéres ; j'aurois à parier un contre un, que
un nombre immenſe de ſiécles, je ſaiſirois la combinaiſon qui
donneroit l'Énéide entière. Or ſi le haſard peut d nner dans les ca
téres typographiques, une combinaiſ n qui f rme l'Énéide ; pour
le haſard ne pourra-t-il pas donner dans les Atômes d'Epicure
combinaiſon qui forme l univers ?

*Rep n e.* Cet argument que preſſe & développe avec beauc
de zéle un germanique Académicien, ſuppoſe l'intelligence qu'il v
exclure, exclud le haſard qu'il veut établir.

I°. La théorie de l'Enéide produite uniquement par le haſa
n'eſt elle pas évidemment contradictoire en elle-même ? Premi
ment, cette théorie ſuppoſe des caractéres typographiques, gravé
raſſemblés pour pouvoir former l'Enéide : or des caractéres gra
& raſſemblés pour pouvoir former l'Enéide, ne ſuppoſent-ils
évidemment une intelligence qui ait préſidé à la formation &
deſtinati n de ces caractéres ? Secondement, cette théorie ſupp
ou une main qui aſſemble ces caractéres, ou un mouvement r
qui dirige ces caractéres dans des caſſes ou des logettes deſtiné
les recevoir : & tout cela n'exclud-il pas le haſard, ne ſuppoſe
pas une intelligence ? Que ces caractéres voguent au haſard dan
vuide immenſe, les uns en haut & les autres en bas, ceux-là à l
rient & c ux-ci à l'Occident ; & Monſieur l'Académicien, qui
tend bien la théorie des combinaiſons, aura le temps de combi
mieux ſes idées, en attendant ſon Enéide !

II°. L'Auteur triomphe dans l'application de ſa théorie aux A
mes d'Epicure. J'ai d'un côté, dit-il, un nombre d'Atômes qui r
que fini, & qui par là même n'eſt ſuſceptible que d'un nombre
de combinaiſons : & d'un autre côté, j'ai un nombre infini de
cles, qui me donnent un nombre infini de jets féconds en une
finité de combinaiſons. Avec un nombre fini de jets, égal au nom
fini de combinaiſons dont ſont ſuſceptibles ces Atômes, j'ai à pa
un centre un, que j'aurai la combinaiſon préſente de la Nature
avec un nombre de jets cent fois, un million de fois, une infi
de fois plus grand que le nombre des combinaiſons dont ſont
ceptibles ces Atômes, j'ai à parier cent contre un, un million co
un, l'infini contre l'unité, que j'aurai la combinaiſon préſente
la Nature. Or le mouvement éternel de ces Atômes dans le vui
n'équivaut-il pas évidemment à un nombre infini de jets de
Atômes ?

Monſieur l'Académicien ſe ſuppoſe ſans doute, droit ou aſſis
tour d'une table immenſe, garnie à deſſein de bandes & de rebo
qui retiennent ſes Atômes, comme un trictrac retient les dez à jou
ſans quoi adieu toute ſa théorie. Car après le premier jet de ſes A
mes mus en tout ſens dans le vuide immenſe, par quelles loi
mouvement ces Atômes reviendront-ils dans ſa main ſe prêter
ſecond jet ? Non, Monſieur l'Académicien ; le m uvement éte
des Atômes en tout ſens dans le vuide infini, n'équivaut poi
un nombre infini de jets de ces atômes contre des points fixes
les captivent & qui les retiennent : comme le mouvement éte
& en tout ſens de ſeize caractéres typographiques dans le vuid

fini, n'équivaudroit point à un nombre infini de jets de ces caractères contre des logettes destinées à les recevoir : & comme c'est sur ce fondement que roule toute votre théorie, il est démontré que votre théorie est vaine & frivole. Croyez-moi donc, Monsieur l'Académicien, ne vous desséchez plus le cerveau pour favoriser l'Athéisme ! Votre grand-papa Epicure en a assez fait en sa faveur ; & ce grand-papa s'entendoit mieux que vous en genre de système. Il n'y a plus de gloire à acquerir dans cette carrière : en fait d'impiété comme en fait de mœurs, l'axiôme d'Horace est vrai ; les peres valent mieux que les enfans ! *Ætas parentum, pejor avis, tulit nos deteriores ; mox daturos progeniem vitiosiorem.*

230. *Objection III.* Nous ne connoissons pas assez parfaitement la Matière, pour déterminer jusqu'où s'étend sa puissance & sa vertu : Donc nous ne pouvons point assurer qu'elle soit incapable de produire le bel ordre de la Nature, de former des plantes & des animaux, &c.

*Reponse.* I°. Par le même raisonnement on prouver it que peut-être la Matière est capable de produire & de former un triangle quarré, un homme sans corps & sans ame, une partie plus grande que son tout : puisque parmi les vertus inconnues de la Matière, il peut se faire qu'il y en ait quelqu'une capable de produire ces beaux prodiges. II°. Nous ne connoissons pas assez parfaitement la Matière, pour déterminer *positivement* jusqu'où s'étend sa vertu & sa puissance; ou pour assigner toutes les propriétés positives qu'elle renferme : mais nous connoissons assez la Matière, pour déterminer *négativement* sa puissance & sa vertu, ou pour assurer qu'elle n'a pas telle propriété & telle vertu. Ainsi sans que je connoisse toutes les vertus & toutes les propriétés positives de la Matière, il m'est démontré par l'expérience & par la raison, que la Matière a en partage & l'inertie & l'aveuglement ; deux propriétés négatives de la Matière, essentiellement incompatibles avec l'activité & l'intelligence qu'exige & que suppose nécessairement dans sa cause & dans son principe, l'ordre qui régne & dans la Nature en général, & dans toutes les parties de la Nature en particulier.

231. *Objection IV.* L'éternité d'existence ne répugne pas plus dans la Matière, que dans Dieu même : Donc si on peut admettre un Dieu éternel, on peut également admettre une Matière éternelle.

*Reponse.* Voici les raisons qui établissent cette différence & cette disparité, qu'il importe de rendre intelligibles & sensibles.

I°. On ne trouve rien dans l'idée de Dieu, on ne découvre rien dans le témoignage de l'expérience, qui exclue de Dieu l'éternité d'existence. On trouve au contraire & dans l'idée de la Matière, & dans les lumières que l'expérience nous donne sur la Matière, quelque chose (sçavoir, l'inertie, la contingence, l'imperfection de la Matière) qui exclud de la Matière l'éternité d'existence. Ainsi, supposer l'existence éternelle dans Dieu, ce n'est pas supposer quelque chose qui répugne ou à l'idée que nous avons de Dieu, ou aux lumières que l'expérience nous donne sur la Nature de Dieu. Supposer au contraire l'existence éternelle dans la Matière, c'est supposer quelque chose qui répugne & avec l'idée que nous avons de la Matière, & avec les connoissances que l'expérience & l'observation nous donnent sur la Matière.

II°. Quand on a démontré qu'il existe un Dieu, il est évident que

ce Dieu exiſte par lui-même & de toute éternité ; ou qu'il exiſte par ſon exigence intrinſ.que, par ſ n activité e..entielle, infinie, éternelle ; ſans le ſecours d'aucun autre principe antérieur & préexiſtant, qui répugne. Quand on a démontré au contraire que la Matière exiſte, il eſt évident & par l'idée que nous avons de la Matière, & par les connoiſſances que l'expérience nous donne de la Matière, que la Matière doit néceſſairement tenir ſon exiſtence, d'un principe diſtingué d'elle-même : puiſqu'il eſt évident que la boue & la pierre, par exemple, que la raiſon & l'expérience démontrent n'avoir aucune activité intrinſéque, ne peuvent pas avoir une activité eſſentielle & infinie qui les rende néceſſairement exiſtantes de toute éternité.

232. *Objection V.* La hauteur actuelle des Montagnes, la nouveauté des Sciences & des Arts, ne prouvent rien contre l'éternité, ou du moins contre l'immenſe antiquité de la Terre : & voici les preuves qu'en donne Telliamed. I°. Il eſt inconteſtable que les eaux de la Mer diminuent ſucceſſivement de ſiécle en ſiécle : puiſque la Mer eſt aujourd'hui aſſez éloignée de certaines Villes & de certains rivages qu'elle mouilloit autrefois. Or cette diminution ſucceſſive & continuelle des eaux de la Mer, ne prouve-t-elle pas démonſtrativement, & qu'autrefois la Terre entière a dû être couverte d'un immenſe Océan, & qu'un jour la Terre ayant perdu toute ſubſtance aqueuſe, s'enflammera & ſe convertira en Soleil ? II°. L'immenſe quantité de coquillages que l'on trouve pétrifiés dans les carrières, en des endroits très-éloignés de la Mer & au ſein des plus hautes Montagnes, démontre évidemment que la Terre a été autrefois toute couverte par les eaux de la Mer : & ſi la Terre a été ainſi enveloppée d'un Océan, il eſt évident que les plantes, que les hommes, que tous les animaux, tirent leur origine de la Mer. III°. Il a pu arriver que les Sciences & les Arts inventés & perfectionnés pendant un nombre immenſe de ſiécles, ayent péri pluſieurs fois par des déluges & des incendies ſucceſſifs, tels que nous les avons expliqués ailleurs, (208.) & qui détruiſant le Genre humain, ont dû détruire les Sciences & les Arts. IV°. La Terre dépeuplée par un incendie général, étant revenue à ſon premier état d'Océan, ſe repeuplera de nouveau par le moyen des molécules organiques qui compoſoient antérieurement le Genre humain. Ces molécules organiques ſe raſſemblant par haſard au ſein des eaux, la chaleur du Soleil les vivifiera : elles s'épanouiront en petits enfants à qui la Nature fournira une nourriture convenable. Ces enfants-poiſſons deviendront hommes-poiſſons, vivront & ſe multiplieront ſous les eaux, juſqu'à ce que les eaux diminuées & abſorbées de nouveau, laiſſent leurs demeures ſeches & arides : ce qui ne doit pas paroître abſurde ou fabuleux, puiſqu'il conſte par des témoignages authentiques qu'on a trouvé dans plus d'un endroit de la Mer, des hommes-poiſſons dont quelques-uns ont été pris par des pêcheurs. V°. Après un incendie général, la Terre étant couverte d'un nouvel Océan, il aura dans cet Océan des courants intérieurs, tels qu'on en obſerve aujourd'hui au ſein des Mers. Ces courants intérieurs ſe trouvent aſſez ſouvent oppoſés, entaſſeront en mille & mille endroits des monceaux de ſable que la viſcoſité de la Mer cimentera, & que la chaleur du Soleil endurcira enſuite avec le temps : & de là la formation des nouvelles montagnes.

*Reponse.* Cette objection renferme tous les principes fondamentaux ſur leſquelles s'appuye Telliamed. Pour les réfuter clairement & ſolidement, nous allons les ſuivre & les examiner ſéparément.

I°. Il eſt faux que les eaux de la mer diminuent ſucceſſivement de ſiécle en ſiécle, & qu'il y ait aujourd'hui dans le globe terreſtre, une moindre ſomme d'eau qu'anciennement. Si la mer s'éloigne de certains rivages, ſi certaines Villes qui étoient autrefois des ports de mer, ſe trouvent aujourd'hui aſſez avant dans les terres; cela vient, ou de ce que des courants marins entaſſent & accumulent inſenſiblement ſur certains rivages, les ſables & les terres que les torrents & les rivières voiturent dans la mer; ou de ce que la mer, à la faveur de certains tremblements de terre qui entrouvrent les rivages par qui elle étoit captivée, ſe précipite dans des plages plus baſſes que ſa ſurface, où elle va former de nouveaux golfes ou de nouvelles mers. Si la mer ſemble s'abaiſſer ſur certaines côtes de France & d'Egypte, elle ſemble en échange s'élever en Hollande & dans certaines Iſles de l'Inde, où l'on ne garantit des Provinces entières d'un naufrage total, qu'en lui oppoſant des digues & des boulevarts qui coûtent des travaux immenſes. Ainſi, ce que la mer perd d'un côté, elle le gagne de l'autre. La mer ſe déplace, mais elle ne diminue pas. Il faut être bien ignorant en fait de Phyſique, pour prétendre, comme fait Telliamed, que l'action ou la chaleur du ſoleil abſorbe l'humidité de notre globe, ou l'emporte dans les autres globes. L'eau qui monte en vapeur dans l'Atmoſphère, où elle ne s'éleve jamais à plus d'une lieue au-deſſus de la ſurface de la terre, en retombe en pluye ou en roſée, ſans qu'aucune goutte périſſe; ſans qu'aucune goutte paſſe ou puiſſe paſſer ſans un miracle, en d'autres globes ou en d'autres tourbillons. Tel eſt le fondement ruineux de tout le ſyſtême de Telliamed.

II°. Les coquillages pétrifiés que l'on découvre preſque par-tout dans les carrières, & qu'un Auteur moderne appelle ſi ingénieuſement *les médailles du deluge*, démontrent invinciblement qu'il y a eu un temps où le globe terreſtre a été totalement enſeveli ſous les eaux: ce qui ne prouve autre choſe, que l'exiſtence & la vérité du *déluge univerſel* rapporté par l'Écriture. Ce déluge univerſel eſt impoſſible dans l'ordre naturel des choſes, & ſelon les loix générales de la méchanique & de l'hydroſtatique: Donc il n'a pas pu arriver, ſelon les principes de Telliamed. Mais le Tout-Puiſſant qui conſerve & interrompt à ſon gré les loix de la nature, a pu opérer ce grand & terrible miracle, ſoit en enflant & en dilatant immenſément l'énorme volume des eaux de la mer & des rivières; ſoit en forçant cet immenſe volume d'eau de la mer & des rivières, à ſortir de ſes profonds abyſmes, & à ſe porter ſucceſſivement en une épouvantable maſſe, dans les différentes contrées; ſoit en employant d'autre voies poſſibles, & qu'il importe peu de deviner. Il ſuffit de ſçavoir que le déluge rapporté dans les Livres Saints, a ſuffi pour bouleverſer à bien des égards la ſurface de la terre; pour entaſſer en mille & mille endroits d'immenſes quantités de coquillages; pour opérer tous les phénoménes remarquables, qui ont donné lieu aux vains délires de Telliamed.

III°. Les déluges & les incendies généraux, que ſuppoſe Tellia-

med, répugnent évidemment à toutes les loix de la méchanique & de l'hydroſtatique, à tout le méchaniſme de la nature; comme il conſte par ce que nous venons de dire, & comme ne peut l'ignorer quiconque a la moindre teinture de Phyſique. Il eſt donc faux que les ſciences & les arts ayent jamais pu devoir leur ruine à de tels incendies & à de tels déluges.

IV°. Le brillant délire des molécules organiques, (*) épanouies en

(*) *Remarque.* Il ne faut point confondre les Molécules organiques de Lucréce, avec les Molécules organiques de M. de Buffon. Les premières ſont d'un Poëte qui réve; les dernieres, d'un Philoſophe qui penſe. Chez l'un & chez lautre, les molécules organiques, comme l'annonce l'expreſſion qui en préſente l'étymologie, ſont des petites maſſes organiſées: *molecula, parvulæ moles, ſuis inſtructa organis.*

I°. Voici les *Molécules organiques* de Lucréce & de Telliamed. . °. Concevez un individu quelconque, animal ou végétal, un homme, par exemple. Que toutes les molécules qui compoſent ce corps animé, ſans changer intrinſéquement de nature, ſans ceſſer d'être indeſtructiblement molécules ou de la chair, ou du ſang, ou des os, ou de la peau, ou des nerfs, ou du bras, ou du pied, ou de l'œil, ou de la bouche, ou de l'oreille, & ainſi du reſte, ſoient réduites à leurs plus petits éléments ou à leurs derniers points de diſſection & de diviſion: que dans cet état de diviſion & de ſéparation, un conflit de vents les diſſipe & les emporte en tous ſens au ſein du vuide immenſe: voilà les molécules organiques de l'homme, telles qu'elles exiſtoient de toute éternité avant l'origine du monde. °. Que maintenant toutes ces mêmes molécules diſperſées, qui compoſoient le corps de cet homme, ſoient réunies par le haſard dans un coin de la nature; en telle ſorte que les molécules qui compoſoient les différentes parties de la tête, ſe raſſemblent toutes dans le même ordre qu'auparavant; que les différentes molécules qui formoient les bras, les pieds, les veines, les artéres, les fibres, les muſcles, le ſang, les os, les nerfs, reprennent toutes leur arrangement primitif: voilà le corps humain (ou l'homme, ſelon ces deux Auteurs) rétabli dans ſon premier état; & voilà d'après leurs principes une image de la formation des premiers Peres du genre humain, en différents temps & en différents lieux; formation opérée par la réunion fortuite de ces molécules organiques, qui étoient répandues & diſperſées dans la nature entière. On peut dire la même choſe des molécules organiques des brutes & des végétaux.

II°. Voici les *Molécules organiques* de M. de Buffon, par leſquelles il tâche d'expliquer le grand myſtére de la propagation des animaux & des végétaux. 1°. Il y a, (dit ce célébre Naturaliſte, Peintre ſublime & Philoſophe profond) il y a dans la nature, une matiére qui ſert à la nutrition & au développement de tout ce qui vit & végéte. Cette matiére opére la nutrition & le développement, en s'aſſimilant à chaque partie du corps de l'animal ou du végétal, & en pénétrant intimément la forme des types & des moules intérieurs où elle s'inſinue. Lorſque cette matiére nutritive eſt plus abondante qu'il ne faut pour nourrir & développer le corps animal ou végétal, elle eſt renvoyée de toutes les parties du corps dans un ou dans pluſieurs réſervoirs, ſous la forme d'une liqueur. Cette liqueur contient toutes les molécules analogues au corps de l'animal ou du végétal, & par conſéquent tout ce qui eſt néceſſaire à la reproduction d'un petit être entiérement ſemblable au premier. 2°. Lorſque cette matiére nutritive & productive a paſſé par le moule intérieur de l'animal ou du végétal, ou par les pores & les cribles de toutes les parties qu'elle nourrit, & qu'elle trouve une matrice convenable, elle produit un animal ou un végétal de même eſpéce: mais lorſqu'elle ne ſe trouve pas dans une matrice convenable, elle produit des *Etres organiſés, différents des animaux & des végétaux*; comme ces corpuſcules mouvants que l'on

de fleuves de lait vont nourrir, peut amuſer dans un mérite aucune réponſe dans un ouvrage philoſophique. ſtorique fixera donc ſeule notre attention 1°. Selon ralement reçu, un menteur, lors même qu'il dit vrai, une créance : *mendaci, nè verum quidem dicenti, credi-* eur en mérite-t-il davantage ? Non ſans doute. Ainſi, l ſeroit vrai qu'il y ait des hommes qui vivent au fond a droit de n'en rien croire, juſqu'à ce que la vérité du e par de plus dignes témoignages. 2°. Comme preſque es maritimes ſont connues & fréquentées par les Eu- ment & pourquoi la connoiſſance d'un tel phénoméne cluſivement réſervée à Telliamed ? Comment & pour- as préſenté quelqu'un de ces hommes-poiſſons pris par ou à quelque Académie célébre, ou à quelque grand euſſent certainement acheté à grand prix une telle mer- n enrichir leurs cabinets de curioſités ? 3°. Il peut ſe

---

les liqueurs ſéminales & quelquefois dans le ſang de certains ces corpuſcules végétants que l'on voit dans les infuſions des s. 3°. Cette matière productive eſt compoſée de particules orga- actives par leur nature. Ces corpuſcules mouvants & végétans tion & de mouvement, quand ils ſont fixés & arrêtés par les e la matière huileuſe, terreuſe, ſaline, qui les enveloppent : es dégage de cette matière étrangére, ils reprennent leur ac- ent différentes eſpèces, ou de végétations, ou d'êtres ani- vent progreſſivement. Tel eſt le fond & le précis de ce Ce ſyſtême des molécules organiques n'exclud pas ſans animal, l'exiſtence future des ames, néceſſaire pour ani- rifier ces *Etres organ ſés, différents des animaux.* 5°. Ce ſyſ- des difficultés, a du moins l'avantage & le mérite d'avoir purgé la fabuleuſe & ridicule hypothéſe des animalcules ſpermati- it avoir découverts Leuwenoeck & Hartſoéker, hypothéſe it une Phyſiologie plus éclairée. Armés de leurs fameux mi- leux Obſervateurs, vieux & ſans lunettes, ont eu le privi- s, ce que mille autres Obſervateurs, avec les yeux les mieux es meilleurs microſcopes, n'ont jamais pu voir de la même ma- ue ne voit-on pas, quand on voit avec des yeux trop avides avec un eſprit paſſionnément antiché d'une découverte qui les idées reçues ! Des figures biſarres deviennent des figures ibrations purement méchaniques ſe convertiſſent en mouve- ſpontanés ; des molécules plus ou moins informes, *des cor-* , ſont des taureaux, des moutons, des chiens, des hommes. ous les Obſervateurs n'ont pas les mêmes yeux, & le preſtige conflit des relations. Les vrais animalcules que leur ex- dérobe à la ſimple vûe, & que rend viſibles un excellent les tra ant dans l'œil ſous un angle bien ſenſible, tels que les gre, ou les mites du fromage, ſont toujours vus de la même ma- mêmes traits par tous les obſervateurs : les animalcules de Leu- vus diverſement par tous les obſervateurs qui ont ſoutenu xiſtence ; exiſtence digne à plus d'un titre d'être adoptée avec par l'Auteur de l'homme-machine. La diverſité & l'oppoſi- s des obſervations en ce genre, ont enfin ébranlé, ridicu- a prétendue découverte ; & l'opinion des *Animaliſtes* a cédé ême des *molécules organiques*, en attendant qu'un nouveau encore à celui-ci.

choſes évidemment fabuleuſes qui leur ôtent toute créance. 2°. Parce que les choſes même qui ne préſentent rien de fabuleux dans ces hiſtoires, n'ont point les caractéres propres à s'attirer la créance ; n'ayant été ni écrites par des Hiſtoriens qui en ayent été les témoins, ni tirées de monuments authentiques qui en établiſſent & en conſtatent la vérité. 3°. Parce que l'autorité de ces hiſtoires eſt détruite & anéantie par l'autorité infiniment plus ſûre & plus reſpectable de l'hiſtoire de Moyſe, qui lue avec des yeux ſimplement profanes, a tous les caractéres propres à perſuader. Voici une idée de ces différentes hiſtoires.

I°. Manethon, Prêtre Egyptien, écrivit ſon Hiſtoire ſous le régne de Ptolomée Philadelphe, environ 300 ans avant la naiſſance du Meſſie. Son Hiſtoire, dont on n'a plus que quelques fragments, étoit diviſée en trois parties La première contenoit l'hiſtoire & la généalogie des Dieux : la ſeconde renfermoit la généalogie & l'hiſtoire des demi-Dieux : la troiſième embraſſoit l'hiſtoire des Rois d'Egypte, ou les xxxi Dynaſties qui ont régné en Egypte, avant la conquête d'Alexandre le Grand. Ces xxxi Dynaſties ne doivent point être comptées de ſuite, comme le remarque judicieuſement l'hiſtorien Joſephe : parce que ce ſont des Princes de différentes contrées, dont les régnes concourent enſemble. C'eſt pour avoir imprudemment placé ces xxxi Dynaſties à la ſuite l'une de l'autre, qu'on a porté ſi loin avec Manethon l'origine de la terre & du genre humain.

II°. Béroſe, Prêtre de Belus, nâquit à Babylone au temps de la conquête d'Alexandre. Il écrivit l'hiſtoire de Babyl ne ou de la Chaldée, dans laquelle entroit naturellement l'hiſtoire des Médes & des Aſſyriens. Cette Hiſtoire eſt perdue depuis très-longtemps, & perſonne n'eſt plus trompé par les rêveries que donna au public, ſous le nom de Béroſe, le Dominicain Annius de Viterbe ; ſoit qu'il les eût compoſées lui-même, ſoit qu'il les eût imprudemment adoptées ſans critique & ſans jugement. Quant aux monuments hiſtoriques de Babylone ſur leſquels on peut compter, Caliſthène qui ſuivoit Alexandre dans ſon expédition, fut prié par le célébre Ariſtote de faire toutes les recherches poſſibles pour recueillir & raſſembler toutes les obſervations aſtronomiques de Babyl ne : & après la plus ſcrupuleuſe recherche, tous les monuments & toutes les obſervations aſtronomiques qu'il put recueillir, ne remonterent qu'à 1930 ans : ce qui ne paſſe le temps de Nemrod, fondateur de cet Empire.

III°. Les Indiens & les Chinois ont leur temps fabuleux, & leur temps hiſtorique. Leur temps fabuleux ne mérite aucune attention. Leur temps hiſtorique, ſur-tout chez les Chinois, remonte aſſez loin par les monuments hiſtoriques : mais il s'en manque encore au moins plus de cent ans, en ſuivant la chronologie du texte hébreu, & plus de ſeize cens ans, en ſuivant la chronologie des Septante, qu'il n'atteigne juſqu'au déluge. Il reſte donc aſſez de temps, ſur tout en ſuivant la chronologie des Septante, pour que cette nation vienne comme les autres de l'Arche de Noé. Si un petit troupeau de pâtres & de brigands, primitivement renfermés dans les repaires de leurs ſept colines, a pu dans ſept cens ans former un empire brillant & formidable, qui a ſoumis & éclairé le monde : pourquoi ſeize cens ans ne pourront-ils pas avoir donné naiſſance à l'Empire Chinois, à un Empire immenſe & très-peuplé

aujourd'hui ; mais qui n'étoit ſans doute dans ſes commencements ; cent ans ou ſeize cens ans après le déluge, que ce qu'étoit l'Empire Romain ſous Romulus ou ſous Numa ; c'eſt-à-dire, un Empire équivalant à un de nos Bourgs, ou à une de nos petites Villes.

IV°. Moyſe, le Légiſlateur du Peuple Hébreu & le plus ancien Hiſtorien du monde, écrivit l'hiſtoire de la Création, environ 2550 ans après ce grand événement, qu'il avoit pu apprendre facilement par la tradition conſtante & bien authentique. *Adam* avoit vécu avec Mathuſalem ; *Mathuſalem* avoit vécu avec *Sem*, fils de Noé. Voilà l'hiſtoire de cet événement, portée par le moyen de trois perſonnes juſqu'en deçà du déluge : & depuis le déluge, l'hiſtoire de ce mémorable événement, fidélement & profondément gravée dans tous les eſprits, pouvoit-elle s'altérer en venant juſqu'à Moyſe ? *Moyſe* la tenoit d'Amram ſon pere, avec qui il avoit vécu ſoixante-deux ans : *Amram* la tenoit de Levi : *Levi* la tenoit de Jacob : *Jacob* la tenoit d'Iſaac : *Iſaac* la tenoit d'Abraham, qui la tenoit de Sem, avec lequel il avoit vécu plus de cent ans. Ainſi par le moyen de huit perſonnes, qui s'étoient tranſmis, par une tradition orale, l'hiſtoire de la création, Moyſe remontoit à l'origine du monde.

On voit maintenant ſur quels vains & fabuleux fondements eſt appuyée la chronologie égyptienne & chinoiſe, ſi vantée de nos jours par les Coryphées de l'irréligion. Qu'on apprenne de là combien crédule eſt quelquefois l'Incrédulité, qui l'adopte avec tant d'empreſſement & tant d'emphaſe !

## ARTICLE TROISIÈME.

### *DÉMONSTRATIONS MÉTAPHYSIQUES.*

ON donne quelquefois deux ſortes de démonſtrations métaphyſiques ſur l'exiſtence de Dieu ; l'une fondée ſur l'idée des choſes ſenſibles ; l'autre fondée ſur l'idée de Dieu même, c'eſt-à-dire, ſur l'idée ou de l'*Etre infini*, ou de l'*Etre néceſſaire*. Mais cette dernière n'étant, comme on la donne communément, ou qu'un vain ſophiſme, ou qu'une pétition de principe, ou qu'un ennuyeux enchaînement de ſubtilités frivolement conteſtées, nous nous bornerons à la première.

### PROPOSITION.

234. *LES Etres ſenſibles ſont contingents, ou indifférents à exiſter : donc il exiſte un Etre néceſſaire qui a déterminé les Etres ſenſibles à exiſter ; donc il exiſte un Dieu.*

DEMONSTRATION. I°. L'exiſtence de chaque homme, de chaque goutte d'eau, de chaque plante, de chaque animal, de chaque caillou, de chaque individu, de quelque eſpèce que ce ſoit, eſt contingente ; puiſqu'il n'y auroit aucune inconſéquence & aucune abſurdité à ſuppoſer la non-exiſtence de chaque individu en particulier : donc toute la collection des Etres ſenſibles, eſt auſſi contingente ; puiſque toute la collection des Etres, n'eſt autre choſe que tous les individus pris enſemble.

II°. Tous les Etres ſenſibles étant contingents ou indifférents à l'exiſtence, il eſt évident que ces Etres ſenſibles n'auroient jamais pu

exiſter, ſans l'influence d'une cauſe préexiſtante qui les a déterminés à exiſter. Il n'eſt pas moins évident que cette cauſe n'eût jamais pu leur donner l'exiſtence, ſi elle n'avoit eu elle-même l'exiſtence, ou par la néceſſité de ſa nature, ou par l'influence d'une première cauſe qui eût l'exiſtence par la néceſſité de ſa nature. Donc l'exiſtence des Etres ſenſibles ſuppoſe eſſentiellement l'exiſtence d'un Etre néceſſaire, ou d'un Etre néceſſairement exiſtant par ſa nature & par ſon eſſence : donc l'exiſtence des Etres ſenſibles annonce & démontre l'exiſtence d'un Dieu. C. Q. F. D.

235. *REMARQUE.* De toutes les démonſtrations en faveur de l'exiſtence d'un Dieu, les plus frappantes & les plus triomphantes ſont les démonſtrations phyſiques : parce qu'elles ſont les plus ſenſibles & les moins ſujettes aux vaines chicanes. Il ne s'enſuit pas de là, qu'il faille rejetter les autres démonſtrations, comme inutiles ; parce qu'elles ſe prêtent toutes une lumière & une force mutuelle ; & que de l'enſemble de toutes ces démonſtrations, il réſulte une démonſtration totale qui a autant de force perſuaſive, qu'aucune démonſtration mathématique. On peut voir à la fin de cet Ouvrage, un examen de la démonſtration *par l'Idée*, que nous rejettons.

---

# SECTION SECONDE.

## *LA NATURE D'UN DIEU.*

NOUS examinerons dans cette ſection ſur la nature d'un Dieu ; ſon eſſence, ſa providence, ſa liberté, ſa puiſſance, ſa ſcience.

## CHAPITRE PREMIER.

### *L'ESSENCE ET LA SIMPLICITÉ D'UN DIEU.*

Nous laiſſons à des Philoſophes oiſifs & pointilleux, le ſoin d'examiner en quoi conſiſte l'eſſence métaphyſique de Dieu ; ou quel eſt dans Dieu l'attribut duquel découlent en dernière analyſe, tous les autres attributs : & nous nous bornons à examiner ici quelle eſt l'eſſence phyſique de Dieu, ou quels ſont les conſtitutifs intrinſéques de Dieu enviſagé tel qu'il eſt en lui-même.

### PROPOSITION.

236. *L'eſſence phyſique de Dieu conſiſte dans une unique perfection ſubſtantielle, ſpirituelle, infiniment ſimple, & équivalente à une infinité de perfections.*

DEMONSTRATION. I°. Étant démontré qu'il exiſte un Dieu créateur de l'homme & de l'univers, il eſt évident que ce Dieu eſt *une ſubſtance* : puiſqu'il exiſtoit néceſſairement en ſoi avant la création de la Nature. Il eſt évident que ce Dieu eſt *une ſubſtance intelligente*, & par là même ſpirituelle : puiſque de lui émane tout ce qu'il y a d'ordre dans la Nature, tout ce qu'il y a d'intelligence dans l'homme. Il eſt évident que ce Dieu eſt *une ſubſtance infiniment parfaite* : puiſqu'exiſtant par ſon eſſence, il n'a pu être limité en ſa nature & en

ſes perfections, ni par lui-même, ni par aucune cauſe étrangére ; & que d'ailleurs ſes œuvres annoncent dans lui une perfection infiniment ſupérieure à toute perfection finie.

II°. Cette ſubſtance divine eſt *une ſubſtance infiniment ſimple*, ou une ſubſtance qui ne peut être compoſée de parties ou de perfections diſtinguées l'une de l'autre. Car ſi Dieu étoit compoſé de parties ou de perfections diſtinguées entr'elles, il eſt évident que ces parties ou ces perfections étant diſtinguées, l'une ne ſeroit pas l'autre ; l'une ſeroit limitée par l'autre ; chacune ſeroit imparfaite ; aucune ne ſeroit infinie en elle-même, n'ayant pas les perfections des autres. Donc Dieu, compoſé de parties ou de perfections toutes finies & toutes imparfaites, ſeroit néceſſairement imparfait & fini ; ce qui répugne évidemment à ſa nature & à ſon eſſence.

III°. Cette ſubſtance ou cette perfection divine, quoiqu'infiniment ſimple en ſa nature, *équivaut à un nombre infini de perfections* : parce qu'elle peut faire ce que feroient une infinité de perfections toutes infinies & toutes diſtinguées les unes des autres C. Q. F. D.

237. *Corollaire I.* Il ſuit de là qu'*il n'y a aucune diſtinction réelle entre les attributs abſolus de Dieu.*

Ainſi *la ſageſſe* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que connoiſſant & arrangeant tout indéfectiblement. La *toute-puiſſance* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que capable de faire ou de produire tout ce qui n'a pas en ſoi une répugnance intrinſéque. L'*éternité* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que n'ayant ni commencement ni fin, en tant qu'exiſtant avant tous les temps intelligibles, & devant exiſter après tous les temps intelligibles. L'*immenſité* de Dieu, eſt l'eſſence divine, en tant que préſente à toute l'étendue de la matière exiſtante & poſſible, ſans rien perdre de ſon indiviſibilité intrinſéque. La *providence* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que dirigeant & conduiſant par des moyens ſages & convenables, toutes les créatures à leurs fins reſpectives. La *Science* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que repréſentative de toute vérité intelligible. La *liberté* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que maîtreſſe de ſes volontés, en tant qu'excluant toute néceſſité d'agir hors d'elle-même. L'*immutabilité* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant qu'incapable d'aucune viciſſitude & d'aucun changement, ſoit dans ſa nature, qui ne peut rien perdre ou acquerir ; ſoit dans ſes jugements & dans ſes deſſeins, qu'aucune nouvelle lumière ne peut faire retracter, & qui formés de toute éternité, s'exécutent toujours indéfectiblement dans le temps. La *bonté* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que faiſant du bien, ou en tant qu'ayant un penchant infini à en faire. La *juſtice* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant que traitant chacun ſelon ſes mérites, en tant que deſtinant & réſervant de juſtes récompenſes à la vertu, & de juſtes châtiments au crime. La *miſéricorde* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant qu'appellant les pécheurs à la pénitence, & ſe laiſſant fléchir par leur repentir. La *ſainteté* de Dieu, eſt l'eſſence divine en tant qu'incapable d'avoir en ſoi aucun vice & aucun défaut moral, en tant qu'aimant la vertu & déteſtant le crime. (46. II°.)

238. *Remarque.* On appelle *abſolus* ces attributs, pour les diſtinguer de certains autres attributs qu'on appelle *relatifs*. Les attributs abſolus conviennent à toute la Nature divine, ou aux trois Perſonnes divines priſes enſemble. Les attributs relatifs conviennent ex-

cluſivement aux Perſonnes divines ſéparément priſes, la paternité au Pere, la filiation au Fils, la ſpiration au Saint Eſprit. C'eſt là que la Foi commence, & que la Science finit.

239. *COROLLAIRE II.* Il ſuit encore de là qu'*on ne doit point admettre dans Dieu, avec quelques Scotiſtes, des formalités diſtinguées entr'elles par leur nature.*

Car parmi ces formalités diſtinguées en elles-mêmes & par leur nature, l'une n'eſt pas l'autre; l'une n'a pas la perfection de l'autre; chacune eſt imparfaite; aucune n'eſt infinie; & le compoſé qui en réſulte, eſt un compoſé réſultant de parties imparfaites & finies, lequel ne peut être qu'un compoſé fini & imparfait, lequel ne peut être Dieu. (44)

240. *COROLLAIRE III.* Il ſuit encore de là que *Dieu n'a aucune perfection ou aucun attribut perfectible.*

C'eſt en ce ſens que l'on dit quelquefois en Philoſophie ou en Théologie, que Dieu eſt un *Acte pur*, ou une puiſſance qui a tous les actes dont elle eſt ſuſceptible. Dans l'homme, les puiſſances intrinſéques & naturelles ſe perfectionnent de jour en jour. Telle eſt la puiſſance intellective, qui s'étend & s'enrichit par de nouvelles lumières: telle eſt la puiſſance de juger & de raiſonner, qui ſe perfectionne par ſes actes; qui par l'habitude & l'exercice, devient plus capable de diſcerner & de ſaiſir le vrai. Dans Dieu au contraire, il n'y a aucune puiſſance qui ſoit capable d'acquérir un nouveau degré de perfection, même accidentelle: parce que Dieu a de toute éternité tout ce qu'il peut avoir de perfection, tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir, ſoit en genre de connoiſſances, ſoit en genre de puiſſance, ſoit en quelqu'autre genre que ce ſoit.

241. *COROLLAIRE IV.* Il ſuit enfin de là que *le Polythéiſme & le Manichéiſme ſont des ſyſtémes évidemment faux & abſurdes.*

Le Polythéiſme ſe répandit dans le Monde aſſez longtemps après le Déluge. Avant le Déluge on ne reconnoiſſoit & on n'adoroit qu'un ſeul Dieu: ce fut l'infidélité en fait de mœurs, & non l'infidélité en fait de créance, qui attira ſur la terre ce terrible fléau de Dieu. Le Manichéiſme dut ſon origine au troiſiéme ſiécle de l'ère chrétienne. Son auteur fut Manès, qui pour expliquer l'origine de nos biens & de nos maux, admit deux principes éternels toujours en guerre entr'eux, l'un auteur du bien phyſique & moral, l'autre auteur du mal moral & phyſique. Le Roi de Perſe le fit écorcher tout vif: il auroit peut-être mieux fait de l'enfermer aux petites-Maiſons.

Quoiqu'il en ſoit, s'il y avoit pluſieurs Dieux, il eſt évident que la nature de l'un ne ſeroit pas la nature de l'autre; qu'aucun ne ſeroit l'être infini en perfection; qu'aucun ne ſeroit Dieu: & que s'il y avoit pluſieurs Dieux, il n'y auroit point de Dieu; ce qui répugne évidemment.

241. *OBJECTION.* Dieu eſt tantôt notre ami & tantôt notre ennemi: Dieu, de Juge devient pere, & de pere devient Juge: donc il y a des changements dans Dieu; donc Dieu n'eſt pas un être infiniment ſimple.

*REPONSE.* L'homme eſt ami par un ſentiment de tendreſſe, accidentel à ſa nature, qui l'incline à faire du bien: l'homme eſt ennemi par un ſentiment d'averſion, accidentel à ſa nature, qui l'in-

cline à faire du mal. Dieu au contraire n'eſt ami ou ennemi que par l'infinie & eſſentielle rectitude de ſa volonté, qui exige que tout ſoit dans l'ordre. Quand nous ſommes juſtes, Dieu voit en nous l'objet & le terme de ſes récompenſes: quand nous ſommes coupables, Dieu voit en nous l'objet & le terme de ſes vengeances : voilà la haine & l'amitié de Dieu. Quand nous paſſons du crime à la vertu ou de la vertu au crime, il n'y a point de changement intrinſéque en Dieu : c'eſt l'objet ou le terme de l'eſſence divine qui change, & non Dieu lui-même qui eſt après notre changement, préciſément tout ce qu'il étoit avant notre changement.

## CHAPITRE SECOND.

### *La Providence de Dieu.*

242. L'Athée nie l'exiſtence d'un Dieu auteur de la Nature : le *Déiſte*, en admettant un Dieu créateur de l'homme & de l'univers, nie la providence de ce Dieu créateur ; ou prétend que Dieu après avoir créé l'homme & l'univers, ne s'embarraſſe plus de ſon ouvrage. Selon le *Déiſte*, les créatures non intelligentes ſont livrées & abandonnées aux loix générales & néceſſaires de la Nature, ſans que Dieu préſide à leur formation ou à leur conſervation : & les créatures intelligentes n'ont d'autre régle & d'autre loi que leurs penchants & leur raiſon, ſans que Dieu daigne faire attention ou à leurs vertus ou à leurs crimes.

On voit du premier coup d'œil que le *Déiſme* n'eſt guères moins impie que l'Athéiſme ; & que ces deux ſyſtêmes, s'ils différent en quelque choſe dans les principes, s'accordent aſſez bien dans les conſéquences relatives aux mœurs. Le Déiſme ſe diviſe en autant de ſectes, qu'il y a de têtes qui l'admettent ; les uns donnant plus & les autres donnant moins aux paſſions ; ceux-là exigeant un culte & ceux-ci n'en voulant aucun ; chacun ſe faiſant un Catéchiſme & une Religion à ſa mode, ſelon la différence ou l'inſtabilité de ſon caprice particulier.

### *Notion de cette Providence.*

243. La *Providence* peut être conſidérée ou dans Dieu, ou hors de Dieu ; dans ſon principe ou dans ſes effets.

I°. La *Providence intérieure* & dans Dieu, eſt cet acte immanent de la Divinité, par lequel Dieu veut les moyens propres à conduire tous les êtres créés à leurs fins reſpectives. La Providence ainſi enviſagée n'eſt point quelque choſe de diſtingué de Dieu.

II°. La *Providence extérieure* & hors de Dieu, eſt cet ordre de choſes, ce choix de moyens, par lequel Dieu conſerve les êtres créés & les conduit à leur fin. La Providence ainſi enviſagée eſt évidemment quelque choſe de diſtingué de Dieu & d'extrinſéque à Dieu : c'eſt pour l'homme que nous enviſageons ici principalement, & l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel des choſes ; l'un & l'autre étant deſtinés à le conduire à ſa fin totale & complette, qui eſt de glorifier Dieu en ce monde & de le poſſéder en l'autre. (30)

## PROPOSITION.

244. *Il y a une Providence infiniment ſage, qui s'intéreſſe au bien de ſes Créatures ; qui leur fournit les moyens convenables pour remplir leur deſtination ; qui voit d'un œil différent le crime & la vertu, deſtinant des châtiments à l'un & des récompenſes à l'autre.*

DEMONSTRATION. L'exiſtence d'un Dieu, (c'eſt-à-dire, d'un Etre qui renferme eſſentiellement en ſoi toutes les perfections poſſibles, ou tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir) entraîne néceſſairement *l'exiſtence d'une Providence.* Car un Etre qui renferme eſſentiellement toutes les perfections, eſt néceſſairement un Etre & infiniment ſage, & infiniment ſaint, & infiniment juſte : or l'exiſtence d'un tel être, eſt évidemment connexe & liée avec l'exiſtence d'une Providence, comme nous allons le démontrer.

I°. Il eſt évident qu'*un Etre infiniment ſage*, peut ſans peine & ſans fatigue, veiller & pourvoir au bien de ſes créatures ; qu'un Etre infiniment ſage veut que ſes créatures tendent & parviennent à la fin pour laquelle il leur donne l'exiſtence, ſans quoi il ſeroit inconſéquent : donc il eſt évident qu'un Etre infiniment ſage doit s'intéreſſer au bien de ſes créatures, doit leur fournir les moyens propres & à les conſerver, & à les conduire à leur deſtination.

II°. Il eſt évident qu'*un Etre infiniment ſaint*, eſt eſſentiellement amateur de l'ordre moral, eſſentiellement ami de la vertu dont il apprécie l'amabilité, eſſentiellement ennemi du crime dont il connoit l'odieux caractére : donc un Etre infiniment ſaint réprouve & déteſte néceſſairement ce qui eſt criminel & deshonnête, approuve & chérit néceſſairement ce qui eſt honnête & vertueux : donc un Etre infiniment ſaint commande néceſſairement la vertu, défend néceſſairement le crime.

III°. Il eſt évident qu'*un Etre infiniment juſte*, après avoir commandé la vertu qu'il chérit, & défendu le crime qu'il déteſte, ne peut, ſans ceſſer d'être juſte, ſans devenir inconſéquent & inſenſé, voir du même œil & avec indifférence le crime & la vertu : donc il doit de juſtes récompenſes à la vertu, & de juſtes châtiments au crime ; châtiments & récompenſes qui doivent néceſſairement avoir leur effet, ou en cette vie ou en une autre vie.

Il réſulte de tout cela, que par l'idée même de Dieu, (c'eſt-à-dire, par l'application du principe fondamental de toutes les ſciences) il eſt démontré qu'il y a une Providence ; que Dieu veille & s'intéreſſe au bien de l'univers ; & que Dieu ne voit point avec indifférence, nos crimes & nos vertus. C. Q. F. D.

*Preuve confirmative.* Tout nous annonce dans la Nature, l'exiſtence d'une aimable & adorable Providence. Car s'il n'y a pas une Providence qui s'intéreſſe au bien de ſes créatures, qui ait préſidé & qui préſide encore à l'ordre établi dans la Nature : comment arrive-t-il que les molécules de l'air, de l'eau, du feu, de la lumière, des divers ſels de la terre, ſoient ſi bien aſſortis & proportionnés & aux organes des divers animaux, & aux fibres des divers végétaux ? Comment arrive-t-il que l'éternelle guerre des éléments, que l'éternel conflit des corps entr'eux, ne détruiſe & n'abſorbe pas un mouvement deſtiné à rendre la Nature animée & fé-

conde ? Comment arrive-t-il que toutes les eſpèces de plantes & d'animaux, puiſſent ſe conſerver & ſe perpétuer, ſans s'abſorber les unes les autres ? Comment arrive-t-il que la Terre & la Mer fournissent conſtamment & indéfectiblement à toutes les eſpèces vivantes, précisément la nourriture & la ſubſiſtance qui leur convient relativement à la diverſité de leurs organes ? Qu'il faut être aveugle, pour ne pas appercevoir la Providence, au milieu de tant de phénomènes frappants qui annoncent & dévoilent conſtamment cette admirable Providence ! Donc l'exiſtence d'une Providence eſt également démontrée & par la raiſon & par l'expérience, par les preuves métaphyſiques & par les preuves de fait. C. Q. F. D.

245. COROLLAIRE. Il ſuit de-là que *le Syſtéme des Déiſtes, ennemis de la Providence, eſt un Syſtéme évidemment faux & abſurde.*

Ce n'eſt point connoître Dieu, que de ſe repréſenter cet Être adorable, comme le Roi des grenouilles de la fable, plongé dans une mortelle lethargique, ne s'occupant de rien & ne s'intéreſſant à rien, oubliant & négligeant l'ouvrage de ſes mains après lui avoir donné l'exiſtence. Ce n'eſt pas mieux connoître Dieu, que de ſe figurer cet Être adorable, enflé d'un gentilâtre orgueil, dédaignant & mépriſant les hommes ſes créatures, parce qu'ils ſont moins nobles que lui.

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

246. *OBJECTION I.* Si la terre étoit l'ouvrage d'un Dieu, ou ſi une Providence s'intéreſſoit à la terre, y verrions-nous tant de défauts eſſentiels ? Parmi les différentes régions de la terre, les unes ſont engourdies par des froids preſque éternels ; les autres ſont calcinées par des chaleurs dévorantes : celles-là ſont hériſſées de montagnes incultes & ſtériles ; celles-ci ne ſont fertiles qu'en ronces & en épines : & de là combien de miſéres découlent ſur les malheureux habitants de ces contrées !

*RÉPONSE.* I°. Il eſt très-probable que la terre n'eſt plus aujourd'hui telle qu'elle eſt ſortie originairement des mains du Créateur ; & que le déluge général (232 II°.), a dû conſidérablement altérer ſa beauté & ſa richeſſe primitive. Un déluge général répandu ſur toute la terre pour punir les forfaits du genre humain, a dû inévitablement produire d'affreux ravages dans les campagnes les plus riantes & les plus fertiles, enlever aux côteaux & aux montagnes une partie conſidérable de la ſubſtance féconde qui faiſoit leur richeſſe, former mille & mille inégalités difformes & monſtrueuſes ſur toute la ſurface de la terre. Un tel fléau n'eſt point contraire à la Providence ; parce qu'il n'eſt point contre la Providence de punir le crime.

II°. Il eſt probable encore, comme le remarque l'élégant Auteur du Spectacle de la Nature, qu'avant le déluge l'axe de l'Equateur étoit parallèle à l'axe de l'Ecliptique : ce qui donnoit à la terre entière un printemps perpétuel, une égalité conſtante de jours & de nuits, une permanente immutabilité de ſaiſons, une ſomme de biens immenſément plus grande, & une ſomme de maux incomparablement moindre. Qu'au temps du déluge l'axe de la terre ait été incliné ſur l'axe de l'Ecliptique d'environ vingt-trois dégrés & demi, tel qu'il eſt aujourd'hui : ſoit que l'énorme maſſe des eaux, portées & accumulées par le ſouffle du Créateur, ſe trouvant accidentellement prépondé-

mante ſur un pole, ait fait naturellement pencher l'axe de la terre ; ſoit-que le Créateur, ſans une ſemblable cauſe, ait incliné cet axe de la terre, par un miracle deſtiné à perpétuer ſes vengeances. De cette hypothèſe évidemment poſſible, on voit naître & découler l'inégalité des jours & des nuits, le changement continuel des ſaiſons, un conflit éternel & immodéré entre les divers éléments, un excès inévitable dans le froid ou dans la chaleur, un déluge affreux de maladies & de calamités, le ſpectacle & l'hiſtoire de la Nature, telle qu'elle ſe montre à nos yeux.

III°. La terre, bien différente aujourd'hui de ce qu'elle a dû être dans ſa beauté originaire & primitive, ne laiſſe pas d'être encore telle qu'il convient qu'elle ſoit, afin de rappeller les hommes à leur principale deſtination, qui eſt la céleſte Patrie; afin de détacher leurs cœurs d'un Monde miſérable & périſſable, pour lequel ils ne ſont pas faits. Ces défauts ou ces imperfections qu'on apperçoit dans ce Monde viſible, ne prouvent donc rien contre l'exiſtence d'une Providence.

247. *Objection II.* S'il y avoit une Providence, il ſemble qu'elle devroit empêcher abſolument & efficacement & le *Mal moral*, & le *Mal phyſique*. Car ou Dieu le peut & le veut; ou Dieu ne le peut ni ne le veut ; ou Dieu le peut & ne le veut pas ; ou Dieu le veut & ne le peut pas. Dans le premier cas, il ne devroit y avoir aucun mal dans le Monde : dans le ſecond cas, Dieu n'eſt ni bon ni puiſſant : dans le troiſième cas, Dieu eſt puiſſant, mais il n'eſt pas bon : dans le quatrième cas, Dieu eſt bon, mais il n'eſt pas puiſſant.

*Reponse.* Dieu peut abſolument, ou par ſa puiſſance abſolue, empêcher & le mal moral & le mal phyſique : mais Dieu ne veut point abſolument, ou d'une volonté abſolue & efficace, empêcher & le mal moral & le mal phyſique ; & en cela il ne ceſſe point d'être infiniment bon & infiniment juſte, comme on le verra dans l'explication que nous allons en donner.

1°. *Le Mal phyſique.* Dieu ne ceſſe point d'être infiniment bon & infiniment juſte, en permettant le mal phyſique. Car 1°. Quelques-uns de nos maux phyſiques naiſſent des loix générales de la Nature, qui ſont bonnes & utiles en elles-mêmes, & que Dieu n'eſt pas obligé de changer miraculeuſement pour éviter le mal accidentel qui en naît pour quelqu'un dans un cas particulier. Les loix de l'Hydroſtatique, par exemple, ſont-elles mauvaiſes, parce qu'elles étouffent par haſard un homme qui prend les bains dans une rivière ? 2°. Une grande partie de nos maux phyſiques, comme on vient de le remarquer dans la réponſe à l'objection précédente, a pour ſource l'iniquité des hommes, qui les a attirés, & qui continue encore de les attirer ſur la terre. L'homme a-t-il droit de ſe plaindre d'être puni, lorſqu'il eſt coupable ? 3°. Pluſieurs de nos maux phyſiques viennent de l'abus que font de leur liberté, les hommes acharnés ou à ſe tourmenter eux-mêmes, ou à tourmenter leurs ſemblables. Dieu eſt-il tenu de priver l'homme de ſa liberté, pour l'empêcher ou de ſe nuire à lui-même, ou de nuire à ſon ſemblable ? 4°. Quand Dieu envoye des proſpérités aux méchants & des calamités aux juſtes, a-t-on droit de demander tout de ſuite, où eſt la Providence ? Non : un moment de réflexion nous apprendroit que les bons & les méchants ont un Juge commun, qui traitera tôt ou tard chacun ſelon

ſes mérites : que d'ailleurs on peut ſuppoſer avec aſſez de probabilité, qu'il n'y a point d'homme ſi méchant & ſi corrompu, qui n'ait quelques vertus dont ces proſpérités paſſagéres ſont la récompenſe; & qu'il n'y a point d'homme ſi ſaint & ſi parfait, qui n'ait quelques défauts & quelques imperfections dont ces adverſités paſſagéres ſont le juſte châtiment. 5°. Tous nos maux phyſiques, quelle qu'en ſoit la ſource, ſanctifiés par l'eſprit de patience & de Religion, peuvent expier nos iniquités préſentes, & nous mériter une éternité de gloire & de félicité futures : ces maux même peuvent donc devenir pour nous une vraie ſource de biens éternels & d'un prix infini. Il eſt donc faux que le mal phyſique ſoit oppoſé à cette Providence adorable, qui embraſſant dans ſes vûes & l'économie préſente & l'économie future, corrige & compenſe l'une par l'autre.

II°. *Le Mal moral.* Dieu ne ceſſe point d'être infiniment bon, infiniment juſte, infiniment ſaint, en permettant le mal moral. Car, 1°. Dieu, qui eſt eſſentiellement tenu à déſapprouver & à défendre le mal moral, a pleinement ſatisfait à ce qu'exige de lui ſon infinie ſainteté, en nous donnant & la loi naturelle & des loix poſitives qu'il nous défend d'enfreindre jamais. 2°. Dieu nous donne les lumières néceſſaires, naturelles & ſurnaturelles, pour connoître le bien moral & le mal moral : Dieu nous donne les moyens néceſſaires, naturels & ſurnaturels, pour pratiquer le bien moral, pour éviter le mal moral. Quand après tout cela, l'homme libre ſe décide pour le crime, eſt-ce à Dieu qu'en eſt la faute ? Dieu eſt-il tenu ou de ceſſer de créer l'homme, ou de ceſſer de le créer libre, pour l'empêcher d'abuſer de ſa liberté ? 3°. La violence des paſſions, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans la nature humaine, vient d'une dépravation de cette nature, dépravation qui doit être imputée à l'homme même & non au Créateur. Mais quelle que ſoit la ſource & la violence de ces paſſions, il eſt ſûr qu'elles n'ont rien de criminel en elles-mêmes & par leur nature, ſans le conſentement libre de notre volonté : il eſt ſûr, & le ſentiment intime nous en eſt garant, qu'elles ne ſont point irréſiſtibles ; & ſi par impoſſible elles l'étoient, il n'y auroit plus de mal moral ; parce qu'il n'y auroit plus de liberté. Que la raiſon & la Religion, avec le ſecours toujours préſent de la grace, les captivent & les réglent, ces paſſions & ces paſſions, malgré leur violence & leur déſordre, deviendront une vraie ſource de bien moral & phyſique pour le particulier & pour la ſociété en ce monde, une vraie ſource de triomphe & de mérite pour la vie future dans le Ciel. Donc il eſt faux que le mal moral qu'on voit dans ce monde, ſoit une preuve concluante contre l'exiſtence d'une Providence infiniment ſage & infiniment ſainte.

248. *Objection III.* Il eſt indigne d'un Dieu de s'occuper du ſoin des créatures, qui ſont infiniment viles devant lui ; comme il ſeroit indigne d'un grand Roi de s'occuper des vils animaux de ſa baſſe-cour ou de ſa ménagerie : il n'y a donc point de Providence, ou s'il y a une Providence, c'eſt pour l'eſpèce & non pour les individus.

*Réponse.* Cette comparaiſon qui paroit ſi triomphante à un Déiſte paroit peu ſenſée & peu concluante à un Philoſophe. Car 1°. S'il eſt indigne de Dieu de s'intéreſſer à des créatures infiniment viles en comparaiſon de lui ; pourquoi n'étoit-il pas également indigne de Dieu de donner l'exiſtence à ces mêmes créatures infiniment viles

en comparaiſon de lui ? Quand il n'eſt point indigne de Dieu de vouloir la fin, peut-il être indigne de Dieu de vouloir les moyens ? Et ſi Dieu peut s'intéreſſer à l'eſpèce, comment peut-il ne pas s'intéreſſer aux individus ? Qu'eſt-ce que l'eſpèce, ſi ce n'eſt la collection de tous les individus ? 2°. Il y a une bien grande différence entre les deux termes de la comparaiſon objectée. Un Roi n'eſt point l'auteur des vils animaux de ſa baſſe-cour : il ne leur doit donc pas des ſoins paternels. Un Roi ne peut donner ſes ſoins aux vils animaux de ſa baſſe-cour, ſans dérober ſes ſoins à des affaires incomparablement plus nobles & plus importantes : il doit donc de préférence, s'occuper de ce qu'il y a de plus important & de plus eſſentiel. Dieu au contraire eſt le pere de ſes créatures, qu'il a formées pour une fin : il doit donc leur fournir les moyens propres à les conduire à cette fin. Dieu en s'occupant des plus viles créatures, ne dérobe point ſon attention à des affaires plus néceſſaires & plus eſſentielles, embraſſant également par ſon intellectivité infinie & les plus grandes choſes & les plus petites choſes, ſans que ſon intelligence divine en puiſſe jamais être ou ſurchargée ou fatiguée : Dieu peut donc s'occuper de tout & deſcendre à tout, ſans que rien en ſouffre & ſans qu'il en ſouffre lui même. Il n'eſt donc point indigne d'un Dieu créateur, d'avoir une Providence qui s'intéreſſe à toutes ſes créatures.

249. *Objection IV.* S'il y avoit une Providence qui s'intéreſſât aux hommes, y auroit-il tant d'infidéles qui n'ont point les moyens de ſalut néceſſaires ; tant de réprouvés qu'il valoit bien mieux laiſſer à jamais dans le Néant ; tant d'enfants dans le Chriſtianiſme même, qui par une mort prématurée & inévitable, ne peuvent parvenir à leur principale deſtination, laquelle eſt la jouiſſance de Dieu ? Comment accorder tout cela avec une Providence infiniment ſage & bienfaiſante, telle que doit être la Providence d'un Dieu ?

*Reponse.* C'eſt un principe inconteſtable, & qui ne ſera déſavoué par aucun Philoſophe, que ce qu'il y a de certain & d'évident dans une choſe, ne doit pas être abandonné ou ſuſpecté à cauſe de ce qu'il pourroit y avoir d'incertain & d'obſcur dans la même choſe : parce qu'il eſt impoſſible que la vérité ſoit contraire à elle-même. Or il eſt certain & évident qu'il doit y avoir & qu'il y a réellement une Providence (244) : donc quelque difficulté qu'il y ait & qu'il puiſſe y avoir à expliquer l'économie de cette Providence, il ne ceſſe pas d'être certain & évident qu'il y a une Providence. Ce principe une fois poſé & démontré, il eſt facile de répondre à tout ce que renferme l'objection, qui n'attaque plus que la marche & la maniére d'une Providence quelquefois incompréhenſible.

1°. *Quant aux Infidéles à qui la Loi évangélique eſt inconnue*, il eſt ſûr & par les principes de la raiſon & par les principes de la Foi, que Dieu veut ſincérement le ſalut de tous les hommes : que Dieu fournit à tous les hommes des moyens intérieurs ou extérieurs, prochains ou éloignés, avec leſquels ils peuvent efficacement opérer leur ſalut : que perſonne ne ſera réprouvé que par ſa faute & que par l'abus de ſa liberté propre & perſonnelle. Donc ces infidéles ont des moyens prochains ou éloignés, intérieurs ou extérieurs, par leſquels ils peuvent remplir leur deſtination & ſe ſauver ; quels que ſoient ces moyens dont ils abuſent ou dont ils ne ſont pas uſage par leur faute. (371)

devant pas être un Créateur aux desseins sages & bien
Créateur dans l'ordre général de la Nature. Le Créateu
des loix générales pour la conservation & la propagation d
humaine : en vertu de ces loix générales, il doit naître des
libres : Dieu donne à ces hommes libres les moyens né
naturels & surnaturels, pour parvenir à leur fin naturelle &
relle : les hommes par leur propre choix & par leur d
tion, veulent abuser de ces moyens pour se perdre, au lie
servir pour se sauver. Où est en tout cela le vice & le
la Providence.

250. *Objection V.* Pour établir la vérité d'une Pro
nous sommes forcés de recourir à des mystères ; par exe
un péché d'origine, à une autre vie heureuse ou malheureu
la vérité d'une Providence n'est point prouvée par les lum
la raison.

*Réponse.* I°. Les seules lumières de la raison nous dé
l'existence d'une Providence (244), sans qu'il soit néces
poser des mystères pour l'établir. II°. La vérité d'une Pr
étant établie & demontrée par les seules lumières de l
nous employons à la fois & les principes de la Raison &
cipes de la Révélation, pour venger cette Providence ado
vains blasphèmes que lui oppose l'Impiété. Il est évident qu
naturel, s il étoit seul & unique, laisseroit en défaut cet
dence divine : l'ordre surnaturel, dont la Révélation no
indubitablement l'existence, fait évanouir ce défaut ; & nou
la sagesse & la justice du Créateur, dans les choses même
sembloient le plus révolter notre raison. Pourquoi donc n
ployer, pour justifier à l'égard de l'homme, cette Provide
rable, & l'ordre naturel & l'ordre surnaturel ; puisque cett
mie à l'égard de l homme, consiste indivisiblement & dan
naturel & dans l'ordre surnaturel.

251. *Objection VI.* Du moins cette Providence de D
pas aussi parfaite qu'elle pourroit & devroit l'être. Car D

ſageſſe infinie, & par le motif d'une bienfaiſance infinie, a décerné les moyens qui doivent conduire les différentes Créatures à leur fin.

II°. La Providence divine, conſidérée hors de Dieu & dans ſon terme, c'eſt-à-dire, dans l'ordre général naturel & ſurnaturel, établi par le Créateur, a toute la perfection qui convient, & à Dieu qui en eſt le principe, & à la créature qui en eſt l'objet : puiſqu'elle eſt très-propre à conduire les différents Êtres à la deſtination & à la fin, que le Créateur a eu en vûe.

III°. Il eſt évident que le Créateur étant libre de ſa nature, auroit pu choiſir & établir un ordre différent de choſes, lequel auroit été peut-être plus favorable à l'homme, ſoit pour cette vie, ſoit pour l'autre. Mais Dieu, qui ne peut rien faire de mal, n'eſt pas tenu à faire le meilleur ou le plus parfait : parce que Dieu eſt libre, & que le meilleur ou le plus parfait abſolu répugne. (258.)

IV°. Si on demande après cela, pourquoi Dieu a choiſi un tel ordre de choſes, plutôt qu'un autre peut-être meilleur parmi les poſſibles ; ou pourquoi il accorde à quelques hommes des graces, dont il prévoit que ces hommes abuſeront ; tandis qu'il pourroit leur accorder de préférence d'autres graces, par le moyen deſquelles ils ſe ſanctifieroient & ſe ſauveroient : je réponds, qu'il ne nous eſt point donné de ſonder l'adorable profondeur des conſeils & des jugements de Dieu ; & que Dieu étant le maître abſolu de ſes graces & de ſes bienfaits, il ne nous appartient pas de lui demander pourquoi il n'a pas créé un autre monde ou une autre nature qui nous eût mieux accommodé ; pourquoi il n'a pas établi un autre ordre de choſes ; pourquoi il nous accorde une grace plutôt qu'une autre. Quant au myſtère de la prédeſtination, la raiſon même nous dit que la ſcience finit là où le myſtére commence. Tout ce qu'on peut ajoûter en ce genre, c'eſt le raiſonnement de Saint Auguſtin ſur ce ſujet : en voici le fond & la ſubſtance. Il eſt démontré par les lumières mêmes de la raiſon, que Dieu ne fait & ne peut faire rien d'injuſte & de répréhenſible : il conſte par les principes de la foi, que Dieu agit ainſi, ou que Dieu accorde aux hommes des graces avec leſquelles ils ſe perdent, tandis que Dieu pourroit leur accorder d'autres graces, avec leſquelles ils ſe ſauveroient : d'où il s'enſuit évidemment que cette conduite de Dieu, que nous pourrions être tentés de blâmer & de condamner, n'a rien d'injuſte & de répréhenſible.

## CHAPITRE TROISIEME.

### *LA LIBERTÉ DE DIEU.*

#### I°. NATURE DE CETTE LIBERTÉ.

252. AVANT de donner les preuves démonſtratives qui établiſſent la liberté de Dieu, il eſt à propos de donner une idée nette & préciſe de cette liberté.

I°. La liberté de Dieu ne regarde, ni ſon exiſtence, puiſqu'il exiſte néceſſairement ; ni ſes connoiſſances, puiſqu'il lui eſt eſſentiel de ne rien ignorer ; ni les opérations intérieures de la Divinité, puiſque la révélation nous apprend que le Pere engendre néceſſairement le Fils, & que l'Eſprit Saint procéde néceſſairement & du Fils & du Pere.

II°. La liberté de Dieu conſiſte dans la puiſſance d'agir ou de ne pas agir hors de lui-même ; de prendre ou de ne pas prendre une détermination relative à quelque objet extrinſéque à la Divinité. Dieu a été libre relativement à la création du monde : parce que de toute éternité il a librement décerné la création du monde, & qu'il a librement exécuté ſa volonté au commencement du temps.

III°. Dieu librement déterminé de toute éternité à faire quelque choſe, reſte éternellement libre : parce que l'acte par lequel Dieu s'eſt librement déterminé, reſte éternellement & immuablement dans Dieu, ſans être jamais ou effacé par l'oubli, ou retracté par un acte contraire.

IV°. Le pouvoir permanent de changer de volonté & de réſoudre le contraire de ce qui avoit été réſolu, n'eſt point eſſentiel à la liberté divine, comme il eſt eſſentiel à la liberté humaine. S'il eſt de l'eſſence de notre liberté de pouvoir changer de volonté, cela vient, non de ce que nous ſommes libres, mais de ce que nous ſommes imparfaits. Comme il appartient à la volonté libre de pouvoir choiſir entre les différents biens que l'eſprit lui préſente, & que l'eſprit humain par l'inſtabilité de ſes connoiſſances, préſente ſans ceſſe à la volonté de nouveaux biens, ou le même bien ſous un jour différent : ce changement de connoiſſances dans l'eſprit humain, entraîne néceſſairement dans la volonté humaine le pouvoir de changer, le pouvoir de prendre une détermination contraire aux déterminations précédentes. Mais Dieu, dont l'entendement infini embraſſe toutes choſes, a tout vu de toute éternité : donc il n'eſt pas poſſible qu'il acquiere avec le temps, des connoiſſances qui lui euſſent échappé, & qui le faſſent changer de deſſein & de détermination ; parce qu'on ne peut prendre une détermination nouvelle, que ſur de nouvelles lumières, leſquelles préſentent de nouveaux motifs à la puiſſance qui a la liberté de choiſir & de ſe déterminer.

V°. Comme il n'eſt pas contre l'eſſence d'une puiſſance libre, de prendre librement une détermination à laquelle elle ſe tienne fixément & invariablement attachée : il s'enſuit que *la liberté de Dieu n'eſt point oppoſée à ſon immutabilité ;* & réciproquement, que *l'immutabilité de Dieu n'eſt point oppoſée à ſa liberté.*

### II°. *La Fatalité des Payens.*

253. Les Grecs & les Romains admettoient un *Deſtin* ou une *Fatalité* ; c'eſt-à-dire, une puiſſance ſupérieure à toutes les Divinités ſubalternes, qui néceſſitée en elle-même & par ſa nature, répandoit par ſes décrets immuables, une néceſſité générale ſur l'enchaînement de tous les événements. Les Mahométans, & quelques Proteſtants, ont tranſporté cette chimérique fatalité dans la nature du vrai Dieu : ſoit qu'ils en faſſent un être néceſſité en lui-même, ſoit qu'ils en faſſent un être dont les décrets nous néceſſitent.

### III°. *L'Optimisme de Leibnitz.*

254. Le fameux Leibnitz, ce beau génie qui a illuſtré l'Allemagne ſa Patrie, qui a éclairé & le dernier ſiécle & notre ſiécle, pour couper racine à tous les blaſphêmes que l'Athéiſme & le Déiſme renou-

llent ſans ceſſe contre la Providence, & pour trancher d'un ſeul up toutes les têtes de cette Hydre toujours renaiſſante après ſes dé-tes, compoſa ſa Théodicée; ouvrage ſingulier, où il montre toute richeſſe d'un eſprit rare & ſublime, qui même en s'égarant, mé-e l'attention des amateurs de la vérité. Voici ſon ſyſtême.

I°. Dieu, dit Leibnitz, eſt libre en lui-même, d'une *Liberté ab-lue*; pouvant agir ou ne pas agir, décerner ou ne pas décerner, éer un monde ou ne pas créer un monde. Mais cette liberté ab-lue eſt jointe dans Dieu à une *Néceſſité hypothétique*, qui dé-ule de la perfection même de ſa nature: parce que Dieu, après tre déterminé librement à agir, par exemple, à créer un monde, voit néceſſité, & par ſa ſageſſe & par ſa bonté, à donner à ſa puiſ-nce la plus parfaite action; & à produire parmi les ouvrages poſ-ɔles, le plus parfait de tous. Plaçons-nous par la penſée avec Leibnitz, ant l'origne des temps & des choſes, pour examiner la marche & ction du Créateur! Dieu heureux en lui-même & par lui-même, ſe termine librement à créer un monde dont il n'a aucun beſoin. Après tte détermination librement priſe, Dieu voit par ſon intelligence finie, une infinité de mondes poſſibles avec différents dégrés de rfection, qui tous ſemblent à l'envi lui demander l'exiſtence. Parmi s mondes poſſibles, quel choiſira-t-il de préférence? Ne pas choi-r le meilleur & le plus parfait de tous, ce ſeroit, dit Leibnitz, anquer ou de *ſageſſe*, ou de *bonté*, ou de *puiſſance*. Donc Dieu ta néceſſité par ces trois attributs, à créer le meilleur & le plus par-it des mondes poſſibles.

II°. Dieu étant néceſſité à créer le meilleur & le plus parfait es mondes poſſibles, & Dieu ayant créé le monde actuellement tiſtant; il s'enſuit que le monde actuellement exiſtant, eſt le meil-ur & le plus parfait des mondes poſſibles. Le monde actuellement tiſtant n'eſt point parfait dans toutes ſes parties: mais l'enſemble ſes défauts & de ſes perfections, eſt meilleur & plus parfait que nſemble des perfections & des défauts de tout autre monde poſ-ble.

III°. Comme Dieu eſt néceſſité hypothétiquement à créer le plus par-it & le meilleur des mondes poſſibles, pour les mêmes raiſons, il eſt alement néceſſité à choiſir & à établir un ordre de choſes, le meilleur : le plus parfait parmi les poſſibles: or Dieu a établi l'ordre préſent es choſes: donc l'ordre préſent des choſes, réſultant de l'ordre phyſi-ue & de l'ordre moral, de l'ordre naturel & de l'ordre ſurnaturel, eſt rdre le plus parfait parmi les poſſibles. Et l'expérience ne dé-ent point la théorie: car dit Leibnitz, l'ordre le plus parfait eſt lui où les loix les plus ſimples, ſans avoir jamais beſoin d'être rrigées ou réformées, produiſent la plus grande abondance & la us grande variété d'effets: or tel eſt l'ordre moral & phyſique, turel & ſurnaturel, que Dieu à choiſi.

IV°. De cette théorie ainſi établie, Leibnitz tire une réponſe gé-rale à toutes les objections fondées ſur les défauts du monde mo-l & du monde phyſique: & il dit que s'il y a quelque choſe répréhenſible dans l'ordre phyſique & dans l'ordre moral, c'eſt vice qui doit être imputé, non au Créateur, qui a fait le meil-ur & le plus parfait des ouvrages poſſibles; mais à l'eſſence & à xigence intrinſéque des choſes, qui n'étoient pas ſuſceptibles d'une

plus grande perfection totale : qu'il ne faut pas enviſager l'homme & la terre ſolitairement & hors du tout dont ils ſont partie ; mais qu'il faudroit pouvoir embraſſer l'enſemble de l'univers, pour juger ſûrement que ce qui nous paroît répréhenſible & défectueux dans la partie, eſt un vice & un défaut réel dans le tout : que les perfections rachetant les défauts, le monde le plus parfait eſt celui, où compenſation faite, il réſulte une plus grande ſomme de biens d'une moindre ſomme de maux : que le mal moral & le mal phyſique ſont ſouvent une vraie ſource de biens & de vertus ; car l'adultére de Tarquin met fin à la tyrannie, & donne naiſſance aux beaux jours de Rome ; les perſécutions des tyrans donnent lieu aux triomphes & aux couronnes des Martyrs ; les crimes des hommes font éclater la miſéricorde de Dieu ſur la terre ; & la réprobation des méchans manifeſtera éternellement la juſtice de Dieu dans les enfers : tous ces maux ont donc en eux-mêmes une raiſon de bien, puiſqu'ils produiſent ou qu'ils occaſionnent un bien qui l'emporte ſur le mal. Tel eſt l'Optimiſme de ce fameux Léibnitz, qui portoit l'eſprit géométrique juſques dans ſes égarements.

## PROPOSITION I.

255. *Il y a dans Dieu une parfaite liberté, qui exclud toute néceſſité, ſoit abſolue, ſoit hypothétique.*

DÉMONSTRATION. I°. Dieu eſt un Etre qui poſſéde toutes les perfections poſſibles, qui renferme & réunit tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir : (200.) or la liberté, ſoit abſolue, ſoit hypothétique, eſt une perfection qu'il eſt mieux d'avoir, que de ne pas avoir ; puiſqu'il eſt evidemment mieux d'être libre, que de n'être pas libre en agiſſant : donc Dieu poſſéde cette perfection ; donc Dieu a une vraie & parfaite liberté qui exclud toute néceſſité, ſoit abſolue, ſoit hypothétique.

II°. Pour que Dieu fût néceſſité, ou par ſa ſageſſe, ou par ſa bonté, ou par ſa puiſſance, à faire le meilleur & le plus parfait des ouvrages poſſibles ; il faudroit que le meilleur & le plus parfait des ouvrages poſſibles, fût ou plus néceſſaire ou plus utile à Dieu lui-même ; puiſque tout ce que Dieu crée, il ne le crée & ne peut le créer que pour lui-même : or il eſt évident que la création d'un moucheron ou d'un ſimple atôme, eſt auſſi bonne & auſſi avantageuſe pour Dieu, qui trouve eſſentiellement & excluſivement ſon bonheur en lui-même, que la création & des hommes & des Anges & de l'univers entier, & de mille & mille mondes incomparablement plus parfaits. Donc la bonté intrinſéque des choſes n'eſt point un motif propre à déterminer ou à néceſſiter l'action du Créateur, qui n'a & ne peut avoir d'autre motif d'agir que ſa bonté intrinſeque : donc Dieu ne peut être néceſſité ni par ſa ſageſſe, ni par ſa bonté, ni par ſa puiſſance, à faire ou à créer le meilleur & le plus parfait des ouvrages poſſibles. C. Q. F. D.

## PROPOSITION II.

256. *Le monde exiſtant n'eſt point, comme le prétend Léibnitz, le plus parfait des mondes poſſibles.*

DEMONSTRATION

DEMONSTRATION. Le monde exiſtant a évidemment bien des défauts & bien des imperfections, qui pourroient en être ôtés ſans le détruire. Car à qui perſuadera-t-on que l'homicide, le vol, le ſacrilége, la réprobation des pécheurs, la guerre, la peſte, la famine, les maladies de toute eſpèce, & mille autres maux dans l'ordre moral & dans l'ordre phyſique, entrent néceſſairement & eſſentiellement dans la compoſition du monde exiſtant! Otez par la penſée, la plûpart de ces maux & de ces imperfections: vous concevez encore que le même monde, que les mêmes loix générales, que le même genre humain, demeurent & ſubſiſtent. Donc tous ces maux n'entrent point eſſentiellement dans les conſtitutifs du monde exiſtant: Donc le monde exiſtant pouvoit être ou plus parfait, ou moins imparfait: Donc le monde exiſtant n'eſt pas le meilleur & le plus parfait des mondes poſſibles. C. Q. F. D.

## CHAPITRE QUATRIEME.

### *LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU.*

ON entend par *Toute-puiſſance*, une vertu infiniment active & efficace, capable de s'étendre à tout ce qui ne répugne point, & incapable de voir jamais ſon activité défaillir & s'épuiſer.

### PROPOSITION I.

257. *IL y a dans Dieu une puiſſance infinie, qui s'étend à tout ce qui eſt poſſible.*

DEMONSTRATION. 1°. Dieu eſt un Etre qui poſſéde toutes les perfections poſſibles, qui renferme & réunit tout ce qu'il eſt mieux d'avoir, que de ne pas avoir. (200) Or la Toute-puiſſance, ou une Puiſſance infinie qui s'étend à tout ce qui eſt poſſible, eſt évidemment une perfection, qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir: donc Dieu poſſéde une puiſſance infinie qui s'étend à tout ce qui eſt poſſible.

II°. Il a été démontré que Dieu eſt le Créateur du monde: or la création du monde ſuppoſe évidemment dans Dieu une puiſſance infinie & ſans bornes; puiſque l'on conçoit qu'aucune puiſſance finie, quelle que ſoit ſon activité & ſon étendue, n'eſt capable de tirer du néant le moindre petit atôme: donc il y a dans Dieu une puiſſance infinie & ſans bornes. Or une puiſſance infinie & ſans bornes s'étend à tout ce qui eſt poſſible; ſans quoi cette puiſſance ne ſeroit pas infinie & ſans bornes: donc il y a dans Dieu une puiſſance qui s'étend à tout ce qui eſt poſſible, à tout ce qui ne renferme en ſoi aucune répugnance. C. Q. F. D.

### PROPOSITION II.

258. *IL ne s'enſuit pas de la toute-puiſſance de Dieu, que Dieu puiſſe donner l'exiſtence à un Monde éternel, à une Créature la plus parfaite parmi les poſſibles, à une Matière infinie en étendue, à un nombre infini d'individus dans une eſpèce quelconque.*

DÉMONSTRATION. Tout ce qui répugne en ſoi, n'eſt point l'objet ou le terme de la Toute-puiſſance divine; ſans quoi cette Toute puiſſance ayant un objet chimérique, ſeroit une puiſſance chimérique : or un Monde éternel, une créature la plus parfaite parmi les poſſibles, une matière infinie en étendue, un nombre infini d'individus dans une eſpéce, répugnent en eux-mêmes, ou ſont des Êtres chimériques.

1°. *Il eſt chimérique qu'il exiſte un Monde créé de toute éternité.* Car l'idée d'un monde créé renferme eſſentiellement la réception de l'exiſtence : la réception de l'exiſtence renferme eſſentiellement un inſtant où l'exiſtence eſt reçue, & un inſtant précédent où l'exiſtence n'étoit point encore reçue. Donc l idée d'un Monde créé renferme eſſentiellement un inſtant qui précéde la création de ce même monde : donc l'idée d'un monde créé exclud eſſentiellement la poſſibilité d'une exiſtence éternelle dans ce même monde.

II°. *Il eſt chimérique qu'il exiſte ou un Homme ou un Monde, le plus parfait parmi les poſſibles.* Car l'idée d'une créature quelconque renferme eſſentiellement une nature toujours perfectible, une capacité inépuiſable de recevoir du Créateur des perfections toujours nouvelles. L'idée d'un Dieu renferme eſſentiellement une puiſſance intariſſable de communiquer de plus en plus ſes infinies perfections. Donc il eſt chimérique qu'il exiſte jamais une créature qui ne ſoit plus perfectible, qui ſoit incapable de recevoir une augmentation de perfections, qui mette des bornes à la puiſſance & à la bienfaiſance intariſſables du Créateur : donc la créature la plus parfaite répugne.

III°. *Il eſt chimérique qu'il exiſte une matière infiniment étendue, ou un Monde infini en étendue.* Car 1°. Un monde *increé*, ou exiſtant de toute éternité par ſon eſſence, répugne : (226) donc il répugne qu'il exiſte un Monde increé qui ſoit infini en étendue. 2°. Un Monde *créé*, infini en étendue, ne répugne pas moins. Car quelqu'étendue que l'on conçoive donnée à ce Monde créé, on conçoit que ce monde créé eſt encore capable d'augmentation : on conçoit que le Créateur n'a point épuiſé dans la création de ce monde, ſa puiſſance eſſentiellement inépuiſable. Donc l'idée d'une matière ou d'un monde, quelque grandeur ou quelque étendue qu'on leur ſuppoſe, renferme eſſentiellement une capacité ſuſceptible d'une nouvelle perfection & d'une nouvelle étendue : donc il répugne qu'il exiſte jamais un Monde qui ſoit infini en étendue, quelqu'étendue que lui donne le Créateur, qui ne peut épuiſer ſa puiſſance eſſentiellement infinie & inépuiſable ; qui ne peut rendre infini en étendue, ce qui par ſa nature, toujours eſſentiellement ſuſceptible de perfection & d'augmentation, exclud néceſſairement la réception complette & conſommée de cette infinie étendue.

IV°. *Il eſt chimérique qu'il exiſte un nombre infini d'individus dans quelque eſpèce ; par exemple, dans l'eſpèce humaine.* Car on conçoit évidemment que le nombre des hommes poſſibles eſt eſſentiellement inépuiſable ; & que la puiſſance du Créateur eſt une puiſſance eſſentiellement intariſſable : or il répugne qu'un nombre eſſentiellement inépuiſable, s'épuiſe ; qu'une puiſſance eſſentiellement intariſſable, tariſſe : donc il répugne qu'il exiſte un nombre infini d'individus dans quelque eſpèce que ce ſoit : donc quelque immenſe que puiſſe être le nombre des individus créés, ce nombre eſt toujours eſſentiellement fini. C. Q. F. D.

259. *Corollaire I.* Il ſuit de ce que nous venons de dire & de démontrer, 1°. Que *Dieu eſt infiniment puiſſant*, non parce qu'il peut produire des Etres d'une perfection infinie; mais parce qu'il n'y a aucun Etre fini, quelque perfection finie qu'on lui aſſigne par la penſée, auquel la Puiſſance divine ne puiſſe donner l'exiſtence. 2°. Que *Dieu eſt infiniment bon*, non parce que ſes bienfaits ont une bonté & une perfection infinie; mais parce qu'une bonté infinie eſt le motif qui détermine Dieu à nous accorder ſes bienfaits; Dieu ne pouvant avoir d'autre motif d'agir que lui-même.

260. *Corollaire II.* Il ſuit encore de ce que nous venons de dire & de démontrer, que *le nombre des hommes poſſibles eſt un vrai infini.* Car ſi ce nombre n'étoit pas infini, il ſeroit fini: ſi ce nombre étoit fini, il pourroit être épuiſé par une puiſſance infinie. Or quelque nombre déterminé d'hommes que l'on ſuppoſe créé, on conçoit encore qu'il en reſte à créer un nombre inépuiſable, & par là même infini. C. Q. F. D.

## *Objections à Réfuter.*

261. *Objection I.* Si Dieu eſt tout puiſſant, il peut faire même l'impoſſible: car quel obſtacle peut mettre à ſon infinie puiſſance, l'impoſſibilité des choſes qui n'eſt rien. Et d'ailleurs, Dieu n'a-t'il pas fait l'impoſſible, en changeant les Eſſences immuables des choſes, en changeant Nabuchodonoſor en brute, la femme de Lot en ſtatue de ſel?

*Réponse.* 1°. Une puiſſance qui s'étendroit aux choſes impoſſibles & chimériques, ſeroit une puiſſance chimérique: une puiſſance chimérique n'eſt rien: donc une telle puiſſance n'eſt point dans Dieu. Quand on conçoit une puiſſance quelconque, on la conçoit toujours eſſentiellement comme relative à quelque terme, à quelque objet; & non comme relative à un défaut de terme, à une négation d'objet. L'impoſſibilité des choſes ne préſente point à Dieu un obſtacle réel & poſitif, qui arrête ou captive ou circonſcrive ſon action & ſa puiſſance: mais elle préſente à Dieu un défaut ou une négation de terme & d'objet réels, auxquels puiſſe s'étendre ſa puiſſance & ſon action. Dieu ne peut pas produire un Cercle-quarré: parce qu'un Cercle-quarré n'eſt rien de réel, n'eſt rien d'intelligible, n'eſt rien qui puiſſe être le terme & l'objet de ſon infinie activité.

II°. Nabuchodonoſor, pour avoir oſé s'ériger ſacrilégement en Divinité terreſtre, fut condamné à brouter hideuſement l'herbe de la terre. Il oublia, ce Monarque aveugle & inſenſé, l'auteur de ſa gloire & de ſa proſpérité; & en punition de ſon impie orgueil, il fut changé en brute, non par le changement de l'eſſence humaine en l'eſſence d'une brute; mais par le changement de ſes goûts, de ſes lumières, de ſes ſentimens, de ſes affections, peut-être même de ſa figure, que Dieu altéra & dégrada totalement; & qui ainſi altérés & dégradés, le réduiſirent à l'état & à la condition des brutes. Nabuchodonoſor conſerva ſa nature humaine, ſon eſſence d'homme: mais par le dérangement de ſes organes, par la perte de ſa raiſon, par l'extinction des ſaines lumières & des beaux ſentimens qui caractériſent l'humanité, par l'altération & la dégradation de ſa figure

humaine, par ſes goûts & ſes penchans & ſon genre de vie, en tout conformes à ceux des bêtes ſauvages, il n'offrit plus que l'image d'une brute; juſqu'au temps où le Ciel vengé & appaiſé, le rendit à ſa raiſon & à ſon premier état. Le changement de Nabuchodonoſor en brute, n'annonce donc point dans Dieu une puiſſance chimérique, ou une puiſſance qui s'étende à des objets impoſſibles: elle n'annonce qu'une puiſſance adorable, qui toujours infiniment ſage dans ſes deſſeins, épouvante quelquefois la terre par des châtimens d'autant plus frappans, qu'ils ſont plus inſolites.

III°. La femme de Loth, en punition de ſa coupable curioſité, fut frappée de mort, pour avoir regardé, contre la défenſe, qui ſans doute lui en avoit été faite, une Ville maudite de Dieu, & livrée aux flammes vengereſſes. Son cadavre fut converti en une ſtatue de ſel: Changement miraculeux, mais qui ne préſente rien de répugnant. La matière homogène de ſa nature, peut prendre toutes les configurations, toutes les modifications, qu'il plait au Créateur de lui donner; & la ſeule diverſité des configurations & des modifications dans les éléments de la matière, fait la diverſité des divers corps qui en réſultent: Donc le corps de la femme de Loth a pu par miracle être converti tout-à-coup en une ſtatue de ſel; comme tout corps humain ſe convertit naturellement & par la ſeule putréfaction, en d'autres ſubſtances.

262. *OBJECTION* II. Si la puiſſance de Dieu ne s'étend pas à l'impoſſible, elle ne s'étend pas non plus à tout ce qui eſt poſſible, à tout ce qui ne répugne pas en ſoi: donc Dieu n'a pas une puiſſance infinie & illimitée. I°. Un péché, ou une action criminelle, ne répugne pas en ſoi; & cependant Dieu ne peut pas faire un péché, ou une action criminelle. II°. Un Dieu ne répugne pas en ſoi; & cependant Dieu ne peut pas créer ſon ſemblable, ou un Dieu. III°. Un Monde égal en étendue, a l'étendue de l'eſpace infini qui exiſte au-delà des limites du monde, ne répugne pas en ſoi; & cependant Dieu ne peut pas produire un tel Monde. Donc la puiſſance de Dieu ne s'étend pas à tout ce qui eſt poſſible.

*RÉPONSE.* I°. Un péché, ou une action criminelle, qui ſoit l'action de Dieu, répugne en ſoi: parce qu'il répugne qu'une action qui ſuppoſe & annonce eſſentiellement un principe vicieux, ou dans ſon entendement, ou dans ſa volonté, ou dans l'un & dans l'autre, ſoit une action de Dieu, ou une action d'un Etre qui réunit eſſentiellement & inaliénablement toute perfection. Le péché qui répugne dans Dieu, ne répugne point dans l'homme libre: parce qu'il ne répugne pas qu'une puiſſance qui a de grandes ténèbres dans ſon eſprit, une grande dépravation dans ſa volonté, abuſe de ſa raiſon pour s'attacher au mal. Le péché eſt toujours un acte de la volonté, qui ſe détermine librement, ou à faire le mal qui lui eſt défendu, ou à omettre le bien qui lui eſt commandé.

II°: Un Dieu, ou un Etre éternel, incréé, indépendant, infini en tout genre de perfections, ne répugne pas en ſoi: mais il répugne qu'un Dieu éternel, incréé, indépendant de toute cauſe & de toute puiſſance, ſoit créé & rendu exiſtant dans le temps: puiſqu'il ſeroit éternel & non éternel, indépendant & non indépendant, exiſtant par ſon eſſence & non exiſtant par ſon eſſence.

III°. Notre eſprit conçoit évidemment un eſpace infini au-delà

s limites du monde. (53) Si je tire par la penſée, d'occident ... orient, une ligne droite dans cet eſpace immenſe, je conçois que quelque étendue finie que je donne à cette ligne, elle n'atteint point le bout de cet eſpace: donc cet eſpace eſt infini; puiſque s'il étoit fini, il pourroit être meſuré par une ligne finie d'une longueur indéterminée. Donc la longueur de cet eſpace eſt un infini en longueur: donc la largeur de cet eſpace eſt un infini en largeur: donc la profondeur de cet eſpace eſt un infini en profondeur. En vain objecteroit-on contre l'exiſtence de cet eſpace infini, qu'il y auroit un infini plus grand qu'un autre; par exemple, que l'infini en largeur ſeroit plus grand que l'infini en longueur: Conſéquence vraie; mais qui ne paroit fauſſe & abſurde qu'à ceux qui ont de fauſſes idées de l'infini. Les Mathématiciens conçoivent différentes eſpèces d'infinis, infiniment plus grands les uns que les autres. Un infini du premier ordre $\infty$. eſt infiniment moindre qu'un infini du ſecond ordre $\infty^2$: Un infini du ſecond ordre $\infty^2$, eſt infiniment moindre qu'un infini du troiſième ordre $\infty^3$: Et telles ſont les trois eſpèces d'infinis que nous concevons dans les trois dimenſions de l'eſpace dont nous venons de parler.

Mais le Créateur peut-il produire un Monde ou une collection de mondes, qui empliſſe cet eſpace infini? Non: car ſoit une dimenſion de cet eſpace, ſa dimenſion en longueur, conſidérée en ligne droite d'occident en orient. Qu'à cent mille millions de lieues au-delà du monde exiſtant, Dieu crée un monde dont cette ligne ſoit l'axe: Qu'au-delà de ce nouveau monde, à cent mille billions ou trillions de lieues, Dieu crée un troiſième monde dont la même ligne ſoit encore l'axe: Qu'au-delà de ce troiſième monde, à tant de mille millions de lieues qu'on voudra, Dieu crée ſur cette même ligne un quatrième, un cinquième, un ſixième monde, & ainſi de ſuite. On conçoit toujours que, quelque nombre innombrable de mondes que Dieu crée, il n'atteindra jamais le bout de cette étendue infinie: On conçoit toujours que, quelque immenſe quantité de matière que Dieu ſoit ſuppoſé avoir créée, l'eſpace qui reſte à remplir ne reſte pas moins infini. Donc un Monde égal en étendue à l'eſpace infini, répugne: parce qu'il répugne qu'un monde que l'on conçoit toujours eſſentiellement & intariſſablement capable d'une ultérieure augmentation, arrive à un terme où il ne ſoit plus capable d'une augmentation ultérieure.

*Objection III.* L'humanité du Rédempteur eſt la créature la plus parfaite: donc la créature la plus parfaite ne répugne pas.

*Reponse.* L'humanité du Rédempteur eſt la créature la plus parfaite parmi les créatures exiſtantes; mais elle n'eſt pas la créature la plus parfaite parmi les créatures poſſibles. Car comme les perfections de Dieu ſont communicables à l'infini, l'ame du Rédempteur auroit pu participer encore davantage à l'intellectivité infinie du Créateur; le corps du Rédempteur auroit pu participer encore davantage à la majeſté & à l'amabilité infinies du Créateur: donc l'humanité ſainte du Rédempteur n'eſt point la créature la plus parfaite qu'ait pu produire la puiſſance infinie du Créateur.

263. *Objection IV.* Dieu voit & connoit tous les hommes poſſibles: pourquoi ne pourroit-il pas créer tous les hommes poſſibles? La puiſſance de Dieu eſt-elle moindre que ſon intelligence?

*Reponse.* 1°. Il eſt évident que Dieu connoît tous les hommes poſſibles, ou l'infini des hommes poſſibles. Car ſi Dieu ne connoiſſoit qu'un nombre fini quelconque d'hommes poſſibles, la ſcience de Dieu pourroit être augmentée par la connoiſſance nouvelle de quelques autres hommes poſſibles : ce qui feroit de cette ſcience de Dieu, une ſcience imparfaite & limitée qui répugne dans Dieu. 2°. Si on demande pourquoi cette collection infinie d'hommes poſſibles, pouvant être toute connue, ne peut pas être toute créée : Je réponds qu'en concevant dans Dieu une ſcience infinie, on conçoit que cette ſcience doit s'étendre à toute la collection infinie des individus poſſibles ; laquelle étant toute intelligible de ſa nature, eſt toute expoſée à l'infinie intellectivité de Dieu : mais qu'en concevant dans Dieu une puiſſance infinie, on ne conçoit pas qu'elle doive s'étendre à toute la collection infinie des individus poſſibles ; laquelle étant inépuiſable de ſa nature, ne peut évidemment être épuiſée par l'action quelconque du Tout-puiſſant. 3°. Il ne s'enſuit pas de là que la puiſſance de Dieu ſoit moindre que ſon intelligence : puiſqu'infinies chacune en ſon genre, l'une s'étend à tout ce qui peut être connu, & l'autre à tout ce qui peut être produit. Il s'enſuit ſimplement que ces deux perfections divines différent dans leur objet, qui n'eſt pas relativement à la puiſſance, comme il eſt relativement à l'intelligence. Par leur nature, les poſſibles peuvent être tous connus ; les poſſibles ne peuvent pas être tous créés.

## CHAPITRE CINQUIEME.

### *La Science de Dieu.*

264. Un Etre qui renferme toutes les perfections poſſibles, qui poſſède tout ce qu'il eſt mieux d'avoir, que de ne pas avoir, (210) eſt évidemment un Etre d'une intellectivité infinie. Un Etre d'une intellectivité infinie, atteint & connoît néceſſairement tout ce qui eſt intelligible, tout ce qui eſt vérité. Donc rien n'échappe à l'intelligence divine, qui n'eſt autre choſe que l'eſſence divine, laquelle ſemblable à un miroir eſſentiellement fidéle & univerſel, repréſente néceſſairement & indéfectiblement les choſes paſſées, préſentes & futures.

1°. Cette ſcience divine, conſidérée *dans ſon ſujet* ou dans Dieu, eſt une ſcience ſimple & unique, indentifiée avec la nature divine. Car Dieu ne connoît pas comme l'homme, par des habitudes ou par des actes accidentels, les uns antérieurs ou poſtérieurs aux autres ; mais il connoît par ſon eſſence même, néceſſairement repréſentative de toute vérité objective. Pour que je connoiſſe une vérité, il faut trois choſes ; ſçavoir, mon eſprit, cette vérité objective, & un acte de mon eſprit qui me manifeſte cette vérité objective : pour que Dieu connoiſſe une vérité, il ne faut que deux choſes ; ſçavoir, cette vérité objective & l'eſſence divine.

II°. Cette ſcience divine conſidérée *dans ſon objet* ou dans ſon terme, ſe diviſe en ſcience des poſſibles, qu'on appelle *Science de ſimple intelligence* ; en ſcience des futurs abſolus, qu'on appelle *Science de viſion* ; en ſcience des futurs conditionnels, qu'on appelle *Science moyenne.*

III°. Comme les choſes ſont poſſibles par la convenance intrinſèque de leurs attributs, indépendamment de tout décret de Dieu, il eſt évident que la *Science de ſimple intelligence* ne ſuppoſe en Dieu aucun décret; ou que Dieu voit les choſes poſſibles dans la convenance de leurs attributs, antécédemment à tout décret de ſa part. Comme les choſes ne ſont exiſtantes que dépendamment de la volonté de Dieu, il eſt évident que la *Science de viſion* ſuppoſe en Dieu un décret, qui ſoit la cauſe immédiate ou médiate de l'exiſtence paſſée, préſente ou future des choſes. Nous examinerons bientôt ſi la *Sience moyenne* exige & ſuppoſe dans Dieu quelque décret.

IV°. La Science de ſimple intelligence n'ayant donné lieu à aucune diverſité de ſentiments, nous n'avons rien de plus à en dire: la Science de viſion & la Science moyenne vont donc fixer notre attention.

## ARTICLE PREMIER.

### *LA SCIENCE DE VISION.*

265. La ſcience de viſion a pour objet les futurs abſolus, néceſſaires ou libres. On appelle *Futur abſolu néceſſaire*, un effet qui ſera produit par une cauſe néceſſaire: On appelle *Futur abſolu libre*, un effet qui ſera produit par une cauſe libre.

I°. Il n'y a aucune difficulté à expliquer comment Dieu prévoit les futurs abſolus néceſſaires. Il eſt évident que Dieu peut du moins les prévoir dans les cauſes néceſſairement déterminées à les produire; comme nous prévoyons une Éclypſe future dans la marche réglée des Aſtres.

II°. Toute la difficulté conſiſte donc à expliquer comment Dieu prévoit les futurs qui dépendent des cauſes libres. Par exemple, comment Dieu a prévu de toute éternité que j'écrirois aujourd'hui à onze heures, que l'Antechriſt péchera un jour: & c'eſt là le grand écueil où échoua l'ancienne Philoſophie, à qui la préſcience de Dieu & la liberté humaine parurent deux choſes inconciliables. En conſéquence les anciens Philoſophes ſe diviſerent en deux Sectes: les uns reconnurent la liberté humaine, & nierent la préſcience divine de nos actes libres: les autres admirent la préſcience divine de nos actes libres, & nierent la liberté humaine, qu'ils ſoumirent à je ne ſçais quelle fatalité néceſſitante, que dément dans nous le ſentiment intime. (65)

III°. Le but intéreſſant de cette queſtion, eſt donc de concilier deux vérités fondamentales; ſçavoir, la préſcience de Dieu, & la liberté de l'homme. Sur quoi voici quelques ſyſtêmes qu'il faut expliquer & développer.

#### 1°. *DECRETS PRÉDÉTERMINANTS.*

266. Les Thomiſtes expliquent la préſcience de Dieu par le moyen de leurs Décrets prédéterminants, imaginés par le Dominicain Bannez. Voici ce ſyſtême Bannezien, qui n'a jamais pu prendre racine hors du ſol monachal, & dont commencent à ſentir le vice & le ridicule, les perſonnages les plus éclairés de l'Ordre de Saint Dominique.

Comment Dieu prévoit-il, par exemple, le péché futur de l'Antechriſt? I°. Dieu en vertu de ſa liberté & de ſon ſouverain do-

maine ſur ſes créatures, voit de toute éternité qu'il eſt le maître de donner un jour à l'Antechriſt qu'il eſt réſolu de créer, ou une *motion phyſique* qui le prédéterminera librement, mais indéfectiblement au bien ; ou une autre *motion phyſique* qui le prédéterminera librement, mais indéfectiblement au mal. II°. Dieu décerne de toute éternité de donner un jour à l'Antechriſt une *motion phyſique* qui le prédéterminera indéfectiblement au péché, plutôt qu'une autre motion phyſique qui l'auroit indéfectiblement prédéterminé à la vertu. III°. Dieu voit dans ce *décret prédéterminant*, & dans la *prémotion phyſique* qui doit être en ſon temps le fruit ou l'effet néceſſaire de ce décret prédéterminant, le péché futur de l'Antechriſt.

Tel eſt donc l'enchainement de cauſes, dans lequel Dieu prévoit infailliblement nos actes futurs. I°. Dieu voit *dans ſon décret*, ou dans ſa volonté libre, la motion phyſique prédéterminante ou au bien ou au mal, qui ſera produite en ſon temps, dans l'homme libre, en conſéquence de ce décret ou de cette volonté de Dieu. II°. Dieu voit enſuite *dans cette motion phyſique prédéterminante*, qui ſera un jour produite dans l'homme libre, ou l'acte vertueux, ou l'acte criminel qu'elle doit faire produire indéfectiblement. III°. *Cette motion prédéterminante*, qui eſt eſſentiellement néceſſaire à l'homme pour agir, que Dieu donne ou refuſe à l'homme ſans le conſulter, *eſt incompatible par ſa nature, & avec l'omiſſion de l'acte pour lequel elle eſt donnée, & avec la production de l'acte oppoſé à celui pour lequel elle eſt donnée* : ſans quoi Dieu ne prévoiroit pas infailliblement l'acte futur dans cette prémotion ou prédétermination phyſique.

*Remarque.* Ce ſyſtême ſemble détruire de fond en comble la liberté humaine. Car comment ſuis-je libre, ſous un décret qui met néceſſairement & inévitablement dans moi une *motion phyſique*, que je ne puis me procurer, que je ne puis m'empêcher de recevoir ; qui étant reçue en moi, antécédemment à ma détermination, opére indéfectiblement ma détermination ou au bien ou au mal, connexe par ſa nature avec l'effet pour lequel elle eſt donnée, incompatible par ſa nature & avec l'omiſſion de ſon objet, & avec la production de l'oppoſé a ſon objet ? Auſſi le fameux Cardinal du Perron offroit au Pape Paul V, de faire ſigner à tous les Proteſtants qui nient la liberté, les décrets prédéterminants de Bannez.

### II°. *Décrets prédéfiniſſants.*

267. IV°. Les *Décrets prédéfiniſſants* reviennent ou doivent néceſſairement revenir aux décrets prédéterminants. Un décret de Dieu qui *prédéfinit* le péché futur de l'Antechriſt, & qui eſt le moyen dans lequel Dieu prévoit infailliblement le péché futur de l'Antechriſt, doit avoir néceſſairement pour objet ou pour effet, une influence ou une cauſalité phyſique, inévitable, indéfectible, à l'égard de ce péché : Donc les mêmes raiſons qui font rejetter les décrets prédéterminants, doivent faire rejetter les décrets prédéfiniſſants.

### III°. *Décrets Indifférents.*

268. Un ſyſtême plus raiſonnable & plus ſenſé eſt celui des décrets indifférents, dont le fruit ou l'effet n'aboutit qu'à mettre la liberté humaine en état de faire ou le bien ou le mal indifféremment. Dans ce ſyſtême,

I°. Dieu voit par la ſcience de ſimple intelligence que tel acte libre, par exemple, le péché de l'Antechriſt, eſt poſſible.

II°. Dieu décerne de donner un jour à l'Antechriſt & l'exiſtence & la liberté, & tout ce qui ſera néceſſaire pour qu'il puiſſe ſe déterminer librement ou au bien ou au mal ; ſans que ces ſecours divins le prédéterminent nommément ou à l'un ou à l'autre.

III°. L'Antechriſt un jour exiſtant, ne pourra éviter de choiſir ou le péché ou la vertu. S'il ſe détermine un jour librement au péché, il eſt vrai que l'Antechriſt péchera : s'il eſt vrai que l'Antechriſt péchera, c'eſt une vérité objective qui ne peut être inconnue à l'eſſence divine eſſentiellement repréſentative de toute vérité.

IV°. Dieu voit donc le péché futur de l'Antechriſt, dans la vérité objective de ce péché futur, ou dans l'exiſtence future de cet acte criminel ; laquelle étant une choſe réelle, doit être néceſſairement une choſe intelligible.

269. *Remarque.* Dieu n'eſt point mu & déterminé à la connoiſſance d'un objet créé, ſoit exiſtant ou futur, ſoit néceſſaire ou libre, par l'objet créé lui-même : ſans quoi Dieu ſeroit dépendant de l'objet créé ; ce qui répugne en Dieu. Mais Dieu eſt mu & déterminé à la connoiſſance d'un objet quelconque créé, uniquement par ſon eſſence infailliblement & néceſſairement repréſentative de toute vérité. Ainſi dans Dieu, l'eſſence divine eſt le motif & le déterminatif de ſes connoiſſances : les objets créés néceſſaires ou libres, exiſtants ou futurs, ſont l'objet & le terme de ſes connoiſſances : la connexion indéfectible entre l'eſſence repréſentative & l'objet repréſenté, fait l'infaillibilité de ſes connoiſſances.

## PROPOSITION

270. *Dieu prévoit infailliblement les actes futurs qui dépendent de notre liberté ; ſans que notre liberté nuiſe à l'infaillibilité de la préſcience divine ; & ſans que l'infaillibilité de la préſcience divine nuiſe à notre liberté.*

Demonstration. I°. *Dieu prévoit infailliblement les actes futurs qui dépendent de notre liberté.* Car 1°. Un Etre qui a une intellectivité infinie, atteint néceſſairement toute vérité objective (264) : or les actes libres de notre volonté ont évidemment une vérité objective : donc ils ſont l'objet de l'intellectivité divine. 2°. L'expérience nous apprend par l'hiſtoire, que Dieu connoît les événements futurs qui dépendent de la volonté humaine : puiſque pluſieurs prophéties qui avoient pour objet des actes libres, ont été vérifiées par l'événement : Dieu connoiſſoit donc ces événements futurs dépendants de la volonté libre, puiſqu'il les avoit prédits.

II°. *Notre liberté ne nuit point à l'infaillibilité de la préſcience divine.* Car 1°. Ce qui aura l'exiſtence par l'influence d'une cauſe libre, ne ſera pas moins véritablement exiſtant, que ce qui aura l'exiſtence par l'influence d'une cauſe néceſſaire. Donc l'exiſtence future d'un événement libre n'eſt pas moins une vérité objective, que l'exiſtence future d'un événement néceſſaire : donc la vérité objective d'un futur libre n'eſt pas moins en priſe à l'infinie intellectivité de Dieu, que la vérité objective d'un futur néceſſaire (269) : donc Dieu ne prévoit pas moins infailliblement le premier, que le ſecond. 2°. L'infaillibilité de la préſcience divine n'eſt pas fondée ſur la connexion de l'effet futur avec ſa cauſe ; mais elle eſt fondée ſur la connexion

de l'effet connu avec la connoiſſance qui le repréſente : & comme la liberté de celui qui agit librement, n'empêche pas qu'on ne voye ſon action préſente ; de même la liberté de celui qui agira librement, n'empêche pas qu'on ne prévoye ſon action future : donc la liberté humaine ne nuit point à l'infaillibilité de la préſcience divine.

III°. *L'infaillibilité de la préſcience divine ne nuit point à la liberté humaine.* Car 1°. La liberté, du moins pour ce qui regarde les actes intrinſéques de notre ame, ne peut être détruite que par quelque choſe qui ſoit reçu dans notre ame, que par quelque choſe qui détermine & néceſſite à une choſe la puiſſance intrinſéque & active de notre ame : or la préſcience divine n'eſt point quelque choſe d'intrinſéque à notre ame ; la préſcience divine eſt au contraire quelque choſe d'étranger & d'extrinſéque à la puiſſance active de notre ame : donc la préſcience divine ne néceſſite point dans nous la puiſſance active qui opére ou qui détermine nos actions. 2°. Ce qui ſuppoſe notre liberté, ne détruit point notre liberté : or la préviſion de nos actes libres ſuppoſe notre liberté ; puiſque Dieu prévoit non ſeulement que nos actes ſeront, mais qu'ils ſeront libres ; & que les choſes ne doivent point arriver, parce que Dieu les prévoit infailliblement ; mais que Dieu les prévoit infailliblement, parce qu'elles doivent arriver : donc la préviſion de nos actes libres, ne détruit point notre liberté. C. Q. F. D.

## *Objections à réfuter.*

271. *Objection I.* De deux propoſitions contradictoires ſur un futur contingent libre, par exemple, *l'Antechriſt péchera, l'Antechriſt ne péchera pas*, l'une indéterminément eſt vraie, l'autre indéterminément eſt fauſſe ; mais aucune n'eſt déterminément vraie, aucune n'eſt déterminément fauſſe : Donc Dieu ne peut pas prévoir la vérité déterminée de ces propoſitions.

*Reponse.* Comme il eſt impoſſible qu'une même choſe ſoit & ne ſoit pas en même temps, il eſt évident ou que le péché de l'Antechriſt exiſtera, ou que le péché de l'Antechriſt n'exiſtera pas. Si le péché de l'Antechriſt exiſte un jour, la propoſition qui annonce ſon exiſtence future, eſt à préſent en elle-même déterminément vraie ; puiſqu'elle eſt à préſent conforme à ſon objet. Si le péché de l'Antechriſt n'exiſte jamais, la propoſition qui annonce ſon exiſtence future, eſt à préſent en elle-même déterminément fauſſe ; puiſqu'elle eſt à préſent non-conforme à ſon objet. La vérité d'une des deux propoſitions eſt indéterminée par rapport à nous, qui ne la connoiſſons pas : mais elle eſt déterminée en elle-même ; parce que les conſtitutifs de cette vérité exiſtent ; ſçavoir, la conformité de la propoſition avec l'objet énoncé ; ou la relation de la propoſition à l'objet futur, qui, ſans exiſter, eſt tel que l'énonce la propoſition.

1°. Nous avons dit ailleurs (5) que la vérité d'une propoſition conſiſte dans ſa conformité avec l'objet énoncé ; conformité d'énonciation, & non de nature & d'exiſtence. L'objet énoncé n'eſt point un des conſtitutifs intrinſéques de la vérité expreſſive, laquelle conſiſte toute entière dans la relation de conformité entre la propoſition & ſon objet : donc cette relation exiſtant, ſoit que l'objet de la

proposition existe actuellement, ou qu'il n'existe pas actuellement; soit que cet objet soit quelque chose, ou qu'il ne soit rien; la proposition est actuellement vraie, ou a une vérité actuelle & réelle. Une proposition peut avoir avec un objet non existant, avec une négation d'être, avec le rien, une conformité d'expression ou d'énonciation, conformité très-réelle. Ainsi cette proposition, *avant la création, le Monde n'étoit point existant*, est vraie par sa conformité avec son objet, qui est la non existence du monde avant la création. De même, cette proposition, *l'Antechrist pechera*, est actuellement vraie par sa conformité avec son objet, qui est le péché futur de l'Antechrist; péché qui n'a point d'existence actuelle, mais qui aura au temps marqué, l'existence exprimée par la proposition.

II°. Une action quelconque présente, par exemple la promenade actuelle d'Ariste, rend vraies trois propositions, qui auront pour objet le présent, le passé & l'avenir. 1°. Elle rend vraie cette proposition que je fais actuellement: *Ariste se promene.* 2°. Elle rend vraie cette proposition que je fis hier: *Ariste se promenera demain.* 3°. Elle rend vraie cette proposition que je ferai demain: *Ariste se promena hier.* Une proposition une fois vraie, ne peut jamais devenir fausse: parceque cette proposition est toujours essentiellement relative, & à la circonstance où elle a été faite, & à la circonstance pour laquelle elle a été faite; & qu'il est impossible que son objet soit & ne soit pas à la fois & dans la même circonstance, comme l'énonce la proposition. C'est pour cette raison que les propositions prophétiques, qui annoncent la naissance & la destinée future du Messie, ont encore la vérité qu'elles avoient avant l'avènement du Messie.

III°. Je suppose qu'on ait fait hier ces deux propositions contradictoires: demain à deux heures, *Ariste se promenera*, *Ariste ne se promenera pas*: sur quoi je raisonne ainsi. Il est impossible aujourd'hui à deux heures, qu'Ariste se promene & ne se promene pas à la fois; qu'Ariste évite à la fois de se promener & de ne pas se promener: Il faut donc inévitablement, qu'il fasse ou l'un ou l'autre, à son choix. S'il choisit de se promener, la proposition qui annonçoit sa promenade, étoit vraie, & l'autre étoit fausse: S'il choisit de ne pas se promener, la proposition qui annonçoit sa non-promenade, étoit vraie, & l'autre étoit fausse: donc de deux propositions contradictoires sur un futur contingent libre, l'une est déterminément vraie en soi; sçavoir, celle qui exprime ce qui se passera dans la circonstance en question. Mais cette vérité, réelle & existante, comment & pourquoi échapperoit-elle à l'Essence divine, essentiellement représentative de toute vérité?

272. *OBJECTION II.* Si Dieu a prévu le péché futur de l'Antechrist ou d'Ariste, il n'est plus libre à l'Antechrist ou à Ariste de ne pas pécher. Car s'il leur étoit libre de ne pas pécher, ils pourroient ne pas commettre le péché prévu: s'ils pouvoient ne pas commettre le péché prévu, ils pourroient rendre fautive la préscience de Dieu; ce qui répugne selon nos principes. Donc si Dieu a prévu ce péché futur, ce péché futur est nécessaire, & non libre.

*REPONSE.* I°. Dans l'hypothèse du péché commis & prévu, Ariste & l'Antechrist ont une véritable puissance intrinséque de ne pas pécher: parce que la puissance par laquelle ils péchent ou pécheront, est identiquement la même puissance par laquelle ils pourroient ne pas pé-

cher; & que la puiſſance ne ſe perd pas par l'exercice de cette puiſſance. II°. Cette puiſſance unique & indiviſible, qui peut s'étendre indifféremment ou à l'action du péché ou à l'omiſſion du péché, ne peut pas s'étendre en même temps à deux actes eſſentiellement incompatibles, à la commiſſion du péché & à l'omiſſion du péché: Donc quand la puiſſance eſt ſuppoſée déterminée librement au péché qu'elle commet, on ne peut pas ſuppoſer qu'elle puiſſe ſe déterminer librement en même temps à l'omiſſion du même péché: ce qui évidemment ne détruit pas la liberté, qui ne conſiſte pas à pouvoir produire à la fois deux actes eſſentiellement incompatibles. III°. Le péché d'Ariſte ou de l'Antechriſt étant ſuppoſé prévu, il eſt ſuppoſé exiſtant dans ſon temps: étant ſuppoſé exiſtant dans ſon temps, il ne peut pas être ſuppoſé non exiſtant dans ſon temps. IV°. Pour rendre fautive la préſcience de Dieu, il faudroit que le péché prévu pût être non-exiſtant en ſon temps: c'eſt-à-dire, qu'il faudroit que ce péché pût être à la fois exiſtant & non exiſtant: ce qui répugne.

273. *Remarque.* Toute cette objection porte ſur un ridicule ſophiſme, où l'on paſſe continuellement du ſens diviſé au ſens compoſé de la préſcience & du péché futur. Dans le ſens *compoſé* de la préſcience du péché futur, le péché eſt ſuppoſé exiſtant dans ſon temps; parce que Dieu ne prévoit ce péché que conſéquemment à ſa future exiſtence: & dans l'hypothèſe où le péché eſt ſuppoſé exiſtant dans ſon temps, le péché prévu ne peut pas être ſuppoſé non exiſtant dans ſon temps. Mais dans le ſens *diviſé* de la préſcience du péché, le péché de l'Antechriſt peut être ſuppoſé non exiſtant; parce que l'Antechriſt qui ſe déterminera librement au péché, pourroit ſe déterminer librement à la vertu: & dans cette hypothèſe antécédente à la préviſion du péché, le péché de l'Antechriſt n'auroit été ni exiſtant ni prévu.

Rendons ceci ſenſible par un exemple. Je ſens qu'il m'eſt libre en ce moment de me promener ou de ne pas me promener. Si je me détermine librement à me promener, je ſais que Dieu ait prévu de toute éternité ma promenade en ce moment: Si je me détermine librement à ne pas me promener, je ſais que Dieu ait prévu de toute éternité ma non-promenade en ce moment. La préſcience de Dieu ne gêne donc point ma liberté; puiſqu'à chaque moment où j'agis librement, je donne à cette préſcience éternelle l'objet qu'il me plaît de lui donner. Il en eſt de même dans l'ordre moral. Placé entre le vice & la vertu, ſollicité à l'un par la paſſion & à l'autre par la grace, je ſens qu'il m'eſt libre de me déterminer ou pour le bien ou pour le mal. Si je me détermine librement au vice, je ſais que Dieu ait prévu de toute éternité cet acte criminel. Si je me détermine librement à la vertu, je ſais que Dieu ait prévu de toute éternité cet acte vertueux. La préſcience de Dieu ne gêne donc point ma liberté; puiſque ma liberté donne toujours à cette préſcience, l'objet & le terme qu'il me plait de lui aſſigner; & que cette préſcience ne prévoit que ce que je veux lui faire prévoir.

274. *Objection III* Dans l'hypothèſe du péché prévu, l'omiſſion du péché eſt ou poſſible ou impoſſible. Si l'omiſſion du péché prévu eſt poſſible, il eſt poſſible que Dieu ſe trompe. Si l'omiſſion du péché prévu eſt impoſſible, où eſt la liberté humaine?

*Réponse.* I°. Dans l'hypothèſe du péché prévu à l'occaſion de

la future exiſtence, l'omiſſion du péché eſt impoſſible : parce qu'il eſt impoſſible que le péché ſoit & ne ſoit pas à la fois dans ſon temps. II°. Quoique dans l'hypothêſe du péché prévu l'omiſſion du péché ſoit impoſſible, il ne s'enſuit pas qu'il n'y ait plus de liberté pour celui qui en ſera l'auteur : il s'enſuit ſimplement que la liberté ne conſiſte pas dans le pouvoir de faire à la fois deux actes incompoſſibles ; mais qu'elle conſiſte dans le pouvoir complet de faire que Dieu ait prévu ce qu'il plaît à la volonté d'élire & de choiſir, le bien ou le mal, la vertu ou le crime, la commiſſion ou l'omiſſion du péché, indifféremment & à ſon choix.

275. *OBJECTION IV.* Il ſuit de ces réponſes, que la préſcience de Dieu dépend de notre volonté : ce qui eſt faux & abſurde.

*RÉPONSE.* I°. La préſcience divine de nos actes libres, dépend de notre volonté quant à ſon terme, & non quant à ſa nature : ce qui n'entraîne aucune fauſſeté, aucune abſurdité. L'Eſſence divine, éternelle & indépendante en elle-même, repréſente eſſentiellement toute vérité objective. Mais il dépend actuellement de ma volonté d'expoſer à cette eſſence repréſentative de toute vérité objective, ou la vérité objective d'un acte vertueux, ou la vérité objective d'un acte criminel ; parce qu'il dépend de ma volonté que tel acte ait ou n'ait pas une vérité d'exiſtence II°. Dieu par ſon ſouverain domaine ſur les créatures libres, & par ſon infaillible préſcience des futurs conditionnels, peut ſans gêner la liberté humaine, conduire les hommes à tout ce qu'il veut ; peut faire enſorte que les hommes produiſent librement tel acte qu'il voudra faire repréſenter à ſon Eſſence, tel acte qu'il lui plaira de donner pour objet à ſon infaillible préſcience. Mais ce ſera toujours la volonté libre qui choiſira & produira librement l'objet de cette préſcience divine. (279.)

276. *OBJECTION V.* Pour qu'un effet futur ſoit prévu infailliblement, il faut qu'il ſoit prévu dans quelque choſe qui ſoit infailliblement connexe avec cet effet futur : or que peut-on imaginer d'infailliblement connexe avec un effet futur libre, ſi ce n'eſt un décret prédéterminant ?

*RÉPONSE.* Pour que Dieu prévoye infailliblement un effet futur, il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait entre Dieu & l'effet futur une connexion infaillible de cauſe ; il ſuffit qu'il y ait entre Dieu & l'effet futur une connexion infaillible de connoiſſance. Le vice de ce raiſonnement vient de ce que l'on s'imagine fauſſement que les objets créés ſont le motif des connoiſſances divines, tandis qu'ils n'en ſont que le terme. (269)

## ARTICLE SECOND.

### *LA SCIENCE MOYENNE.*

277. La Science moyenne a pour objet les futurs conditionnels qui n'arriveront jamais, mais qui ſeroient arrivés, s'il avoit plu à Dieu de mettre la condition, dont dépendoit leur future exiſtence. Par exemple, Jeſus-Chriſt nous dit dans l'Évangile que *les Peuples de Tyr & de Sydon ſe ſeroient convertis, s'ils avoient été témoins de ſes miracles*, qu'il n'a pas plu à ce Dieu Sauveur de faire en leur préſence. Cette converſion hypothétique qui n'a jamais exiſté, & qui n'exiſtera jamais, a une vérité objective que Dieu atteint &

connoît; puiſqu'il l'aſſure & l'atteſte: Et c'eſt la vérité objective de ces futurs conditionnels, qui eſt l'objet de la ſcience moyenne. On donne à cette ſcience le nom de *Science moyenne*; parce que ſon objet tient une eſpéce de milieu entre les poſſibles & les futurs abſolus, qui ſont reſpectivement l'objet de la ſcience de ſimple intelligence & de la ſcience de viſion.

### *USAGE DE CETTE SCIENCE.*

278. La nature & l'uſage de la Science moyenne ont été expliqués & développés par le célébre Molina, homme d'un vaſte & d'un profond génie, qui a ſçu très-philoſophiquement concilier la préſcience de Dieu avec la liberté de l'homme; l'efficacité de la grace divine, avec la réſiſtibilité intrinſéque de cette même grace; la prédeſtination libre & gratuite de la part de Dieu, avec le mérite vrai & réel de la part de l'homme. Voici les points fixes d'où part Molina. Il ſuppoſe comme autant de principes ſûrs & inconteſtables chez tous les Catholiques: I°. Que Dieu a une préſcience infaillible de tous nos actes libres. II°. Que l'homme eſt libre ſous cette préſcience. III°. Qu'il y a des graces indéfectiblement efficaces. IV°. Que toute grace eſt réſiſtible de ſa nature. V°. Que Dieu peut conduire indéfectiblement ſes créatures libres, à la fin & au terme qu'il lui plaît de leur aſſigner, au Ciel ou à l'Enfer. Tels ſont les principes, dont Molina entreprend d'expliquer & de faire ſentir l'accord & l'harmonie.

### *SYSTEME DE MOLINA.*

279. Voici ce Syſtéme célébre qui explique de la manière la plus ſimple & la plus ſatisfaiſante pour la raiſon, tout ce qu'on pourroit trouver d'incompatible & d'inconciliable dans les divers principes que nous venons d'énoncer. (278) Prenons pour exemple la converſion de Saint Pierre, que Dieu veut efficacement ſauver & prédeſtiner.

I°. Dieu voit *par la Science de ſimple intelligence*, que la converſion de Saint Pierre eſt poſſible: parce que Dieu voit qu'il eſt impoſſible que dans le tréſor infini de ſes graces, quoique toutes en particulier réſiſtibles de leur nature, il n'y ait pas ou quelque grace ou quelqu'enchaînement de graces, auquel céde librement la volonté de Saint Pierre, qui n'a qu'un pouvoir borné & fini de réſiſter.

II°. Dieu voit *par la Science des futurs conditionnels*, que Saint Pierre ſe convertiroit, s'il lui donnoit telle grace; & que Saint Pierre ne ſe convertiroit pas, s'il lui donnoit telle autre grace: parce que Saint Pierre ſe détermineroit librement à réſiſter à l'une & à céder à l'autre.

III°. Dieu pouvant donner à Saint Pierre l'une ou l'autre grace indifféremment, ſe détermine *par un amour ſpécial pour Saint Pierre*, à lui donner la grace à laquelle il ſe rendra; plutôt que la grace qu'il lui eût donnée, s'il avoit voulu le réprouver.

IV°. Dieu voit *par la Science de viſion* la converſion future de Saint Pierre, ſous la grace & par le moyen de la grace qu'il a décerné librement & gratuitement de lui donner; & il voit cette converſion future, dans ſon eſſence, eſſentiellement repréſentative de

oute vérité objective. Tel eſt en peu de mots le ſyſtéme de Molina.

Je n'examine pas ſi Molina a ſaiſi la vraie marche du Créateur: nais je vois & je ſens que ſi Molina ſe trompe, il ſe trompe du noins en grand homme: & que s'il n'a pas ſaiſi la vérité, il a du noins démontré qu'il n'y a point de répugnance & de contradiction lans les opérations du Créateur; puiſqu'il eſt évident que la vérité ou la marche du Créateur, doit être quelque choſe de mieux en:ore que le ſyſtéme, qui ne préſente rien que de ſage & de raiſonnable. En vain la rivalité aboya & cabala contre cette ingénieuſe ıypothêſe; en vain une plate & fabuleuſe hiſtoire fut compoſée pour a défigurer & la calomnier; en vain la ſupercherie oſa fabriquer & ſuppoſer une Bulle pour la foudroyer & l'anathématiſer: tout cela ne ſervit qu'à démontrer au monde philoſophique que le génie ſurvit aux cabales, & que l'amour de la vérité ne préſide pas toujours aux bruyantes diſputes de l'École.

280. *Remarque.* Pour expliquer la Science des futurs conditionnels libres, les Thomiſtes admettent dans Dieu un décret prédéterminant exiſtant, abſolu du côté de Dieu, conditionnel du côté de l'objet; en cette manière: *Je veux d'une volonté abſolue & prédéterminante, que les Peuples de Tyr & de Sydon ſe convertiſſent s'ils voyent les miracles de Jeſus-Chriſt, que je ne veux pas qu'ils voyent.* Les autres Philoſophes admettent ſimplement dans Dieu un décret indifférent poſſible: Par exemple, *ſi je voulois faire chez les Peuples de Tyr & de Sydon, les miracles de Jeſus-Chriſt; ces Peuples ſe convertiroient.* Il ſemble que le bon ſens doit appercevoir quelque différence entre cette double manière de faire penſer & agir l'Etre ſuprême. Ce Syſtême Thomiſtique ſur les futurs conditionnels libres, eſt une ſuite & une dépendance de leur prédétermination phyſique. (266.)

## PROPOSITION.

281. *Dieu connoît indéfectiblement les Futurs conditionnels, dépendants de la liberté humaine.*

Démonstration. I°. Dieu ayant eſſentiellement une intellectivité infinie, il connoît néceſſairement tout ce qui eſt intelligible: or les futurs conditionnels qui dépendent de la liberté humaine, ont une vérité intelligible. Car ſoient ces deux propoſitions, *ſi on inſulte Ariſte, Ariſte ſe vengera, Ariſte ne ſe vengera pas.* Ces deux propoſitions ſont contradictoires: donc l'une eſt vraie & l'autre eſt fauſſe. (155.) Ces deux propoſitions ont pour objet des futurs conditionnels libres: donc les propoſitions ſur les futurs conditionnels libres, ont une vérité & une fauſſeté, & par conſéquent une intelligibilité qui ne peut échapper à une intellectivité infinie. II°. L'autorité de l'Écriture vient à l'appui de la raiſon. Jeſus-Chriſt nous atteſte que les Peuples de Tyr & de Sydon ſe ſeroient convertis, s'ils avoient été témoins de ſes miracles. Le Seigneur conſulté par David, lui répond que les Habitans de Seyla le livreront à Saul, s'il ne ſort pas de Seyla; & en conſéquence David s'enfuit de cette Ville traîtreſſe. L'Écriture dit d'un Juſte, mort à la fleur de ſon âge, qu'il a été enlevé par une mort prématurée, pour empêcher que la perverſité du ſiécle ne corrompît ſon eſprit & ſon cœur: &c. Sur quoi je raiſonne ainſi: Dieu connoît ce qu'il affirme: or Dieu affirme la

vérité des futurs conditionnels libres : donc Dieu connoît la vérité des futurs conditionnels libres. C. Q. F. D.

### *Objections a réfuter.*

282. *Objection I.* Dieu dans l'Écriture, en s'expliquant ſur certains futurs conditionnels libres, parle quelquefois d'une manière qui annonce l'incertitude & le doute : donc Dieu ne connoît pas indéfectiblement les futurs conditionnels libres.

*Reponse.* I°. Il répugne que Dieu ait aucune connoiſſance imparfaite ; ou que Dieu ait quelque connoiſſance, telle qu'on en puiſſe concevoir une plus parfaite : (200) donc Dieu ne peut avoir aucune connoiſſance incertaine & douteuſe. II°. Quand Dieu s'explique dans l'Écriture d'une manière qui ſemble annoncer l'incertitude de l'événement, Dieu parle ainſi, dit Saint Jerôme, ou pour nous rappeller la vérité de notre libre arbitre, ou pour s'accommoder à notre manière de penſer & de parler. Ou plutôt, toutes les fois qu'on trouve dans le texte latin des Livres Saints les particules *forte*, *forſitan*, en parlant de la connoiſſance de Dieu ; elles ſont toutes traduites de la particule *av* grecque : on l'appelle particule potentielle ; elle ſe joint au mode indicatif du verbe grec, & lui donne la ſignification du Subjonctif : alors le verbe ne ſignifie plus l'action préſente, mais le pouvoir de l'action, ou la liberté de l'action.

283. *Objection II.* Quelques Prophéties ont été démenties par l'événement ; telle fut celle de Jonas qui annonça fauſſement la ruine de Ninive dans quarante jours : donc Dieu ne connoît pas indéfectiblement les futurs, ſoit abſolus, ſoit conditionnels.

*Réponse.* Il y a eu & des Prophéties abſolues, & des Prophéties conditionnelles. Les Prophéties abſolues ont toujours été juſtifiées par l'événement. Les Prophéties conditionnelles & comminatoires, telle que fut celle de Jonas, ne devoient avoir leur effet qu'au défaut de la condition. Jonas annonçoit à Ninive que Dieu étoit déterminé à la détruire, ſi elle ne faiſoit pénitence : Ninive fit pénitence ; & la menace conditionnelle n'eut point lieu, & ne dut point avoir lieu.

284. *Objection III.* Ce qui n'eſt rien, n'a aucune intelligibilité : or les futurs contingents libres, ſoit abſolus, ſoit conditionnels, ne ſont rien : Donc ils n'ont aucune intelligibilité.

*Reponse.* I°. On prouveroit par le même raiſonnement que Dieu ne connoît pas les poſſibles, que Dieu ne connoiſſoit pas le monde avant de le créer ; parce que les poſſibles ne ſont rien d'exiſtant : ce qui eſt évidemment faux. II°. Les futurs contingents libres ne ſont rien d'exiſtant actuellement ; mais ils ſont quelque choſe qui exiſtera un jour ; ou qui exiſteroit, s'il plaiſoit à Dieu de mettre la condition d'où dépend leur future exiſtence : ils ont donc & une vérité & une intelligibilité qui ne peut échapper à l'Eſſence divine qui repréſente néceſſairement toute vérité.

285. *Conclusion.* Nous avons jugé convenable d'examiner & de développer avec aſſez d'étendue, tout ce qu'il y a d'intéreſſant à ſçavoir, & ſur *l'Exiſtence* & ſur *la Nature* d'un Dieu : parce qu'il eſt de la dernière importance de répandre la plus grande lumière, ſur des objets qui ſont la baſe & de la religion & de la ſociété.

*ELEMENTS*

# ÉLÉMENS
# DE MÉTAPHYSIQUE
## SACRÉE ET PROFANE:
## OU
## THÉORIE DES ÊTRES INSENSIBLES.

## CINQUIEME TRAITÉ.
### DE L'AME.

IL n'y a rien qui nous ſoit plus intime, & qui nous intéreſſe plus que notre Ame: Il n'y a rien parconſéquent qu'il nous importe plus de bien connoître. Et pour mieux connoître l'Ame de l'Homme, il ſemble à propos de la mettre en contraſte avec l'Ame de la Brute: la différence manifeſte de ces deux principes, répandra des lumieres & ſur l'un & ſur l'autre. C'eſt dans leurs différens effets qu'il faut étudier & obſerver leur diverſe nature; & c'eſt par-là uniquement que l'on peut acquérir une ſcience expérimentale, propre à bien dévoiler ce double objet.

### PREMIERE SECTION.
#### L'AME HUMAINE.

NOUS allons ſoumettre à un examen philoſophique, & la *Spiritualité*, & l'*Immortalité*, & la *Liberté*, & les *Facultés naturelles* de l'Ame humaine: moins pour donner de nouvelles lumieres, que pour analyſer & développer les lumieres reçues & connues.

## CHAPITRE PREMIER.

### *LA SPIRITUALITÉ DE L'AME.*

286. *HOBBES* a osé affirmer qu'il n'y a point de différence entre l'Esprit & la Matiere. *Locke* démontre que la Matiere ne peut pas penser par elle-même & de sa nature; mais il prétend que Dieu, par sa toute-puissance, peut donner à la Matiere la faculté surnaturelle de penser. *Spinosa* n'admettant qu'une unique Substance, étendue à la fois & pensante, prétend que la pensée & l'étendue sont deux modifications de la même Matiere. *Epicure* fait de l'Ame un composé d'atomes plus subtils & plus déliés, qui par leurs mouvemens divers & leurs diverses combinaisons, sont la diversité des Ames. Tels sont les principaux systêmes auxquels on peut réduire tout le Matérialisme, sous quelque nom & avec quelque modification que le reproduisent certains Matérialistes subalternes, qui ne sont que réchauffer & refaire les idées de ceux qui les ont précédé dans la même carriere avec plus de génie. Pour abattre d'un seul coup le Matérialisme, & pour établir démonstrativement l'existence d'une substance spirituelle, il est évident qu'il suffit de démontrer que la Matiere ne peut penser: & c'est par-là que nous allons ouvrir cette nouvelle carriere.

### PROPOSITION.

287. *Il répugne que la Matiere pense: donc nos pensées n'ont point pour principe une substance matérielle.*

DÉMONSTRATION. Le témoignage de l'idée, le témoignage de l'expérience, tels sont les deux flambeaux qui doivent conjointement nous éclairer sur la Matiere: creusons donc & approfondissons, autant qu'il se peut, *l'idée* de la Matiere, pour la confronter avec *l'expérience*. Dans l'idée de la Matiere, je ne vois & je ne conçois qu'une substance étendue, susceptible d'une infinité de configurations différentes, capable de toutes les modifications possibles du mouvement: donc si la Matiere pense, elle pense ou en vertu de sa nature, ou en vertu de ses configurations, ou en vertu de son mouvement. Les Matérialistes ne nient, ni l'antécédent, ni la conséquence; qui, de leur aveu, embrassent tout ce qui peut rendre pensante la Matiere. Il reste donc à démontrer que la Matiere ne peut penser, ni en vertu de sa nature, ni en vertu de ses configurations, ni en vertu de son mouvement.

I°. *La Matiere ne pense point en vertu de sa nature, ou précisément comme matiere*: sans quoi un bloc de marbre, un tas d'argille & de boue, un morceau de bois ou de métal, penseroient actuellement; ce qui est si évidemment contraire à la raison & à l'expérience, qu'il n'est jamais arrivé à aucun homme sensé de l'avancer ou de le soupçonner.

II°. *La Matiere ne penſe point en vertu de ſes configurations.* Conſultons & confrontons & l'idée de *figure*, & l'idée de *penſée*. La figure ou la configuration de la Matiere, ne dit qu'une étendue plus ou moins grande, différemment terminée; ſçavoir, un Elément ou un aſſemblage d'Elémens, qui ſoit ou triangulaire, ou quarré, ou polygone, ou plan, ou convexe, ou concave, ou tout cela à la fois dans ſes différentes parties: Or il eſt évident que rien de tout cela n'eſt la penſée; que rien de tout cela ne rend la Matiere penſante. Car nous ne concevons point la penſée comme plane, comme convexe, comme concave, comme hériſſée de différentes configurations; mais en concevant la penſée, nous en excluons eſſentiellement & toutes ces configurations, & toute autre configuration poſſible.

III°. *La Matiere ne penſe point en vertu de ſon mouvement.* Conſultons & confrontons encore & l'idée de mouvement & l'idée de penſée. Le mouvement de la Matiere n'eſt autre choſe que le tranſport d'un corps d'un lieu en un autre, avec différens degrés de viteſſe, avec différentes directions, avec différentes combinaiſons: or il eſt évident que rien de tout cela ne rend la Matiere penſante. Car, 1°. le *tranſport* d'un lieu en un autre, ne rend pas la Matiere penſante; ſans quoi un tas de boue & d'argille, tranſporté d'un lieu en un autre, deviendroit penſant. 2°. Une plus grande ou plus petite *viteſſe* ne rend pas la Matiere penſante. Une balle de fuſil ou un boulet de canon deviendront-ils penſans, quelque viteſſe poſſible qu'on leur imprime ou qu'on leur ſuppoſe? 3°. La diverſité de *directions* ne rend pas la Matiere penſante. Un caillou ou un rayon de lumiere deviendront-ils penſans, parce qu'ils auront la direction de leur mouvement vers le midi ou vers le nord, vers l'orient ou vers l'occident, vers le zenit ou vers le nadir? 4°. La diverſité de *combinaiſons* dans le mouvement, ne rend pas la Matiere penſante: car l'idée de combinaiſon dans le mouvement, ne dit & ne renferme autre choſe, ſinon que les mouvemens ſoient oppoſés ou conſpirans, égaux ou inégaux. Si les mouvemens combinés ſont oppoſés, on conçoit ſimplement qu'ils doivent s'entrechoquer & ſe détruire, en tout ou en partie. Si les Mouvemens combinés ſont conſpirans, on conçoit uniquement qu'ils ſe favoriſent, & que par leur concours ils doivent imprimer une plus grande viteſſe au mobile. Que les mouvemens combinés ſoient égaux ou inégaux, on conçoit uniquement qu'il y a entr'eux ou égalité ou inégalité de force motrice, qu'ils peuvent ſe nuire ou ſe favoriſer plus ou moins. Or il eſt évident que rien de tout cela n'eſt la penſée, que rien de tout cela ne rend la Matiere penſante: car non-ſeulement nous ne concevons pas la penſée comme formée d'atomes ou de fibres, avec des mouvemens plus ou moins rapides, avec des mouvemens en différens ſens, avec des mouvemens égaux ou inégaux, avec des mouvemens oppoſés ou conſpirans; mais en concevant la penſée, nous en excluons eſſentiellement tout cela: donc le Mouvement, enviſagé ſous toutes ſes faces poſſibles, ne rend point la Matiere penſante. Et ſi la Matiere ne penſe pas par le *mouvement*, il eſt évident que la Matiere ne penſe pas plus par le *repos*, qui n'eſt qu'une abſence ou une privation

de mouvement. La Matiere livrée au repos n'a dans ſa nature qu'une inertie eſſentiellement incompatible avec la penſée.

Il réſulte de tout ce que nous venons de dire & de démontrer, que la Matiere ne peut penſer, ni en vertu de ſa nature, ni en vertu de ſes configurations, ni en vertu de ſon mouvement: donc il eſt impoſſible que la Matiere penſe: donc nos penſées n'ont point pour principe & pour ſource une ſubſtance matérielle. C. Q. F. D.

*PREUVE confirmative.* Dans le ſyſtême des Matérialiſtes, il n'y a ni Crime ni Vertu: parce que l'Homme n'eſt qu'une machine, où tout s'opére ſelon les loix néceſſaires de la méchanique. L'Ame magnanime & bienfaiſante d'un Louis Dauphin & d'un Henri le Grand, l'Ame ſublime & féconde d'un Corneille & d'un Boſſuet, l'Ame réflechie & profonde d'un Archiméde & d'un Newton, n'étoient qu'une matiere un peu plus déliée, un peu mieux figurée, un peu plus heureuſement agitée & organiſée, dont un meilleur méchaniſme a fait tout le mérite. Ainſi celui qui par ſes belles actions a bien mérité de la Patrie ou du Genre humain, ne mérite pas plus de louange & d'affection qu'un fleuve bienfaiſant, qui fertiliſe & enrichit les Provinces où il coule: celui qui aſſaſſine ſon pere ou ſon ami ne mérite pas plus de blâme & de haine, qu'une tuile ou une pierre, qui, tombant du haut d'un bâtiment, fend le crâne & ôte la vie à l'Architecte qui le conſtruit. Tant cet abominable ſyſtême eſt diamétralement oppoſé & aux ſaines lumieres de la raiſon, & aux beaux ſentimens de la nature. C. Q. F. D.

## PROPOSITION II.

288. *Il y a dans l'Homme, outre le corps organiſé, une ſubſtance diſtinguée de la Matiere, une ſubſtance ſpirituelle de ſa nature.*

DÉMONSTRATION. I°. Il y a dans l'Homme une ſubſtance penſante; comme le ſentiment intime l'apprend à chacun: or cette ſubſtance penſante n'eſt point la Matiere; comme on vient de le démontrer: donc il y a dans l'Homme, outre le corps organiſé, une ſubſtance diſtinguée de la Matiere, une ſubſtance dont les opérations ne peuvent découler de la Matiere, & dont les modifications ne peuvent être inhérentes à la matiere. II°. J'appelle *ſubſtance ſpirituelle*, une ſubſtance capable, à la fois, & d'intelligence, & de raiſonnement, & de ſentiment réflechi: or la ſubſtance, qui penſe dans nous, eſt capable à la fois & d'intelligence, & de raiſonnement, & de ſentiment réfléchi: donc cette ſubſtance eſt une ſubſtance ſpirituelle de ſa nature. C. Q. F. D.

*PREUVE confirmative.* L'Homme le plus groſſier, le Sauvage le plus barbare, poſſéde naturellement, & ſans y réfléchir, une aſſez ſublime théorie de la Méchanique, de la Politique, de la Juſtice & de la Vertu. Faut-il ſauter un large foſſé? Il ſçait naturellement prendre courſe d'un peu loin, pour accélerer ſucceſſivement dans ce petit trajet, le mouvement qui doit faire décrire à ſon corps une plus ample parabole. Faut-il mouvoir un lourd fardeau, dont la réſiſtance excéde ſes forces? Il trouvera bientôt l'art de doubler ou de tripler ſon activité, en dou-

blant ou en triplant la longueur de l'inſtrument qu'il deſtine à lui ſervir de levier. Faut-il arracher avec effort une plante ou une branche d'arbre ? Il ſçait naturellement diſpoſer ſes pieds & ſes bras ; pour ſe donner les plus longs leviers : il ſçait de plus élancer ſon corps avec la plus grande viteſſe, dans un ſens oppoſé au point de réſiſtance, pour que ſa maſſe, multipliée par ſa viteſſe, faſſe à propos le plus grand effort contre ce point de réſiſtance. Une utile découverte lui eſt-elle préſentée par le haſard ? Il l'examine ; il en voit les rapports avec ſon bien préſent & futur ; il la met en uſage, & il la perfectionne ſucceſſivement ; une connoiſſance le menant de jour en jour à une connoiſſance plus développée & plus parfaite. Sa vie ou ſa liberté eſt-elle menacée par un ennemi trop puiſſant, à qui il ne peut réſiſter par ſes ſeules forces ? Il s'attache à concentrer ſes intérêts avec d'autres intérêts ; à aſſocier ſes forces à d'autres forces, pour en faire une ſomme qui le raſſure contre la force menaçante. Un facheux accident vient-il à renverſer & à détruire ſa cabane ? Il en bâtit une autre, ou il s'efforce de remédier efficacement au déſaſtre qu'il a eſſuyé : ſes cataſtrophes & ſes ſuccès deviennent toujours pour lui une leçon ſalutaire, dont il profite pour l'avenir, & qu'il communique à ſes enfans, deſtinés à hériter de ſes connoiſſances, comme de ſes travaux. Les idées de l'honnête & du déshonnête, du juſte & de l'injuſte, du vice & de la vertu, lui ſont-elles totalement étrangeres ? Racontez-lui qu'un fils ſenſible & bienfaiſant s'eſt librement fait eſclave, pour rendre la liberté à ſon pere infirme, & gémiſſant dans une horrible ſervitude ; ou qu'une mere tendre & éplorée s'eſt courageuſement précipitée ſur un tigre ou ſur un léopard, pour arracher de ſa gueule carnaciere ſon fils ſanglant & encore reſpirant, que l'animal féroce venoit de lui enlever à ſes côtés : les larmes couleront de ſes yeux ; & ſur ſon viſage attendri ſe peindront éloquemment ſa ſenſibilité & ſon admiration. Demandez-lui enſuite s'il eſt permis d'être infidele à ſes promeſſes & à ſes engagemens ; de trahir ſon bienfaiteur & ſon ami ; d'envahir, ſans raiſon, le fruit du travail de ſon voiſin ; de faire du mal à celui qui ne nous en fait point ; de refuſer ſon ſecours & ſon aſſiſtance à ceux qui nous ont donné la vie, & qui gémiſſent dans l'infirmité & dans le beſoin : l'indignation de ſes regards vous donnera, avec une éloquence bien naturelle, ſa réponſe & ſa déciſion. Donc il eſt évident & ſenſible qu'il y a dans l'homme le plus groſſier & le plus barbare, une ſubſtance intelligente, qui préſide à ſes mouvemens ; qui ſaiſit les rapports des moyens avec leurs fins ; qui évalue plus ou moins nettement la ſomme des forces & des réſiſtances ; qui du préſent porte ſes regards dans le paſſé & dans l'avenir ; qui profite de ſes découvertes, & perfectionne ſes connoiſſances ; qui conçoit d'autres objets que les objets matériels & ſenſibles ; qui a des notions plus ou moins développées du vice & de la vertu ; qui veille avec plus ou moins de ſageſſe à la conſervation du corps matériel qu'elle anime ! Qu'il faut être aveugle pour n'apercevoir en tout cela qu'une aveugle Matiere ! C. Q. F. D.

*Remarque.* Rappellerons-nous ici une eſpece de *gradation*

[illegible] Matematicien d'un esprit léger & badin, [illegible] quelques Matematiques, dont l'esprit sent [illegible] Matematique. La verité n'y a pas plus d'une rave à une [illegible] une grenouille à un barbet, [illegible] un singe à un sauvage, d'un sauvage à un [illegible] & un Philosophe sont à peu près la même [illegible] & ne peuvent être repondus par la même dialectique, & avec le [illegible] il n'y a pas plus d'une montagne à un monceau de terre, d'un monceau de terre à une rave, d'une rave à un grain de [illegible] d'un grain de sable à un atome insensible, d'un atome insensible au néant: donc une montagne & le rien ou le néant sont à peu près la même chose.

## PROPOSITION III.

*Si la Substance qui pense dans nous, cette substance spirituelle, est une substance étendue, ou une substance qui n'est point composée de parties, elle ne peut être l'Ame humaine.*

DEMONSTRATION. Si cette substance spirituelle, si l'Ame humaine, étoit composée de parties, elle seroit composée ou de parties étendues, ou de parties inétendues: or l'une & l'autre composition ne convient point à la substance spirituelle qui pense dans nous, à l'Ame humaine.

I°. *L'Ame humaine n'est point composée de parties étendues.* Car si l'Ame humaine étoit composée de parties étendues, l'Ame humaine auroit une étendue réelle & mesurable: cette étendue réelle & mesurable de l'Ame humaine seroit ou l'étendue impénétrable, ou l'étendue pénétrable (10.) L'étendue naturellement impénétrable est la Matiere, l'étendue pénétrable est l'Espace ou le Vuide: l'une & l'autre étendue n'est point l'Ame humaine, qui, telle qu'elle s'annonce par ses opérations & ses modifications, ne peut évidemment être une étendue figurée, une étendue mesurable, une étendue terminée & circonscrite par des faces & par des angles. L'intellectivité de l'Ame humaine exclud évidemment l'étendue mesurable & circonscrite: la plûpart des modifications de l'Ame humaine sont évidemment incompatibles avec l'étendue mesurable & circonscrite: donc l'Ame humaine exclud nécessairement de sa nature, l'étendue circonscrite & mesurable; donc l'Ame humaine est une substance évidemment inétendue; donc l'Ame humaine n'est point une substance composée de parties étendues.

II°. *L'Ame humaine n'est point composée de parties inétendues.* Car si cette substance intelligente & sensible, si cette substance spirituelle, étoit composée de parties inétendues, distinguées l'une de l'autre, chacune de ces parties seroit réellement *Esprit* par son essence, comme chaque Elément de Matiere est réellement *Matiere* par son essence: donc toutes ces parties d'une même Ame, comme autant d'Ames distinctes, pourroient avoir au même instant des affections & des qualités incompatibles & contradictoires. Par exemple, l'une penseroit

d'une façon ; & l'autre penſeroit d'une façon toute contraire ; l'une voudroit que le corps fût en repos, & l'autre que le corps fût en mouvement ; l'une ſeroit juſte & pieuſe, & l'autre ſeroit impie & inique ; l'une auroit du penchant & de l'affection pour une choſe, & l'autre n'auroit pour la même choſe que de l'averſion & de l'horreur ; l'une porteroit un jugement vrai ſur un objet, & l'autre porteroit ſur le même objet un jugement faux ; l'une tireroit d'un principe une conſéquence, & l'autre tireroit du même principe une conſéquence toute contraire : & de-là naîtroit dans la même Ame ou dans le même Homme, le même conflict de jugemens & de volontés, qui ſe rencontre entre les différens membres qui compoſent les familles & les ſociétés ! Or tout cela eſt évidemment démenti, & par la raiſon, & par le ſentiment intime : donc il eſt faux que l'Ame humaine ſoit compoſée de parties diſtinguées, étendues ou inétendues, matérielles ou ſpirituelles : donc l'Ame humaine eſt une ſubſtance ſimple & inétendue dans ſa nature. C. Q. F. D.

### *Objections à Réfuter.*

290. Objection I. Pour pouvoir affirmer que la Matiere eſt incapable de penſer, il faudroit, ou connoître toutes les propriétés de la Matiere, & voir qu'aucune ne contient la vertu de penſer ; ou connoître dans la Matiere, quelque propriété qui exclue eſſentiellement la penſée : or nous ne connoiſſons, ni toutes les propriétés de la Matiere, ni quelque propriété de la Matiere qui ſoit eſſentiellement incompatible avec la vertu de penſer ; donc nous ne pouvons pas affirmer que la Matiere ſoit incapable de penſer.

*Réponse.* I°. On prouveroit par le même raiſonnement qu'il peut ſe faire qu'un tas de boue compoſe actuellement un Poëme épique, ſupérieur à l'Enéide & à l'Iliade ; qu'il peut ſe faire que le même tas de boue faſſe actuellement des découvertes & des raiſonnemens philoſophiques, qui effacent tout ce que nous devons de grand & de ſublime à Deſcartes & à Newton. Car, puiſque nous ne connoiſſons pas toutes les propriétés de la Matiere, & que nous ne connoiſſons dans la Matiere aucune propriété incompatible avec ces prodiges, il peut ſe faire qu'il y ait dans ce tas de boue une vertu cachée, qui ſoit capable de les opérer. L'abſurdité de ce dernier raiſonnement, démontre & fait ſentir l'abſurdité du raiſonnement qu'objecte le Matérialiſte avec un air de triomphe.

II°. La mineure de l'argument objecté, eſt fauſſe dans ſes deux parties. Premiérement, quoique nous ne connoiſſions pas explicitement toutes les propriétés de la Matiere, nous les connoiſſons implicitement dans la racine ou dans le germe d'où elles doivent naître & découler. Car nous ſçavons que toutes les propriétés de la Matiere doivent naître & découler ou de ſon étendue plus ou moins grande, ou de ſa configuration plus ou moins variée, ou de ſon mouvement plus ou moins conſidérable ; & que de rien de tout cela ne peut naître & découler le

[illegible] & l'étendue, & [illegible] & la ſolidité de parties, ne [illegible] & la ſolidité de parties. Secondement, [illegible] eſſentiellement incompa- [illegible] ſont eſſentiellement différentes.

292. OBJECTION II. Si la Matiere ne peut penſer par ſa nature, & qu'elle ne puiſſe être élevée par le Créateur à la vertu de penſer : donc on ne peut jamais démontrer qu'il y ait dans nous une ſubſtance pensante, diſtinguée du Corps.

*RÉPONSE.* I°. La penſée eſt une modification qui exige eſſentiellement, qu'elle ſoit inhérente à une ſubſtance ſpirituelle. Il eſt donc faux que le Créateur, qui ne peut pas faire ce qui répugne, puiſſe rendre la penſée inhérente à une ſubſtance materielle. II°. Il y a dans la Matiere une propriété qui exclud de la penſée ; ſçavoir, ſon inertie, qui la rend évidemment incapable de former des idées, de faire des jugemens, de tirer des conſéquences : donc le Créateur ne peut pas plus donner ces propriétés à la Matiere, qu'il peut donner la quadrature à un cercle. III°. La prétention de Locke ſuppoſe qu'un être crée peut être élevé, par le Créateur, à produire un effet quelconque ; ce qui eſt faux. Car une puiſſance créée ne peut être élevée qu'à produire des actes avec leſquels elle a déja, par ſa nature, quelque proportion imparfaite & incomplette : elle peut être élevée à produire des actes qui ſont au-deſſus de ſa nature, abandonnée à elle-même ; & non à produire des actes qui ſont exclus par ſa nature, ou contraires à ſa nature. (31.)

292. OBJECTION III. S'il y a dans l'Homme une ſubſtance ſpirituelle, il s'enſuit que la ſubſtance la plus noble dépend de la ſubſtance la moins noble : ce qui paroit peu digne de la ſageſſe du Créateur.

*RÉPONSE.* Le Créateur, en formant le Compoſé humain, a établi une mutuelle dépendance entre la ſubſtance ſpirituelle & la ſubſtance matérielle. L'Ame veille au bien & à la conſervation du Corps organiſé ; le Corps organiſé donne, ou occaſionne à l'Ame, une foule de connoiſſances & de ſenſations, relatives au ſpectacle de la Nature, qu'elle n'auroit pas ſans cette union. Quel inconvénient y a-t-il que le ſouverain maître de l'une & de l'autre ſubſtance, exige que l'une dépende de l'autre dans ſes fonctions, pour leur bien & leur avantage commun ?

293. Objection IV. L'Ame naît avec le Corps ; ſe perfectionne avec le Corps; eſt malade avec le Corps malade ; diſparoît & s'évanouit avec le Corps qui tombe en ruine & ſe détruit : donc il ſemble que l'Ame n'eſt autre choſe que la Matiere organiſée.

*Réponse.* I°. L'Ame ne naît point dans le Corps, de l'action & de l'influence du Corps : mais elle eſt créée par le Tout-Puiſſant, & placée dans le Corps, lorſqu'il commence à être organiſé. II°. L'Ame ne ſe perfectionne point avec le Corps, par des accroiſſemens intérieurs de ſa ſubſtance ſpirituelle : mais elle ſort des mains du Créateur, avec toute la perfection ſubſtantielle qu'elle doit jamais avoir. Si ſa lumiere & ſon activité accidentelles s'augmentent, cela vient uniquement de ce que les organes, de qui dépendent ſes fonctions, acquierent, avec le tems, une perfection qui facilite les opérations de l'Ame. III°. Par la même raiſon, l'Ame eſt malade avec le Corps; l'Ame diſparoît après la ruine du Corps : parce que le Créateur, en établiſſant l'union entre l'Ame & le Corps, a décerné que l'Ame auroit un bien-être, quand le Corps ſeroit en bon état ; que l'Ame auroit un mal-être, quand le corps ſouffriroit quelque grande altération ; que l'Ame quitteroit le Corps, & ſeroit rendue à elle-même, quand le Corps éprouveroit une ruine entiere & totale.

294. Objection V. Une ſubſtance étendue eſt une ſubſtance matérielle : or l'Ame eſt une ſubſtance étendue ; puiſqu'elle répond à tout notre Corps : donc l'Ame eſt une ſubſtance matérielle.

*Réponse.* I°. Il eſt évidemment démontré qu'il y a une Ame ſpirituelle dans notre Corps : mais il eſt très-incertain comment cette Ame ſpirituelle habite & anime notre Corps. Deſcartes prétend que l'Ame humaine a ſon ſiege dans le cerveau, au ſein de la glande pinéale : & que de-là, comme du haut de ſon trône, elle gouverne ſon petit empire. D'autres Philoſophes prétendent, avec moins de vraiſemblance, que l'Ame humaine eſt répandue dans tout le Corps ; & que quand on coupe un bras ou une jambe à quelqu'un, on diminue l'étendue où étoit l'Ame, ſans diminuer la ſubſtance de l'Ame, qui demeure ſaine & entiere dans le reſte du Corps.

II°. En adoptant le ſyſtême qui place, avec aſſez de vraiſemblance, le ſiege de l'Ame dans quelque partie du cerveau, ou aboutiſſent les principaux nerfs, dans le *Corps Calleux* ; on n'évite pas la difficulté de l'étendue que l'on objecte : puiſque ce ſiege de l'Ame, dans le cerveau, ne fût-il qu'un point phyſique, a évidemment une étendue, à laquelle répond l'Ame qui l'habite. Je réponds donc à cette difficulté, que l'étendue ſolide, circonſcrite par des faces & des angles, formée par des parties diſtinctes, placées les unes hors des autres, eſt une propriété de la Matiere : mais qu'une étendue virtuelle, qui réſulte de la correſpondance totale d'une ſubſtance ſimple, à pluſieurs points de l'eſpace, n'eſt pas une propriété de la Matiere. Telle eſt l'étendue de l'eſſence divine, qui, infiniment ſimple, correſpond toute entiere à toutes les parties du Monde qu'elle meut & anime ; & telle eſt auſſi l'étendue de l'Ame, qui, ſimple de ſa nature, donne ſes loix dans un eſpace étendu, ou

reçoit des modifications à l'occaſion d'un eſpace étendu. Mais n'oublions point ici un principe fondamental en genre de connoiſſances ; ſçavoir, que *l'incertain ne doit jetter aucun nuage ſur le certain, qui en eſt iſolé.* Où en ſeroient nos connoiſſances les mieux établies, ſi l'incertain rendoit douteux & équivoque le certain ? Douterai-je de mon exiſtence & de ma vie, parce qu'il eſt très-incertain pour moi comment & par quel méchaniſme j'exiſte & je vis ?

295. OBJECTION VI. La même Ame éprouve à la fois diverſes modifications : car il arrive aſſez ſouvent que notre ame a en même tems des ſentimens & des penſées, de la joie & de la douleur, de la haine & de l'amour pour différens objets : donc il faut qu'il y ait dans notre Ame différentes parties d'elle-même, où ſoient reçues ſéparément ces différentes modifications, qui ne ſçauroient avoir lieu dans une ſubſtance parfaitement ſimple : donc l'Ame humaine, ainſi que la Matiere, doit avoir des parties diſtinctes, placées l'une hors de l'autre.

*RÉPONSE.* I°. Nous avons démontré que l'Ame étoit une ſubſtance ſimple : (289.) donc quand même il paroîtroit difficile de concilier ſes modifications avec ſa ſimplicité, il ne s'enſuivroit pas que l'on dût admettre dans l'Ame une multiplicité de parties diſtinguées entr'elles, qui évidemment n'exiſtent pas dans l'Ame. II°. Quelle abſurdité ou quelle impoſſibilité y a-t-il, qu'une ſubſtance ſpirituelle, ſimple dans ſa nature, éprouve à la fois des modifications différentes ? Une ſubſtance ſimple en ſa nature, ne peut-elle pas avoir une tendance affective vers un objet, tandis qu'elle aura un éloignement averſatif pour un autre objet ? Voilà l'amour & la haine dans une ſubſtance ſimple en ſa nature ! Donc une ſubſtance ſimple en ſa nature, eſt ſuſceptible de modifications différentes.

III°. Quand j'éprouve en même tems dans mon Ame, & une douleur relative à mon pied, & un autre douleur relative à mon bras, je compare ces deux douleurs ; & je juge d'après le ſentiment intime, que l'une eſt plus grande que l'autre. Or, ſi mon Ame étoit compoſée de parties diſtinguées, & que ces deux modifications de douleur fuſſent reçues, l'une dans la partie A, & l'autre dans la partie B ; la partie A ne ſçauroit point ce qui ſe paſſe dans la partie B ; & réciproquément la partie B ne ſçauroit point ce qui ſe paſſe dans la partie A : chacune de ces parties de l'Ame auroit ſa douleur à part, ſans pouvoir comparer la douleur qu'elle éprouve, avec la douleur qu'éprouve une autre partie & qu'elle n'éprouve pas. Donc ces deux douleurs, pour être comparées & jugées l'une plus grande que l'autre, doivent néceſſairement être reçues dans un même & unique ſujet, qui, les éprouvant à la fois dans ſon indiviſible ſubſtance, ſente & voye intrinſéquement l'excès de l'une ſur l'autre.

## CHAPITRE SECOND.

### L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

L'IMMORTALITÉ de l'Ame eſt la baſe & le fondement de la Religion chrétienne; ainſi cette vérité ne doit & ne peut être révoquée en doute par aucun Chrétien : ce qui n'empêche pas qu'un Philoſophe, déja décidé ſur ſa créance en ce genre, ne cherche comment on peut établir & démontrer par la raiſon, une perſuaſion qu'il tient de ſa Religion.

#### IDÉE DE CETTE IMMORTALITÉ.

296. L'IMMORTALITÉ eſt ou eſſentielle ou naturelle. L'immortalité *eſſentielle* eſt une néceſſité abſolue d'exiſter, née de l'eſſence même du ſujet, à qui la non-exiſtence répugne : telle eſt l'immortalité de Dieu. L'immortalité *naturelle* eſt une exigence de conſervation perpétuelle, née de ce que le ſujet, quoique abſolument deſtructible de ſa nature, n'a aucune cauſe, ni intrinſéque, ni extrinſéque, de deſtruction. Telle eſt l'immortalité de l'Ame humaine.

#### DESTINATION DE L'AME HUMAINE.

297. LA fin ou la deſtination d'une choſe, eſt ce pourquoi Dieu la créée. La fin & la deſtination de l'Ame humaine eſt : I°. de connoître le vrai : II°. d'aimer le bien : III°. d'animer & de gouverner le Corps humain. L'Ame ſéparée du Corps perd cette derniere fin ou deſtination, & conſerve les deux premieres ; qui ſont intrinſéques & inhérentes à ſa nature, & qui par-là même ſont ſes deux fins principales.

#### PRINCIPES DE DESTRUCTION.

298. UN Être peut périr ou par décompoſition, ou par anéantiſſement. Le Corps animal, le Corps végétal, le Corps minéral, périſſent par décompoſition ; c'eſt-à-dire par la ſéparation & la diſſolution des parties, qui réunies, faiſoient un tout ; & qui ſéparées, ne ſont plus le même tout. L'Ame des Brutes, (ſi les Brutes ont une Ame immatérielle & indiviſible) ne peut périr que par anéantiſſement ; c'eſt-à-dire par l'action du Créateur, qui la replonge dans le même néant, d'où il l'avoit tirée. Sur quoi voici deux obſervations :

I°. La raiſon nous dit qu'un Dieu ſage, qu'un Dieu qui ſe conſte à lui-même, ne doit point ôter à ſes Créatures l'exiſtence qu'il leur a donnée, tant que dure la fin pour laquelle il les a créées : car pourquoi le Créateur voudroit-il reprendre d'une main avare & capricieuſe le bienfait de l'exiſtence accordée, s'il n'a aucune raiſon de le ravir ? Donc s'il

y a des Êtres dont aucune raiſon n'exige la deſtruction, dont la nature puiſſe toujours remplir ſa fin & ſa deſtination, ces Etres doivent ne jamais perdre leur exiſtence : donc ſi l'Ame humaine a naturellement une fin & une deſtination toujours permanente, elle doit toujours ſubſiſter.

II°. La raiſon nous dit qu'un Dieu ſage, qu'un Dieu qui ne fait rien en vain, doit ceſſer de conſerver des Etres dont la nature, n'ayant plus aucune fin à remplir, devient inutile : donc ſi les Brutes ont une Ame immatérielle, qui ne ſoit deſtinée qu'à animer & à conſerver le Corps de la Brute, elle doit être anéantie par le Créateur, après la deſtruction du Corps animal.

## PROPOSITION I.

299. *Il n'y a aucune raiſon, ni du côté du Corps, ni du côté de l'Ame, ni du côté de Dieu, qui exige la deſtruction de l'Ame humaine : donc il n'y a aucune raiſon de penſer que l'Ame humaine n'eſt pas immortelle.*

DÉMONSTRATION. I°. *Il n'y a aucune raiſon de la part du Corps humain qui doive entraîner la deſtruction de l'Ame humaine.* S'il y avoit quelque raiſon de la part du Corps humain qui dût entraîner la deſtruction de l'Ame humaine, ce ſeroit uniquement ou principalement la ruine & la diſſolution du Corps humain : or la ruine & la diſſolution du Corps humain n'entraînent point la ruine de l'Ame humaine. Car pour que la ruine ou la diſſolution du Corps humain entraînât la deſtruction de l'Ame humaine, il faudroit que tandis que le Corps humain ſe détruit par la ſéparation & la corruption des parties qui le compoſent, l'Ame humaine pût auſſi ſe détruire par une ſemblable & concomitante ſéparation & corruption de ſes parties : or il répugne que l'Ame humaine, étant une ſubſtance ſpirituelle, ſimple & indiviſible en ſa nature, périſſe par la ſéparation & la corruption des parties qu'elle n'a pas : (289.) donc il répugne que la ruine & la diſſolution du Corps humain entraînent la deſtruction de l'Ame humaine.

II°. *Il n'y a aucune raiſon de la part de l'Ame humaine, qui doive entraîner ſa deſtruction.* Car une ſubſtance qui n'eſt ſujette à aucune corruption intrinſéque, qui ne renferme aucuns principes ou conſtituïfs oppoſés qui ſe combattent & s'entrechoquent, dont la nature ne renferme rien qui s'uſe ou ſe corrompe, eſt évidemment une ſubſtance qui n'a dans elle-même & dans ſon propre fonds aucune cauſe & aucun principe qui puiſſe entraîner ou occaſionner ſa deſtruction : or telle eſt l'Ame humaine : donc l'Ame humaine n'a dans elle-même, & de ſon propre fonds, aucune raiſon qui puiſſe exiger & entraîner ſa deſtruction.

III°. *Il n'y a aucune raiſon de la part du Créateur qui demande & qui exige la deſtruction ou l'anéantiſſement de l'Ame humaine.* S'il y avoit quelque raiſon qui pût demander & exiger que le Créateur détruisît & anéantît l'Ame humaine, après la deſtruction du Corps humain, ce ſeroit uniquement parce que cette Ame après la ruine & la diſſolution du Corps qu'elle habite, n'auroit plus de fin & de deſtination à remplir : or il eſt faux que l'Ame humaine, après la ruine & la diſſolution du

Corps qu'elle habite, n'ait plus aucune fin & aucune deſtination à remplir. Car après la ruine du Corps humain, l'Ame peut encore remplir ſa double fin principale, qui eſt de connoître le vrai & d'aimer le bien: & elle ne perd que ſa fin ou ſa deſtination ſubalterne, qui eſt d'animer le Corps humain; de qui évidemment elle n'emprunte point la vertu intrinſéque qu'elle a, de connoître la vérité, & d'aimer le bien; puiſque la Matiere, qui eſt incapable de penſer, ne peut pas rendre l'Ame penſante. (287.) Donc il n'y a aucune raiſon de la part de Dieu, qui exige la deſtruction ou l'anéantiſſement de l'Ame humaine.

Il réſulte de tout cela, qu'il n'y a abſolument aucune raiſon de penſer que l'Ame humaine n'eſt pas immortelle; & que le dogme de notre Foi qui nous apprend ſon immortalité, eſt un dogme évidemment conforme à la raiſon. C. Q. F. D.

## PROPOSISION II.

300. *La raiſon ſeule nous apprend que l'Ame humaine doit ſurvivre au Corps qu'elle anime: & ſi elle doit ſurvivre au Corps qu'elle anime, pourquoi ne ſeroit-elle pas pour toujours immortelle?*

DÉMONSTRATION. Nous allons puiſer la preuve démonſtrative de cette vérité, & dans la nature de Dieu, & dans la nature de l'Homme: de cette double ſource naîtra une lumiere qui ne laiſſera aucun doute ſur cet objet.

I°. La raiſon nous apprend que Dieu eſt eſſentiellement juſte: la raiſon nous apprend qu'un Dieu eſſentiellement juſte doit mettre une différence entre le crime & la vertu, punir l'un & recompenſer l'autre. La raiſon & l'expérience nous apprennent que cela ne ſe fait pas toujours pendant cette vie: puiſque trop ſouvent nous voyons le crime triomphant & la vertu opprimée; l'iniquité au ſein de la gloire & du bonheur, & l'innocence dans la miſere & dans l'ignominie: donc il faut néceſſairement, ou qu'il n'y ait point de Providence & de Juſtice dans Dieu; ou qu'il y ait au-delà du tombeau une autre vie, dans laquelle le crime ait ſon châtiment, & la vertu ſa recompenſe. Or il eſt impoſſible que Dieu ſoit ſans Juſtice & ſans Providence: (244.) donc il eſt néceſſaire qu'il y ait une autre vie.

II°. Le ſentiment intime nous apprend que nous ne bornons pas nos eſpérances & nos craintes à cette courte & miſérable vie; que nous avons une ſoif inſatiable d'un bonheur immenſe dans ſon intenſité, infini dans ſa durée. L'hiſtoire nous apprend que toutes ou preſque toutes les nations ont été perſuadées qu'il y avoit une vie au-delà du tombeau: témoins les Romains, les Grecs, les Egyptiens, qui admettoient un Tartare ou un lieu de ſupplices pour les méchans, & un Eliſée ou un lieu de délices pour les gens de bien: témoins les Indiens & les Chinois, ces nations immenſes, qui de tout tems ont admis & reconnu l'immortalité de l'Ame: témoins les Chrétiens, les Juifs, les Mahométans, dont toute la religion, dans quelque ſecte que ce ſoit, eſt fondée ſur le dogme de l'immortalité de l'Ame. Sur quoi je raiſonne ainſi. 1°. Ces

deſirs inſatiables d'une félicité ſans bornes, ces craintes & ces eſpérances que nous étendons au-delà du tombeau ; ſont-ils deſtinés à nous induire en erreur, ou à nous apprendre une vérité ? Si ces deſirs ; ces craintes, ces eſpérances, ſont deſtinés à nous induire en erreur, à nous faire ſoupirer après une vaine chimere, ou à nous faire redouter un vain phantôme ; c'eſt Dieu lui-même qui nous joue & qui nous trompe ; puiſque c'eſt Dieu qui a formé & imprimé toutes ces ſources d'erreur en notre nature : ce qui répugne à ſa ſageſſe & à ſa véracité. Si ces deſirs, ces craintes, ces eſpérances, ſont deſtinés à nous apprendre une vérité ; il eſt évident qu'ils nous avertiſſent que notre deſtinée n'eſt point bornée à ce monde périſſable ; que nous ſommes nés pour ambitionner une félicité immenſe dans ſon étendue, & infinie dans ſa durée ; qu'un Dieu ſage n'a pas créé l'Homme, ce chef d'œuvre de ſes ouvrages viſibles, pour en faire pendant un petit nombre de jours ou d'années, le triſte & malheureux jouet des paſſions ou des miſeres ; & pour le replonger, après cette vile & indigne farce, dans le néant, d'où il l'avoit tiré ; une telle fin étant évidemment indigne d'un Dieu ſage. 2°. Tant de nations ſi différentes & ſi oppoſées en tout, peuvent-elles s'accorder à reconnoître unanimement ou l'immortalité de l'Ame, ou la vérité d'une vie après la mort ; ſans devoir cette perſuaſion au langage & au jugement de la nature, lequel eſt toujours l'organe & l'interpréte de la vérité, lorſqu'il eſt conſtant & unanime ? (216. III°.) Donc, ſoit que l'on conſidére la nature de Dieu, ſoit que l'on conſidére la nature de l'Homme, il eſt conſtant que l'Ame humaine eſt deſtinée à ſurvivre au Corps mortel qu'elle habite : donc l'Ame humaine peut ſurvivre à ce Corps mortel, après qu'il eſt tombé en ruine : donc l'Ame humaine a une deſtination, & peut remplir cette deſtination, après la deſtruction du compoſé humain !

III°. Et ſi l'Ame humaine peut remplir cette deſtination pendant un jour ſeulement, pourquoi ne pourra-t-elle pas la remplir pendant un ſiecle, pendant des millions de millions de ſiecles ? Et ſi l'Ame humaine conſerve une fin & une deſtination, après qu'elle a quitté le Corps qu'elle anime, Dieu peut-il lui ravir l'exiſtence, ſans un miracle, ſans agir contre les loix de la nature ; par la connoiſſance deſquelles il nous conſte que Dieu ne détruit point les Etres, tant que leur deſtination ſubſiſte ; que Dieu ne détruit point le ſoleil, par exemple, tant qu'il reſte un monde à éclairer ?

Donc la raiſon ſeule nous apprend que l'Ame humaine doit ſurvivre au Corps qu'elle anime ; & qu'elle ne peut être anéantie que par un miracle, que la Foi nous apprend ne devoir jamais être opéré. C. Q. F. D.

### *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

301. OBJECTION I. Pour que l'Ame, ſéparée du Corps, pût encore remplir ſa fin & ſa deſtination, il faudroit que l'Ame pût avoir des connoiſſances ſans le concours des organes du Corps : or l'expérience nous apprend que toutes nos connoiſſances ſuivent la proportion de nos

organes; qu'elles s'étendent & ſe perfectionnent avec nos organes; qu'elles s'affoibliſſent & ſe détruiſent avec nos organes; qu'elles dépendent, & dans leur naiſſance, & dans leur permanence, de nos organes: donc l'Ame, ſéparée du Corps organiſé, ſemble devoir être privée de toute connoiſſance; ſemble devoir être incapable de connoître le vrai & d'aimer le bien; & par conſéquent ſemble ne devoir conſerver aucune fin & aucune deſtination, qui exige ſa conſervation, ou qui empêche ſon anéantiſſement.

*Réponse.* I°. La raiſon nous démontre que les organes matériels ne donnent point à l'Ame humaine la vertu de penſer: car il eſt évident que ce qui eſt incapable de penſer, ne peut pas donner la penſée & la vertu de penſer. Donc ſi l'Ame penſe, elle ne tire point ſes penſées des organes matériels, auxquels elle eſt unie: (287.) donc ſi l'Ame penſe, elle a par ſa nature & dans ſa nature, la propriété qui la rend penſante.

II°. Le Créateur ayant décerné & établi l'union entre l'Ame & le Corps, a pu vouloir, & a réellement voulu que les fonctions de l'Ame unie au Corps ſuiviſſent la perfection & la proportion des organes: ce qui prouve, non que l'Ame ſoit abſolument incapable de penſer ſans le concours des organes; mais ſimplement que cette vertu de penſer, toujours dépendante du Créateur, peut être liée & aſſervie aux conditions qu'il plait au Créateur d'appoſer à ſon activité. Tant que l'Ame eſt unie au Corps, l'ébranlement & la docilité plus ou moins facile des organes, eſt la cauſe occaſionnelle d'où dépendent ſes penſées, ſes jugemens, ſes raiſonnemens, toutes ou preſque toutes ſes opérations. Mais il ne s'enſuit pas de-là que l'Ame, qui voit ſes penſées empreintes dans ſa propre nature, qui ſent qu'elle produit par elle-même & ſes jugemens & ſes volitions, ne puiſſe plus avoir & de penſées & de jugemens & de volitions, quand elle ſera dégagée des organes auxquels elle eſt unie & aſſervie dans ſon Corps mortel.

III°. Nous ne pouvons pas fixer & déterminer qu'elles ſeront toutes les connoiſſances de l'Ame, ſéparée du Corps humain: mais nous concevons ſans peine que cette ſubſtance intelligente, ſéparée du Corps humain, pourra connoître le vice & la vertu, le bien & le mal.

IV°. Et quelle répugnance y auroit-il que cette ſubſtance intelligente & ſenſible conſervât la mémoire des ſenſations & des idées qu'elle a éprouvées ſur la terre? Qu'elle emportât le ſouvenir des événemens dont elle a été le témoin, des amis qu'elle a chéris, du bien & du mal qu'elle a fait? Quelle répugnance y auroit-il encore que le Créateur lui permît d'étendre ſes connoiſſances, déſormais dégagées & indépendantes des entraves d'un Corps matériel, ſur le brillant ſpectacle de la Nature entiere, ſur l'économie univerſelle des choſes, ſur les adorables deſſeins du Créateur dans toutes ſes œuvres? Rien de tout cela n'eſt démontré vrai: mais rien de tout cela n'eſt impoſſible que dans l'abſurde ſyſtême matérialiſte, qui fait conſiſter l'Ame dans une Matiere penſante, ou qui fait penſer l'Ame par le moyen d'une Matiere eſſentiellement incapable de penſer. Donc l'Ame peut avoir une fin & une deſtination après la deſtruction du Corps qu'elle anime.

302. OBJECTION II. Aſſurer que l'Ame ſurvivra à la deſtruction du Corps, c'eſt aſſurer que Dieu n'anéantit pas l'Ame au moment de la deſtruction du Corps : or il n'y a aucune raiſon d'aſſurer que Dieu n'anéantit pas l'Ame au moment de la deſtruction du Corps ; puiſqu'il eſt évident que Dieu peut le faire par ſa toute puiſſance : d'où ſçavons-nous qu'il ne le fait pas ?

*RÉPONSE.* Nous avons déja établi les raiſons qui démontrent que Dieu n'anéantit pas l'Ame, quand le Corps tombe en ruine. (300.) La Toute-puiſſance de Dieu ne s'étend pas à faire des choſes oppoſées à ſa ſageſſe, à ſa Juſtice, à ſa véracité. Dieu nous ayant enſeigné & perſuadé par le témoignage de la raiſon, que l'Ame ſurvit à la ruine du Corps qu'elle anime ; Dieu nous ayant aſſuré & atteſté par le témoignage de la révélation, que l'Ame eſt immortelle ; il eſt impoſſible que Dieu anéantiſſe l'Ame humaine : parce qu'il eſt impoſſible que Dieu ſoit impoſteur & menteur.

303. OBJECTION III. La révélation nous apprend que Dieu, à la fin des tems, anéantira le Monde & la Matiere : pourquoi Dieu n'anéantiroit-il pas de même les Ames ?

*RÉPONSE.* I°. La révélation nous apprend que le jour des vengeances céleſtes ſera précédé & accompagné de grandes révolutions dans le Ciel & ſur la Terre ; qu'un déluge de feu embraſera & purifiera le Monde ; qu'il y aura une Terre nouvelle & des Cieux nouveaux. Mais la révélation ne nous apprend pas que la Matiere, aujourd'hui exiſtante, doive être anéantie ; & que la Terre nouvelle & les Cieux nouveaux doivent être compoſés d'une Matiere nouvelle, tirée du néant, plutôt que de l'ancienne Matiere, purifiée par le courroux du Dieu vengeur. II°. La révélation nous apprend que nous reſſuſciterons avec nos Corps : donc il eſt faux que toute la Matiere exiſtante doive ou puiſſe être anéantie. III°. Si quelque portion plus ou moins grande de la Matiere, aujourd'hui exiſtante, doit être un jour anéantie, (ce que nous ignorons abſolument) ; c'eſt que cette Matiere ayant été faite pour le bien des générations vivantes, elle n'aura plus de fin & de deſtination à remplir, après la deſtruction générale des générations vivantes : au lieu que l'Ame ayant une fin & une deſtination toujours durable, elle demande ou exige par ſa nature, que Dieu lui conſerve toujours l'exiſtence.

304. OBJECTION IV. La ſpiritualité de nos penſées & de nos ſenſations mentales, n'empêche pas la deſtruction de ces modifications : pourquoi la ſpiritualité de notre Ame empêcheroit-elle la deſtruction de cette Ame ?

*RÉPONSE.* La ſpiritualité des modifications de notre Ame n'empêche pas leur deſtruction, pour deux raiſons principales, qui ne regardent en rien l'Ame même. 1°. Parce que ces modifications n'ont d'autre fin que de modifier l'Ame pendant un tems plus ou moins long, & qu'après cette deſtination remplie, il ne leur reſte plus de fin à remplir. 2°. Parce que pluſieurs de ces modifications ſont néceſſairement ſucceſſives & incompatibles, & que certaines ſont pour d'autres un principe eſſentiel de deſtruction : la modification de joie, par exemple, eſt eſſentiellement

tiellement deſtructrice de la modification oppoſée de triſteſſe ; comme la modification de figure ſphérique dans un morceau de cire, eſt eſſentiellement deſtructrice de la modification de figure cubique. Il eſt évident que ni ces raiſons, ni aucunes raiſons ſemblables, n'exigent la deſtruction d'une ſubſtance ſpirituelle, de l'Ame humaine ; qui a toujours une fin à remplir, & qui n'a aucun principe deſtructeur qui puiſſe exiger & entrainer ſa ruine.

## CHAPITRE TROISIEME.

### *LA LIBERTE' DE L'AME.*

NOUS enviſagerons la Liberté, & dans ſa nature, & dans ſes complémens. Ce double objet embraſſera tout ce qu'il y a d'intéreſſant ſur cette matiere.

### ARTICLE PREMIER.

#### *Nature de la Liberté.*

305. La Liberté réſide dans la Volonté. La *Volonté*, conſidérée comme une puiſſance & non comme un acte, eſt cette puiſſance par laquelle l'Ame affectionne le bien & hait le mal. L'Ame a un penchant néceſſaire pour le bien en général, que l'eſprit n'apperçoit que ſous la raiſon de bien ; & une averſion néceſſaire pour le mal en général, que l'eſprit n'apperçoit que ſous la raiſon de mal. L'Ame ne peut appéter & affectionner un objet, que ſous la raiſon de bien : l'Ame ne peut craindre & haïr un objet, que ſous la raiſon de mal. Il n'y a point de Liberté pour l'Ame, quand elle n'apperçoit un objet, ou que ſous la raiſon de bien, ou que ſous la raiſon de mal.

#### I°. *Diviſion de la Liberté.*

306. La Liberté humaine eſt une puiſſance entiere & complette dans la Volonté, de ſe déterminer comme elle veut & à ce qu'elle veut, ſans que rien la néceſſite à l'action, ſans qu'il lui manque rien de néceſſaire pour l'action : enſorte que pour agir ou ne pas agir actuellement & effectivement, il ne faille que la détermination même de la Volonté, détermination qui émane d'elle ſans être ni forcée ni néceſſitée à

I°. La Liberté ſe diviſe en Liberté de contradiction & en Liberté de contrariété. La *Liberté de contradiction* eſt une indifférence active de la volonté complette, à vouloir ou à ne pas vouloir, à agir ou à ne pas agir, à faire une choſe ou à l'omettre. La *Liberté de contrariété* eſt une indifférence active de la volonté complette, à faire une choſe ou à faire l'oppoſé de cette choſe, à faire un acte vertueux ou à faire un acte criminel. Jeſus-Chriſt a eu la Liberté de contradiction à l'égard du bien qu'il a fait & qu'il pouvoit omettre ; mais il n'a pas eu la Liberté de

contrariété à l'égard du bien & du mal, étant eſſentiellement incapable de faire le mal.

II°. La Liberté ſe diviſe encore en Liberté prochaine & en Liberté éloignée. La *Liberté prochaine* eſt une Liberté entiere & complette, de faire actuellement une choſe. La *Liberté éloignée* eſt une Liberté pleine & complette, de ſe procurer un moyen qu'on n'a pas, & qui eſt néceſſaire pour l'action; ou d'écarter un obſtacle qu'on a, & qui empêche l'action. Celui qui n'a pas la grace actuelle pour faire une bonne œuvre commandée, mais qui a la grace actuelle pour pouvoir recourir à Dieu par la priere; a la Liberté prochaine, à l'égard de la priere, & la Liberté éloignée, à l'égard de la bonne œuvre commandée. A la Liberté eſt oppoſée la néceſſité.

## II°. *Division de la Néceſſité.*

307. La Néceſſité ſe diviſe en néceſſité extrinſéque, & en néceſſité intrinſéque. La *Néceſſité extrinſéque*, (que l'on appelle auſſi *coaction*) eſt une violence qui néceſſite à l'action, le ſujet qui fait tout ce qui dépend de lui pour ne pas agir. La *Néceſſité intrinſéque* eſt une inclination vers un objet ou pour un objet; telle que l'Ame ne peut lui réſiſter quand elle l'a, & qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'Ame de ne pas l'avoir.

I°. Quant à la néceſſité extrinſéque, il eſt évident que la violence ou la coaction peut avoir lieu dans nos actes extérieurs: car on peut forcer mon bras à commettre un aſſaſſinat, que je déteſte & que je m'efforce d'éviter. Mais il n'eſt pas moins évident que la violence ou la coaction ne peut avoir lieu dans les actes intérieurs de notre volonté. Car pour que mon Ame pût être forcée intérieurement à vouloir ce qu'elle ne veut pas, il faudroit que mon Ame voulût en ne voulant pas; deux modifications incompatibles, relativement au même objet. Donc notre volonté eſt eſſentiellement exempte de toute néceſſité extrinſéque dans ſes actes intérieurs.

II°. Quant à la néceſſité intrinſéque, il faut ne point confondre ce qui eſt *Volontaire* avec ce qui eſt *Libre*. Tout ce qui eſt libre, eſt volontaire; mais tout ce qui eſt volontaire n'eſt pas libre. Les Bienheureux aiment Dieu volontairement; parce que leur penchant, avoué de la raiſon, les porte à cet amour: mais ils ne l'aiment pas librement; parce qu'il n'eſt pas en leur pouvoir de ne pas aimer un objet infiniment aimable, qui ſe montre à eux ſans nuage, ſous un point de vue qui ne préſente rien que de bien, ou qui ne préſente aucune raiſon de mal. (305.)

## III°. *Héréſie ſur la Liberté.*

308. La Liberté humaine a été attaquée & défigurée par diverſes héréſies, dont voici les principales.

I°. *Manès* admit dans l'Homme, comme dans Dieu, deux principes; un principe du bien, & un principe du mal, l'un & l'autre néceſſité en ſon genre: de telle ſorte que le principe du bien étant prédominant dans

nous, il nous néceſſitoit au bien ; & que le principe du mal étant à ſon tour prédominant en nous, il nous néceſſitoit au mal.

II°. *Pélage*, cet aveugle panégyriſte de la nature humaine, dans qui il ne reconnoiſſoit aucune dépravation originelle, admit dans l'Homme une Liberté pleine & complette pour le bien & pour le mal ; mais il fit cette Liberté indépendante de la Grace divine : de ſorte que l'Homme pouvoit toujours, par ſa ſeule nature, & ſans le ſecours de la Grace céleſte, pratiquer le bien & éviter le mal, arbitre unique & abſolu de ſa ſanctification & de ſa prédeſtination.

III°. *Luther & Calvin* prétendent qu'il n'y a plus de Liberté dans l'Homme, depuis le péché d'origine, qui a fait perdre à l'Homme le libre arbitre qu'il avoit dans l'état d'innocence : & ils veulent, ou que Dieu nous refuſe abſolument la Grace néceſſaire pour pratiquer le bien ; & dans ce cas notre concupiſcence nous entraîne irréſiſtiblement au mal par une néceſſité malheureuſe ; ou que Dieu nous accorde une Grace à laquelle notre volonté ne peut réſiſter, & dans ce cas cette Grace divine nous entraîne irréſiſtiblement au bien par une heureuſe néceſſité.

IV°. Le ſyſtême qui fait de l'Ame humaine une eſpece de *Balance* ; où la Grace & la Concupiſcence l'emportent tour à tour, ſelon l'excès de l'une ſur l'autre, n'eſt pas moins oppoſé à la raiſon & à la foi. Les auteurs & les défenſeurs de ce ſyſtême, qui détruit la Liberté en faiſant ſemblant de l'établir, prétendent que le péché originel a fait perdre à la volonté humaine la vertu qu'elle avoit dans l'état d'innocence, de prendre elle-même ſes déterminations libres : que dans l'état préſent nous ne choiſiſſons point ; nous n'agiſſons point, nous ne nous déterminons point, par nous mêmes ; mais que nous ſommes déterminés à une ſeule choſe, au bien ou au mal, par la Grace ou par la concupiſcence : que la Volonté humaine étant comme une ſubſtance morte & ſans action, relativement à ſes déterminations, elle céde irréſiſtiblement à la force prédominante, ou de la Grace qu'ils appellent *Délectation céleſte*, ou de la concupiſcence qu'ils appellent *Délectation terreſtre* : que ſi une concupiſcence, avec dix degrés de force, m'incline à commettre un aſſaſſinat ; & qu'une Grace, avec neuf degrés de force, m'incline à ne pas commettre cet aſſaſſinat ; ma volonté mue & entraînée par la force ſupérieure, commettra irréſiſtiblement cet aſſaſſinat : que je ne ſuis pas moins libre en commettant irréſiſtiblement cet aſſaſſinat, parce que je le commets volontairement, & qu'il ne peut pas ſe faire que je ne veuille pas ce que je veux : que la Liberté humaine conſiſte ; & *dans le pouvoir paſſif* qu'a la volonté d'être mue ou au bien ou au mal, & *dans la délectation intérieure* avec laquelle la volonté eſt portée ou au bien ou au mal ; le *Libre* & le *Volontaire* dans un acte, étant dans cet abſurde ſyſtême, deux termes parfaitement ſynonimes. (307. II°.)

## PROPOSITION.

309. *Le Sentiment intime, le cri de la Raiſon, le ſuffrage général du Genre humain, l'autorité infaillible de l'Egliſe ; nous atteſtent l'exiſtence de notre*

*liberté : donc il eſt vrai que notre volonté eſt exempte & de coaction, & de néceſſité, dans les actes que nous reconnoiſſons pour libres.*

DÉMONSTRATION. I°. *Le Sentiment intime nous atteſte notre liberté.* Je ſuis ſûr de ma liberté, comme je ſuis ſûr de mon exiſtence : parce que j'ai le ſentiment intime de ma liberté, comme j'ai le ſentiment intime de mon exiſtence. Je ſçais par le ſentiment expérimental de ce qui ſe paſſe en mon Ame, que s'il y a dans moi des deſirs ſpontanés & indélibérés qui naiſſent dans ma nature pendant le ſilence & l'aſſoupiſſement de ma raiſon, il y a auſſi dans moi des déterminations libres, auxquelles a préſidé ma raiſon; que je pouvois prendre ou ne pas prendre; dont les unes ſont ſuivies de repentir, & les autres de ſatisfaction. Je ſçais encore par le ſentiment expérimental de ce qui ſe paſſe en mon Ame, que ſouvent j'opte & je choiſis, ou entre différens degrés de probabilité, pour fixer mon jugement que j'arrête, que je ſuſpends, que je porte enſuite à mon gré; ou entre différentes eſpeces de bien, pour me décider comme il me plaît, en faveur de l'un plutôt qu'en faveur de l'autre. Or tout cela, en m'annonçant que je ſuis libre, m'apprend & me démontre que mon Ame n'eſt pas ſimplement le ſujet paſſif de ſes volitions & de ſes déterminations libres; mais qu'elle en eſt le principe actif & productif : que ma liberté n'eſt pas ſimplement une indifférence paſſive, relativement à ſes déterminations libres; mais qu'elle eſt une indifférence active, qui ſe donne elle-même ſes déterminations libres. Ce que le ſentiment intime m'apprend & me démontre, il l'apprend & le démontre également à quiconque veut l'écouter. (65.)

II°. *Le cri de la Raiſon nous atteſte notre liberté.* Le cri de ma raiſon m'annonce que je dois pratiquer le bien, & éviter le mal; & que je ſuis vertueux ou criminel, ſelon que je remplis ou que j'enfreins cette obligation. Le cri de ma raiſon m'apprend que Dieu, dont j'adore la ſageſſe; que les Légiſlateurs humains, dont j'admire les ſages réglemens, ne m'ordonnent pas des choſes impoſſibles & abſurdes. Donc, puiſqu'un Dieu ſage, puiſque les ſages Légiſlateurs humains, m'ordonnent d'éviter le mal & de pratiquer le bien; il faut évidemment qu'il ſoit en mon pouvoir & en ma liberté, de faire ou de ne pas faire & le bien & le mal; ſans quoi un tel précepte ſeroit inepte & abſurde : donc il faut évidemment que je ſois libre.

III°. *Le ſuffrage général du Genre humain nous atteſte notre liberté.* Car chez tous les Peuples du Monde on mérite des louanges, quand on fait le bien; on encourt le blâme & l'opprobre, quand on fait le mal. Donc, dans toute la Terre & chez tous les Peuples du Monde, on juge que l'Homme peut, ſelon ſa volonté, faire ou le bien ou le mal; ſans quoi il n'y auroit ni blâme, ni louange à mériter : donc par-tout on juge que l'Homme eſt libre.

IV°. *L'autorité de l'Egliſe nous atteſte notre liberté.* Voici comme s'explique le Concile de Trente contre les ennemis de la liberté : *Si quelqu'un dit que le libre arbitre de l'Homme, mu & excité par le Créateur, ne peut pas réſiſter, s'il le veut; qu'il ſoit anathême! ... Si quelqu'un dit que l'obſervation des préceptes divins eſt impoſſible, même pour l'Homme,*

*juſtifié ; qu'il ſoit anathéme !* Voici encore comme s'explique l'Egliſe diſperſe à l'occaſion de cette propoſition, qu'elle condamne comme hérétique : *Pour mériter & pour démériter dans l'état de la Nature corrompue par le péché originel, il n'eſt pas néceſſaire que l'Homme ſoit exempt de néceſſité ; il ſuffit qu'il ſoit exempt de coaction.* Cette propoſition étant fauſſe, ſa contradictoire eſt vraie. Donc l'autorité de l'Egliſe s'accorde & avec le ſentiment intime, & avec le cri de la raiſon, & avec le ſuffrage du Genre humain, pour nous atteſter l'exiſtence de notre liberté. C. Q. F. D.

*OBJECTIONS A RÉFUTER.*

310. OBJECTION I. Notre Ame n'a point de liberté, ſi elle n'a pas le choix & l'option entre les biens qui lui ſont propoſés : or notre Ame n'a point le choix & l'option entre les biens qui lui ſont propoſés : car les biens que l'entendement montre & propoſe à la volonté, ſont ou égaux, ou inégaux. S'ils ſont égaux, la volonté ne peut point, par un choix libre & raiſonnable, préférer l'un à l'autre ; puiſque l'égalité dans les biens propoſés, exclut la raiſon de préférence. S'ils ſont inégaux, la volonté doit être entraînée par le meilleur ; puiſque la volonté aimant néceſſairement le bien, doit à plus forte raiſon aimer néceſſairement le mieux.

*RÉPONSE.* Notre volonté ne peut appéter & affectionner un objet, ſans qu'il y ait dans cet objet quelque raiſon de bien, vrai ou apparent : mais auſſi la moindre raiſon de bien, vrai ou apparent, ſuffit dans un objet, pour que notre volonté puiſſe le dédaigner & n'en vouloir point. Ainſi le plus petit bien eſt ſuffiſant pour fixer l'amour & le choix de la volonté ; parce qu'il a une raiſon de bien, à laquelle la volonté peut s'attacher : & le bien le plus grand, (à moins qu'il ne ſoit infini dans ſa nature, & qu'il ne ſoit intuitivement connu,) n'entraîne point néceſſairement la volonté ; parce qu'il a toujours quelque imperfection, quelque raiſon de mal, qui, préſentée à la volonté, ſuffit pour lui en donner du dégoût ou de l'averſion : notre volonté peut donc choiſir entre deux biens, ſoit égaux, ſoit inégaux.

I°. *Notre volonté peut choiſir entre deux biens égaux.* Car ſi on me préſente d'un côté un louis A, & de l'autre côté, un louis B, je ſens qu'il eſt en mon pouvoir de choiſir cent & cent fois à mon gré l'un ou l'autre indifféremment. Ce choix ne ſera pas un choix de préférence ; mais ce ſera un choix de fantaiſie, qui annonce ma liberté. Si ma volonté étoit une puiſſance ſimplement paſſive, comme l'ont fauſſement & abſurdement prétendu quelques Philoſophes modernes, il eſt évident que dans le cas propoſé, ma volonté attirée en des ſens oppoſés par ces deux biens égaux, comme par deux forces égales, ne pourroit ſe décider pour aucun ; ce qui eſt évidemment contredit, & par l'expérience, & par le ſentiment intime.

II°. *Notre volonté peut choiſir entre deux biens inégaux*, ſoit qu'ils ſoient de même eſpece, ſoit qu'ils ſoient de différente eſpece. 1°. Si on me préſente deux biens inégaux, *de même eſpece ;* par exemple, d'un côté,

un louis, & de l'autre, un petit écu, qui ſont entr'eux en genre de bien, comme huit eſt à un; je ſens qu'il eſt en mon pouvoir de prendre le petit écu, & de laiſſer le louis: parce que ma volonté peut actuellement être contente du moindre bien, peut actuellement vouloir être privée du bien plus grand. Le petit écu a une valeur & un bien: il peut à ce titre & pour cette raiſon de bien, être pris & choiſi. Le louis n'a pas un bien infini: il peut à ce titre & pour cette raiſon d'imperfection, être laiſſé & rebuté. Un plus grand bien, comparé à un moindre bien, n'ôte pas au bien qui eſt moindre, ſa raiſon ou ſa qualité de bien: un moindre bien a donc toujours en ſoi, de quoi fixer le goût & le choix de la volonté, qui ſe détermine d'elle-même comme il lui plaît; & qui ſouvent ſe détermine d'une façon plutôt que de l'autre, uniquement parce qu'il lui plaît de ſe déterminer ainſi pour exercer ſa liberté. 2°. S'il ſe préſente à moi des biens de *différente eſpece*; par exemple, un plaiſir préſent d'un côté, & la félicité éternelle de l'autre; je ſens que je puis choiſir le plaiſir préſent, à cauſe du bien de ſa préſence; & que je puis dédaigner la félicité éternelle, à cauſe du mal de ſon éloignement. De même, je puis préférer la poſſeſſion d'un bien fini en ce monde, à la poſſeſſion de Dieu même, ou du bien infini, en l'autre: parce que le bien fini qui ſe préſente à moi en ce monde, eſt un bien préſent & ſenſible, qui a l'avantage d'être actuellement à ma portée; tandis que le bien infini de la poſſeſſion de Dieu, eſt un bien qui a le déſavantage, & d'être inacceſſible à mes ſens, & d'être éloigné dans ſa poſſeſſion. Il y a dans tout bien auquel l'Ame peut s'attacher en ce monde, & des *Motifs attrahans*, & des *Motifs rétrahans*. La poſſeſſion d'un bien préſent a pour motifs attrahans, la ſatisfaction ſenſible & préſente qu'il procure; & pour motifs rétrahans, l'incapacité qu'il a de donner une plénitude & une permanence de bonheur. La poſſeſſion de Dieu a pour motifs attrahans, la félicité pleine & permanente qu'elle doit procurer un jour; & pour motifs rétrahans, l'inſenſibilité dans ſon objet, & le délai dans ſa poſſeſſion. L'Ame reſte libre entre ces différens biens, dont aucun ne l'entraîne & ne la néceſſite.

311. OBJECTION II. Notre entendement n'eſt pas libre dans ſes connoiſſances: notre volonté ſuit toujours les lumieres de notre entendement: comment notre volonté peut-elle être libre, en n'agiſſant que d'après une puiſſance néceſſaire?

*RÉPONSE.* Notre volonté ne peut avoir du penchant ou de l'averſion pour un objet, avant que cet objet lui ſoit préſenté par l'entendement: ainſi l'exercice de notre liberté ſuppoſe toujours la fonction de l'entendement qui l'éclaire. Mais notre liberté, qui ſuppoſe néceſſairement les lumieres de l'entendement, ne ſuit pas néceſſairement les lumieres de l'entendement: car après que l'objet lui a été préſenté ſous ſes différentes faces, ou ſous ſes différens rapports de bien & de mal, notre volonté, par ſa propre vertu & par ſa propre détermination, ſe décide pour ou contre, librement & comme il lui plaît.

312. OBJECTION III. La détermination de la volonté eſt toujours néceſſitée par le jugement qui la précede & l'occaſionne; jugement

pratique, qui n'eſt pas libre : donc il n'y a point de liberté. Par exemple, ſoit un Militaire appellé en duel : s'il ſe détermine à l'accepter, c'eſt parce qu'il juge actuellement que l'acceptation du duel eſt un bien préférable à la non-acceptation, ſans quoi il ne l'accepteroit pas. S'il ſe détermine à ne pas l'accepter, c'eſt parce qu'il juge actuellement que la non-acceptation du duel, eſt un bien préférable à l'acceptation; ſans quoi il ne le refuſeroit pas. Donc pour quelque parti que ſe décide la volonté de ce Militaire, ſa détermination eſt néceſſaire, & non libre : puiſqu'elle eſt l'effet néceſſaire d'un jugement pratique, qu'il n'eſt pas en ſa puiſſance de ne pas avoir. Dépend-il de ce Militaire d'avoir d'autres lumieres que celles qu'il a ? Et avec les lumieres qu'il a, dépend-il de lui de juger autrement qu'il juge ? Et jugeant comme il juge, dépend-il de lui de prendre un autre détermination que celle qu'il prend ? On peut dire la même choſe de toute autre action que nous appellons libre.

*RÉPONSE.* Ce raiſonnement, que preſſent & reſſaiſent avec enthouſiaſme deux Philoſophes, dont la trop grande célébrité ſera peut-être un jour peu d'honneur au goût & au jugement de notre ſiecle, n'eſt au fond qu'un frivole & puerile ſophiſme, que ſent toujours la raiſon, lors même qu'elle n'eſt pas en état de le développer. Prenons pour exemple général, l'exemple cité dans l'objection préſente

I°. Il ne dépend pas de ce Militaire d'avoir d'autres lumieres qu'il a; mais il dépend de ce Militaire de faire uſage de toutes les lumieres qu'il a. Il dépend de la volonté de ce Militaire, avant de ſe déterminer pour ou contre l'acceptation du duel, d'appliquer ſon entendement à comparer les principes de la Religion avec les principes du faux Honneur que le préjugé conſacre; de comparer le bien & le mal, que doit lui procurer l'acceptation ou la non-acceptation du combat criminel qu'il médite.

II°. Après cet examen évidemment libre, il dépend de la volonté de ce Militaire de ſe décider à ſon gré, ou pour le bien qu'il voit dans l'acceptation du duel, ou pour le bien qu'il voit dans la non-acceptation du duel : ces deux partis ayant & des motifs attrahans, & des motifs rétrahans, aucun des deux ne néceſſite ſa volonté, qui reſte maîtreſſe de ſa détermination.

III°. Quand ce Militaire ſe décide enfin pour un parti, par exemple, pour l'acceptation du duel, il juge, non qu'*il faut* néceſſairement l'accepter; mais qu'*il veut* librement l'accepter. En prenant une déciſion qui entraine le duel, il ſent qu'il pourroit prendre une déciſion qui excluroit le duel : il eſt donc libre, même dans le jugement pratique d'après lequel il ſe détermine pour le duel. On peut dire la même choſe de toute autre détermination libre, où le motif de la paſſion & le motif du devoir ſe trouvent en conflict & en oppoſition.

IV°. Celui qui ſe livre à une paſſion déréglée, *fait ſa volonté*, en ſe déterminant librement par des motifs qui flattent ſa paſſion; mais que ſa raiſon improuve & condamne, qu'il pourroit & qu'il devroit ne pas écouter. Celui qui réſiſte à une paſſion déréglée, *fait ſa volonté*, en ſe déterminant par des motifs dont la paſſion ſouhaiteroit la non-

exiſtence; mais que ſa raiſon reſpecte, quoique contraires à ſes penchans les plus rapides & les plus flatteurs. Le premier eſt coupable, parce qu'*il veut* préférer une ſatisfaction qui le flatte, à l'obéiſſance à la Loi: le ſecond eſt vertueux, parce qu'*il veut* préférer l'obéiſſance à la Loi, à une ſatisfaction qui le flatte. L'un & l'autre, en agiſſant bien ou mal, ſent qu'il peut actuellement agir d'une maniere diamétralement oppoſée: ſoit qu'il lui plaiſe de préférer la paſſion au devoir, ſoit qu'il lui plaiſe de préférer le devoir à la paſſion. L'un & l'autre ſent donc, (& quel témoignage eſt plus convaincant & moins ſuſpect, que le témoignage du ſentiment intime?) qu'il conſerve ſa liberté en l'exerçant; qu'il reſte libre d'une liberté d'indifférence, même dans ſa détermination, fixée & décidée d'après ſon jugement pratique.

V°. Si un Homme robuſte & vigoureux, à qui je ne puis réſiſter, force mon bras à une action criminelle, je ne ſuis point coupable: ſi un Homme éloquent & perſuaſif, dont l'éloquence m'enchante & m'entraîne, m'engage à faire la même action, je ſuis coupable: pourquoi cette différence, puiſque l'un & l'autre ſemble également me ravir ma liberté; le premier, par la force active; le ſecond, par la force perſuaſive? La différence vient de ce que, dans le premier cas, je n'ai point de liberté relativement à l'action à laquelle on me force; puiſque je fais de vains efforts pour m'empêcher de la faire: & que dans le ſecond cas, je conſerve toute ma liberté, puiſque je l'exerce pour me déterminer moi-même à faire l'action à laquelle on m'invite, ſans m'y forcer. Dans le premier cas, l'action ne doit point ſon exiſtence à ma liberté, puiſqu'elle exiſte contre le vœu de ma liberté: dans le ſecond cas, l'action doit ſon exiſtence à ma liberté, puiſque l'action n'exiſteroit point ſans la détermination de ma liberté qui la fait produire.

313. OBJECTION IV. Notre volonté ſe décide toujours néceſſairement pour le bien qui lui plaît d'avantage; comme le remarque le Saint Docteur d'Hippone, le grand Auguſtin: *Quod magis nos delectat, ſecundùm id operemur, neceſſe eſt.* Donc la liberté ne conſiſte que dans la puiſſance qu'a l'Ame de recevoir une plus ou moins grande délectation, qui l'entraîne vers un objet, ou qui l'éloigne de cet objet.

*RÉPONSE.* I°. Le ſentiment intime nous apprend que ſouvent nous agiſſons contre notre goût prédominant; que ſouvent nous faiſons violence à nos penchans les plus flatteurs & les plus piquans: & le S. Docteur d'Hippone ne l'ignoroit pas, lui qui aſſure dans le Livre de ſes Confeſſions, qu'il ne faiſoit pas, en certaines circonſtances, ce qui lui plaiſoit incomparablement plus: *Non faciebam quod incomparabili affectu mihi ampliùs placebat.* Ce Saint Docteur ne penſoit donc pas que la volonté ſe décide toujours pour ce qui lui plaît davantage. II°. Quel que ſoit le ſens du texte cité dans l'objection, il eſt ſûr que ce texte, qui fait tout le fondement d'un ſyſtême proſcrit par l'Egliſe, ne ſignifie pas que la volonté humaine ſuive néceſſairement ſes goûts & ſes penchans prédominans: puiſque le ſentiment intime, puiſque la raiſon, puiſque l'Auteur de ce texte, puiſque le témoignage infaillible de l'Egliſe, nous apprennent le contraire. III°. Le texte objecté, dont le ſens

eſt aſſez équivoque & aſſez ténébreux, ſemble ſignifier que nos actes extérieurs ſuivent toujours la détermination libre de la volonté, à qui il plaît de les préférer à leur oppoſé ou à leur omiſſion : cette préférence libre, qui détermine l'action, & d'où découle néceſſairement l'action, voilà le *quod nos magis delectat*, qui n'annonce qu'une néceſſité conſéquente à l'exercice de notre liberté.

314. *REMARQUE.* Quelques textes de l'Ecriture, & quelques paſſages des Saints Peres, peuvent, par l'abus qu'on en fait, donner lieu encore à différentes objections contre la liberté humaine. Pour les prévenir ou pour les réfuter, il ſuffira de remarquer :

I°. Que le péché d'origine a tellement augmenté en nous la concupiſcence, (ou le penchant pour le bien & pour le plaiſir ſenſible) que nous ne pouvons pas éviter le péché & remplir le devoir, en mille & mille circonſtances, ſans le ſecours de la grace céleſte & ſurnaturelle. C'eſt cette néceſſité abſolue de la grace dans l'état de Nature dépravée, c'eſt l'impoſſibilité d'obſerver tous les Commandemens de Dieu ſans le ſecours de la grace ſurnaturelle, que ſoutiennent les Saints Peres contre les Pélagiens. (308. II°.) Quand Saint Auguſtin avance qu'*Adam, en péchant par ſon libre arbitre, s'étoit perdu lui-même, & avoit perdu ſon libre arbitre ;* Saint Auguſtin prouve ou enſeigne aux Diſciples de Pélage, qu'Adam par ſon péché avoit perdu la liberté primitive qu'il avoit dans l'état d'innocence & de juſtice originelles, de faire le bien & d'éviter le mal par les forces de ſa nature, alors plus parfaite ; que la volonté humaine, viciée & corrompue par ce péché d'origine, avoit un beſoin indiſpenſable d'être guérie & fortifiée par la grace céleſte, pour être en état ou pour être libre de réſiſter au penchant rapide qui la porte naturellement vers le mal.

II°. Que les Saints Peres, qui ne prévoyoient pas l'abus que l'on pourroit faire un jour de leurs expreſſions, donnent quelquefois le nom de *néceſſité* à une grande difficulté ; & c'eſt ainſi que nous nous exprimons encore aujourd'hui en mille circonſtances, où il ſeroit abſurde d'exiger la préciſion dogmatique. Que quand les mêmes Saints Peres diſent que *c'eſt être libre, que de n'être point forcé ;* cette *coaction* ne ſignifie & ne doit naturellement ſignifier autre choſe que *néceſſité ;* la néceſſité ſeule, & non la coaction, pouvant avoir lieu dans les actes intérieurs de notre Volonté. (307. I°.)

III°. Qu'il y a une Liberté prochaine ou immédiate, & une Liberté éloignée ou médiate : au défaut de la premiere, la ſeconde nous ſuffit pour l'action. Quelques textes ou paſſages qui ſemblent attaquer la Liberté, peuvent ne regarder que la Liberté prochaine & immédiate, ſans toucher à la Liberté éloignée & médiate, qui rend toujours l'action poſſible. (306. II°.)

IV°. Que tous les paſſages, ou de l'Ecriture, ou des Saints Peres, qui ſemblent attribuer à notre volonté quelque néceſſité, doivent s'entendre, ou *de la néceſſité de la Grace*, ſans laquelle nous ne pouvons rien dans l'ordre ſurnaturel ; ou *de la néceſſité morale*, qui n'eſt autre choſe qu'une très-grande difficulté à vaincre ; ou *du défaut de Liberté prochaine*

*& immédiate*, qui peut ſe réparer par la Liberté médiate & éloignée ; ou *de l'impulſion qui nous porte au bien en général*, notre volonté ne pouvant rien affectionner que ſous l'idée & la raiſon de bien.

## ARTICLE SECOND.

### *Complémens de la Liberté.*

On appelle *Complémens de la Liberté*, des ſecours qui ſont néceſſaires à l'Homme, pour qu'il puiſſe agir. La *Grace* & le *Concours* de Dieu; tels ſont les deux ſeuls complémens de notre Liberté.

### *De la Grace.*

315. Pour que l'Homme puiſſe agir dans l'ordre ſurnaturel, il lui faut néceſſairement le ſecours d'une Grace ſurnaturelle, qui élevant ſa nature au-deſſus d'elle-même, la rende capable de produire des actes ſurnaturels. Cette Grace eſt une lumiere ſurnaturelle dans l'eſprit qu'elle éclaire, & une motion ſurnaturelle dans la volonté qu'elle incline vers le bien. Tous les Philoſophes catholiques ſont d'accord ſur cet objet, ou ſur la néceſſité indiſpenſable de ce complément de la Liberté.

### *Du Concours.*

Pour que l'Homme ſoit capable d'agir, ſoit dans l'ordre naturel, ſoit dans l'ordre ſurnaturel, il lui faut, ſelon la plûpart des Philoſophes, un double concours de la part de Dieu, l'un médiat & l'autre immédiat.

316. *Concours Médiat.* On entend par *Concours médiat* du Créateur, *ce qui rend la puiſſance pleinement capable d'agir*, avant qu'elle paſſe à l'action. Ce concours peut être enviſagé & relativement aux actes naturels, & relativement aux actes ſurnaturels.

I°. Ce concours médiat du Créateur, relativement aux actions naturelles, n'eſt & ne dit que la conſervation de la puiſſance naturelle & des facultés naturelles de cette puiſſance. Par cela ſeul, on conçoit que Dieu concourt médiatement à toutes les actions naturelles de cette puiſſance.

II°. Ce concours médiat du Créateur, relativement aux actes ſurnaturels, dit outre la puiſſance naturelle, un décret ou une volonté du Créateur, de donner à la puiſſance naturelle les ſecours ſurnaturels néceſſaires pour produire l'action ſurnaturelle. Selon la plûpart des Philoſophes, ce décret eſt un *Décret indifférent*, ou un décret de donner à la Créature raiſonnable une Grace, ſous laquelle elle pourra faire indifféremment ou le bien ou le mal; & de concourir avec la Créature raiſonnable, ſoit au bien, ſoit au mal, ſelon la volonté & la détermination de la Créature. Selon Bannès & ſes Diſciples, ce décret eſt un *Décret prédéterminant*, c'eſt-à-dire, un décret de donner à la Créature raiſonnable une Grace qui la prédéterminera au bien ; ou un décret de ne donner à la Créature raiſonnable qu'une Grace, ſous laquelle la concupiſcence la

terminera au mal; & de concourir avec cette Créature ou au bien
mal déterminément & uniquement, ſelon la nature du décret terminant.

7. *Concours Immédiat.* On entend par *Concours im-t* du Créateur, *l'influence immédiate du Créateur ſur l'action de la ure* : de telle ſorte que l'action, libre ou néceſſaire, vertueuſe ou nelle, de la Créature, doive ſon exiſtence conjointement & indivi-nent & à la Créature & au Créateur.

Tous les Philoſophes s'accordent à reconnoître la néceſſité du *urs médiat* : parce qu'il eſt évident que la Créature ne peut agir, ue le Créateur lui donne & lui conſerve tout ce qui eſt néceſſaire l'action. Quant au *Concours immédiat*, la plûpart des Philoſophes ettent comme néceſſaire; quelques-uns, en très-petit nombre, le ent comme inutile. Selon les premiers, pour que mon Ame pro-une volition en genre de bien ou de mal, il faut non-ſeulement non Ame ait actuellement, & l'exiſtence, & l'activité naturelle, complémens néceſſaires pour produire cette volition; ce qui itue le concours médiat : mais il faut de plus que Dieu produiſe quement & immédiatement avec moi cette volition; de telle que cette volition indiviſible ſoit à la fois produite, & totalement non Ame, & totalement par le Créateur; ce qui conſtitue le ours immédiat. Selon les derniers, pour que mon Ame produiſe même volition, mon Ame a beſoin uniquement que le Créateur nſerve & ſon exiſtence, & ſon activité naturelle; & que le Créa-ui donne une grace ſurnaturelle, ſi la volition a un objet ſurnaturel : ennant quoi mon Ame produit ſeule, & ſans l'influence phyſique & diate du Créateur, cette volition.

. Ceux qui *ſoutiennent* le concours immédiat, l'établiſſent par cet e raiſonnement, qui fait toute leur preuve. La raiſon nous enſeigne faut attribuer au Créateur, le plus grand domaine ſur ſa Créature; aut attribuer à la Créature, la plus grande dépendance de ſon Créa-or, pour que cela ait lieu, il faut néceſſairement que la Créature de du Créateur, & quant à ſon exiſtence, & quant à ſes opéra-Car ſi la Créature n'a pas beſoin du concours immédiat pour agir, e dépend de Dieu que pour ſon exiſtence, ſans dépendre de pour ſon action. Ceux qui *rejettent* le concours immédiat, répon-qu'ils ne donnent aucune atteinte au ſouverain domaine de Dieu: lans leur opinion, la Créature eſt toujours dans une entiere & te dépendance de ſon Créateur, ſoit relativement à ſon exiſtence, elativement à ſes opérations : puiſqu'elle ne peut paſſer à l'action ar la conſervation de ſon exiſtence & de ſes facultés naturelles; l'il n'y a aucun inſtant où le Créateur ne puiſſe la priver & de ſon ence, & de ſon activité, d'où dépend eſſentiellement & totalement ction. Donc il n'y a point d'action de la Créature qui ne dépende tiellement & totalement du Créateur, quoique cette action ne as produite par l'action phyſique & immédiate du Créateur.

# CHAPITRE QUATRIEME.

## *Les Puissances de l'Ame.*

LES puiſſances de l'Ame peuvent être enviſagées, ou dans elles-mêmes, ou dans les actes qui en dépendent; & c'eſt ſous ce double point de vue que nous allons les conſidérer.

### ARTICLE PREMIER.

#### *Ces Facultés, dans l'Ame.*

#### PROPOSITION.

318. *L'Ame eſt une ſubſtance ſimple*, (289) *qui n'eſt point diſtinguée réellement de ſes facultés.*

EXPLICATION. Ce principe, unique & ſimple en ſa nature, conſidéré ou relativement à différens effets qu'il produit, ou relativement à différentes modifications qu'il reçoit, prend différentes dénominations, qui n'annoncent point dans lui une diſtinction réelle, mais une diſtinction de raiſon. (43.) L'Ame conſidérée relativement à ſes idées, s'appelle *Entendement* ou *Eſprit*. L'Ame conſidérée relativement à ſes volitions, à ſes affections, à ſes averſions, s'appelle *Volonté*. L'Ame conſidérée relativement à ſes ſenſations intérieures, s'appelle *Puiſſance ſenſitive*. L'Ame, en tant que capable de diſcerner le vrai & l'honnête, de tirer d'un principe des conſéquences, d'apprécier & d'évaluer les choſes, s'appelle *Jugement* ou *Raiſon*. L'Ame, en tant qu'ayant la vertu de ſe rappeller ou ſes idées, ou ſes ſenſations, ou ſes jugemens, ou ſes raiſonnemens paſſés, s'appelle *Mémoire*. L'Ame, en tant que capable de ſe peindre les choſes ſous une grande action, ou ſous une grande paſſion, ou avec un riche & vif étalage d'accidens caractériſtiques, s'appelle *Imagination*. Ce principe, unique & ſimple en ſa nature, eſt plus ou moins propre à recevoir ou à produire ſes différentes modifications, ſelon la plus ou moins grande diſpoſition qui ſe trouve, ou dans ſa nature ſpirituelle, ou dans les organes matériels auxquels il eſt uni. Il n'eſt pas démontré que toutes les Ames ſoient égales en perfection intrinſeque & ſubſtantielle: par quelle preuve démontreroit-on que l'Ame de Pradon ait été égale en perfection intrinſeque à l'Ame de Corneille? Il n'eſt point démontré que les différentes Ames ſoient inégales en perfection intrinſeque & ſubſtantielle: la différence des opérations intellectuelles, plus & moins parfaites chez les hommes, peut avoir pour principe le jeu plus ou moins facile des organes matériels de qui dépend l'Ame unie au Corps.

### *Objections à Réfuter.*

319. Objection I. Si les facultés de l'Ame ne ſont point diſtinguées l'une de l'autre, il s'enſuit que l'Ame connoît par la volonté, & qu'elle aime par l'entendement; ce qui ſeroit abſurde.

*Réponse.* Cette objection n'eſt qu'une frivole chicane, qu'il eſt facile de faire évanouir. L'Ame conſidérée relativement à ſes idées, n'eſt pas l'Ame conſidérée relativement à ſes volitions : mais le principe qui *connoît*, eſt réellement le principe qui *veut*.

C'eſt un axiome philoſophique, qu'*il ne faut pas multiplier les Êtres & les principes ſans néceſſité* : donc, puiſqu'un ſeul & même principe eſt capable d'avoir & des idées, & des volitions; puiſque les connoiſſances & les affections peuvent être attribuées à un ſeul & même ſujet, il ſeroit inepte d'en admettre deux. L'Ame ſe multiplie-t-elle en elle-même & dans ſa nature, pour avoir des modifications différentes, pour s'étendre reſpectivement à différens objets? Une double eſpece d'effets, ne démontre pas une duplicité de cauſes ou de principes; quand une ſeule & unique cauſe ſuffit, pour produire & pour expliquer ces deux eſpeces d'effets.

320. Objection II. Si la mémoire étoit identifiée avec l'Ame; quand on perd la mémoire, on perdroit la ſubſtance même de ſon Ame: ce qui eſt évidemment faux.

*Réponse.* La mémoire, en tant que faculté ſpirituelle de l'Ame, ne dit que la ſubſtance même de l'Ame; & quand on perd la mémoire, on ne perd rien d'intrinſeque à l'Ame, qui n'eſt point tronquée ou altérée en ſa nature par cette perte. Que perd-on donc en perdant la mémoire? On perd le jeu & l'action de l'Ame, relativement aux choſes paſſées. L'Ame toujours dépendante de ſes organes dans ſes fonctions, a beſoin, pour ſe rappeller les choſes paſſées, que ſes organes s'ébranlant avec docilité & avec régularité, faſſent renaître & revivre les ſenſations organiques que l'Ame avoit à l'occaſion des choſes dont elle veut ſe rappeller l'idée & le ſouvenir. Quand ces organes ou ſe dérangent, ou ſe roidiſſent conſidérablement, on perd la mémoire; parce que l'on perd la cauſe occaſionnelle qui doit faire revivre les idées du paſſé. (328.)

## ARTICLE SECOND.

### *Ces Facultés, dans leurs Effets.*

321. Les puiſſances de l'Ame, enviſagées dans leurs effets, nous donnent occaſion d'examiner ici une queſtion célébre, qui partage encore le monde philoſophique : ſçavoir, *ſi Dieu eſt l'unique Agent de la Nature*, l'unique cauſe efficiente de tout ce qui ſe fait dans le Monde animé & inanimé; ou *ſi les Créatures*, par une vertu intrinſéque, émanée du Créateur, *ſont les cauſes efficientes de toutes leurs opérations.*

Malebranche eſt pour le premier parti : les Péripatéticiens ſont pour le ſecond. Aucun des deux ſentimens ne paroît vrai dans toute ſon étendue : en examinant l'un & l'autre, nous adopterons dans l'un & dans l'autre ce qui nous paroîtra vrai ou vraiſemblable.

### I°. *Des Idées.*

L'Ame a des idées ou des images des choſes, ſoit matérielles, ſoit immatérielles. Mais quelle eſt la cauſe efficiente de ces idées de l'Ame ?

322. *Assertion. Il eſt vraiſemblable que Dieu eſt l'unique cauſe efficiente de nos idées primitives :* (98. I°.) *& que notre Ame eſt la cauſe efficiente de pluſieurs idées qu'elle ſe forme à l'imitation de ſes idées primitives.* (98. III°.)

### II°. *Des Volitions.*

L'Ame a des volitions qui ſont indélibérées, & des volitions qui ſont réfléchies & libres.

323. *Assertion I. Les volitions indélibérées ſemblent avoir pour unique cauſe efficiente l'action du Créateur* : puiſqu'elles naiſſent dans notre Ame, ſans que notre Ame les connoiſſe & les deſire.

324. *Assertion II. L'Ame eſt la cauſe efficiente de ſes volitions libres :* puiſque l'Ame ſe les donne ou ſe les refuſe à ſon gré. (309. I°.)

### III°. *Des Sensations.*

L'Ame a des ſenſations intérieures, les unes agréables, les autres déſagréables, quelques-unes aſſez indifférentes, ou qui ne ſont ni peine ni plaiſir. Quelle eſt la cauſe efficiente de toutes ces ſenſations ?

325. *Assertion. Dieu ſeul eſt la cauſe efficiente de nos ſenſations :* puiſque ni l'Ame, ni la Matiere ne peuvent les produire. (93.)

### IV°. *Du Jugement.*

326. Le jugement, conſidéré comme puiſſance, eſt cette faculté de l'Ame, par laquelle elle ſaiſit la différence qui ſe trouve entre le vrai & le faux, entre le bon & le mauvais, entre la vertu & le crime ; par laquelle elle eſtime & apprécie la valeur naturelle des choſes. Le jugement eſt la même choſe que la raiſon : & l'un & l'autre ſemblent ne dire qu'*étendue & ſtabilité plus ou moins grande de lumiere dans l'Ame.* Le jugement, conſidéré comme acte, eſt l'exercice & la fonction de cette puiſſance.

I°. L'Eſprit, le Génie, le Talent, ſont différentes branches ou différentes Modifications de cette faculté de l'Ame. Voir & ſaiſir avec rapidité les divers rapports des choſes, c'eſt *Eſprit* : créer & inventer des choſes nouvelles en quelque genre, c'eſt *Génie* : concevoir & exécuter avec facilité ce qui eſt déja connu ou inventé, c'eſt *Talent.* Quand l'Eſprit ou le Génie ſe montre & ſe développe en images vives & ſail-

lantes, en comparaiſons riches & heureuſes, en expreſſions énergiques & pittoreſques, c'eſt *Imagination.*

II°. L'imbécillité, la folie, la fureur, ſont des défauts de la même puiſſance. *L'Imbécile* manque d'idées, ou n'a qu'un fort petit nombre d'idées, qu'il ne ſçait ni diſcerner, ni comparer, ni diviſer, ni compoſer, ni généraliſer. *Le Fou* a ſouvent, & beaucoup d'idées, & beaucoup de vivacité dans ſes idées: mais incapable de les évaluer & de les maîtriſer, il allie des idées inaliables, & il prend ces idées téméraire-ment alliées, pour une vérité réelle. Quand à ce vice ſe joignent des mouvemens violens & convulſifs, c'eſt *fureur* ou *frénéſie.* Le fou allie des idées incompatibles, & fait par-là des propoſitions monſtrueuſes & extravagantes, ſur leſquelles il raiſonne quelquefois aſſez juſte: l'imbécille ne fait point de propoſitions; il ne raiſonne point du tout.

III°. L'Imagination, dont nous venons de parler, eſt ou active, ou paſſive. L'*Imagination active* eſt dans l'Ame une faculté qui crée & qui tient préſentes les images des choſes: l'*Imagination paſſive* eſt dans l'Ame une facilité de recevoir des impreſſions étrangeres. La premiere eſt l'imagination des Deſcartes, des Milton, des Homeres, des Archimedes, qui peignent la Nature pour l'éclairer ou pour l'embellir: la ſeconde eſt l'imagination des Femmeletes & des Enfans, qui ſe laiſſent ſubjuguer par les fantômes dont on les berne. L'imagination active eſt utile au Phyſicien, au Géometre, à l'Orateur, au Poëte, pour leur repréſenter puiſſamment les images des choſes ſur leſquelles leur eſprit opére. L'imagination paſſive eſt avantageuſe aux Enfans, qu'elle attache à leurs colifichets & à leurs poupées; aux Céladons & aux Dulcinées, qu'elle aide à prendre l'empreinte & l'image des divers objets de leurs flammes langoureuſes; à certains Viſionnaires, à qui elle fait quelquefois adopter & réaliſer d'agréables chimeres.

327. Assertion. *Il eſt vraiſemblable que l'Ame eſt la cauſe efficiente de ſes jugemens*: puiſque l'Ame eſt la maîtreſſe, du moins en bien des occaſions, de ſuſpendre ſes jugemens, de les porter enſuite quand il lui plaît, & qu'il n'y a d'ailleurs aucune raiſon qui prouve efficacement que l'Ame eſt incapable de produire par elle-même l'acte par lequel elle juge.

## V°. *De la Mémoire.*

328. La Mémoire eſt cette faculté de l'Ame, par laquelle l'Ame retient & conſerve l'image des choſes dont elle a été affectée. La mémoire eſt comme un dépôt, ou comme un magaſin, où ſe conſerve un nombre infini d'images, que l'Ame retrouve & réveille au beſoin; & qui lui retracent ou ſes idées, ou ſes ſenſations, ou ſes jugemens, ou ſes raiſonnemens.

Mais quel eſt le méchaniſme ineffable d'où dépend cette faculté? Comment une idée ou une image en réveille-t-elle mille autres dans leur ordre naturel? Comment ſe fait le paſſage régulier de la premiere à la ſeconde, de la ſeconde à la troiſieme, & ainſi de ſuite? C'eſt ce que perſonne n'a jamais ſçu, & ce que, ſans doute, perſonne ne ſçaura jamais.

e, a toujours en partage l'inertie; il conſte que la Matiere eſt ndifférente par ſa nature, au mouvement & au repos : (225.) latiere ne peut pas ſe donner à elle-même le mouvement; r la même raiſon, elle ne peut donner le mouvement à une iere.

tiere en mouvement ne peut pas plus être la cauſe efficiente ment, que la Matiere en repos. Car qu'eſt-ce que la Mouvement, a de plus que la même Matiere en repos? La Mouvement a de plus une modification; mais une modification ut exiſter hors d'elle; mais une modification que cette Maeut pas plus tranſmettre & communiquer, qu'elle peut tranſcommuniquer, ou ſa rondeur, ou ſes angles, ou ſes concaſa figure quelconque; mais une modification qui ne peut onner l'exiſtence à une autre modification ſemblable, qu'une eut donner l'exiſtence à une autre matiere. Il faut avoir bien hi ſur l'idée & la nature du mouvement, pour penſer que le nt d'un Corps puiſſe paſſer dans un autre Corps. La nature ications eſt telle, qu'elles ne peuvent abſolument exiſter que ſtance qu'elles modifient : (18.) donc il répugne que le mouun Corps paſſe dans un autre Corps : donc il répugne qu'un me ou communique ſon mouvement à un autre Corps : donc, e Corps reçoit un mouvement à l'occaſion du choc ou du e nouveau mouvement n'eſt rien du premier mouvement; u mouvement eſt produit par une autre cauſe que par le nt du Corps choquant.

*Eſprit créé ne paroît point capable de produire le mouvement*, uſe efficiente du mouvement. Car imaginez, tant qu'il vous e vertu motrice intrinſéque dans l'Eſprit créé. Si l'Eſprit crée, le l'Ame humaine, eſt capable d'imprimer le mouvement e, on ne conçoit pas qu'il puiſſe l'imprimer autrement que ces trois moyens, ou par le moyen de ſes connoiſſances, noyen de ſes volitions, ou par le moyen de ſes ſenſations : par le ſentiment intime, que l'on ne conçoit aucune pro- aucune connexion entre nos connoiſſances, ou nos volitions, ſations, & le mouvement ou le tranſport de la matiere ou ; on ſemble même concevoir au contraire qu'il n'y a & ut y avoir aucune proportion & aucune connexion entre les odifications de notre Ame, & le mouvement ou le tranſport re ou d'un Corps : donc il ne paroît point probable que l'Eſprit produire le mouvement, comme cauſe efficiente.

continuation du mouvement eſt encore plus inexplicable utenable, dans le ſentiment oppoſé à celui que nous adoptons. un caillou dans votre main, & vous le lancez vers un terme. ſi votre bras imprime à ce caillou le mouvement ande par quelle force, ou par quelle vertu, ce ouvoir, étant échappé de votre main? Vous me que ce caillou continue à ſe mouvoir par l'impul-

On peut ſoupçonner dans notre cerveau, un claveſſin compoſé d'un nombre infini de fibres, dont une foule innombrable eſt à l'uniſſon; & où, comme ſur un claveſſin ordinaire, la corde ébranlée, faſſe frémir celle qui eſt à l'uniſſon. Dans cette hypothéſe, un mot prononcé, ou une idée réveillée dans l'Ame, remue ou fait frémir une fibre anciennement agitée : l'ébranlement donné à la premiere fibre, fait frémir la ſeconde; la ſeconde communique ſon frémiſſement à la troiſieme, la troiſieme à la quatrieme, & ainſi de ſuite. Telle pourroit être la cauſe occaſionnelle qui pourroit faire revivre & nos idées & nos ſenſations dans notre Ame; qui pourroit y retracer ou la ſuite d'un diſcours ou la ſuite d'un événement. L'effort que l'on fait, ou pour apprendre un diſcours, ou pour ſaiſir l'ordre & la ſuite d'une affaire & d'un événement, ébranle ſucceſſivement & à pluſieurs repriſes, une ſuite de fibres qui ſe trouvent à l'uniſſon, ou que la contention met à l'uniſſon. Dans les mémoires parfaites, l'ébranlement de l'une de ces fibres doit ébranler & faire frémir toutes les autres fibres qui étoient & qui ſont reſtées à l'uniſſon. Mais cette hypothéſe, parmi pluſieurs autres inconvéniens, a le défaut d'expliquer une choſe très-obſcure, par une autre qui n'eſt certainement pas plus claire.

## VI°. *De la Force Motrice.*

329. L'Ame préſide à ſon Corps, veille à la conſervation de ſon Corps, anime & meut ſon Corps. Je ſçais que mon pied & ma main s'ébranlent & ſe remuent à ma volonté : mais par quels reſſorts, par quel méchaniſme, mon Ame imprime-t-elle le mouvement à mon bras & à mon pied? Suis-je la cauſe efficiente, ſuis-je ſimplement la cauſe occaſionnelle de ce mouvement? Grand ſujet de diſpute parmi les Philoſophes! Deſcartes, Newton, Malebranche, le Cardinal de Polignac, preſque tous les Philoſophes modernes prétendent, contre les Péripatéticiens, que Dieu eſt l'unique cauſe efficiente de tout mouvement dans la Nature; & que la matiere & l'eſprit n'en ſont que les cauſes occaſionnelles. C'eſt ſur leurs raiſons, & non ſur leur autorité, que nous allons fonder la propoſition ſuivante.

## PROPOSITION.

330. *Il eſt vraiſemblable que Dieu eſt l'unique cauſe efficiente de tout Mouvement, ſoit dans les Corps inanimés, ſoit dans les Corps animés.*

Démonstration. S'il y avoit, outre le Créateur, quelque cauſe efficiente du mouvement, ce ſeroit, ou la Matiere, ou l'Eſprit créé : or il n'eſt point probable que la Matiere ou l'Eſprit créé puiſſent produire le mouvement : donc il eſt vraiſemblable que Dieu eſt la ſeule cauſe efficiente du mouvement.

I°. *La Matiere ne paroît point capable de produire le mouvement*; comme cauſe efficiente du mouvement. Car, ſoit que l'on conſulte l'expérience, ſoit que l'on conſulte la raiſon, il conſte que la nature de

la

la Matiere, a toujours en partage l'inertie; il conſte que la Matiere eſt toujours indifférente par ſa nature, au mouvement & au repos : (225.) donc la Matiere ne peut pas ſe donner à elle-même le mouvement; donc, par la même raiſon, elle ne peut donner le mouvement à une autre matiere.

La Matiere en mouvement ne peut pas plus être la cauſe efficiente du mouvement, que la Matiere en repos. Car qu'eſt-ce que la Matiere en mouvement, a de plus que la même Matiere en repos? La Matiere en mouvement a de plus une modification; mais une modification qui ne peut exiſter hors d'elle; mais une modification que cette Matiere ne peut pas plus tranſmettre & communiquer, qu'elle peut tranſmettre & communiquer, ou ſa rondeur, ou ſes angles, ou ſes concavités, ou ſa figure quelconque; mais une modification qui ne peut pas plus donner l'exiſtence à une autre modification ſemblable, qu'une matiere peut donner l'exiſtence à une autre matiere. Il faut avoir bien peu réfléchi ſur l'idée & la nature du mouvement, pour penſer que le mouvement d'un Corps puiſſe paſſer dans un autre Corps. La nature des modifications eſt telle, qu'elles ne peuvent abſolument exiſter que dans la ſubſtance qu'elles modifient : (18.) donc il répugne que le mouvement d'un Corps paſſe dans un autre Corps : donc il répugne qu'un Corps donne ou communique ſon mouvement à un autre Corps : donc, ſi cet autre Corps reçoit un mouvement à l'occaſion du choc ou du contact, ce nouveau mouvement n'eſt rien du premier mouvement; ce nouveau mouvement eſt produit par une autre cauſe que par le mouvement du Corps choquant.

II°. *L'Eſprit créé ne paroît point capable de produire le mouvement*, comme cauſe efficiente du mouvement. Car imaginez, tant qu'il vous plaira, une vertu motrice intrinſéque dans l'Eſprit créé. Si l'Eſprit crée, par exemple l'Ame humaine, eſt capable d'imprimer le mouvement à la matiere, on ne conçoit pas qu'il puiſſe l'imprimer autrement que par l'un de ces trois moyens, ou par le moyen de ſes connoiſſances, ou par le moyen de ſes volitions, ou par le moyen de ſes ſenſations : or il conſte par le ſentiment intime, que l'on ne conçoit aucune proportion & aucune connexion entre nos connoiſſances, ou nos volitions, ou nos ſenſations, & le mouvement ou le tranſport de la matiere ou d'un Corps; on ſemble même concevoir au contraire qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir aucune proportion & aucune connexion entre les diverſes modifications de notre Ame, & le mouvement ou le tranſport de la matiere ou d'un Corps : donc il ne paroît point probable que l'Eſprit créé puiſſe produire le mouvement, comme cauſe efficiente.

III°. La continuation du mouvement eſt encore plus inexplicable & plus inſoutenable, dans le ſentiment oppoſé à celui que nous adoptons. Vous tenez un caillou dans votre main, & vous le lancez vers un terme. Je n'examine pas ſi votre bras imprime à ce caillou le mouvement primitif : mais je demande par quelle force, ou par quelle vertu, ce caillou continue à ſe mouvoir, étant échappé de votre main? Vous me répondrez ſans doute, que ce caillou continue à ſe mouvoir par l'impul-

ſion primitive que vous lui avez imprimée. Mais cette réponſe eſt-elle bien philoſophique ? Cette impulſion primitive eſt une de ces modifications qui ne conſiſtent que dans l'action ; & la nature de ces ſortes de modifications, eſt de ceſſer d'exiſter, dès qu'elles ceſſent d'être produites : donc, quand même vous ſeriez la cauſe efficiente de cette impulſion primitive, ce que je n'ai garde d'accorder ; cette impulſion primitive auroit ceſſé d'exiſter, quand vous avez ceſſé d'agir ſur ce caillou ; & vous avez ceſſé d'agir ſur ce caillou, à l'inſtant que ce caillou a quitté votre main. Donc cette impulſion qui perſévere dans le caillou, ne vous doit point ſa *perſévérance* : donc cette impulſion ne vous doit pas plus ſon *exiſtence*. C. Q. F. D.

331. COROLLAIRE. *Il eſt vraiſemblable que la Matiere, & l'Eſprit créé, ne ſont que les cauſes occaſionnelles du mouvement imprimé aux Corps, ſoit animés, ſoit inanimés.* Et ſi l'Eſprit créé, par exemple l'Ame humaine, eſt incapable de produire le mouvement comme cauſe efficiente ; par la même raiſon, ou à plus forte raiſon encore, l'Ame des Brutes, (ſi les Brutes ont une Ame diſtinguée de la Matiere & de l'Eſprit) eſt auſſi incapable d'être la cauſe efficiente du mouvement imprimé au Corps animal : *l'Ame des Brutes n'eſt donc non plus, que la cauſe occaſionnelle du mouvement.*

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

332. OBJECTION I. L'opinion que nous adoptons, attribue à Dieu des choſes totalement indignes de Dieu. Car, 1°. il s'enſuivroit de-là que Dieu travaille continuellement à traîner des chars & des fardeaux ; à mouvoir les aſtres, les airs, les flots de la mer, les divers animaux. 2°. Il s'enſuivroit encore de-là que Dieu opéreroit mille choſes criminelles & infâmes ; qu'il produiroit le vol, l'inceſte, l'aſſaſſinat, & mille autres abominations ſemblables. Donc il eſt faux que Dieu ſoit la cauſe efficiente de tout mouvement.

*RÉPONSE.* Cette objection ſeroit propre à faire des merveilles dans la bouche d'un Fanatique ignorant ou impoſteur, qui haranguerait une ignorante populace ; mais elle n'offre rien qui puiſſe allarmer un eſprit qui penſe & qui raiſonne.

1°. Ceux qui ſoutiennent que Dieu n'eſt point la ſeule cauſe efficiente du mouvement, ſoutiennent tous ou preſque tous, que Dieu concourt immédiatement à toutes les actions des Créatures animées & inanimées : c'eſt-à-dire que Dieu produit réellement & phyſiquement avec nous, comme cauſe efficiente, tous les mouvemens que nous appercevons dans l'Homme, dans les Brutes, dans les Plantes, dans les Elémens, dans l'Univers entier. (317.) Donc tout ce que l'on peut objecter contre notre opinion, on peut l'objecter également contre l'opinion généralement reçue du *Concours immédiat* : donc s'il n'eſt point indigne de Dieu, de concourir comme cauſe efficiente à tous les mouvemens qui s'opérent dans la nature ; il n'eſt pas non plus indigne de Dieu d'être la cauſe efficiente de tout le mouvement de la Nature. Le mouve-

ment peut être, ou exempt de crime, ou joint à quelque crime; & c'eſt ſous cette double face que nous allons l'examiner & le ſuivre.

II°. *Eſt-il indigne de Dieu d'être l'Auteur du mouvement qui ne renferme aucun crime?* Non! Ce ſeroit faire injure au Créateur de lui attribuer l'action & le mouvement des divers Etres, ſi on le repréſentoit comme le valet ou l'eſclave de ſes Créatures: mais ce n'eſt point faire injure au Créateur de lui attribuer tout le mouvement de la Nature, en le repréſentant comme l'Agent général & comme le Maître abſolu de la Nature. Le ſentiment que nous adoptons fait éclater, & la *toute-puiſſance* du Créateur, dont la ſeule volonté, ſans travail & ſans fatigue, donne à tout ou le mouvement ou le repos; & la *totale dépendance* de la Créature, qui ne peut ſe donner aucun mouvement par elle-même; & qui, ſi elle veut avoir le moindre mouvement, ne peut l'avoir que par l'action même du Créateur, qui opére tout en elle. *Omnia operatur in nobis.*

III°. *Eſt-il indigne de Dieu d'être l'Auteur du mouvement qui eſt joint à quelque crime?* Il y a deux choſes à diſtinguer dans toute action criminelle; ſçavoir, le *Phyſique* & le *Moral*. Le phyſique d'une action criminelle eſt l'action même: le moral d'un action criminelle eſt le déréglement de la volonté, qui veut & élit cette action défendue. Aucune action, phyſiquement priſe, n'eſt mauvaiſe & criminelle en elle-même, ſéparée du déréglement de la volonté: puiſque ſi cette même action étoit faite ou forcément ou en état de démence, elle n'auroit évidemment rien de mauvais & de criminel. Cette action devient donc mauvaiſe par ſon union & ſon rapport avec le choix qu'en fait la volonté libre, malgré la loi éternelle, ou malgré la loi poſitive, qui la défend & la condamne. Le ſentiment que nous adoptons, ainſi que le ſentiment qui adopte & ſoutient le concours immédiat, attribue à Dieu les actions criminelles de l'Homme, non ſelon ce qu'elles ont de *moral*, en quoi conſiſte le crime; mais ſelon qu'elles ont de *phyſique*, en quoi il n'y a point de crime. Donc le ſentiment que nous adoptons, n'attribue rien d'infame & de criminel à Dieu.

333. OBJECTION II. Dieu produit les actions criminelles de l'Homme, par le libre exercice de ſa volonté: donc Dieu eſt l'Auteur du *Moral* qui ſe trouve en ces actions criminelles de l'Homme.

*RÉPONSE.* Quand l'Homme veut & détermine une action défendue, il la veut & la détermine par l'exercice immédiat de ſa liberté; qui élit déterminément cette action, malgré la défenſe qui lui en eſt faite. Dieu au contraire, ne veut point par l'exercice immédiat de ſa volonté, cette action défendue: il veut uniquement par l'exercice immédiat de ſa volonté, produire l'action qu'élira & déterminera ſa Créature. Dieu ne produit donc les actions que nous appellons libres, qu'à l'occaſion des volitions libres, par leſquelles nous les éliſons & les déterminons: donc Dieu n'exerce point immédiatement ſa liberté, relativement à nos actions libres; puiſqu'il n'exerce ſa liberté que conſéquemment à nos volitions libres: donc Dieu n'eſt point l'Auteur du *Moral* de nos actions libres; puiſqu'il ne les choiſit point & ne les détermine point par lui-même, & qu'il ſe borne à vouloir produire les actions qu'il plaira à notre volonté de choiſir & de déterminer.

334. *Remarque.* Ceux qui ſoutiennent le concours immédiat, diſent que Dieu produit auſſi la détermination par laquelle la volonté veut & élit l'action criminelle : mais que cette action de Dieu n'a rien de criminel ; parce que Dieu ne produit que le *phyſique* de cette détermination criminelle, ſans en produire le *moral ;* ou parce que la liberté de Dieu ne s'exerce que médiatement ſur cette détermination criminelle, qu'il produit comme cauſe générale, & non comme cauſe électrice & déterminatrice. Ceux, au contraire, qui rejettent le concours immédiat, n'ont aucune difficulté à réſoudre en ce genre ; parce que c'eſt l'Ame ſeule, & non le Créateur, qui produit réellement & phyſiquement cette détermination déréglée, dans laquelle conſiſte le *Moral* du crime.

335. Objection III. Il s'enſuit de la réponſe à l'objection précédente, que Dieu eſt déterminé par la détermination libre de la Créature : ce qui fait de Dieu un Etre dépendant de la Créature.

*Réponse.* La détermination de Dieu a pour condition, & non pour cauſe, la détermination libre de la Créature. Dieu eſt déterminé à agir, non par le choix & par la détermination de la Créature ; mais par le décret libre qu'il a fait de toute éternité, de produire les actions phyſiques ou le phyſique des actions que ſa Créature libre éliroit & détermineroit. Quant aux actions vertueuſes, il les commande ou il les conſeille : quant aux actions criminelles, il les arrête & il les empêche par ſes défenſes & par ſes menaces, autant que le permet la liberté qu'il lui a plu de donner à l'Homme.

336. Objection IV. Si notre Ame n'eſt point la cauſe efficiente, mais ſimplement la cauſe occaſionnelle du mouvement ; il s'enſuit que le mouvement doit toujours ſuivre nos volontés ; & qu'un Corps d'une grandeur quelconque, pourra toujours être mis en mouvement par nous ; parce que nous pouvons vouloir & commander tel mouvement qu'il nous plaît ; ce qui eſt évidemment contraire à l'expérience.

*Réponse.* Les volontés où les volitions de notre Ame ne ſont la cauſe occaſionnelle que du mouvement primitif imprimé ou à nos eſprits animaux, ou à nos fibres motrices. Ce mouvement primitif eſt enſuite la cauſe occaſionnelle du mouvement imprimé au reſte de notre Corps. Le mouvement de notre Corps eſt enfin la cauſe occaſionnelle du mouvement imprimé aux autres Corps que nous touchons. D'où il réſulte qu'il ne dépend pas de notre caprice d'imprimer le mouvement à un Corps quelconque ; & que nous ne pouvons imprimer le mouvement qu'à des Corps qui ont quelque proportion avec le nôtre ; les Corps immenſément grands ayant une force d'inertie, capable de détruire tout le mouvement primitif de nos eſprits animaux ou de nos fibres motrices. Ceci demande un développement.

*Remarque.* La théorie des *Eſprits animaux*, par ſa liaiſon avec la queſtion préſente, devient incidemment du reſſort de la Métaphyſique. Nous allons en examiner, & la nature, & les fonctions ; après avoir fait auparavant quelques obſervations ſur le ſiege de l'Ame.

I°. *SIEGE de l'Ame.* On place communément le ſiege de l'Ame, avec MM. Lanciſi & de la Peyronie, non dans tout le Corps; parce qu'il eſt abſurde de dire que quand on nous coupe un bras, l'Ame ſe retire dans le reſte du Corps; & que d'ailleurs on ne conçoit pas pourquoi, quand on nous lie un nerf, l'Ame ſeroit ſans ſentiment & ſans action dans la partie qui eſt au-deſſous de la ligature: non dans tout le cerveau; puiſqu'il conſte par l'expérience, qu'on peut perdre une portion conſidérable de la ſubſtance du cerveau, ſans perdre la vie, ſans que la raiſon ſoit alterée: non dans la glande pinéale, comme le prétendoit Deſcartes; puiſqu'il s'eſt trouvé, & des ſujets dans qui la glande pinéale manquoit totalement, & des ſujets dans qui elle étoit entiérement pétrifiée, ſans que les uns & les autres euſſent manqué de l'uſage de la raiſon & des ſens: non dans le principe & l'origine de chaque nerf, comme le penſe M. Bordenave; parce que cette opinion qui place l'Ame en pluſieurs parties différentes du Corps, n'a aucune raiſon ſolide qui l'établiſſe; & qu'elle eſt ſujette à peu près aux mêmes difficultés, que celle qui répand l'Ame dans tout le Corps: mais dans le *Corps Calleux*; parce qu'il conſte par les obſervations, que cette partie n'a jamais été léſée ou détruite, ſans que l'altération ou la perte de la raiſon s'en ſoit ſuivie: Le cerveau eſt une maſſe glanduleuſe, inégalement arrondie, d'une conſiſtance aſſez molle, diviſée comme en deux quarts de ſphere poſés ſur un même plan, parſemée de toute parts d'un nombre prodigieux de ramifications artérielles & veineuſes, leſquelles ſerpentent en tout tems par pluſieurs contours admirables. En écartant les deux quarts de ſphere qui compoſent le cerveau, on découvre au-deſſous une eſpece de voûte médullaire, enfoncée ſous toutes les circonvolutions du cerveau à qui elle ſert de baſe, & formée par l'union des fibres médullaires de chaque côté. Le milieu de cette *Voûte médullaire* eſt nommé le *Corps Calleux*: c'eſt-là le trône où l'Ame réſide, & d'où elle donne la Loi dans ſon petit empire.

II°. *NATURE de l'eſprit animal.* Comment & par quel moyen, placée au ſein du Corps Calleux, l'Ame entretient-elle une libre & facile communication avec toutes les parties du Corps qu'elle gouverne? C'eſt par le moyen de l'eſprit animal, dont l'exiſtence conteſtée par quelques Phyſiologiſtes, paroît prouvée efficacement par les effets. Car comment expliquer le jeu merveilleux de la machine humaine, ſans le ſecours d'un fluide extrêmement ſubtil & délié, infiniment prompt & rapide, qui pénétre & circule dans les nerfs, dans les muſcles, dans les membranes, dans toutes les fibres, pour les gonfler ou les comprimer; pour les racourcir ou les étendre; pour les rendre dociles & ſenſibles avec une célérité inconcevable, & aux moindres mouvemens, & aux moindres impreſſions?

La nature de cet eſprit animal ſemble n'être autre choſe qu'un extrait & comme un élixir de tout ce qu'il y a de plus ſubtil & de plus actif dans le ſang & dans les humeurs. Toutes les matieres animales & végétales contiennent des molécules capables de devenir eſprits animaux. Les particules les plus déliées des alimens, au ſortir du grand laboratoire

d'une digeſtion accomplie, ſe mêlent & circulent avec le ſang; ſont portées au cerveau, où la ſubſtance corticale les ſépare & les extrait du ſang; paſſent, après leur ſécrétion, de la ſubſtance corticale dans la ſubſtance médullaire; & de-là dans les nerfs, qui les portent dans toutes les parties du Corps. Comme il y a dans le Corps, & des arteres qui du cœur portent le ſang dans toutes les parties du Corps, & des veines qui de toutes les parties du Corps ramenent le ſang dans le cœur; il eſt aſſez probable qu'il y a auſſi dans le Corps & des nerfs *artériels*, qui du cerveau portent l'eſprit animal dans toutes les extrémités; & des nerfs *veineux*, qui de toutes les extrémités rapportent l'eſprit animal au cerveau. De-là une circulation d'eſprits animaux, comme une circulation de ſang: de-là encore, des anaſtomoſes ou des valvules de communication, entre les canaux des eſprits animaux; comme entre les canaux du ſang.

III°. *Fonction de cet eſprit animal.* La fonction & la deſtination de cet eſprit animal, c'eſt de donner lieu & au mouvement & au ſentiment: l'épuiſement ou l'interception de cet eſprit animal, ſuſpend & interrompt l'un & l'autre.

De l'eſprit animal dépend le *mouvement.* Qu'on ceſſe pendant un trop long tems de prendre de la nourriture: les forces manquent; parce que les eſprits animaux, qui par leur flux & reflux doivent mettre en jeu tous les reſſorts de la machine humaine, ſe ſont épuiſés par l'évaporation, & ne ſe ſont point réparés par la nutrition. Qu'un nerf ſoit obſtrué ou lié: les parties qui ſont au-deſſous de l'obſtruction ou de la ligature, ſont privées de mouvement; parce que le fluide moteur eſt intercepté, & ne va plus juſqu'à elles. Que ce fluide, abondant & bien conditionné, ait un libre cours dans tous les nerfs du Corps humain: toutes les parties du Corps ſont dociles au mouvement que deſire & commande l'Ame. Tel muſcle s'enfle & ſe met en jeu; parce que l'Ame y fait couler de toute part les eſprits animaux en torrent: tel autre muſcle ſuſpend ſon action; parce que l'Ame détourne ailleurs le torrent d'eſprits animaux, qui lui imprimoit le mouvement. La force de ce torrent d'eſprits animaux, eſt le produit de leur maſſe par leur vîteſſe: de-là la différence des forces chez les différens hommes, dans qui ſe trouve, ſelon la diverſité des tempéramens & des circonſtances, une plus ou moins grande quantité d'eſprits animaux, une plus ou moins grande vîteſſe dans les eſprits animaux.

De l'eſprit animal dépend le *ſentiment.* Le ſentiment n'a lieu dans aucune partie du Corps, qu'en tant qu'elle eſt nerveuſe: les os, les cartilages, la graiſſe, n'ont point de ſentiment. La cauſe occaſionnelle immédiate du ſentiment ou de la ſenſation dans l'Ame, c'eſt l'ébranlement dans les nerfs, ébranlement qui naît principalement par le moyen des expanſions membraneuſes qui les terminent. La ſenſation de la viſion ſe fait par la membrane de l'œil; qui n'eſt qu'une expanſion du nerf optique. La ſenſation de l'ouie ſe fait par l'allongement membraneux du nerf auditif; qui tapiſſe, & la partie interne de l'oreille, & le labyrinthe, & le limaçon, d'un nombre immenſe de fibres de différente lon-

gueur & de différente épaiſſeur. La ſenſation de l'odorat ſe fait par la membrane nerveuſe qui revêt l'intérieur des narines ; en laquelle membrane s'épanouiſſent les nerfs olfactifs. La ſenſation du goût ſe fait par le moyen des houpes nerveuſes pyramidales, qui revêtent les extrémités de la langue & du palais. La ſenſation du tact ſe fait par le moyen des houpes nerveuſes de la peau, qui ne ſont qu'une expanſion des divers organes du toucher. Mais comment ces ſenſations, plus rapides que l'éclair, auſſi promptes que la penſée, paſſent-elles en un inſtant de l'extrémité du pied, par exemple, juſqu'au cerveau ? Comment un léger chatouillement, qui effleure à peine les houpes nerveuſes de la plante des pieds, eſt-il à l'inſtant ſenti par l'Ame dans le cerveau ? Eſt-il probable que l'ébranlement léger de ces houpes du pied, puiſſe produire un ébranlement ſenſible dans les gros nerfs auxquels elles vont aboutir, pour porter ce frémiſſement par communication, juſqu'aux fibres de cette partie du cerveau où l'Ame réſide ? Non : il eſt plus naturel de penſer que cette communication ſe fait par le moyen du fluide animal, qui répandu dans tous les canaux des fibres, ſuſceptible d'une agilité & d'une vibratilité comme infinies, reçoit & tranſmet à l'inſtant au cerveau les plus légers mouvemens dont il eſt affecté. De-là, l'explication de ce phénomene, qui par ſon rapport à une infinité d'autres, mérite une attention particuliere : pourquoi un nerf fortement lié, ceſſe-t-il d'être ſenſible, quoiqu'on l'ébranle, ou qu'on le déchire, ou qu'on le coupe, au-deſſous de la ligature ? C'eſt que le fluide animal, qui réſide dans ce nerf, ne communique plus avec le fluide animal qui aboutit au cerveau, & qui devroit tranſmettre cet ébranlement aux fibres du cerveau. Cette expérience ſemble prouver démonſtrativement que l'ébranlement & le frémiſſement dans les nerfs, ébranlement & frémiſſement néceſſaires pour donner des ſenſations à l'Ame, n'occaſionnent ces ſenſations dans l'Ame, que par le moyen du fluide animal qui tranſmet & communique aux fibres du cerveau & du Corps Calleux, l'impreſſion faite ſur les organes qui en ſont éloignés.

IV°. *Le Sommeil.* Le *Sommeil* eſt la ſuſpenſion ou l'interruption des fonctions de l'Ame, comme la *Veille* en eſt l'exercice. Ce double état ſemble dépendre du fluide animal. 1°. Avoir & ſuivre des idées, éprouver des ſenſations relatives aux objets qui l'environnent, imprimer divers mouvemens libres au Corps qu'elle habite ; tel eſt pour l'Ame l'état de Veille. La cauſe occaſionnelle immédiate de tout cela, c'eſt le jeu libre & régulier des fibres qui aboutiſſent au ſiege de l'Ame ; jeu occaſionné par l'action du fluide animal. 2°. Ce fluide animal, pendant ſa circulation, ſe diſſipe & s'épuiſe en partie : après cette diſſipation & cet épuiſement, diminué & affoibli, il n'eſt plus en état de continuer à imprimer un ébranlement ſenſible & général à ces fibres. L'ébranlement de ces fibres, conſidérablement diminué, & enfin totalement ſuſpendu, ôte la cauſe occaſionnelle des penſées, des ſenſations, des mouvemens libres, qui caractériſent l'état de veille : de-là l'aſſoupiſſement, & enfin le Sommeil profond, pendant lequel le repos du Corps donne lieu aux ſucs nourriciers de renouveller & de réparer ce fluide animal ; lequel

reprenant ſon action & ſon cours, produit le reveil, où cet état où l'Ame recouvrant la cauſe occaſionnelle de ſes principales fonctions, reprend de nouveau l'exercice de ces mêmes fonctions. Pendant le Sommeil l'Ame ſemble ne point penſer : ou ſi elle a quelque penſée, c'eſt uniquement la connoiſſance de ſon exiſtence ; connoiſſance qui ne l'affecte point ſenſiblement, parce qu'elle eſt toujours la même. 3°. Si, pendant que le grand nombre des fibres qui aboutiſſent au ſiege de l'Ame eſt dans le repos & dans l'inaction, quelques-unes de ces fibres s'agitent & s'ébranlent accidentellement, comme elles ont été ébranlées antérieurement dans l'état de Veille à la préſence de certains objets qui ont frappé les ſens ; l'Ame aura des *Rêves*, c'eſt-à-dire, des penſées & des ſentimens plus ou moins réguliers, ſelon la plus ou moins grande régularité de l'ébranlement de ces fibres. 4°. Si l'Ame, dans ces rêves, a des penſées ou des ſentimens qui ſoient connexes avec certains mouvemens libres, qu'elle ſe donne habituellement dans l'état de veille à l'occaſion de ces mêmes penſées ou de ces mêmes ſentimens ; l'Ame, pendant toute la durée de ces rêves, imprimera ces mêmes mouvemens à ſon Corps, comme ſi elle veilloit réellement. La cauſe étant la même, l'effet ne doit point être différent ; de-là les mouvemens plus ou moins réguliers des *Somnambules*.

V°. Si ces fibres du ſiege de l'Ame, dont l'ébranlement régulier donne l'ordre & la régularité aux penſées & aux ſentimens, s'ébranlent tumultueuſement & ſans liaiſon, comme dans l'ivreſſe ; cet état ſera un état de *Déraiſon ;* état paſſager, qui ceſſera après la diſſipation des eſprits tumultueux qui l'occaſionnent. Si ces fibres du ſiege de l'Ame n'éprouvent habituellement aucun ébranlement net & ſenſible, ce défaut permanent d'ébranlement net & ſenſible, occaſionnera un défaut permanent d'idées & de ſentimens : c'eſt l'état de *Stupidité* ou d'Imbécillité. Si ces mêmes fibres s'ébranlent vivement & irréguliérement, cet ébranlement vif & irrégulier occaſionnera des idées & des ſenſations biſarres & diſcordantes : c'eſt l'état de *Folie*. Si ces mêmes fibres éprouvent des mouvemens convulſifs, elles occaſionneront des idées & des ſentimens violens & furieux, qui donneront lieu à des mouvemens frénétiques dans les nerfs moteurs du Corps : c'eſt l'état de *Fureur* ou de frénéſie. (326. II°.)

VI°. L'exiſtence & l'action du fluide animal ſemblent n'avoir rien de douteux ; mais quand même on pourroit révoquer en doute l'une & l'autre, il n'en ſeroit pas moins certain que cet *ébranlement des fibres* du ſiege de l'Ame, (quelle qu'en ſoit la ſource & l'occaſion) eſt lui-même la cauſe occaſionnelle de ces différens états de l'Ame, que nous venons de tracer & de caractériſer.

337. OBJECTION V. Si Dieu eſt l'unique cauſe du mouvement, à quoi ſert l'admirable méchaniſme du Corps de l'Homme, & du Corps de la Brute ? Pourquoi nous ſentons-nous fatigués, après quelques mouvemens un peu violens, que Dieu ſeul a produits ?

*RÉPONSE*. I°. L'admirable méchaniſme du Corps animal, auquel a évidemment préſidé un Artiſte d'une intelligence infinie, n'eſt point inutile dans l'hypothèſe que nous admettons. Car ce méchaniſme

& cet artifice ſervent, & à empêcher que les différentes parties du Corps animal ne ſe rompent ou ne ſe dérangent par l'ébranlement; & à faire que le plus petit mouvement puiſſe ſe communiquer ſenſiblement, quand il eſt néceſſaire, aux différentes parties iſolées du Corps animal: ce qui ne pourroit arriver ſelon les loix générales de la communication du mouvement, ſi le Corps animal n'étoit qu'une maſſe lourde & informe. Le mouvement d'un ſimple faiſceau de lumiere, ébranle aſſez ſenſiblement les fibres délicates de mon œil, pour me procurer la ſenſation nette & diſtincte d'un objet. Si ce même mouvement affectoit une maſſe trop grande & moins mobile, ce mouvement ſe diviſant trop, ou trouvant trop de réſiſtance, deviendroit nul & inſenſible. Donc la délicateſſe de ces fibres de mon œil n'eſt point inutile dans l'hypothéſe que nous adoptons: puiſqu'elle eſt néceſſaire pour me donner, ou pour m'occaſionner les ſenſations que j'éprouve. On peut dire la même choſe des autres ſens, & de tout le méchaniſme du Corps humain.

II°. Il ſeroit abſurde de dire avec ceux qui ſoutiennent le ſentiment oppoſé au nôtre, que l'Ame éprouve une ſenſation de fatigue; parce que la force motrice s'épuiſe en elle. Car qu'eſt-ce que cette force motrice? Eſt-ce l'Ame? mais l'Ame ne s'épuiſe point. Eſt-ce quelque choſe dans l'Ame, qui ſoit diſtingué de l'Ame? Mais l'Ame eſt une ſubſtance ſimple, qui exclud toute compoſition ſubſtantielle, la ſeule qui pourroit avoir une vertu motrice. D'où vient donc la ſenſation de fatigue, après un travail violent? C'eſt parce que le mouvement du Corps diſſipe une grande quantité d'eſprits vitaux; & que cette diſſipation & cet épuiſement des eſprits vitaux, eſt la cauſe occaſionnelle à laquelle le Créateur a attaché la ſenſation de fatigue, que nous éprouvons en ces circonſtances.

338. OBJECTION VI. Si l'Homme n'eſt point la cauſe efficiente de ſes mouvemens, pourquoi les lui attribuer? Pourquoi lui donner la dénomination d'agent, tandis qu'il n'agit point?

*RÉPONSE.* Les mouvemens de l'Homme lui ſont attribués avec raiſon, parce que l'Homme met la condition qui donne lieu à l'exiſtence de ces mouvemens. Il a donc une vrai influence, relativement à ces mouvemens; puiſque ces mouvemens n'exiſteroient pas, ſi l'acte de ſa volonté ne donnoit lieu à leur exiſtence.

339. OBJECTION VII. Il n'y a pas plus de connexion entre la volonté de Dieu & la production du mouvement, qu'il y en a entre ma volonté & la production du même mouvement: donc, ou il faut nier que Dieu puiſſe produire le mouvement, ou il faut accorder que l'Ame humaine peut auſſi le produire.

*RÉPONSE.* Dieu étant un Etre eſſentiellement infini dans ſa nature & dans ſes perfections, on conçoit évidemment que ſa volonté doit néceſſairement être active & efficace par elle-même, quand elle le veut: on conçoit donc évidemment que ſa volonté peut produire le mouvement. L'Homme au contraire, étant un Etre eſſentiellement borné & fini dans ſa nature & dans ſes perfections, on conçoit qu'on ne doit point lui attribuer des effets avec leſquels on ne lui connoît aucune proportion.

340. OBJECTION VIII. Si tout mouvement étoit produit par le Créateur, un Chaſſeur ne manqueroit jamais le lievre qu'il tire. Car l'Homme met de ſon côté tout ce qu'il faut pour frapper le lievre, ſçavoir ſa volonté : Dieu de ſon côté ne ſe trompe point dans la direction du fuſil, qui doit frapper le lievre : donc le lievre ne devroit jamais être manqué.

*RÉPONSE.* C'eſt Dieu qui produit nos mouvemens; mais c'eſt nous qui en déterminons la quantité & la direction. Le Chaſſeur manque le lievre qu'il tire, parce qu'il détermine ou une ſomme ou une direction de mouvement dans ſes fibres, qui ne doit pas aboutir à pointer juſte le fuſil. Que fait donc l'habitude de chaſſer? Elle fait que l'Ame s'accoutume à déterminer, & la juſte quantité, & la juſte direction, qu'il faut procurer aux eſprits animaux ou aux fibres, pour mouvoir le bras avec la promptitude & avec la juſteſſe requiſe. Elle fait encore que l'Ame s'accoutume à eſtimer & à évaluer les angles de direction ſous leſquels doit être pointé le fuſil, pour frapper à ſon but. Le Chaſſeur manque donc ſon coup; parce que ſa volonté détermine un mouvement en vertu duquel, ſelon les loix de la communication du mouvement, l'objet ne doit pas être atteint & frappé.

341. OBJECTION IX. Si Dieu eſt l'unique auteur de tout le mouvement de la Nature, la ſcience de la Phyſique n'eſt plus qu'un vain nom. L'explication de tous les phénomenes de la Nature ſe réduit à dire, que la choſe arrive parce que Dieu le veut & le fait ainſi; par exemple, qu'une pierre tombe, parce que Dieu la pouſſe vers le centre de la Terre : ce qui ſemble également faux & abſurde.

*RÉPONSE.* Si Dieu produiſoit le mouvement ſans ſuivre aucune regle fixe & conſtante dans la production du mouvement, il eſt évident que l'étude de la Phyſique ne ſeroit plus qu'une frivolité. Mais ſi Dieu, en produiſant le mouvement, ſuit des regles fixes & conſtantes, qu'il faille obſerver pour eſtimer la nature & la quantité de l'effet qui doit en réſulter; la Phyſique n'en eſt pas moins une ſcience infiniment propre à exercer nos lumieres & à enrichir notre eſprit. En quoi conſiſte donc la ſcience de la Phyſique ? Elle conſiſte à obſerver, autant qu'il eſt poſſible, quel eſt le méchaniſme intérieur des Corps, & ſelon quelles loix ſe fait le mouvement; à regarder ce que nous voyons arriver conſtamment, comme une dépendance ou comme un effet d'une loi fixe & invariable de la Nature; & à parvenir, par des obſervations réiterées & multipliées, à découvrir certaines loix ou certaines regles générales, d'où découlent tous les grands phénomenes de la Nature. Le mouvement d'une pierre qui tombe, eſt produit par le Créateur; mais ce mouvement eſt une dépendance de la gravitation générale des Corps, dont il faut évaluer les forces motrices, conſéquemment à leurs maſſes, à leurs diſtances, à leurs accélerations : ce qui a exigé, & beaucoup d'obſervations, & beaucoup de ſagacité. La Phyſique ne ceſſe donc point, dans cette hypothéſe, d'être une ſcience digne d'occuper & d'intéreſſer l'Eſprit humain.

# SECTION SECONDE.

## *L'Ame des Brutes.*

VOICI une matiere de nature à mériter toute l'attention d'un Eſprit vraiment philoſophique. Tous les efforts qu'a faits la Philoſophie depuis tant de ſiecles pour l'éclaircir, n'ont encore produit que très-peu de lumiere en ce genre; & je doute que l'Eſprit humain en produiſe jamais davantage ſur cet objet. Nous allons expoſer & examiner les différens ſentimens, qui partagent les Philoſophes ſur cette matiere.

342. *Divers Systêmes.* I°. Selon Deſcartes, les Brutes ſont de pures machines, de vrais automates, aſſez ſemblables pour la vie, à une plante qui végéte; aſſez ſemblables pour le mouvement, à une montre qui ſe meut par des reſſorts. II°. Selon les Péripatéticiens, les Brutes ont pour Ame une ſubſtance diſtinguée de la Matiere & de l'eſprit, capable de ſentir & incapable de penſer, qu'ils appellent *Forme ſubſtancielle.* III°. Selon quelques autres Philoſophes, les Brutes ont une Ame ſpirituelle, d'une eſpece inférieure à l'Ame humaine, capable de ſentiment & de penſée; incapable de moralité, à cauſe du défaut de liberté.

La raiſon & le ſentiment naturel ſe révoltent contre la premiere opinion: la religion s'allarme de la troiſieme: la ſeconde, qui n'offenſe ni la Raiſon ni la Religion, paroît aſſez s'accorder avec les opérations que nous découvrons dans les Brutes. Le Péripatétiſme, qui a ſouvent radoté, peut ne pas ſe tromper en tout & par tout: & la Philoſophie doit s'attacher à la Vérité, ſous quelque banniere qu'elle ſe montre.

## PROPOSITION I.

343. *Les Brutes ne ſont point des Machines ou des Automates, ſans ſentiment.*

Démonstration. Si les Brutes n'étoient que des machines ou des automates, tous leurs mouvemens ſeroient une ſuite & une dépendance des loix de la Méchanique: or pluſieurs mouvemens des Brutes, ne ſont point une ſuite & une dépendance des loix de la Méchanique. Car ſoit un Chien de chaſſe, attaché à pourſuivre une compagnie de perdrix: ce chien eſt attiré méchaniquement, ſelon Deſcartes, par les corpuſcules émanés du corps de ce gibier. Mais ſi ce chien, en pourſuivant ſa proie, rencontre un précipice; ne devroit-il pas, ſelon les loix de la méchanique, ſe jetter dans ce précipice; au lieu qu'il s'arrête d'abord, qu'il ſe détourne enſuite pour chercher un paſſage aſſuré? Non, dit Deſcartes, ce chien ne doit point ſe jetter dans le précipice: parce qu'il ſort de ce précipice une émanation de corpuſcules, qui ſuf-

pendent & détournent la marche de ce chien! Je doute que la ſolide & ſublime raiſon de Deſcartes ait été jamais bien ſatisfaite d'une telle explication, qu'il ſeroit aiſé de ruiner en mille manieres, & par mille exemples. Quoiqu'il en ſoit, j'admets & l'exiſtence & l'activité fabuleuſes de ces corpuſcules; & je dis: ces corpuſcules qui s'échappent du ſein du précipice, & qui changent méchaniquement le mouvement du chien de chaſſe, doivent ſelon les loix de la méchanique, produire dans ce chien, ou un mouvement diamétralement oppoſé, ou un mouvement obliquement oppoſé, au mouvement qui étoit produit par les corpuſcules du gibier.

I°. Si le mouvement imprimé par les corpuſcules émanés du précipice, eſt diamétralement oppoſé au mouvement primitif: ſelon les loix générales du mouvement & de la méchanique, le chien doit s'arrêter, dans le cas où les mouvemens oppoſés ſeroient égaux; le chien doit reculer en ligne droite, dans le cas où le mouvement imprimé par les corpuſcules du précipice, ſeroit plus grand que le mouvememt primitif; le chien doit tomber dans le précipice, dans le cas où le mouvement primitif ſeroit plus grand que le mouvement produit par les corpuſcules du précipice. Ce qui n'a point lieu.

II°. Si le mouvement imprimé par les corpuſcules émanés du précipice, eſt obliquement oppoſé au mouvement primitif: ſelon les loix générales du mouvement & de la méchanique, le chien livré à ces deux forces motrices, doit ſe mouvoir en ſuivant la diagonale d'un parallélogramme conſtruit ſur la direction & ſur la proportion du mouvement primitif & du mouvement qui naît de l'impulſion de ces corpuſcules. Ce qui n'arrive pas.

Donc les divers mouvemens des Brutes, ne ſont point une ſuite & une dépendance des loix de la méchanique: donc les Brutes ne ſont point de purs automates ou de pures machines, dont les mouvemens ſoient produits ou occaſionnés uniquement par l'émanation des corpuſcules qui affectent leurs organes: donc il y a dans les Brutes un principe diſtingué & des organes & des corpuſcules, qui produit ou occaſionne leurs mouvemens contraires aux loix générales de la méchanique, ou indépendans des loix générales de la méchanique. C. Q. F. D.

*PREUVE confirmative.* I°. Nous avons des organes qui nous donnent des ſenſations: nous voyons dans les Brutes des organes tous ſemblables: pourquoi ces organes ſemblables ne ſeroient-ils pas deſtinés dans les Brutes à une ſemblable fin? II°. nos ſenſations s'annoncent & ſe manifeſtent par divers ſignes de plaiſir & de douleur, d'affection ou d'averſion: nous voyons dans les Brutes des ſignes tous ſemblables de plaiſir & de douleur, d'affection ou d'averſion: pourquoi ces ſignes ſemblables, ſinon pour montrer de part & d'autre un principe ou un ſujet également capable de ſentiment? III°. Nous voyons les Brutes, ſelon l'exigence de leurs beſoins, employer, augmenter, diminuer à propos & d'une maniere convenable, l'activité de leurs forces; nous les voyons imiter & retracer le méchaniſme de nos divers mouvemens, quoiqu'elles ſoient toujours incapables de ſaiſir le rapport abſtrait &

réfléchi de ces forces & de ces mouvemens : tout cela ne paroît-il pas annoncer évidemment qu'elles ont, comme nous, un principe diſtingué de la Matiere, lequel préſide au méchaniſme de leurs mouvemens ; quelle que ſoit la nature de ce principe, que nous n'examinons pas encore.

IV°. Interrogeons-nous le ſentiment & le cri de la Nature, qui eſt toujours l'organe & l'interpréte de la vérité ? Nous penſons & nous jugeons par un inſtinct naturel & néceſſaire, qu'il y a dans les Brutes un principe de ſentiment : on ne peut nous arracher cette perſuaſion, qu'en nous arrachant la Nature. Qu'un Carthéſien, le plus entiché de ſon ſyſtême, voye ſon chien favori meurtri de coups & couvert de plaies : ne ſera-t-il pas ému de compaſſion pour lui ? Pourquoi lui compâtir, s'il ne ſouffre pas plus qu'une montre dérangée & fracaſſée par une chûte ? C'eſt un préjugé, dit-on : mais une opinion générale dont aucune nation & aucun ſiecle n'eſt exempt ; une opinion néceſſaire & inévitable, dont on ne peut ſe défaire qu'en ſe perſuadant ( ce qu'il eſt impoſſible de ſe perſuader ) qu'un chien meurtri de coups & couvert de plaies ne ſouffre point, lorſqu'il pouſſe des cris & des gémiſſemens lamentables ; eſt-elle bien évidemment un préjugé ? Pour l'aſſurer, il ne faudroit rien moins que des preuves bien démonſtratives : or quelles preuves démonſtratives en donne-t-on ? Aucune, ſi ce n'eſt une romaneſque hypothéſe, qui ne prouve rien. Donc par l'obſervation des opérations des Brutes, on eſt bien fondé à penſer & à juger que les Brutes ne ſont point de pures machines, que les Brutes ont un principe de ſentiment. C. Q. F. D.

## PROPOSITION II.

344. *Les opérations que nous appercevons dans les Brutes, n'annoncent point une ſubſtance ſpirituelle de ſa nature.*

DÉMONSTRATION. I°. Il n'eſt pas démontré qu'une ſubſtance diſtinguée de la Matiere & de l'Eſprit, répugne : puiſqu'il ne répugne pas que le Tout-Puiſſant, qui a créé la Matiere privée d'intelligence & de ſentiment, qui a créé l'Eſprit doué d'intelligence & de ſentiment, ait créé une ſubſtance intermédiaire, privée d'intelligence & douée de ſentiment.

II°. Il n'eſt pas démontré qu'une ſubſtance diſtinguée de la Matiere & de l'Eſprit, ſoit inſuffiſante pour expliquer les diverſes opérations des Brutes, en qui nous voyons indubitablement du ſentiment, & en qui nous ne voyons pas indubitablement de l'intelligence ; qui par leurs opérations annoncent évidemment une ſubſtance ſenſible, mais qui par leurs opérations n'annoncent pas également une ſubſtance ſpirituelle.

III°. Le ſigne caractériſtique par où s'annonce & ſe manifeſte une ſubſtance ſpirituelle, c'eſt de connoître la fin pour laquelle elle agit ; de comparer les moyens avec la fin ; de perfectionner ſes connoiſſances ; de concevoir d'autres objets que les objets ſenſibles & matériels : or rien de tout cela ne convient à l'Ame des Brutes. 1°. Les Brutes ne connoiſſent pas la fin pour laquelle elles agiſſent : ſans quoi un chien

qui va ſans examen & ſans expérience, choiſir au milieu de mille plantes, celle qui eſt propre à guérir le mal qui le preſſe, auroit plus d'intelligence que tous les Hypocrates du monde. 2°. Les Brutes ne comparent point les moyens avec la fin, pour connoître la proportion de ceux-là avec celle-ci. Car cette comparaiſon ſuppoſe un examen & une délibération de la part de l'entendement qui la fait: cet examen & cette délibération entraîne quelque intervalle de tems entre l'objet connu & la tendance à cet objet: or nous n'obſervons rien de ſemblable dans les Brutes. Un aveugle inſtinct, fruit ou cauſe du jeu des organes, les porte à un objet, ou les éloigne d'un objet, ſans qu'elles examinent ſi les moyens qu'elles prennent, ont une aptitude à les mener à leur fin. 3°. Les Brutes ne perfectionnent pas leurs connoiſſances. Les Hommes & les Caſtors ont eu primitivement à peu près la même architecture. L'architecture chez les Hommes, ſucceſſivement perfectionnée par l'obſervation & la réflexion, eſt enfin parvenue à convertir les anciennes cabannes, incommodes & ruineuſes, en édifices élégans, en ſuperbes palais, en temples majeſtueux, où la régularité unie à la ſolidité, eſt deſtinée à réſiſter aux injures du tems, & à paſſer aux ſiecles à venir. L'architecture, chez les Caſtors, eſt toujours la même. Les Caſtors d'aujourd'hui ne bâtiſſent ni mieux ni autrement que les premiers Caſtors qui ont exiſté: c'eſt toujours la même maniere de ſe loger; maniere que l'expérience des déſaſtres paſſés, & la prévoyance de l'avenir, leur feroient changer en mieux, s'ils avoient le moindre rayon d'intelligence. 4°. Les Brutes ne s'élevent point, dans leurs connoiſſances, au-deſſus des objets ſenſibles & matériels. Chez elles nulle connoiſſance de vice & de vertu, d'honneur & d'infamie: c'eſt en leur montrant le bâton qui les frappe, ou l'appas qui les flatte, & non en leur propoſant les motifs de l'honneur & du devoir, qu'on les guide, qu'on les inſtruit, qu'on les corrige: ce qui démontre que ce n'eſt point l'intelligence, mais ſimplement la ſenſation qui les gouverne.

RÉSULTAT. Il n'eſt point démontré qu'une ſubſtance intermédiaire entre la Matiere & l'Eſprit, capable de ſentiment & incapable d'intelligence, répugne: il n'eſt point démontré que cette ſubſtance intermédiaire entre la Matiere & l'Eſprit, capable de ſentiment & incapable d'intelligence, ſoit inſuffiſante pour produire ou pour occaſionner les différentes opérations que nous appercevons dans les Brutes, en qui nous ne voyons rien qui annonce & ſuppoſe évidemment une ſubſtance intelligente & ſpirituelle: donc il n'eſt point néceſſaire d'admettre dans les Brutes une ſubſtance ſpirituelle de ſa nature. C. Q. F. D.

## PROPOSITION III.

345. *Il eſt vraiſemblable qu'il y a dans les Brutes, outre le Corps organiſé, une ſubſtance qui les anime; & qui n'étant ni Eſprit ni Matiere, tient un milieu entre l'un & l'autre.*

DÉMONSTRATION. I°. Il conſte par les opérations que nous appercevons dans les Brutes, que les Brutes ne ſont pas ſimplement

des machines ou des automates : car avec quelque perfection que ſoit travaillé un automate, c'eſt toujours une machine, ſoumiſe à toutes les loix de la méchanique, incapable de tout ſentiment : ce qui ne convient point aux Brutes. (343.) Il y a donc dans les Brutes une ſubſtance capable de ſentiment, une ſubſtance dont les ſenſations ſont la cauſe occaſionnelle des divers mouvemens que nous appercevons dans les Brutes, & que nous ne pouvons expliquer par les loix de la méchanique.

II°. Cette ſubſtance capable de ſentiment, qui anime les Brutes, n'eſt ni la Matiere ni l'Eſprit. 1°. Cette ſubſtance capable de ſentiment n'eſt point la Matiere. Car ſi la Matiere étoit capable d'avoir du ſentiment, il faudroit qu'elle l'eût ou en vertu de ſa nature, ou en vertu de ſes configurations, ou en vertu de ſon mouvement : or on conçoit que la Matiere ne peut avoir du ſentiment à aucun de ces titres, ſur leſquels on peut faire préciſément les mêmes raiſonnemens que nous avons faits, en démontrant que la Matiere étoit incapable de penſer. 2°. Cette ſubſtance capable de ſentiment, n'eſt point un Eſprit ou une ſubſtance ſpirituelle : puiſqu'elle n'a point les ſignes & les caracteres qui annoncent & décélent une ſubſtance ſpirituelle, & qu'une ſubſtance ſpirituelle n'eſt point abſolument néceſſaire pour produire & pour expliquer les diverſes opérations que nous appercevons dans les Brutes : (344.) donc il eſt vraiſemblable qu'il y a dans les Brutes, outre le Corps organiſé, une ſubſtance immatérielle, qui les anime ; & qui n'étant ni Eſprit ni Matiere, tient un milieu entre la Matiere & l'Eſprit. C. Q. F. D.

346. REMARQUE. I°. Cette Ame des Brutes ne peut point être extraite de la Matiere, où elle n'eſt contenue ni virtuellement ni formellement : elle ne peut donc recevoir l'exiſtence que par une vraie création. II°. Cette Ame des Brutes n'étant point compoſée de parties comme la Matiere, elle ne peut périr par décompoſition : mais elle doit périr par anéantiſſement ; n'ayant plus de fin à remplir, dès qu'elle n'a plus de Corps à animer. III°. La ſeule fin que pourroit avoir l'Ame des Brutes après la décompoſition du Corps organiſé qu'elle animoit, ſeroit d'être deſtinée à paſſer dans une autre Corps de même nature, ſelon le ſyſtême de la Métempſycoſe : ſyſtême qui, borné aux Brutes de même eſpece, n'eſt point abſolument démontré abſurde, quoiqu'il ne préſente rien qui le rende poſitivement probable. IV°. Cette ſubſtance immatérielle, cette Ame des Brutes, n'ayant point de parties, elle eſt indiviſible de ſa nature. Ainſi quand on coupe par le milieu un ver ou un ſerpent, on ne diviſe pas l'Ame de cet animal. Le mouvement qui ſubſiſte quelque tems dans les deux ſections de l'inſecte, eſt un mouvement purement méchanique dans l'une des deux parties, produit par le ſang & par les eſprits vitaux. V°. S'il y a quelque eſpece d'inſecte qui vive étant diviſée en deux parties ; (ce que je ne penſe pas, quoique je n'oſe le nier) cela vient de ce que cette eſpece d'inſecte, par ſon organiſation, fait équivalemment un double individu, qui aura une double Ame. VI°. Il eſt aſſez probable que l'Ame des Brutes, ainſi que l'Ame humaine, réſide dans quelque partie principale du Corps organiſé, où elle puiſſe être plus à portée de recevoir les ſenſations deſtinées à ſa

nature, & occaſionner les mouvemens néceſſaires à la conſervation de l'individu.

### *Objections a Réfuter.*

347. Objection I. Toutes les opérations que nous appercevons dans les Brutes, ſont des mouvemens locaux, conformes aux loix de la méchanique; car le Corps des Brutes ne ſe meut & ne peut ſe mouvoir contre les loix de la méchanique : or des mouvemens méchaniques n'annoncent que des machines ou des automates.

*Réponse.* Toutes les opérations que nous appercevons dans les Brutes, ſont à la vérité des mouvemens locaux : mais ce ſont des mouvemens locaux qui annoncent dans les Brutes, un principe de vie & de ſentiment qui ne convient point à des Automates; ce ſont des mouvemens locaux qui ne ſont pas produits ou occaſionnés par la ſeule Matiere. Ces mouvemens locaux, dans la Brute, comme dans l'Homme, s'opérent ſelon les loix de la méchanique : mais dans la Brute, comme dans l'Homme, ils ont pour cauſe ou pour occaſion une ſubſtance diſtinguée de la Matiere. Ou la nature nous trompe & nous trompe invinciblement, ou il eſt certain que les gémiſſemens des Brutes annoncent un principe capable de douleur; que les careſſes de certaines Brutes annoncent un principe capable d'affection : ce qui ne peut convenir à la ſeule Matiere. Il ne s'agit donc pas, pour prouver que les Brutes ſont de purs automates, de démontrer que le Corps des Brutes, dans ſes mouvemens, obſerve les loix de la méchanique : puiſqu'il eſt certain que le Corps humain ſuit auſſi dans ſes mouvemens les loix de la méchanique; ſans qu'il réſulte de-là que l'Homme ſoit un pur automate. La queſtion eſt donc de ſçavoir ſi les mouvemens méchaniques des Brutes annoncent un principe de vie & de ſentiment, qui ſoit la cauſe ou l'occaſion de ces mouvemens; ou ſi ces mouvemens ont pour cauſe ou pour occaſion la ſeule émanation des corpuſcules, qui échappés des Corps, frappent les organes des Brutes, & leur impriment les mouvemens que nous leur voyons opérer : & c'eſt ce que nous diſons être évidemment contraire aux loix de la méchanique. (343.)

348. Objection II. Une ſubſtance qui a des connoiſſances, eſt une ſubſtance ſpirituelle : or il y a dans les Brutes une ſubſtance qui a des connoiſſances; puiſqu'un chien connoît ſon Maître, qu'il diſtingue de tout autre; connoît ce qui lui eſt bon, pour ſe le procurer; connoît ce qui lui eſt préjudiciable, pour l'éviter : donc il y a dans les Brutes une ſubſtance ſpirituelle.

*Réponse.* Des connoiſſances intellectuelles annoncent une ſubſtance ſpirituelle. Des connoiſſances ſimplement ſenſitives n'annoncent point une ſubſtance ſpirituelle; puiſqu'il ne répugne pas qu'il y ait une ſubſtance intermédiaire entre la Matiere & l'Eſprit, capable de ſentiment & incapable d'intelligence : & telle s'annonce par ſes opérations, l'Ame des Brutes. Cette ſubſtance ſenſitive eſt douée d'un inſtinct plus ou moins parfait, dans les différentes eſpeces & dans les différens individus : mais qu'eſt-ce que cet inſtinct ?

I°. Cet *inſtinct* des Brutes, (formé & dirigé par le Créateur, toujours admirable & inconcevable dans ſes œuvres) eſt un penchant pour certains objets, une averſion pour certains autres objets, ſelon que les uns & les autres ſont utiles ou nuiſibles à l'individu. Cet inſtinct ſe réveille par la ſenſation du plaiſir ou du beſoin, & ſe déploie par le jeu des organes qu'il met en mouvement. Par exemple, un chien malade éprouve une ſenſation, qui le détermine à chercher un remede ou une plante ſalutaire. Ses organes mis en jeu & en action par cette ſenſation de mal-être, déterminent ſa marche vers un pré voiſin, où ils ſont affectés par les corpuſcules émanés du ſein des différentes plantes: la ſenſation préſente occaſionnée par ces divers corpuſcules, & dirigée par le penchant de ſa nature, guide le chien malade à la plante bienfaiſante, dont les corpuſcules le flattent; plutôt qu'à une autre plante, dont les corpuſcules ne le flattent pas dans cette circonſtance.

II°. Cet *inſtinct* fait aſſez ſouvent opérer aux Brutes des choſes merveilleuſes, où l'on ſeroit quelquefois tenté de ſoupçonner des veſtiges d'intelligence & de raiſon. Mais quand on réfléchit qu'une ſubſtance intelligente eſt marquée à des caracteres qui ne conviennent point à la ſubſtance qui anime les Brutes; quand on réfléchit d'ailleurs que cet inſtinct, dont nous ne connoiſſons pas aſſez la nature & la perfection, peut s'étendre à des effets qui échappent à notre intelligence: on ſent qu'il n'y a aucune raiſon d'attribuer ce qui paroît de merveilleux dans les opérations des Brutes, à une ſubſtance ſemblable à la ſubſtance qui nous anime. Un Eſprit d'une eſpece ſubalterne, ne ceſſe pas d'être Eſprit; & s'il ne ceſſe pas d'être Eſprit, pourquoi ceſſeroit-il d'avoir en ſa nature les propriétés qui caractériſent l'Eſprit? Non; un Dieu ſage & conſéquent n'a point fait des ſubſtances intelligentes, pour être privées univerſellement & perſévéramment, dans tous les tems & dans tous les lieux, dans toutes les eſpeces & dans tous les individus, de la plus noble fonction de leur nature, de l'uſage de leur intelligence & de leur raiſon. Quelle différence ſenſible de lumiere & de conduite, entre l'Homme le plus ſtupide & le plus groſſier dans ſon eſpece, & la Brute la plus déliée & la plus raffinée dans la ſienne? (288. 344.)

349. OBJECTION III. Nous n'avons aucune idée de cette ſubſtance intermédiaire, qui n'eſt ni Matiere ni Eſprit: donc il ne faut point admettre une telle ſubſtance intermédiaire; d'autant plus que la diviſion de la ſubſtance en Matiere & en Eſprit, paroît une diviſion exacte qui embraſſe tout.

*RÉPONSE.* Cette objection qu'on reſaſſe toujours avec emphaſe, nous paroît bien humiliante pour l'Eſprit humain, dans qui elle annonce & des lumieres bien bornées, & des préjugés bien puiſſans. Philoſophes, Êtres penſans, examinez comment vous connoiſſez les diverſes ſubſtances, & vous conclurez que c'eſt à tort que vous vous imaginez connoître toutes les ſubſtances poſſibles.

I°. C'eſt un axiome avoué en genre de connoiſſances, que *nous ne connoiſſons la nature des choſes exiſtantes, que par les idées que nous en donnent leurs effets*: puiſque nous ne voyons point intuitivement

en elle-même cette nature des choſes. Quelle idée a un Carthéſien de la ſubſtance ſpirituelle qui anime l'Homme ? Il en a l'idée qu'entraîne l'obſervation des effets qu'il voit dans l'Homme. Nous obſervons dans l'Homme des opérations qui ne peuvent être attribuées à la matiere : & de-là ſe forme dans nous l'idée d'une ſubſtance capable d'opérer ce que nous voyons opérer à l'Homme, d'une ſubſtance capable de ſentiment & d'intelligence, d'une ſubſtance ſpirituelle. C'eſt préciſément de la même maniere que ſe forme en nous l'idée de cette ſubſtance intermédiaire qui anime les Brutes. Nous appercevons dans les Brutes des opérations qui ſurpaſſent la vertu de la Matiere, & qui n'atteignent point la vertu de l'Eſprit : & par-là nous concevons dans les Brutes une ſubſtance qui n'a ni les propriétés de la Matiere, ni les propriétés de l'Eſprit ; une ſubſtance capable de ſenſations, incapable d'intelligence & de raiſonnement ; une ſubſtance intermédiaire entre la Matiere & l'Eſprit. Nous avons donc une idée de ces deux ſubſtances : & ſi nous n'avons pas une idée fort lumineuſe de cette Ame des Brutes, avons-nous une idée infiniment lumineuſe de l'Ame humaine ? Quelque obſcurité qu'il puiſſe y avoir ſur la nature de ces deux ſubſtances, l'exiſtence de la ſubſtance ſpirituelle qui anime l'Homme, eſt l'objet d'une démonſtration : l'exiſtence de la ſubſtance immatérielle qui anime la Brute, eſt l'objet d'une opinion aſſez vraiſemblable.

II°. Quant à la diviſion de la ſubſtance en matiere & en eſprit, je dis qu'il n'eſt point démontré que cette diviſion embraſſe toutes les ſubſtances poſſibles ; qu'il eſt même très-vraiſemblable qu'il y a au moins une troiſieme eſpece de ſubſtance, différente des deux premieres. Quelle témérité n'y auroit-il pas de penſer que nous connoiſſons toutes les différentes eſpeces de ſubſtances, qui peuvent être produites par le Créateur ? Notre foible intelligence égale-t-elle la Toute-Puiſſance infinie de l'Être ſuprême ? Si dans la claſſe des Brutes nous ne connoiſſions que le Chien & le Cheval, nous diviſerions la Brute en chien & en cheval, & nous trouverions peut-être fort mauvais que l'on nous conteſtât l'exactitude de notre diviſion. S'enſuivroit-il de-là que le lion, la fourmi, l'aigle, la baleine, fuſſent des eſpeces impoſſibles ; parce qu'elles ſeroient différentes des deux premieres, & qu'elles ne ſeroient pas compriſes dans notre diviſion ? Et celui qui, par des effets bien obſervés, prouveroit l'exiſtence d'une eſpece différente des deux premieres, ſeroit-il bien condamnable d'oſer admettre une troiſieme eſpece de Brutes ? Diſons la même choſe des trois ſubſtances en queſtion. Il y a des effets qui démontrent l'exiſtence de la ſubſtance matérielle : il y a des effets qui démontrent l'exiſtence de la ſubſtance ſpirituelle : il y a des effets qui ne conviennent ni à la premiere, ni à la ſeconde ; & qui annoncent très-vraiſemblablement l'exiſtence d'une troiſieme ſubſtance, diſtinguée des deux premieres : donc il eſt vraiſemblable qu'il exiſte dans la Nature une ſubſtance diſtinguée & de la Matiere, & de l'Eſprit : c'eſt l'Ame des Brutes. Voyez encore ſur cet objet, une objection aſſez frivole, qui ſe trouve précédemment expoſée & réfutée dans la note de la page 51.

# ÉLÉMENS
# DE METAPHYSIQUE
## SACRÉE ET PROFANE:
## OU
## DES ÊTRES INSENSIBLES.

## SIXIEME TRAITÉ.
## DE LA MORALE.

La Morale eſt la ſcience des Devoirs que chacun doit rem-
; ou bien, la Morale eſt la ſcience qui regle les Mœurs
l'Homme : d'où il s'enſuit que la Morale doit être la
emiere ſcience d'un Philoſophe. Dans les beaux ſiecles
l'Antiquité profane, la Morale étoit le principal objet
ſophie : elle occupa les ſublimes génies des Socrates,
Séneques, des Cicerons ; qui crurent ne pouvoir pas
& de leur ſiecle, & de la poſtérité, qu'en les éclairant
Mœurs. Dans une Religion où tous les devoirs ſont
s par une main divine, la ſcience des Mœurs ſemble
ec la ſcience de la Religion. C'eſt d'après cette idée
conçu & tracé le plan de Morale que nous allons ſuc-
lopper. Il embraſſe & la Théorie de la Religion, &
Mœurs.

### SECTION PREMIERE.
### THÉORIE DE LA RELIGION.

ARTICLE I. *Il exiſte un Dieu, auteur & moteur de la Nature; un Être infini en tout genre de perfection.*

Cela a été démontré dans la premiere ſection du traité

en elle-même cette natu
la ſubſtance ſpirituelle qui
l'obſervation des effets qu
l'Homme des opérations
& de-là ſe forme dans not
que nous voyons opérer à
ment & d'intelligence, d'
de la même maniere que
termédiaire qui anime les
des opérations qui ſurpaſſe
point la vertu de l'Eſprit : &
ſubſtance qui n'a ni les pro
l'Eſprit ; une ſubſtance capa
& de raiſonnement ; une
l'Eſprit. Nous avons donc ur
n'avons pas une idée fort lu
nous une idée infiniment lum
curité qu'il puiſſe y avoir ſur l
de la ſubſtance ſpirituelle qui
monſtration : l'exiſtence de la
eſt l'objet d'une opinion aſſez

II°. Quant à la diviſion de
dis qu'il n'eſt point démontré
ſubſtances poſſibles ; qu'il eſt
moins une troiſieme eſpece de
Quelle témérité n'y auroit-il p
les différentes eſpeces de ſubſta
Créateur ? Notre foible intellig
infinie de l'Être ſuprême ? Si dan
ſions que le Chien & le Cheval
en cheval, & nous trouverions
conteſtât l'exactitude de notre div
la fourmi, l'aigle, la baleine, ſu
qu'elles ſeroient différentes des de
pas compriſes dans notre diviſion
ſervés, prouveroit l'exiſtence d'
mieres, ſeroit-il bien condamnable
de Brutes ? Diſons la même choſe
y a des effets qui démontrent l'exiſt
des effets qui démontrent l'exiſten
des effets qui ne conviennent ni à l
annoncent très-vraiſemblablement l'
diſtinguée des deux premieres : do
dans la Nature une ſubſtance diſtingu
c'eſt l'Ame des Brutes. Voyez en
aſſez frivole, qui ſe trouve précéd
note de la page 51.



[illegible] nous ne rougirons [illegible]
[illegible] l'exiſtence de Dieu, nous par[illegible]
[illegible] preuve, aux principes [illegible]
[illegible] mathématiques.

[illegible] *Homme, autre le Corps organiſé, un*
[illegible].

[illegible] dans toute la premiere ſection du
[illegible] que cette vérité eſt de nature à ne pouvoir
[illegible] par aucun Homme, chez qui la raiſon
[illegible] corrompue.

## FONDAMENTALE.

*La néceſſité d'une Religion, c'eſt-à-dire,*

re dont la nature eſt eſſentiellement
poſſibles actuellement exiſtentes,
e, & *un ſouverain domaine ſur*
*ature* & ſon ouvrage ; & *un ſage*
l'amour de l'ordre eſt une per-
il de toutes les Sciences, (74.)
ent la néceſſité d'une Religion,
Suivons ces deux principes,
:ences.

*nature & ſouverain de toute*
*ier conſtituif d'une Religion.*
& inaliénable ſur l'Homme
naliénable ſur l'Homme,
ſpenſable dépendance de
qui eſt la baſe & l'exer-
lomme, & n'a pu créer
llement la fin de toutes
Dieu créateur entraîne
lue & univerſelle de
le rapporter à Dieu,
nme ne rend point
e créateur, n'eſt-
ce ; puiſqu'il n'en
rait à l'indiſpen-
ne peut ſe rap-
, en qualité
onnoiſſance,
donc juſte,
pendance.

[illegible] *n'établit,*

, en qualité de créature raiſonnable, voit & reconnoît ne-
nt dans Dieu, l'auteur de ſon Etre, l'arbitre de ſes deſtinées,
eur & ſon pere : il eſt donc juſte, il eſt donc naturel qu'il
culte & des hommages : à l'auteur de ſon Etre, par ſenti-
endance ; à l'arbitre de ſes deſtinées, par beſoin & par in-
ienfaiteur, par reconnoiſſance ; à ſon pere, par amour &
. Les rapports de Dieu avec l'Homme, & les rapports
avec Dieu, ſont donc les titres éclatans & ſenſibles qui
l'obligation d'un culte ; & qui rendent raiſon des ſacrifices,
des hommages, des ſentimens de reconnoiſſance & d'a-
ous adreſſons à cet Etre Suprême : & telle eſt la raiſon
nde & juſtifie le double culte que nous rendons à Dieu ;
ur & le culte extérieur, qui ne ſont l'un & l'autre qu'un
ouveraineté & de notre dépendance.

*e d'un Dieu, eſſentiellement amateur de l'ordre, découle la Loi, ſecond conſtitutif d'une Religion.* Un Dieu ennemi
ndifférent pour l'ordre, ne pourroit être, ou qu'un Dieu
'en connût pas la perfection ; ou qu'un Dieu mauvais,
oint ce qui eſt eſſentiellement bien ; ou qu'un Dieu ſtu-
nt, qui, plongé dans une inertie léthargique, ſans ſa-
vidence, eût livré l'Homme & l'Univers aux aveugles
. ou qu'un Dieu abſurdement inconſéquent, qui fût en
ec ſa nature, qui eſt l'ordre eſſentiel & primitif ; &
s, dont la conſtitution & la conſervation exigent né-
re. Conſéquences affreuſes & révoltantes, qui ren-
établiſſent, qui détruiſent l'exiſtence d'un Dieu qu'elles
un Dieu, s'il exiſte un Etre infiniment parfait, il eſt
nt amateur de l'ordre : puiſque l'amour de l'ordre eſt
ſqu'il eſt lui-même l'ordre éternel & incréé. S'il y a un
l'ordre, il n'a donc point livré l'Homme au caprice
de ſes paſſions : puiſque les penchans & les paſſions
ent le plus ſouvent au renverſement de l'ordre. Si
l'Homme au caprice de ſes penchans & de ſes paſ-
né & poſé des bornes aux puiſſances de l'Homme :
ligné des bornes aux puiſſances de l'Homme, tout
is à l'Homme ; il y a donc une regle & une Loi
ée d'un Dieu entraîne la néceſſité de l'ordre : l'idée
à la diſtinction de ce qui eſt permis & de ce qui
la diſtinction du bien & du mal : & la diſtinction
us conduit à une Loi néceſſaire & éternelle, qui
défende l'autre. Il y a donc une Loi divine &
Loi antérieure à toutes les Loix des Peuples &
éternelle, immuable, univerſelle, qui lie indif-
& le foible, & le Tyran qui opprime, & l'Eſ-
é ; qui proſcrit & pourſuit également, & ces
levelliſſent dans les ténebres, & ces forfaits hardis
ent & bravent la lumiere. Dieu auroit manqué

eſſentiellement, & à ce qu'il ſe doit à lui-même, & à ce qu'il doit à ſes Créatures; s'il n'avoit pas lié les Hommes entr'eux par des devoirs mutuels, qu'il ne fût jamais permis d'enfreindre, & auxquels ils fuſſent aſtreints autant que peut l'être une Créature libre. Or il répugne que Dieu manque à ce qu'il ſe doit à lui-même, & à ce qu'il doit à ſes Créatures : donc il répugne qu'il n'y ait pas une Loi à laquelle l'Homme ſoit ſoumis & aſtreint.

De l'idée d'un Dieu, eſſentiellement maître & ſouverain de l'Homme ſa créature, découle la néceſſité d'*un Culte;* de l'idée d'un Dieu, néceſſairement amateur de l'ordre, découle la néceſſité d'*une Loi :* voilà la Religion; voilà la néceſſité d'une Religion. C. Q. F. D.

253. COROLLAIRE I. *L'Homme doit à Dieu un Culte intérieur.*

DÉMONSTRATION. I°. Dans le compoſé humain, la principale partie c'eſt l'Ame : donc l'obligation eſſentielle à l'Homme de dépendre de Dieu & de ſe rapporter à Dieu, regarde principalement l'Ame. II°. L'adoration, l'amour, la confiance, la ſoumiſſion, la reconnoiſſance, qui conſtituent principalement le vrai Culte, ont leur ſiege & leur principe dans l'intérieur de l'Ame ; donc ſi un Culte eſt néceſſaire & indiſpenſable, c'eſt principalement le Culte intérieur. C. Q. F. D.

254. COROLLAIRE II. *L'Homme doit à Dieu un Culte extérieur.*

DÉMONSTRATION. I°. L'Homme étant compoſé de Corps & d'Ame, il eſt juſte & néceſſaire que la partie matérielle de ce compoſé, contribue auſſi à rendre hommage à ſon Créateur : donc l'Homme eſt indiſpenſablement obligé de rendre à Dieu un Culte extérieur. II°. Le Culte intérieur, pour ſe ſoutenir, a un beſoin eſſentiel du Culte extérieur, qui le fortifie & l'anime. Car l'expérience ne nous apprend-elle pas avec quelle facilité notre eſprit ſe diſſipe & s'égare en rendant ſes hommages à ſon Créateur, ſi des cérémonies ſaintes & auguſtes, ſi une attitude modeſte & religieuſe, ſi un ſpectacle auguſte & touchant de Religion, ne fixe & ne concentre en Dieu notre attention ? Donc ſi un Culte eſt néceſſaire & indiſpenſable, il faut néceſſairement un Culte extérieur, un appareil ſenſible de Religion. C. Q. F. D.

255. COROLLAIRE III. *L'Homme doit une conſtante obéiſſance, & à la Loi éternelle, & à la Loi poſitive, s'il y en a quelqu'une.* (214.)

DÉMONSTRATION. Dieu, en vertu de ſon ſouverain domaine ſur l'Homme ſa créature, a évidemment une autorité légitime ſur l'Homme. L'autorité légitime dans celui qui commande, entraîne eſſentiellement l'obligation d'obéir, dans celui qui eſt ſoumis à cette autorité : donc l'Homme doit indiſpenſablement obéir à la Loi éternelle, & aux Loix poſitives que Dieu lui impoſe. C. Q. F. D.

256. COROLLAIRE IV. *L'Homme doit ſe ſoumettre & obéir, & à la Loi divine, & à la Loi politique.*

DÉMONSTRATION. Comme il eſt aſſez indifférent que Dieu commande ou immédiatement par lui-même, ou médiatement par l'autorité légitime qu'il a établie ou conſacrée; il s'enſuit que l'Homme eſt également obligé de ſe ſoumettre & d'obéir, & aux Loix que Dieu a portées par lui-même, & aux Loix que Dieu a portées par ſes

Miniſtres. L'Homme doit obéir à Dieu, lorſque Dieu lui intime ſes volontés par lui-même : parce que Dieu a un droit eſſentiel & inaliénable de commander par lui-même. L'Homme doit obéir à l'autorité légitime des Légiſlateurs humains : parce que Dieu, pour le bien de la ſociété, a communiqué aux Légiſlateurs humains une portion de ſon autorité, un droit de le repréſenter ſur la terre, le pouvoir de faire des Loix qui lient les conſciences : ce qui ne peut être révoqué en doute, ni par aucun Citoyen qui a de ſaines idées de l'ordre, ni par aucun Chrétien inſtruit des principes fondamentaux de ſa Religion. C.Q.F.D.

357. COROLLAIRE V. On voit par les principes que nous venons d'établir & de démontrer, en établiſſant la néceſſité d'une Religion :

I°. *Combien conforme à la Raiſon eſt cet inſtinct de la Nature, qui nous porte & nous incline à la Religion.* Jettons les yeux d'un Pole à l'autre, de l'orient au couchant : par-tout nous voyons les Sociétés & les Empires policés, ſoumis à une Religion qui les attache à quelque Divinité, & qui fait la baſe de leur union civile & politique. C'eſt le cri & l'impulſion de la Nature, qui les porte à reconnoître quelque Etre ſuprême, de qui ils dépendent, à qui ils doivent des hommages, dont l'œil pénétrant les regarde, & dont le bras vengeur les menace. Pluſieurs de ces Peuples ont défiguré la Religion ; mais aucun n'en a entiérement étouffé le germe & le principe. (216.)

II°. *Combien oppoſée à la Raiſon eſt l'impiété d'Epicure, lorſqu'il fait de la Religion un vain fantôme, uniquement deſtiné à épouvanter & à tyranniſer le Genre humain.* Ce que la Nature inſpire, ce que la Raiſon démontre, peut-il être regardé comme un vain fantôme, par quiconque n'a pas étouffé dans lui à la fois & la Nature & la Raiſon ?

III°. *Combien abſurdes & inſenſés ſont les blaſphemes de Machiavel, qui fait naître la Religion, non du cri de la Nature & des lumieres de la Raiſon, mais de l'impoſture & de l'artifice des Princes qui l'ont imaginée pour conſolider leur autorité.* Les Princes ont appuyé leur autorité par la Religion ; parce qu'ils ont trouvé exiſtante chez tous les Peuples, la perſuaſion d'une Religion : c'eſt un moyen exiſtant qu'ils ont employé, & non un moyen qu'ils aient créé & fait naître. Que penſeroit-on d'un Homme qui prétendroit que les paſſions humaines doivent leur exiſtence à l'artifice & à l'impoſture des Princes & des Politiques ; parce que les Princes & les Politiques ont fait aſſez ſouvent ſervir à leurs fins, les paſſions humaines ? On penſeroit qu'il fait préciſément comme Machiavel ; qu'il renverſe l'ordre & la nature des choſes, pour appuyer un biſarre & extravagant paradoxe.

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

358. OBJECTION I. Dieu n'a pas beſoin de notre culte : donc Dieu n'exige point notre culte.

*RÉPONSE.* I°. Ce raiſonnement des Déiſtes ſuppoſe une choſe également fauſſe & abſurde ; ſçavoir, qu'il n'y a dans le Créateur d'autres volontés, que celles qui ſont déterminées par l'indigence & le beſoin :

ce qui eſt heurter de front le ſens commun. Dieu n'avoit pas beſoin de l'exiſtence de ce monde viſible; & cependant Dieu a voulu l'exiſtence de ce Monde viſible. II°. Pour connoître les volontés du Créateur, il ne faut donc pas examiner quel beſoin il a des choſes, ou quel avantage il peut retirer des choſes: mais il faut examiner ce qui convient à la nature du Créateur, ce qui convient à la nature de ſa Créature. Or il eſt clair qu'il convient au Créateur d'exiger de l'Homme, qu'il n'a créé & qu'il n'a pu créer que pour ſa gloire, un culte par lequel l'Homme le glorifie. Il eſt clair qu'il convient à l'Homme, à une Créature douée de raiſon, de faire uſage de ſa raiſon, pour témoigner ſa reconnoiſſance & ſon amour à celui de qui il tient & l'exiſtence, & la conſervation, & tout ce qu'il a de biens; ſoit dans l'ordre de la nature, ſoit dans l'ordre de la fortune, ſoit dans l'ordre de la grace.

359. OBJECTION II. Notre culte eſt fini & imparfait de ſa nature: donc Dieu n'exige point notre culte; qui, à raiſon de ſon imperfection, eſt indigne de la Majeſté de cet Etre infiniment parfait, à qui d'ailleurs il ne procure aucune gloire réelle.

*RÉPONSE.* I°. Ce raiſonnement des Déiſtes ſuppoſe encore une choſe également fauſſe & abſurde; ſçavoir, qu'il n'y a dans Dieu d'autres volontés que celles qui ſont terminées à des objets infinis dans leur nature. Dieu a voulu l'exiſtence de ce Monde viſible; & cependant ce Monde viſible n'eſt point un objet infini dans ſa nature. II°. Pour connoître les volontés de Dieu relativement à l'Homme, examinons encore ce qui convient à Dieu & ce qui convient à l'Homme; & de-là nous aurons droit de conclure ce que Dieu veut & exige. Or il eſt clair qu'il convient à la Nature humaine, d'uſer de ſa raiſon pour honorer la Majeſté de ſon Créateur & de ſon Bienfaiteur: il eſt clair qu'il convient à la Nature divine d'accepter & d'agréer les efforts que fait l'Homme, ſa créature, pour l'honorer & pour lui plaire. III°. Ce culte, quoique fini & imparfait de ſa nature, eſt cependant l'action la plus noble & la plus ſainte dont l'Homme ſoit capable: il n'eſt donc pas indigne d'un Dieu dont la nature exclud eſſentiellement le ridicule orgueil, l'inſenſé dédain, que lui attribue follement le Déiſte. IV°. Notre culte n'ajoute rien à la gloire & à la félicité intrinſéques du Créateur: mais il ajoute à la gloire extérieure, à la ſatisfaction accidentelle du même Créateur; qui ſe complait dans les affectueux hommages des Créatures raiſonnables, qui aime que tout ſoit dans l'ordre & que tout rempliſſe ſes vues adorables.

360. OBJECTION III. Dieu étant eſſentiellement libre, il peut diſpenſer l'Homme & de l'obligation d'un culte & de l'obligation d'une Loi; donc de l'idée d'un Dieu ne découle pas la néceſſité d'un culte & d'une loi.

*RÉPONSE.* La liberté de Dieu ne s'étend pas à faire des choſes indignes de lui. Il eſt libre à Dieu d'agir ou de ne pas agir: mais s'il agit, il eſt néceſſité par ſa ſageſſe & par ſa perfection, à agir d'une maniere qui convienne & à ſa nature & à la nature de ſes ouvrages. Or il convient néceſſairement & indiſpenſablement à Dieu, d'impoſer à l'Homme l'obligation d'un culte & d'une loi. Il n'eſt pas libre à Dieu de ſe dépouiller du titre & du caractere de fin derniere de toutes choſes; il n'eſt pas

libre à Dieu de ceſſer d'être amateur de l'ordre & de la ſainteté : donc il n'eſt pas libre à Dieu de ſe diſpenſer d'exiger ce qu'exigent eſſentiellement ces attributs inaliénables de la Divinité ; donc il n'eſt pas libre à Dieu de diſpenſer l'Homme de l'obligation d'un Culte & d'une Loi.

361. OBJECTION IV. Il y a des Hommes qui n'obſervent point de Loi, qui ne rendent point de Culte à Dieu : donc le Culte & la Loi ne ſont pas d'une néceſſité abſolue.

*RÉPONSE.* La néceſſité dont il eſt queſtion dans la propoſition fondamentale, eſt une néceſſité d'obligation, & non une néceſſité d'exécution. L'Homme étant libre, il peut ſe diſpenſer de l'exécution, mais il ne peut ſe diſpenſer de l'obligation.

## PROPOSITION II.

362. *Cette Religion que nous avons démontré néceſſaire à l'Homme, ne peut point être une Religion indifférente & arbitraire, comme le prétend abſurdement le Tolérantiſme.*

DÉMONSTRATION. Il eſt évident que la Divinité n'eſt ni abſurde, ni ignorante, ni corrompue : donc il eſt évident que la Divinité ne peut & n'a jamais pu & ne pourra jamais, ou former ou approuver ou agréer des Religions, où ſe trouve empreint l'indigne caractere d'erreur, d'abſurdité, de corruption. Or pluſieurs des Religions qui ont régné & qui regnent encore dans l'Univers, ſont marquées à cet indigne caractere : donc pluſieurs des Religions qui ont régné ou qui regnent encore dans l'Univers, ſont telles par leur nature, que Dieu ne peut en être l'auteur, que Dieu ne peut en être l'approbateur, que Dieu ne peut en agréer la pratique & l'exercice. L'idolâtrie ancienne & moderne n'eſt-elle pas évidemment marquée au ſceau de l'extravagance, de l'ignorance, de la corruption ? Le Mahométiſme, né pour enflammer plutôt que pour captiver la volupté, eſt-il autre choſe qu'un ridicule aſſemblage de fables découſues, de délires inſenſés, d'erreurs groſſieres & palpables, entées ſur quelques principes & ſur quelques pratiques de la vraie Religion, totalement défigurée chez Mahomet par la ſuperſtition & par le fanatiſme ? Donc il eſt évident que la Divinité n'eſt point l'auteur de telles Religions ; que la Divinité ne peut point être honorée par de telles Religions. Donc il eſt évident que la Religion néceſſaire à l'Homme pour honorer ſon Dieu & pour s'unir à ſon Dieu, ne peut point être une Religion arbitraire & indifférente, de telle façon que toute Religion indifféremment ſoit bonne & ſuffiſante à l'Homme : donc le Tolérantiſme, qui applaudit indifféremment à toute Religion, & qui regarde toute Religion comme ſuffiſante, eſt un ſyſtême faux & abſurde. C. Q. F. D.

### *RELIGION NATURELLE, RELIGION RÉVÉLÉE.*

363. REMARQUE. L'Homme ne peut honorer ſon Dieu, connoître ſes volontés, & s'unir à lui par une Religion digne de lui, qu'en

deux manieres & par deux voies : *par la Raiſon*, ou *par la Révélation;* par la Religion naturelle, ou par une Religion révélée.

I°. Qu'eſt-ce que *la Religion naturelle?* C'eſt ce cri de la Nature & de la Raiſon, qui nous intime la Loi éternelle, qui nous avertit qu'il y a un Dieu de qui nous dépendons, & à qui nous devons des hommages. On l'appelle *Loi naturelle*, ou *Religion naturelle;* parce qu'elle nous eſt tracée par les ſeules lumieres de notre Raiſon ou de notre Nature.

II°. Qu'eſt-ce que *la Révélation?* Ce ſont des oracles émanés immédiatement de la Divinité, qui a daigné nous inſtruire par elle-même; ou bien, c'eſt la voix de Dieu même parlant à l'Homme & inſtruiſant l'Homme, par une autre voie que par la voie de la ſeule Raiſon. On l'appelle *Révélation*, ou *Religion révélée;* parce que c'eſt par l'organe de Dieu même, que nous ſont manifeſtées les vérités qu'elle nous découvre & nous enſeigne. Les vérités qui compoſent le dépôt de la révélation, nous viennent de Dieu en trois manieres : 1°. Par voie de *révélation:* c'eſt ainſi qu Dieu, dans l'ancienne & dans la nouvelle alliance, éclaira les Prophetes, à qui il manifeſta des vérités myſtérieuſes, inacceſſibles à l'Eſprit humain. 2°. Par voie d'*impulſion :* c'eſt ainſi que Dieu inſpira les Hiſtoriens ſacrés, qu'il mut & détermina, à écrire les événemens ſacrés dont ils avoient été témoins, ou qu'ils avoient appris de témoins fideles; & à ne mettre dans leurs Hiſtoires que des événemens vrais & indubitables. 3°. Par voie de *direction* ou d'*aſſiſtance* : c'eſt ainſi que Dieu éclaire l'Egliſe, en lui prêtant ſon aſſiſtance divine; & en l'empêchant efficacement, ſelon ſa promeſſe, de tomber jamais dans l'erreur, ſoit en genre de Dogme, ſoit en genre de Morale.

## PROPOSITION III.

364. *La Religion qui doit unir l'Homme à Dieu, doit être néceſſairement une Religion fixe & déterminée dans ſa Nature, du moins dans ce que cette Religion renferme d'eſſentiel & de fondamental.*

DÉMONSTRATION. La Religion, par ſon eſſence & par ſa deſtination, doit être néceſſairement & la lumiere & la regle de l'Homme; regle & lumiere émanées du Créateur, ou par la voie de la Raiſon, ou par la voie de la Révélation : or, ſoit que Dieu ſe manifeſte à l'Homme par la Raiſon ou par la Révélation, il eſt évident que la Religion émanée de Dieu ou immédiatement ou médiatement, ne peut point être contraire à elle-même ; que la Religion émanée de Dieu doit être une Religion fixe & déterminée dans ſa nature ; c'eſt-à-dire, dans ce qu'elle enſeigne & dans ce qu'elle commande, dans ſes Dogmes & dans ſes Préceptes.

I°. *La Religion doit être fixe & déterminée dans ce qu'elle enſeigne ;* c'eſt-à-dire, dans les vérités ſpéculatives, à la créance deſquelles elle ſoumet notre Eſprit. La Vérité eſt une & indiviſible, éternelle & invariable : donc l'indéfectible véracité de Dieu ne peut enſeigner en un lieu comme vérité, ce qu'elle réprouve en un autre comme menſonge : donc ce qui eſt vrai en un lieu, ou ſur la nature de Dieu, ou ſur la nature de

l'Homme, ou ſur quelque autre objet manifeſté par la Religion, eſt vrai par-tout : donc les vérités enſeignées par une Religion émanée de Dieu ou avouée de Dieu, ſont par-tout les mêmes. Donc de deux Religions qui ſont en oppoſition en fait de Dogmes, ſoit ſur la nature de Dieu ou ſur la nature de l'Homme, ſoit en genre de Culte ou en genre de Morale, l'une eſt évidemment une Religion fauſſe, une Religion qui ne vient point de Dieu, une Religion que Dieu improuve & rejette.

II°. *La Religion doit être fixe & déterminée dans ce qu'elle commande ;* c'eſt-à-dire, dans le Culte qu'elle exige, & dans la Morale qu'elle trace. 1°. Le Culte de la Religion doit être fixe & déterminé. Par-tout l'amour, la reconnoiſſance, la confiance, l'invocation, l'adoration, la ſoumiſſion d'eſprit & de cœur, ſont l'eſſence du Culte que l'on doit rendre à Dieu : donc un tel Culte, le Culte intérieur, eſt par-tout néceſſaire, & doit être par-tout le même. Le Culte extérieur ne doit pas moins être fixe & déterminé : ſans quoi ce Culte, par l'ignorance & la dépravation de l'aveugle multitude, peut devenir ou un Culte ſuperſtitieux & abſurde, ou un Culte impur & criminel, ou un Culte barbare & féroce ; tel que les Peuples privés de la Révélation nous en ont donné plus d'un exemple, & tel que la Divinité ne peut en être honorée. 2°. La Morale de la Religion doit être fixe & déterminée. La ſageſſe & la ſainteté de Dieu ſont la ſource éternelle & invariable d'où découle la regle des Mœurs : donc un Dieu unique entraîne une unique regle de mœurs : donc ce Dieu ne peut pas défendre en un lieu comme crime, ce qu'il commande en un autre lieu comme vertu : donc la regle générale & fondamentale des Mœurs eſt & doit être par-tout la même. Et quand le Créateur, à la Loi éternelle & naturelle ajoute des Loix poſitives, ces Loix poſitives ſont encore fixes & déterminées pour la Nation qu'elles regardent. Donc la Religion qui doit unir l'Homme à Dieu, eſt une Religion fixe & déterminée dans ſa nature ; ou dans ce qu'elle enſeigne & dans ce qu'elle ordonne d'eſſentiel & de fondamental. C. Q. F. D.

365. COROLLAIRE. *Une Religion fixe & déterminée dans ſa nature, eſt néceſſairement une Religion unique* : donc il n'y a & ne peut y avoir pour l'Homme qu'une ſeule & unique Religion émanée de Dieu : donc il eſt faux qu'il y ait ou qu'il puiſſe y avoir pluſieurs Religions émanées de Dieu, pluſieurs Religions agréables à Dieu, pluſieurs Religions qui puiſſent unir l'Homme à Dieu.

## PROPOSITION IV.

366. *Dans l'état d'ignorance & de dépravation où ſe trouve maintenant la Nature humaine, qu'elle qu'en ſoit la cauſe, la Religion, pour être poſſible à l'Homme, doit néceſſairement être révélée.*

DÉMONSTRATION. Nous n'avons que deux voies pour connoître & pour déterminer la Religion par laquelle nous devons nous unir à Dieu ; ſçavoir, la Raiſon & la Révélation : donc ſi la Raiſon eſt

inſuffiſante pour nous donner une Religion digne de Dieu, la Révélation devient d'une néceſſité abſolue & indiſpenſable. J'ai donc à démontrer uniquement que la Raiſon, privée du flambeau de la Révélation, eſt inſuffiſante pour éclairer l'Homme, & ſur la Divinité, & ſur le Culte, & ſur la Morale : par-là même j'aurai démontré, que la Révélation eſt néceſſaire pour donner à l'Homme une Religion digne de Dieu & digne de l'Homme.

I°. La Raiſon ſeule n'a pas été capable de donner à la brillante Antiquité, aux beaux ſiecles de la Grece & de Rome, une Religion pure & digne de Dieu : donc la Raiſon ſeule ne ſeroit pas plus capable de nous donner à nous-même une Religion pure & digne de Dieu. Dans ce raiſonnement, l'antécédent & la conſéquence ſont également inconteſtables : donc ce raiſonnement forme une démonſtration complette. 1°. La conſéquence eſt inconteſtable : puſqu'il eſt certain que la Raiſon livrée à elle-même, n'eſt pas plus parfaite aujourd'hui, qu'elle le fut dans les beaux ſiecles de l'Antiquité profane. 2°. L'antécédent n'eſt pas moins inconteſtable : puiſque la Raiſon livrée à elle-même, ou privée du flambeau de la Révélation, ne put jamais réuſſir à donner une Religion pure & ſainte, une Religion ſaine & ſenſée, une Religion digne de Dieu & de l'Homme, ni à la Multitude, ni aux Sages. Je dis d'abord que la Raiſon livrée à elle-même, ne donna point à la *Multitude* une Religion digne de Dieu & de l'Homme : puiſque la Multitude, en ſuivant cette aveugle Raiſon, embraſſa l'idolâtrie ; ſe fit une Religion compoſée d'inſenſés délires ; crut honorer la Divinité par des extravagances, par des impudicités, par des ſacrifices barbares, par d'abominables parricides, par un Culte & par une Religion qui déshonorent la Raiſon. Je dis enſuite que la Raiſon, livrée à elle-même, ne donna point aux *Sages* une Religion digne de Dieu & de l'Homme. En ſuivant la Raiſon abandonnée à elle-même, dans quelles erreurs ne tomberent pas les Sages de l'Antiquité profane, & ſur la Divinité, & ſur la Morale ? Les uns bannirent de l'Univers la Divinité, & tomberent dans l'aveugle & ſtupide Athéiſme : les autres diviſerent la Divinité, & ſe déciderent pour l'inſenſé Polythéiſme : ceux même qui reconnurent une ſeule & unique Divinité, lui attribuerent ou une fatalité néceſſitante, ou une ſtupide inertie, ou une aveugle & ſotte ignorance ; qualités eſſentiellement incompatibles avec la nature de la Divinité. La Morale ne fut pas moins défigurée par eux que la Divinité. Selon Epicure, l'unique fin de l'Homme, c'eſt le bonheur ; & l'unique bonheur, c'eſt le plaiſir & la volupté : ſelon Zénon, la vertu & la perfection de l'Homme conſiſtent dans une auſtérité biſarrement ſauvage, dans une inſenſibilité ſtupidement apathique. Les Loix établies par les Sages de l'Aſie, permirent l'inceſte & la polygamie : les Loix de Rome & d'Athenes autoriſerent la fornication & le divorce : les Loix de Sparte approuverent & conſacrerent le vol & l'adultere. Les plus beaux génies furent ceux préciſément qui donnerent dans les plus grands égaremens. Tant la Raiſon privée de lumieres de la Révélation, eſt incapable de ſaiſir le vrai en genre de Morale & de Religion !

II°. Si vous ôtez la Révélation, il faut néceſſairement & indipenſablement, ou que chacun ſuive aveuglément une Religion arbitraire; ou que chacun ſe compoſe un ſyſtême de Religion : il n'y a point de milieu entre ces deux partis, dans l'hypotheſe d'une Religion néceſſaire à l'Homme. 1°. Si chacun ſuit une Religion arbitraire, voilà l'Homme inévitablement expoſé au danger de déférer à Dieu un Culte impur & inſenſé; de ſuivre une regle de mœurs vicieuſe & criminelle; de ſe ſoumettre à une Religion compoſée de délires, de fables, d'infâmies, de fureurs, monſtre dont l'idolâtrie ne nous a que trop montré la poſſibilité. Or la providence & la ſaintété d'un Dieu ſage peuvent-elles lui permettre d'exiger de l'Homme, une Religion qui l'expoſe ſans ceſſe & inévitablement à devenir irréligieux & criminel, en s'efforçant d'être ſaint & vertueux ? 2°. Si chacun eſt obligé de ſe compoſer un ſyſtême de Religion, n'eſt-il pas évident que le défaut de lumieres, le trouble des paſſions, l'embarras des affaires, en rendent incapables plus des deux tiers du Genre humain; & que la Religion que nous avons démontré néceſſaire à l'Homme, devient impoſſible à la plus grande partie des hommes ? Ce qui eſt évidemment abſurde & contradictoire de la part du Créateur. Donc ſi Dieu exige de l'Homme une Religion, il faut que Dieu lui manifeſte cette Religion par la voie de la Révélation. C. Q. F. D.

367. REMARQUE. En démontrant la néceſſité d'une Révélation, nous ne prétendons donner qu'une preuve préparatoire aux preuves de fait, qui ſont encore infiniment plus ſenſibles & plus convaincantes; & que nous expoſerons avec toute l'étendue convenable, dans la premiere partie du troiſieme Diſcours ſuivant. Nous ferons voir auſſi dans le ſecond Diſcours ſuivant, que cette Religion révélée ne ſe trouve que dans la Religion Chrétienne-Catholique.

## OBJECTIONS A RÉFUTER.

368. OBJECTION I. Dieu n'eſt point tenu de ſe manifeſter à l'Homme par la voie de la Révélation : donc il eſt faux que la Révélation ſoit néceſſaire.

*RÉPONSE.* Dieu n'eſt point tenu abſolument, mais il eſt tenu hypothétiquement à ſe manifeſter à l'Homme par la voie de la Révélation. Je m'explique : Dieu en créant librement l'Homme, eſt tenu par la rectitude & par la perfection de ſa nature, de donner à l'Homme les moyens qui lui ſont néceſſaires pour remplir ſa fin & ſa deſtination : ſans quoi Dieu ſeroit inconſéquent & abſurde, puiſqu'il voudroit la fin ſans vouloir les moyens. Comme Dieu deſtine l'Homme à pratiquer une Religion pure & ſainte, & que l'Homme dans l'état d'ignorance & de corruption où ſe trouve ſa nature, ne peut connoître & pratiquer cette Religion pure & ſainte, ſans le ſecours de la Révélation : il s'enſuit que Dieu, qui n'eſt ni abſurde ni inconſéquent, eſt tenu, ou de changer l'état préſent de la nature de l'Homme, ou de ſe manifeſter à l'Homme par la Révélation. Or, comme il nous conſte que Dieu ne

change point l'état préſent de l'Homme, il s'enſuit que Dieu doit, ou s'être manifeſté, ou ſe manifeſter à l'Homme par la Révélation.

369. OBJECTION II. La néceſſité de la Révélation exclud la poſſibilité d'un état de nature pure, ou la poſſibilité d'un état où l'Homme pourroit remplir ſa deſtination, par les ſeules lumieres de ſa raiſon, par les ſeules forces de ſa nature : or il eſt certain & évident qu'un tel état eſt poſſible : donc la néceſſité d'une révélation eſt oppoſée à une vérité certaine & évidente. Donc la néceſſité d'une révélation eſt fauſſe & fabuleuſe.

*RÉPONSE.* Je n'examine pas ſi dans un autre ordre de choſes, ſi dans un état de nature différent de l'état préſent, l'Homme auroit eu beſoin de la révélation pour remplir ſa fin & ſa deſtination, pour connoître qu'elle regle de mœurs il devroit ſuivre, quel Culte il devroit rendre à Dieu. J'examine ſimplement (& c'eſt-là l'état précis de la queſtion) ſi l'Homme, tel qu'il eſt maintenant, avec les ténebres dont ſon eſprit eſt enveloppé, avec les paſſions effrénées dont ſon cœur eſt tourmenté, peut, par les ſeules lumieres de ſa nature, ſe former une Religion pure & digne de Dieu; une Religion où il ne s'égare ni en genre de croyance, ni en genre de Culte, ni en genre de Morale : & c'eſt ce qui paroît évidemment impoſſible, du moins pour le commun & pour la très-grande pluralité des Hommes.

J'accorde que Dieu auroit pu former la Nature humaine dans un état différent, où elle n'auroit pas eu beſoin de la révélation. Mais dans cet état différent, l'Eſprit de l'Homme n'eût pas été plongé dans de ſi épaiſſes ténebres; le Cœur de l'Homme n'eût pas été en proie à une concupiſcence ſi déréglée & ſi effrénée. Dans l'état de corruption & de dépravation où ſe trouve aujourd'hui notre nature, je vois ſes ténebres ſi profondes, ſon penchant au mal ſi violent; que ſi l'on ôte la révélation, la connoiſſance & l'exercice d'une Religion digne de Dieu, paroiſſent évidemment impoſſibles à la plûpart des Hommes : d'où je conclus que dans l'état où je vois la Nature humaine, la révélation eſt indiſpenſablement néceſſaire à l'Homme, ſans examiner ſi cette révélation ſeroit néceſſaire ou non-néceſſaire dans un état différent.

370. OBJECTION. III. Avant la naiſſance du Meſſie, la Religion naturelle étoit une Religion ſuffiſante; puiſque telle étoit la Religion ſainte des Melchiſédec, des Loth, des Abraham, des Job, & de tant d'autres Saints perſonnages : donc il eſt faux que la révélation ſoit néceſſaire, même dans l'état préſent de notre nature.

*RÉPONSE.* Avant la naiſſance du Meſſie il y avoit trois eſpeces de Religion dans le Monde. I°. *La Religion de Moïſe*, qui obligeoit tous les Juifs, & les ſeuls Juifs. II°. *La Religion naturelle révélée*, qui embraſſoit & les principes de Religion que dicte la raiſon, & les principes de Religion manifeſtés par la révélation & conſervés par la tradition. Elle eſt appellée quelquefois *Loi naturelle* ou *Religion naturelle*, par oppoſition à la Religion & à la Loi de Moïſe, que l'on appelloit *Loi écrite*. Ces deux Religions étoient reſpectivement ſuffiſantes. III°. *La Religion des Gentils*, ou des peuples qui avoient oublié & abandonné

la révélation : cette derniere religion fut toujours impure & inſuffiſante ; comme il conſte par la raiſon d'après l'hiſtoire. Donc il eſt faux qu'il y ait jamais eu un tems où la Religion du genre humain ou d'une partie du genre humain, ait été une Religion pure & ſuffiſante ſans les lumieres de la révélation.

371. OBJECTION IV. Il y a bien des peuples à qui la révélation eſt inconnue : donc ou Dieu n'exige point d'eux une Religion, ou Dieu exige d'eux une Religion impoſſible.

*RÉPONSE.* I°. Les Peuples, à qui la révélation eſt inconnue, ont une Religion impure, inſuffiſante, indigne de Dieu : ce qui, bien-loin de détruire la néceſſité de la révélation, contribue au contraire à l'établir & à la démontrer. II°. Dieu exige de ces Peuples une Religion pure & ſainte ; comme il eſt démontré qu'il l'exige, & qu'il doit l'exiger de tous les Hommes : ( 352. ) donc Dieu, qui n'eſt point abſurde & inconſéquent, donne à ces Peuples des moyens, prochains ou éloignés, intérieurs ou extérieurs, par leſquels ils peuvent connoître & pratiquer cette Religion révélée. Mais quels ſont ces moyens ? C'eſt demander qu'on explique & qu'on développe toutes les reſſources & toutes les opérations poſſibles d'une Providence infinie, qui ſe plait quelquefois à ſe cacher à nos foibles regards. Quoiqu'il en ſoit de ces moyens qu'emploie la Providence, il conſte par les principes de la Foi, que Dieu exige des infideles la pratique d'une Religion pure & ſainte : il conſte par le témoignage de l'expérience qu'il n'y a point de Religion pure & ſainte ſans la révélation : il conſte par les lumieres de la raiſon, que Dieu n'eſt ni injuſte ni inconſéquent : donc Dieu fournit aux Peuples qui méconnoiſſent la Religion révélée, des moyens ſuffiſans pour connoître & pour pratiquer cette Religion révélée, quels que ſoient ces moyens dont ils ne ſont point uſage. Mais c'eſt à la Théologie de concilier la Providence avec la privation de la révélation chez ces Peuples : ce Traité théologique n'entre point dans le plan de notre ouvrage. Il nous ſuffira de conclure avec S. Paul, que ces Peuples ne ſeront point jugés ſur la Loi révélée, mais ſur les points de la Loi naturelle, qu'ils n'ont pas pu ignorer invinciblement. ( * )

---

( * ) REMARQUE. *Il eſt probable que l'obſervation de ces points de la Loi naturelle, eſt la condition de laquelle la providence fait dépendre la vocation de ces infideles à la Religion révélée ou à l'Evangile : vocation gratuite de la part de Dieu ; ils ne peuvent rien faire qui exige & qui demande que Dieu la leur accorde : vocation qui eſt cependant en leur pouvoir ; pour l'obtenir, ils n'ont qu'à ne s'en point rendre indignes.*

*Un grand nombre de Théologiens penſe que la connoiſſance de la Loi Evangélique n'eſt point néceſſaire à ces infideles pour être ſauvés ; & que la ſimple obſervation de la Loi naturelle, ſans aucune connoiſſance de la Révélation, ſuffit pour les conduire à l'éternelle félicité. Tous les Théologiens François, & quelques Théologiens étrangers, penſent avec plus de fondement, d'après ſaint Thomas, qu'il faut à ces infideles, outre l'obſer-*

372. OBJECTION V. Les Déiſtes de nos jours ont une Religion pure ; & cependant ils rejettent la révélation : donc une Religion pure peut exiſter ſans le ſecours de la révélation.

*RÉPONSE.* I°. Parmi les Déiſtes de nos jours, les uns rejettent toute eſpece de culte, comme inutile. Les autres n'admettent que le culte de l'eſprit & du cœur; & dédaignent le culte extérieur, comme vain & ſuperſtitieux. Ceux-là rayent du nombre des crimes, la fornication, le divorce, la polygamie; qu'ils jugent n'avoir rien de criminel & d'illicite. Ceux-ci ne placent au rang des crimes, que les actions qui attaquent la Juſtice & l'ordre public; & ne reconnoiſſent pour crimes, que les crimes politiques. Preſque tous, en dogmatiſant ſur la Divinité, ils nous repréſentent cet Etre adorable, ſans juſtice, ſans providence, ſans récompenſes pour les Juſtes, ſans vengeances pour les méchans; en dogmatiſant ſur l'Ame humaine, ils en font ou une Matiere qui penſe, ou un Eſprit qui meurt & ſe détruit; & par-là ils ouvrent la porte à tous les crimes. Donc il eſt faux que la Religion des Déiſtes de nos jours ſoit auſſi pure & auſſi raiſonnable, que l'on voudroit le faire accroire & le perſuader.

II°. Quand même les Déiſtes de nos jours ſeroient en état de nous tracer un plan de Religion qui n'eut rien de répréhenſible, s'enſuivroit-il que la révélation ne fût pas néceſſaire pour éclairer l'Homme ſur la Divinité, ſur le Culte, ſur les Mœurs? Non! il s'enſuivroit ſimplement que les Déiſtes de nos jours, éclairés par la révélation dont la lumiere eſt répandue dans tout l'Univers, doivent à cette lumiere divine, qu'ils combattent, l'avantage de ne point tomber dans de grands égaremens en fait de Religion. Les Déiſtes de nos jours ont-ils plus de génie, plus de pénétration, plus de juſteſſe, que ces beaux génies de l'antiquité profane, que nous révérons comme nos modéles & nos maîtres dans

---

*vation de la Loi naturelle, la Foi au moins ſur les myſteres de la Trinité & de l'Incarnation; myſteres qu'ils ne peuvent connoître que par la voie de la Révélation: mais que s'ils ſont fideles à obſerver les points qu'ils connoiſſent de la Loi naturelle, la Providence toujours juſte & bienfaiſante, ne manquera jamais de les éclairer ſuffiſamment ſur ces dogmes eſſentiels, ſoit par des voies naturelles, ſoit par des voies miraculeuſes; la providence ayant une infinité de moyens intérieurs & extérieurs, naturels & ſurnaturels, pour leur donner, ſoit en général, ſoit en particulier, cette connoiſſance néceſſaire à leur ſalut. Il eſt donc abſurde d'objecter contre la doctrine catholique, (comme font ſans ceſſe quelques Incrédules, déterminés à déraiſonner emphatiquement, plutôt que de renoncer à dénigrer la Religion) que ces infideles doivent être réprouvés pour avoir ignoré la Loi de* JESUS-CHRIST. *Ces infideles ne ſeront réprouvés que pour avoir tranſgreſſé la Loi naturelle qu'ils connoiſſoient, & dont l'obſervation les eût indéfectiblement conduit à la connoiſſance de* JESUS-CHRIST, *& des dogmes eſſentiels de la Religion Evangélique. A combien d'objections contre la Religion couperoit racine, un peu plus de Logique ou de bonne foi dans ceux qui les font!*

tout

tout ce qui a été du reſſort de la ſimple raiſon; & qui cependant ſont tombés dans de ſi grands égaremens ſur la Divinité, ſur le Culte, ſur la Morale ? Nous devons à la Religion, outre les bienfaits d'un ordre ſupérieur & ſurnaturel, le bienfait naturel & politique d'avoir éclairé nos Eſprits & adouci nos Mœurs; d'avoir perfectionné l'Homme, par les lumieres dont elle l'a enrichi, par l'amour de la juſtice & de l'humanité qu'elle lui a inſpiré.

373. OBJECTION VI. L'ancienne Religion des Hébreux, cette Religion que Dieu donna à ſon Peuple par le miniſtere des Patriarches, de Moïſe, des Prophetes, a été changée & transformée en la Religion chrétienne : donc il eſt faux que la Religion émanée d'un Dieu, doive être fixe & déterminée.

*RÉPONSE.* I°. L'ancienne religion des Hébreux, tant qu'elle ſubſiſta, fut fixe & déterminée dans ſes préceptes, dans ſes dogmes, dans ſon culte, dans tout ce qu'elle eut d'eſſentiel. La Religion de JÉSUS-CHRIST, qui eſt aujourd'hui l'unique Religion par laquelle Dieu veut & doit être honoré, eſt également fixe & déterminée dans ſes préceptes, dans ſon culte, dans ſes dogmes, dans tout ce qu'elle a d'eſſentiel.

II°. La Religion eſt perfectible de ſa nature; ou eſt capable de plus & de moins, en genre de perfection. L'ancienne Religion a été changée en une Religion plus parfaite : mais comment ? par le changement d'une moindre lumiere en une plus grande lumiere; par le changement d'une moindre perfection en une plus grande perfection. L'ancienne & la nouvelle Religion forment un ſeul tout, une Religion unique, qui commence avec Adam; qui ſubſiſte & ſe propage avec les Patriarches; que les miracles de Moïſe & des Prophetes réveillent & raniment; que JESUS-CHRIST renouvelle & perfectionne; que les Apôtres répandent & cimentent de leur ſang dans tout le Monde connu; qu'une ſuite non interrompue de Pontifes & de Miniſtres de l'Eternel, porte juſqu'à nous. Il n'y a de changement dans la Religion, depuis Adam juſqu'à JESUS-CHRIST qui lui a donné toute la perfection qu'elle doit jamais avoir, que le changement d'une aurore plus ou moins brillante, en un jour pur & lumineux.

## PROPOSITION V.

374. *Si parmi les Religions qui ſe diſent révélées, il ſe trouve une Religion qui ſeule ſoit pure & raiſonnable dans ſa doctrine, & qui ſeule remonte par ſon origine juſqu'à l'origine du Monde : cette Religion eſt la Religion que l'Homme doit ſuivre & pratiquer.*

DÉMONSTRATION. I°. La Religion qui doit unir l'Homme à Dieu, étant néceſſairement une Religion révélée; (366.) il s'enſuit que toute Religion qui exclud la révélation, n'eſt pas la Religion qui doit unir l'Homme à Dieu : donc l'Homme ne peut choiſir la Religion qu'il doit ſuivre & pratiquer, que parmi les Religions qui ont ou qui prétendent avoir une origine divine.

II°. Dieu étant eſſentiellement ſage, eſſentiellement véridique, il eſt évident que la Religion qu'il a donnée à l'Homme, ne peut être qu'une Religion ſage, qu'une Religion ſainte, qu'une Religion vraie, qu'une Religion dont l'eſprit & le cœur puiſſent s'applaudir : donc ſi parmi les Religions qui ſe diſent révélées, il y a une Religion qui ſeule renferme ces caracteres, il eſt évident que cette Religion eſt la ſeule qui ait Dieu pour Auteur.

III°. La Révélation étant le moyen néceſſaire pour unir l'Homme à Dieu, pour donner à l'Homme une Religion digne de Dieu; il eſt évident que ce moyen, que cette Religion révélée, doit avoir exiſté dans tous les tems, & depuis l'origine du Monde; ſans quoi Dieu eût exigé de l'Homme une Religion qui eût été impoſſible à l'Homme. Donc ſi parmi les Religions qui portent un caractere de révélation, il ſe trouve une Religion qui ſeule remonte par ſon origine, juſqu'à l'origine du Monde, cette Religion eſt la Religion que Dieu a donnée à l'Homme; cette Religion eſt la ſeule Religion, à laquelle l'Homme doit s'attacher & ſe ſoumettre. C. Q. F. D.

### *Objections à Réfuter.*

375. Objection I. Il ſuit de cette propoſition que la Religion des Juifs, eſt la Religion que l'Homme doit ſuivre : puiſque ſeule elle remonte juſqu'à l'origine du Monde.

*Réponse.* I°. La Religion Chrétienne, entée ſur l'ancienne Religion, & ſubſtituée à l'ancienne Religion, recueille en ſoi toute l'antiquité de la Religion des Hébreux, & remonte par-là juſqu'à l'origine du Monde. II°. La Religion des Hébreux, ſéparée de la Religion Chrétienne, porte un caractere de réprobation, incompatible avec la Religion d'un Dieu: témoins les oracles des anciens livres des Hébreux, qui annoncent que la Religion de ce Peuple doit ceſſer & finir; que cette Religion doit ſe transformer en une Religion plus ſainte & plus parfaite : témoins les délires & les extravagances du Talmud, qui démontrent que le Dieu de vérité ne préſide plus, comme autrefois, à la Religion de ce Peuple.

376. Objection II. La propoſition que l'on vient d'établir, ne favoriſe pas plus le Catholiciſme, que le Mahométiſme & le Proteſtantiſme, qui ſe donnent auſſi pour des Religions révélées : donc cette propoſition eſt frivole & ne prouve rien.

*Réponse.* I°. Notre but n'eſt pas d'examiner & de rechercher quelle eſt déterminément la Religion qu'il faut ſuivre & pratiquer : notre but eſt uniquement de fixer & d'établir démonſtrativement les regles & les principes métaphyſiques, ſur leſquels & d'après leſquels on doit faire cette recherche & cet examen. II°. Il ne faut qu'une très-légere teinture d'érudition & de raiſon, pour décider que, parmi les Religions qui ſe diſent révélées, il n'y en a qu'une ſeule qui poſſede & réuniſſe les deux caracteres de Divinité que nous venons d'établir; ſçavoir, la *pureté de doctrine*, & la *perpétuité de durée*; comme on le

verra dans les deux parties du ſecond Diſcours ſuivant : que l'Idolâtrie, très-impure & dans ſes dogmes, & dans ſon culte, & dans ſa morale, eſt née après le déluge, environ deux mille ans après la création du Monde : que le Mahométiſme, très-abſurde & dans ſes dogmes, & dans ſon culte, & dans ſa morale, ne remonte pas au de-là du ſeptieme ſiecle de l'Ere Chrétienne : que le Proteſtantiſme, très-peu raiſonnable dans ſes decrets néceſſitans, qui font de Dieu un abſurde tyran, & de l'Homme un vil eſclave, n'eſt rien avant Calvin & Luther; dont les fureurs & les brigandages, en ſoulevant les Sujets contre les Souverains, en renverſant l'ancien Culte & l'ancienne Religion, en ouvrant la porte à tous les genres de vice & de libertinage, en déshonorant les derniers ſiecles, n'ont point aſſurément annoncé & montré dans leurs perſonnes, des Envoyés & des Miniſtres de l'Eternel.

377. OBJECTION III. Cette Religion révélée, que l'on dit ſi pure dans ſa doctrine, enſeigne une inſigne fauſſeté, ſçavoir que tous les Hommes viennent d'Adam & de Noé : or n'eſt-il pas évident que les Negres & les Blancs ſont deux eſpeces d'Hommes totalement différentes; à qui il eſt auſſi abſurde de donner un pere commun, qu'il ſeroit abſurde de donner une origine commune aux Dogues & aux Barbets, qui ſont évidemment deux eſpeces, dont l'une ne vient point de l'autre ?

*RÉPONSE.* Les Negres & les Blancs ont une nature parfaitement ſemblable dans tout ce que cette nature a de conſtitutifs eſſentiels. La différence totale de couleur, quelques différences accidentelles de traits, démontrent-elles une origine primitivement différente pour les uns & pour les autres ? Il ne faut rien moins que toute la ſimplicité de Foi de quelques-uns de nos Incrédules modernes, pour croire cette diverſité d'origine ſur de tels motifs de crédibilité. Pour les déſabuſer & pour les convaincre du contraire, il ſuffiroit ſimplement de les renvoyer à l'Ouvrage moderne de Monſieur le Cat, Docteur en Médecine, & Chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen. (*) Mais comme tout le monde n'a pas cet Ouvrage entre les mains, voici quelques réflexions & quelques obſervations déciſives ſur l'objet en queſtion.

I°. Comme pour donner l'origine à l'eſpece blanche, il n'a évidemment fallu qu'un homme & une femme de cette couleur, par exemple, Adam & Eve, Noé & ſon Epouſe : de même pour donner l'origine à l'eſpece maure, il n'a abſolument fallu qu'un Negre & une Négreſſe.

II°. Il conſte par une foule de faits que l'on ne peut conteſter & ſuſpecter, (comme on le verra dans l'Ouvrage de M. le Cat, & dans pluſieurs autres Ouvrages dont l'autorité ne peut être révoquée en doute) qu'en Ethiopie des Parens maures donnent naiſſance à de

(*) *Traité de la Couleur de la peau humaine en général, de celle des Negres en particulier, & de la métamorphoſe d'une de ces couleurs en l'autre, ſoit de naiſſance, ſoit accidentellement. A Amſterdam 1765; & ſe vend à Paris chez Deſpilly, rue Saint Jacques.*

Enfans blancs, & qu'ailleurs des Parens blancs donnent naiſſance à des Enfans noirs : avec cette différence cependant, qu'il arrive beaucoup plus ſouvent que des Parens negres mettent au monde des Enfans blancs, qu'il n'arrive que des Parens de couleur européenne donnent le jour à des Enfans noirs. » Ce qui eſt une preuve, dit M. de Maupertuis, que » le blanc eſt la couleur primitive des Hommes; que le noir n'eſt qu'une » couleur dégénérée; & que de tems en tems chez le Maure, la Nature » paroît rentrer dans ſes droits : » comme on pourroit dire que chez nous elle ſemble quelquefois les oublier & les aliéner. Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture, le fait eſt certain & indubitable; & c'eſt ce qu'il y a d'intéreſſant & de déciſif dans la matiere préſente.

III°. Ce qui arrive aujourd'hui, pourquoi n'aura-t-il pas pu arriver dans les ſiecles antérieurs, dans les ſiecles qui ſuivirent de près le déluge? Donc en ſuppoſant que la couleur européenne eſt la couleur primitive du Genre humain, l'expérience nous apprend & nous démontre qu'il eſt très-poſſible que des parens de cette couleur primitive, aient par haſard donné le jour à des enfans de l'un & de l'autre ſexe, d'une couleur totalement différente, d'une couleur noire. Deux enfans de cette couleur, dédaignés par les autres pour qui ils ſont des eſpeces de monſtres, aſſortis entr'eux par une reſſemblance & une ſympathie naturelles, unis & mariés enſemble, auront donné l'origine à des familles, & enſuite à des nations; que leur ſympathie entr'elles, & que leur antipathie pour les autres, auront engagé à vivre iſolées & ſéparées. Telle évidemment a pu être l'origine des Noirs.

IV°. Le reſte de la différence entre le Maure & le Blanc, n'eſt plus d'un grand poids pour annoncer une différence d'eſpece. Ce n'eſt primitivement que quelque biſarrerie de la Nature, dont on voit tous les jours des exemples auſſi frappans; & qui ſe tranſmettant des peres aux enfans, peut mettre des nuances différentes entre une famille & une autre famille, & enſuite entre une nation & une autre nation. J'ai vécu une année entiere avec un Européen d'une belle figure & d'un beau tein, dont la chevelure étoit une laine crépue & friſée comme la chevelure d'un Maure. Nous voyons tous les jours dans une famille, entre des freres & des ſœurs, des différences de tailles & de traits, par leſquelles nos Incrédules modernes pourroient tout auſſi ſolidement prouver une différence d'eſpece entre ces freres ou entre ces ſœurs.

V°. L'explication de ce phénomene, du changement d'une couleur en l'autre, peut intéreſſer la Phyſique; mais elle n'intéreſſe en rien la Religion, dont il eſt ici uniquement queſtion, & à qui la vérité & la certitude du fait eſt parfaitement ſuffiſante. Quoiqu'il en ſoit de la cauſe de cette différence de couleur entre le Maure & le Blanc, il eſt ſûr qu'on ne peut nullement l'attribuer à la différence des climats : puiſqu'il y a des races maures ſous le pole comme ſous la ligne, au nord comme au midi; & que les Negres, dans les Zones tempérés & glaciales, conſervent inaltérablement leur couleur primitive; comme les Européens dans la Zone torride, tranſmettent toujours à leurs enfans, de génération en génération, leur couleur européenne, qui devient

d'abord baſanée & olivâtre par l'exceſſive chaleur à laquelle elle eſt expoſée, mais qui ne change & n'augmente plus dans les générations ſuivantes. Il faut donc néceſſairement en revenir à l'ancienne opinion de Strabon; ſçavoir, que la couleur des Hommes a ſa ſource dans ceux qui leur donnent le jour : ce qui n'empêche pas qu'une grande altération de tempérament, ou dans le Maure ou dans le Blanc, ne produiſe quelquefois une différence totale de couleur chez l'un & chez l'autre. Que ce ſuc muqueux qui va nourrir & noircir la peau du Negre, ſoit intercepté par le rétreciſſement des canaux qui le conduiſent, & des mamelons de la peau qui le reçoivent : le Negre perdra ſon beau noir, & deviendra cendré & blanchâtre. Que ce ſuc muqueux qui va nourrir & blanchir la peau de l'Européen, s'empreigne d'une ſorte quantité de particules noires, comme il arrive en certaines maladies; l'Européen deviendra noir : & ſi ces particules noires, dont ce ſuc muqueux eſt imbibé, ſont permanentes ſans avoir rien de venimeux & de mal ſain, comme elles le ſont chez le Maure; cet Européen marié avec une ſemblable Européenne ou avec une Négreſſe, ne doit-il pas mettre au monde des enfans qui lui reſſemblent? Voilà donc une nouvelle eſpece d'Hommes, qui viendra de la même tige que les autres. On voit par cet échantillon, combien l'étude & l'obſervation de la Nature peuvent ſervir à juſtifier & à venger la Religion, que la ſeule impoſture peut rendre douteuſe & ſuſpecte à l'ignorance ou à la mauvaiſe foi.

378. OBJECTION IV. Que les Maures viennent d'Adam & de Noé; la choſe eſt évidemment poſſible, & la Religion nous en atteſte la vérité & la réalité ! Mais les Peuples d'Amérique peuvent-ils également venir d'Adam & de Noé, eux qui ſont ſéparés & qui ont toujours été ſéparés des Peuples d'Europe & d'Aſie, par des mers immenſes? Mais les Animaux d'Amérique viendront-ils auſſi de l'arche de Noé? Comment faire paſſer d'Europe ou d'Aſie en Amérique, & des chevaux, & des taureaux, & des chiens, & des chats, & des rats, & des moutons, & des poules, & des pigeons, & des ſerpens, & des fourmis, &c. &c. &c? Car il me faut de tout cela, dit un Auteur moderne, qui quelquefois ne réuſſit pas mieux à plaiſanter qu'à raiſonner; ſans quoi votre hiſtoire de la création & du déluge, n'eſt qu'une fable.

*RÉPONSE.* Notre Foi nous enſeigne & nous oblige à croire que les Peuples d'Amérique viennent d'Adam & de Noé : mais notre Foi ne nous enſeigne rien ſur la généalogie & ſur l'hiſtoire des taureaux, des moutons, des fourmis, & des autres animaux d'Amérique.

379. *Les Peuples d'Amérique.* C'eſt un dogme de notre Religion, que tous les Hommes ont péché en Adam leur premier pere : donc les Américains ont Adam pour pere, puiſqu'ils ſont Hommes. Mais comment les deſcendans d'Adam & de Noé ont-ils pu paſſer en Amérique? Il ne faut qu'une très-médiocre connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Géographie, pour ſatisfaire à cette difficulté que l'Incrédulité fait ſonner ſi haut.

I°. Suivant la carte des nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud, publiée en 1752 par MM. de Liſle & Buache, la pointe la plus

orientale de la Tartarie Moſcovite vers le cercle polaire, n'eſt éloignée de la côte la plus occidentale de l'Amérique ſeptentrionale, que d'environ trente lieues marines : faut-il attendre des Chriſtophes Colomb pour entreprendre & pour faire un tel trajet ? Donc il a été à peu près auſſi facile aux Tartares d'aller peupler l'Amérique, qu'il auroit été facile aux Italiens d'aller peupler l'iſle de Sardaigne ou de Malthe : donc il n'eſt pas plus difficile d'expliquer comment les différentes eſpeces d'animaux d'Aſie ont été tranſportées en Amérique, qu'il ſeroit difficile d'expliquer comment les différentes eſpeces d'animaux d'Italie ont été tranſplantées à Malthe & en Sardaigne. Je ſçais que la carte en queſtion a eſſuyé quelques contradictions de la part d'un Officier Ruſſe, qui avoit été de l'expédition de l'Amiral de Fonte : mais je ſçais auſſi que l'Officier Ruſſe n'attaque point la proximité de l'Amérique & de l'Aſie, qu'il juge contigues & unies du côté du nord ; & que l'Officier Ruſſe a été ſolidement réfuté par un mémoire de M. Buache, mémoire approuvé par l'Académie des Sciences. Et qu'importe d'ailleurs une difference de quelques lieues, relativement au ſujet préſent ?

II°. Il conſte par l'Hiſtoire, que l'Empire de la Chine eſt ou le plus ancien ou un des plus anciens Empires du Monde. Eſt-il bien difficile de concevoir comment cette Nation ſituée ſur la mer du ſud, n'ayant que quelques centaines de lieues à faire en côtoyant ſes rivages du midi au nord, aura pu envoyer quelques colonies en Amérique ; ſoit pour purger ſon Empire de certains mauvais ſujets de l'un & de l'autre ſexe ; ſoit pour faire en ces contrées un utile commerce ; ſoit en un tems de trouble & de révolution, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie d'un vainqueur & d'un oppreſſeur ? Un tel voyage n'étoit ni plus long ni plus difficile, que le voyage de Troye en Italie, ou de Tyr en Eſpagne. Donc l'Amérique a pu facilement être peuplée, non-ſeulement par les Tartares, mais encore par les Chinois.

III°. Il y a près de trois mille ans que les vaiſſeaux de Salomon, ſans le ſecours de la Bouſſole, alloient chercher & les richeſſes de l'Inde, & les richeſſes de toutes les côtes méridionales de l'Afrique juſqu'en Eſpagne, par des courſes marines qui duroient pluſieurs années. Pourquoi les Empereurs de la Chine, dont la puiſſance devoit bien égaler celle de Salomon, n'auront-ils pas pu équiper & entretenir de ſemblables flottes pour commercer en Amérique ? Pourquoi aura-t-il été impoſſible que quelqu'une de ces flottes s'y ſoit fixée fort avant vers le midi ? Pourquoi même aura-t-il été impoſſible que les vents contraires aient emporté ou quelque vaiſſeau, ou quelque petite flotte, des côtes de la Chine aux côtes de la Californie & du Mexique, dans un eſpace d'environ 1600 lieues : eſpace qu'un vent ſoutenu & conſtant a pu leur faire parcourir facilement dans l'intervalle de dix-huit à vingt jours ? Les Peuples d'Amérique ont dans leur caractere, dans leur tempérament, dans leur Religion, dans leurs uſages & leurs mœurs, des reſſemblances trop marquées avec les Peuples d'Aſie, pour qu'on puiſſe y méconnoître leur origine primitive : comme l'a fort judicieuſement obſervé l'Auteur de l'Hiſtoire des Sauvages d'Amérique, le Pere

Lafiteau, qui ne ſe tient ſûrement pas pour battu & pour réfuté par une fade & rance parodie, qui s'efforce en vain de donner à ſes raiſonnemens un ridicule qu'ils n'ont pas.

IV°. Il eſt très-vraiſemblable que l'Amérique eſt unie & contigue à l'Aſie du côté du nord; & quand même les deux continens n'y ſeroient pas unis & contigus, les mers qui les ſéparent dans les parages connus, fortement glacées en hiver, y tiennent lieu de terre ferme pour donner paſſage de l'un à l'autre, aux Habitans de ces contrées : donc encore l'Amérique a pu abſolument être peuplée par cette voie.

De tout cela il réſulte évidemment qu'il eſt très-poſſible que les Peuples d'Amérique aient la même origine que le reſte des Hommes: & comme il ne s'agit dans l'objection préſente que de la poſſibilité, il eſt très-bien démontré que cette objection, que certains Incrédules modernes regardent comme une preuve victorieuſe & déciſive contre la Religion, n'eſt qu'une objection frivole & ruineuſe, propre à démontrer d'une maniere victorieuſe & déciſive, non que la Religion ſe trompe, mais qu'ils ſont eux-mêmes trompés ou trompeurs, ignorans ou impoſteurs.

380. *Les Animaux d'Amérique.* I°. Notre Religion nous apprend & nous enſeigne que tous les Animaux furent créés au commencement des tems, par le Tout-Puiſſant; & qu'au tems du Déluge univerſel qui inonda & ravagea la Terre entiere, une paire au moins de chaque eſpece d'Animaux terreſtres fut conſervée dans l'arche ſalutaire, deſtinée à ſauver avec l'Eſpece humaine, toutes les autres Eſpeces. Voilà tout ce que notre Religion nous enſeigne en ce genre; & tout cela n'a rien de commun avec l'exiſtence des divers Animaux en Amérique. II°. Il eſt très-vraiſemblable que les différentes eſpeces d'animaux domeſtiques ont été tranſportées en Amérique par les premiers Hommes qui peuplerent ce continent, pour leur ſervice & pour leur utilité : que quelques autres eſpeces, telles que les loups & les ours, y ont paſſé par les plages arctiques; ou par le moyen de la contiguité des deux continens, ou par le moyen des glaces qui, pendant l'hiver, affermiſſent les mers qui les ſéparent. III°. S'il y a en Amérique ou des eſpeces d'animaux qui ne ſe trouvent point dans notre continent, ou des eſpeces d'animaux de notre continent qu'il ſoit difficile d'y faire paſſer par le Nord, ou d'y tranſporter par la navigation; qu'a de commun ce phénomene avec la Religion? Il en réſulte ſimplement que ces animaux y ont été conduits & placés d'une maniere qui nous eſt inconnue : ſoit qu'il y ait eu dans notre globe de grands changemens ignorés par l'Hiſtoire; & que des plages conſidérables, aujourd'hui couvertes par les eaux de la mer, aient été autrefois des terres & des Provinces unies au continent d'Amérique : ſoit que le Tout-Puiſſant, dont le bras ne s'eſt point raccourci, ait créé immédiatement par lui-même en Amérique ces ſortes d'animaux quadrupedes, ou volatiles, ou reptiles, après le Déluge dont l'exiſtence eſt auſſi démontrée que puiſſe l'être aucun fait hiſtorique. (332. II°.) Notre Religion nous enſeigne formellement que tous les Hommes viennent d'Adam & de Noé : mais notre Religion ne nous enſeigne

pas formellement que tous les animaux qui exiſtent aujourd'hui ſur la Terre, viennent de ceux qui étoient dans l'Arche.

381. OBJECTION V. Cette Religion révélée nous enſeigne l'exiſtence d'un péché d'origine : or eſt-il rien de plus injuſte & de plus tyrannique, que de punir le genre humain pour l'infidélité d'un pere, à laquelle ſa poſtérité n'a participé en rien ? Donc il faut néceſſairement ou que Dieu ſoit injuſte ; ou que la Religion qui enſeigne l'exiſtence d'un péché d'origine, ſoit fauſſe.

*RÉPONSE.* Dieu, qui créa le premier Homme avec des perfections & des privileges que nous n'avons plus, ne devoit à l'Homme, par aucun titre, ces privileges & ces perfections que n'exige point abſolument ſa nature ; que Dieu lui accorda par un pur effet de ſa bienveillance, comme un don de ſurérogation : donc Dieu, eſſentiellement libre par ſa nature, a pu faire dépendre de telle condition qu'il lui plairoit de déterminer, la permanence de ces perfections & de ces privileges gratuits dans l'eſpece humaine ; donc Dieu, en privant le genre humain de cet état de perfection & de félicité originelles, en punition de la déſobéiſſance du premier Homme, n'a fait aucune injuſtice au genre humain. Un pere noble, dans quelquet Etat que ce ſoit, vient-il à trahir la patrie, ou à commettre quelque autre grand crime ? On le punit, & on dégrade ſa poſtérité. Fait-on quelque injuſtice à cette poſtérité dégradée ? Non : elle n'avoit par ſa nature aucun droit aux privileges qui la diſtinguent de la roture : elle rentre par cette dégradation dans la claſſe commune des Citoyens, dont la vertu permanente du pere l'auroit ſéparée : dans cette dégradation elle a à ſe plaindre d'un malheur ; mais elle n'a à ſe plaindre d'aucune injuſtice, d'aucune tyrannie. Tel ou ſemblable eſt le péché d'origine : il nous a fait perdre de grands avantages, auxquels nous n'avions point droit : il nous a plongé dans bien des maux, dont la plus grande partie découle de notre nature, & dont nous aurions été exempts. Mais par un nouveau bienfait de Dieu, l'admirable économie de la Rédemption nous a mis en état, & de recouvrer avec avantage les biens que ce péché d'origine nous avoit fait perdre ; & de nous rendre utiles & ſalutaires les maux qu'il nous a procurés.

382. OBJECTION VI. Les dogmes myſtérieux de la Religion chrétienne choquent la Raiſon : donc la Religion chrétienne n'eſt pas une Religion émanée de Dieu.

*RÉPONSE.* 1°. Les dogmes myſtérieux de la Religion chrétienne ſont au-deſſus de la Raiſon ; elle ne les comprend pas : mais ils ne ſont point contre la Raiſon, qui ne découvre aucune répugnance intrinſéque ou extrinſéque dans ces dogmes myſtérieux. II°. Ces dogmes mêmes, enviſagés & examinés avec un eſprit tranquillement amateur de la vérité, ſe convertiſſent en preuve pour cette Religion : comme on le verra dans la premiere partie du ſecond diſcours ſuivant.

383. OBJECTION VII. La Tranſſubſtantiation opérée par quelques paroles que prononce un Prêtre ; quel myſtere, ou plutôt quelle abſurdité ! Y a-t-il quelque proportion entre la cauſe & l'effet ? Donc cette Religion eſt abſurde, du moins dans un de ſes dogmes.

*RÉPONSE.* Il répugne que les paroles ſacramentales ſoient la cauſe efficiente du miracle de la tranſſubſtantiation : mais il ne répugne pas que ces mêmes paroles ſacramentales ſoient ou la cauſe occaſionnelle, ou le motif de ce même miracle.

I°. La *Cauſe efficiente* du miracle de la Tranſſubſtantiation, c'eſt Dieu lui-même. Pourquoi cette infinie Puiſſance, qui tira le Monde du néant au commencement des tems, qui convertit l'eau en vin aux noces de Cana, qui meut & anime & conſerve la nature à chaque inſtant, par le ſeul acte de ſa volonté, ne pourroit-elle pas changer la ſubſtance du pain & du vin en la ſubſtance du Corps de l'Homme-Dieu ? La Raiſon nous démontre que Dieu le peut : la Foi nous atteſte que Dieu le veut : donc Dieu le fait.

II°. La *Cauſe occaſionnelle*, ou *le Motif*, du miracle de la Tranſſubſtantiation, ce ſont les paroles ſacramentales. (*) L'Homme-Dieu, par ſa parole efficace, opéra ce prodige la veille de ſa mort : & il voulut que le même prodige fût opéré, toutes les fois que les paroles par lui déſignées & inſtituées, ſeroient prononcées ſacramentalement ſur le pain & ſur le vin, par les Prêtres, ſes miniſtres & ſes repréſentans. Ces paroles ſacramentales ſont, ou la *Cauſe occaſionnelle* de la tranſſubſtantiation ; en ce que ces paroles étant prononcées ſacramentalement, Dieu, à l'occaſion de ces paroles, eſt déterminé par ſa ſageſſe & par ſa fidélité à opérer ce miracle ; ou le *Motif* de la tranſſubſtantiation ; en ce que ces paroles, revêtues des mérites de l'Homme-Dieu, & repréſentant les mérites de l'Homme-Dieu, ſollicitent & engagent efficacement le Tout-Puiſſant, à opérer indéfectiblement le même miracle que demanda ou opéra la veille de ſa mort l'Homme-Dieu. Voilà la doctrine de l'Egliſe : y a-t-il en cela rien d'abſurde ou de révoltant ? De combien de frivoles clameurs nous auroient fait grace les ennemis de la tranſſubſtantiation, s'ils avoient plus tranquillement réfléchi ſur cette doctrine des Catholiques ! Le célébre Saurin ſe ſeroit épargné & la peine & le ridicule, d'employer ſi fréquemment ſon éloquence, ſouvent ſublime & pathétique, ſouvent auſſi un peu fanatique & enthouſiaſte, à calomnier l'Egliſe de JESUS-CHRIST ; comme il l'employa à dénigrer ſon Roi, le plus grand Roi de ſon ſiecle, & un des plus grands Rois du Monde.

384. OBJECTION VIII. Quelle fable que cette longue vie des Patriarches depuis la création juſqu'au déluge ! La Religion n'eſt-elle pas évidemment démentie en ce point, & par la Phyſiologie, (**) & par l'expérience conſtante de tous les Peuples du Monde ? Pourquoi les Hommes d'aujourd'hui vivroient-ils moins que les Hommes d'autrefois ?

*RÉPONSE.* La longue vie des Patriarches eſt un fait authentiquement atteſté par l'hiſtoire & par la tradition ; & ce fait authentiquement atteſté par l'hiſtoire & par la tradition, n'a rien qui répugne en lui-même : donc ce fait, quoique non conforme à notre expérience préſente, n'a

(*) *Les Théologiens les appellent* Cauſa moralis *ou* Cauſa motiva.

(**) Étymologie. *Phyſiologie*, Sermo *de* Phyſica *Hominis conſtitutione : ſcience qui a pour objet l'état ſain & naturel du Corps humain.*

rien d'incroyable ; n'a rien qui doive choquer & révolter la Raiſon, qui ne le croit que ſur une autorité ſûre & infaillible. La Phyſiologie eſt-elle donc auſſi oppoſée, qu'on l'aſſure, à ce fait hiſtorique? Non ſans doute. Donnons une idée & de l'*Accroiſſement* & du *Dépériſſement* du Corps humain : & cherchons dans la Phyſiologie même, la réponſe à l'objection tirée de la Phyſiologie.

I°. *L'Accroissement.* Il conſte par l'expérience, que le *Fœtus* dans le ſein de la mere, croit toujours de plus en plus, juſqu'au moment de la naiſſance : que l'*Enfant* au contraire croit toujours de moins en moins, juſqu'à l'âge de puberté : que le *Pubere* croit enſuite, pour ainſi dire, tout à coup ; & arrive en fort peu de tems à la hauteur qu'il doit avoir pour toujours, ne devant plus croître dans la ſuite qu'en épaiſſeur, juſqu'au tems où il commencera à décroître & à dépérir. 1°. Selon M. de Buffon, le Fœtus, (qui n'eſt primitivement qu'une molécule organique, (*) dont le cœur doit être le point le plus vif & le plus ſaillant) croiſſant toujours de plus en plus, à un mois ſe trouve avoir environ un pouce ; à deux mois, deux pouces & un quart ; à trois mois, trois pouces & demi ; à quatre mois, cinq pouces & plus ; à cinq mois, près de ſept pouces ; à ſix mois, près de neuf pouces ; à ſept mois, onze pouces & plus ; à huit mois, quatorze pouces ; à neuf mois, dix-huit pouces. On prend ici, avec M. de Buffon, une meſure moyenne entre les plus grands Fœtus, qui au moment de la naiſſance ont vingt-deux pouces de hauteur ; & les plus petits, qui n'en ont que quatorze. Au bout d'environ neuf mois, le Fœtus, par ſon poids & par ſon volume, force ſa priſon, qui n'eſt plus ſuſceptible d'une ultérieure expanſion, à s'ouvrir & à lui donner paſſage à la lumiere. 2°. L'Enfant au contraire qui a dix-huit pouces en naiſſant, croiſſant toujours de moins en moins, après un an, aura grandi d'environ ſept pouces ; après deux ans, d'environ quatre pouces ; après trois ans, d'environ trois pouces : & enſuite il ne grandira guere que d'environ deux pouces ou un pouce & demi par an, juſqu'à l'âge de puberté. 3°. Lorſque l'Enfant eſt devenu Pubere, la nature ſemble faire tout à coup un effort général, pour achever de développer & de perfectionner ſon ouvrage.

La viteſſe & la facilité de cet accroiſſement dans le *Fœtus*, vient & d'une très-grande force dans le cœur, (**) & d'une très-grande ductilité dans la nature viſqueuſe & muſqueuſe de tous les membres. Tandis

(*) *Voyez la note de la page* 130 : II°.

(**) *Le Cœur (le plus noble & le plus précieux de tous les viſceres, celui par lequel le jeu & le mouvement de toutes les parties du Corps commencent, & avec lequel l'un & l'autre finiſſent) eſt un double muſcle creux, conſtruit en forme de cône renverſé & un peu applati, capable de dilatation & de reſſerrement, placé dans la cavité de la poitrine à peu près ſous le mammelon gauche, diviſé par le milieu de haut en bas en deux cavités ou* ventricules *dont l'un eſt vers la droite & l'autre vers la gauche, ſuſpendu & ſoutenu par quatre gros vaiſſeaux qui reçoivent & diſtribuent le ſang. Les*

que le Fœtus grandit dans le ſein maternel, *la force* du cœur croit toujours en plus grande proportion, que *la réſiſtance* des membres qui ſe forment. Quand l'*Enfant* eſt né, l'impreſſion vive & active de l'air qui l'environne & qu'il reſpire, la nature plus terreuſe & moins onctueuſe des alimens qui le nourriſſent, durciſſent & fortifient de plus en plus ſes fibres, ſes organes, ſes muſcles, toute ſa ſubſtance. La *réſiſtance* des membres au développement, croit en plus grande proportion, que *la force* du cœur qui contribue à ce développement. Quand l'Enfant eſt devenu *Pubere*, la ſurabondance des ſucs nourriciers, (quelle qu'en ſoit

---

*vaiſſeaux par leſquels le cœur élance & porte le ſang dans les différentes parties du Corps, ſe nomment* Arteres : *les vaiſſeaux par leſquels le cœur reçoit le ſang qui revient des différentes parties du Corps, ſe nomment* Veines. *Chaque ventricule du cœur a deux vaiſſeaux, l'un artériel & l'autre veineux. Le ventricule droit a pour vaiſſeaux veineux, la* Veine cave, *par laquelle il reçoit le ſang qui revient de toutes les parties du Corps ; & pour vaiſſeau artériel, l'*Artere pulmonaire, *par laquelle il porte le ſang des veines dans la région du poumon. Le ventricule gauche a pour vaiſſeau veineux la* Veine pulmonaire, *qui des poumons apporte le ſang dans ce ventricule ; & pour vaiſſeau artériel, l'*Artere aorte, *qui diviſée en Aorte* aſcendante *& en Aorte* deſcendante, *de ce ventricule porte le ſang dans toutes les parties du Corps. Le cœur a deux mouvemens principaux, l'un de* Diaſtole *ou de dilatation, & l'autre de* Siſtole *ou de reſſerrement ; quelle qu'en ſoit la cauſe. Par ſon reſſerrement, le cœur élance le ſang, du ventricule droit dans les poumons ; & du ventricule gauche dans tout le Corps : par ſa dilatation, le cœur reçoit le ſang des veines, dans ſon ventricule droit ; & le ſang des poumons, dans ſon ventricule gauche. C'eſt par cet admirable méchaniſme que s'opére la circulation du ſang ; ou ſon paſſage ſucceſſif & continuel du cœur dans toutes les parties du Corps, & de toutes les parties du Corps dans le cœur : circulation à peine ſoupçonnée, avant le dernier ſiecle ; & enfin expoſée & démontrée, vers le milieu du dernier ſiecle, par le célébre Harvey. Les veines & les arteres du cœur ſont garnies de pellicules flottantes, en forme de ſoupapes, deſtinées à faciliter cette circulation. Quand le cœur ſe contracte ou ſe reſſerre, les ſoupapes placées au-deſſus des deux arteres, s'ouvrent, laiſſent échapper le ſang ; & ſe referment au moment ou la dilatation commence, pour empêcher le ſang de rentrer dans les deux ventricules par la même voie. Quand le cœur ſe dilate, les ſoupapes placées à l'extrémité intérieure des deux veines, s'ouvrent, laiſſent entrer le ſang dans les deux ventricules ; & ſe referment au moment de la contraction, pour empêcher le ſang de ſortir des deux ventricules par la même voie qui l'a amené. Ce double mouvement du cœur eſt plus fréquent dans l'enfance que dans les âges ſuivans. Le cœur ſe reſſerre & ſe dilate juſqu'à ſoixante-dix fois par minute, dans l'Homme en ſanté. Ces pulſations du cœur, exprimées par les battemens du poux qui naiſſent du reſſerrement, ſont de beaucoup plus fréquentes dans l'enfance, & un peu moins fréquentes dans la vieilleſſe : elles varient encore ſelon l'état de ſanté ou de maladie.*

la cauſe) accumulée dans le ſang & dans les humeurs, étend & développe avec violence tous les conduits qui doivent lui donner paſſage; ſe fige & ſe coagule en partie, ſucceſſivement & aſſez rapidement, dans les interſtices qu'a formé l'extenſion forcée des veines, des arteres, des fibres, des membranes, des muſcles, de tous les membres. La force d'expanſion eſt en plus grande raiſon que la force d'adhéſion; & la nature eſt portée dans peu à un degré d'accroiſſement & de développement, ou la *force expanſive* du cœur & du ſang, n'a plus d'excès ſur la *force réſiſtante* des membres aggrandis & affermis. Cet état ſubſiſte plus ou moins parfaitement, tant que la force expanſive du cœur & du ſang, conſerve ſa proportion avec la réſiſtance des différentes parties du Corps: mais la réſiſtance des membres allant toujours en croiſſant, & la force du cœur, après trente ou quarante ans, ceſſant de croître, & allant enſuite toujours en diminuant, il en doit réſulter à la fin un dépériſſement.

II°. *Le Dépériſſement.* A meſure qu'on avance en âge, les différentes parties du Corps humain croiſſent en conſiſtance & en rigidité. Quelques vaiſſeaux ſe détruiſent continuellement, & ſe changent en fibres d'autant plus ſolides, que la preſſion gravitante des muſcles & l'action impulſive du ſang, ont plus de force dans différentes parties. Les liquides devenus moins onctueux & moins coulans, contractent plus facilement des adhérences nuiſibles; s'inſinuent avec moins de facilité dans leurs conduits plus rigides. Le tiſſu cellulaire, (cette ſubſtance membraneuſe, qui diviſée en petites cellules, & formée en réſeau, s'étend par tout le Corps; & fournit aux différentes parties, tantôt une enveloppe onctueuſe qui les conſerve & les nourrit, tantôt un lien ſouple & ſolide, qui les unit ſans les priver de leur mobilité) le tiſſu cellulaire devient continuellement plus épais, plus inflexible, moins acceſſible aux liquides qui doivent le pénétrer & le nourrir. Les cartilages, (ces corps ſolides qui ne ſemblent différer de la nature des os que par leur moins de rigidité) les cartilages, flexibles & élaſtiques dans le bel âge, vont toujours en ſe durciſſant: un grand nombre en vient même juſqu'à s'oſſifier entiérement. Le poumon, à qui l'action de l'air donne de jour en jour plus de rudeſſe & d'inflexibilité, devenant ſucceſſivement moins ſuſceptible de dilatation, réſiſte de plus en plus au ventricule droit du cœur, de qui il reçoit le ſang; affoiblit, rallentit, détruit à la fin le mouvement de ce viſcere eſſentiel. Le ſang lui-même, qui juſqu'à trente ou quarante ans, croit en volume ſans décroître ſenſiblement en perfection, cédant enſuite peu à peu à la trop grande réſiſtance qu'il trouve en une foule de paſſages, ne va plus avec la même aiſance ſe modifier & ſe lubréfier dans pluſieurs de ſes routes primitives; perd ſucceſſivement de ſa fluidité & de ſon activité; dégénére enfin en une maſſe moins onctueuſe, plus terreuſe, plus acre & plus ſéche, & par-là même plus propre à éprouver des réſiſtances, & à rencontrer des obſtacles dans la circulation. De tout cela que doit-il réſulter? Il en doit réſulter que la *force active* du cœur & du ſang doit toujours aller en décroiſſant, & que la *force réſiſtante* des membres doit toujours aller en

croiſſant : & par là même que ces deux forces oppoſées doivent enfin arriver à un terme, où l'action ſera nulle par rapport à la réſiſtance. De-là l'inſuffiſance d'action pour la coction & la digeſtion des alimens, pour la préparation & la formation des ſucs nourriciers, deſtinés à réparer les pertes que fait la nature : de-là l'affoibliſſement ſucceſſif des nerfs, des muſcles, de tous les organes du ſentiment & du mouvement : de-là la contraction & l'affaiſſement dans les cartilages & dans les os, leſquels n'étant plus écartés & ſoutenus comme auparavant par la ſubſtance nutritive qui en empliſſoit les pores & les interſtices, plient ſous le poids du Corps, ſe rapprochent & ſe recourbent, rendent plus difficile & plus imparfaite la circulation du ſang & des eſprits vitaux : de-là enfin la vieilleſſe, le dépériſſement, la diſſolution, la mort ! La mort eſt la ceſſation totale du mouvement & de l'action du cœur : c'eſt à cette inertie entiere & totale du cœur, que l'Auteur de la nature a librement attaché la deſtruction du compoſé humain, ou la ſéparation de la ſubſtance ſpirituelle d'avec la ſubſtance matérielle.

III°. S'il y avoit un *Ordre de choſes*, dans lequel, lorſque l'individu eſt parvenu à ſon parfait accroiſſement, la proportion entre l'*action* du cœur & la *réſiſtance* des diverſes parties du Corps humain, fût conſtante & invariable ; la vie n'auroit point de terme ; l'individu ſeroit immortel. S'il y avoit un *ordre de choſes*, ou cette même proportion ne dût être notablement altérée, & enfin totalement détruite, qu'après un grand nombre de ſiecles ; la vie auroit une très-grande durée ; l'individu n'arriveroit à ſon dépériſſement & à ſa deſtruction, qu'après ce grand nombre de ſiecles. Ces deux aſſertions ne ſont que des corollaires qui découlent des premiers principes de la Phyſiologie. Il ne s'agit donc plus que de chercher dans l'ordre préſent des choſes, la cauſe deſtructrice de cette proportion.

Il eſt vraiſemblable que la principale cauſe de la deſtruction des Etres vivans, c'eſt l'éternelle viciſſitude des Elémens. L'air qui nous environne & que nous reſpirons, tantôt chaud & tantôt froid, tantôt ſec & tantôt humide, communique & imprime ſans ceſſe ſon intempérie à toutes les parties de notre Corps, ſoit au dehors, ſoit au dedans. Une extrême chaleur deſſeche & calcine : une extrême froidure diviſe & émouſſe : une trop grande ſéchereſſe abſorbe & diſſipe l'humide onctueux, qui doit aſſortir les liquides & les ſolides : une craſſe humidité gonfle & embarraſſe les conduits qui doivent donner accès à la circulation du ſang, des humeurs, des ſucs nourriciers, des eſprits animaux. Le paſſage continuel d'un de ces extrêmes à l'autre, donne à la machine humaine d'éternelles ſecouſſes, qui tendent ſans ceſſe à ſon dérangement, à ſon altération, à ſa deſtruction. De-là la courte durée des Etres vivans, expoſés à cette intempérie de l'air & des autres élémens : durée qui varie cependant ſelon la diverſité des tempéramens plus ou moins réſiſtans, que le Créateur a donnés & aux diverſes eſpeces & aux différens individus. Il conſte par les obſervations, qu'en général les animaux aquatiques vivent plus long-tems que les animaux terreſtres. Il y a dans les foſſés du château de Pontchartrain, des carpes qui ont au moins cent ſoixante ans bien

avérés, & qui paroiſſent auſſi vives & auſſi agiles que les carpes ordinaires. Frappé de cette longue vie des animaux aquatiques, Leuwenoeck s'imagina que les poiſſons étoient immortels par leur nature, & qu'ils ne pouvoient mourir de vieilleſſe : imagination fauſſe, mais occaſionnée par une obſervation vraie. D'où vient cette différence de durée entre les animaux aquatiques & les animaux terreſtres ? Elle vient vraiſemblablement de ce que les premiers vivent dans un Elément plus uniforme, à l'abri des grandes & ſubites viciſſitudes qu'éprouvent inceſſamment les derniers. Chez les animaux terreſtres, les nerfs, les cartilages, les os, les muſcles, les membranes, les viſceres, toutes les parties ſolides, vont toujours en prenant plus ou moins rapidement, plus de ſolidité & de rigidité ; & enfin lorſque ces diverſes parties ſont abſolument durcies, rigides, obſtruées & remplies, le mouvement ceſſe, & la mort s'enſuit. Chez les animaux aquatiques, les arêtes s'allongent, ſe gonflent, prennent de l'accroiſſement en tout ſens, ſans prendre ſenſiblement d'une année à l'autre, & quelquefois d'un ſiecle à l'autre, plus de dureté & de rigidité : cette réplétion & cette obſtruction qui cauſent la mort naturelle, ne ſe font chez eux que par degrés beaucoup plus lents & plus inſenſibles ; & il faut beaucoup plus de tems, pour que les poiſſons, garantis par leur élément des rapides & deſtructrices viciſſitudes de l'air, arrivent à l'état de vieilleſſe & de dépériſſement.

IV°. Un *Ordre de choſes*, propre à entretenir long-tems cette proportion d'égalité entre l'action du cœur & la réſiſtance des différentes parties du Corps humain ; un *ordre de choſes*, propre à faire durer pendant pluſieurs ſiecles la vie humaine, c'eſt celui que l'on peut très-vraiſemblablement ſuppoſer avant le déluge. (246.II°.) Suppoſons qu'au tems du déluge, pour punir perſévéramment le Genre humain, dont la dépravation criminelle attira ce terrible fleau ſur la Terre, Dieu ait incliné l'axe terreſtre ſur l'axe de l'Ecliptique d'environ vingt-trois degrés & demi, comme il l'eſt aujourd'hui. Avant le déluge, l'axe de la Terre aura été paralléle à l'axe de l'Ecliptique : de-là l'égalité conſtante des jours & des nuits pendant toute l'année, & dans toute la Terre ; de-là l'invariabilité permanente des ſaiſons ; de-là un printems continuel dans tout le globe terreſtre ; de-là le défaut ou l'abſence de ces chaleurs exceſſives, qui calcinent & dévorent ; de ces froidures extrêmes, qui déchirent & meurtriſſent ; de ces altérations ſucceſſives & toujours renaiſſantes, qu'entraine néceſſairement dans la machine animale le paſſage éternel d'un extrême à l'autre ! Eſt-il donc ſurprenant que dans une telle hypothéſe, ou dans un tel *ordre de choſes*, la Nature humaine, infiniment moins expoſée aux ſecouſſes deſtructrices qui l'aſſaillent dans l'ordre préſent des choſes, ait été incomparablement moins prompte à ſe durcir, à s'altérer, à ſe déranger, à ſe décompoſer, à ſe détruire ? La longue vie des Patriarches, conſtatée par l'hiſtoire & par la tradition, n'eſt donc qu'une ſuite des principes de la Phyſiologie dans l'hypothéſe très-vraiſemblable que nous admettons : cette longue vie des Patriarches n'a donc rien qui doive révolter la raiſon contre la Religion.

Dans l'hypothéſe du paralléliſme entre l'axe céleſte & l'axe terreſtre,

il y auroit eu beaucoup plus de chaleur ſous l'Equateur que ſous les Poles : parce que la lumiere du Soleil dardée perpendiculairement ſur les régions de l'Equateur & obliquement ſur les régions des Poles, auroit eu plus d'action ſur les premieres que ſur les dernieres. Mais l'Equateur & les Poles auroient eu une température toujours à peu près uniforme, qui aſſortie au tempérament de leurs habitans reſpectifs, n'eût point été propre à altérer rapidement leur conſtitution. Les régions ſituées entre l'Equateur & les Poles, devoient être comme aujourd'hui, les régions tempérées : & c'eſt celles qu'habitoient les Patriarches, & où nous plaçons le printemps perpétuel dont nous venons de parler.

V°. *RÉSULTAT.* Selon les principes de la Phyſiologie, dans un *Ordre de choſes* propre à conſerver & à entretenir la vie humaine pendant un nombre plus ou moins grand de ſiecles, les hommes ont dû vivre pendant ce nombre plus ou moins grand de ſiecles : or il eſt vraiſemblable que les Patriarches avoient cet *Ordre de choſes*, que nous n'avons plus : donc il ne doit pas être ſurprenant que la vie des Patriarches ait été différente de la nôtre en durée.

385. OBJECTION IX. L'amour des ennemis eſt impoſſible ; parce qu'il eſt impoſſible d'aimer un objet qui n'a rien que d'odieux : donc une Religion qui commande l'amour des ennemis, eſt une Religion abſurde.

*RÉPONSE.* Le grand Kam de Tartarie, Kinki-Man-Oulan, avoit un fils & un ami. Son ami étoit un Sage & un Philoſophe, aſſez éclairé pour un Tartare, qu'il avoit tiré du ſein de la miſere, & élevé aux premieres dignités de ſon Empire. Son fils étoit un mauvais ſujet, né avec un penchant rapide & effréné pour tous les vices. Le grand Kam prie ſon ami de ſe charger de l'inſtitution du jeune Prince, qu'il aime tendrement malgré ſes vices & ſes défauts. Le Philoſophe, ſenſible & reconnoiſſant envers ſon bienfaiteur, accepte la commiſſion, & tranſporte au fils une partie de l'affection qu'il a pour le pere. Pour rendre ſes leçons plus efficaces, il commença par éloigner ſon éleve des ſources de dépravation qu'il trouvoit dans la Cour paternelle, & il ſe met à voyager avec lui. Il arrive à Agra, Capitale du Mogol, où ſon mérite lui concilie bientôt l'eſtime & la bienveillance du Monarque Indien. Le Philoſophe admiré & applaudi, n'eut d'autre ennemi dans la Cour du grand Mogol, que le jeune monſtre qu'il promenoit avec lui, & dont il s'efforçoit envain d'adoucir les mœurs, d'éclairer l'eſprit, & de rectifier le caractere. Le Prince Tartare le dénigre & le calomnie journellement : il attente plus d'une fois à ſa vie, tantôt par le fer, tantôt par le poiſon : & le Philoſophe, plus attentif à veiller à ſa ſûreté, ne ceſſe point de s'intéreſſer avec le même zele & le même ſoin au fils de ſon Souverain & de ſon bienfaiteur. Le jeune monſtre trouve enfin le moyen d'aſſouvir ſa rage, & de plonger un poignard dans le ſein de ſon Maître. Le Philoſophe ſanglant & frappé à mort, ouvre ſes yeux mourans, & voit ſon malheureux Eleve qui va être livré à toute la rigueur des Loix, & finir ſon abominable vie dans l'ignominie & dans les ſupplices. Son ame ſenſible & généreuſe s'émeut : il ne voit dans

ſon aſſaſſin que le fils de ſon Souverain, de ſon ami, de ſon bienfaiteur. Il recueille ſes forces défaillantes, pour aller ſe jetter aux pieds du Monarque Indien; pour lui demander, par l'amitié dont il l'honore, que ſon meurtrier ſoit renvoyé au Monarque Tartare, ſon Pere & ſon Juge. Il l'obtient; & il expire, content & ſatisfait d'avoir été fidele & reconnoiſſant juſqu'à ſon dernier ſoupir, envers ſon bienfaiteur & ſon Roi.

Le Philoſophe aimoit ſon ennemi: puiſqu'il s'appliqua toujours à lui faire du bien. Cet ennemi n'avoit rien d'aimable par lui-même: puiſque c'étoit un monſtre à tous égards. Cet ennemi, odieux en lui-même, étoit cependant cher au Philoſophe: parce que le Philoſophe voyoit dans cet ennemi, d'intimes rapports avec ſon Souverain & ſon bienfaiteur, qui l'avoit chargé d'aimer ce monſtre.

Tel eſt, en allégorie, l'amour des ennemis preſcrit par l'Evangile. Tel fut, en réalité, l'amour d'Etienne pour les bourreaux qui le lapidoient. L'Evangile ne preſcrit pas envers les ennemis un amour de penchant ſenſible, de tendreſſe ſympathique; mais un amour d'indulgence & de bienfaiſance: amour qu'il eſt poſſible d'accorder à un ennemi, ſoit en vue des rapports qu'a cet ennemi avec le Créateur, qui eſt ſon pere & ſon juge, comme le nôtre; ſoit en vue du maître adorable qui commande cet amour, & qui a droit, comme notre Dieu, comme notre pere, comme notre bienfaiteur, de régner ſur toutes nos affections; ſoit en vue des recompenſes attachées à cet amour généreux, & qui doivent éternellement nous dédommager au centuple de la petite violence que nous faiſons à nos ſentimens. Il eſt donc faux, quoiqu'en diſe le Citoyen de Geneve, que l'amour des ennemis n'ait aucun motif qui l'excite & qui le fonde: il eſt donc faux que l'amour des ennemis ſoit abſurde & chimérique.

386. OBJECTION X. Si la Religion eſt réellement auſſi indubitable que nous l'aſſurons, pourquoi tant de doutes ſur les vérités de la Religion, tandis qu'on n'en a point ſur les vérités étrangeres à la Religion?

*RÉPONSE.* Les vérités étrangeres à la Religion, ne gênent point les Paſſions: les Paſſions n'ont donc aucun intérêt à les rendre ſuſpectes. Les vérités de la Religion captivent & réfrenent les Paſſions: les Paſſions font donc tous leurs efforts pour les rendre équivoques & douteuſes.

Si les vérités géométriques, les plus lumineuſes & les plus ſenſibles, entraînoient l'obſervation de la Loi Evangélique; que d'incrédules ne verrions-nous pas s'élever contre ces vérités dont perſonne ne doute aujourd'hui! Que n'imagineroient pas les paſſions, pour répandre des nuages ſur ces objets ſi lumineux! D'où ſçavez-vous, diroit l'inerédulité, que les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux angles droits? Vous ne le ſçavez, que parce que vous concevez évidemment que la choſe eſt ainſi. Mais d'où ſçavez-vous que ce que vous concevez évidemment dans une choſe, eſt réellement dans cette choſe? Par où démontrez-vous que votre Eſprit n'eſt pas un miroir trompeur, qui repréſente les choſes autrement qu'elles ſont?

Il eſt évident qu'on ne peut donner aucune preuve démonſtrative, qui démontre directement que les choſes ſont en elles-mêmes, comme l'Eſprit les conçoit. Le premier principe de toutes les Sciences, ſçavoir qu'*on doit affirmer des choſes, ce que l'Eſprit voit eſſentiellement renfermé dans l'idée des choſes*, ne peut être prouvé qu'indirectement; en montrant qu'abattre ce principe, c'eſt abattre abſurdement toutes les Sciences, c'eſt avouer qu'on ne peut faire aucun raiſonnement : (74) conſéquences qui ne paroîtroient pas trop indigeſtes à un aveugle Pyrrhonien, intéreſſé à les adopter. Et comme toutes les vérités mathématiques portent ſur ce principe, (*) toutes les vérités mathématiques deviendroient ſuſpectes & douteuſes pour un incrédule que ſes Paſſions inclineroient à en ſuſpecter la vérité.

On voit par-là que les vérités les plus évidentes ne ſont pas à l'abri des travers d'un Eſprit miſérablement vétilleur & chicaneur. Donc les nuages & les doutes que l'incrédulité éleve contre la Religion, ne ſont point un titre pour ſuſpecter les vérités de la Religion.

REMARQUE. L'incrédulité, amie des chicanes, objecte encore contre cette Religion divine, mille & mille vétilles que des Maîtres habiles réfutent tous les jours ſolidement dans les Ecoles théologiques, & que des Ecoliers bien inſtruits ſçavent détruire avec triomphe. La réfutation de ces chicanes & de ces vétilles n'entre point dans le plan de ce traité, dont l'unique but eſt d'établir les principes fondamentaux ſur leſquels porte cette Religion divine, & de renverſer les principales batteries que dreſſe contre elle l'impiété. Nous nous bornerons donc à avoir réfuté & dans ce traité, & dans les deux traités précédens, les principales objections de l'incrédulité; celles qui attaquent ou l'exiſtence d'un Dieu, ou l'exiſtence d'une Providence, ou la ſpiritualité & l'immortalité de l'Ame, ou la néceſſité & la divinité d'une Religion révélée; celles qui étant plus ſenſibles & plus frappantes, ſont plus propres à ſéduire; & qui étant victorieuſement réfutées, entraînent la ruine de preſque toutes les autres.

## L'ECRITURE, LA TRADITION.

387. LE *Dépôt de la Révélation* embraſſe & l'Ecriture & la Tradition : ou bien, les Vérités révélées ſont contenues & dans les Livres ſaints,

(*) *Deſcartes voulut ériger en premier principe de nos connoiſſances, cette vérité* : je penſe; donc j'exiſte : *mais cette vérité n'eſt point un principe; puiſqu'elle n'eſt point un germe fécond en d'autres vérités. C'eſt une vérité iſolée, qui nous eſt indubitablement manifeſtée par le ſentiment intime; mais qui ne mene à aucune autre connoiſſance qui en découle. Cette conſéquence même*, donc j'exiſte, *conſidérée comme conſéquence & comme ſéparée du ſentiment intime, ne devient ſûre & certaine, que parce qu'elle ſuppoſe qu'il faut affirmer des choſes, ce que l'on voit eſſentiellement renfermé dans l'idée des choſes : qu'il faut affirmer l'exiſtence, d'un Etre qui penſe; parce que l'on conçoit qu'il ne peut pas penſer ſans exiſter.*

& dans la Tradition. L'Ecriture eſt la collection de tous les Livres inſpirés, ou de tous les Livres divins : c'eſt le Livre de l'ancien & du nouveau Teſtament, avoué & reconnu par l'Egliſe.

I°. Avant Moïſe, qui fut l'auteur des premiers Livres divins, les vérités révélées n'étoient conſervées & tranſmiſes aux générations ſuivantes, que par la voie de la *Tradition*. Des cérémonies ſaintes, des fêtes ſolemnelles, des monumens durables, étoient deſtinés à en rappeller & à en éterniſer le ſouvenir : l'éducation domeſtique & l'enſeignement paternel faiſoient tout le reſte. Les enfans apprenoient fidellement de leurs peres, ces vérités révélées; & les tranſmettoient enſuite eux-mêmes religieuſement à leurs enfans.

II°. Depuis JESUS-CHRIST, outre l'écriture, il y a eu auſſi une tradition; c'eſt-à-dire un corps de vérités révélées, qui ont été enſeignées par les Apôtres, & qui ne ſont point conſignées dans les Livres ſaints. Ces vérités enſeignées oralement par les Apôtres dans leurs Egliſes reſpectives, furent recueillies par leurs Diſciples, & tranſmiſes & conſervées d'âge en âge chez leurs ſucceſſeurs. Le ſaint Concile de Trente a défini qu'il falloit avoir pour cette tradition, le même reſpect & la même ſoumiſſion que pour l'Ecriture. Cette tradition ſe diviſe en *Tradition écrite*, que l'on trouve dans les Ouvrages des Saints Peres; & en *Tradition non-écrite*, qui s'eſt conſervée dans l'eſprit & dans l'enſeignement journalier des différentes Egliſes du Monde Chrétien. La Tradition ſe diviſe encore en Tradition Apoſtolique & en Tradition Eccléſiaſtique. La *Tradition Apoſtolique* eſt celle dont nous venons de parler, ou celle qui eſt conſignée & dans les Ouvrages des Saints Peres, & dans l'enſeignement permanent des diverſes Egliſes. La *Tradition Eccléſiaſtique* conſiſte dans certains ſtatuts & dans certains réglemens qui regardent les Mœurs & les Rits : ſtatuts & réglemens qui ont été introduits après le tems des Apôtres, par les Pontifes & par les Conciles, & qui ſont venus juſqu'à nous par la continuelle obſervation des Fideles.

III°. Je me trouvai un jour avec un Proteſtant qui frondoit fort éloquemment la néceſſité & l'infaillibilité de la tradition. Monſieur ne croit donc point à l'Ecriture ſainte, lui dis-je. Et qu'a de commun, me répondit le Proteſtant, ce Livre divin avec votre fabuleuſe tradition ? Donnez-moi, ajoutai-je, une Ecriture ſainte, & je vous montrerai l'eſſentielle connexion de l'un avec l'autre. Le Proteſtant accepte le défi; & me préſente un volume de l'ancien & du nouveau Teſtament. Je l'ouvre, je le parcours; & le lui rendant enſuite avec une indignation ſimulée, je vous demande, Monſieur, lui dis-je, l'Ecriture ſainte, & non le livre fabuleux que vous me préſentez. Le livre que je vous préſente, repart le Proteſtant ſcandaliſé de mon propos, eſt le grand livre des Chrétiens, le livre par excellence, le livre qui renferme l'ancienne & la nouvelle alliance de Dieu avec les Hommes. Et d'où ſçavez-vous, Monſieur le Proteſtant, que ce livre eſt l'Ouvrage divin dont vous me parlez, & non quelque Ouvrage fabuleux fabriqué dans ces derniers tems à Rome, ou à Paris, ou à Geneve, ou à Amſterdam ? D'où je le ſçais, replique le Proteſtant, je le ſçais par le témoi-

gnage infaillible de nos Peres, qui de ſiecle en ſiecle nous ont tranſmis ce livre comme un livre divin. Ah ! vous tenez donc une tradition infaillible, Monſieur le Proteſtant, qui proteſtez ſi fiérement contre la Tradition !

## PROPOSITION VI.

388. *Il a été très-convenable à la ſageſſe de Dieu, d'établir un tribunal infaillible, toujours exiſtant, pour fixer la créance des Hommes ſur ce qu'il y a d'obſcur & de conteſté dans le dépôt de la Révélation.*

DÉMONSTRATION. I°. Dieu, eſſentiellement libre dans ſa maniere d'agir, nous a donné un dépôt de Révélation où il y a quelques vérités fort obſcures : vérités infiniment intéreſſantes par le droit ; puiſque d'elles dépend & notre créance & notre conduite : vérités infiniment intéreſſantes par le fait ; puiſque ſouvent une ſeule vérité conteſtée, a occaſionné dans le Monde Chrétien les guerres les plus ſanglantes : donc il a fallu pour le bien de la ſociété, pour la paix des conſciences, pour la perfection de la providence extérieure, que ces vérités puſſent être indéfectiblement connues.

II°. Il n'y a que deux voies ou deux manieres de fixer la créance des Hommes ſur ces vérités infiniment intéreſſantes : ſçavoir, ou l'*Eſprit particulier* d'un chacun, qui éclaire & inſtruiſe indéfectiblement chaque Homme dans l'intérieur de ſon Ame, ſur ces vérités ; comme le prétendent les Proteſtans : ou un *Tribunal commun*, qui, aſſiſté d'une providence ſpéciale, éclaire & inſtruiſe indéfectiblement les Hommes en général, ſur ces vérités ; comme le prétendent les Catholiques.

III°. Il conſte par le fait que l'Eſprit particulier n'eſt point la voie que Dieu a choiſie pour inſtruire indéfectiblement les Hommes ſur le dépôt de la révélation : puiſque dans toutes les Sectes oppoſées, cet Eſprit particulier trouve & voit dans le dépôt de la révélation des choſes toutes contradictoires, qui évidemment n'y ſont pas ; Dieu de qui nous vient la révélation, n'étant ni abſurde, ni inconſéquent. Il conſte par le droit que l'Eſprit particulier n'eſt pas une voie que le Créateur ait dû choiſir pour éclairer les Hommes ſur le dépôt de la révélation : puiſque Dieu qui regle & gouverne l'Univers par des Loix également ſimples & fécondes, ceſſeroit d'être ſemblable à lui-même dans le gouvernement de ſa Religion, ſi, au lieu d'employer une voie ſimple & générale d'inſtruction, il s'abaiſſoit à éclairer chaque homme en particulier par des illuſtrations iſolées, qui exigeroient une abſurde continuité de miracles, ſi elles viennent immédiatement de Dieu ; qui expoſeroient l'Homme à une infinité d'incertitudes & d'égaremens, ſi elles ne viennent que de l'Homme. ( 366. II°. )

IV°. L'*Ecriture* ſainte nous apprend que Dieu a promis l'infaillibilité au Corps des Paſteurs ; que Dieu a érigé ce Corps des Paſteurs en un tribunal infaillible, deſtiné à inſtruire les Fideles, à fixer leur foi, à faire évanouir leurs doutes & leurs incertitudes ſur la Religion : comme il conſte par une foule de paſſages, qu'il ſeroit inutile d'entaſſer

& d'accumuler. Nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns en preuve authentique & irréfrayable pour tout Fidele. (*) La *Raiſon* nous apprend à ſon tour que Dieu, en agiſſant ainſi, regle & gouverne ſon Egliſe, comme il regle & gouverne la Nature; c'eſt-à-dire par les voies les plus ſimples, les plus efficaces, les plus univerſelles; & par-là même, les plus dignes & de ſon infinie ſageſſe & de ſon infinie puiſſance: donc il a été très-convenable à la ſageſſe de Dieu d'établir un tribunal infaillible, toujours exiſtant, pour fixer la créance des Hommes ſur tout ce qu'il y a d'obſcur & de conteſté dans le dépôt de la Révélation, ſoit en genre de dogme, ſoit en genre de culte, ſoit en genre de morale. C. Q. F. D.

389. REMARQUE. Les Proteſtans, qui au tems du ſaint Concile de Trente, avoient nié hautement l'exiſtence d'un tribunal établi dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST pour terminer les différends ſur la Foi & ſur la Morale, changerent de ton & de principes, ſelon leur uſage toujours ſécond en variations, au fameux Conciliabule de Dordrecht, commencé en 1718. Les Arminiens & les Gomariſtes, deux Sectes célebres & rivales en Hollande, ſe trouvant en oppoſition ſur quelques articles de leur créance, le Conciliabule Proteſtant s'aſſembla à Dordrecht pour juger & pour terminer définitivement ce grand différend. Les Arminiens qui ſe virent les plus foibles, proteſterent contre l'autorité du prétendu Concile; & lui oppoſerent préciſément les mêmes raiſons qu'avoient objecté les Proteſtans contre l'autorité du ſaint Concile de Trente; raiſons que le Proteſtantiſme jugeoit alors ſi ſolides & ſi triomphantes : ce qui n'empêcha pas le Conciliabule Proteſtant d'aller en avant, de juger, de condamner, d'anathématiſer la doctrine des Arminiens; & par un changement de ſcene aſſez ſingulier, de répondre aux plaintes & aux objections des Arminiens, par les mêmes raiſons que les Catholiques faiſoient valoir au Concile de Trente contre les Proteſtans. » Les Catholiques, dit à cette occaſion l'Auteur des Mé-» moires chronologiques & dogmatiques, ont prétendu tirer un grand » avantage du Synode de Dordrecht. Il ſoutiennent que la procédure

(*) *Quòd ſi non audierit eos, dic Eccleſiæ: ſi autem Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut Ethnicus & Publicanus.* Math. 18.

*Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti; docentes eos ſervare omnia quæcumque mandavi vobis: & ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus, uſque ad conſummationem ſæculi.* Math. 28.

*Et ego rogabo Patrem; & alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiſcum in æternum, Spiritum Veritatis quem Mundus non poteſt accipere.* Joann. 14.

*Ut ſcias quomodò oporteat te in Domo Dei converſari, quæ eſt Eccleſia Dei vivi, columna & firmamentum Veritatis.* Ià. Tim. 3.

*Tu es Petrus, & ſuper hanc Petram ædificabo Eccleſiam meam; & portæ Inferi non prævalebunt adversùs eam.* Math. 16.

» que l'on y a tenue prouve invinciblement que lorſqu'il ſe forme des » conteſtations dans l'Egliſe, c'eſt à elle à faire droit aux parties, & » à juger en dernier reſſort. Si cela n'eſt pas, il n'y avoit rien de plus » juſte que la proteſtation que firent les Arminiens contre leurs Juges; » ni rien de plus frivole que ce qui fut dit par les Députés pour en » montrer la nullité. Tous les avis des Gomariſtes allerent à établir que » lorſque l'Egliſe eſt aſſemblée, elle a l'autorité néceſſaire pour décider » ce qui eſt de foi; & qu'on ne peut s'écarter de ſes déciſions, ſans » tomber dans l'erreur & dans le Schiſme. Le Synode de Delpht, » conſulté par les Etats de Hollande & de Weſtfriſe, avoit prononcé » de la même maniere. Les Arminiens alléguoient entr'autres cauſes de » récuſation contre le prétendu Concile, ſa faillibilité, qui les mettoit » en droit de ne s'en pas tenir à ſes déciſions. Sur cela les Députés à » l'aſſemblée de Delpht répondirent, que comme JESUS-CHRIST » promit ſon Eſprit à ſes Apôtres pour leur enſeigner toute vérité, il a » promis à ſon Egliſe qu'il ſeroit avec elle juſqu'à la conſommation des » ſiecles: que lorſque de pieux & ſçavans Paſteurs s'aſſemblent dans la » crainte du Seigneur, de différentes contrées du Monde Chrétien, » pour juger par la parole de Dieu ce que l'on doit tenir ou rejetter » dans l'Egliſe; il faut croire fermement que JESUS-CHRIST, ſuivant » ſes promeſſes, préſidera à cette aſſemblée pour l'éclairer & la con- » duire par ſon Eſprit, de maniere qu'on n'y décide rien contre la vé- » rité: qu'il n'y auroit ni ordre, ni paix dans l'Egliſe de Dieu, ſi » chacun avoit la liberté d'enſeigner tout ce que bon lui ſembleroit, » ſans être obligé de rendre compte de ſa doctrine, & de la ſoumettre » au jugement d'un Synode; ſelon le commandement de l'Apôtre qui » veut que les Prophetes jugent les Prophetes mêmes. Ces Meſſieurs, » en établiſſant ce principe ſi naturel & ſi vrai, ne faiſoient pas réflexion » qu'il ſe renverſoit ſur eux-mêmes. En effet, s'il a été permis aux » Calviniſtes de citer les Arminiens à leur aſſemblée, comme des No- » vateurs qui abandonnoient la doctrine reçue depuis cinquante ans, » & de prononcer ſur l'héréticité de leurs ſentimens; il l'a été ſans doute » aux Peres du Concile de Trente de citer à leur tribunal ceux qui » dogmatiſoient de leur tems, & de décider ſur les opinions de Luther » & de Calvin. Les Proteſtans ne devoient pas ſe ſéparer; ou ils de- » voient reconnoître après leur ſéparation, qu'il n'y a point de puiſſance » ici bas qui ait le pouvoir de décider ſouverainement de la doctrine, » & de terminer les différends de Religion. Cet argument eſt ſans re- » plique.

390. REMARQUE. L'infaillibilité de ce tribunal divin ou de l'Egliſe, n'eſt point une infaillibilité naturelle, fondée ſur les lumieres des Paſteurs qui la gouvernent; mais c'eſt une infaillibilité ſurnaturelle, fondée ſur une aſſiſtance ſpéciale de l'Eſprit ſaint qui préſide à cette Egliſe: aſſiſtance formellement promiſe par l'organe même de JESUS-CHRIST; aſſiſtance eſſentiellement connexe avec la ſageſſe & la ſainteté d'une providence qui s'intéreſſe à la Religion & aux Hommes.

## PROPOSITION VII.

391. *L'Homme eſt coupable & digne de châtiment, s'il fait le mal qui lui eſt défendu, s'il omet de faire le bien qui lui eſt preſcrit & ordonné.*

DÉMONSTRATION. L'Homme étant libre, l'Homme étant dépendant de Dieu, il eſt évident qu'il eſt coupable & criminel, s'il enfreint les ordres & les volontés de l'Etre ſuprême, qui le ſoumet & aux Loix qu'il donne par lui-même, & aux Loix qu'il donne par l'autorité légitime qui le repréſente. Dieu déteſtant le crime, Dieu étant juſte, il eſt évident qu'il doit punir les coupables tranſgreſſeurs de ſes volontés ſaintes. C. Q. F. D.

## PROPOSITION VIII.

392. *L'idée d'un Dieu juſte, qui en ce monde ne recompenſe pas toujours la vertu, ne punit pas toujours le crime, entraîne la néceſſité d'une vie future, où la vertu ait ſa recompenſe, & le crime ſon châtiment.*

DÉMONSTRATION. Un Dieu eſſentiellement juſte, eſt tenu par ſa nature infiniment parfaite, à mettre une différence entre le crime & la vertu; entre l'impie qui vomit contre lui d'indignes blaſphêmes, & l'homme religieux qui l'honore par ſes cantiques & ſes hommages; entre le fils barbare & parricide qui porte le poignard ou le poiſon dans le ſein de ſon pere, & le fils tendre & bien né qui ſacrifie ſon repos & ſa fortune pour l'aider & le ſoulager; entre le mauvais Citoyen qui trahit ou perſécute ſa Patrie, & le bon Citoyen qui s'immole pour la défendre ou pour la conſerver. Or le châtiment & la recompenſe n'ont pas toujours lieu en cette vie, comme l'hiſtoire & l'expérience nous l'apprennent : donc il faut qu'il y ait une autre vie, où Dieu ſe montre juſte & équitable en puniſſant le crime & en recompenſant la vertu. C. Q. F. D.

### *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

393. OBJECTION I. Le crime trouve toujours ſon châtiment & ſon bourreau en lui-même, par les craintes & les remords qui lui ſont attachés & qui le dévorent : la vertu trouve toujours ſa récompenſe en elle-même, par l'ineffable plaiſir de bien faire; donc une autre vie n'eſt point néceſſaire pour que le crime ait un juſte châtiment, pour que la vertu ait une juſte récompenſe; pour que le Créateur ſe montre vengeur du crime & rémunérateur de la vertu.

*RÉPONSE.* I°. Eſt-il bien décidé que les méchans & les ſcélérats ſoient toujours bien malheureux en ce monde? L'expérience n'apprend-elle pas au contraire qu'il n'y a communément que les premiers crimes qui alterent la paix de l'Ame, & que l'on devient tranquille à force de ſcélérateſſe? L'excès & l'habitude du crime ſeroient-ils donc deſtinés à être la récompenſe du crime? II°. Eſt-il bien décidé que le plaiſir de

bien faire, ſoit toujours une digne & juſte récompenſe de la vertu? Un homme vertueux, que la calomnie noircit, que l'infortune accable, qui coule ſes jours dans la miſere & dans les fers, qui les termine dans l'ignominie & dans les ſupplices, eſt-il bien récompenſé de ſa vertu en ce monde, par le plaiſir d'être juſte & vertueux? S'il n'y avoit point d'autre bonheur pour la vertu, quel homme aſpireroit au bonheur attaché à la vertu? III°. Les remords qui accompagnent le crime, les douceurs qui ſuivent la vertu, ſuppoſent toujours qu'il y a un Dieu juſte, qu'il y a une autre vie: ils peuvent être un commencement de punition ou de récompenſe en ce monde; mais ils ne ſçauroient être la punition ou la récompenſe complette & ſuffiſante, ou de la vertu ou du crime: donc il faut néceſſairement qu'il y ait une autre vie, où la Juſtice divine ſe déploie plus abondamment & dans ſes châtimens & & dans ſes récompenſes.

394. OBJECTION II. Il peut ſe faire que Dieu donne aux ſcélérats, au moment où ils ceſſent de vivre, une grace efficace qui les convertiſſe & qui les ſanctifie: donc s'il y a une autre vie, il n'eſt pas démontré qu'elle doive être malheureuſe pour les ſcélérats.

*RÉPONSE.* Dieu agit, & il convient à la ſageſſe de Dieu d'agir dans l'ordre de la grace, comme dans l'ordre de la nature, conformément à certaines Loix générales qu'il peut quelquefois interrompre par miracle; mais qu'il ſeroit contre ſa ſageſſe d'interrompre conſtamment. Ainſi quoiqu'il ne ſoit point décidé que tel homme que l'on a vu vivre & qui a paru mourir en ſcélérat, ſoit du nombre des réprouvés; il eſt indubitable que le très-grand nombre en général de ceux que l'on voit vivre & mourir ainſi, n'ont à attendre de la Juſtice divine que des châtimens & des ſupplices.

## *BÉATITUDE OBJECTIVE ET FORMELLE.*

395. REMARQUE. L'Homme eſt né pour le bonheur; comme le lui annonce le cri & le vœu de ſa nature: mais en quoi conſiſte ce bonheur ou cette béatitude de l'Homme?

I°. La *Béatitude objective* de l'Homme, eſt la cauſe qui produit ou qui occaſionne ſon bonheur. Dans la vie préſente, la jouiſſance pure & honnête des biens naturels, la douce & ferme eſpérance des biens éternels, ſont ſa béatitude objective commencée: dans la vie future, la viſion intuitive de Dieu, ſera ſa béatitude objective, parfaite & conſommée.

II°. La *Béatitude formelle* de l'Homme, eſt ce qui rend l'Homme formellement heureux. Le plaiſir né de la vertu, l'abſence des inquiétudes & des maux, la ſatisfaction occaſionnée par la jouiſſance des biens honnêtes, conſtituent ſa béatitude formelle commencée, ſur la Terre: des délices ineffables & intariſſables, nées de la viſion & de la poſſeſſion inamiſſible de Dieu, feront ſa béatitude formelle, entiere & conſommée, dans le Ciel.

396. CONCLUSION. Des principes que nous avons établis & démontrés, découle une regle générale & univerſelle de Mœurs, telle qu'il n'y en a point & de plus pure & de plus ſublime & de plus puiſſante, ſçavoir, la Religion. Si nous l'exécutons & ſi nous la ſuivons, cette regle divine de Mœurs, de quel genre de devoirs pouvons-nous nous écarter? Sous la direction d'une Religion émanée du Ciel, religieux & reconnoiſſans à l'égard de Dieu, juſtes & fideles à l'égard de nos ſemblables, auſteres & réſervés à l'égard de nous-mêmes, pouvons-nous ne pas avoir la ſatisfaction délectable de penſer qu'en pratiquant cette Religion divine, avec le ſecours de la grace de JESUS-CHRIST, nous rempliſſons pleinement & tout devoir & toute juſtice?

# SECONDE SECTION.

## *THÉORIE DES MŒURS.*

397. COMME il y a une Métaphyſique de l'Eſprit, il y a auſſi une Métaphyſique du Cœur. On peut analyſer les opérations de celui-là; pourquoi ne pourroit-on pas analyſer les opérations de celui-ci? La Métaphyſique de l'Eſprit pique & intéreſſe: parce qu'il eſt ſatisfaiſant pour l'Homme de pouvoir ſe rendre raiſon des différentes lumieres qu'il voit naître & germer dans ſon Ame; de tenir d'une main la chaîne des principes, & de l'autre, la chaîne des conſéquences; de voir & de ſaiſir à la fois la ſource, la généalogie & l'enchaînement des différentes opérations, qui lui frayent la route & qui lui ouvrent le ſanctuaire de la Vérité. Mais la Métaphyſique du Cœur eſt-elle moins piquante & moins intéreſſante? Eſt-il moins ſatisfaiſant pour l'Homme, de pouvoir ſe rendre raiſon des divers ſentimens qui agitent ſon Cœur; de connoître & le germe & la nature de toutes ſes paſſions; de les voir toutes découler d'une ſource commune, avec les traits qui les caractériſent, avec les nuances qui les diverſifient, avec les principes qui les fortifient, ou les diminuent, ou les métamorphoſent, ou les détruiſent?

### *LES MŒURS.*

398. QU'EST-CE que les *Mœurs?* C'eſt la maniere d'agir & de ſe conduire, ou d'après les lumieres de l'Eſprit, ou d'après les ſentimens du Cœur: lumieres & ſentimens dont la Raiſon & la Religion doivent être les ſources. Agir d'après la Raiſon & la Religion, c'eſt avoir des mœurs vertueuſes & irréprochables: agir contre la Raiſon ou contre la Religion, c'eſt avoir des mœurs vicieuſes & criminelles. Les mœurs ſont donc bonnes ou mauvaiſes, ſelon qu'elles ſont conformes ou non conformes aux principes invariables qui doivent les régler & les former. La regle invariable des mœurs, le frein puiſſant & perma-

nent des mœurs, c'eſt la Religion. Attaquer & détruire la Religion, c'eſt toujours pervertir & corrompre les mœurs.

### L'ESPRIT ET LE CŒUR.

399. L'ESPRIT & le Cœur, telle eſt la diviſion ordinaire de l'Homme, enviſagé relativement & à ſes connoiſſances & à ſes ſentimens. Adoptons cette diviſion; mais donnons-en une juſte idée.

I°. Ce qu'on entend par l'*Eſprit*, c'eſt l'Ame conſidérée relativement à ſes connoiſſances, ou à ſa maniere quelconque d'appercevoir & d'enviſager les choſes. L'Eſprit varie, ſelon la différence des lumieres & des caracteres. L'*Eſprit gai* voit ou préſente les choſes ſous des images riantes: il poſſede & il communique l'aménité. L'*Eſprit faux* voit ou préſente les choſes ſous des points de vue qu'elles n'ont pas: il eſt aveugle ou fourbe, trompé ou trompeur. L'*Eſprit cauſtique & malin* ne voit ou ne préſente les choſes que ſous leur mauvais jour: ſemblable à ces verres colorés qui impriment à tous les objets la couleur qu'ils ont eux-mêmes, il impute & il attribue à tout ce qu'il voit, le caractere qu'il porte dans ſon propre fond. L'*Eſprit fin & délicat* voit ou préſente les choſes ſous des traits ingénieux, ſous des alluſions piquantes & intéreſſantes: il annonce ou un tact & un ſentiment plus fin pour ſaiſir, ou une imagination plus ſouple & plus facile pour exprimer. L'*Eſprit profond* creuſe les choſes, & s'efforce d'en voir toutes les faces & tous les rapports, avant d'en juger: il ſuppoſe de la force, de l'étendue, de la ſtabilité. L'*Eſprit prévenu* voit ou préſente les choſes, non d'après la vérité & la réalité, mais d'après ſes préjugés ou d'après ſes paſſions: il prend le degré de ſa prévention, pour le degré de l'évidence des choſes: c'eſt principalement l'Eſprit de ſecte & de parti. L'*Eſprit vrai*, ou l'*Eſprit droit*, voit ou préſente les choſes ſous leur vrai jour, ſans égard à ſes préjugés ou à ſes intérêts, ſans partialité pour ou contre: ami de la Juſtice & de la Vérité, il les reconnoît & il les reſpecte partout où elles ſe rencontrent. L'*Eſprit vétilleur* & chicaneur voit ou préſente par-tout dans les choſes, de faux jours, de mauvaiſes difficultés: les raiſons futiles abſorbent l'attention qu'il doit aux ſolides, & en empêchent l'impreſſion. L'*Eſprit ſubtil* diſſeque & analyſe les idées des choſes, pour y découvrir des jours & des rapports imperceptibles, qui échappent au commun: l'Eſprit ſubtil eſt ſouvent limitrophe du vétilleur.

II°. Ce qu'on entend par le *Cœur*, c'eſt l'Ame enviſagée relativement à ſes paſſions, ou relativement à ſes mouvemens de haine ou d'amour, de crainte ou d'eſpérance, de triſteſſe ou de plaiſir. Le Cœur matériel n'etant qu'une maſſe de chair & de ſang, il eſt évident qu'il eſt incapable d'avoir en lui-même ces différens ſentimens, qui ſont eſſentiellement des modifications d'une ſubſtance ſpirituelle & ſenſible de ſa nature. Cependant comme ces ſentimens de joie ou de triſteſſe, d'eſpérance ou de crainte, de haine ou d'amour, occaſionnent communément ou des dilatations, ou des reſſerremens phyſiques & ſenſibles dans le cœur

matériel, on a coutume de rapporter & d'attribuer ces différentes modifications au Cœur lui-même, où elles ne ſont pas : comme on rapporte au pied ou à la main, une ſenſation de plaiſir ou de douleur, qui n'eſt & ne peut être que dans l'Ame. La ſcience du Cœur humain n'eſt donc point la ſcience ou la connoiſſance du Cœur matériel ou charnel; (*) mais la ſcience ou la connoiſſance de l'Ame même, en tant qu'agiſſante d'après ſes paſſions, ou d'après ſes affections & ſes averſions. Connoître le Cœur humain, c'eſt connoître la marche & l'influence des paſſions humaines, ſelon la diverſité des caracteres & des circonſtances.

On entend par *Caractere*, l'aſſemblage des qualités naturelles, bonnes ou mauvaiſes : aſſemblage qui donne une maniere propre & particuliere de penſer & d'agir. Le caractere eſt le réſultat des lumieres de l'Eſprit & des paſſions du Cœur, ou de la maniere dont l'Eſprit enviſage les choſes, & dont le Cœur les affectionne.

### *LES TEMPÉRAMENS.*

400. Il eſt conſtant que les *Tempéramens* influent beaucoup ſur les mœurs : il n'eſt donc pas hors de propos de donner une notion générale des divers tempéramens, qui mettent tant de variété dans les caracteres.

I°. La diverſité des tempéramens conſiſte dans la diverſe conſtitution des ſolides & des fluides, plus ou moins ſubtils, plus ou moins onctueux, plus ou moins inflammables, plus ou moins mobiles & élaſtiques, chez les uns que chez les autres.

II°. On diviſe communément les tempéramens, en bilieux, en ſanguins, en mélancoliques, en phlegmatiques. Chez le *Bilieux* abonde & domine la bile, liqueur réſineuſe & ſulfureuſe, amere & jaunâtre, qui ſe ſépare dans le foie, pour ſervir à la diſſolution des alimens & à la ſécrétion du chyle : principe inflammable & irritable, il mene au grand, & quelquefois à l'excès, ſoit en bien ſoit en mal. Chez le *Sanguin* abonde & domine le ſang, principe plus onctueux & moins irritable, plus homogene & moins ſujet à l'efferveſcence, chaud & mobile, mais modéré dans ſa chaleur & dans ſa mobilité : l'égalité & l'aménité en ſont aſſez communément le fruit & l'appanage. Chez le *Mélancolique* abonde & domine la mélancolie, humeur peſante & embarraſſée, triſte & incommode, acre & inflammable, née d'une bile échauffée & deſſéchée, & par-là même dépouillée de ſéroſité & de ductilité : elle paroît plus propre aux noires idées, aux noirs chagrins, aux noirs complots. Chez le *Phlegmatique* abonde & domine le phlegme, humeur aqueuſe & inſipide, froide & apathique, privée par-là même de ſel, de chaleur, d'action, de ton, de lien : l'inertie & l'inſenſibilité paroiſſent en devoir être le diſtinctif & le partage.

III°. Le bilieux ſemble né pour être grand; le ſanguin, pour être aimable; le mélancholique, pour être rêveur; le phlegmatique, pour

(*) *Voyez la note de la page 238.*

être fade & inutile. Le bilieux eſt propre pour ce qui exige de la force & de l'énergie ; le ſanguin, pour ce qui demande de l'aménité & de l'aiſance ; le mélancolique, pour ce qui requiert de la conſtance & de l'opiniâtreté ; le phlegmatique, pour ce qui n'a beſoin que d'inertie & de patience. Le bilieux eſt ardent pour le plaiſir, & ne s'allarme point de la peine : le ſanguin s'effraie aiſément de la peine, & aime vivement le plaiſir : le mélancolique eſt peu ſenſible au plaiſir, & peu épouvanté de la peine : le phlegmatique ne ſent que médiocrement la peine & le plaiſir.

IV°. Le mélange & l'aſſortiment des tempéramens eſt ſi varié & ſi difficile à ſaiſir, qu'il n'y a que peu de fond à faire ſur toutes les conſéquences qu'on peut tirer en ce genre. D'ailleurs la ſubſtance ſpirituelle qui anime & gouverne le Corps humain, libre & indépendante par ſa nature, n'eſt point abſolument & univerſellement aſſervie aux principes & aux conſtitutifs des organes, par le moyen deſquels elle opére. Un Leclerc tire encore de beaux ſons d'un mauvais violon ; & tel maudit racleur écorche encore les oreilles avec le violon qui raviſſoit ſous l'archet de Leclerc.

## LES PASSIONS.

401. QU'EST-CE que les *Paſſions ?* Ce ſont ces divers mouvemens d'affection ou d'averſion, de crainte ou d'eſpérance, de joie ou de triſteſſe, qu'éprouve l'Ame, ſelon la différence des objets qui affectent les ſens, ou qui ſe tracent dans l'imagination : mouvemens plus ou moins impétueux, ils ſont deſtinés à mettre en jeu les forces & les talens de l'Homme, pour l'exciter & l'animer à veiller à ſa ſûreté, à s'intéreſſer à ſa conſervation, à procurer ſon bien-être, à étendre & à perpétuer ſa félicité. Un Auteur ingénieux définit les paſſions, *le beſoin plus ou moins vif de certains ſentimens.* Ce beſoin plus ou moins vif de certains ſentimens, cet élans plus ou moins impétueux qui emporte l'Ame vers les objets ſenſibles, tel eſt le grand mobile de toutes les actions humaines, ſoit en bien, ſoit en mal. L'abus des paſſions peut être coupable & funeſte : mais la nature & la deſtination des paſſions eſt honnête & utile. Leur violence & leur déréglement annoncent une corruption dans la nature humaine : mais cette violence & ce déréglement n'ayant rien d'irréſiſtible & de néceſſitant, ces paſſions peuvent encore, malgré leur déſordre, devenir une vraie ſource de bien & pour le particulier & pour la ſociété. La Morale & la Religion doivent donc les conduire & les régler ; & non les étouffer & les proſcrire.

## L'AMOUR PROPRE.

402. LE Créateur, en formant l'Homme, a imprimé dans ſa nature un ardent & véhément amour de ſoi-même ; amour, qui l'intéreſſe puiſſamment & perſévéramment à ſa conſervation & à ſon bonheur ; amour, qui l'irrite & l'arme promptement contre tout ce qui tend ou paroît tendre à ſa deſtruction ou à ſon mal-être. Toutes les paſſions de

l'Homme, paſſions ſi différentes dans leur nature & dans leurs effets; ont un germe & un principe commun : c'eſt cet amour propre, ou cet amour de ſoi-même. De l'amour propre naiſſent & découlent originairement l'amour & la haine, l'indolence & l'ambition, la généroſité & l'avarice, la bienfaiſance & la cruauté, &c. L'amour propre, bien réglé, produit les vertus : l'amour propre, mal réglé, enfante les vices & les crimes. La Religion conſacre le premier, & proſcrit le ſecond.

## LE GOUT DU PLAISIR.

403. De l'amour propre naît le goût du *Plaiſir*, ou de ces émotions ſenſibles & délectables, qui réveillent & chatouillent l'Ame, qui ſemblent lui donner un nouveau genre d'exiſtence & de vie.

I°. C'eſt par l'appas du Plaiſir que la Providence nous intéreſſe à notre conſervation, nous lie à nos ſemblables, nous attire & nous attache à Dieu. C'eſt le plaiſir attaché à l'uſage des alimens, qui nous invite à en réitérer l'uſage, néceſſaire pour réparer & renouveller nos forces : nous ne ſerions pas aſſez attentifs à notre conſervation, ſi nos beſoins ne faiſoient pas nos plaiſirs. C'eſt le plaiſir attaché au commerce de la ſociété, qui nous fait entrer en commerce & en liaiſon les uns avec les autres, ſoit dans la ſociété œconomique, ſoit dans la ſociété civile : cette double eſpece de ſociété, néceſſaire dans les vues du Créateur, ceſſeroit bientôt parmi les Hommes; ſi les charmes du plaiſir n'en faiſoient la baſe inébranlable. C'eſt le plaiſir attaché à la connoiſſance & à la jouiſſance de Dieu, qui nous fait ambitionner ſon amitié & ſa poſſeſſion. Quand nous ne contemplons en Dieu que ſon éternité, que ſon immenſité, que ſon intariſſable puiſſance, que ſon infinie lumiere, notre cœur eſt tout de glace pour cet Etre ſuprême. Mais quand nous voyons en Dieu, le Dieu de paix & de miſéricorde, le Dieu bienfaiſant & rémunerateur, le Dieu qui nous aime & qui veut être aimé de nous, le Dieu qui ſe regarde comme notre pere, & qui nous regarde comme ſes enfans; ces images délicieuſes ouvrent notre cœur, & l'attirent à Dieu, par la charme des plaiſirs que nous devons trouver un jour dans cette ſource intariſſable de délices éternelles. Tout plaiſir n'eſt donc pas illicite & criminel : puiſque le plaiſir eſt un des moyens qu'emploie la Providence pour conduire l'Homme à ſa deſtination.

II°. Le plaiſir peut être conſideré ou relativement à celui qui l'éprouve, ou relativement à la ſociété, ou relativement à Dieu. Le plaiſir eſt illicite & criminel, lorſqu'il eſt oppoſé, ou au bien de celui qui en jouit, ou au bien de la ſociété, ou au commerce que nous devons avoir avec Dieu. De ce principe il eſt facile de tirer des conſéquences qui anathématiſent & proſcrivent une foule de plaiſirs infames, dont l'unique fin eſt d'altérer & d'énerver le tempérament, de porter le trouble & la confuſion dans la ſociété, de renverſer l'ordre & la providence du Créateur, d'éteindre & d'extirper dans ſa ſource l'eſpece humaine, de cimenter & d'éterniſer l'oubli de Dieu & de ſoi-même dans le cœur de l'Homme. En général, le plaiſir eſt illicite & criminel, quand il eſt

défendu par la Loi de Dieu; ou quand il détruit ou qu'il affoiblit le commerce que nous devons avoir avec Dieu, en nous attachant illégitimement aux Créatures.

## L'AMOUR DE LA GLOIRE.

404. De l'amour propre naît l'amour de la gloire, de l'eſtime, des préférences. Qu'eſt-ce que la gloire? C'eſt le mérite connu. Qu'eſt-ce que l'eſtime? C'eſt l'hommage rendu à l'excellence du mérite. La perſuaſion de notre excellence nous flatte dans nous; parce qu'elle nous éleve dans nos idées. La perſuaſion de nôtre excellence nous flatte dans autrui; parce qu'elle étend & multiplie dans les idées d'autrui, une image flatteuſe de nous-mêmes, avec laquelle nous nous plaiſons à nous identifier, qui ſemble ou nous reproduire, ou nous éterniſer.

I°. L'amour de la gloire & de l'eſtime, renfermé dans les bornes de la modération, n'a rien que d'honnête & de légitime; & la Religion même l'avoue & le conſacre. (*) C'eſt la paſſion des belles Ames, qui eſtiment aſſez leurs ſemblables, pour ambitionner de mériter leur attention & leur ſuffrage par l'exercice des talens & des vertus. Elles feroient encore mieux de n'ambitionner que les regards de l'Eternel; mais un moins de perfection n'eſt point un crime, ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux des Hommes.

II°. L'amour de la gloire & de l'eſtime, outré & porté à certain excès, devient *Orgueil*, vice également déteſté & de Dieu & des Hommes. L'orgueil eſt une eſtime immodérée de ſoi-même, qui fait que l'on s'exalte ſans meſure dans ſes propres idées; que l'on ſe croit tout dû, à raiſon de ſes titres ou de ſes talens; que l'on ſe préfére inſolemment à ſes égaux, & peut-être à ſes maîtres; & que l'on croit ne devoir que des mépris inhumains ou des dédains barbares, à tout ce qu'on voit placé au-deſſous de ſoi. C'eſt à toi, Raiſon humaine, de porter les premiers coups à cette paſſion odieuſe & funeſte, qui née dans l'Homme & de l'oubli de Dieu & de l'oubli de ſoi-même, rompt tous les nœuds d'amour & d'union qui doivent lier entr'eux les Hommes, ces enfans communs du Pere céleſte. Apprends à l'Homme en général, la frivolité & la fragilité de tout ce qu'il eſtime; & tu lui apprendras à ne s'enorgueillir de rien. Apprends à cet Homme, enflé de ſes lumieres & de ſes talens, que les talens & les lumieres ne ſont pas toujours le bonheur & le mérite des humains: & que quand ils le ſeroient, une ſubite altération dans ſes humeurs, un léger dérangement dans ſes organes, peuvent étouffer ce feu de génie qui l'anime, & le plonger pour toujours dans une inertie & dans une ſtupidité, qui le ravaleront au-deſſous de ce peuple ſimple & ignoré, qu'il daigne à peine regarder. Apprends à cet Homme, enorgueilli de ſa naiſſance & de ſon rang, que le rang & la naiſſance ne donnent pas toujours les vertus, les lumie-

(*) *Curam habe de bono nomine.* Eccleſiaſt. 41.

res, les grands ſentimens : & que quand ils les donneroient, une malheureuſe rencontre, un moment de paſſion & d'emportement, l'impoſture même & la calomnie, peuvent le plonger dans un état d'opprobre & d'ignominie, où il enviera l'irréprochable obſcurité de ce petit bourgeois qu'il dédaigne, de ces infortunés vaſſaux qu'il vexe & qu'il rebute. Apprends à cet Homme, trop fier de ſes poſſeſſions & de ſes richeſſes, que l'opulence ne rend pas toujours l'Homme plus heureux & plus eſtimable ; & que quand elle le rendroit plus eſtimable & plus heureux, une diſgrace imprévue, un revers funeſte, peuvent le précipiter dans un abyme d'indigence & de miſere, où il aura peut-être beſoin de l'aſſiſtance de ceux même qui implorent en vain la ſienne. Apprends à cette Femme mondaine, trop admiratrice de quelques agrémens périſſables, que ces agrémens dont elle eſt ſi jalouſe, ne ſont pas toujours la gloire & le mérite & la félicité de celles qui les poſſédent ; & que quand ils les feroient, un ulcere dévorant, une maladie envenimée, peuvent ſubitement, ſans attendre le ravage des années, la rendre hideuſe & révoltante, & aux yeux de ceux qui l'idolâtrent, & aux yeux de celles qui la jalouſent. Apprends à quelques-uns de ces Hommes récemment parvenus à la nobleſſe & à l'éclat, & trop éblouis du phoſphore nouveau de leur petite grandeur, que l'orgueil & la fierté dédaigneuſe ne furent jamais l'étiquette & l'enſeigne du mérite & de la grandeur ; que l'enflure qu'ils étalent, & la morgue qu'ils affichent, les décelent & les trahiſſent ; que la vraie nobleſſe, ſimple & acceſſible, eſt marquée au ſceau de l'affabilité & de l'humanité ; qu'accoutumée de longue main aux titres qui la diſtinguent, aux égards qu'elle mérite, elle ſemble les oublier, parce qu'elle ſuppoſe qu'on ſe les rappelle ; & ne ſemble ſe les rappeller, qu'à l'égard de ceux qui les oublient. Apprends à quelques-uns de ces Hommes à talens médiocres, & qui ſe perdent dans leur petite gloire, ſouvent imaginaire, quelquefois empruntée, toujours bourſouflée, que les vrais génies ſont modeſtes, parce qu'ils ont de grandes vues, au deſſous deſquelles ils ſe voyent toujours placés ; qu'ils ſont rarement contens d'eux-mêmes, parce qu'ils ont une immenſe idée du beau, qu'ils ne ſe flattent jamais d'avoir atteinte & remplie. Apprends à tous les Ordres & à tous les Etats, que tout eſt vain & périſſable dans le monde ; que tout ce qui nous enchante & nous éblouit, n'eſt au fond que boue & qu'argile ; que l'Homme n'eſt grand que par ſes rapports avec Dieu ; & que le Sage doit ne s'enfler de rien, parce qu'il doit voir le vuide de tout. Et toi, Religion ſainte, fais entendre aux Hommes à ton tour ta voix céleſte & divine : apprends-leur que tout don excellent vient d'en haut, & deſcend du pere des lumieres ; (*) & que la gloire en appartient eſſentiellement & excluſivement à celui qui en eſt la ſource : qu'avoir été plus avantagé des biens de la nature & de la fortune, ce n'eſt point un titre légitime pour oublier la main

(*) *Omne datum optimum & omne donum perfectum deſursùm eſt, deſcendens à patre luminum.* Jac. 1.

adorable qui les diſpenſe, pour dédaigner & mépriſer ceux que le pere commun a moins favoriſés : que ſi les rangs & les conditions diſtinguent & ſéparent les humains, l'Humanité les rapproche, le Tombeau les concentre, le Juge éternel les confond.

III°. L'humilité chrétienne, qui détruit l'orgueil, ne détruit point l'amour de la gloire & de l'eſtime. Un impie Apoſtat, moins grand que biſarre, plus fanatique que philoſophe, l'Empereur Julien, faiſoit conſiſter l'humilité chrétienne dans une petiteſſe d'eſprit & dans une baſſeſſe de ſentimens. S'il avoit plus réfléchi ſur cet objet, il auroit vu que l'humilité chrétienne découle des lumieres de l'Eſprit, & perfectionne les ſentimens du Cœur. L'orgueil n'eſt qu'un déréglement dans l'Eſprit & dans le Cœur, que l'humilité chrétienne remet à leur place. De quoi peut en effet s'enfler & s'enorgueillir l'Homme, chez qui la Raiſon & la Religion ne ſont point éteintes? Ce qu'il eſt dans l'ordre de la Nature, l'humilie & le confond : ce qu'il eſt dans l'ordre de la Grace, l'effraie & l'épouvante. Lequel fait donc plus d'honneur aux lumieres & aux ſentimens de l'Homme? Ou l'orgueil, qui ſe perd dans ſes propres idées, & s'aveugle ſur ce qu'il eſt; ou l'humilité, qui deſcend dans ſon propre néant, & s'eſtime ce qu'elle vaut? ou l'orgueil, qui ſe repaît de menſonge & d'illuſion; ou l'humilité, qui n'eſt que la connoiſſance & le ſentiment du vrai? ou l'orgueil, qui nous fait méconnoître & pervertir les dons de Dieu; ou l'humilité, qui nous les fait appercevoir avec modeſtie, ſentir avec reconnoiſſance, employer avec mérite? ou l'orgueil, qui nous inſpire l'indifférence, le mépris, la dureté, pour tout ce que la providence a placé au deſſous de nous; ou l'humilité, qui ouvre nos cœurs à l'humanité, & nous montre nos freres dans tous nos ſemblables? ou l'orgueil, qui déchire & tourmente ſans ceſſe notre cœur par mille prétentions effrénées, toujours fécondes en odieux démêlés, en diſſenſions éclatantes, en troubles rongeurs & dévorans; ou l'humilité, qui ſimple & paiſible, poſſede la paix & la communique, mérite tout & ne prétend à rien, cultive les talens & en abandonne à Dieu le ſuccès; flattée ſi elle réuſſit, conſolée ſi elle échoue?

## LES AMITIÉS.

405. De l'amour propre naiſſent & découlent nos amitiés. On aime ſon ami : parce qu'on trouve ſon plaiſir ou ſon bien dans ſon ami. On défend ſon ami, on pleure la perte de ſon ami : parce que la conſervation d'un ami eſt le plus grand de tous les biens; parce que la perte d'un ami eſt le plus grand de tous les maux. Le Cœur ſéduit & trompé croit aimer un autre; & au fond il n'aime que ſoi-même ou que pour ſoi-même. Il s'applaudit du bien de l'objet aimé, il ſouffre du mal de l'objet aimé : parce que le bien de l'objet aimé le flatte, parce que le mal de l'objet aimé l'afflige. Tout changeroit de face pour lui, ſi l'objet aimé ceſſoit d'intéreſſer ſon amour propre. Il n'aime pas pour cela moins noblement & moins généreuſement : parce que la nobleſſe & la généroſité en ce genre, conſiſtent à vouloir ardemment & efficacement que l'objet qui fait ſes délices, ſoit heureux ſans mélange & ſans meſure.

I°. Qu'eſt-ce donc qu'*être aimé pour ſoi*, ſi les perſonnes qui nous aiment, ne nous aiment que par le motif de leur amour propre ? Etre aimé pour ſoi, c'eſt être ſoi-même & le *motif* & le *terme* de l'affection qu'on nous porte. N'être pas aimé pour ſoi, c'eſt devoir l'affection qu'on a pour nous, non à notre perſonne, mais à quelque motif étranger à notre perſonne; par exemple, à notre fortune, à notre crédit. Le premier amour flatte beaucoup, le ſecond flatte fort peu : parce que le motif du premier intéreſſe de bien plus près, & flatte bien plus ſenſiblement l'amour propre, que ne le fait le motif du ſecond.

II°. L'amitié ſe diverſifie ſelon la diverſité des intérêts qui la font naître. D'un intérêt de volupté naiſſent les amitiés galantes : d'un intérêt d'ambition naiſſent les amitiés politiques : d'un intérêt de vanité naiſſent les amitiés illuſtres : d'un intérêt de cupidité naiſſent les amitiés utiles : d'un intérêt de ſatisfaction ſympathique naiſſent les amitiés d'inclination & de goût. Quand tous ces motifs concourent enſemble à former une liaiſon, la force de cette liaiſon eſt proportionnée à la ſomme & à l'activité de toutes les cauſes qui la produiſent.

## *LES HAINES.*

406. De l'amour propre naiſſent & découlent nos haines & nos antipathies. Nous haïſſons le mérite éclatant; parce qu'il nous ravit l'attention publique à laquelle nous aſpirons. Nous haïſſons l'orgueil; parce qu'il nous dédaigne & nous mépriſe. Nous haïſſons la cruauté; parce qu'elle nous menace ou peut nous menacer. Nous haïſſons l'avarice; parce qu'elle reſſerre avidement des tréſors qui pourroient couler directement ou indirectement juſqu'à nous. Nous haïſſons l'injuſtice; parce qu'elle nous fait tort, ou qu'elle eſt une diſpoſition à nous faire tort. Nous haïſſons la malpropreté, la groſſiereté, l'obſcénité, l'indécence; parce qu'elles nous préſentent des images diſgracieuſes & déplaiſantes. Nous haïſſons le mal en général; parce qu'il eſt révoltant par lui-même. Par la raiſon contraire nous aimons la clémence, qui nous pardonne; la modération, qui nous épargne; la juſtice, qui nous protége; la vaillance, qui nous défend; l'humilité, qui nous reſpecte; la prudence, qui nous guide & nous éclaire; la libéralité qui ſe dépouille pour nous enrichir.

Il y a des ſympathies & des antipathies naturelles & indélibérées; qui paroiſſent ſans cauſe & ſans motif, & qui naiſſent auſſi de l'amour propre. Je vois pour la premiere fois deux Joueurs, qui ne me ſont rien, que je ne connois point, de qui je ne ſuis point connu, avec qui je ne veux & ne dois jamais avoir aucune liaiſon : pourquoi m'intéreſſé-je intérieurement à l'un au préjudice de l'autre ? C'eſt que l'un me plaît, ou par ſa figure, ou par ſon ton de voix, ou par ſon caractere entrevu; & que l'autre me déplait par quelqu'un de ces endroits. Peut-être auſſi que l'un des deux m'offre, ſans que je m'en aperçoive, quelque reſſemblance avec telle perſonne qui m'intéreſſe; & que l'autre a quelque reſſemblance avec telle autre perſonne qui m'aura déplu & offenſé. Faut-il

faut-il plus à l'amour propre, pour occaſionner & pour fonder une ſympathie & une antipathie ?

## L'AMOUR DU SANG.

407. De l'amour propre naît l'amour du Sang, ou cette affection de préférence qui nous intéreſſe & nous attache à notre famille, plus qu'aux étrangers.

I°. Un pere aime ſes enfans; parce que ces enfans ſont d'autres lui-même; parce que ces enfans ſont deſtinés à être ſon petit Etat, ſon petit Royaume; parce que ces enfans doivent être l'appui de ſa fortune & le ſoutien de ſa vieilleſſe. Un enfant aime ſon pere; parce que ſon pere lui a donné l'exiſtence & l'éducation; parce que le fruit du travail de ſon pere lui eſt aſſuré, en tout ou en partie; parce que ſon pere eſt pour lui un ami néceſſaire, dont l'affection & l'aſſiſtance lui ſont acquiſes dans le beſoin. Ces divers motifs n'excluent pas le grand motif du Devoir, qui chez les belles ames eſt toujours le plus puiſſant de tous les motifs, mais qui n'eſt point incompatible avec l'amour propre bien réglé : comme nous le dirons ailleurs. (413.)

Un époux aime ſon épouſe; parce que cette épouſe eſt la compagne de ſes plaiſirs & de ſa fortune; parce que cette épouſe eſt pour lui une amie & une compagne, dont les intérêts ſont pour toujours concentrés avec les ſiens. L'affection réciproque ſeroit moins puiſſante & moins ſolide, ſi les nœuds étoient moins durables & moins intéreſſans. Des intérêts moins ſenſibles & moins énergiques, n'euſſent pas été ſuffiſans pour faire vaincre les ennuis, inſéparables de l'union & de l'engagement; pour faire ſurmonter les inquiétudes & les travaux, attachés à l'éducation d'une famille.

II°. A l'égard des autres degrés de liaiſon & de parenté, l'amour décroît, comme décroiſſent les degrés de proximité : parce que les intérêts de l'amour propre décroiſſent dans la même proportion. On aime donc mieux, & on doit mieux aimer, un frere qu'un couſin; un parent en ligne directe, qu'un parent en ligne collatérale.

III°. Pourquoi aime-t-on mieux & plus affectueuſement un ami, qu'un parent? Parce que le cœur eſt plus en liberté & goûte plus de ſatisfaction avec l'ami, qu'avec le parent. Pourquoi cependant le parent eſt-il communément préféré à l'ami, quand il s'agit d'accorder une grace ou un poſte, à l'un ou à l'autre? Parce que la grace ou le poſte accordé au parent, eſt un avantage qui réjaillit ſur la famille entiere, que l'on enviſage comme un tout dont on eſt membre & partie : parce que d'ailleurs on regarde l'affection du parent comme une amitié néceſſaire & inaliénable, qui ne peut pas nous manquer; & qu'on regarde l'affection de l'ami comme une amitié libre & amovible, qui peut ceſſer & finir. La premiere a donc un titre & un droit de préférence ſur la ſeconde. On voit par-là que l'amour propre a naturellement & ſans y faire attention, une métaphyſique aſſez ſubtile & aſſez réfléchie.

IV°. Pourquoi l'amour du Sang deſcend-il plus qu'il ne monte? Ou

pourquoi l'amour des peres pour leurs enfans, eſt-il communément plus vif & plus puiſſant que l'amour des enfans pour leurs peres? L'amour propre réſoudra encore ce problême. Le pere ſe voit revivre & rajeunir dans ſes enfans : les enfans ſe voient vieillir & mourir dans leurs peres. Le pere voit dans ſes enfans un petit état dépendant & ſoumis : les enfans voient dans leur pere un maître, affectueux & bienfaiſant à la vérité; mais enfin un maître, qui commande & domine, qui réprimande & captive, qui poſſede & adminiſtre la fortune commune. L'amour propre, plus flatté dans le pere que dans les enfans, doit donc naturellement former dans celui-là des nœuds plus forts que dans ceux-ci. Heureux les Peres qui, ſans énerver & dégrader leur autorité, ſçavent ſe rendre aimables à leurs enfans; qui, ſans ceſſer de les dominer, ſçavent deſcendre juſqu'à ſe rendre leurs amis, leurs égaux, leurs confidens! ils ſont remonter l'amour, à peu près autant qu'il deſcend.

V°. Les liaiſons s'affoibliſſent en ſe diviſant, & ſe fortifient en ſe reſſerrant : parce que les intérêts de l'amour propre s'affoibliſſent ou ſe fortifient dans les mêmes proportions. A-t-on un grand nombre de proches parens, & vient-on à en perdre quelqu'un? C'eſt un bien qui nous échappe; c'eſt un appui qui nous manque; c'eſt comme une partie plus ou moins chere de nous-mêmes, qui nous eſt enlevée. Le coup eſt affligeant; mais il eſt ſupportable, par la reſſource & l'aſyle que trouve l'amour propre dans les liaiſons qui lui reſtent. N'a-t-on plus qu'un ſeul proche parent, par exemple, qu'un ſeul frere; & la mort vient-elle à l'enlever? C'eſt un coup de foudre qui atterre & accable, qui ſemble dévorer & conſumer tous les nœuds qui attachent à la vie. On croit voir la Nature entiere s'écrouler autour de ſoi; & on ſemble reſter ſeul au monde, enveloppé dans ſon déſaſtre & enſeveli dans ſa ruine. Il en eſt de même des liaiſons patriotiques & nationales. Je ne m'intéreſſe que foiblement en France, à un François : parce qu'en France, un François n'a & ne doit avoir qu'environ un dix-huit-millionieme de mon affection nationale. En Chine ce François ſeroit pour moi un homme très-intéreſſant : parce qu'en Chine ce François, lié à moi par les intérêts de nation & de patrie, recueilliroit & concentreroit en ſoi toute mon affection nationale.

## L'AMOUR DE LA PATRIE.

408. De l'amour propre naît & découle l'amour de la Patrie, ou ce penchant ſympathique qui nous attache & nous rappelle aux climats qui nous ont vu naître.

I°. La machine humaine, en prenant ſon accroiſſement & ſon développement dans un climat, ſe conſtitue & ſe forme imperceptiblement d'une maniere analogue à la qualité de l'air qu'elle reſpire, à la nature des alimens dont elle ſe nourrit, au degré de chaleur qui l'échauffe & la vivifie. Dans un changement de Patrie que doit-il arriver? Un air plus épais, plus froid, moins élaſtique que l'air natal, ne s'inſinue pas avec aſſez de liberté dans les canaux & dans les conduits qui doiven

lui donner paſſage; ne donne pas le jeu néceſſaire & convenable au ſang, aux fibres, aux organes; laiſſe languir ou défaillir la facilité primitive des fonctions animales & ſpirituelles : de-là une inertie, une langueur, un engourdiſſement, un ennui, un mal-être, qui font ſoupirer après un ciel plus pur, plus chaud, plus riant, où l'on goûtoit plus de bonheur. Un air plus ſubtil, plus ſec & plus chaud que l'air natal, s'inſinue avec trop de liberté & de véhémence dans les poumons; agite & ébranle trop impétueuſement la maſſe du ſang & des humeurs; fatigue & altere la conſtitution des fibres & des organes : de-là encore un mal-être, une inquiétude, un dépériſſement, qui fait regretter un ciel plus onctueux & moins dévorant, ou l'on jouiſſoit d'une plus grande ſomme de ſenſations paiſibles & gracieuſes.

II°. Accoutumé dès l'enfance aux goûts & aux mœurs patriotiques, on s'eſt fait inſenſiblement une maniere de voir, de penſer, de ſentir, d'agir, qui s'eſt convertie en nature, & qui ſe trouve étrangere & déplacée loin du ſéjour natal. Quand on quitte ſa patrie, il faut, pour ainſi dire, refondre la nature, & s'en faire une nouvelle; il faut ſe faire de nouvelles idées, de nouveaux goûts, de nouvelles habitudes, preſque de nouveaux ſens : & la gêne permanente où il faut ſe mettre pour vivre en ſociété au ſein d'une nation étrangere, fait ſans ceſſe regretter à l'amour propre, l'heureuſe aiſance qu'il goûtoit dans les climats auxquels il doit le jour.

III°. Le tems de l'enfance & de la jeuneſſe, eſt le tems de la douce & paiſible félicité. On a une grande ſomme de biens : parce que les ſenſations vives & élaſtiques s'attachent pleinement à leur objet, & goûtent toute l'étendue des amuſemens & des plaiſirs. On n'a qu'une petite ſomme de maux : parce que la réflexion, encore à naître, n'enfante pas les inquiétudes & les ſoucis, qui empoiſonnent les douceurs du préſent, qui anticipent les peines & les horreurs de l'avenir. Tranſplanté, dans un âge plus avancé, au ſein d'une terre étrangere, on y a des inquiétudes & des peines, qu'on ignoroit dans ſa patrie; & on attribue à la différence des climats, ce qui ne vient que de la différence des âges. De-là le retour de l'amour propre vers le ſéjour de ſon enfance ou de ſa jeuneſſe : ſéjour où il goûtoit un calme & un bonheur qu'il ſe rappelle avec ſatisfaction, & qu'il ne trouve plus dans le nouveau ſéjour qu'il habite.

IV°. L'amour de la Patrie croît & diminue, ſelon la proportion des intérêts qui lient l'amour propre à la Patrie. Le Souverain s'intéreſſe plus à la Patrie que les Sujets; les grands Seigneurs, plus que le Peuple. Quand on trouve hors de la Patrie une plus grande ou une égale ſomme de bien-être, alors l'amour de la Patrie, cet amour de prédilection & de préférence, ceſſe & devient nul; & la Patrie ſe trouve, où ſe trouve le bonheur. *Patria, ubi benè.*

## *ENVIE, JALOUSIE.*

409. De l'amour propre naiſſent & découlent l'*Envie* & la *Jalouſie*, paſſions communément mieux ſenties que définies.

I°. L'Envie eſt un chagrin occaſionné par le mérite ou par la proſpérité d'autrui : mérite & proſpérité qu'on voudroit avoir, & qu'on n'a pas. L'envie eſt un hommage que la baſſeſſe rend malgré elle, ou au mérite, ou à la vertu, ou à la faveur. Il faut ne point confondre l'envie, avec un juſte ſentiment d'indignation qu'éprouvent quelquefois les belles ames, en voyant la baſſeſſe & le vice ravir des poſtes & des honneurs, qui ſeroient mieux placés chez la vertu & chez le mérite.

II°. La jalouſie eſt cette crainte ou ce chagrin qu'éprouve l'amour propre, quand il ſe croit menacé de perdre ou de partager un bien qu'il poſſede, & qu'il eſt intéreſſé à poſſéder toujours tout entier, ſans vouloir ni le perdre, ni le partager. La jalouſie eſt plus ſouvent un ridicule, qu'un crime.

III°. L'envie & la Jalouſie ſuppoſent des prétentions, & en ſuivent l'étendue & les rapports. Le Sçavant n'eſt point envieux ou jaloux de la gloire du Militaire ; le Militaire n'eſt point envieux ou jaloux de la gloire du Sçavant : parce que l'amour propre, chez l'un & chez l'autre, a un objet totalement différent. Mais le Militaire eſt envieux ou jaloux de la gloire d'un autre Militaire : parce que l'amour propre, chez l'un & chez l'autre, aſpire & prétend à la même eſpece de gloire ; qu'il voudroit avoir, s'il en eſt privé ; qu'il voudroit avoir ſeul & excluſivement, s'il la poſſede.

### *Reconnoissance, Ingratitude.*

410. De l'amour propre naiſſent & découlent la reconnoiſſance & l'ingratitude. La *Reconnoiſſance* eſt le ſentiment permanent d'un bienfait reçu : l'*Ingratitude* eſt le défaut contraire. Le cœur reconnoiſſant ſe rappelle avec ſatisfaction un bienfait reçu : parce que, juſte & ſenſible, il met ſa gloire & ſon plaiſir, à ſe rappeller l'image de ſon bienfaiteur ; à répondre à l'affection qui l'a obligé, par un retour d'affection que l'équité impoſe, & dont un cœur bien-né s'applaudit. Le cœur ingrat oublie un bienfait reçu : ſoit, parce qu'enflé d'un lâche orgueil, il craint une idée qui lui rappelle un beſoin paſſé, & qui lui impoſe une dépendance préſente ; ſoit parce qu'uniquement eſclave du vil intérêt, il ne s'attache aux hommes, qu'autant qu'ils lui ſont utiles ou néceſſaires.

### *Amour de la Dissipation.*

411. De l'Amour propre naît l'amour de la Diſſipation. L'Homme ne craint rien tant que de rentrer en lui-même, & de ſe trouver vis-à-vis de lui-même : parce qu'il trouve toujours en lui-même deux idées affligeantes & fatigantes, l'idée de ſa miſere & l'idée de ſon devoir. L'idée de ſa *Miſere* lui préſente le vuide & la fragilité des biens du monde, la certitude & l'approche de la mort, la honte & les remords du vice, la perſpective & l'appareil de la Juſtice divine L'idée de ſon *Devoir* lui montre mille obligations à remplir ; obligations pénibles & effrayantes pour un cœur indolent & voluptueux ; triſtes & humiliantes pour un

eſprit indocile & ſuperbe; odieuſes & inſupportables à l'amour propre, toujours ennemi de la gêne & de la ſujétion. De-là ce goût dominant pour tout ce qui le tire hors de lui-même! Les occupations les plus fatigantes, les amuſemens les plus inſipides, les ſociétés les moins intéreſſantes, tout eſt bon; pourvû que le tems coule inſenſiblement, que l'on s'évite ſoi-même, & qu'on eſpere échapper à l'ennui. L'*Ennui* eſt un beſoin d'idées ou de ſenſations intéreſſantes; beſoin qu'on cherche à ſatisfaire par la diſſipation, laquelle n'aboutit aſſez ſouvent qu'à le reproduire & à le diverſifier.

## *ESPRIT DE SECTE.*

412. DE l'amour propre nait l'*Eſprit de Secte*, cet eſprit ſi oppoſé à la juſtice & à la vérité, ſi humiliant pour les ſaines lumieres de la raiſon & pour les beaux ſentimens du cœur, ſouvent ſi funeſte au repos & au bonheur de l'humanité. On aime les dogmes & les principes de ſa ſecte, ſans les avoir trop ſondés & approfondis: parce qu'on aime les idées dont on a été imbu dès l'enfance; parce qu'on aime ſa maniere de penſer. On s'attache opiniatrément aux égaremens de ſa ſecte, lors même que la vérité perce le nuage, & ſe fait jour dans l'Eſprit: parce qu'il ſeroit diſgracieux & humiliant, de reconnoître qu'on a été dans l'erreur, d'avouer qu'on a manqué de lumiere & de diſcernement. On s'efforce de faire des Proſélites à ſa ſecte, lors même qu'on en a ſenti les travers & les égaremens: parce qu'il eſt flatteur pour l'amour propre, de jouer un rôle; de donner le ton; de faire taire ſa conſcience; de voir des idées qu'on épouſe & qu'on chérit, ſe reproduire & s'éterniſer, pour nous faire un nom qui ſe reproduit & s'éterniſe avec elles. Tel eſt le motif qui fait écrire & dogmatiſer l'Héréſiarque, le Déiſte, le Matérialiſte, l'Athée. L'eſprit de ſecte prend différentes formes, ſelon la différence des principes qui le produiſent.

I°. L'eſprit de ſecte peut être une *Opiniâtreté libre*, qui fait réſiſter & renoncer à la vérité connue. Digne de tous les anathêmes du Ciel, il ne mérite que la haine & le mépris de la Terre.

II°. L'eſprit de ſecte ſe transforme en *Superſtition*. La Religion eſt une crainte légitime de déplaire à Dieu, un empreſſement raiſonnable de lui plaire. La Superſtition eſt l'abus ou l'excès de tout cela: c'eſt une crainte inſenſée de lui déplaire, par des actions licites, qu'il n'improuve point: c'eſt un empreſſement inſenſé de lui plaire, par des pratiques extravagantes qu'il n'avoue point. La ſuperſtition peut naître de la Religion; mais la Religion ceſſe, ou la ſuperſtition commence: parce que la Religion eſt toujours ſage, & la ſuperſtition toujours inſenſée.

III°. L'eſprit de ſecte peut ſe convertir en enthouſiaſme & en fanatiſme. L'*Enthouſiaſme*, en fait de religion, eſt une aveugle agitation de l'Ame, née de perſuaſions ſans motifs, de ſentimens ſans cauſe & ſans objet. Le *Fanatiſme* eſt un violent accès de zele aveugle & inſenſé, qui né d'une humeur ſombre & mélancolique, ſe repait des plus noirs projets, & conſacre les plus déteſtables attentats. L'Enthouſiaſme eſt au Fanatiſme, ce que la démence eſt à la frénéſie.

## *LA VERTU ET LE VICE.*

413. DE l'amour propre naiſſent & découlent nos vertus & nos vices quelconques.

I°. La Vertu eſt l'inébranlable adhéſion au Devoir: le Vice eſt le défaut contraire. La Vertu & le Vice ont également leur ſource dans l'amour propre, mais par des principes & avec des caracteres tout différens. L'Homme vertueux doit ſes vertus à l'amour propre: parce qu'il place ſon plaiſir & ſa ſatisfaction, où la Raiſon & la Religion veulent qu'ils ſoient placés. L'Homme vicieux doit ſes vices à l'amour propre: parce qu'il place ſa ſatisfaction & ſon plaiſir, où la Raiſon & la Religion défendent de les placer. L'Homme vertueux enviſage dans les combats qu'il livre à ſes penchans déréglés, & l'*approbation préſente* de l'Etre ſuprême qui applaudit au pénible exercice de la vertu, & les *récompenſes futures* qui ſont deſtinées à l'héroïque & conſtante pratique de la vertu. L'Homme vicieux n'enviſage dans ſes paſſions criminelles, que ſa ſatisfaction préſente, qu'il veut ſe procurer malgré l'improbation, malgré la défenſe, malgré les menaces du ſouverain Juge. On voit par-là comment les motifs du Devoir & les motifs de la Paſſion, vont ſe réſoudre en derniere analyſe dans l'amour propre.

La vertu eſt communément un ſacrifice que nous faiſons de nous-mêmes ou à Dieu ou aux Hommes: le crime eſt communément un ſacrifice que nous faiſons de Dieu ou des Hommes à nous-mêmes. C'eſt en vue de nous-mêmes, en vue de notre perfection préſente ou de notre bonheur futur, que nous nous ſacrifions nous-mêmes ou à Dieu ou aux Hommes. C'eſt en vue de nous-mêmes, en vue de notre ſatisfaction ſenſible & préſente, que nous ſacrifions ou Dieu ou les Hommes à nous-mêmes. L'Homme libéral & bienfaiſant ſe détache de ſes tréſors, & en fait part à ſes ſemblables: parce qu'il fait conſiſter ſa gloire & ſon bonheur, à être le ſoutien & le pere des malheureux. L'Homme avare & impitoyable reſſerre ſes tréſors, & laiſſe barbarement ſouffrir ſes ſemblables: parce qu'il met tout ſon plaiſir & tout ſon bonheur, à voir ſes tréſors s'entaſſer & s'accumuler. Ce n'eſt point la poſſeſſion même des biens, mais le ſentiment attaché à cette poſſeſſion ou né de cette poſſeſſion, qui fait le plaiſir ou le bonheur en ce genre. L'Homme avare & l'Homme généreux ont également le ſentiment de leurs poſſeſſions: mais le premier ne les chérit & ne les eſtime, que pour le brutal plaiſir de les reſſerrer; & le ſecond ne les eſtime & ne les chérit, que pour l'honnête plaiſir de les répandre & de les communiquer. Le premier agit par un motif que la Raiſon & la Religion anathématiſent; le ſecond agit par un motif que la Raiſon & la Religion avouent & conſacrent. Le premier eſt ce hibou odieux, que peint le Satyrique romain: *Populus me ſibilat; at mihi plaudo ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arca.* Le ſecond eſt cet homme aimable & vertueux, auquel applaudit le même Poëte: *Dii tibi divitias dederant, artemque fruendi.* La vertu & le vice, en agiſſant l'un & l'autre d'après

l'amour propre, méritent reſpectivement ou l'éloge ou le blâme : parce que l'amour propre ne captive point la liberté ; (309.) & que l'amour propre eſt ſoumis à des loix, qui doivent le détourner du vice, & l'attacher à la vertu.

II°. La vertu, ainſi que le vice, eſt ou un *Acte*, ou une *Habitude*. Comme acte, c'eſt une action paſſagere & iſolée : comme habitude, c'eſt une diſpoſition & une facilité au bien ou au mal, facilité & diſpoſition acquiſes par la fréquente répétition des mêmes actes. Ainſi que l'uſage & l'habitude de faire des armes, de jouer des inſtrumens, de parler une langue, d'écrire en vers ou en proſe, donnent de l'aiſance & de la facilité pour ces différens actes : de même l'uſage & l'habitude de la vertu ou du vice inclinent & diſpoſent ou au bien ou au mal, & en facilitent la pratique. Malheur à ceux qui par des habitudes vicieuſes & criminelles, ajoutent à la dépravation de la nature humaine, & ſe préparent un divorce éternel avec la vertu !

III°. Les vertus & leurs habitudes ſe diviſent en naturelles & en ſurnaturelles. Les vertus & les habitudes *naturelles* ſont celles qu'on acquiert par l'exercice des facultés de l'Ame ou du Corps. Les vertus & les habitudes *ſurnaturelles* ſont la foi, l'eſpérance, la charité : ce ſont des graces ſurnaturelles, que Dieu ſeul peut produire & former en nous. La *Foi* nous ſoumet aux vérités céleſtes, que Dieu nous a révélées. L'*Eſpérance* nous attache aux biens futurs, que Dieu nous promet. La *Charité* nous lie & nous unit, ou par les liens de la reconnoiſſance, ou par les liens de l'intérêt du ſalut, ou par les liens de la pure affection, à ce Dieu infiniment aimable & en lui-même & par rapport à nous. La Charité, meſure de notre perfection préſente, & titre de notre félicité future, eſt le ſceau céleſte & divin, qui nous dévoue & nous conſacre à ce Dieu ſanctificateur.

L'amour de la Vertu & la haine du Vice, tel eſt le digne fruit que doit produire en l'Homme la Morale ; ou la théorie de la Religion & des Mœurs.

# ELEMENTS DE MÉTAPHYSIQUE SACRÉE ET PROFANE: OU THEORIE DES ETRES INSENSIBLES.

## SEPTIÉME TRAITÉ.

### L'ESSENCE ET LES ACCIDENTS DE LA MATIERE.

414. LA MATIÈRE, ſous certains points de vûe, eſt auſſi du reſſort de la Métaphyſique: parce que tout n'eſt pas *Etre ſenſible* dans la Matière. Quelle eſt l'eſſence de la Matière? Quelle eſt la nature des Accidents de la Matière? Voilà des objets ſur leſquels les ſens n'ont point de priſe; ſur leſquels l'expérience & l'obſervation n'ont aucunes lumières à nous donner. Ils ſont donc du diſtrict de la Métaphyſique, qui a pour objet les êtres dont la connoiſſance eſt indépendante des ſens.

## SECTION PREMIERE.

### L'ESSENCE DE LA MATIÈRE.

415. LA Nature a ſes myſtéres, comme la Religion. L'Eſprit humain, ainſi que l'Océan, a des bornes qu'il ne lui eſt pas permis de franchir (*). Qu'eſt-ce que la Matière? Tous les Philoſophes ont inutilement tenté juſqu'à préſent d'en ſaiſir l'eſſence & d'en donner une définition exacte. Nous allons expoſer & examiner les différents ſyſtêmes qu'a enfanté l'eſprit humain, acharné à

(*) *Et dixi: Uſque huc venies, & non procedes amplius; & hic confringes tumentes fluctus tuos.* JOB 38.

découvrir

ſecret, & à percer un myſtére, que la Nature s'eſt tou-
nous cacher.

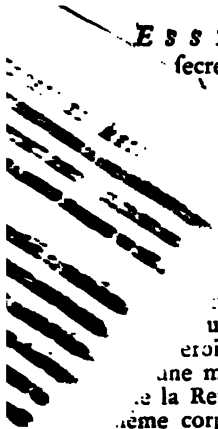

SENTIMENS SUR CET OBJET.

Deſcartes plaça l'eſſence de la Matière
*déterminée*, ou dans l'étendue actuelle &
eur, largeur & profondeur: en telle ſorte que
croiſſe ou diminue, à proportion que croit ou
lue. D'où il s'enſuit, ſelon Deſcartes :
npénétration répugne; ou qu'il répugne que deux
un même eſpace : ſans quoi deux corps, ou deux
eroient qu'une même eſſence; puiſqu'ils ſeroient iden-
une même étendue qui fait leur eſſence.
e la Reproduction répugne également; ou qu'il répugne
ême corps ſoit en deux lieux : ſans quoi un même corps,
même eſſence, ſeroit identifiée avec deux étendues ou avec
eſſences.

417. *REMARQUE.* Il eſt à propos de donner une idée nette de ce qu'on entend par compénétration & par reproduction.

I°. La *Compénétration* eſt l'exiſtence de pluſieurs éléments de matière l'un dans l'autre. Suppoſons deux globes de marbre d'un pouce de diamétre, ſans aucun pore & ſans aucun vuide. Si la puiſſance divine place le premier globe dans le ſecond, enſorte que les deux globes enſemble n'occupent préciſément que le même eſpace qu'occupoit le ſecond, ces deux globes ſeront compénétrés. On voit par là, que la Compénétration n'a rien de commun avec la *Condenſation* & la *Compreſſion*, qui ne diſent que le rapprochement des parties les unes auprès des autres, & la diminution ou le rétréciſſement des pores ou des vuides qui les ſéparoient avant la condenſation & la compreſſion.

II°. La *Reproduction* eſt l'exiſtence d'un ſeul & même corps en différens lieux au même inſtant. Le Corps adorable de Jeſus-Chriſt exiſte en même temps par reproduction, au Ciel & ſur la Terre, dans une Hoſtie conſacrée à Paris, & dans une Hoſtie conſacrée à Rome, par tout le même, par tout unique & indiviſible.

418. *SENTIMENT II.* Quelques diſciples de Deſcartes, voyant que le ſentiment de ce grand homme étoit incompatible avec les vérités qui découlent du dogme de l'Euchariſtie, placerent l'eſſence de la Matière *dans la triple Dimenſion indéterminée & variable*. Dans ce ſyſtême, une quantité déterminée de matière, par exemple, un pouce cubique de marbre ſans pores & ſans vuides, a pour eſſence, non l'étendue déterminée qu'il a actuellement, ou le réſultat déterminé de ſes trois dimenſions actuelles; mais une étendue quelconque, une étendue indéterminée, une étendue variable, une étendue qui peut croître ou décroître à l'infini, ſans que ce corps, qui eſt néceſſairement identifié avec ſon eſſence, change & varie en lui-même dans tous les changements poſſibles d'étendue qu'il peut éprouver. Par là leur ſyſtême ſe concilie, & avec la compénétration, & avec la reproduction, qui découlent de la vérité inconteſtable du dogme de l'Euchariſtie.

419. *SENTIMENT III.* Gaſſendi veut que l'eſſence de la Matière

conſiſte *dans l'Impénétrabilité de ſes parties.* On entend par *impénétrabilité*, la propriété qu'a un corps d'occuper excluſivement un eſpace déterminé, ou d'occuper cet eſpace déterminé de telle ſorte qu'il en exclue eſſentiellement tout autre corps. Ce ſentiment ne différe que de nom de celui de Deſcartes : car pourquoi un corps eſt-il eſſentiellement impénétrable, ſinon parce que l'inamiſſible étendue de ſes parties met un obſtacle invincible à l'exiſtence d'un autre corps dans le même lieu ?

420. *SENTIMENT IV.* Quelques Philoſophes placent l'eſſence de la Matière, *dans la ſimple Exigence d'étendue & d'impénétrabilité* : en telle ſorte qu'un corps déterminé puiſſe exiſter, privé abſolument de toute étendue par miracle, mais exigeant toujours ſon étendue naturelle. Ce ſyſtême a été imaginé pour concilier avec les idées philoſophiques, le Myſtére de l'Euchariſtie, où il y a (diſent-ils) une matière, ſçavoir, le Corps de Jeſus-Chriſt, ſans aucune étendue ; & une étendue, ſçavoir, les accidents du pain & du vin, ſans aucune matière. D'où ils concluent que l'eſſence de la matière conſiſte, non dans l'étendue déterminée ou indéterminée, puiſqu'il exiſte une matière ſans aucune étendue quelconque ; mais dans la ſimple exigence de l'étendue ; parce que ce Corps, privé miraculeuſement de ſon étendue naturelle, exige encore ſon étendue, & qu'il ne peut jamais ceſſer de l'exiger, même par miracle. Cette exigence de l'étendue & de l'impénétrabilité, eſt ce qu'ils entendent & expriment quelquefois par le terme *d'exigence* & *d'impénétrabilité radicales.*

421. *SENTIMENT V.* Selon d'autres Philoſophes, l'eſſence de la matière conſiſte *dans la Multitude des parties ſubſtantielles & phyſiques* : enſorte qu'un corps déterminé puiſſe être privé de toute étendue, ſans altération ou diminution d'aucune des parties qui le compoſent, & qui ſubſiſtent toujours les mêmes, dépouillées de leur étendue naturelle. Cette opinion a été auſſi imaginée pour accorder avec les principes philoſophiques, les conſéquences qui découlent du Dogme de la préſence réelle dans l'Euchariſtie. Le Corps de Jeſus-Chriſt (diſent-ils) n'a aucune étendue dans l'Euchariſtie ; mais il a identiquement tous les mêmes éléments de matière qui le compoſoient ſur la Croix, & qui le compoſent encore aujourd'hui dans le Ciel. Le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie eſt privé de toute étendue : donc l'étendue n'eſt point ſon eſſence. Privé de ſon étendue, ce Corps adorable conſerve inaliénablement & inamiſſiblement toutes les parties & tous les éléments de matière qui le forment : donc ſon eſſence conſiſte dans cette multitude de parties ſubſtantielles & phyſiques, qui ſubſiſtent encore après la deſtruction de leur étendue ; & qu'on ne conçoit pas pouvoir ceſſer d'exiſter en tout ou en partie, ſans entraîner en tout ou en partie la deſtruction du Corps qu'elles compoſent. Ce qui arrive au Corps de Jeſus-Chriſt (ajoûtent-ils) peut arriver par miracle à tout autre corps : donc l'eſſence d'un corps ou d'une matière quelconque, conſiſte, non dans l'étendue déterminée ou indéterminée ; mais dans la multitude des parties phyſiques & ſubſtantielles : en telle ſorte qu'il y ait toujours eſſentiellement un Corps, par tout où il y a multiplicité de parties ſubſtantielles ; & multiplicité de parties eſſentielles, par tout où il y a un corps, ſans que l'étendue réelle quelconque ſoit en rien de la partie.

## DOGME CATHOLIQUE SUR L'EUCHARISTIE.

422. *REMARQUE.* La queſtion préſente étant eſſentiellement liée au dogme de l'Euchariſtie, avant d'adopter ou de rejetter aucun ſentiment ſur cette matière, il eſt à propos de commencer par expoſer fidélement & lumineuſement le Dogme catholique : afin d'établir des points fixes d'où l'on puiſſe partir, & ſur leſquels on puiſſe compter, & dans l'attaque & dans la défenſe de quelque ſyſtême que ce ſoit, ſur l'eſſence de la matière. Voici donc les points fixes & invariables, qui doivent ſervir de baſe aſſurée à l'édifice philoſophique en ce genre, & dont on ne peut s'écarter, ſans s'égarer évidemment.

1°. Le Concile de Trente a ſolemnellement défini d'après l'Ecriture & d'après la Tradition, que la ſubſtance du pain & du vin eſt totalement changée & tranſſubſtantiée par la Conſécration, en la ſubſtance du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt : qu'après la Conſécration, Jeſus-Chriſt eſt tout entier ſous les eſpèces du pain & ſous les eſpèces du vin, & ſous toutes les parties ſéparées de ces eſpèces. *Si quis dixerit in Sacroſancto Euchariſtiæ Sacramento, remanere ſubſtantiam panis & vini unà cum Corpore & Sanguine Domini noſtri Jeſu Chriſti; negaveritque mirabilem illam & ſingularem converſionem totius ſubſtantiæ panis in Corpus & totius ſubſtantiæ vini in Sanguinem, manentibus dumtaxat ſpeciebus panis & vini ; quam quidem converſionem Catholica Eccleſia aptiſſimè Tranſubſtantiationem appellat ; anathema ſit.* (Trid. Seſſ. 13. can. 2°.) *Si quis negaverit, in venerabili Sacramento Euchariſtiæ, ſub utraque ſpecie & ſub ſingulis cujuſque ſpeciei partibus, ſeparatione factâ, totum Chriſtum contineri, anathema ſit.* (Trid. Seſſ. 13, Can. 3°.) En vertu des paroles Sacramentelles prononcées ſur le pain, ce pain devient le Corps de Jeſus-Chriſt ; en vertu des paroles Sacramentelles prononcées ſur le vin, ce vin devient le Sang de Jeſus-Chriſt : voilà la ſéparation myſtique, qui dans ce Myſtére conſtitue le Sacrifice. Mais comme & le Corps, & le Sang, & l'Ame, & la Divinité de Jeſus-Chriſt, dans leur état actuel, ſont inſéparablement unis en un même Tout indeſtructible & indiviſible ; le Sang, l'Ame, la Divinité de Jeſus-Chriſt ſe trouvent néceſſairement dans l'Hoſtie conſacrée, unis au Corps de Jeſus-Chriſt ; non à raiſon de l'efficacité directe & formelle des paroles Sacramentelles prononcées ſur le pain, mais à raiſon de l'inſéparabilité actuelle & du Corps & du Sang & de l'Ame & de la Divinité de Jéſus-Chriſt, ou par *Concomitance.* On peut dire la même choſe du Calice, dans lequel avec le Sang de l'Homme-Dieu, ſont contenus & la Chair, & l'Ame, & la Divinité de l'Homme-Dieu, ou l'Homme-Dieu tout entier. *Sub utraque ſpecie totum Chriſtum contineri.* Ce changement miraculeux n'a rien qui doive révolter un Philoſophe Chrétien. La raiſon nous démontre évidemment que Dieu peut le faire : l'Ecriture, la Tradition, l'Egliſe, nous atteſtent indubitablement que Dieu veut le faire : donc Dieu le fait. (383)

2°. La perſuaſion générale & conſtante de l'Egliſe ſur le Myſtére de l'Euchariſtie, c'eſt que le Corps de Jeſus-Chriſt qui y eſt réellement & ſubſtantiellement préſent, eſt identiquement le même Corps qui fut formé par l'opération miraculeuſe du Saint Eſprit dans le ſein de la Vierge Marie, qui fut immolé ſur la Croix pour les péchés

du monde, qui eſt maintenant aſſis à la droite du Pere dans le ſéjour de la gloire : perſuaſion conforme & aux textes de l'Ecriture, & aux déciſions des Conciles ; perſuaſion fondée ſur la Tradition univerſelle & permanente de l'Egliſe, comme il conſte par une foule de paſſages des Saints Peres de tous les ſiécles : nous nous bornerons à en citer quelques-uns en preuve, pour ſervir d'exemple. (*)

## PROPOSITION I.

423. *L'eſſence de la Matière ne conſiſte point, comme l'a penſé Deſcartes, dans l'Etendue actuelle, fixe & déterminée.* (416)

DÉMONSTRATION. I°. L'eſſence d'un Corps eſt identifiée avec

---

(*) Voici quelques paſſages ſur la nature du Corps Euchariſtique de Jeſus-Chriſt, propres à nous manifeſter la façon de penſer de l'Egliſe dans les différents ſiécles.

I°. Saint Ignace Martyr au premier ſiécle, dans l'Epître aux Fidéles de Smirne, qui eſt une des ſept Epîtres que l'on reconnoit être indubitablement de lui, dit, en parlant des Diſciples de Simon & de Ménandre, héréſiarques de ſon temps : *Ab Euchariſtia & Oblatione abſtinent, eo quod non confiteantur Euchariſtiam carnem eſſe Salvatoris noſtri, quæ pro peccatis noſtris paſſa eſt.* Donc dans le premier ſiécle, l'Egliſe regardoit comme un point de foi eſſentiel & fondamental, la préſence réelle de ce Corps adorable immolé ſur la Croix, dans l'Euchariſtie.

II°. Saint Irénée, Evêque de Lyon au ſecond ſiécle, dit dans ſon cinquiéme Livre contre les héréſies, chap. 2 : *Eum Calicem qui eſt creatura, ſuum Sanguinem qui effuſus eſt, proprium ; & eum panem qui eſt à creaturâ, ſuum proprium Corpus, confirmavit.*

III°. Saint Ambroiſe, Evêque de Milan au quatriéme ſiécle, dans ſon Livre *de Initiandis, cap. 9*, dit expreſſément : *Hoc quod conficimus Corpus, ex Virgine eſt. . . . Vera utique Caro Chriſti, quæ crucifixa eſt, quæ ſepulta.*

IV°. Saint Jean Chryſoſtome, Patriarche de Conſtantinople vers le commencement du cinquiéme ſiécle, dit dans ſa 24e. Homélie ſur la ſeconde Epître aux Corinthiens : *Id quod eſt in Calice, eſt id quod fluxit è latere ; & illius participes ſumus.*

V°. Saint Pierre Chryſologue, Evêque de Ravenne vers le milieu du cinquiéme ſiécle, dans ſon 67e. Diſcours, s'exprime ainſi : *Ipſe eſt panis, qui latus in Virgine, fermentatus in Carne, in Cruce confectus, in fornace coctus Sepulchri, in Eccleſiis conditus, illatus Altaribus, cæleſtem Cibum quotidiè Fidelibus ſubminiſtrat.*

VI°. La formule de Foi que l'Egliſe donna à ſouſcrire à Beranger au onziéme ſiécle, en admettant cet héréſiarque à la réconciliation, achevera de nous tracer la Tradition ſur cet objet. Cette formule ſe trouve dans le dixiéme tome des Conciles, pag. 378. Il y eſt dit : *Panem & Vinum per Myſterium ſacræ Orationis & Verba noſtri Redemptoris, ſubſtantialiter converti in veram & propriam & vivificatricem Carnem & Sanguinem Jeſu Chriſti Domini noſtri ; & poſt Conſecrationem, eſſe verum Chriſti Corpus, quod natum eſt de Virgine, & quod pro ſalute Mundi oblatum in Cruce pependit, & quod ſedet ad dexteram Patris ; & verum Sanguinem Chriſti, qui de latere ejus effuſus eſt ; non tantùm per ſignum & virtutem Sacramenti, ſed in proprietate naturæ & veritate ſubſtantiæ.*

VII°. Tous les Catéchiſmes Catholiques s'expriment conformément à cette doctrine des Saints Peres ; doctrine qui ne s'eſt point démentie depuis la naiſſance de l'Egliſe juſqu'à nos jours.

ce corps ; puiſqu'un Etre & l'eſſence de cet Etre ne ſont qu'une ſeule & même choſe : donc par tout où exiſte un Corps, là exiſte néceſſairement l'eſſence de ce Corps. Or dans l'Euchariſtie exiſte le Corps de Jeſus-Chriſt, le même qui fut immolé ſur la Croix : (422) donc dans l'Euchariſtie le Corps de Jeſus-Chriſt a la même eſſence qu'il avoit ſur la Croix. Mais il eſt ſenſiblement évident que le Corps de Jeſus-Chriſt n'a pas dans l'Euchariſtie l'étendue ou la triple dimenſion qu'il avoit ſur la Croix : donc l'étendue ou la triple dimenſion, fixe & déterminée, qu'il avoit ſur la Croix, ne conſtitue point l'eſſence du Corps de Jeſus-Chriſt.

II°. Ce qui arrive au Corps de Jeſus-Chriſt par miracle, peut arriver par un ſemblable miracle à quelque corps que ce ſoit : donc quelque corps que ce ſoit peut perdre ſon étendue fixe & déterminée, ſans perdre ſon eſſence. Donc l'eſſence de quelque corps que ce ſoit peut exiſter, ſans ſon étendue fixe & déterminée : donc l'eſſence de la matière ou d'un corps quelconque, ne conſiſte point dans l'étendue fixe & déterminée, ou dans ſa triple dimenſion. C. Q. F. D.

424. *COROLLAIRE I.* Le Corps de Jeſus-Chriſt, le même qui fut immolé au Calvaire, étant tout entier dans la plus petite parcelle ſenſible d'une Hoſtie diviſée, *ſeparatione factâ* ; il ſemble évident qu'il ne peut y être ainſi que par la voie de la Compénétration des parties : *donc l'exiſtence de la Compénétration ſemble découler évidemment du dogme de la préſence réelle dans l'Euchariſtie.*

425. *REMARQUE.* En vain voudroit-on recourir à la compreſſion ou à la condenſation, pour expliquer l'infiniment petite étendue où ſe trouve réduit le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Quelque expérience que l'on faſſe ou que l'on cite, il eſt évident qu'il n'en réſultera jamais qu'un corps humain, parvenu à ſon accroiſſement naturel, puiſſe être réduit par cette voie à un volume égal au volume d'une petite parcelle d'Hoſtie à peine ſenſible.

I°. La condenſation & la compreſſion ne changent point l'étendue *intrinſéque & abſolue* d'un corps ; ou l'étendue qui convient à ce corps, à raiſon de la ſomme poſitive de ſes éléments, déduction faite de la ſomme négative des vuides ſemés entre ſes éléments : elles ne changent que l'étendue *extrinſéque & relative* de ce corps ; ou l'étendue qui convient à ce corps, tant à raiſon de ſes éléments, qu'à raiſon des vuides ſemés entre ſes éléments. Un corps comprimé ou condenſé, a ſes éléments plus rapprochés ; un corps dilaté, a ſes éléments plus écartés : mais dans l'un & dans l'autre cas, la ſomme de ſes éléments eſt la même ; l'étendue intrinſéque & abſolue de ſes éléments eſt la même.

II°. Soit un pouce cubique d'or, que je ſuppoſe ſans pores & ſans vuides. L'étendue intrinſéque & abſolue de tous ſes éléments, réunis ou diviſés, eſt toujours un pouce cubique : parce que la ſomme de toutes les parties, réunies ou ſéparées, ne peut être ni plus grande, ni plus petite que le tout. On ne conçoit pas que ce pouce cubique d'or puiſſe perdre la moitié de ſon étendue intrinſéque & abſolue, que dans le cas où la moitié de ſes éléments exiſteroit dans l'autre moitié de ſes éléments ; ce qui ſe feroit par le moyen & par la voie de la compénétration : donc ſi un corps reſtant le même, & conſervant toute ſon eſſence, perd la moitié de ſon étendue intrin-

ſéque & abſolue, il ne la perd que par la voie de la compénétration.

426. *Corollaire II.* Le Corps de Jeſus-Chriſt exiſtant en même temps & dans le Ciel, & dans toutes les Hoſties conſacrées ſur la Terre, il ſemble évident qu'il ne peut y exiſter ainſi que par la voie de la reproduction : *donc l'exiſtence de la Reproduction ſemble découler évidemment du dogme de la préſence réelle dans l'Euchariſtie.*

## PROPOSITION II.

427. *L'Essence de la Matière ne conſiſte point dans une Étendue indéterminée & variable.* (418)

Démonstration. I°. L'étendue en général, ſelon les Carthéſiens, eſt l'eſſence du Corps conſidéré en général : donc un corps déterminé doit avoir pour eſſence, une étendue déterminée. Car l'eſſence d'une choſe n'étant point diſtinguée de cette choſe, il eſt évident que l'eſſence d'une choſe déterminée, doit être quelque choſe de déterminé.

II°. Si l'eſſence de la Matière conſiſtoit dans une étendue indéterminée, un corps déterminé ſeroit quelque choſe d'indéterminé, puiſqu'il ſeroit identifié avec quelque choſe d'indéterminé ; ce qui répugne : donc l'eſſence d'un corps déterminé eſt quelque choſe de déterminé ; donc l'eſſence d'un corps déterminé n'eſt point quelque choſe d'indéterminé.

III°. Il n'y a point d'étendue indéterminée en ſoi, dans la Nature. Car toute étendue aſſignable a eſſentiellement ſes dimenſions fixes & déterminées ; tout corps étendu a auſſi ſes dimenſions fixes & déterminées, qui peuvent changer à la vérité en plus & en moins par la reproduction & la compénétration, mais qui ſeront encore fixes & déterminées après tout changement poſſible effectué : donc l'eſſence d'un corps actuellement exiſtant & déterminé, ne conſiſte point dans une étendue fabuleuſe & chimérique, qui n'exiſte & ne peut exiſter nulle part. C. Q. F. D.

## PROPOSITION III.

428. *L'Essence de la Matière ne conſiſte point dans l'Impénétrabilité de ſes parties ou de ſes éléments.* (419)

Démonstration. I°. L'impénétrabilité des parties ou des éléments de la matière, ſemble n'être autre choſe dans le fond, qu'une inamiſſibilité d'étendue dans les parties ou dans les éléments de la matière ; ce qui ramene ce ſentiment de Gaſſendi, au ſentiment de Deſcartes que nous avons réfuté : donc la réfutation du ſentiment de Deſcartes, entraîne la réfutation du ſentiment de Gaſſendi ; d'autant mieux que l'un & l'autre ſentiment n'a aucune preuve poſitive qui l'établiſſe, & n'eſt fondé que ſur ce que la choſe ſemble d'abord devoir être ainſi. II°. On ne conçoit pas qu'un corps, ou une ſomme d'éléments de matière, puiſſe perdre ſon étendue intrinſéque & abſolue, autrement que par la voie de la compénétration : or le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie perd évidemment ſon étendue intrinſéque & abſolue : donc on doit juger qu'il la perd par la voie de la compénétration. Dans l'Euchariſtie le Corps

de Jeſus-Chriſt exiſte privé de cette impénétrabilité : donc cette impénétrabilité ne conſtitue point ſon eſſence ; donc, pour les mêmes raiſons, cette impénétrabilité ne conſtitue point l'eſſence d'un autre corps quelconque. C. Q. F. D.

## PROPOSITION IV.

429. *L'ESSENCE de la Matière ne doit point être placée dans la ſimple Exigence d'étendue & d'impénétrabilité.* (420)

DÉMONSTRATION. On ne doit point admettre ſur l'eſſence de la matière, un ſentiment qui paroit heurter de front l'idée que nous avons de la matière, à moins qu'une évidence extrinſéque (c'eſt-à-dire une raiſon triomphante, étrangère à la matière) ne nous néceſſite à l'admettre : or le ſentiment que nous rejettons, paroit heurter de front l'idée que nous avons de la matière ; & ce ſentiment ne découle d'aucune raiſon ou preuve triomphante, étrangère à la matière.

I°. Ce ſentiment paroit heurter de front l'idée que nous avons de la matière. Car tout ce que nous connoiſſons & que nous affirmons de la matière, renferme ou ſuppoſe l'étendue. Otez par la penſée, toute étendue abſolument à la matière ; & vous concevrez qu'il ne vous en reſte plus aucune idée : ou ſi vous ſoupçonnez qu'on puiſſe en conſerver encore quelque idée, vous concevez que l'exigence d'étendue ſera un état violent de la matière ; or l'état violent d'une choſe ne peut être ſon eſſence. Donc le ſentiment qui place l'eſſence de la matière dans la ſimple exigence d'étendue, exigence ſubſiſtante après la privation abſolue de toute étendue, eſt un ſentiment qui paroit heurter & détruire l'idée que nous avons de la matière.

II°. Ce ſentiment ne découle d'aucune preuve triomphante, étrangère à la matière. Car ce ſentiment n'a été imaginé que pour concilier l'inétendue du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, avec l'eſſence de corps qu'il conſerve dans ce Sacrement. Or nous établirons & nous prouverons bientôt (432, 444) qu'il n'y a aucun inconvénient d'attribuer & de ſuppoſer une étendue vraie & réelle dans le Corps de Jeſus-Chriſt ſous les eſpèces ſacramentelles : donc le ſentiment que nous combattons, ne découle d'aucune preuve triomphante, étrangère à la matière. C. Q. F. D.

## PROPOSITION V.

430. *L'ESSENCE de la Matière ne doit point être placée dans la Multitude des parties phyſiques & ſubſtantielles : ou bien, la matière ne doit point être définie, une multitude de parties phyſiques & ſubſtantielles.* (421)

DÉMONSTRATION. Ce n'eſt point manifeſter & faire connoître l'eſſence de la matière, que d'en donner une explication & une notion, dont le vice radical eſt de n'être qu'une miſérable pétition de principe, qui n'explique jamais ce qu'elle eſt deſtinée à expliquer : or telle eſt l'explication, ou la définition, ou la notion, que ce ſentiment nous donne ſur l'eſſence de la matière. Car je vous demande : qu'eſt-ce que la matière ? Et vous me répondez : C'eſt un compoſé

de parties. Mais ces parties qui compoſent ce tout, ſont matière! Il me reſte donc à vous demander quelle eſt leur eſſence, ou quelle eſt cette propriété caractériſtique qui les conſtitue *matière* plutôt qu'*eſprit* ? Si vous répondez encore que ces parties ſont en elles-mêmes des touts ſubalternes compoſés auſſi de parties, la même queſtion revient & reviendra à l'infini, relativement aux parties de ces touts ſubalternes, leſquelles dans la matière ſont néceſſairement & préalablement matière. Donc votre définition ne dévoile point l'eſſence de la matière, puiſqu'elle laiſſe toujours à connoître cette propriété caractériſtique qui conſtitue la matière en qualité de matière : donc vous êtes forcé d'avouer, qu'en voulant manifeſter & faire connoître l'eſſence de la matière, vous ne connoiſſez point & ne ſaiſiſſez point cette eſſence de la matière. C. Q. F. D.

*Remarque.* Que penſeroit-on d'un Philoſophe, qui s'annonçant pour nous dévoiler & nous faire connoître la nature & l'eſſence, ou de la lumière, ou de l'eau, nous définiroit ſérieuſement la lumière, *un aſſemblage de molécules lumineuſes*, ou qui ſont lumière ; & l'eau, *un aſſemblage de molécules aqueuſes*, ou qui ont la nature de l'eau ? Que l'on penſe préciſément la même choſe, de quiconque adopte le ſyſtême que nous combattons ! D'ailleurs dans ce ſyſtême, la collection des Anges ſeroit matière ; puiſque c'eſt *un tout compoſé de parties ſubſtantielles & phyſiques.*

## COROLLAIRE GÉNÉRAL.

431. *L'essence de la Matière nous eſt encore inconnue.*

Démonstration. C'eſt une ſuite & une conſéquence manifeſte, de ce que nous venons de dire & de démontrer, en réfutant les divers ſyſtêmes par où l'on s'eſt en vain efforcé de ſaiſir & de dévoiler cette eſſence de la matière. Cette eſſence de la matière, ou cette propriété eſſentielle & immuable qui la conſtitue matière plutôt qu'eſprit, eſt évidemment dans la matière : puiſqu'il eſt évident que l'eſſence de la matière eſt évidemment dans la matière avec laquelle elle eſt identifiée. Mais qu'eſt-ce que cette eſſence, ou cette propriété caractériſtique, de la matière ? C'eſt ce qu'aucun Philoſophe n'a encore pu ſaiſir & découvrir. La définition exacte & lumineuſe de cette eſſence, reſte donc encore à trouver. C. Q. F. D.

## PROPOSITION VI.

432. *L'étendue, ſans conſtituer l'eſſence de la Matière, eſt une propriété inſéparable de la matière.*

Démonstration. I°. Nous avons déja fait voir que *l'étendue* déterminée ou indéterminée, ne conſtitue point l'eſſence de la matière. (423, 427) II°. Quoique *l'étendue* ne conſtitue pas l'eſſence de la matière, la matière ne peut pas exiſter ſans avoir quelque étendue, plus ou moins grande, plus ou moins petite, toujours poſitive & réelle. Car on doit affirmer des choſes, ce que l'on voit néceſſairement préſenté par l'idée des choſes : or l'idée de la matière préſente néceſſairement quelque étendue. Parle-t'on d'une ſubſtance étendue ? mon eſprit conçoit la matière. Parle-t'on d'une ſubſtance qui n'ait abſolument aucune étendue ? mon eſprit ne conçoit point

la matière ; ou plutôt mon eſprit conçoit quelque choſe indéterminément, qui n'a rien de commun avec la matière. Donc l'étendue, néceſſairement renfermée dans l'idée de la matière, eſt une propriété qui convient toujours à la matière, ou une propriété inſéparable de la matière. C. Q. F. D.

433. *Remarque.* Il eſt important d'avoir une idée nette & préciſe de ce qu'on entend par *Propriété*, & en général dans les êtres, & en particulier dans les corps.

I°. Le terme de *Propriété* en général, exprime ou une qualité ou une vertu que la Nature donne aux diverſes eſpèces d'êtres, dans qui on les apperçoit conſtamment, & dont on ne découvre point de cauſe primitive. Telle eſt dans l'eſprit *l'Intellectivité*, ou la faculté d'avoir des penſées & des jugements : telle eſt dans la matière la *Mobilité*, ou la faculté d'être tranſportée d'un point de l'eſpace à un autre point de l'eſpace.

II°. Parmi les propriétés des êtres, il y en a d'eſſentielles, il y en a d'accidentelles. On appelle *propriétés eſſentielles*, ces qualités ou vertus des choſes, qu'elles ne peuvent perdre ſans ceſſer d'exiſter. Telle eſt dans l'homme la faculté d'avoir des ſenſations & des raiſonnements : Otez par la penſée à l'homme cette faculté, & vous ne concevrez plus l'homme. On appelle *propriétés accidentelles*, ces qualités ou vertus des choſes, qu'elles peuvent perdre ſans ceſſer d'exiſter. Telle eſt la gravité dans un bloc de marbre : otez par la penſée à ce bloc de marbre ſa gravité ou ſa tendance vers le centre de la terre, & vous concevrez encore la nature de ce marbre exiſtante.

III°. Il y a dans les corps, conſidérés dans leur état naturel, & des propriétés communes, & des propriétés particulières. Les propriétés *communes*, ſont celles qui conviennent à tous les corps : telles ſont la mobilité, l'étendue, l'impénétrabilité. Les propriétés *particulières*, ſont celles qui conviennent à une eſpèce de corps, ſans convenir de même aux autres eſpèces : telle eſt la ſolidité, qui convient au marbre ſans convenir à l'eau ; telle eſt la fluidité, qui convient à l'eau ſans convenir au marbre.

IV°. Toute propriété eſſentielle eſt inſéparable des choſes ; mais toute propriété inſéparable des choſes, n'eſt pas eſſentielle. Avoir quelque ubication & quelque figure indéterminément, eſt une propriété inſéparable de la matière ; puiſqu'on ne peut concevoir la matière ſans la concevoir en quelque lieu & ſous quelque figure : & cependant on conçoit que ſans changer de nature & d'eſſence, la matière peut changer, & de lieu, & de figure. De même, avoir quelque étendue indéterminément, ou plus grande, ou plus petite, eſt une propriété inſéparable de la matière, ſans que cette propriété ſoit eſſentielle à la matière, ou conſtitue l'eſſence de la matière, qui ne change point d'eſſence en changeant d'étendue. Un corps d'un pied cubique d'étendue ſans pores & ſans vuides, exiſtera avec toute ſon eſſence, ſi les éléments qui le compoſent, compénétrés les uns dans les autres, exiſtent tous dans un eſpace d'un pouce cubique ou d'une ligne cubique.

## *Objections a Réfuter.*

434. *Objection I.* La Philoſophie doit faire abſtraction des Myſtéres, ou ne point s'embarraſſer des Myſtéres : donc le ſentiment de Deſcartes ſur l'eſſence de la matière, doit être admis & reçu pour vrai, quoiqu'il ſoit inconciliable avec le Myſtére de l'Euchariſtie.

*Réponse.* I°. Le but de la Philoſophie eſt la recherche & la découverte de la vérité : donc quiconque a un but différent, eſt un impoſteur ou un charlatan, & non un Philoſophe.

II°. La Vérité n'eſt point en oppoſition & en contradiction avec elle-même : donc tout ce qui eſt oppoſé & contradictoire à une vérité certaine & indubitable, eſt une fauſſeté manifeſte, qui ne peut être adoptée par un Philoſophe.

III°. Les Myſtéres ſont des vérités qui nous ſont manifeſtées par l'organe même de la Divinité ; & qui ne ceſſent point d'être des vérités, pour nous être manifeſtées par un organe eſſentiellement infaillible & véridique : donc tout ce qui eſt oppoſé aux Myſtéres, eſt une fauſſeté manifeſte. Donc adopter un ſentiment oppoſé à quelque Myſtére, c'eſt adopter, non une vérité, mais un menſonge ; c'eſt vouloir s'égarer, & non s'éclairer : donc adopter des ſentiments oppoſés aux dogmes de la Religion, c'eſt pervertir & détruire la Philoſophie ; c'eſt la conſacrer & la dévouer, non à la vérité, mais à l'erreur, à l'impoſture, au menſonge. Donc s'il eſt évident qu'un Philoſophe peut faire abſtraction des Myſtéres, en s'abſtenant de les concilier avec la raiſon ; il n'eſt pas moins évident qu'un Philoſophe ne doit jamais donner ou adopter aucun ſyſtême, qui heurte & contrediſe les inintelligibles vérités que renferment les Myſtéres.

435. *Objection II.* Le ſentiment de Deſcartes ſur l'eſſence de la matière, a pour objet *le Corps naturel*, avec lequel ce ſentiment s'accorde très-bien ; & non *un corps ſurnaturel*, tel qu'eſt le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, lequel corps ſurnaturel n'a rien de commun avec celui dont Deſcartes cherche l'eſſence : donc les conſéquences qu'on tire du dogme de l'Euchariſtie, n'attaquent en rien le ſentiment de Deſcartes ſur l'eſſence de la matière ou du corps en général.

*Réponse.* I°. Tout corps, tandis qu'il reſte corps, conſerve ſon eſſence : donc le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ſoit qu'on le nomme corps naturel, ſoit qu'on le nomme corps ſurnaturel, conſerve ſon eſſence de corps ; l'eſſence d'un corps & ce corps étant évidemment une ſeule & même choſe.

II°. Le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, en conſervant ſon eſſence, ne conſerve point la triple dimenſion qu'il avoit ſur la Croix : donc cette triple dimenſion ne conſtitue point ſon eſſence.

III°. Un miracle, & tous les miracles poſſibles, ne peuvent pas faire changer les choſes d'eſſence ; puiſqu'un miracle & un million de miracles ne peuvent pas faire qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas, qu'une choſe ſoit ce qu'elle eſt & ne ſoit pas ce qu'elle eſt : donc quelque nombre & quelque qualité de miracles que renferme le Sacrement de l'Euchariſtie, le même Corps de Jeſus-Chriſt y étant réellement, il eſt impoſſible que la même eſſence n'y ſoit pas.

IV°. En quel ſens le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie eſt-il

un corps ſurnaturel ? Ce Corps adorable eſt un corps *naturel* en lui-même & dans ſes conſtitutifs : parce qu'il a dans l'Euchariſtie, tous les mêmes conſtitutifs eſſentiels qui le formoient & le compoſoient, lorſqu'il exiſtoit ſelon l'ordre naturel. Ce Corps adorable eſt un corps *ſurnaturel* dans la manière miraculeuſe dont il exiſte : parce que la manière ineffable dont il exiſte dans l'Euchariſtie, ne reſſemble en rien à la manière dont il exiſtoit dans l'état naturel & hors du Sacrement. Dans ſon état naturel il exiſtoit avec ſa triple dimenſion naturelle : dans le Sacrement il exiſte privé de ſa triple dimenſion naturelle, par le miracle de la compénétration. Dans ſon état naturel il exiſtoit & il vivoit par la circulation du ſang, par la digeſtion des aliments : dans le Sacrement il eſt exiſtant & vivant d'une manière miraculeuſe & ineffable, *&c.* Dans le Sacrement & hors du Sacrement, c'eſt le même corps & la même eſſence : mais ce même corps ou cette même eſſence, a dans le Sacrement une manière d'être ou d'exiſter, différente de celle qu'il avoit dans l'état naturel.

436 *OBJECTION III.* Un Philoſophe ne doit admettre & adopter que ce qu'il conçoit évidemment & intuitivement ; donc un Philoſophe ne doit point admettre & adopter la compénétration & la reproduction, qui étant inconcevables, ſont par là même révoltantes & abſurdes.

*REPONSE.* I°. Un Philoſophe, accoûtumé à lire dans un principe, doit admettre toutes les conſéquences qui découlent d'une vérité certaine & inconteſtable : donc ſi la compénétration & la reproduction découlent d'une vérité certaine & inconteſtable, du dogme de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, un Philoſophe doit admettre la compénétration & la reproduction ; ſoit qu'il les conçoive, ſoit qu'il ne les conçoive pas. Un Philoſophe ne conçoit pas la création, ou le paſſage de l'état de non-exiſtence à l'état d'exiſtence ; & cependant un Philoſophe peut & doit évidemment admettre une création. Un Philoſophe ne conçoit pas comment il vit, comment il penſe, comment il voit, comment il imprime le mouvement à ſon corps ; & cependant un Philoſophe peut & doit admettre, ſans héſiter, tous ces myſtéres de la Nature. Donc il eſt faux qu'un Philoſophe ne doive admettre & adopter, que ce qu'il conçoit évidemment & intuitivement dans les objets.

II°. Un Philoſophe ne doit rien avancer ou adopter, ſans une raiſon plauſible, ſans un motif ſolide & raiſonnable : mais quand un motif ſolide & plauſible a établi une vérité, les conſéquences qui découlent de cette vérité établie, connue ou inconnue en elle-même, peuvent & doivent être adoptées par un Philoſophe. Or telles ſont & la compénétration & la reproduction dans le Corps Euchariſtique de l'Homme-Dieu.

437. *OBJECTION IV.* Dans l'hypothéſe de la compénétration, le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ou n'eſt point un corps humain, ou eſt un corps humain informe & monſtrueux ; la tête & les bras & les pieds de ce Corps adorable, étant concentrés & confondus enſemble, ſans aucun ordre & ſans aucun rapport, par la voie de la compénétration.

*REPONSE.* I°. La Divinité, qui nous a révélé la vérité de la préſence réelle du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ne nous a

point manifeſté la manière ineffable qui accompagne & caractériſe l'exiſtence ſacramentelle de ce Corps adorable : donc la Foi ſe taiſant ſur cet objet, la Philoſophie ne peut faire, d'après les principes de la Foi, que de vagues conjectures ſur la manière de cette exiſtence ſacramentelle. II°. D'ailleurs, comment le Philoſophe prouvera-t'il que la ſituation de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, n'eſt pas une manière d'être plus parfaite du Corps humain ?

438. *Objection V.* Il eſt impoſſible qu'un même corps ſoit en même temps en différens lieux, dans le Ciel & ſur la Terre, dans une Égliſe à Paris & dans une autre Égliſe à Rome ; ſans quoi ce même Corps ſeroit circonſcrit en ſoi & ne ſeroit pas circonſcrit en ſoi, ſeroit unique & ne ſeroit pas unique : donc la reproduction, que ſuppoſe néceſſairement le Myſtére de la préſence réelle, répugne évidemment.

*Reponse.* I°. Ce qui exiſte ne répugne point : or il conſte par notre foi, c'eſt-à-dire par le témoignage infaillible de la Divinité même, que la reproduction exiſte : donc la reproduction ne répugne point.

II°. Un corps, pour être reproduit, ne ceſſe point d'être un ſeul & unique corps, un corps circonſcrit & limité dans ſa nature. La multiplicité de lieux ne met point en lui une multiplicité de nature ; parce que le corps reproduit n'eſt point identifié avec les divers lieux qu'il occupe.

III°. L'eſprit humain ne conçoit ni la poſſibilité de cette reproduction, ni la manière dont s'effectue cette reproduction : mais que s'enſuit-il de là, ſinon que cette reproduction eſt un myſtére ? Et n'eſt-il pas toujours de l'eſſence du myſtére, d'être une choſe inintelligible & incompréhenſible ?

IV°. Le myſtére de la reproduction, qui révolte ſi fort & les Incrédules, & les Proteſtants, (*) eſt-il donc auſſi révoltant en effet qu'ils le prétendent ? Eſt-il bien démontré qu'une nature, que le Tout-Puiſſant a rendu exiſtante en un lieu, ne puiſſe pas être rendue encore exiſtante en un autre lieu ? Par exemple, contemplons un individu $x$ dans la claſſe des poſſibles. Il eſt ſûr que l'action du Créateur peut s'exercer ſur cet individu, & le rendre exiſtant. Mais par où prouvera-t'on que l'action du Créateur, exercée une fois ſur cet individu pour le rendre exiſtant au point $a$, ne peut pas s'exercer une ſeconde fois ſur ce même individu pour le rendre exiſtant au point $b$ ? Eſt-il bien démontré que la puiſſance du Créateur ſoit abſolument épuiſée relativement à cet individu, par ſa première action créatrice de cet individu ? Notre eſprit ne conçoit pas comment Dieu rendroit exiſtant une ſeconde fois l'individu $x$ : mais notre eſprit conçoit-il mieux comment Dieu rend exiſtant une première fois ce même individu ? J'adhére & j'acquieſce à cette dernière vérité incompréhenſible ; parce qu'elle eſt fondée ſur des raiſons ſolides qui la rendent certaine & inconteſtable : pourquoi n'ac-

(*) En parlant ici des Proteſtants, nous en exceptons les Luthériens, qui admettant la préſence réelle dans l'actuelle manducation de l'Euchariſtie, admettent conſéquemment avec les Catholiques, le dogme de la Reproduction.

quieſcerois-je pas à la première vérité incompréhenſible, ſi des raiſons ſolides la rendent également inconteſtable & certaine ?

439. *OBJECTION VI.* Ne pourroit-on pas dire que le Corps de Jeſus Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, comme un arbre eſt dans le germe qui le produit ? Cette explication ingénieuſe ſeroit propre à concilier de la manière la plus ſatisfaiſante, la Raiſon avec la Foi, le ſyſtême de Deſcartes avec le dogme de la préſence réelle dans l'Euchariſtie.

*REPONSE.* Cette explication, ingénieuſe en apparence, eſt très-défectueuſe & très-fauſſe dans le fond. Car il s'enſuivroit de cette explication, que le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, n'eſt pas le même Corps qui fut autrefois immolé ſur le Calvaire, & qui jouit maintenant de la gloire divine dans le Ciel : Comme l'arbre dans ſon germe, n'eſt point la même choſe que l'arbre formé & développé hors de ſon germe. Adopter une telle explication, ce ſeroit vouloir renverſer le dogme de l'Euchariſtie, en faiſant ſemblant de vouloir le rapprocher de la raiſon.

440. *REMARQUE.* L'explication que nous venons de réfuter, a beaucoup de rapport & de reſſemblance avec une autre explication que donnent ſur l'Euchariſtie quelques Carthéſiens, déterminés à concilier leur ſyſtême avec les principes de la foi qu'il renverſe. Les auteurs de l'explication dont nous parlons, diviſent lès principes ou les conſtitutifs d'un corps, *en matière eſſentielle*, que l'on fait conſiſter dans ces parties inamiſſibles & inaliénables, dont un corps ne peut être dépouillé ſans ceſſer d'être ; & *en matière accidentelle*, que l'on fait conſiſter dans ces parties acceſſoires & adventices, qui ſurajoûtées aux parties eſſentielles par le moyen des pores & des canaux où elles s'inſinuent, les enflent, les dilatent, les portent à leur développement & à leur accroiſſement naturel. Le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, diſent-ils, ne conſerve que la matière eſſentielle qui le compoſoit ſur l'arbre de la Croix ; & c'eſt par là que ſans compénétration, ce Corps adorable, dépouillé de tous ſes conſtitutifs accidentels, ſe réduit à un volume d'une petiteſſe inconcevable. Cette explication a pluſieurs vices, qu'il ſuffira d'indiquer pour la détruire.

I°. Il eſt aſſez difficile de fixer & de déterminer, ce que c'eſt que ces parties eſſentielles d'un corps. Quelques Carthéſiens veulent que la matière eſſentielle du corps humain, conſiſte dans la glande-pinéale, où Deſcartes place le ſiége de l'ame ; d'autres en plus grand nombre appellent matière eſſentielle du corps humain, un certain tiſſu ſubtil & délié de fibres organiques, qui fait comme la trame ou le canevas du corps humain, & qui s'enfle & ſe développe par le ſuc nourricier des aliments. Ils apellent parties intégrantes, celles qui ſont formées par ce ſuc nourricier.

II°. Cette matière eſſentielle du Corps de Jeſus-Chriſt, quelle qu'elle ſoit, dépouillée & ſéparée de toute la matière accidentelle du même Corps, formeroit encore évidemment une maſſe & un volume, qui excéderoient de beaucoup en grandeur, une petite parcelle ſenſible d'Hoſtie conſacrée : donc il eſt faux de dire que le Corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans cette parcelle d'Hoſtie conſacrée, par la ſimple ſouſtraction de la matière accidentelle du Corps de Jeſus-Chriſt.

III°. Le Corps de Jeſus-Chriſt, réduit à ce qu'ils appellent la matière eſſentielle d'un corps humain, & dépouillé de ce qu'ils appellent

la matière accidentelle d'un corps humain, ſeroit-il le même Corps que celui qui fut immolé ſur la Croix, & qui eſt maintenant dans le Ciel aſſis à la droite du Pere céleſte ? Il eſt évident que non : Donc cette explication, qui ne s'accorde point avec le dogme de l'Euchariſtie, & qui n'eſt appuyée ſur aucun ſolide fondement, doit être abſolument rejettée & proſcrite.

442. *Objection VIII.* Il y auroit une explication bien ſimple & bien naturelle à donner ſur le Sacrement de l'Euchariſtie ; explication qui, ſans déroger à la vérité du dogme de la préſence réelle, feroit évanouir les myſtéres révoltants de la compénétration & de la reproduction, qui n'en ſont que des conſéquences. Ne pourroit-on pas dire I°. Que Jeſus-Chriſt en inſtituant l'Euchariſtie, la veille de ſa mort, fit miraculeuſement par la vertu de ſa parole, ce qu'il eût fait naturellement par l'action intérieure & méchanique de ſon Corps ; ou que Jeſus-Chriſt, par la vertu miraculeuſe de ſa parole, convertit le pain & le vin en ſon Corps & en ſon Sang, de la même manière qu'il eût converti ce même pain & ce même vin en ſa propre ſubſtance, par l'action intérieure de ſon Corps, appliqué à ce pain & à ce vin devenus ſon aliment ? Ne pourroit-on pas dire II°, que les paroles ſacramentelles prononcées par les Prêtres qui repréſentent la Perſonne de l'Homme-Dieu, opérent encore aujourd'hui par miracle, ce qu'opérerent alors par miracle les paroles de l'Homme-Dieu? Dans cette double hypothéſe évidemment poſſible, ſans altérer le dogme de la tranſſubſtantation & de la préſence réelle, on conſerve à la matière ſa triple dimenſion déterminée : puiſque la matière tranſubſtantiée au Corps de l'Homme-Dieu, n'eſt pas tout le Corps de l'Homme-Dieu ; mais ſimplement une portion de ce corps adorable, telle que cette matiere eut été, ſi l'homme Dieu eût mangé ce même pain & bu ce même vin ſur leſquels ont été prononcées les paroles ſacramentelles.

*Reponse.* Cette explication, ingénieuſe & ſéduiſante en apparence, ne peut nullement être adoptée, pour pluſieurs raiſons :

I°. Selon le dogme catholique, dans l'Euchariſtie il ne reſte rien de la ſubſtance du pain & du vin, laquelle, aux accidents près, eſt toute convertie au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, par une vraie *tranſſubſtantiation* : Selon cette hypothéſe au contraire, dans l'Euchariſtie reſte toute la ſubſtance du pain & du vin, laquelle n'eſt changée au Corps de Jeſus-Chriſt que par une ſimple *tranſformation*.

II°. Selon le dogme catholique, le Corps euchariſtique de Jeſus-Chriſt, eſt identiquement le même Corps qui fut immolé ſur la Croix : Selon cette hypothéſe au contraire, le Corps euchariſtique de Jeſus-Chriſt, ou ne ſeroit rien du Corps immolé ſur la Croix, ou ne ſeroit qu'une portion comme infiniment petite de ce Corps adorable.

III°. Comme on ne pourroit pas dire, ſans abuſer des termes & des idées, qu'une legére quantité de pain & de vin, qui dans moi, par l'action interne de la fermentation & de la digeſtion, ſe convertit actuellement en ma ſubſtance, eſt vraiment & réellement & ſimplement mon Corps : de même on ne peut pas dire, ſans abuſer évidemment des termes & des idées, ſans renverſer de fond en comble le dogme exprimé par ces termes & ces idées, qu'une legére quantité de pain & de vin, miraculeuſement convertie en une égale quantité du Corps de Jeſus-Chriſt, ſoit vraiment & réellement & ſimplement le Corps de Jeſus-Chriſt. Donc ce dernier ſubterfuge des Carthéſiens, ne concilie point *leur ſyſtême* avec le dogme catholique ; ne garantit point leur ſyſtême *du vice d'hétérodoxie*.

443. *OBJECTION IX.* Aſſurer qu'on ne connoît point l'eſſencce de la Matière, c'eſt fournir des armes au Matérialiſme : car ſi nous ne connoiſſons pas l'eſſence de la matière, il s'enſuit que nous ne pouvont pas aſſurer que notre ame ne ſoit pas matière.

*REPONSE.* Pour aſſurer qu'une choſe n'eſt pas une autre choſe, il n'eſt pas abſolument néceſſaire de connoître l'eſſence de ces deux choſes : Il ſuffit de connoître dans l'une de ces deux choſes, une propriété qui ſoit inſéparable de l'une & incompatible avec l'autre. Telle eſt *l'Etendue impénétrable*, qui, quoique variable, convient inſéparablement à la matière ; & qui ne peut jamais convenir à l'eſprit. Telle eſt auſſi *l'Intellectivité*, qui caractériſe indiviſiblement l'eſprit & qui ne peut jamais convenir à la matière. Donc ſans connoître l'eſſence de l'eſprit & de la matière, nous avons des ſignes caractériſtiques qui nous font infailliblement diſcerner l'un de l'autre.

444. *OBJECTION X.* Admettre une étendue réelle dans le Corps Euchariſtique de Jeſus-Chriſt, c'eſt contredire la plûpart des Saints Peres & des Docteurs catholiques, qui ont écrit ſur cette matière. Car, ſelon ces Saints Peres, ſelon ces Docteurs, ſelon preſque touts les Catéchiſmes catholiques ; I°. le Corps de Jeſus-Chriſt exiſte dans l'Euchariſtie à la manière des eſprits : donc il y exiſte ſans aucune étendue. II°. Le Corps de Jeſus-Chriſt eſt tout entier dans chaque partie de l'Hoſtie : donc le Corps de Jeſus-Chriſt n'a aucune étendue dans l'Hoſtie ; puiſque s'il y avoit une étendue réelle, chaque partie de l'Hoſtie auroit préciſément, de ce Corps adorable, la portion d'étendue qui lui répond déterminément, & non la portion d'étendue qui répond déterminément à une autre partie de la même Hoſtie.

*REPONSE.* En enſeignant que le Corps de Jeſus-Chriſt exiſte dans l'Euchariſtie à la manière des eſprits, les Saints Peres, les Docteurs, les Catéchiſmes n'ont jamais prétendu & n'ont jamais pu prétendre qu'on dût prendre leurs expreſſions dans toute l'étendue & dans toute la rigueur des termes. Touts les êtres ont une manière ſpécifique d'exiſter, qui leur eſt auſſi propre & auſſi inaliénable que leur eſſence même. Comme il répugne qu'un eſprit exiſte entièrement & en toute rigueur à la manière des corps, il répugne auſſi qu'un corps exiſte entièrement & en toute rigueur à la manière des eſprits : donc ces expreſſions des Saints Peres & des Docteurs catholiques, doivent néceſſairement être entendues avec quelques modifications.

I°. En quel ſens le Corps de Jeſus-Chriſt exiſte-t'il dans l'Euchariſtie, à la manière des eſprits ? Le voici : Une des propriétés des eſprits, c'eſt d'exiſter dans un lieu, ſans exclure de ce lieu ou un autre eſprit ou un autre corps : or telle eſt la manière dont le Corps de Jeſus-Chriſt exiſte dans l'Euchariſtie, où un nombre immenſe d'éléments de ce Corps adorable, compénétrés entr'eux, exiſtent miraculeuſement & ineffablement dans le même eſpace, ſans s'exclure les uns les autres de l'eſpace qu'ils occupent en entier.

II°. Eſt-il décidé en point de foi, que le Corps de Jeſus-Chriſt ſoit tout entier dans chaque partie de l'Hoſtie ? Séparons ce qui eſt de foi, de ce qui ne l'eſt point. C'eſt un article de foi, que le Corps de Jeſus-Chriſt eſt tout entier dans une parcelle ſenſible d'hoſtie conſacrée, après que cette parcelle a été diviſée & ſéparée de l'Hoſtie ; *ſeparatione factâ* : mais ce n'eſt point un article de foi, que le Corps de Jeſus-Chriſt ſoit tout entier dans chaque partie de l'Hoſtie, avant la diviſion

& la ſéparation. Une Hoſtie étant diviſible en un nombre infini de parties, ſi le Corps de Jeſus-Chriſt étoit tout entier dans chaque partie, il s'enſuivroit que le Corps de Jeſus-Chriſt ſeroit une infinité de fois tout entier dans une ſeule & même Hoſtie : ce qui ſeroit multiplier les miracles ſans utilité & ſans raiſon ; & telle n'eſt point la manière d'agir de l'Etre infiniment ſage.

III°. Le Corps de Jeſus-Chriſt eſt tout entier dans une Hoſtie iſolée, grande ou petite. Et comme l'eſſence du Sacrement eſt d'être un ſigne ſenſible, il s'enſuit que dès qu'une Hoſtie ceſſe d'être ſenſible, elle ceſſe de contenir le Corps de Jeſus-Chriſt. Mais quelque petite que ſoit une Hoſtie ſenſible, elle a une étendue capable de répondre à une étendue réelle de la part du Corps de Jeſus-Chriſt : donc ſans altérer aucun principe de la foi, on peut attribuer une étendue réelle au Corps euchariſtique de Jeſus-Chriſt, ſçavoir l'étendue ou l'eſpace auquel les eſpèces ſacramentelles répondent.

IV°. Quand on diviſe une Hoſtie conſacrée, après la diviſion faite, le Corps de Jeſus-Chriſt, qui étoit tout entier dans la totalité de l'Hoſtie entière, eſt tout entier plus la totalité de chaque portion de l'Hoſtie diviſée. Il ne s'enſuit pas cas là que la diviſion ſoit une nouvelle Conſécration : il s'enſuit ſimplement que cette diviſion eſt une condition, laquelle étant poſée, le Corps de Jeſus-Chriſt, en vertu de la Conſécration unique faite ſur l'Hoſtie totale, ſe trouve tout entier dans les deux parties de l'Hoſtie diviſée.

## SECTION SECONDE.

### *LA SENSIBILITÉ DE LA MATIÈRE.*

445. NOus appellerons *Senſibilité de la Matière*, ce par quoi la Matière nous eſt rendue ſenſible : ſoit que ce ſoit quelque choſe d'intrinſéque, ſoit que ce ſoit quelque choſe d'exntrinſéque, à la Matière. La qualité ſenſible de la Matière, ou ce par quoi la matière eſt rendue ſenſible, ſemble d'abord n'être point quelque choſe de diſtingué de la matière. Cependant une matière peut exiſter, ſans être ſenſible ; & la qualité ſenſible d'une matière peut exiſter, ſans que cette matière exiſte : comme il conſte par la vérité inconteſtable du dogme de l'Euchariſtie, où la ſubſtance du Corps de Jeſus-Chriſt exiſte ſans ſa qualité ſenſible, & où la qualité ſenſible du pain & du vin exiſte ſans la ſubſtance du pain & du vin. Donc *la Matière, & la ſenſibilité de la matière, ne ſont point une ſeule & même choſe.*

446. Les *Accidents* de la matière ou des corps, ſe diviſent en accidents modaux & en accidents abſolus.

I°. On appelle *Accidents modaux*, les différentes modifications ou les différentes manières d'être d'une ſubſtance, leſquelles ne peuvent ni exiſter, ni être conçues, que dans la ſubſtance qu'elles modifient. Telles ſont dans un pain non conſacré, la figure du pain, la couleur du pain, la ſaveur du pain, l'ubication du pain ; qui, en tant que modifications du pain, n'exiſtent & ne peuvent exiſter ſans le pain, ne ſe conçoivent & ne peuvent ſe concevoir que dans le pain. (18)

II°. On appelle *Accidents abſolus*, les Eſpèces ou aparences euchariſtiques

ristiques, qu existent sans la substance du pain, & hors de la substance du pain ; quelle que soit la nature de ces espèces ou apparences, sur laquelle la foi ne nous apprend rien, & sur laquelle elle laisse conjecturer & disputer les Philosophes Catholiques.

III°. Il y a cette différence essentielle entre les accidents modaux & les accidents absolus ; sçavoir, que les accidents modaux sont un *État réel & physique*, ou une manière d'être réelle & physique, de la chose qu'ils modifient & à laquelle ils sont inhérents ; au lieu que les accidents absolus ne sont qu'un *État apparent*, ou une manière d'être apparente, de la chose qu'ils semblent modifier intrinséquement, & qu'ils ne modifient pas réellement en elle-même. La figure d'une Hostie non consacrée, en tant qu'accident modal, est la manière dont cette Hostie est réellement & intrinséquement terminée en elle-même & dans toutes ses faces : La figure de la même Hostie, en tant qu'accident absolu, est la manière dont cette Hostie paroit à mes yeux terminée dans toutes ses faces, soit qu'elle soit ainsi réellement terminée en elle-même, soit qu'elle ne le soit pas, ou qu'elle ne le soit qu'en apparence.

146. Assertion. *On ne peut se dispenser d'admettre des Accidents absolus, quelle que soit leur nature.*

Démonstration. La Foi, c'est-à-dire un Oracle indéfectible & infaillible, nous atteste & nous apprend que la substance du pain n'existe point dans une Hostie consacrée. La Foi nous atteste, & l'expérience nous démontre, que les accidents sensibles du pain restent dans une Hostie consacrée ; ou que dans l'Eucharistie restent les mêmes espèces, ou les mêmes apparences sensibles, que nous appercevrions, si la substance du pain y étoit existante. Donc quelle que soit la nature des accidents absolus, il est sûr & incontestable qu'il y a des accidents absolus, ou des apparences d'une substance sans l'existence de cette même substance. C. Q. F. D.

147. *Remarque.* S'il est facile d'établir & de démontrer l'existence des accidents absolus, il n'est pas également facile d'en sçavoir & d'en déterminer la nature. Nous allons exposer & examiner les différents sentiments des Philosophes sur cet objet.

### *Systêmes sur les Accidents absolus.*

148. *Sentiment I.* Quelques Philosophes prétendent que tout ce qu'on nomme accidents absolus dans l'Eucharistie, (sçavoir la couleur, la saveur, la figure, l'étendue, l'ubication) c'est autant d'accidents modaux miraculeusement séparés de leur sujet, ou de la substance qu'ils doivent naturellement modifier.

149. Assertion. *Les Espèces eucharistiques ne sont point des Accidents modaux, séparés de leur sujet, ou existants sans leur sujet.*

Démonstration. Les accidents modaux, comme nous l'avons expliqué & établi dans le premier traité de cet ouvrage, (18) ou sont des *Entités* qui exigent essentiellement d'être inhérentes à leur sujet ; ou ne sont que de simples *Rapports* de la substance modifiée, lesquels rapports ne disent point un être distingué de la substance modifiée. Dans l'un & dans l'autre systême, les accidents modaux ne peuvent point, pas même par miracle, exister sans la substance modifiée : donc les Espèces eucharistiques, qui existent, sans la substance du pain & du vin, ne sont point des accidens modaux du pain

N.

& du vin, miraculeuſement ſéparés de leur ſujet ou de la ſubſtance du pain & du vin. C. Q. F. D.

450. *Sentiment II.* D'autres Philoſophes admettent un ſeul & unique Accident abſolu, à qui ils donnent le nom de *quantité radicale*, ou *de quantité interne*; & ils veulent que cet accident abſolu, ou cette quantité radicale, ſoit le ſujet auquel ſont eſſentiellement inhérents tous les autres accidents qu'ils nomment accidents modaux. Ainſi dans cette opinion, les accidents modaux du pain naturel, par exemple, n'ont point pour ſujet immédiat la ſubſtance du pain; ou ne ſont point immédiatement inhérents à la ſubſtance du pain: Le ſujet immédiat des accidents modaux du pain, c'eſt la quantité radicale du pain; & cette quantité radicale du pain, a pour ſujet immédiat, la ſubſtance du pain, de laquelle elle eſt ſéparable par miracle. Dans l'Euchariſtie, Dieu, par un miracle de ſa toute-puiſſance, après avoir détruit la ſubſtance du pain, conſerve la quantité radicale du pain, & tous les accidents de couleur, de ſaveur, de figure, de gravitation, inhérents à cette quantité radicale du pain: & avant le miracle, comme après le miracle, les accidents modaux du pain ſe trouvent immédiatement inhérents à cette quantité radicale du pain. On peut dire la même choſe du vin: Avant & après la Conſécration, les accidents modaux du vin ſont immédiatement inhérents à la quantité radicale du vin; & cette quantité radicale du vin a pour ſujet immédiat, la ſubſtance du vin, de laquelle un miracle peut la ſéparer.

451. Assertion. *Les Eſpèces euchariſtiques ne ſont point des Accidents modaux, inhérents à la quantité radicale du pain & du vin.*

Démonstration. On ne doit point admettre ſur les Eſpèces euchariſtiques, un ſentiment bizarre qui ne tend & n'aboutit qu'à donner ſans aucun fondement, à une choſe obſcure une explication plus obſcure encore: or tel eſt le ſentiment que nous rejettons. Car interrogeons quelque antique zélateur de cette opinion ſurannée, le plus ſenſé & le plus éclairé de ſa ſecte, s'il eſt poſſible: ſuivons-le de près, & forçons-le à attacher des idées aux mots, & des objets aux idées. Ami, qu'entendez-vous par quantité interne ou radicale du pain & du vin, laquelle n'eſt ni le pain, ni le vin? Quel objet ſe préſente à votre eſprit, quand vous prononcez ou que vous entendez ces mots, *quantité interne*, *quantité radicale* du pain & du vin? I°. Eſt-ce la dernière ſuperficie de chaque élément du pain & du vin? Mais cette dernière ſuperficie eſt de la ſubſtance du pain & du vin; c'eſt la ſubſtance du pain & du vin qui aboutit juſqu'à tels points de l'eſpace, & qui ceſſe & finit à ces points de l'eſpace. II°. Eſt-ce l'eſpace même, où eſt le pain & le vin? Mais cet eſpace exiſtoit avant les accidents du pain & du vin, & il exiſte encore après les accidents du pain & du vin: cet eſpace n'eſt donc rien du pain & du vin. III° Eſt-ce quelque qualité occulte du pain & du vin, réſidante dans ces corps, ſenſible dans ces corps, & ſéparable de ces corps? Mais, ami, la ſaine Philoſophie a enfin victorieuſement proſcrit & exterminé ces miſérables rêveries, qu'enfanta ſtupidement dans des ſiécles d'ignorance & de barbarie, le génie gothique ou arabeſque; & elle n'admet & ne reconnoit plus dans les divers corps, que la ſeule matière différenciée par ſes modifications de figure & de mouvement. IV°. Qu'eſt-ce donc qu'on

entend & qu'on doit entendre par cette quantité radicale? Rien, rien du tout; un mot vuide de ſens, que l'ignorance adopte myſtérieuſement, ſans lui attacher aucune idée & aucun objet. Donc cette quantité radicale doit être bannie du ſol Philoſophique. C. Q. F. D.

452. *SENTIMENT III.* Le Minime Magnan, l'un des Êtres penſants du dernier ſiécle, & l'un des reſtaurateurs de la Philoſophie, a donné ſur les Eſpèces euchariſtiques un ſentiment plus raiſonnable & plus ingénieux, s'il n'eſt pas plus vrai. Ce Philoſophe reconnoit qu'après la Conſécration du pain & du vin, il reſte dans l'Euchariſtie les mêmes eſpèces, ou les mêmes apparences, ou les mêmes accidents: car ces trois mots ſont parfaitement ſynonimes. Mais il prétend que ces eſpèces Euchariſtiques ne ſont préciſément que *l'Action de Dieu*, qui fait miraculeuſement dans nos organes les mêmes impreſſions & les mêmes ſenſations, que produiroient dans ces mêmes organes le pain & le vin non tranſſubſtantiés au Corps de Jeſus-Chriſt. Selon Magnan, avant la Conſécration, c'eſt le pain lui-même qui cauſe & produit en nous les ſenſations relatives à ce pain: après la Conſécration, c'eſt Dieu ſeul qui cauſe & produit en nous, par lui-même, les mêmes ſenſations relatives à ce pain qui n'eſt plus. Ce ſyſtême ingénieux a beſoin d'un développement que nous allons lui donner, développement qui le vengera, ou qui le mettra à l'abri, des clameurs qu'il a excitées contre lui dans l'École.

## PROPOSITION.

453. *Dans le ſyſtême de Magnan, on peut dire qu'après la Conſécration, l'Hoſtie conſacrée a la même ſenſibilité qu'elle avoit avant la Conſécration.*

DÉMONSTRATION. Qu'eſt-ce que la Senſibilité des corps? C'eſt de cette théorie que dépend & que doit découler la démonſtration préſente. Voici donc quelques Lemmes qui vont développer & établir cette théorie générale, dont la propoſition à démontrer ne ſera plus qu'une application ou un corollaire.

I°. Il eſt évident que la *Senſibilité* d'un corps, conſiſte dans *l'Aptitude* qu'il a d'exciter ou de faire naître quelque ſenſation: donc par tout où eſt la même aptitude, là eſt la même ſenſibilité.

II°. Il eſt ſûr & conſtant qu'aucun corps n'a par lui-même cette aptitude ou cette vertu d'exciter & de faire naître des ſenſations: donc cette *Aptitude* ou cette vertu conſiſte dans *une Loi libre* du Créateur, qui a voulu que la préſence d'un tel corps fût l'occaſion de telles ſenſations qu'il produit en nous par lui-même. (93)

III°. Dans l'hypothéſe où Dieu eſt l'unique cauſe efficiente de tout mouvement, hypothéſe qui eſt évidemment la plus vraiſemblable, s'il n'eſt pas rigoureuſement démontré qu'elle ſoit la ſeule vraie; (330) *la Senſibilité des corps*, ou la loi en vertu de laquelle les corps ſont ſenſibles, revient & ſe réduit à ceci; ſçavoir, que *Dieu veut*, à l'occaſion d'un corps préſent, imprimer un tel mouvement à nos organes.

IV°. La ſenſibilité du pain, avant le miracle de la tranſſubſtantiation, conſiſte donc en ce que, conſéquemment à la loi générale par lui établie, Dieu veut à l'occaſion du pain exiſtant & préſent, imprimer un tel mouvement à nos organes: lequel mouvement de nos organes ſera enſuite en nous la cauſe occaſionnelle de la ſenſation intérieure & mentale.

V°. Après le miracle de la tranſſubſtantation, reſte la même *volonté*, ou le même décret, ou la même loi du Créateur, en vertu de laquelle il veut, à l'occaſion du Corps de Jeſus-Chriſt exiſtant & préſent dans l'Euchariſtie, imprimer à nos organes le même mouvement qu'il leur imprimoit à l'occaſion du pain préſent & exiſtant en ſa propre ſubſtance.

*RÉSULTAT.* La ſenſibilité des corps *eſt leur Aptitude* à faire naître des ſenſations : cette aptitude *eſt la loi ou la volonté du Créateur*, d'imprimer tels mouvements à nos organes, à l'occaſion de tels corps exiſtants & préſens : Cette loi ou cette volonté du Créateur *eſt la même & produit les mêmes effets*, relativement à l'Hoſtie conſacrée ou non conſacrée : Donc l'Hoſtie conſacrée ou non conſacrée *a réellement la même ſenſibilité*, quoique l'occaſion de cette ſenſibilité (ſçavoir, la ſubſtance du Corps de Jeſus-Chriſt dans le premier cas, & la ſubſtance du pain dans le ſecond cas) ſoit entièrement différente. Donc on peut dire qu'après le miracle de la tranſſubſtantiation, il y a dans l'Euchariſtie la même ſenſibilité, qu'avant le miracle de la tranſſubſtantiation. C. Q. F. D.

454. *COROLLAIRE.* Il ſuit de cette théorie, que *la Senſibilité générale* des corps, quels qu'ils ſoient, conſiſte dans *la loi générale* par laquelle le Créateur a réſolu de toute éternité, de produire par lui-même dans les corps organiſés tels mouvements & telles ſenſations, toutes les fois que tels corps ſeroient, ou préſens à ces organes, ou appliqués à ces organes : ce qui n'empêche pas que le Créateur ne puiſſe quelquefois par miracle, produire ces mêmes ſenſations organiques, ſans l'occaſion & la préſence de ces corps.

455. *REMARQUE.* Le ſentiment de Magnan ainſi développé & réformé mérite quelques réfléxions. I°. Ce ſentiment eſt un ſentiment évidemment ingénieux : puiſqu'il explique d'une manière très-ſimple & très-philoſophique, une choſe fort obſcure en elle-même ; ſçavoir, les eſpèces euchariſtiques. II°. Ce ſentiment n'a rien de contraire au dogme de l'Euchariſtie : puiſqu'il ne déroge en rien à la réalité & à la dignité de la préſence réelle du Corps de Jeſus-Chriſt dans cet adorable Sacrement. III°. Ce ſentiment doit être regardé, non comme une vérité certaine à laquelle il faille s'attacher ; mais ſimplement comme une opinion ſatisfaiſante qu'on peut vraiſemblablement adopter. Il eſt démontré que la choſe peut être ainſi : mais eſt-elle ainſi réellement ? c'eſt ce qu'aucune preuve démonſtrative ne conſtate. IV°. Il s'enſuit de là, qu'on n'a pas encore démonſtrativement découvert en quoi conſiſte la nature des Eſpèces euchariſtiques : puiſque, quelque vraiſemblance que puiſſe avoir ce ſentiment de Magnan, il y a loin ſouvent de la vraiſemblance à la vérité.

## *OBJECTIONS A RÉFUTER.*

456. *OBJECTION I.* Le Concile de Conſtance a anathématiſé cette propoſition de Wiclef ; *dans l'Euchariſtie les Accidents ne demeurent point ſans ſujet* : donc la contradictoire de cette propoſition eſt une propoſition de foi ; donc c'eſt un article de foi que *dans l'Euchariſtie les Accidents demeurent ſans ſujet.* Mais s'il eſt vrai qu'il y a

dans l'Euchariſtie des Accidents exiſtants ſans ſujet, n'eſt-il pas naturel de penſer que ces accidents ſont, & quelque choſe de permanent en ſoi, & quelque choſe de diſtingué de l'action de Dieu? Comment donc concilier la déciſion du Concile de Conſtance, déciſion adoptée par l'Egliſe univerſelle, avec la doctrine de Magnan?

*Reponse.* Wiclef ſoutenoit, entr'autres erreurs, que la ſubſtance du pain & du vin demeure dans l'Euchariſtie, après la Conſécration; & pour le prouver, il raiſonnoit ainſi: Les accidents du pain & du vin ne demeurent point ſans leur ſujet, qui eſt la ſubſtance du pain & du vin; or dans l'Euchariſtie, après la Conſécration, les accidents du pain & du vin demeurent; donc après la Conſécration les accidents du pain & du vin demeurent adhérents à leur ſujet ou à la ſubſtance du pain & du vin: donc dans l'Euchariſtie, après la Conſécration, reſte & demeure la ſubſtance du pain & du vin. Telle eſt la doctrine qu'a anathématiſé & foudroyé avec raiſon le Concile de Conſtance.

En quel ſens a donc été condamnée la propoſition de Wiclef, qu'on objecte contre le ſentiment de Magnan? Elle a été condamnée dans le ſens de Wiclef, dans le ſens où elle détruit le dogme de la tranſſubſtantiation: mais elle n'a point été condamnée dans le ſens des Philoſophes catholiques, qui admettant une vraie & entière tranſſubſtantation, s'efforcent d'expliquer philoſophiquement la nature des accidents euchariſtiques. Il eſt décidé que les accidents euchariſtiques ne ſont point adhérents à la ſubſtance du pain & du vin: mais il n'eſt point décidé que les accidents euchariſtiques ſoient quelque choſe de permanent en ſoi & de diſtingué de l'action de Dieu. L'Egliſe, toujours ſage dans ſes déciſions, foudroye impitoyablement les ſacriléges principes de l'orgueilleuſe Héréſie, qui ſappe le dogme; & ne touche point aux explications reſpectueuſes de la ſaine Philoſophie, qui révére le dogme en s'efforçant de le concilier avec la raiſon. Ainſi la déciſion du Concile de Conſtance, qui anathématiſe la doctrine de Wiclef, ne regarde en rien la doctrine de Magnan.

457. *Objection II.* Il eſt de l'eſſence de tout Sacrement, d'être un ſigne ſenſible: caractére que l'Euchariſtie, dans le ſyſtême de Magnan, n'auroit point d'une manière permanente; puiſqu'elle ne ſeroit Sacrement ou ſigne ſenſible, qu'autant que l'action de Dieu produiroit actuellement des ſenſations ſur quelque ſujet: ce qui n'a point lieu en mille circonſtances; par exemple, quand l'Hoſtie conſacrée eſt renfermée dans le ſaint Ciboire.

*Réponse.* I°. Dans le ſyſtême de Magnan, le Sacrement de l'Euchariſtie eſt toujours un ſigne ſenſible: puiſqu'à l'occaſion d'une Hoſtie conſacrée & préſente, nous éprouvons toujours des ſenſations relatives à cette Hoſtie. II°. Il eſt ſûr que le Sacrement de l'Euchariſtie, comme tous les autres Sacrements, doit être un ſigne ſenſible: mais ce Sacrement doit-il être ſenſible en ſoi? & comment doit-il être ſenſible en ſoi? C'eſt ce que l'Egliſe n'a jamais décidé. III°. Dans le ſyſtême de Magnan, tel que nous l'avons expliqué & développé, le Sacrement de l'Euchariſtie eſt ſenſible en ſoi: puiſque l'Hoſtie, par exemple, après le miracle de la tranſſubſtantiation, a préciſément la même ſenſibilité qu'elle avoit avant le miracle de la tranſſubſtantiation. IV°.

Quand le St. Ciboire eſt fermé, l'action de Dieu, relativement aux Hoſties dont elle fait la ſenſibilité, ceſſe-t'elle totalement? Non; puiſque Dieu continue de faire perſévéramment dans ce Ciboire plein d'Hoſties conſacrées, tout ce qu'il y feroit ſi ces Hoſties n'étoient pas conſacrées. L'action de Dieu conſerve à ces Hoſties conſacrées & renfermées, leur même figure, leur même ſaveur, leur même volume, leur même gravitation; c'eſt toute leur ſenſibilité: donc dans le ſyſtême de Magnan, quand le ſaint Ciboire eſt fermé, les Hoſties conſacrées qu'il renferme, ne ceſſent pas d'être ſenſibles.

458. *Objection III.* Selon le ſyſtême de Magnan, il n'y a rien de miraculeux dans la permanence des eſpèces euchariſtiques: puiſque c'eſt toujours la même action de Dieu qui rend ſenſibles ces Hoſties, après comme avant la Conſécration. Avant la Conſécration il n'y avoit point de miracle relativement à la ſenſibilité de ces Hoſties: donc après la Conſécration, il n'y a point non plus de miracle relativement à la ſenſibilité de ces mêmes Hoſties.

*Réponse.* 1°. Le miracle eſt une interruption des loix conſtantes de la nature: donc il y a un miracle toutes les fois qu'il y a une interruption de ces loix. 1°. C'eſt une loi conſtante, que Dieu ne produiſe point en nous les ſenſations du pain, ſans la réalité & la préſence du pain; & que Dieu ne conſerve point & la figure & la ſaveur & la couleur & la gravitation du pain, ſans que la ſubſtance du pain exiſte. Dieu fait tout cela à l'occaſion d'une Hoſtie conſacrée, où il n'y a point de pain: donc il y a un vrai miracle, & un miracle permanent, dans la conſervation des accidents ou des eſpèces euchariſtiques.

Avant la Tranſſubſtantiation, la ſubſtance du pain, la lumière réfléchie à la rencontre de cette ſubſtance du pain, l'impreſſion organique faite ſur les fibres de notre œil à l'occaſion de cette lumière réfléchie; voilà toutes les cauſes occaſionnelles de la viſion mentale relative à cette Hoſtie non conſacrée. Après la Tranſſubſtantiation, la lumière réfléchie par miracle, l'impreſſion ou la ſenſation organique faite ſur les fibres de notre œil à l'occaſion de cette lumière réfléchie; voilà toutes les cauſes occaſionnelles de la viſion mentale relative à cette Hoſtie conſacrée. On peut dire la même choſe des ſenſations du goût, du tact, de l'ouie, & de l'odorat.

Les autres qualités ou propriétés de la Matière, dont la connoiſſance dépend, en tout ou en partie, du rapport des ſens, n'ont rien de commun avec la Métaphyſique. Objet de la Phyſique & des Mathématiques, elles ſont la matière d'un autre Ouvrage.

On peut voir par cet Eſſai ſur la Métaphyſique, que cette Mer immenſe, ſemée d'écueils & d'abyſmes, eſt plus facile & plus navigable qu'on l'imagine. On ne s'y perd, que quand on y vogue ſans Carte & ſans Bouſſole.

FIN.

# TROIS
# DISCOURS
## SUR
# LA RELIGION,

*PAR M. l'Abbé PARA, Ex-Professeur de Philosophie & de Mathématique.*

A BESANÇON,

Chez Jacques-Philippe CHABOZ, Libraire, Grand'rue.

M. DCC. LXVII.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*

# REMARQUE.

NOus avons expliqué ſur la fin de notre Préface, le motif qui nous engage à placer ici ces trois Diſcours. On ne ſera pas ſurpris d'y trouver quelques idées déja répandues dans le ſixième Traité, ſur la théorie de la Religion : puiſque ces Diſcours ont à établir dans un genre différent, préciſément les mêmes vérités, & ſouvent par les mêmes preuves, qu'il importe peu de traveſtir, quand elles ont été clairement & ſolidement expoſées. Si le Déiſme ſe trouve ſucceſſivement combattu dans chacun de ces Diſcours, c'eſt parce que le Déiſme, ſous différents points de vûe, ſe trouve oppoſé aux différentes vérités qu'on y établit.

## SUJET DU PREMIER DISCOURS.

### *NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE.*

S'IL y a un Dieu, il y a une Religion : S'il y a une Religion, elle eſt révélée. I°. L'idée d'un Dieu entraîne la néceſſité d'une Religion, & d'une ſeule Religion. II°. L'inſuffiſance de la Religion naturelle entraîne la néceſſité d'une Révélation.

## SUJET DU SECOND DISCOURS.

### *DIVINITÉ DE LA RELIGION CATHOLIQUE.*

DEUX caractéres diſtinctifs doivent annoncer & manifeſter la Religion d'un Dieu, la Religion par laquelle ſeule ce Dieu veut être honoré ; ſçavoir, la pureté de Doctrine, & la perpétuité de Durée : (374) Seule la Religion Catholique poſſéde ce double caractére.

## SUJET DU TROISIÉME DISCOURS.

### *ÉGAREMENTS DE L'INCRÉDULITÉ.*

L'INCRÉDULITÉ, acharnée à attaquer la Religion, ne peut démolir d'une main, ſans bâtir de l'autre. (200) Pour rendre ſenſibles ſes coupables égarements, il ſuffit de faire voir, I°. A quelles lumières elle ſe refuſe : II°. Quelles ténébres elle adopte.

DISCOURS

# DISCOURS
# SUR LA RELIGION.

## PREMIER DISCOURS.
## LA NÉCESSITE
## D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE.

*Domine, ut videam !*
Seigneur, faites que je voie. *En S. Luc, Chap.* 18.

TELLE fut la priere que fit au Sauveur du Monde, l'aveugle de Jérico ! Privé de la lumiere du jour, & condamné à une eſpece de nuit éternelle avant cette derniere heure qui y plonge tous les Hommes, il ſe lamentoit ſur la perte d'un Sens, dont la privation fait pour nous de la Nature, un affreux tombeau : lorſqu'averti tout à coup par le tumulte & par le concours des peuples, de l'approche du grand Thaumaturge dont on racontoit tant de merveilles, impatient de voir la lumiere, il s'empreſſe de lui demander ce précieux avantage, avec cette vive confiance, avec cette ſainte importunité, qui gagne le cœur de Dieu, & qui opere les plus grands miracles. Hélas, Meſſieurs, ce zele & cet empreſſement que cet homme fait paroître pour la lumiere du Corps ; combien plus ne devons-nous pas l'avoir pour la lumiere de l'Ame, pour la connoiſſance de la vérité & de la Religion ! Celle-là ne peut être que le flambeau d'une vie périſſable : celle-ci doit être le flambeau de notre immortalité. Nous ne pouvons prendre à l'une, qu'un intérêt relatif à un bonheur ou à un malheur paſſager : nous devons prendre à l'autre, un intérêt proportionné à un bonheur ou à un malheur éternel.

Placé dans ce vaſte Univers, comme un atome noyé dans l'Immenſité, ou comme un ombre qui s'enfuit ſans retour, je ne ſçais d'où je viens,

je ne ſçais où je vais ! Dois-je, comme me le dit une miſérable troupe d'hommes ſans foi & ſans loi, m'attendre à un anéantiſſement entier & total ? Quelle déſeſpérante perſpective ! Dois-je, comme me l'aſſure tout ce qu'il y a de ſage & de ſenſé chez les hommes, & comme me le crie ma conſcience, ſurvivre à ma deſtruction ; & être jugé & traité par le Juge éternel, ſelon mes œuvres ? Quel ſujet de crainte & de tremblement ! Et dans cette horrible perplexité, je vivrois tranquille & ſans allarme ! Il ne m'eſt pas démontré que ce dont la Religion me menace, ſoit faux : & s'il eſt vrai, & que je ne vive pas ſelon cette Religion, il m'eſt démontré que je ſuis éternellement malheureux ! Quel intérêt n'ai-je donc pas de m'inſtruire de cette grande vérité ; & de demander à celui qui m'a placé dans ce coin de l'Immenſité, de m'ouvrir les yeux, & de m'éclairer ſur le grand objet de la Religion ! Ce n'eſt point ſimplement un pieux mouvement de zele ; ce n'eſt point une vaine & ſcrupuleuſe délicateſſe de conſcience ; c'eſt l'amour propre, c'eſt l'intérêt humain, c'eſt la plus ſimple lumiere de la raiſon, qui m'invite & m'exhorte à ſortir de cette inſenſée léthargie, où j'ai peut-être vécu juſqu'à préſent en fait de Religion. Y a-t-il une Religion, & quelle eſt-elle ? Voilà ce qu'il m'importe le plus en ce monde de ſçavoir ; & voilà ſur quoi il eſt toujours en mon pouvoir de m'inſtruire & de m'éclaircir. Non, Meſſieurs, nos recherches ne ſeront point vaines & infructueuſes : la vérité, en fait de Religion, n'eſt inacceſſible qu'à ceux qui ne veulent pas la trouver. Ce Dieu de lumiere ne manque jamais de ſe manifeſter à ceux qui le cherchent dans un eſprit de droiture & de ſincérité. C'eſt la Foi qui doit nous introduire dans les myſtérieux tabernacles ; mais c'eſt la Raiſon qui doit nous mener & nous conduire aux portes du ſanctuaire. Or que me dit cette Raiſon, que je viens interroger avec vous aujourd'hui ? Elle me dit qu'il y a un Dieu : elle me dit que s'il y a un Dieu, il y a une Religion : elle me dit que s'il y a une Religion, elle eſt révélée : elle me dit enfin que s'il y a une Religion révélée, c'eſt la Religion Catholique. L'idée d'un Dieu entraîne la néceſſité d'une Religion & d'une ſeule Religion ; premiere vérité ! L'idée d'une Religion entraîne la néceſſité d'une Révélation ; ſeconde vérité ! L'idée d'une Révélation entraîne la divinité de la Religion Catholique ; troiſieme vérité. Matiere importante, mais immenſe. Je m'arrête en ce Diſcours aux deux premieres vérités, à la néceſſité d'une Religion & d'une Révélation ; & je réſerve la troiſieme pour le Diſcours ſuivant. Grand Dieu, préparez nos eſprits & nos cœurs à l'amour de la Vérité ! Donnez-nous un eſprit & un cœur qui vous cherchent de bonne foi ; & nous vous avons trouvé !

## PREMIERE PARTIE.

Il y a un Dieu ; c'eſt-à-dire, un Etre, principe de tout, & qui n'a lui-même aucun principe ; un Etre infini dans ſa nature, & qui n'a pu être limité ni par lui-même, ni par aucune cauſe étrangere ; un Etre, l'Etre par excellence, & dans qui ſe trouve ſans mélange de vice & d'imperfection, l'Enſemble de toutes les perfections. Il y a un Dieu ;

& je ne puis douter de ſon exiſtence, qu'en ceſſant de croire & à mes plus intimes ſentimens & à mes plus lumineuſes idées. Un ſentiment intime m'avertit que j'exiſte, & que je ſuis incapable d'exiſter par moi-même. La Raiſon me crie que tout être ſemblable à moi, ne peut avoir qu'une exiſtence reçue & empruntée; qu'il y a & qu'il doit y avoir néceſſairement une premiere Cauſe, une cauſe éternelle & exiſtante par la néceſſité de ſa nature, une cauſe infinie dans ſa ſageſſe & dans ſa puiſſance, une cauſe qui n'a point reçu l'exiſtence & qui l'a donnée à tous les êtres qui frappent mes ſens! Il y a un Dieu; & où n'appercois-je pas ſon adorable & inviſible préſence! Les Globes céleſtes publient ſa gloire & ſes grandeurs : la Terre eſt enrichie de ſes dons & de ſes bienfaits : la richeſſe, la beauté, l'harmonie, la fécondité de la Nature, étalent à mes yeux ſes magnificences & ſes adorables perfections. Si des Effets annoncent une cauſe; ſi le Mouvement annonce un premier moteur; ſi des Etres contingens annoncent un principe d'exiſtence; ſi l'Ordre & la Symmétrie annoncent une intelligence, qui conçoive, qui compare, qui arrange; n'eſt-il pas ſenſiblement évident qu'il doit y avoir un Etre infiniment ſage, infiniment puiſſant, qui ſoit & l'auteur & le moteur & le conſervateur de la Nature? L'inertie de la Matiere, les ſublimes opérations de l'Etre penſant, la ſuite des Générations, le ſpectacle de l'Univers; tout cela n'eſt-il pas comme autant d'écueils, où doit néceſſairement ſe briſer l'aveugle Athéiſme, ſi ce monſtre exiſte réellement dans la Nature? Il n'eſt pas plus poſſible à un homme qui penſe & qui raiſonne, de douter de l'exiſtence d'un Dieu; qu'il eſt poſſible à un homme qui a des yeux & des ſenſations, de douter de l'exiſtence du Soleil, quand cet aſtre l'éblouit par ſes vives lumieres, & qu'il l'échauffe par ſa chaleur bienfaiſante.

De l'idée d'un Dieu, d'un Etre infini dans ſes perfections, découle néceſſairement l'idée de *Souveraineté* & d'*amour de l'Ordre* : & de cette double idée de Souveraineté & d'amour de l'Ordre, découle évidemment & la néceſſité d'un Culte & la néceſſité d'une Loi : voilà la Religion! Ne perdons point de vue ces deux principes; ſuivons-les, & dévéloppons-en les lumineuſes conſéquences.

I°. De l'idée d'un Dieu découle ſa Souveraineté, principe & fondement d'un Culte, premier conſtitutif d'une Religion. S'il y a un Dieu, il a un pouvoir ſuprême ſur l'Homme, ſa créature : s'il a un pouvoir ſuprême ſur l'Homme, l'Homme eſt donc dans une eſſentielle dépendance de Dieu : & c'eſt le ſentiment de cette dépendance, qui eſt la baſe & l'exercice commencé d'une Religion. Dieu a créé l'Homme, & il n'a pu le créer que pour lui-même; Dieu étant eſſentiellement la fin de toutes ſes œuvres. Le ſouverain Domaine d'un Dieu Créateur, entraîne dans l'Homme ſa créature, une dépendance abſolue, une obligation indiſpenſable de rapporter à Dieu & tout ce qu'il a & tout ce qu'il eſt. Mais ſi l'Homme ne rend point de culte à Dieu, n'eſt-il pas évident qu'il rend vaine & illuſoire ſa dépendance; puiſqu'il n'en fait aucune fonction? N'eſt-il pas évident qu'il ſe ſouſtrait à l'indiſpenſable obligation qu'il a de ſe rapporter à Dieu; puiſqu'il ne peut ſe rapporter à

Dieu que par ſon culte & ſes hommages ? Dieu, en qualité de Créateur, a un droit inaliénable à la ſoumiſſion, à la reconnoiſſance, à la confiance, aux reſpects, à l'amour de ſa Créature : il eſt donc juſte, il eſt donc naturel, qu'il en exige un culte & un aveu de dépendance. L'Homme, en qualité de créature raiſonnable, voit & reconnoit néceſſairement dans Dieu, l'auteur de ſon être, l'arbitre de ſes deſtinées, ſon bienfaiteur & ſon pere : il eſt donc juſte, il eſt donc naturel, qu'il lui rende un culte & des hommages ; à l'auteur de ſon être, par ſentiment de dépendance ; à l'arbitre de ſes deſtinées, par intérêt ; à ſon bienfaiteur, par reconnoiſſance ; à ſon pere, par amour & par tendreſſe. Les rapports de Dieu avec l'Homme, & de l'Homme avec Dieu, ſont donc les titres éclatans qui nous impoſent l'obligation d'un culte, & qui rendent raiſon des ſacrifices, des prieres, des hommages, des ſentimens de reconnoiſſance & d'amour, que nous adreſſons à cet Etre ſuprême.

Et voilà ſur quoi eſt fondée la néceſſité du double culte que nous rendons à Dieu, du culte intérieur & du culte extérieur, qui ne ſont l'un & l'autre qu'un aveu & de ſa ſouveraineté & de notre dépendance. Il faut un culte intérieur : parce que l'Homme eſt principalement compoſé d'eſprit & de cœur, & que l'adoration, l'amour, la confiance, l'invocation, la reconnoiſſance, qui conſtituent l'eſſence du vrai culte, ont le cœur & l'eſprit pour principe. Il faut un culte extérieur : ſoit parce qu'il eſt juſte que la partie matérielle de l'Homme, contribue auſſi à glorifier ſon Créateur ; ſoit parce que le culte extérieur eſt le ſoutien & l'aliment du culte intérieur, dont il n'eſt proprement que l'écoulement & l'expreſſion. Je dis d'abord que le culte extérieur eſt le ſoutien & l'aliment du culte intérieur : car l'Homme a beſoin d'être fixé & remué par les objets ſenſibles ; ſans quoi ſon imagination ou s'égare ou demeure glacée. Or la mélodie des cantiques ſaints, l'appareil d'un ſacrifice auguſte, le ſpectacle des cérémonies religieuſes, la modeſtie & le recueillement qui accompagnent une attitude décente & reſpectueuſe ; tout cela ne contribue-t-il pas puiſſamment & efficacement, à réveiller & à fixer l'attention de l'eſprit, à préparer l'Ame fidelle aux pieux tranſports, aux ſaints élancemens qui doivent l'unir à ſon Dieu ? Je dis enſuite que le culte extérieur n'eſt que l'écoulement & l'expreſſion du culte intérieur. Que tous les Hommes en particulier ſoient bien frappés des grandeurs, des bontés, des perfections de l'Etre ſuprême ! Tous enſemble, ainſi qu'une même famille, ils aimeront, ils béniront le pere commun : tous enſemble, ils chanteront ſes louanges & ſes merveilles ; ils publieront ſes bienfaits & ſes miſéricordes ; ils brûleront de le faire mieux connoître & mieux ſervir ! Ce concert d'hommages, d'action de grace, d'expreſſions d'amour & de tendreſſe ; voilà le culte extérieur, qui a ſa ſource dans le culte intérieur, & qui réfléchi vers ſon principe, en entretient, en augmente l'activité.

Ne me dites donc point avec l'Impie inſenſé : Dieu n'a pas beſoin de notre culte ; donc il ne l'exige pas : notre culte eſt néceſſairement fini & borné ; donc il eſt indigne de Dieu. Quel pitoyable raiſonnement ! Comme s'il n'y avoit dans Dieu que des volontés déterminées par des

beſoins, ou terminées à des objets infinis! Je vous répondrai par le même raiſonnement: Dieu n'avoit pas beſoin de créer le Monde: donc il ne l'a pas créé. Le Monde eſt borné & fini de ſa nature: donc il eſt indigne de Dieu. La fauſſeté manifeſte de mes conſéquences, démontre l'abſurdité des vôtres. Pour connoitre & pour décider ſi Dieu exige de nous un culte & des hommages, n'examinons donc point quel beſoin il a, ou quelle utilité il peut retirer, de nos hommages & de notre culte: mais examinons ce qu'exige & ſa nature & la nôtre. Or la nature de l'Homme, dont la raiſon eſt le partage, n'exige-t-elle pas qu'il faſſe uſage de cette raiſon qu'il a reçue de Dieu, pour honorer, autant qu'il eſt en ſon pouvoir, ce Dieu bienfaiſant, à qui il doit tout ce qu'il eſt? Et la nature de Dieu, qui eſt la bonté par eſſence, n'exige-t-elle pas qu'il agrée & qu'il accepte avec complaiſance, l'empreſſement de ſa Créature à lui témoigner ſon reſpect religieux, ſa confiance filialle, ſon affectueuſe reconnoiſſance? Et ce culte, quoique fini en lui-même & dans ſon principe, n'eſt-il pas d'ailleurs l'opération la plus ſainte & la plus relevée que puiſſe produire notre nature, eſſentiellement imparfaite? Pourquoi ſeroit-il donc indigne de Dieu? Ce culte, à la vérité, ne doit rien ajouter à la gloire & à la félicité intérieures de cet Etre adorable, infiniment riche, eſſentiellement heureux, par lui-même: mais il peut ajouter à ſa gloire extérieure, à ſa ſatisfaction accidentelle, qui conſiſtent à voir ſes Créatures intelligentes, n'uſer de leur liberté que pour répondre à ſon amour, que pour accomplir ſes vues adorables, que pour remplir leur deſtination & leur fin! Telle eſt la nature, tel eſt le fondememt du culte que nous rendons à l'Etre créateur. Ce culte n'eſt donc point vain & frivole: puiſqu'il eſt ſaint & auguſte en lui-même; puiſqu'il eſt fondé & ſur la ſouveraineté de Dieu, & ſur la dépendance de l'Homme.

II°. De l'idée de Dieu découle en ſecond lieu l'amour de l'Ordre, principe & fondement d'une Loi, ſecond conſtitutif d'une Religion. Un Dieu ennemi de l'Ordre, ou indifférent pour l'Ordre, ne pourroit être, ou qu'un Dieu aveugle, qui n'en connût pas la perfection; ou qu'un Dieu mauvais, qui ne voulût point ce qui eſt eſſentiellement bien; ou qu'un Dieu ſtupidement indolent, qui plongé dans une inertie léthargique, ſans ſageſſe & ſans providence, eût livré l'Homme & l'Univers aux aveugles Loix du haſard; ou qu'un Dieu abſurdement inconſéquent, qui fût en oppoſition, & avec ſa nature qui eſt l'Ordre eſſentiel & primitif, & avec ſes ouvrages dont la conſtitution & la conſervation exigent néceſſairement l'Ordre. Conſéquences affreuſes & révoltantes, qui renverſent ce qu'elles établiſſent, qui détruiſent l'exiſtence d'un Dieu qu'elles ſuppoſent. S'il y a un Dieu, s'il exiſte un Etre infiniment parfait, ce Dieu eſt donc néceſſairement amateur de l'Ordre: puiſque l'amour de l'Ordre eſt une perfection; puiſqu'il eſt lui-même l'Ordre éternel & incréé. S'il y a un Dieu amateur de l'Ordre, il n'a donc point livré l'Homme au caprice de ſes penchans & de ſes paſſions: puiſque les paſſions & les penchans de l'Homme, tendent ſouvent au renverſement de l'Ordre. Si Dieu n'a point livré l'Homme au caprice de

ſes penchans & de ſes paſſions, il a donc aſſigné des limites & des bornes à ſes puiſſances : & ſi Dieu a aſſigné des limites & des bornes aux puiſſances de l'Homme, tout n'eſt donc pas permis à l'Homme. L'idée d'un Dieu entraîne la néceſſité de l'Ordre : l'idée de l'Ordre nous menne à la diſtinction de ce qui eſt permis & de ce qui ne l'eſt pas, à la diſtinction du bien & du mal : & la diſtinction du bien & du mal nous conduit à une Loi néceſſaire & éternelle, qui approuve l'un, & qui défende l'autre. Il y a donc une Loi divine & émanée du Ciel, une Loi antérieure à toutes les Loix des Peuples & des Empires, une Loi éternelle, immuable, univerſelle, qui lie indifféremment & le Fort & le Foible, & le Tyran qui opprime, & l'Eſclave qui eſt opprimé ; qui condamne & qui pourſuit également & ces crimes obſcurs qui s'enſeveliſſent dans les ténebres, & ces forfaits hardis & éclatans qui affrontent & bravent la lumiere. Dieu auroit manqué eſſentiellement, & à ce qu'il ſe doit à lui-même, & à ce qu'il doit à ſes Créatures, s'il n'avoit pas lié les Hommes entr'eux par des Devoirs mutuels, qu'il ne fût jamais permis d'enfreindre, & auxquels ils fuſſent obligés & aſtreints, autant que peut l'être une Créature libre : puiſque ſans cela Dieu n'auroit point ſuffiſamment pourvu de ſon côté, à la conſervation & à la deſtination de l'Homme. L'Homme eſt né pour la Société : ſes penchans le lui annoncent, & ſes beſoins le lui démontrent. La Société eſt fondée ſur l'Ordre : il en fait eſſentiellement la baſe. L'Ordre eſt appuyé & établi ſur la Religion des Peuples : il n'y a que cette Loi céleſte, gravée par les mains de la nature & dans les eſprits & dans les cœurs, qui puiſſe lier efficacement & conſtamment entr'eux, les divers ordres & les diverſes familles d'un Etat. Sappez-la, cette Loi divine : toutes les Loix tombent, tous les droits ſont confondus, toutes les poſſeſſions appartiennent à quiconque oſe les envahir. Il n'eſt plus perſonne qui ait droit de commander ; il n'eſt plus perſonne qui ſoit tenu d'obéir : il n'y a plus de loi que l'odieuſe loi du plus fort ; il n'y a plus de frein à la licence, que la licence même. La probité, la bonne foi, la ſubordination, la fidélité, toutes les vertus qui cimentent la ſociété, ne ſont plus que des chimeres & de vains noms. L'exiſtence d'une Loi éternelle & divine, n'eſt donc point vaine & imaginaire : puiſqu'elle découle de l'idée d'un Dieu, puiſqu'elle eſt la baſe & le fondement de toutes les Loix humaines.

De l'idée d'un Dieu ſouverain, découle la néceſſité d'un Culte ; de l'idée d'un Dieu amateur de l'ordre, découle la néceſſité d'une Loi : voilà la Religion, voilà la néceſſité d'une Religion. Vérité également ſenſible & lumineuſe, qui ne ſe manifeſte pas moins par ſentiment que par réflexion ! Oui, Meſſieurs, le ſentiment d'une Religion a paſſé dans l'Homme comme en nature. Il eſt en nous un inſtinct puiſſant, un penchant invincible, qui nous incline à une Religion. Il eſt au dedans de nous une voix impérieuſe & non ſuſpecte, qui nous crie qu'il y a un Etre ſuprême, à qui nous devons des hommages ; qu'il y a un ſouverain Vengeur du crime, dont le bras inévitable nous menace, & dont l'œil perçant lit dans les plus profondes ténebres. Voix puiſſante, que les efforts de l'impiété, que la conjuration des paſſions, ne ſçau-

roient jamais totalement étouffer. Voix permanente, qui s'eſt perpétuée de génération en génération dans tous les ſiecles du Monde. Voix univerſelle & générale, qui retentit, qui ſe fait entendre dans toutes les contrées de la Terre habitée. Depuis les antres glacés du Nord, juſqu'au-delà des régions embraſées du Midi; depuis les climats où le Soleil ſe leve, juſqu'à ceux où il ſe couche; par-tout je vois les Hommes frappés de l'idée d'une Religion, les Peuples unis entr'eux par les liens d'une Religion, les Empires appuyés ſur les fondemens d'une Religion. Et s'il s'eſt jamais trouvé quelques Barbares, dans qui l'on n'en ait apperçu aucune trace, c'étoient des monſtres de l'humanité, dans qui la Raiſon n'étoit pas moins éteinte que la Religion. Par-tout où il y a des Hommes raiſonnables, il y a une Religion : l'empire de la Religion ne finit, qu'où finit l'empire de la Raiſon. Le langage & le cri de la Nature, c'eſt ce que la Nature dicte & enſeigne conſtamment à la généralité des Hommes: ſans que l'exemple d'un très-petit nombre d'Hommes ſtupides ou biſarres, puiſſe faire ſuſpecter le témoignage & le jugement général du Genre humain; comme l'exemple d'un petit nombre d'inſenſés, ne rend point douteux & ſuſpects les principes généraux du ſens commun. Or, Meſſieurs, tous les Peuples & tous les Ages s'accordent généralement à reconnoître & à ſuivre une Religion: donc la Religion eſt naturelle à l'Homme; donc la Religion n'eſt point le fruit de l'impoſture ou du préjugé, mais l'expreſſion de la nature, le fruit du ſentiment & de la raiſon. Ou il n'y a aucune regle ſûre de vérité; ou ce que la nature dit à tous les Ages & à tous les Peuples, n'eſt point faux.

Loin de nous par conſéquent les blaſphêmes révoltans des Hobbes, des Spinoſa, des Machiavel, des Epicures & de leurs ſemblables, qui ont voulu faire de la Religion une vaine chimere, un frivole fantôme! Monſtres audacieux, pour ſe ſouſtraire à la lumiere qui les fatiguoit, dans quelles épaiſſes ténebres n'ont-ils pas été obligés de ſe précipiter! Les horreurs & les inconſéquences de leurs ſyſtêmes vengent aſſez la Religion, par les outrages qu'ils font à la Raiſon. N'attaquons donc point ce long enchaînement de fauſſetés, de contradictions, d'extravagances, qu'ils appellent leurs principes, ou qui découlent de leurs principes: recevons-les pour principes, mais appliquons-les à leurs mœurs. Malheureux Sectateur de ces hommes impies, s'il y en avoit quelqu'un dans la Nature, c'eſt à vous que j'adreſſe la parole. Il n'y a point de Religion, dites-vous! O homme exécrable & abominable, ſi j'étois bien perſuadé que vous penſez ce que vous me dites, dans quelles Iſles ſi lointaines, dans quelles Terres ſi reculées, me croirois-je aſſez éloigné de vous! Il n'y a point de Religion! Donc vous n'avez d'autre crainte que la crainte des Hommes: donc vous n'avez d'autre eſpoir que dans la vie préſente: donc vous n'avez d'autre intérêt que votre intérêt temporel: donc vous n'avez d'autre fin que vous-même: donc tout vous eſt licite & permis: donc vous avez droit à tout contre tous! Donc ſi votre intérêt demande de vous des injuſtices, des extorſions, des trahiſons, des brigandages, des aſſaſſinats; pourvû que vous n'ayiez rien à craindre de

l'œil ou du bras des Hommes, vous devez être ſans remords, en mille circonſtances, injuſte, raviſſeur, traître, brigand, aſſaſſin ! Donc ſi votre bien particulier ſe trouve à vendre votre ami, à porter le déshonneur dans la maiſon de votre frere, à abattre l'autorité légitime, à bouleverſer la patrie, à faire couler le ſang des malheureux; pourvu que les ténebres ou la force vous aſſurent l'impunité, vous devez être tour à tour, ami perfide, frere inceſtueux, ſujet rébelle, mauvais citoyen, tyran barbare & ſanguinaire ! Syſtême affreux, où l'inconſéquence eſt le ſeul refuge de la vertu, de l'honneur, de la raiſon. Ainſi l'avez-vous voulu, ô mon Dieu, que quiconque oſe s'élever contre vous, ait néceſſairement à rougir ou de ſes principes qu'il lui faut abandonner, ou de ſes mœurs qu'il lui faut diffamer !

III°. Il y a une Religion & une ſeule Religion : c'eſt encore une ſuite & une conſéquence de l'idée d'un Dieu. Oui, Meſſieurs, l'idée d'un Dieu eſt évidemment incompatible avec la multiplicité des Religions. Ouvrons les annales du Monde ; portons nos regards ſur le théatre de l'Univers : quel ſpectacle nous préſentent les diverſes Religions, qui ont régné ou qui regnent encore ! Je vois les Peuples les plus fameux, partagés en divers cultes qu'il importe d'examiner. Les uns érigerent des autels à l'impudicité, au larcin, à la vengeance, à la cruauté féroce & ſanguinaire, à tous les vices : on honora la Divinité par des infamies, qui déshonorent la raiſon. Les autres firent couler en l'honneur de leurs Dieux, le ſang de leurs hôtes & de leurs enfans : on fut barbare par zele, & parricide par piété. Ceux-là s'inclinerent, l'encenſoir à la main, devant le bronze, le marbre & l'argile ; devant les plantes, les animaux & les monſtres : on offrit à tout ce qu'il y eut de plus vil dans la nature, un encens qu'on refuſoit à ſon Auteur. Ceux-ci, en reconnoiſſant un Dieu, ſont diviſés entr'eux ſur ſa nature & ſur ſes opérations : ce que l'un affirme & établit, l'autre le contredit & le détruit. Chez Manès, la Divinité eſt partagée en un double principe, dont l'un eſt le principe du bien, & l'autre le principe du mal. Chez Mahomet, il n'eſt qu'un Dieu & qu'un principe ; mais aveugle ou impuiſſant, il eſt ſoumis aux loix inſenſées d'une ridicule fatalité. Chez Luther & Calvin, il n'y a ni double principe, ni abſurde fatalité dans Dieu : mais Dieu eſt un tyran abſurde & barbare, qui nous fait des commandemens impoſſibles ; qui nous néceſſite au crime, & nous punit pour l'avoir commis. Chez le Catholique, il n'eſt ni double principe, ni abſurde fatalité, ni néceſſité tyrannique : Dieu eſt ſimple & éternel, Dieu eſt ſage & puiſſant, Dieu eſt juſte & miſéricordieux, Dieu eſt libre & indépendant, Dieu eſt fidelle & véridique, Dieu eſt tout ce qu'il n'eſt point chez les autres Religions.

Or, Meſſieurs, ſur ce tableau des diverſes Religions, je raiſonne, & je dis : Il m'eſt évident que parmi ces Religions, les unes furent déshonnêtes & infames; & que Dieu, qui eſt la ſainteté par excellence, ne peut être honoré par des vices & par des infamies. Il m'eſt évident que d'autres furent inhumaines & barbares ; & que Dieu, qui eſt la bonté eſſentielle & primitive, ne peut être honoré par des parricides

& par des aſſaſſinats. Il m'eſt évident que celles-là ſont abſurdes & inſenſées; & que Dieu, qui eſt la ſageſſe par eſſence, ne peut être honoré par des abſurdités & par des extravagances. Il m'eſt évident que celles-ci ſe combattent & ſe détruiſent les unes & les autres; & que Dieu, qui eſt la vérité éternelle, l'indéfectible véracité, ne peut approuver comme vérité en un endroit, ce qu'il réprouve comme menſonge & fauſſeté en un autre; ne peut commander chez un peuple comme vertu, ce qu'il condamne & défend chez un autre comme vitieux & criminel. Il m'eſt donc évident que ces diverſes Religions ne peuvent ni venir toutes de Dieu, ni être toutes agréables à Dieu: parce que je vois & je ſens que Dieu ne peut être en oppoſition avec lui-même; & que faire Dieu auteur ou approbateur de toutes ces Religions, c'eſt faire de Dieu un Etre abſurde & biſarre, qui regarde capricieuſement une unique & même choſe, tantôt comme vérité, tantôt comme menſonge; ici comme crime, & là comme vertu. Il m'eſt évident que parmi toutes ces Religions il ne peut y en avoir qu'une ſeule qui ſoit vraie, qui ſoit avouée de Dieu: parce que je vois & je ſens que la vérité étant eſſentiellement unique & indiviſible, elle ne peut ſe trouver à la fois dans des Religions contradictoirement oppoſées; que n'y ayant qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une regle de Foi, ce ſont les vérités & les oracles que nous a manifeſtés ſon indéfectible véracité; il ne peut y avoir qu'une regle de Mœurs, ce ſont les loix & les ordres que nous intime ſa volonté adorable. Il m'eſt donc évident que la multiplicité des Religions eſt incompatible avec l'idée que nous avons de Dieu: qu'admettre la pluralité des Religions, c'eſt attribuer à Dieu ou faire approuver à Dieu tous les vices, toutes les extravagances, toutes les contradictions, que renferment ou conſacrent ces Religions oppoſées: qu'afficher ou adopter le Tolérantiſme, (*) c'eſt ou n'avoir point l'idée de la Divinité, ou afficher l'Irréligion. Oui, Meſſieurs, j'aime autant voir un malheureux Indien, encenſer ſes Pagodes & ſes faux Dieux, qu'un ſuperbe Tolérant ſe déclarer pour l'indifférence ou pour la pluralité des Religions. L'Idolâtre ſe fait des Dieux compoſés de pierre ou de bois: le Tolérant ſe fait un Dieu compoſé d'abſurdités & de contradictions. L'Idolâtre ne prévarique dans ſon culte, que par ſon culte même: le Tolérant prévarique, autant qu'il dépend de lui, par tous les cultes impurs & inſuffiſans, qu'il approuve & qu'il autoriſe. L'Idolâtre s'attache à une fauſſe Religion; parce qu'il conſerve encore le germe de la véritable dans ſon cœur: le Tolérant eſt indifférent pour toutes les Religions; parce qu'il a étouffé tout principe de Religion dans ſon eſprit. L'Idolâtre eſt peut-être plus éloigné du bon ſens & de la raiſon: le Tolérant eſt ſûrement plus éloigné de la Religion & du Royaume de Dieu.

(*) *Il s'agit ici de la Tolérance* Dogmatique *& d'approbation, & non de la Tolérance* Civile *& de ſociété. La premiere n'eſt jamais permiſe: c'eſt à l'eſprit de Religion & de Charité, à déterminer juſqu'à quel point la ſeconde doit avoir lieu.*

Nous venons de démontrer que l'Idée d'un Dieu entraîne la néceſſité d'une Religion & d'une ſeule Religion : il nous reſte encore à démontrer que l'idée d'une Religion entraîne la néceſſité d'une Révélation.

## SECONDE PARTIE.

Je n'examine point ſi dans un autre Ordre de choſes, Dieu auroit pu former ou créer l'Homme avec un eſprit aſſez éclairé, avec un cœur aſſez droit, pour qu'il pût s'unir à ſon Dieu par les ſeules lumieres naturelles. Queſtion frivole, ou du moins étrangere à la matiere préſente! J'examine ſi, dans l'état d'aveuglement & de dépravation où je vois aujourd'hui notre nature, quelle qu'en ſoit la cauſe, l'Homme peut connoître les volontés de ſon Dieu, lui rendre un culte légitime, & s'unir ſuffiſamment à lui, ſans le ſecours d'une révélation : & j'avance que par-là même qu'il faut une Religion à l'Homme, il lui faut une Révélation; & que la néceſſité de l'une entraîne la néceſſité de l'autre.

L'Homme ne peut honorer ſon Dieu, connoître ſes volontés, s'unir à lui, qu'en deux manieres & par deux voies; par la Raiſon ou par la Révélation, par la Religion naturelle ou par une Religion révélée. Qu'eſt-ce que la Religion naturelle ? C'eſt ce cri de la nature & de la raiſon, qui nous intime la Loi éternelle, qui nous avertit qu'il y a un Dieu de qui nous dépendons, & à qui nous devons des hommages. On l'appelle Loi naturelle, ou Religion naturelle ; parce qu'elle nous eſt tracée par les ſeules lumieres de notre raiſon & de notre nature. Qu'eſt-ce que la Révélation ? Ce ſont les Oracles émanés immédiatement de la Divinité ; ou ſi vous voulez, c'eſt la voix de Dieu même parlant à l'Homme & inſtruiſant l'Homme, par une autre voix que par la voix de la ſimple raiſon. On l'appelle Révélation ; parce que c'eſt par l'organe de Dieu même, que nous ſont manifeſtées & révélées les vérités qu'elle nous découvre & nous enſeigne. L'idée de la Religion naturelle & de la Révélation étant ainſi fixée, j'examine ſi la Religion naturelle eſt une Religion ſuffiſante, ou ſi elle ne l'eſt pas : c'eſt tout l'état de la queſtion. Si la Religion naturelle eſt une Religion ſuffiſante, la néceſſité d'une Religion n'entraîne point la néceſſité d'une Révélation : mais ſi la Religion naturelle eſt une Religion inſuffiſante, il eſt évident qu'il faut néceſſairement une Révélation. Nous n'avons & ne pouvons avoir que ces deux voies pour aller à Dieu : ſi la premiere ne ſuffit pas pour nous conduire ou pour nous unir à lui, la ſeconde devient par-là même d'une néceſſité abſolue & indiſpenſable. Si l'idée d'une Religion digne de Dieu & digne de l'Homme, entraîne l'inſuffiſance de la Religion naturelle, elle entraînera donc inconteſtablement la néceſſité d'une Religion révélée. C'eſt donc ſur l'inſuffiſance de la Religion naturelle, que je vais établir la néceſſité d'une Révélation.

Et d'abord, qu'eſt-ce qu'une Religion digne de Dieu & digne de l'Homme ? Il eſt évident que ce ne ſçauroit être un monſtrueux compoſé d'infamies, d'extravagances, de fureurs, de contradictions, d'inepties, tel que nous l'offrent l'Idolâtrie, le Mahométiſme, & tous ces fantômes

de Religion, la honte & l'opprobre de l'eſprit humain. Traçons en donc une idée vraie & légitime. La Religion eſt un commerce entre le Ciel & la Terre, par lequel Dieu s'unit à l'Homme, & l'Homme s'unit à Dieu. Dieu s'unit à l'Homme, en lui manifeſtant ſa nature : l'Homme s'unit à Dieu, en l'honorant par de légitimes hommages. Dieu s'unit à l'Homme, en lui traçant la route qu'il doit ſuivre : l'Homme s'unit à Dieu, en ſuivant la route qu'il lui trace. Dieu s'unit à l'Homme, par les promeſſes qu'il lui fait : l'Homme s'unit à Dieu, par l'accompliſſement des conditions dont Dieu les fait dépendre. Dieu s'unit à l'Homme, par les graces dont il le prévient, par les bienfaits dont il le comble : l'Homme s'unit à Dieu, par la tendre reconnoiſſance qu'il en conſerve. Voilà la Religion, enviſagée dans ſon double objet, Dieu & l'Homme ! De cette idée de la Religion, je tire cette conſéquence évidente & ſenſible : que la Religion doit être & la *Lumiere* & la *Regle* de l'Homme ; qu'elle doit éclairer ſon eſprit & rectifier ſon cœur. Or j'avance & je ſoutiens que s'il n'y a pas une Révélation, la Religion, bien-loin d'éclairer notre eſprit, nous plonge ou nous laiſſe dans les plus profondes ténébres : que s'il n'y a pas une révélation, la Religion, bien-loin de rectifier notre cœur, nous conduit & nous entraîne dans les plus grands égaremens. Deux principes d'où ſort évidemment l'inſuffiſance de la Religion naturelle & la néceſſité de la Révélation.

I°. Je dis d'abord, que s'il n'y a pas une Révélation, la Religion, bien-loin d'éclairer notre eſprit, nous plonge ou nous laiſſe dans les plus profondes ténébres, & ſur la Divinité, & ſur le Culte, & ſur la Morale. La Religion & la connoiſſance de la Religion ſont d'une néceſſité également indiſpenſable pour tous les hommes, pour tous les états ; pour le ſimple peuple, comme pour les perſonnes éclairées : puiſqu'ils ſont tous également les enfans du Pere céleſte ; qu'ils lui doivent tous également des hommages ; qu'ils ont tous également beſoin de connoître leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs ſemblables. Or s'il n'y a pas une Révélation, ſi Dieu n'a pas tracé & déterminé ces divers devoirs, voilà l'Homme plongé dans les plus horribles perplexités : voilà l'Homme réduit à une de ces deux choſes ; ou à ſuivre une Religion arbitraire ; ou à ſe faire un ſyſtême de Religion. S'il ſuit une Religion arbitraire, le voilà inévitablement expoſé à offrir à Dieu un culte impur ou inſuffiſant ; à ſuivre une Morale vicieuſe & criminelle ; à ſe faire une Religion compoſée de vices & d'extravagances ; monſtre dont l'Univers idolâtre ou mahométan ne nous a prouvé que trop long-tems, & ne nous prouve que trop encore la poſſibilité. S'il faut qu'il ſe choiſiſſe ou ſe compoſe un ſyſtême de Religion, n'eſt-il pas évident que la Religion eſt impoſſible pour le plus grand nombre des Hommes ; & que le défaut de lumieres, le trouble des paſſions, la briéveté de la vie, le tumulte & l'embarras des affaires, en rendent incapables plus des deux tiers du genre humain ? Et ceux même à qui un génie plus heureux, une vie plus libre & plus tranquille, permettent les réflexions ſuivies, les profondes méditations ; s'ils ne ſont pas dirigés par le flambeau de la révélation, dans quel abyme, dans quel laby-

rintne d'erreurs, & ſur le Culte, & ſur la Morale, & ſur la Divinité; n'iront-ils pas s'égarer & ſe perdre? Dans quelles épaiſſes ténébres ne furent pas enſevelis ces grands Hommes, ces brillantes Lumieres de l'antiquité profane, qui oſerent entreprendre de bâtir des ſyſtêmes de Religion! Les uns ſapperent l'exiſtence d'un Dieu, ſe plongerent dans les horreurs du Matérialiſme, nierent la diſtinction du Vice & de la Vertu; & ne reconnurent d'autre bien ou d'autre mal, que le bien & le mal ſenſible & phyſique. Les autres, en admettant l'exiſtence d'un Dieu, le défigurerent dans les portraits qu'ils en firent; nierent ſa preſcience, ſa ſageſſe, ſa providence, ſa liberté; & lui prêterent leurs paſſions & leurs vices, pour avoir droit d'être vicieux d'après lui. La Morale ne fut pas moins maltraitée & défigurée, que la Divinité. Epicure plaça la fin de l'Homme dans la volupté; Zénon, dans une vertu farouche & ſanguinaire. Les Loix des Aſiatiques autoriſerent l'inceſte & la polygamie; celles de Sparte, le vol & l'adultere; celles d'Athenes & de Rome, la fornication & le divorce. Les plus grands génies furent ceux qui donnerent dans les plus grands écarts. Superbe Raiſon, quel eſt donc le fondement de ton enflure & de ton orgueil? Théatre & jouet malheureux du préjugé, du menſonge, de l'incertitude, des paſſions, quand tu es livrée à toi même, tu ne nous conduis donc pour l'ordinaire qu'à des doutes, à des erreurs, à des crimes. Et ſi plus éclairée aujourd'hui, tu rougis de ces excès d'égarement, n'eſt-ce pas de la révélation que tu empruntes, ſans t'en appercevoir, les clartés ſalutaires qui t'empêchent de tomber dans le même aveuglement? Naiſſons-nous aujourd'hui avec des lumieres plus épurées & plus vives, que ces rares génies, qui feront d'ailleurs l'admiration de tous les ſiecles? Et le commun des Hommes, ſans le ſecours de la révélation, ſeroit-il plus en état de s'éclairer, en fait de Religion, que ne le furent ces Hommes ſublimes, qui ont été nos maîtres en tout ce qui eſt du reſſort de la raiſon.

Sans la Révélation, la Religion eſt impoſſible: il faut donc qu'il y ait une Révélation; c'eſt-à-dire, une voie courte & facile, une voie féconde & univerſelle, une voie ſûre & infaillible, pour conduire les Hommes au vrai & à l'honnête. La Révélation eſt une voie courte & facile: elle diſpenſe des longs examens, des profondes méditations, dont le grand nombre n'eſt pas capable. Dieu parle: il ne s'agit que d'écouter & de croire. C'eſt par ce moyen que l'on ſçait, ſans effort & ſans travail, quelles idées il faut avoir de la Divinité, quel culte on doit lui rendre, quelles regles de mœurs on doit ſuivre. La Révélation eſt une voie féconde & univerſelle: faite avec tout l'appareil de la Majeſté divine à un Corps de nation, conſignée dès ſon origine dans des monumens & dans des livres authentiques, elle ſe répand ſans altération; elle s'imprime aiſément dans les eſprits; elle eſt à la portée des grands & du peuple, des ſçavans & des ignorans. La Révélation eſt une voie ſûre & infaillible: on ne craint point de ſe tromper, quand on eſt inſtruit par l'organe de Dieu même; on ne craint point de s'égarer, quand Dieu lui-même trace la route. Les Oracles ſaints ne laiſſent plus aucune perplexité, aucun doute: c'eſt la lumiere qui éclaire

& qui ſe fait ſentir. C'eſt par le moyen de la Révélation, que le Peuple lui-même eſt infiniment plus éclairé aujourd'hui, & ſur le Culte, & ſur la Morale, & ſur la Divinité, que ne le furent jamais les Sages & les Philoſophes de l'antiquité profane.

II°. Je dis enſuite, que s'il n'y a pas une Révélation, la Religion, bien-loin de rectifier notre cœur, nous conduit & nous entraîne dans les plus grands égaremens. L'Homme eſt fait pour ſuivre une Religion: principe ſenſible & inconteſtable. Mais de ce principe, quelles horribles conſéquences ne tire-t-on pas, quand, privé du flambeau de la Révélation, l'on ne ſuit que les lueurs obſcures & ténébreuſes de la Religion naturelle? Quelles horreurs, quels attentats, quelles infamies, ne conſacrera pas une Religion arbitraire & mal entendue? C'eſt de cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, que ſont nés tous les égaremens de l'eſprit & du cœur humain. C'eſt cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, qui donna naiſſance aux coupables extravagances de l'Idolâtrie, aux monſtrueux délires de la Métempſycoſe, aux révoltantes impiétés de la Magie, du Sortilege, de la Superſtition. C'eſt cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, qui donna lieu aux fureurs du Fanatiſme; qui apprit aux Peuples de Gaule & de Tauride à faire couler, en l'honneur de leurs Dieux, le ſang de leurs ſemblables; qui porta des Peres barbares & dénaturés, dans le voiſinage de la Terre Sainte, à ſacrifier, de leurs propres mains, leurs Enfans à l'infame Moloch; qui enſeigne encore aujourd'hui à de malheureux Indiens, à immoler aux manes d'un illuſtre Mort, ſes Eſclaves & ſes Epouſes. C'eſt cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, qui métamorphoſa chez les Romains & chez les Grecs, tous les Vices en Divinités; qui érigea au milieu de Rome, d'Athenes, de Paphos, des temples à la plus brutale des paſſions, à l'Impudicité. C'eſt cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, qui promene encore aujourd'hui d'égaremens en égaremens, cette foule orgueilleuſe d'impies & de libertins, chez qui il eſt autant de Religions que de têtes; qui ne s'accordent entr'eux que dans leur haine commune pour la verité; dont les principes oppoſés & contradictoires ouvrent toujours la porte à tous les vices. C'eſt enfin cette voix arbitraire & mal entendue de la Religion naturelle, qui donna lieu autrefois à un fameux impie, d'imputer à la Religion même, tous les égaremens, tous les maux, qui ſont nés de l'oubli de la Révélation. *Tantùm Relligio potuit ſuadere malorum!*

Il eſt donc ſûr & conſtant que la Religion purement naturelle, n'eſt point une Religion ſuffiſante; ſoit qu'on l'enviſage du côté de Dieu, ſoit qu'on l'enviſage du côté de l'Homme. C'eſt le fondement d'une Religion: mais ce ne ſçauroit être tout l'édifice. La Religion naturelle n'eſt point ſuffiſante du côté de Dieu: elle reſtreint le domaine de Dieu; puiſqu'elle dégage l'Homme de toute ſoumiſſion aux vérités poſitives, aux préceptes libres. Elle expoſe la ſainteté de Dieu à un culte impur ou inſuffiſant; puiſque parmi les cultes que l'Homme peut choiſir, il en eſt de tels. Elle laiſſe en défaut la ſageſſe de Dieu; puiſqu'elle lui

fait choiſir une maniere ſi équivoque & ſi défectueuſe de manifeſter ſes volontés. La Religion naturelle n'eſt point ſuffiſante du côté de l'Homme: elle le laiſſe enſeveli dans les plus épaiſſes ténebres ; elle l'expoſe aux plus funeſtes écueils, aux égaremens les plus déplorables.

III°. Et ſi la Religion naturelle, encore pure & integre, telle qu'elle nous eſt tracée par la ſaine raiſon, eſt une Religion inſuffiſante; combien plus ne le ſera-t-elle pas, défigurée par les vices & les impiétés qu'y mêle le Déiſte? Non, Meſſieurs, la Religion du Déiſte n'eſt point une Religion que le Ciel avoue : ou plutôt, c'eſt une Religion que déſavoue même la raiſon. Que penſer d'une Religion (préparez-vous à frémir des horreurs que la vérité eſt forcée de vous faire entendre!) que penſer d'une Religion (*) qui n'a eu pour ſectateurs dans tous les ſiecles, que les malheureux eſclaves des ſens & des paſſions: qui ne ſçauroit oppoſer à cette foule innombrable de Saints de tous les âges & de tous les états, dont les noms & les vertus ſublimes ſont conſacrés dans les faſtes du Chriſtianiſme, que des légions ténébreuſes d'Hommes aſſervis au vice & au libertinage par principe & par penchant, livrés ſans frein & ſans remords à tous les déplorables égaremens de l'eſprit & du cœur: qui n'a vu ou n'a dû voir dans ſon ſein, des Ames honnêtes & vertueuſes, que dans l'hypotheſe où leurs mœurs auroient été différentes de leurs principes, ou inconſéquentes à leurs principes? Que penſer d'une Religion, dont le dogme fondamental eſt ou la matérialité ou la mortalité de l'Ame : qui porte l'aveuglement, ou juſqu'à attribuer la penſée à la Matiere, ou juſqu'à refuſer l'immortalité à l'Eſprit : qui ne reconnoît dans l'Homme, dans l'Etre penſant, pour principe de ſes connoiſſances & de ſes vertus, ou qu'une matiere plus fluide & plus ſubtile comme dans les plantes, ou qu'une Ame mortelle & périſſable comme dans les vils animaux : qui dégrade & ravale l'Homme juſqu'à le mettre ou au niveau des Automates, ou au niveau des Brutes? Que penſer d'une Religion, qui en reconnoiſſant un Dieu, le dépouille de ſa juſtice & de ſa providence : qui nous fait un Dieu ſans châtimens & ſans récompenſes, un Dieu qui voit avec indifférence nos crimes & nos vertus, un Dieu devant qui il n'importe pas plus d'être juſte que d'être ſcélérat? O blaſphêmes, ô horreurs! La raiſon ſe récrie & ſe révolte contre ces déteſtables principes ; un ſentiment naturel & inextinguible les combat

(*) *Le Déiſme, Prothée auſſi changeant & auſſi difficile à ſaiſir que celui de la Fable.* (242. 372.) *Quelques axiomes ſatisfaiſans en genre de Vérité, quelques axiomes honnêtes en genre de Mœurs, voilent chez lui d'autres principes pervers, dont les conſéquences ſont déteſtables : il eſt abſolument poſſible qu'elles ne ſoient pas toujours pratiques. Comme chez les Chrétiens, en penſant bien, on agit quelquefois mal ; il ſe peut auſſi que chez les Déiſtes, en penſant mal, on agiſſe quelquefois bien. L'inconſéquence peut par haſard être la reſſource de la vertu, chez ceux-ci : comme elle eſt la ſource du crime dans ceux-là.*

& les dément ; le fondement ruineux ſur lequel ils portent, s'écroule & ſe détruit, au premier rayon de raiſon ſaine & lucide. Non, ô mon Dieu, mon Ame n'aura point le ſort que le Déiſte, c'eſt-à-dire, votre plus dangéreux ennemi & le plus coupable blaſphémateur de votre ſaint Nom, veut lui aſſigner. Je ſens, & je ſerois bien malheureux & bien humilié de ne pas ſentir, que ce ſouffle divin qui m'anime, n'eſt pas le même ſouffle qui remue la Brute & l'Automate. Je ſens que l'Etre penſant chez moi, eſt différent de l'Etre matériel, & que la ruine de l'un ne doit point entraîner la ruine de l'autre. Je ſens qu'un Etre qui s'éleve juſqu'à vous, qui vous connoît, qui vous adore, qui eſt fait pour vous aimer, n'eſt ni la matiere, ni l'effet de la matiere ; ni le mouvement, ni l'effet du mouvement ; & qu'il eſt auſſi eſſentiellement eſprit, que vous-même. Je ſens qu'un Etre d'une nature ſpirituelle, eſt un être qui ne porte en ſoi aucun principe de corruption & de diſſolution ; qu'il eſt immortel de ſa nature, & qu'il ne peut être plongé dans le néant, que par la main toute-puiſſante qui l'en tira. Je ſens d'ailleurs que mes craintes & mes eſpérances ne ſe bornent pas à cette courte & miſérable vie, & qu'elles s'étendent au-delà du tombeau. Je ſens que ces craintes & ces eſpérances ne doivent point être vaines & trompeuſes : puiſqu'elles naiſſent de ma nature ; puiſqu'elles ſont conformes à ma raiſon ; puiſque vous les avez miſes en moi, pour me rendre & plus grand & meilleur. Mais quand même je ne trouverois pas dans moi les principes & les fondemens de mon immortalité, c'eſt dans vous encore, ô mon Dieu, que j'irois les puiſer ! Je ſçais que vous êtes la ſageſſe & la juſtice par eſſence ; & que ces vertus doivent vous engager à mettre une juſte différence entre la vertu & le crime. Je vois d'ailleurs que cela ne ſe fait pas toujours en ce monde : je vois dans l'hiſtoire le crime heureux & triomphant, & la vertu dans l'infortune & dans les fers : je vois le crime applaudi & glorifié, & la vertu livrée à l'humiliation & à l'opprobre. Il faut donc néceſſairement qu'il y ait une autre vie, où nous attende votre juſtice ; & par conſéquent que mon Ame ſoit immortelle, pour être le ſujet de vos châtimens ou de vos récompenſes. Le principe fondamental du Déiſte une fois ſappé & ruiné, avec lui s'écroule tout ſon malheureux édifice d'impiété.

La Religion naturelle eſt une Religion inſuffiſante : l'inſuffiſance de la Religion naturelle entraîne donc la néceſſité d'une révélation. Si la révélation eſt néceſſaire, la conſéquence eſt naturelle & ſenſible ! Dieu n'eſt ni abſurde ni infidele : donc la révélation exiſte ; donc Dieu s'eſt manifeſté aux Hommes autrement que par les lumieres de la Raiſon ; donc il y a une Religion révélée. Preuve ſolide & irréfrayable, qui n'eſt pourtant qu'un préparatif & un acheminement aux preuves de fait, plus triomphantes encore & plus perſuaſives ! (*)

Grand Dieu, c'eſt envain que nous parlons à l'eſprit, ſi vous ne

(*) *Ces Preuves de Fait ſeront établies & développées dans toute la premiere partie du troiſieme Diſcours ſuivant.*

parlez vous-même au cœur. L'éloquence humaine, au jugement de votre Apôtre, n'eſt par elle-même, qu'un airain bruyant, ou une timbale retentiſſante. La raiſon peut prouver & établir la néceſſité d'une révélation : mais il n'appartient qu'à votre grace de ſoumettre à la révélation nos eſprits & nos cœurs. Imprimez, Dieu propice, imprimez vivement dans nos cœurs la perſuaſion de cette double vérité, de la néceſſité d'une Religion & de la néceſſité d'une Révélation; & nous ſommes Diſciples de la vraie Religion. Oui, ô mon Dieu, ſi je ſuis une fois bien convaincu & bien perſuadé qu'il eſt pour moi d'une néceſſité indiſpenſable de m'attacher & d'être fidele à une Religion, à une Religion révélée, mon choix ne ſera pas long-tems incertain & douteux. Cette Religion, qui, entée ſur celle des Prophetes & des Patriarches, remonte à la naiſſance du monde, & embraſſe tous les ſiecles; cette Religion, dont les Dogmes ſont ſi ſaints, le Culte ſi auguſte, la Morale ſi pure & ſi ſublime; cette Religion, autoriſée par des Prophéties ſi frappantes, juſtifiée par des Miracles ſi éclatans, établie ſur des Témoignages ſi authentiques & ſi convaincans; cette Religion, dont l'eſprit & le cœur s'applaudiſſent, quand les paſſions ne les aveuglent pas; cette Religion, la ſeule marquée aux traits indubitables & permanens de la Divinité; la Religion catholique, aura bientôt fixé notre choix, nos eſprits & nos cœurs.

O vous, que le menſonge & l'illuſion ont emportés dans des routes obſcures & ténébreuſes, ouvrez enfin les yeux à la lumiere. Cette Religion ſainte, que vous avez outragée & blaſphémée, vous tend encore les bras, & vous ouvre ſon ſein. Juſqu'à préſent vous avez vogué ſur une mer orageuſe & difficile, ſans bouſſole & ſans polaire, en proie à l'incertitude & à l'erreur. Semblable à une feuille deſſéchée, dont ſe joue l'haleine des vents, inquiet, flottant, incertain, votre eſprit a été emporté de ſyſtême en ſyſtême, de tourbillon en tourbillon, d'égarement en égarement, ſans jamais rien trouver qui pût le ſatisfaire & le contenter. N'en doutez plus, il n'y a que la ſoumiſſion à la Révélation, qui puiſſe mettre fin aux agitations, aux doutes, aux inquiétudes qui le déchirent & le dévorent ſans ceſſe : il n'y a que la ſoumiſſion à la Révélation, qui puiſſe le rendre au calme, en le rendant à la vérité. Et vous, qui avez eu l'ineſtimable avantage de connoître & de poſſéder toujours la vraie Religion, la Religion d'un Dieu, la ſeule Religion qu'il faille ſuivre; apprenez à la reſpecter & à la chérir encore davantage, en contemplant les fondemens auguſtes ſur leſquels elle eſt appuyée. Apprenez à ne point vous repentir des généreux ſacrifices que vous lui avez faits, & à lui en faire de plus grands encore, quand elle les demandera de vous. Apprenez à vous montrer toujous de plus en plus dociles à ſes Dogmes, fideles à ſes Loix, religieux dans ſes Temples, aſſidus à participer à ſes adorables Sacrifices, empreſſés à fréquenter ſes ſalutaires Sacremens. La paix & la douceur intérieure qu'elle vous fait déja goûter en ce Monde, n'eſt qu'un ombre & une image imparfaite de ces torrens de délices ineffables qu'elle vous aſſure dans des Tabernacles éternels, où elle doit combler & éterniſer votre félicité. Ainſi ſoit-il.

# SECOND DISCOURS.

# LA DIVINITÉ

## DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

Euntes ergò docete omnes Gentes, baptiſantes eos in Nomine Patris & Filii & Spiritûs Sancti.

*Allez, inſtruiſez toutes les Nations, & baptiſez-les au Nom du Pere & du Fils & du Saint Eſprit....* En St. Mathieu, Ch. 18.

C'Eſt au Nom de l'adorable Trinité, que nous avons été initiés à l'Évangile & à la Religion. A peine enfantés à la lumière, nous fumes portés ſur les ſacrés Fonts, pour y recevoir, en vertu de ce Nom ineffable, une naiſſance plus précieuſe, la naiſſance à la Grace & à la Vérité. Nous fumes engagés à la Religion & à Dieu, avant que notre raiſon, encore captive, nous permît de nous engager nous-mêmes. Devenus Chrétiens par le bienfait de notre naiſſance, ou plutôt par l'ordre bienfaiſant d'une Providence propice, nous la reçumes ſans la connoître, cette Religion ſainte. D'heureux préjugés nous apprirent dès l'enfance à la chérir & à la révérer; à adorer ſes Myſtéres, & à ſuivre ſes Loix ſacrées. Ce que nous ne fimes d'abord que par une ſainte habitude, je viens vous apprendre, Meſſieurs, à l'avouer & à le ratifier aujourd'hui, par raiſon & avec réfléxion. Je viens vous faire ſentir l'excellence & le bonheur de votre vocation à la Religion que vous profeſſez; & vous démontrer que la Religion que vous avez ſucée avec le lait, eſt parmi toutes les Religions qui règnent dans l'univers, la ſeule qui porte un caractére évident & ſenſible de divinité; la ſeule par conſéquent qui mérite votre obéiſſance, votre attachement & vos hommages.

Le cri de la nature, les lumières de la raiſon, le témoignage de notre cœur, l'uſage & la pratique de tous les Peuples, tout nous annonce, tout nous avertit, que l'Homme eſt ſoumis à une Religion; c'eſt à-dire, à une régle divine & de créance & de culte & de mœurs, qu'il ne peut ni ignorer ni enfreindre ſans crime. Mais quelle eſt-elle, cette Religion que le Ciel a donnée à l'homme, & qui doit unir & lier l'homme à Dieu? C'eſt la Religion que vous profeſſez, la Religion Chrétienne-Catholique.

Oui, Meſſieurs, la Religion que vous profeſſez, la Religion Catholique, porte en elle-même un caractére de divinité, qui l'annonce pour la Religion d'un Dieu, pour l'unique Religion! Deux principes lumineux vont vous en convaincre. Il eſt évident que la Religion d'un Dieu, doit être une Religion pure & ſainte dans ſa doctrine: parce que Dieu, qui eſt la vérité, la ſageſſe, la ſainteté par eſſence, ne peut rien enſeigner, rien preſcrire de faux ou d'impur.

Il eſt évident que la Religion d'un Dieu, doit être une Religion ancienne & permanente, qui embraſſe tous les âges : parce que Dieu a dû être ſervi & adoré dans tous les temps, & que la Religion eſt le moyen par lequel Dieu a dû être adoré & ſervi. Cette Religion ſera donc évidemment la vraie & l'unique Religion, qui ſeule réunira ces deux caractéres de divinité, la *pureté de Doctrine* & la *perpétuité de Durée*. Seule la Religion Catholique les réunit : ſeule elle eſt donc la Religion d'un Dieu. Religion pure & ſainte, craignons de la deshonorer par nos mœurs ! Religion ancienne & permanente, craignons de la perdre par nos infidélités !

## *PREMIÈRE PARTIE.*

PUreté de doctrine, premier caractére de la Religion d'un Dieu. Il eſt empreint, ce caractére auguſte, en traits ſenſibles & lumineux, dans la Religion du Catholique, & dans la ſeule Religion du Catholique. Contemplons-la, cette Religion ſacrée, & dans ce qu'elle enſeigne, & dans ce qu'elle commande; dans ſes Dogmes, & dans ſes Préceptes : par tout on reconnoit l'ouvrage d'un Dieu vrai, d'un Dieu ſage, d'un Dieu ſaint.

1°. La Religion du Catholique eſt pure dans ce qu'elle enſeigne. Que l'Impie s'éleve contre les Dogmes de ma Religion, & qu'il en faſſe le malheureux fondement de ſon incrédulité ! Je plains ſon aveuglement, s'il agit avec droiture : je déteſte ſa ſcélérateſſe, s'il agit contre ſa conſcience & contre ſes lumières. Pour moi, fidéle à ma penſée, je ne craindrai point de l'avouer : Ce ſont ces dogmes mêmes, qui m'attachent à ma Religion, & qui contribuent à cimenter ma Foi. Dogmes ſaints, objet éternel de contradictions de l'Impie, ſeuls vous nous donnez des idées vraies, des idées ſublimes, des idées ſoutenues & conſéquentes, ſur la nature de Dieu & de l'Homme ! Seuls vous conciliez la providence, la bonté, la juſtice de Dieu, avec cet eſſain de maux qui nous aſſiégent, avec cette propenſion effrénée qui nous incline vers le mal ! Seuls vous expliquez les contradictions éternelles que nous éprouvons dans notre nature, entre nos penchans & notre raiſon, entre l'homme charnel & l'homme ſpirituel. Sans vous je ne connois plus mon Dieu, dans les idées que j'ai de ce Dieu : Je ne connois plus l'Homme, dans cette contrariété permanente que je vois dans l'homme ! Des ténébres plus épaiſſes que celles qui couvrirent autrefois l'Égypte, ſe répandent ſur la Nature entiére : La nature de Dieu & la nature de l'Homme, rentrent dans cet effroyable cahos, où ſe perdirent & où ſe perdront éternellement les plus ſages & les plus éclairés parmi les Philoſophes profanes.

Je contemple cet Univers ; & dans ce grand livre je vois écrite, en caractéres ineffaçables, l'exiſtence d'un Dieu principe de tout, d'un Dieu auteur & moteur de la Nature. Qu'il eſt grand, qu'il eſt magnifique ! Quelle ſageſſe préſide à ſes Conſeils ! Quelle puiſſance éclate dans ſes œuvres ! Je ſens ſa préſence ; je tremble devant lui : je l'aime, je l'adore. Sur ce Monde que j'habite, je vois répandus des millions & des millions d'hommes, dont la nature eſt ſemblable à la mienne : me connoître, c'eſt les connoître tous. Je deſcends dans moi-même, & je réfléchis ſur ma nature : mais quel obſcur labyrinthe s'ouvre devant moi ! Mes idées

ſe perdent & ſe confondent ! Pourquoi me vois-je dans la miſére, tandis que je nais avec un penchant invincible pour le bonheur? Pourquoi ſuis-je puni dès ma plus tendre enfance, tandis que je ne me ſçais point coupable ? Pourquoi me ſens-je un penchant rapide pour le mal, tandis que ma raiſon m'ordonne impérieuſement de faire le bien ? Pourquoi ſoupiré-je après un bonheur parfait, tandis que je n'en vois point de tel ſur la terre ? Pourquoi ce Dieu me livre-t'il en proye à un eſſain d'afflictions & de calamités, tandis que je ſçais qu'il eſt eſſentiellement bon & bienfaiſant ? Pourquoi permet-il que la Vertu gémiſſe dans l'oppreſſion, tandis que je ne puis douter qu'il ne la chériſſe ? Pourquoi laiſſe-t'il proſpérer le Crime, tandis qu'il m'eſt évident qu'il le déteſte & qu'il l'abhorre ? Tel eſt l'effroyable cahos d'incertitude & d'ignorance où je me trouve enſeveli, quand ma Religion ſe tait.

Mais écouté-je ma Religion ? Le nuage ſe diſſipe ; la lumière naît & ſe montre : tout ſe développe avec ordre & dans le plus grand jour. Je ſuis malheureux ; parce que je ſuis né d'un ſang coupable. Je ſuis porté au mal ; parce que ma nature, viciée dès ſon origine, n'eſt plus telle que Dieu la forma. Je ſoupire après le bonheur, parce que je ſuis fait pour le ſouverain bien. J'eſſuye des combats, parce que je ſuis deſtiné à des couronnes. Dieu eſt Saint, en défendant le crime ; juſte en le puniſſant ; miſéricordieux, en s'immolant pour le réparer. Dieu eſt bienfaiſant, en nous comblant de ſes dons ; ſanctificateur, en nous prévenant de ſes graces ; libéral & magnifique, en récompenſant nos foibles vertus d'une éternelle félicité. L'Homme heureux ne s'abandonne plus à une inſolente ingratitude : il voit la main qui lui diſpenſe le bonheur ; il voit la main qui peut le lui ravir. L'Homme malheureux n'eſt plus livré à un accablant déſeſpoir : coupable, il ſent que Dieu le punit, pour le rappeller de ſes égarements ; innocent, il ſçait que Dieu l'éprouve, pour purifier & pour multiplier ſes vertus. La Divinité eſt diſculpée & vengée : la Raiſon eſt éclairée & ſatisfaite. Ils ſont donc vrais & inconteſtables, ces Dogmes auguſtes : puiſqu'ils ſont d'accord avec les idées que j'ai de mon Dieu & de moi-même ; puiſqu'ils ſont une conſéquence indubitable des vérités les plus lumineuſes, des principes les plus certains & les plus plauſibles.

Il eſt deux méthodes pour atteindre à la Certitude. L'une, d'une vérité évidente nous mene à des conſéquences qui deviennent évidentes : nos dogmes incompréhenſibles ne ſont point de ſon reſſort. L'autre, d'une vérité inconnue nous conduit à quelque vérité primitive & connue, avec laquelle elle eſt liée : celle-ci peut porter un jour étranger dans ces dogmes ſaints, que leur reſpectable obſcurité rend inacceſſibles à notre pénétration. Je m'explique. Y a-t'il *un péché d'origine* ? Vérité obſcure en elle-même : mais elle devient ſûre & certaine, par ſa connexion avec le principe connu de la bonté & de la ſainteté d'un Dieu. Je pénétre dans le ſanctuaire de la Divinité ; & je vois qu'un Dieu eſſentiellement bon, eſſentiellement ennemi du crime, eſſentiellement amateur de la vertu, n'a pas pu nous former avec un eſprit auſſi aveuglé, avec un cœur auſſi corrompu, avec un corps ſujet à tant de miſéres, avec une

nature auſſi viciée dans toute ſa ſubſtance. Donc cette nature n'eſt plus telle qu'elle ſortit des mains du Créateur : donc elle a été pervertie & dégradée. Elle ne l'a pas été ſans ſujet : donc il y a eu de la part de l'homme, une cauſe de cette dépravation de la nature humaine, & des châtiments qui lui ſont attachés ; dépravation & châtiments dont nous héritons en recevant l'exiſtence. Vérité frappante ! La Philoſophie payenne, ſelon la judicieuſe remarque d'un des plus beaux génies du quatrième ſiécle, en ignora la cauſe ; mais elle en reconnut la réalité : *Rem vidit, cauſam neſcivit.* Y a-t'il *une autre vie* ? Vérité obſcure en elle-même : mais elle devient ſûre & certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la ſageſſe & de la juſtice d'un Dieu. Je me place par la penſée dans l'immobile Éternité, d'où je contemple la ſcène changeante du Monde & du Temps. J'y vois paroître & diſparoître d'âge en âge, les générations humaines : j'y vois des crimes impunis & des vertus malheureuſes. Et je dis : Dieu eſt juſte & équitable ; donc le crime doit avoir ſon châtiment, & la vertu ſa récompenſe. Le crime & la vertu ſouvent ne l'ont point en cette vie : donc il doit y avoir une autre vie, où le crime ſoit puni, & la vertu récompenſée. En créant ces millions de millions d'hommes, Dieu ſe propoſe une fin ſage, une fin digne de lui. Mais où en ſeroit la ſageſſe de ce Dieu, s'il ne créoit l'Homme, ce chef-d'œuvre de ſes ouvrages viſibles, que pour en faire pendant un petit nombre de jours ou d'années, le déplorable jouet des paſſions, des travers, des miſéres, de tous les fléaux attachés à l'humanité : que pour le montrer rapidement ſur ce théatre de deuil, de crime & d'infortune ; & pour le replonger après cette courte & malheureuſe ſcène, dans le même néant d'où il vient de le tirer ? Donc la deſtinée des humains n'eſt point bornée à la vie préſente : donc il y a une autre vie ! Y a-t'il *un culte fixe* & déterminé ? Vérité obſcure en elle-même : mais elle devient ſûre & certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la ſageſſe & de la ſainteté d'un Dieu. Je conſulte & je ſonde la nature de ce Dieu ; & je vois qu'un Dieu créateur n'a pu créer l'Homme que pour ſa gloire : donc l'Homme eſt deſtiné à rendre à ſon Dieu un culte qui l'honore. Je vois qu'un culte abſurde ou impur, ne peut honorer un Dieu ſage, un Dieu ſaint : donc ce Dieu ne doit point accepter & avouer indifféremment tous les cultes ; puiſque parmi ces cultes, il y en a d'infames, de ſacriléges, de fanatiques, d'inſenſés. Je vois que le choix & la détermination d'un culte légitime, excéde la ſphére & la capacité de l'aveugle & ignorante multitude : donc il doit y avoir un culte fixe & déterminé, qui ſoit à la portée de l'Homme éclairé & de l'Homme ignorant ; qui, par ſon uniformité, ſoit propre à réunir les eſprits & les cœurs en un concert d'hommages religieux ; & à faire de tous les Hommes, comme une ſeule famille deſtinée à bénir & à louer le Pere commun ! Y a-t'il *une Loi éternelle* & immuable ? Vérité peut-être obſcure en elle-même : mais elle devient ſûre & certaine, par ſa connexion avec le principe connu de la Providence & de la ſouveraine rectitude d'un Dieu. J'interroge mon cœur ; & mon cœur me répond qu'une inviſible main a gravé dans lui une régle de mœurs, à laquelle il ſe ſent ſoumis.

J'interroge ma raiſon; & ma raiſon me répond que la vertu n'eſt point une folie, que le crime n'eſt point une chimére & un vain nom; & que par conſéquent, il exiſte une autorité qui défend le crime & qui commande la vertu. J'interroge l'idée que j'ai de mon Dieu; & elle me répond qu'un Dieu ſage, qu'un Dieu amateur de l'Ordre, qu'un Dieu la ſainteté par eſſence, n'a point livré l'Homme au déſordre de ſes paſſions & de ſes fureurs. D'où je conclus: donc il y a une Loi divine; donc il y a une régle éternelle & invariable de mœurs, qui oblige dans tous les temps & dans tous les lieux, & qu'il n'eſt jamais permis de tranſgreſſer. C'eſt ainſi que les Dogmes fondamentaux de ma Religion, vont ſe réſoudre en dernière analyſe, dans des Principes ſûrs & inconteſtables, dont l'évidence nous garantit la vérité!

Mais ces Dogmes, me dit l'Impie, ſont oppoſés à la Raiſon. Ancienne impoſture, cent fois confondue & cent fois renouvellée! Ces Dogmes ſont au-deſſus de la raiſon; elle ne les comprend pas: mais ils ne ſont point oppoſés à la raiſon; elle ne voit rien dans ſes lumières qui leur ſoit évidemment contraire; ou plutôt ſes lumières mêmes lui montrent qu'il n'y a aucune contradiction, aucune impoſſibilité, dans ces Dogmes. Dieu peut toujours haïr des crimes, qui ne ceſſeront jamais d'être crimes; comme il doit toujours aimer des vertus, qui ne ceſſeront jamais d'être vertus: & voilà la poſſibilité des peines & des récompenſes éternelles. Le Genre humain n'avoit point un droit inaliénable à l'état de juſtice & de félicité originelle, où il fut créé par le bienfait de Dieu: les Enfans ont donc pu en être privés ſans injuſtice, en punition de l'infidélité de leur Pere; & voilà la poſſibilité d'un péché d'origine. La nature humaine ne dit point oppoſition eſſentielle avec une autre nature ſupérieure: elle peut donc lui être unie; & voilà la poſſibilité de l'Incarnation. Les apparences ne diſent point union néceſſaire avec telle matière: elles peuvent donc en être ſéparées; & voilà la poſſibilité de la préſence réelle dans l'Euchariſtie. La ſéparation de l'ame & du corps ne dit point oppoſition eſſentielle avec une nouvelle union: l'ame & le corps peuvent donc être unis de nouveau; & voilà la poſſibilité de la réſurrection générale. La nature ne dit point connexion néceſſaire avec telles loix: les loix de la nature peuvent donc être interrompues; & voilà la poſſibilité des miracles. L'unité de nature ne dit point oppoſition évidente avec multiplicité des perſonnes: où eſt donc en cela l'impoſſibilité de la Trinité? Nos Dogmes ſaints n'ont donc rien qui ſoit évidemment oppoſé à la raiſon; ils n'ont donc rien qui doive révolter la raiſon. La raiſon ne les comprend pas: mais voudrions-nous ne croire que ce que nous comprenons? Refuſerions-nous de croire que nous vivions, parce que nous ne comprenons pas ce que c'eſt que notre vie? Refuſerions-nous de croire que nous penſions, parce que nous ne comprenons pas ce que c'eſt que notre penſée? Refuſerions-nous de croire que nous marchions, que nous agiſſions, parce que nous ne comprenons pas comment & par quels reſſorts notre ame imprime l'action & le mouvement à notre corps? Non, Meſſieurs, ce n'eſt pas ſeulement dans l'harmonie de l'Univers, dans la marche des Aſtres, dans la nature des Éléments, que nos lumières ſont en défaut: c'eſt dans nous-mêmes, c'eſt dans ce qui nous eſt le

plus intime, qu'elles nous abandonnent. Il n'eſt point de plus grande énigme pour l'Homme, que l'Homme même. Quel aveuglement ne ſeroit-ce donc pas, de vouloir ſoumettre les myſtéres de la Divinité, les merveilles de la Création, les opérations de la Providence, aux foibles lumières d'une intelligence bornée, qui échoue & qui échouera éternellement contre la nature d'un grain de ſable, qu'elle s'efforce en vain de comprendre ? L'incompréhenſibilité de nos Dogmes, ne détruit donc point la crédibilité qui peut leur être imprimée par la révélation. Quand des prodiges éclatans, opérés en face de toutes les Nations ; quand des Prophéties célébres, juſtifiées par l'événement ; quand mille & mille témoignages authentiques du Ciel & de la Terre, atteſteront la vérité de ces Dogmes ; leur incompréhenſibilité ne ſera donc plus un titre légitime d'incrédulité ! Vos témoignages, ô mon Dieu ! s'écrioit le ſaint Roi Prophéte, ont un caractére ſurabondant de certitude & de crédibilité : *Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis* ! La raiſon, s'écrie le grand Apôtre, a de quoi s'applaudir de la ſoumiſſion qu'elle rend à la foi : *rationabile obſequium veſtrum.*

II. Pure dans ce qu'elle enſeigne, la Religion du Catholique ne l'eſt pas moins dans ce qu'elle commande. Le Culte & la Morale, tel eſt l'objet de ſes préceptes.

Le Culte du Catholique eſt pur & ſaint : c'eſt la charité, c'eſt la reconnoiſſance, c'eſt la docilité, c'eſt l'exercice de toutes les vertus, qui en conſtituent le fond & l'eſſence. Les cérémonies extérieures qui le revêtent, ſont ſaintes & auguſtes : tout y reſpire & la majeſté du Dieu à qui elles s'adreſſent, & le zéle reſpectueux de l'Homme qui les adreſſe à Dieu. Par l'exercice intérieur des vertus, nous retraçons en nous, autant qu'il eſt en nous, les vertus du Pere céleſte : culte d'imitation ! Par nos chants & nos cantiques, nous publions ſes grandeurs & ſes perfections : culte d'admiration ! Par les offrandes que nous lui préſentons, par le tendre ſouvenir que nous conſervons de ſes bienfaits, nous avouons hautement qu'il eſt la ſource & le principe de tous les biens : culte de reconnoiſſance ! Par notre ſoumiſſion aux Loix qu'il nous a intimées, nous reſpectons ſes ordres & ſes volontés : culte d'obéiſſance ! Par le repentir de nos égarements, par l'humble aveu de nos fautes, par les tendres effuſions de notre cœur, nous le reconnoiſſons pour notre Pere & pour notre unique bien : culte d'amour & de tendreſſe ! Par nos priéres, par nos invocations, par nos affectueux anéantiſſements, nous implorons ſes miſéricordes, nous reconnoiſſons ſa Toute-puiſſance & ſon ſouverain Domaine : culte de dépendance ! Par l'immolation de la ſainte Victime, nous lui faiſons hommage de notre vie, nous expions nos infidélités, nous obtenons de nouvelles faveurs : culte d'adoration, d'expiation, d'impétration, d'action de graces ! Le culte intérieur eſt l'ame du culte extérieur ; & le culte extérieur aide & ſoutient le culte intérieur : c'eſt leur union qui forme ce culte parfait, que la raiſon avoue, & que Dieu doit néceſſairement agréer, parce qu'il eſt digne de lui. *Rationabile obſequium veſtrum.*

La Morale du Catholique eſt pure & ſainte. Tous les vices que proſcrit la ſaine raiſon, notre Religion les proſcrit : toutes les vertus que la ſaine raiſon avoue, notre Religion les commande & les ca-

noniſe. Les vices que la raiſon ſe contente de déſapprouver, notre Religion les arrête par la crainte d'un Dieu vengeur. Les vertus que la raiſon ſe borne à admirer, notre Religion les anime & les ſoutient par l'eſpoir de l'éternelle félicité dont elles ſont le prix. Les vertus profanes ont beſoin d'appareil & de ſpectacle pour ſe ſoutenir : les vertus chrétiennes peuvent ſeules ſe ſoutenir par elles-mêmes, dans le grand jour ou dans les ténébres ; parce que Dieu, qui eſt le ſeul objet qu'elles enviſagent, le ſeul témoin qu'elles deſirent, lit également dans les ténébres & dans le grand jour, connoit & récompenſe également & les vertus obſcures & les vertus éclatantes. Les Loix humaines ne tendent qu'à régler les actions extérieures : que vos actions ſoient conformes aux Loix, & que votre eſprit & votre cœur ſoient tout ce qu'ils voudront, peu leur importe. Notre Loi ſainte ne ſe borne pas à régler & à ſanctifier l'action au dehors : elle pénétre juſques dans le fond des ames & des cœurs, pour y prévenir, pour y retrancher, toute penſée, tout mouvement, tout deſir illicite & déréglé ; pour y former l'Homme intérieur, plus vertueux au dedans de lui-même qu'au dehors ; plus religieux aux yeux de Dieu, qu'aux yeux des hommes. Or, Meſſieurs, une morale auſſi pure & auſſi ſainte ; une morale qui nous ſoumet au devoir dans tous les temps, dans toutes les ſituations, dans toutes les circonſtances ; une morale qui nous éleve par les maximes les plus ſaines & les plus ſublimes ; une morale qui arrête le vice par la crainte des plus terribles châtimens, qui encourage la vertu par l'eſpoir des plus magnifiques récompenſes ; une morale qui lie les hommes entr'eux par le lien des plus ſolides vertus ; une morale qui nous apprend à ſacrifier généreuſement & conſtamment nos intérêts à la juſtice, nos reſſentiments à la charité, nos paſſions à la raiſon, nos vies, nos fortunes, notre honneur même, à l'inviolable loi du Devoir : une telle morale pourroit-elle n'être pas la morale d'un Dieu ? *Lex Domini immaculata* !

Superbes Politiques, qui oſez tout ſoumettre au calcul d'un intérêt terreſtre, qui n'enviſagez une Religion divine que dans ſes rapports civils & humains, donnez l'eſſor à vos ſpéculations intéreſſées ; & voyez combien influeroit ſur le bonheur de l'Univers, notre Religion ſainte, ſi elle étoit par-tout répandue & par-tout obſervée ! Quelle heureuſe révolution produiroit cette Religion divine, & dans les eſprits, & dans les cœurs ! La fraude, la violence, ne troubleroient plus l'ordre & la tranquillité publique : la force ne ſeroit plus néceſſaire pour le maintien de la Juſtice & des Loix : nos jours & nos fortunes n'auroient plus rien à craindre de l'ambition & de la cupidité. On ne verroit plus l'affreuſe diſcorde, troubler la paix des familles ; la ténébreuſe calomnie, dénigrer l'innocence ; la baſſe jalouſie, pourſuivre le mérite & la vertu ; de coupables excès de débauches, altérer la nature & le tempérament ; des crimes énormes, attirer ſur la terre les fléaux & les vengeances du Ciel ; des guerres meurtrieres, déſoler les Villes & les Campagnes. Par-tout le Monarque régneroit en Pere ; les Sujets obéiroient par amour ; le pauvre auroit un ſecours aſſuré dans le riche ; les enfants feroient la gloire & la conſolation de ceux qui leur ont donné le jour. La bonne foi régneroit dans le com-

merce ; l'équité, dans les tribunaux de Juſtice ; la fidélité & l'union, chez les époux. La Loi de Jeſus-Chriſt, religieuſement obſervée, rameneroit ſur la terre ces jours d'innocence & de félicité, pour leſquels le Ciel nous avoit créés, & que nous perdîmes par l'infidélité d'un Pere coupable. *Lex domini immaculata.*

Et pour ajoûter la preuve de l'exemple à la preuve de la ſpéculation, jettons un regard attentif & réfléchi ſur les divers ordres de Citoyens : & par les mœurs des vrais Chrétiens, apprenons à connoître & à révérer les ſalutaires influences du Chriſtianiſme. Quels ſont les Hommes en place, dont le cœur ouvert à l'humanité, ſe montre ſenſible aux miſéres des Peuples ; qui toujours acceſſibles & bienfaiſants, mettent leur plaiſir & leur gloire à bien mériter des Hommes ; qui aimant ſincérement la Patrie, s'intéreſſent au bonheur des Provinces autant qu'à leur propre fortune ? Ne ſont-ce pas ceux dans qui régne l'eſprit du Chriſtianiſme ; & qui n'oublient point dans leur élevation, celui de qui émane primitivement toute autorité légitime ? Quels ſont les Juges incorruptibles, qui uniquement dévoués à l'infléxible équité, n'accordent jamais rien à la brigue & à la faveur ; qui nourris aſſidument de la pénible étude des Loix, ne craignent point de ſacrifier leur repos & leurs plaiſirs, pour démaſquer la chicane, pour foudroyer l'injuſtice, pour épouvanter le crime, pour aſſurer l'ordre & la tranquillité publique ; qui ſe rappellant avec une ſainte frayeur, qu'ils repréſentent la Divinité ſur la Terre, s'efforcent toujours d'en retracer & la clairvoyance & la juſtice dans leurs jugements ? Ne ſont-ce pas ceux que l'eſprit de religion régle & dirige dans la connoiſſance des Loix, & dont la première Loi eſt la Religion ? Quels ſont les Militaires les plus fidéles à leurs Rois, à leurs Chefs, à leur devoir ; qui amateurs de l'ordre & de la juſtice, ſe font une régle inviolable de ne nuire ni à leurs Souverains par des déſertions parjures, ni aux Peuples amis par des déprédations iniques ; qui s'éloignant du vice & du libertinage, ne ruinent point par des débauches funeſtes, une ſanté & des forces qu'ils ont engagées à la Patrie, & qu'ils doivent, par juſtice, à la défenſe de l'État ? Ne ſont-ce pas ceux qui ont levé hautement l'étendard de la piété ; & qui regardent les devoirs de leur profeſſion, comme leur première gloire, comme leur premier mérite ? Quels ſont les Commerçants dont on ne ſuſpecte point la droiture & la bonne foi ; qui incapables de fraude & d'injuſtice, ne cherchent point à s'enrichir aux dépens ou de leurs créanciers ou de leurs aſſociés ou du Public ? Ne ſont pas ceux qui font de la Religion, leur principale affaire ; & du ſalut, leur premier intérêt ? Quels ſont les Époux chez qui la foi conjugale eſt toujous chérie & reſpectée ; & qui conſervent juſqu'au bout de leur vie, cette ſainte union qui doit faire & leur bonheur & le bonheur de leur famille ? Ne ſont-ce pas ceux dont la Religion cimente & ſerre les tendres nœuds ? Quels ſont les Enfants qui donnent de la conſolation à ceux de qui ils tiennent la naiſſance ; qui ne dégradent point leur origine, par des travers & des vices déplorables ; & qui n'immolent point à de coupables voluptés, une ſanté deſtinée à prolonger leurs jours & à concourir au bien de la Patrie ? Ne ſont-ce pas ceux que l'on voit reſpecter la Religion, fréquenter les ſaints Temples, participer aux divins

Sacrements ? Hommes terreſtres, n'eſt-ce pas là bien mériter de la Société ; & la Société ne ſeroit-elle pas trop heureuſe, ſi touts ſes membres étoient animés de l'eſprit de cette Religion divine ; toujours ſalutaire & bienfaiſante, quand elle eſt écoutée & ſuivie ! *Lex Domini immaculata, convertens animas !*

III°. Pureté de Doctrine, elle éclate dans la Religion du Catholique & dans la ſeule Religion du Catholique. Quelle autre Religion peut ſe flatter de partager avec elle ce caractère de Divinité ? Seroit-ce la Religion de l'Idolâtre ? Ses points de créance ſont abſurdes & extravagants ; ſon culte eſt ſouvent infame, toujours abſurde & inſenſé ; ſa morale favoriſe tous les vices & dégrade la raiſon : je ne reconnois point là la doctrine d'un Dieu. Seroit-ce la religion du Mahométan ? Ses dogmes ne ſont qu'un amas informe de fables abſurdes, d'extravagances découſues, de bévues ſtupides, de groſſières erreurs : ſon culte, toujours frivole & ſuperſtitieux, ſouvent barbare & féroce, n'admet pas même ce qui fut toujours regardé comme l'eſſence du vrai culte, le Sacrifice : ſa morale flatte toutes les paſſions ; elle promet en l'autre vie, pour récompenſe de la vertu, des voluptés obſcènes, une vie animale & ſenſuelle ; & en conſacrant la volupté dans le Ciel, elle l'enflamme ſur la Terre : je ne reconnois point là la doctrine d'un Dieu. Seroit-ce la religion du Déiſte ? Un Dieu qui ne s'embaraſſe ni de nos blaſphêmes, ni de nos hommages ; un Dieu qui n'a ni châtiments pour le crime, ni récompenſes pour la vertu ; un Dieu qui n'exige point de culte, ou qui accepte indifféremment tous les cultes ; un Dieu qui permet & autoriſe, & la fornication, & la proſtitution, & le divorce, & tous ces crimes infames que la pudeur défend de nommer ; un Dieu qui ne connoît d'autres crimes, que les crimes civils & politiques : quelle doctrine ! ma raiſon la condamne : je ne reconnois point là la doctrine d'un Dieu. Seroit-ce la religion de Calvin & de Luther ? Un Dieu tyran, qui damne l'homme pour des crimes qu'il le néceſſite à commettre ; l'Homme eſclave, qui trouve dans les décrets néceſſitants de ſon Dieu, l'apologie de tous les crimes où il peut ſe plonger ; un culte ſans ſacrifice & ſans holocauſte, comme celui de Mahomet ; quoique Dieu ait annoncé par ſon Prophéte, que de l'aurore au couchant, une Victime pure doit être immolée à la gloire de ſon Nom : *ab ortu ſolis uſque ad occaſum, in omni loco ſacrificatur & offertur nomini meo oblatio munda !* Quels dogmes, quel culte, quelle morale ! Je ne reconnois point là la doctrine d'un Dieu. Sera-ce enfin la religion de ce Peuple, l'horreur de tous les Peuples ? O Iſraël, ô malheureux rejettons d'un Peuple autrefois chéri du Ciel ! Qu'eſt devenue la doctrine des Prophétes ! Comment cet Or ſi éclatant s'eſt-il obſcurci ? Comment s'eſt éclipſée cette lumière ſi pure & ſi brillante ? Quel contraſte affreux, entre les anciens Oracles de tes Prophétes, & les délires modernes de tes Rabbins & de tes Talmudiſtes ! Ce Dieu de Majeſté dont la puiſſance ébranloit les Cieux, dont la voix rendoit fécond le Néant, n'eſt plus aujourd'hui qu'un Dieu foible, qui pleure ſans ceſſe la perte & la dépravation de ſon ouvrage, dans l'impuiſſance de le réparer. Ce Dieu véridique & fidéle, dont les paroles étoient toujours des oracles indubitables, dont les promeſſes s'accompliſſoient toujours, & ſouvent par des prodiges ineffa-

fables, n'eſt plus aujourd'hui qu'un Dieu fourbe & impoſteur, qui a manqué à ſon Peuple, qui l'a nourri de menſonge & d'illuſion. Ce Dieu ſage & clairvoyant, dont l'œil perçant atteignoit tous les ſiécles, & pénétroit dans les abyſmes les plus cachés des cœurs, n'eſt plus aujourd'hui qu'un Dieu ſtupide & hébêté, qui paſſe les quatre premières heures du jour à méditer la Loi, pour en avoir l'intelligence. O prodige d'extravagance & d'aveuglement! Je ne reconnois plus là la doctrine d'un Dieu. Superbe Raiſon, reconnois ta foibleſſe & ton aveuglement! Quand la Révélation t'éclaire, tu marches ſans broncher, dans les ſentiers du vrai & de l'honnête: Quand la Révélation t'abandonne, tu n'enfantes que des ténébres, des erreurs & des crimes. Contemple tes égarements chez l'Idolâtre, chez le Muſulman, chez l'Hérétique, chez le Juif moderne; & applaudis-toi de la lumière qui t'environne chez le Catholique! La Religion du Catholique eſt donc la ſeule, qui par ſa doctrine s'annonce pour la Religion d'un Dieu. Seule elle la poſſéde, ſeule elle la conſerve pure & ſans tache, cette doctrine ſainte, & dans ſes Dogmes, & dans ſon Culte, & dans ſa Morale. Semblable à l'Océan, ſi quelque choſe d'impur oſe la ſouiller, elle s'émeut; elle le rejette de ſon ſein, & reſte incorruptible. *Lex Domini immaculata*!

Mais cette Religion pure & ſainte, qui fait notre gloire, & qui doit faire notre bonheur, par quelles vertus l'honorons-nous? ou plûtôt par quels vices ne la deshonorons-nous pas? Quelle idée auroit-on de notre Religion, ſi on jugeoit de notre Religion par les mœurs de la plûpart des Chrétiens? Croiroit-on que ce fût une religion d'amour & d'union, en voyant ces haines obſtinées, ces inimitiés durables, ces diſſenſions éclatantes, qui enveniment ſi ſouvent le citoyen contre le citoyen, le frere contre le frere, l'épouſe contre l'époux; & qui au milieu d'une religion de paix, nous préſentent un ſpectacle éternel de diſcorde & de divorce? Croiroit-on que ce fût une religion de droiture, d'équité, de modération, en voyant tant de fraudes & de duplicités dans le commerce; tant de chicanes & de détours obliques pour faire ſuccomber le droit dans les Tribunaux; tant de ſourdes menées, ourdies ſouvent par l'impoſture, pour ſupplanter ou pour abattre un rival, à la Cour ou dans nos Villes? Croiroit-on que ce fût une religion de tempérance & de modeſtie, en voyant la profuſion qui règne dans les tables, le luxe qui brille dans les ameublements; luxe & profuſion qui conſument en voluptueuſes délicateſſes, en pompeuſes frivolités, des ſommes qui ſeroient bien mieux employées à faire ſubſiſter tant de pauvres & de malheureux, que notre religion devroit nous faire enviſager, & comme les membres de Jeſus-Chriſt, & comme nos freres? Croiroit-on que ce fût une religion d'indulgence & de charité, en entendant tant de langues envenimées, d'où découle ſans ceſſe le poiſon de la médiſance, & quelquefois le poiſon de la calomnie; & qui ſemblent n'ambitionner d'autre mérite, que celui de ſçavoir noircir le mérite, l'innocence, la vertu? Croiroit-on que ce fût une religion de détachement & d'abnégation, & qu'elle nous élevât à l'eſpérance des biens éternels, en voyant l'inſatiable cupidité, toujours affamée des biens du monde & de la fortune, ne meſurer ſon bonheur que ſur ſes poſſeſſions; n'avoir que des entrailles

de ſer pour les miſéres publiques, & ne connoître d'autres loix que celles de l'intérêt ? Croiroit-on que cette Religion réglât les mœurs, captivât les paſſions, prêchât la voie étroite du ſalut, en voyant tant de coupables excès de ſenſualité, de cupidité, d'immodeſtie, d'irréligioſité, de libertinage d'eſprit & de cœur, qui règnent dans le Chriſtianiſme ; & que ſemble autoriſer & conſacrer l'exemple de tous les âges & de tous les états ? Ah ! Meſſieurs, que nous ſervira d'être nés au ſein de la lumière, ſi au milieu de la lumière nous vivons comme les enfants des ténébres ? Ou plutôt les enfans des ténébres ne nous montrent-ils pas ſouvent, ou plus de vertus, ou moins de vices, qu'on n'en voit parmi nous ? Ne craignons point de l'avouer à notre honte ! Nous verrions chez le Mahométan, plus de reſpect pour ſes Moſquées, que nous n'en avons pour nos ſaints Temples. Nous verrions chez le Proteſtant, plus de charité & de bienfaiſance, que nous n'en avons nous-mêmes pour les Pauvres. Nous verrions chez l'Idolâtre, bien des vices ignorés, qui ne ſont, hélas ! que trop communs parmi nous. Ninive & Babylone, Sparte & l'ancienne Rome, s'éleveront contre nous au Jugement de Dieu ; & nous montreront peut-être, à notre confuſion, des mœurs moins déréglées & moins vicieuſes, qu'elles ne le ſont au ſein du Chriſtianiſme. Religion ſainte, nos vices ne réjailliſſent point ſur vous ! Semblable à la lumière du Soleil, qui n'eſt point ſouillée par les vapeurs infectes qui s'exhalent dans l'atmoſphére ; au milieu de notre dépravation, vous êtes toujours pure & ſainte : puiſque toujours vous réprouvez & condamnez nos vices & nos déréglements ! *Lex Domini immaculata !*

La Religion du Catholique a ſeule en partage le premier caractére de divinité, la pureté de Doctrine : La Religion du Catholique a également ſeule en partage le ſecond caractére de divinité, la perpétuité de Durée.

## *SECONDE PARTIE.*

LA Religion d'un Dieu doit néceſſairement remonter aux premiers jours du monde, & durer autant que le Monde : parce que ſi elle n'embraſſoit pas toute la durée des ſiécles, il y auroit un temps où Dieu ſeroit ſans culte légitime, & l'homme ſans moyen néceſſaire pour honorer ſon Dieu & pour parvenir à ſa fin. Dieu exigeroit de l'homme, ce qui ſeroit impoſſible à l'homme ; Dieu voudroit la fin, ſans vouloir les moyens : ce qui entraîneroit dans Dieu une contradiction manifeſte. Ce caractére de divinité, la perpétuité de durée, brille dans ma Religion, & la diſtingue encore de toutes les autres.

I°. La Religion que je profeſſe commence avec le Monde, dans Adam, dans Abel, dans les premiers Patriarches : c'eſt Dieu lui-même qui leur parle, qui ſe dévoile à eux, & qui confirme ſes Oracles par les témoignages les plus authentiques & les plus indubitables. Dans les premiers âges, c'eſt-à-dire pendant près de deux mille ans & juſqu'au déluge, elle fut l'unique Religion des diverſes familles & des divers Peuples qui compoſoient alors le genre humain. Dieu qui ſe plaint de la corruption de leurs cœurs, ne ſe plaint point

de la dépravation de leur foi : ce fut l'infidélité en fait de mœurs ; & non l'infidélité en fait de créance, qui attira ſur la terre le plus terrible des fléaux de Dieu, le déluge. La Religion que je profeſſe ſubſiſte & ſe répand dans le monde avec la poſtérité de Noé, qui inſtruite par ce ſecond Pere du genre humain, emporte avec elle au temps de la diſperſion, le ſouvenir d'une Révélation, la connoiſſance d'une Loi divine, la perſuaſion d'un Péché originel, l'eſpérance d'un Rédempteur, l'uſage & l'habitude d'un Sacrifice. C'étoit alors toute la Religion ; & cette Religion devoit être ſuffiſante juſqu'aux jours du Meſſie, ainſi qu'elle l'étoit pour les Loth, pour les Job, pour les Melchiſédech. La Religion que je profeſſe ſe renouvelle au temps de Moyſe ſur le Mont Sina. Ce n'eſt plus à quelques Particuliers qu'eſt faite la Révélation : c'eſt à tout un Peuple, à une Nation nombreuſe, à plus de trois millions d'ames. Tout Iſraël voit l'éclair, entend le tonnerre, contemple la Majeſté de l'Éternel qui lui parle. Les Miracles qui conſtatent la divinité de ſa parole, ſont ſenſibles, palpables, permanents. Dépoſitaire de la Révélation, ce Peuple eſt chargé par l'ordre de Dieu, d'en être par tout le témoin, le garant & le boulevart. La Religion que je profeſſe ſe perpétue dans la poſtérité d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. Une ſuite brillante de Prophétes eſt deſtinée à en retracer ſans ceſſe & les devoirs, & les menaces, & les promeſſes, à la Nation choiſie & privilégiée. A Jéruſalem & au ſein de la Terre promiſe, dans les beaux jours de la République ou de la Monarchie ; à Ninive, à Babylone, en Égypte, chez les Parthes, chez les Médes, dans le temps de la captivité ; par tout elle conſerve ſa Religion ; par tout elle a le libre exercice de ſa Religion ; par tout la vûe de ſa Religion condamne l'Infidélite & l'Idolâtrie, qui abandonnerent l'ancienne Religion. La Religion que je profeſſe prend un nouvel éclat aux jours de Jeſus-Chriſt. Le Rédempteur, ſi longtemps promis & ſi ardemment déſiré, eſt enfin donné au monde : les figures cédent à la réalité : la Loi ancienne, ſelon les Oracles ſaints, fait place à la Loi évangélique, qui en eſt la perfection & la conſommation. Des prodiges ſans nombre, opérés en face de toute la Judée, & répétés chez toutes les Nations, annoncent de nouveau qu'elle eſt l'ouvrage du Ciel : douze Apôtres, avec la rapidité de l'éclair, la portent & l'établiſſent dans tout l'Univers. Aux Apôtres ſuccédent les ſaints Peres ; aux ſaints Peres ſuccédent de nouveaux Diſciples, de nouveaux Miniſtres, de nouveaux Pontifes, qui par une ſuite brillante & non interrompue, la portent juſqu'à nous. Perſécutée ou triomphante, le même éclat l'environne, le même ſuccès l'accompagne. Semblable à ces globes de neige qui ſe précipitent du haut d'une montagne, ou à ces fleuves majeſtueux qui vont enfler le ſein des mers, elle s'augmente & s'étend, à meſure qu'elle avance. Semblable au flambeau du monde, elle ne répand pas par tout une lumière & une chaleur égale ; mais par tout ſa lumière ſe fait aſſez ſentir, pour qu'on puiſſe & la connoître & l'embraſſer : & j'oſe le dire, par tout on l'embraſſeroit ; ſi la vérité qui nous éclaire, avoit toujours plus d'empire ſur notre cœur, que le menſonge qui nous flatte & qui nous trompe.

Stable & permanente, la Religion des Apôtres & des Prophétes, participe à l'immutabilité de Dieu. Le temps qui détruit tout, ne ſçauroit donner aucune atteinte à la Religion. La ſcène de l'Univers a

changé mille & mille fois : l'on a vu les Villes détruites & cachées ſous l'herbe ; les Empires renverſés & condamnés à l'oubli ; des Montagnes calcinées & ébranlées ; des ſources de Fleuves taries & déſéchées ; de fertiles Campagnes ſubmergées & converties en mer ; des fonds de mer découverts & changés en Déſerts arides. La Religion ſeule n'a ſouffert aucun changement, aucune altération. Les Myſtéres que nous croyons, ſont les mêmes Myſtéres qui furent crus & annoncés dans tous les ſiécles, par toute la Nation ſainte. La Loi qui régle nos mœurs, eſt la même Loi qui ne fut d'abord gravée que dans les cœurs ; & qui fut enſuite écrite par le doigt de Dieu ſur les tables de marbre, & donnée à ſon Peuple ſur le Mont Sina. Le Rédempteur que nous adorons, eſt le même Rédempteur qui excita les vœux des Patriarches, qui fut l'objet des oracles des Prophétes. Le Sacrifice que nous offrons, eſt le même Sacrifice qui fut figuré par les Sacrifices des Abel, des Melchiſedech, des Abraham, & par l'Holocauſte journalier des enfans d'Aaron. Les Sacrements qui produiſent dans nous la grace, ſont les mêmes Sacrements qui étoient figurés par ceux de l'ancienne Loi, qui ſe bornoient à la ſignifier. Dieu a changé les ſignes & les cérémonies ; parce que la choſe ſignifiée a été tantôt préſente, tantôt future, tantôt paſſée : mais le fond de la Religion ne change point ; ou s'il y a quelque changement dans la Religion, c'eſt le changement d'une moindre lumière en une plus grande lumière, d'une moindre perfection en une plus grande perfection. Ce que fut la Religion aux premiers âges, elle l'étoit encore à la naiſſance du Rédempteur ; & ce qu'elle fut à la mort du Rédempteur, elle l'eſt encore aujourd'hui, & le ſera juſqu'à la conſommation des ſiécles.

Toujours la même, toujours durable, elle ſurvit, cette Religion céleſte, à toutes les générations, à tous les gouvernements, à toutes les ſuperſtitions, à toutes les ſectes, à toutes les perſécutions : ſemblable au rocher au milieu des mers, qui briſe toutes les vagues dont il eſt battu, & demeure inébranlable ; ſemblable, ſelon l'expreſſion d'un ſaint Pontife, à l'enclume, qui briſe par ſa patience les marteaux qui la frappent, & reſte elle-même invulnérable ! C'eſt elle, c'eſt la Religion des Prophétes, qui dans ſa ſervitude abattit & réduiſit en poudre les divinités d'Égypte, de Babylone, de Ninive, de Perſépolis ; & qui fit chez tous ces Peuples Idolâtres, des milliers de Croyants. C'eſt elle, c'eſt la Religion des Apôtres, qui au milieu des perſécutions renverſa les Temples ſacriléges des faux Dieux de la Grece, de l'Aſie, de l'Affrique, de l'Italie & des Gaules ; qui briſa les diverſes Idoles des Barbares du Nord, & qui ſoumit enfin à ſes Loix ſes tyrans & ſes oppreſſeurs. C'eſt elle, c'eſt la Religion des ſucceſſeurs & des diſciples des Apôtres, la Religion Catholique, qui avec des travaux immenſes, & à travers mille morts renaiſſantes, eſt allé abattre les Pagodes & les faux-Dieux de l'une & l'autre Inde ; & ſubſtituer chez ces Peuples farouches, le culte du vrai Dieu au culte des démons. Semblable aux Cédres du Liban, les orages & les tempêtes qui ſembloient devoir l'abattre, n'ont ſervi qu'à l'affermir, & à lui faire jetter de plus profondes racines. Ce que la révolte, le ſchiſme, l'héréſie, le ſcandale, le libertinage, lui font perdre en un endroit, elle le gagne en un autre au centuple. A ces traits pourrions-nous méconnoître la Religion d'un Dieu ! Les ouvrages des

hommes ſont périſſables comme eux. Tout ce qui eſt purement humain, eſt deſtiné à la deſtruction & à l'oubli. Il n'y a que vous, ô mon Dieu! dont les œuvres ſoient ſtables & permanentes comme vous! Née avec les Patriarches, confirmée par les Prophétes, perfectionnée par l'Homme-Dieu, conſtatée par un long enchaînement de Miracles éclatants & de Prophéties célébres, prêchée dans tout l'Univers par les Apôtres, ſcélée du ſang de pluſieurs millions de Martyrs, perpétuée par les ſucceſſeurs des Apôtres, ma Religion tient inconteſtablement tous les ſiécles qui ſe ſont écoulés; & ſelon nos Oracles, déja vérifiés pendant tant de ſiécles, elle tiendra à tous les ſiécles qui s'écouleront juſqu'à la chûte de l'Univers.

II°. Quelle autre Religion eſt marquée comme la Religion du Catholique, au ſceau de la perpétuité? Ce n'eſt point la Religion de l'Idolâtre: ſes extravagantes abſurdités ne ſe répandirent dans l'Univers que longtemps après le déluge; c'eſt-à-dire plus de deux mille ans après la création du monde. Ce n'eſt point la Religion du Muſulman; avant le ſeptième ſiécle qui lui donna naiſſance, ſes dogmes abſurdes & impies étoient inconnus à l'Univers. Ce n'eſt point la Religion du Déiſte: dans les premiers ſiécles du monde, tout le genre humain croyoit à une révélation divine, eſpéroit un Rédempteur du genre humain, reconnoiſſoit l'obligation d'un culte & d'une Loi, attendoit ou des châtiments ou des récompenſes après la mort. Ce n'eſt point la Religion du Calviniſte ou du Luthérien: il n'y a guéres que deux ſiécles, que les Peuples qui ont embraſſé ces ſectes nouvelles, étoient unis de culte & de créance avec la grande Égliſe des Chrétiens; & leur perpétuelle variation en fait de Religion, rendroit déja méconnoiſſables ces ſectes, aux impoſteurs qui leur ont donné naiſſance. Ce n'eſt point la Religion des autres Sectaires, diviſés du Catholique: le ſchiſme & l'anathême qui les ont ſéparés de l'Égliſe primitive, réduiſent leurs ſectes obſcures à quelques ſiécles de durée, au-delà deſquels leur Religion n'exiſte point, ou n'eſt rien de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Ce n'eſt point enfin la Religion du Juif: ô Maiſon de Juda, quelle obſcure nuit a ſuccédé à ce jour pur & éclatant qui brilla chez toi ſi longtemps! Pourquoi ne vois-je plus chez toi ni Temple, ni Autel, ni Sacrifice, ni Prophéte? Pourquoi tes oracles, vérifiés pendant tant de ſiécles, te paroiſſent-ils aujourd'hui infidéles & impoſteurs? Quelle qu'en ſoit la cauſe, la lumière & la vérité ne brillent plus chez toi: au caractére de divinité a ſuccédé un caractére d'anathême & de réprobation. Il demanda, ce Peuple perfide & cruel, que le Sang d'un Dieu, injuſtement verſé, retombât ſur lui & ſur ſa poſtérité: il n'a été, pour ſon malheur, que trop exaucé dans ſa ſacrilége priére. *Sanguis ejus ſuper nos & ſuper filios noſtros!* La Religion du Catholique eſt donc la ſeule à qui convienne le ſecond caractére de divinité, la perpétuité de durée; perpétuité, fruit de tant de Miracles, & elle-même le plus grand de tous les Miracles.

Mais cette Religion, auſſi ancienne que le monde, & toujours permanente, craignons de la perdre, Meſſieurs. L'Enfer ne peut prévaloir contre elle; mais il peut prévaloir contre nous. Elle ne peut périr en elle-même; parce que Dieu lui a promis une ſtabilité éternelle: mais elle peut périr en nous; parce que, ſelon la menace de l'Eſprit ſaint, elle peut nous être enlevée en punition de nos infidé-

lités. *Auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur Genti facienti fructus ejus.* Nous pouvons donc la perdre, cette Religion, qui ſeule peut aſſurer notre bonheur : & n'avons-nous point à craindre que nous n'attirions enfin ſur nous par nos infidélités, ce terrible châtiment du Ciel ! Comment ſe perd la Religion ? Par la voie du crime & du libertinage. C'eſt la corruption du cœur qui forme les nuages de l'eſprit : on a l'eſprit religieux, tant que le cœur n'eſt point vicié. Mais le cœur vient-il à ſe pervertir ? Il faut renverſer les barrières qui captivent la paſſion : il faut faire taire la conſcience, qui réclame contre le vice & le déſordre : il faut ſecouer le joug de la Religion, qui combat contre les déréglements du cœur ! On commence par être vicieux, & l'on finit par être impie. Comment ſe perd la Religion ? Par la lecture des livres impies & libertins. On ne les lit d'abord, ces livres empoiſonnés, que par curioſité & par amuſement. Le poiſon, habilement préparé, s'inſinue à la faveur de l'ignorance & de la paſſion : on ſe laiſſe volontiers ſurprendre par des principes captieux, où le menſonge eſt voilé avec art : la paſſion, d'intelligence avec l'eſprit, appuye l'erreur & l'impiété, qu'elle eſt intéreſſée à établir. On ſe familiariſe avec ces ouvrages de ténébres ; & on en prend inſenſiblement l'eſprit & les principes. Bientôt on les préconiſe, on les communique ; & on s'applaudit de voir répandre le poiſon, dont on eſt ſoi-même infecté. On commence par être préſomptueux, téméraire, & ſacrilégement curieux ; & on finit par être impie & l'apôtre de l'impiété. Comment ſe perd la Religion ? Par l'éloignement & l'abandon des exercices de la Religion. Il eſt des Chrétiens, chez qui l'on ne voit aucune trace de Chriſtianiſme ; qui ne ſont Chrétiens que de nom ! Conſacrer au Seigneur le commencement & la fin de leurs journées, par la priére ; aſſiſter religieuſement à l'adorable Sacrifice, quand ils le peuvent, & ſur tout quand ils le doivent ; reſpecter les loix ſacrées du jeûne & de l'abſtinence ; réfléchir quelquefois ſur les vérités fondamentales du ſalut ; approcher ſaintement des Sacrements, du moins quand le précepte l'ordonne ; rien de tout cela ne leur eſt connu : toute pratique de Religion eſt pour eux une œuvre étrangére : ou s'ils ſe montrent encore Chrétiens par quelques endroits, ce n'eſt que par certains dehors de coûtume & d'uſage, qu'une onéreuſe bienſéance ne leur permet pas de dépouiller. De cette coupable léthargie où ils vivent en fait de Religion, nait néceſſairement l'oubli des vérités ſaintes, l'indifférence pour le ſalut, l'extinction de l'eſprit du Chriſtianiſme, le mépris des graces, le dégoût de Dieu, l'habitude de l'irréligion. On commence par abandonner les devoirs de la Religion, & on finit par perdre la Religion même. C'eſt ainſi que ſe perd la Religion ; c'eſt ainſi que l'ont peut-être déja perdue, pluſieurs qui parmi nous portent encore le nom de Chrétiens ; c'eſt ainſi que nous pouvons nous-mêmes la perdre ! Pleurons ſur eux, & tremblons pour nous.

Ne permettez pas, Dieu puiſſant, qu'elle s'éteigne jamais parmi nous, cette Religion ſainte & permanente, que nos Peres nous ont laiſſée comme leur plus précieux héritage ! Vous ſçavez combien il leur en a coûté de vigilance & de combats, dans des jours orageux, pour lui demeurer fidéles, & pour nous la tranſmettre pure & ſans tache. Nos Villes & nos campagnes ont été longtemps fumantes du ſang de pluſieurs Martyrs, qui lui ont généreuſement

immolé leurs fortunes & leurs vies ; & qui vous béniſſent maintenant dans le Ciel, de les avoir revêtus de votre force, pour ſoutenir vos combats. Tranſmettez d'âge en âge aux Enfans, l'eſprit de religioſité qui animoit les Peres : & ſi jamais votre courroux, allumé par nos crimes, vous force à faire éclater ſur nous vos vengeances, dardez, ô mon Dieu ! dardez s'il le faut, vos foudres & vos carreaux ſur nos toits & ſur nos murs ; envoyez la grêle & la ſtérilité ſur nos campagnes ; armez la maladie & la mort, pour dépeupler nos Villes. Mais ne nous puniſſez jamais, comme vous avez puni tant de Nations ſacriléges, par la ſouſtraction de votre Religion : nous ſerons encore aſſez riches, quand en perdant tout le reſte, nous ne perdrons point ce précieux tréſor. Conſervez-la donc, Dieu propice, cette Religion ſainte, dans cette portion chérie de votre héritage, qui lui a été ſi fidelle & ſi dévouée pendant près de treize ſiécles ! Que la Religion des Clovis, des Charlemagne, des Saint Louis, des Louis le Grand, ſoit à jamais la Religion d'un Royaume, qui a toujours regardé comme le plus beau de ſes titres, le titre de Royaume très-Chrétien ; d'un Royaume qui a prodigué tant de fois ſon ſang pour maintenir la Foi dans ſon ſein, & ſes tréſors pour la répandre chez les Nations infidéles. Puiſſe cette Religion divine, faire à jamais notre gloire & notre bonheur, comme elle a fait pendant tant de ſiécles la gloire & le bonheur de nos Peres ! Ainſi ſoit-il.

TROISIÉME

# TROISIEME DISCOURS.

# ÉGAREMENTS
## DE L'INCRÉDULITÉ.

Videte, fratres, nè fortè ſit in aliquo veſtrûm, cor malum incredulitatis.

*Prenez garde, mes freres, qu'il ne ſe trouve parmi vous un malheureux eſprit d'incrédulité.* Dans l'Épître aux Héb. ch. 3.

DAns tous les ſiécles il y eut des Incrédules : parce que dans tous les ſiécles il y eut de l'orgueil dans l'eſprit, & des paſſions dans le cœur. Le grand Apôtre, le grand Zélateur de la Foi, ne crut point qu'il fût inutile de prémunir contre l'écueil de l'Incrédulité, de fidéles Iſraélites, des enfans du Pere des Croyants, qui avoient puiſé la lumière de la Foi juſques dans ſa ſource ; & qui vivoient dans un ſiécle & dans une contrée, où le bras du Tout-Puiſſant venoit par des prodiges ſans nombre, de jetter les fondements éternels de l'Évangile. Combien plus ce grand Apôtre, s'il vivoit de nos jours, ne ſe croiroit-il pas obligé de faire entendre ſa voix au milieu du Chriſtianiſme, & de raffermir les Fidéles contre la ſéduction de l'Incrédulité, dans un ſiécle comme le nôtre, dans un ſiécle où l'orgueil des faux Sages eſt porté à ſon comble ; où l'irréligion, autrefois timide, marche tête levée, & devient le ton à la mode ; où un eſſain de ténébreux ouvrages calomnie impunément la Providence, la Piété & la Religion ; où mille & mille bouches infernales exhalent effrontément des nuages, capables d'obſcurcir la Lumière elle-même ! Diſciples de Jeſus-Chriſt, comme Saint Paul, attachés à notre Foi par conviction & par perſuaſion, comme Saint Paul, oſons faire ce que feroit ce grand Apôtre ! Oſons prévenir ou détruire la ſéduction ! Oſons dévoiler les égaremens & les abyſmes de l'Incrédulité, & à l'Incrédule, pour l'en retirer ; & au Fidéle croyant, pour l'en préſerver !

J'enviſage l'Incrédulité, & par rapport aux lumières qu'elle rejette, & par rapport aux ténébres qu'elle adopte. L'Incrédulité, en abandonnant le parti de la Religion, ſe refuſe aux lumières les plus perſuaſives, les plus démonſtratives : l'Incrédulité, en embraſſant le parti de l'irréligion, ſe plonge dans les ténébres les plus déraiſonnables, les plus révoltantes. L'Incrédulité confondue par les lumières de notre Religion ; l'Incrédulité confondue par les ténébres de l'irréligion ; c'eſt tout le plan de ce Diſcours. Puiſſe cet Eſprit de lumière, qui convainc les eſprits & qui touche les cœurs, prêter à la Vérité toute ſa force perſuaſive.

## PREMIÈRE PARTIE.

Demandez des ſignes & des garants de la vérité que je vous annonce, diſoit le Prophète Iſaïe à un impie Roi d'Iſrael, à l'impie Achas : le Seigneur eſt prêt à vous en donner, & dans la hauteur du Ciel, & dans la profondeur de l'Abyſme. *Pete tibi ſignum a Domino Deo tuo, in profundum abyſſi, ſive in excelſum ſuprà !* Avec la même confiance que le Prophète, je viens vous offrir des preuves irréfragables de la vérité que je vous annonce. Il y a une Religion révélée ; le Ciel s'eſt manifeſté à la Terre ; Dieu a fait entendre ſa voix à l'homme, & dans l'ancienne Loi, & dans la Loi nouvelle : Quels garants voulez-vous de la vérité que je vous atteſte ? *Pete tibi ſignum !* Demandez des preuves & des témoignages de la part du Ciel : demandez des preuves & des témoignages de la part de la Terre : le Ciel & la Terre rendent de concert le témoignage le plus convaincant, le plus perſuaſif, à la divinité de ma Religion. Le Ciel m'atteſte que ma Religion eſt l'ouvrage d'un Dieu ; & il me l'atteſte par des Miracles & par des Prophéties ſans nombre : *Signum in excelſum.* La Terre m'atteſte que ma Religion eſt l'ouvrage d'un Dieu ; & elle me l'atteſte par les monuments les plus authentiques & les plus irréfragables : *Signum in profundum.* De ce double témoignage réſulte une certitude & une évidence en faveur de ma Religion, capable de perſuader l'Incrédulité la plus enracinée, la plus obſtinée, s'il lui reſte encore quelque veſtige de droiture dans l'eſprit & dans le cœur.

I°. Le Ciel m'atteſte la divinité de ma Religion, & il me l'atteſte par des Miracles & par des Prophéties ſans nombre : *Signum in excelſum.* Dieu ne s'énonce point comme les foibles humains ; Dieu n'eſt point aſtreint à des ſons machinalement articulés : un plus noble langage eſt deſtiné à nous faire entendre ſes penſées & ſes volontés. Pour nous les manifeſter, que fait-il ? Il ébranle la Nature ; il ouvre les priſons éternelles de la Mort ; il dévoile les événements cachés dans les abyſmes impénétrables de l'avenir ; il interrompt l'Ordre & les Loix générales de l'Univers. S'expliquer ainſi, c'eſt s'expliquer en Dieu : & c'eſt en Dieu qu'il s'eſt expliqué, en rendant témoignage à l'ancienne & à la nouvelle Alliance.

Le *Miracle* eſt une interruption des Loix de la Nature, faite pour atteſter la Vérité. Il eſt évident qu'il n'y a que l'Auteur de la Nature qui puiſſe en interrompre les Loix, & qu'il ne ſçauroit les interrompre en faveur du menſonge & de l'erreur ; parce qu'il ne peut pas être l'auteur de l'erreur & du menſonge : les Miracles ſont donc le langage de la Divinité. Or quels miracles, & quel nombre de miracles, dépoſent en faveur de l'une & de l'autre Révélation !

Miracles en faveur de *l'ancienne* Révélation. Les fléaux du Ciel fondants ſur l'Égypte, pour la forcer à rendre la liberté à un Peuple qu'elle opprime : la Mer diviſée & ſuſpendue comme en un double mur, pour donner paſſage dans ſes profonds abyſmes à un Peuple que le Ciel protége, à plus de ſix cens mille combattants, ſuivis de leurs femmes, de leurs enfants, & de leurs vieillards hors de combat : Ce même élément rendu tout-à-coup à ſa pente naturelle, pour engloutir dans ſes flots écumants l'innombrable armée de leurs per-

ſécuteurs & de leurs tyrans, acharnés à les pourſuivre & à les exterminer : Une nourriture auparavant & depuis lors inconnue au monde, deſcendue du Ciel pour nourrir pendant quarante ans dans un déſert ſtérile une Nation entière, trois ou quatre millions de voyageurs : La montagne de Sina couverte de la Majeſté de l'Éternel, pour préparer les Enfants d'Iſraël à l'intimation de la Loi céleſte : La terre entr'ouverte en préſence de tout un Peuple, pour réprouver & pour engloutir de faux Pontifes : le Soleil arrêté au milieu de ſa courſe, pour donner lieu à l'entière défaite d'un Peuple Idolâtre ennemi de la Nation ſainte : les murs des Villes renverſés au ſeul ſon des trompettes : l'Ange du Seigneur, exterminant dans une ſeule nuit des armées innombrables : le feu du Ciel, conſumant miraculeuſement à la vûe de tout un Royaume Idolâtre, les victimes d'un Miniſtre de l'Eternel, & réprouvant authentiquement les victimes des impies Prêtres de Baal : une poignée d'hommes invulnérables, toujours aux priſes avec de nombreuſes armées qu'ils terraſſent, toujours couverts du bouclier de l'Éternel qui les protége, toujours armés de la vertu du Très-Haut qui leur aſſure le triomphe, & qui ſe joue des forces & de l'orgueil d'un vaſte & redoutable Empire : Tels ſont les ſignes éclatants par où le Ciel atteſte à la Terre la divinité de l'ancienne Révélation. *Signum in excelſum.*

Miracles en faveur de la *nouvelle* Révélation. Une multitude immenſe, nourrie & raſſaſiée avec quatre ou cinq pains reproduits & multipliés : des milliers d'infirmes, de boiteux, d'aveugles, de ſourds, de paralytiques, guéris & rendus à la ſanté : les légions infernales chaſſées & miſes en fuite : la Nature & les Éléments, rendus dociles & ſoumis à la voix d'un Homme : les cadavres pourris, rappellés à la vie & à la lumière : le Soleil obſcurci, les tombeaux ouverts, la Nature entière déſolée & bouleverſée, à la mort d'un Homme qui s'eſt dit Fils de Dieu, Dieu lui-même, & égal à Dieu : Ce même Homme après une mort publique, après une mort connue de toute une Nation, ſorti du milieu des ombres du tombeau, converſant quarante jours encore avec ſes Diſciples, s'élevant enſuite à leurs yeux & montant au Ciel dans une nuée de gloire & de lumière : les Apôtres, douze Pêcheurs ſans ſcience, ſans étude, ſans talents, remplis miraculeuſement de l'Eſprit de Dieu, & devenus tout-à-coup les Maîtres & les Oracles de la terre : Le même Eſprit de Dieu, deſcendant viſiblement pendant longues années, ſur les Diſciples de ces nouveaux Légiſlateurs : le don des Miracles les ſuivant & les accompagnant chez tous les Peuples & dans toutes les Contrées : les Dieux des Nations, proſcrits & exterminés : les Temples des Idoles, abattus & réduits en cendre : les Oracles rendus muets, & condamnés à un éternel ſilence : l'Idolâtrie & la Superſtition, diſparoiſſant devant l'Évangile : l'Univers arraché à ſes préjugés & à ſes vices : la Loi Chrétienne répandue & établie dans tout le Monde, par les mêmes voies qui auroient dû la faire échouer, par des moyens du moins qui n'avoient aucune proportion avec la fin : Tels ſont les ſignes éclatants par où le Ciel atteſte à la Terre la divinité de la nouvelle Révélation ! *Signum in excelſum.*

Que répondra l'Incrédulité à des témoignages ſi éclatants, ſi authentiques ? Nous oppoſera-t'elle encore les prétendus miracles d'un Pithagore, d'un Veſpaſien, d'un Appollonius de Thiane ? Mais ces

miracles ont ils la même authenticité, que les miracles de notre Religion ? Ont-ils été écrits par des témoins oculaires, comme les Miracles de notre Religion ? Furent-ils ſcélés par le ſang de ceux qui les ont rapportés, comme les miracles de notre Religion ? Ont-ils laiſſé des monuments durables de leur exiſtence, comme les miracles de notre Religion ? Sont-ils connexes avec la converſion des Peuples & des Empires, comme les miracles de notre Religion ? Fruit du menſonge imitateur, ils ne doivent leur fictice exiſtence, qu'à la fable toujours avide de copier la vérité. Mais ſuppoſons qu'ils ayent toute l'authenticité poſſible : quels miracles nous oppoſe-t'on ? Parmi ceux qui ne ſont pas évidemment abſurdes & fabuleux, les uns n'ont rien qui ſoit évidemment au-deſſus des forces de la Nature & de l'Art ; tels que ceux que le Paganiſme attribue à ſon Pithagore & à ſon Veſpaſien : les autres n'ont rien qui ſurpaſſe les forces de l'Eſprit de menſonge ; tels que pluſieurs de ceux dont le Philoſophe Maxime fit honneur à Appollonius de Thiane, plus de cent ans après la mort de cet Impoſteur ; & ſous le régne de Julien l'Apoſtat, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, mettre l'Idolâtrie en état de faire paroli au Chriſtianiſme. Les uns & les autres ne ſont point le langage certain de la Divinité : puiſqu'il n'eſt point certain qu'ils ayent la Divinité pour auteur. Le ſeul ou les ſeuls qui pourroient demander une Puiſſance infinie dans celui qui les opére, les ſeuls par là même qui pourroient avoir un vrai caractére de Divinité, nous ſont donnés pour douteux & pour ſuſpects par l'Hiſtorien même qui les rapporte ; & par là même ils ne prouvent rien. Tous enfin, vrais ou ſuppoſés, que deviennent-ils à l'aſpect des Miracles de notre Religion ? Tout ce qu'ils pourroient avoir de force, n'eſt-il pas évidemment détruit par la force inniment ſupérieure que donne aux miracles de notre Religion, leur multitude, leur nature, leur authenticité, leur perpétuité ? La Vérité triomphe-t'elle avec moins d'éclat en face de toute l'Egypte, quand les prodiges opérés par les Magiciens de Pharaon, ſont à l'inſtant confondus & effacés par de plus grands prodiges opérés par Moyſe ? Le Ciel ſe déclare-t'il moins pour la Vérité, quand il ſe plaît à la rendre à plus grands frais, victorieuſe du preſtige & ſupérieure au menſonge ?

Les prodiges que nous objecte l'Incrédulité, n'ôtent donc rien de leur force, aux miracles qui établiſſent la Divinité de la Révélation ! Et ces miracles en faveur de quelle Religion parlent-ils, ſinon en faveur de celle dans laquelle ils ſe ſont perpétués d'âge en âge, de ſiécle en ſiécle, depuis les jours des Apôtres qui convertirent l'ancien Monde, juſqu'aux jours des Xavier qui ont converti de nouveaux Mondes par la voie des miracles ? Les Arius, les Pélage, les Calvin, les Luther, & leurs ſemblables, virent-ils jamais le don des miracles paſſer & ſe perpétuer dans leurs miſérables Sectes ? Et s'ils ont eu quelquefois l'impudence d'en affecter & d'en ſuppoſer, le Ciel, par un miracle permanent de providence, n'a-t'il pas toujours pris ſoin de confondre l'impoſture, & de la faire tourner à leur opprobre & à leur confuſion ? *Signum in excelſum.*

Au témoignage des Miracles le Ciel ajoute le témoignage des Prophéties. *Les Prophéties* ſont encore le langage de la Divinité. Il

n'y a que Dieu qui liſe dans les ténébres de l'avenir, & qui connoiſſe les événements futurs qui dépendent des cauſes libres: & quand il les manifeſte, ce n'eſt jamais en faveur du menſonge, qu'il ne peut ni approuver ni autoriſer. Des Prophéties ſans nombre, des Prophéties célébres & éclatantes, des Prophéties données en époque bien des ſiécles avant l'événement, conſtatent encore la Divinité de l'*ancienne* & de la *nouvelle* Révélation.

Plus de cent ans avant l'événement, le Patriarche Noé avoit prédit la ſubmerſion de l'Univers : & au point marqué le Déluge arrive, & l'Univers eſt ſubmergé. Plus de cent cinquante ans avant l'événement, le Patriarche Jacob avoit tracé le caractére diſtinctif des douze Tribus d'Iſraël, & marqué la place que chaque Tribu devoit occuper dans la Terre de promiſſion. La Terre promiſe eſt conquiſe: & chaque Tribu eſt marquée aux traits qui avoient été annoncés ; & chaque Tribu a en partage la Contrée qui lui avoit été prédite. Bien des années, & ſouvent bien des ſiécles avant l'événement, divers Prophétes avoient prédit les diverſes révolutions du Peuple de Dieu, ſes triomphes & ſes défaites, ſa gloire & ſon humiliation, les jours de ſon eſclavage & le temps de ſa liberté: & dans tous les temps le Peuple de Dieu, par ſes triomphes & par ſes cataſtrophes, par ſon eſclavage & par le recouvrement de ſa liberté, vérifie les Oracles des Prophétes. Bien des années & bien des ſiécles avant l'événement, Daniel avoit prédit le caractére, la deſtinée, & la ſucceſſion des divers Empires qui devoient occuper la ſcène du Monde, juſqu'au ſiécle du Meſſie : & les Empires qui ſe ſuccédent juſqu'au ſiécle de celui que nous adorons comme Meſſie, portent les traits & ont les deſtinées tracés par le Prophéte. Bien des ſiécles avant l'événement, Iſaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, & tant d'autres Prophétes, avoient prédit toute la deſtinée du Meſſie ; le lieu où il devoit naître, le Sang qui devoit lui donner le jour, les bienfaits miraculeux qu'il devoit répandre, les traverſes qu'il devoit eſſuyer, le genre de mort qui devoit terminer ſa courſe, les prodiges que devoit opérer ſon tombeau : & celui que nous reconnoiſſons pour Meſſie, naît comme il avoit été prédit, vit comme il avoit été prédit, meurt comme il avoit été prédit, reſſuſcite comme il avoit été prédit. Les Prophéties ſont ſon hiſtoire ; l'ancien Teſtament annonce, & le nouveau accomplit. Bien des ſiécles avant l'événement, divers Prophétes avoient prédit en cent endroits divers, l'anathême & la réprobation du Peuple Juif, la vocation & la converſion des Peuples Idolâtres : & le Peuple Juif a été livré à l'aveuglement & à l'anathême ; & les Nations Idolâtres ont été appellées à la connoiſſance du vrai Dieu. Quelques années avant l'événement, Jeſus-Chriſt lui-même avoit pleuré ſur la ruine prochaine de Jéruſalem, ruine dont la génération alors préſente devoit être la victime & le témoin : & la génération alors préſente, voit Jéruſalem aſſiégée, priſe, ſaccagée, réduite en cendres, détruite de fond en comble, par les armes des Romains. Plus de cent mille Juifs ſont dévorés par la peſte & par la famine ; plus de onze cens mille, périſſent par la flamme ou par le fer ; plus de cent mille ſont réduits au plus affreux eſclavage : & les malheureux reſtes de la Nation proſcrite, n'échappent au déſaſtre général, que par la

ſuite & par la diſperſion. Enfin, bien des ſiécles avant l'événement, Daniel avoit prédit qu'au milieu de la ſoixante-douzième ſemaine d'années, l'Hoſtie & le Sacrifice ceſſeroient; que l'abomination de la déſolation ſeroit introduite dans le lieu ſaint; qu'Iſraël n'auroit plus ni Temple, ni Autel, ni Holocauſte; & que la déſolation dureroit juſqu'à la fin des ſiécles : preuve éclatante, monument authentique, de la réprobation de la rébelle Sinagogue ! Et au milieu de la ſoixante-douzième ſemaine d'années, le Temple abattu & profané entraîne la ceſſation du Sacrifice & de l'Holocauſte; & le Temple abattu depuis dix-ſept ſiécles, ne ſe releve plus de ſa ruine éclatante. En vain un Empereur apoſtat, pour faire mentir les Prophéties, s'efforce-t'il avec acharnement de rebâtir le Temple proſcrit : en vain employe-t'il à cette fin tous ſes tréſors & toute ſon autorité : en vain toute la Nation Juive s'empreſſe-t'elle de ſéconder de ſon travail & de ſes richeſſes, cette ſacrilége entrepriſe ! Le Ciel confond l'audace & l'impiété de la Terre. Du ſein des fondements creuſés pour le nouveau Temple, (c'eſt Ammian Marcellin, Hiſtorien payen & contemporain, qui nous raconte ce fait, de concert avec les Hiſtoriens chrétiens) du ſein des fondements creuſés, s'élancent pendant pluſieurs jours & pendant pluſieurs nuits, des tourbillons d'un feu miraculeux, qui rendent le lieu inacceſſible; qui dévorent les outils, les matériaux, & les ouvriers; qui triomphent de l'obſtination des Juifs & des Payens, acharnés à revenir au travail & à l'ouvrage; & qui forcent enfin le Judaïſme & le Paganiſme, à reſpecter les Oracles ſaints, à abandonner l'impie entrepriſe, & à rendre hommage à la Divinité de Jeſus-Chriſt. Telles ſont les célébres Prophéties qui nous atteſtent la vérité de l'ancienne & de la nouvelle Révélation ! Quelle abondance de lumière, de certitude, d'évidence ! Par quels traits plus éclatants le Ciel pouvoit-il donner à la Révélation, l'empreinte de la Divinité ? Les Miracles & les Prophéties ſont inconteſtablement le langage du Ciel : une Religion en faveur de qui dépoſent tant de Miracles éclatants, tant de Prophéties célébres, eſt donc évidemment une Religion que le Ciel avoue, une Religion divine. *Signum in excelſum.*

II°. La Terre m'atteſte à ſon tour la divinité de ma Religion; & elle me l'atteſte par les monuments les plus authentiques & les plus irréfragables : Monuments authentiques & irréfragables dans les Hiſtoires où eſt écrite la révélation; dans les mœurs & les uſages des Peuples, qui adoptent la révélation; dans la nature de l'Homme, dans les entrailles de la Terre, dans le ſpectacle de notre Univers, qui m'offrent à l'envi des vérités connexes avec les vérités de la Révélation. *Signum in profundum.*

Monuments authentiques & irréfragables dans les Hiſtoires où eſt écrite la Révélation. Il y a un Pentateuque : il y a des Evangiles. Le Pentateuque nous apprend que Dieu ſe manifeſta à la Terre ſur le Mont Sina, en préſence de pluſieurs millions d'Hommes. Les Evangiles nous diſent qu'un grand Thaumaturge, fils de Dieu & Dieu lui-même, fut envoyé du Ciel il y a près de dix-huit ſiécles, pour donner à la Terre une Loi plus parfaite. L'on ſçait que le Pentateuque, où eſt conſignée la Révélation faite au temps de Moyſe, fut écrit par Moyſe lui-même, le Légiſlateur du Peuple

Juif, & le premier Hiſtorien du Monde ; & que ce ſacré dépôt fut confié à la garde de toute la Nation Juive, qui le regardoit comme un Livre divin, qui en faiſoit religieuſement la lecture tous les jours du Sabath, & qui conſerve encore aujourd'hui cet uſage, dont ſon Légiſlateur lui avoit fait une loi. L'on ſçait que le Livre des Evangiles fut écrit par des témoins oculaires, dès la naiſſance même du Chriſtianiſme ; & que cet Ouvrage a été dans tous les temps entre les mains des Chrétiens, diviſés dès leur origine en pluſieurs Sectes ennemies, qui toutes le regardoient comme un Livre divin, comme la régle de leur Foi & de leurs Mœurs. Toutes les Hiſtoires ſacrées & profanes nous atteſtent ces vérités ; & une Tradition immémoriale & non interrompue, nous les conſtate de la manière la plus authentique. Sur ces principes, qu'aucun homme inſtruit & ſenſé ne nia jamais, j'établis cette propoſition, qui porte avec elle-même ſa démonſtration : Les Faits miraculeux qui établiſſent la divinité de l'ancienne & de la nouvelle Révélation, ſont ſûrs & inconteſtables, ſi ceux qui nous les rapportent n'ont pu ni être trompés ni être trompeurs. Or j'avance avec aſſurance, que les Hiſtoriens ſacrés n'ont pu, ni être trompés, ni être trompeurs.

Je dis en premier lieu, qu'il n'eſt pas poſſible que les Hiſtoriens ſacrés ayent été trompés. Que nous apprend Moyſe, en nous traçant l'hiſtoire de la Révélation faite ſur le Sina, en nous inſtruiſant des prodiges qui la précéderent & qui la ſuivirent ? Il ne nous apprend que des événements dont il a été lui-même le principal agent : il ne nous apprend que ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux, que ce que toute ſa Nation a vu & contemplé à loiſir avec lui. Que nous apprennent Joſué, Samuël, Eſdras, Iſaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel ? Ils ne nous apprennent pour l'ordinaire, en genre de faits hiſtoriques, que ceux dont ils ont été eux-mêmes ou les inſtruments ou les témoins. Que nous apprennent Saint Jean, Saint Pierre, Saint Mathieu, en nous développant la vie miraculeuſe de Jeſus fils de Marie ? Ils ne nous apprennent que des événements dont ils ont été eux-mêmes les ſpectateurs ; dont ils ont vu, ſuivi, palpé, toutes les circonſtances, toutes les particularités. Il n'a fallu ni profondeur de génie, ni longs raiſonnements, ni ſyſtêmes ſuivis, pour ſçavoir ſi une Nation a paſſé au milieu de la Mer rouge entr'ouverte ; ſi l'Éternel a fait entendre ſa voix miraculeuſe ſur le Mont Sina, inveſti de ſa gloire & de ſa majeſté ; ſi le Soleil s'eſt arrêté dans ſa courſe, pendant un temps aſſez long & aſſez remarquable ; ſi un Cadavre à demi pourri, a été tiré du tombeau & rendu ſubitement à la vie ; ſi un Homme expiré publiquement ſur un bois infame, s'eſt montré après trois jours, victorieux de la mort ; ſi ce même Homme, quarante jours après ce mémorable événement, s'eſt élevé dans les airs & a diſparu dans une nuée brillante, au milieu de cinq cens de ſes Diſciples aſſemblés autour de lui. Il ne faut, pour être inſtruit d'un fait dont on eſt témoin, que des yeux, des oreilles, des ſenſations, & le ſens commun. Il n'eſt donc pas poſſible que les Hiſtoriens ſacrés ayent été trompés ſur les événements qu'il nous racontent.

Je dis en ſecond lieu qu'il n'eſt pas poſſible que les Hiſtoriens ſacrés aient été trompeurs. Pluſieurs Prophétes dans l'ancienne Loi, ont ſouffert ou des traverſes ou des perſécutions ou la mort, pour ſou-

tenir les vérités qu'ils annonçoient. Tous les Apôtres, tous ou preſque tous les premiers Diſciples, dans la Loi nouvelle, ont ſacrifié leur vie, ont verſé leur ſang, pour atteſter & pour ſoutenir en face de toute la Terre, qu'ils avoient vu Jeſus fils de Marie, commander à la Nature, rendre la vie aux Cadavres, converſer avec eux après ſa mort, monter miraculeuſement au Ciel après ſa Réſurrection. Auroient-ils ſacrifié leur vie, auroient-ils verſé leur ſang pour atteſter ces Faits; ſi ces Faits n'euſſent pas été évidemment vrais? Quelles Hiſtoires ſeront certaines, ſi celles qui ſont ſcélées du ſang des Hiſtoriens, ne le ſont pas? Les perſécutions, les fers, les gibets, l'infamie, eſt-ce là la récompenſe que cherche de gaieté de cœur, la fraude & l'impoſture? Les Auteurs ſacrés n'ont point voulu en impoſer: puiſqu'il eſt évident qu'ils n'ont eu & qu'ils n'ont pu avoir aucun motif de le faire. Mais quand même ils l'auroient voulu, l'auroient-ils pu? De quel front Moyſe auroit-il oſé dire au Peuple Juif, qu'il l'avoit tiré miraculeuſement de la captivité d'Égypte; que la Mer rouge s'étoit ouverte & ſuſpendue comme en double mur, pour lui donner paſſage dans ſon ſein; que l'Eternel s'étoit manifeſté à toute la Nation ſur le Sina; que le Ciel l'avoit nourrie d'une nourriture miraculeuſe, pendant quarante ans; ſi ces prodiges n'euſſent été univerſellement reconnus pour vrais & pour inconteſtables! N'auroit-il pas été démenti unanimément par toute la Nation; par une Nation qui étoit toujours dans un état violent, quand elle étoit arrachée à l'Idolâtrie; par une Nation qu'il puniſſoit avec la plus grande ſévérité, de ſon irréligion; par une Nation ſur laquelle il n'avoit d'autre autorité, que celle que lui donnoit l'authenticité inconteſtable de ſa Miſſion divine? Et toute la Nation, du moins après ſa mort, au lieu de conſerver comme des Livres divins, les Livres de ce tyran impoſteur, ne les auroit-elle pas condamnés & dévoués au mépris, à l'oubli, à l'infamie? De quel front Joſué auroit-il oſé dire à tout le peuple d'Iſraël, que le Jourdain enflé avoit ſuſpendu le cours de ſes ondes ſupérieures, accumulées en forme de montagne, pendant que toute la Nation le paſſoit à ſec, au deſſous & à la vûe de l'Arche d'alliance, placée au milieu du lit de la rivière; que les fameux remparts de Jéricho, s'étoient écroulés en préſence de toute la Nation, au ſeul ſon des trompettes; que le Soleil s'étoit arrêté pendant un jour entier, le jour où la Nation combattit & défit les cinq Rois qui faiſoient le ſiége de Gabaon; ſi ces merveilleux événements n'euſſent pas eu réellement pour témoins toute la Nation? Dans une Nation compoſée de pluſieurs millions d'hommes, n'y auroit-il eu perſonne qui eût proteſté contre l'impoſture? La créance de ces chimères, auroit-elle paſſé en dogme, des peres aux enfans? Et un ouvrage évidemment fabuleux, auroit-il été reçu & adopté dès ſa naiſſance comme un Livre divin, par une Nation entiere, qui n'eſt jamais totalement & univerſellement inſenſée? De quel front également, Saint Mathieu, Saint Pierre, Saint Jean, Saint Luc, Saint Paul, & les autres Ecrivains ſacrés de la nouvelle Loi, quelques années après le ſupplice d'un Homme expiré ſur un bois ignominieux, auroient-ils oſé tracer l'Hiſtoire de ſes vertus & de ſes miracles; & accuſer leur Nation, au milieu de leur Nation même,

du plus énorme des attentats, d'un abominable Deïcide ; ſi tout ce qu'ils raccontoient de Jeſus fils de Marie, n'eût été évidemment vrai & inconteſtable ? Ceux qu'on diſoit avoir été miraculeuſement guéris & reſſuſcités ; ceux qu'on diſoit avoir été nourris & raſſaſiés d'un pain miraculeuſement reproduit & multiplié ; ceux qu'on diſoit avoir été témoins des prodiges étonnants arrivés pendant les dernières années de ſa vie & au jour mémorable de ſa mort ; étoient pour la plûpart encore & dans la Judée & pleins de vie. Comment n'auroient-ils pas crié hautement au menſonge, à l'impoſture ? Comment la Sinagogue, qui ſe voyoit noircir & déſerter, ne ſe ſeroit-elle pas inſcrit en faux contre ces fabuleux évènements ? Comment les Chrétiens eux-mêmes, diviſés dès lors par des ſchiſmes & par des héréſies, ne ſe ſeroient-ils pas trahis & détruits par la rivalité, qui ne concentre pas les ſentiments & les opinions dans le menſonge ? Comment parmi tant d'Apoſtats, que la crainte des ſupplices, que l'eſpoir des récompenſes, que l'impiété même & l'irréligion, engageoient à renoncer au Chriſtianiſme, ne s'en ſeroit-il pas trouvé quelqu'un, qui dévoilât la fraude & l'artifice, s'il y en avoit eu ? Comment tant de zélés Idolâtres, dont le Chriſtianiſme renverſoit les Idoles chéries ; comment les Prêtres des faux Dieux, dont l'Évangile renverſoit la fortune & le crédit, ne donnerent-ils pas le démenti aux faits miraculeux ſur leſquels ſe fondoit & s'établiſſoit cette Religion nouvelle, ſi cette Religion nouvelle en impoſoit au Genre humain ? Mais non : au lieu de la démentir, ils l'embraſſoient : au lieu de s'inſcrire en faux contr'elle, ils ſacrifioient leurs préjugés, leurs paſſions, leurs fortunes, leurs vies, pour en ſoutenir & pour en conſtater la vérité. L'auroient-ils fait, s'ils n'y avoient été forcés, par la certitude & l'évidence des faits miraculeux, qui en fondent & en démontrent la Divinité ? A quel fait de l'Hiſtoire profane ajoûterions-nous foi, s'il falloit de pareilles preuves & de ſemblables témoignages, pour en conſtater la certitude & la vérité !

Il eſt évidemment impoſſible que les Hiſtoriens ſacrés ayent été ou trompés ou trompeurs : les Faits miraculeux que nous racontent ces Hiſtoriens, ſont donc des faits évidemment vrais, évidemment inconteſtables. Or ſi ces faits ſont vrais & certains, ſi les Miracles de Moyſe & de Jeſus-Chriſt ſont réels & indubitables, il eſt évident que Moyſe & Jeſus-Chriſt ſont les organes, les interprétes, les miniſtres & les envoyés de l'Éternel : il eſt évident qu'ils ne peuvent pas plus nous tromper & nous en impoſer, que Dieu lui-même, au nom duquel ils parlent, au nom duquel ils agiſſent : il eſt évident que la Religion qu'ils nous apportent & qu'ils nous annoncent, eſt une Religion céleſte & divine. Les Hiſtoires où eſt écrite la Révélation, ſont donc des monuments authentiques & irréfragables, qui nous conſtatent indubitablement la divinité de la Révélation.

Monuments authentiques & irréfragables dans les Mœurs des Peuples qui adoptent la Révélation. Il eſt comme une double Hiſtoire de la Révélation, l'une écrite dans les Livres ſaints, l'autre gravée dans les mœurs & les uſages des Peuples qui l'admettent. Il eſt ſûr qu'il y a aujourd'hui des Juifs dans le Monde ; qu'ils ſêtent le Sabath, en mémoire de la Création ; qu'ils pratiquent la Circonciſion, pour

expier un péché d'origine ; qu'ils célébrent la Pâque, en mémoire de leur ſortie miraculeuſe d'Égypte ; qu'ils ont conſervé pendant bien des ſiécles dans le Temple de Jéruſalem, & l'Urne de Manne & les Tables d'Alliance ; l'Urne de Manne, pour être un monument de la nourriture miraculeuſe, que Dieu donna à ſon Peuple dans le déſert ; les Tables d'Alliance, pour être un monument de l'établiſſement de la Loi. Ces mœurs, ces uſages, ces monuments, ne ſont-ce pas autant de témoins permanents & irrécuſables qui nous atteſtent la certitude & la vérité de l'ancienne Révélation ? Quelle autre origine peut-on raiſonnablement leur aſſigner, que celle que leur aſſignent les Livres que nous regardons comme divins ? Il eſt ſûr encore qu'il y a aujourd'hui des Chrétiens dans le Monde ; qu'ils célébrent, & qu'ils ont célébré de temps immémorial & dès la naiſſance du Chriſtianiſme, les Fêtes de la Nativité, de l'Epiphanie, de l'Annonciation, de la Réſurrection, de la Pentecôte, de l'Aſcenſion. Ces Fêtes, ces uſages, ces ſolemnités, ne ſont-ce pas autant de monuments authentiques, où eſt empreinte & conſignée la vérité de la nouvelle Révélation ? Comment auroit-on établi & inſtitué ces Fêtes, qui ont pour objet des Faits miraculeux, ſi les myſtérieux événements qu'elles retracent, n'avoient pas donné lieu à leur inſtitution ? Et comment auroit-on cru ces myſtérieux & ineffables événements, ſi la certitude & l'évidence des faits n'euſſent pas forcé à les croire ? Les mœurs & les uſages des Peuples qui adoptent la Révélation, ſont donc encore des témoignages authentiques & irréfragables de ſa vérité, de ſa divinité.

Enfin Monuments authentiques & irréfragables dans la nature de l'Homme, dans les entrailles de la Terre, dans le ſpectacle de notre Univers, qui nous offrent des vérités connexes & liées avec les vérités de la Révélation. Que nous apprend la Révélation ? Que notre nature fut viciée & dépravée dès les premiers jours de ſon origine. Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette vérité, dans cette pente rapide qui nous emporte vers le mal ? Comment ces vices, ces paſſions effrénées, ces déréglements de notre ame, pourroient-ils avoir pour ſource primitive & immédiate, un Dieu infiniment pur, infiniment ſaint ? Que nous apprend la Révélation ? Qu'il fut un temps où le Monde, en punition de ſes iniquités, fut englouti dans un Déluge univerſel. Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette verité, dans cette étonnante multitude de coquillages marins, de poiſſons pétrifiés, que l'on découvre au ſein des carrières dans toutes les montagnes du monde, & qu'un Auteur moderne appelle ſi ingénieuſement *les Médailles du Déluge* ? Comment s'y trouveroient-ils, s'il n'y avoit pas eu un temps où ces montagnes étoient ſous un eſpèce d'Océan ? Que nous apprend la Révélation ? Que le monde, ouvrage du Tout-Puiſſant, n'eſt point éternel, & qu'il n'a été créé que depuis environ ſix ou ſept mille ans. Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette vérité, dans l'origine récente ou peu ancienne de la plûpart des Sciences & des Arts, que l'Hiſtoire ſacrée & l'Hiſtoire profane placent d'un commun accord, après le ſiécle où nous plaçons le déluge ? Cette nouveauté, ou ce peu d'ancienneté des Sciences & des Arts, n'eſt-elle pas un argument démonſtratif, & contre l'éternité du monde exiſtant, & contre l'immenſe ſuite de ſiécles où vont ſe perdre ſans fondement

& ſans raiſon, l'Égyptien, l'Indien & le Chinois ? Comment tant de milliers de ſiécles auroient-ils été ſi ſtériles & ſi ténébreux, tandis qu'un petit nombre de ſiécles de notre connoiſſance, a produit tant de découvertes utiles, tant de lumières & de merveilles en fait d'invention & de génie ? Que nous apprend la Révélation ? Que nous devons un culte & des hommages à un Etre ſuprême ; que nous devons aimer la vertu & avoir en horreur le crime ; que nous ſommes faits pour un bonheur ſans bornes & ſans fin ; qu'il y a un Dieu vengeur du crime, à qui le coupable ne ſçauroit échapper ; un Dieu rémunérateur de la vertu, qui doit couronner ſes combats & ſes victoires. Ne trouvons-nous pas un monument durable de ces diverſes vérités, & dans ce penchant naturel, qui nous incline à une Religion ; & dans notre raiſon, qui approuve néceſſairement le bien, qui condamne néceſſairement le mal ; & dans cette ſoif immenſe d'une béatitude ſans bornes, qu'aucun objet créé ne ſçauroit ſatisfaire ; & dans ces craintes opiniâtres qui pourſuivent obſtinément les ſcélérats, lors même qu'ils ont été les ſeuls témoins de leurs crimes ? Si ces vérités ne ſont point eſſentiellement connexes & liées avec la Révélation, ne nous confirment-elles pas du moins les vérités contenues dans la Révélation ?

L'Incrédulité n'a donc rien à oppoſer à la certitude & à l'évidence de la Religion : puiſque la Religion a pour elle, & le témoignage du Ciel, & le témoignage de la Terre. *Signum in excelſum, ſignum in profundum.* Je ne puis donc pas plus me tromper, en croyant à ma Religion, qu'en croyant à Dieu même : puiſque ma Religion eſt l'ouvrage & le langage de la Divinité. Grand Dieu, s'écrioit éloquemment un Saint Pere, dont j'emprunte aujourd'hui le langage, ſi nous ſommes dans l'Erreur, c'eſt toi-même qui nous as trompés ! *Domine, ſi Error eſt, à te decepti ſumus* ! Oui, Etre éternel & adorable, dont je ſens malgré moi l'exiſtence & la préſence, j'étois dans le Néant, & ton bras puiſſant m'en a tiré ; & ton bras puiſſant m'a donné l'être, le mouvement & la vie ! En me plaçant dans cet Univers, tu as mis dans moi un penchant invincible à une Religion : tu m'as donné une raiſon qui approuve ce penchant, & qui me fait un crime de ne pas le ſuivre. Parmi les Religions qui ſe partagent cet Univers, il en eſt une dans laquelle ſeule j'ai trouvé tous les caractéres de ta Divinité. Je ne pouvois, ſans trahir mes lumières, ſans trahir ma conſcience, ſans te trahir toi-même, m'abſtenir de l'embraſſer & de la ſuivre. Si je ſuis dans l'erreur, mon erreur eſt donc inconteſtablement ton ouvrage & ton crime ! *Si Error eſt, à te decepti ſumus !* Mais comme je vois évidemment dans ta nature & dans ton eſſence, que tu ne peus être ni impoſteur, ni criminel, je vois avec une égale évidence, qu'en m'attachant à ma Religion, je m'attache à la Vérité ! *Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis !*

L'Incrédulité, en abandonnant le parti de la Religion, ſe refuſe aux lumières les plus perſuaſives, les plus démonſtratives : L'Incrédulité, en embraſſant le parti de l'irréligion, ſe plonge dans les ténébres les plus déraiſonnables & les plus révoltantes.

## *SECONDE PARTIE.*

IL y a trois claſſes d'Incrédules dans le Monde; des Incrédules philoſophes & à ſyſtêmes, des Incrédules imitateurs & de bel air, des Incrédules libertins & de paſſion. Quelles ténébres, quels égarements, chez les uns & chez les autres!

1°. Ténébres & égarements chez l'Incrédule philoſophe & à ſyſtêmes. Il y a deux ou trois mille ans, que de beaux génies, deſtinés à mieux mériter de la ſociété, s'efforcent avec acharnement d'ériger ſur les débris de la Religion, des édifices d'impiété. Quel fruit eſt né de tant de ſacriléges veilles, de tant d'impies travaux? Le Matérialiſme & le Déiſme! C'eſt ſur ces deux gonds que roule toute l'Impiété: les abattre, c'eſt en entraîner la ruine totale. Dévoilons donc ces deux affreux ſyſtêmes: pénétrons dans ce double ſanctuaire de l'Impiété, de cette Hydre à mille têtes, toutes en contradiction les unes avec les autres; de ce nouveau Prothée, qui ſe montre chaque jour ſous cent formes différentes, & dont le caractére diſtinctif eſt l'inconſéquence & l'inſtabilité. L'Incrédulité ſe plaint de l'incompréhenſibilité de nos Myſtéres: montrons dans l'Impiété des myſtéres bien plus incompréhenſibles; ou plutôt, montrons dans l'Impiété, des principes également abſurdes & abominables; des principes qui heurtent de front la Raiſon, & qui renverſent totalement les Mœurs. Forçons enfin les Incrédules, à voir qu'ils ont tort de ſe plaindre de l'incompréhenſibilité de nos Myſtéres; puiſqu'ils adoptent eux-mêmes, des myſtéres bien autrement incompréhenſibles.

Tout eſt matière, me dit le *Matérialiſte*: tel eſt ſon principe! Je raiſonne avec lui, & j'en tire les conſéquences. Si tout eſt matière, la Matière eſt éternelle: vous l'avouez. Mais comprenez-vous bien, vous qui voulez tout comprendre, comment la Matière exiſte de toute éternité; comment elle a été elle-même le principe de ſon exiſtence; comment, malgré cette inertie viſible qui lui eſt inhérente & qui la caractériſe, elle a eu une activité infinie & eſſentielle, éternellement féconde en ſa propre exiſtence? Eſt-il rien de plus inconcevable, de plus révoltant, de plus contradictoirement oppoſé aux idées que nous avons de la matière? Si la Matière exiſte par elle-même, ſi la matière eſt éternelle, comment ces vils atômes qui compoſent la boue & l'argile, ne ſont-ils pas infinis, & dans leur nature, & dans leurs perfections: puiſqu'ils portent en eux-mêmes, un principe néceſſaire & infini d'exiſtence; puiſque rien n'a pu les borner ou les limiter dans leur être, eſſentiellement éternel & indépendant? Quels abyſmes, quelles abſurdités! Si tout eſt matière, c'eſt la matière qui penſe en nous: vous en convenez. Mais comprenez-vous bien comment la Matière peut penſer? Comprenez-vous bien comment une vile pouſſière que vous foulez aux pieds, un peu mieux tamiſée, un peu plus déliée, peut s'élever aux ſublimes connoiſſances de la Géométrie, à l'harmonieuſe majeſté de l'Épopée, aux profondes réfléxions de la Politique, aux héroïques ſentiments de l'Amitié, à l'amour réfléchi de l'honneur, du vrai, du devoir? Eſt-ce par elle-même & comme matière, qu'elle penſe? Un grain de ſable, un bloc de marbre, penſeront. Eſt-ce par le mouvement qu'elle penſe? Le mouvement ne renferme & ne dit que changement de lieu, avec

plus ou moins de viteſſe, avec telle ou telle autre direction. Rien de tout cela eſt-il la penſée ou le ſentiment réfléchi ? Quels délires ! Si tout eſt matière, c'eſt à la matière qu'eſt dû ce bel ordre de la Nature : vous en tombez d'accord. Mais comprenez-vous bien comment la Matière, où vous ne voyez, où vous ne concevez qu'inertie, s'eſt donnée elle-même ce mouvement ; comment mûe au haſard, elle a formé ce merveilleux accord des Éléments, cette marche harmonieuſe des Aſtres, ce chef-d'œuvre inconcevable de l'Univers, qui annonce une puiſſance & une intelligence infinie ? Ne direz-vous pas à plus forte raiſon, que des millions de caractéres typographiques, formés par eux-mêmes, & mûs à l'avanture & ſans deſſein, ont produit les chefs-d'œuvre immortels de l'Iliade ou de l'Enéide ? Quelles rêveries ! Si tout eſt matière, il n'y a point de Loix ; ou il n'y a d'autres Loix, que les Loix humaines : vous n'en diſconvenez pas. Mais comprenez-vous bien comment dans une Contrée où les Hommes n'auroient point fait de Loix, il ſeroit permis à l'ami de trahir ſon ami, à l'épouſe d'être infidelle à ſon époux, au pere d'égorger ſon fils, au fils de porter le fer ou le poiſon dans le ſein de ſon pere ? Quelles horreurs ! Ne pouſſons pas plus loin ces abſurdes & affreuſes conſéquences.

Il y a un Dieu, me dit le *Déiſte*. Être fécond & puiſſant, ſa voix a tiré l'Homme & l'Univers du ſein du néant : l'Univers, il l'a enchaîné dans un ordre éternel & néceſſaire ; l'Homme, il l'a livré ou à ſa raiſon, ou à ſes penchants. Tel eſt ſon ſyſtême ! Mais ce ſyſtême, ſacrilégement forgé pour abattre les Myſtéres, n'a-t'il lui-même point de myſtéres à dévorer ? Oppoſons les dogmes qu'il attaque, aux dogmes qu'il leur ſubſtitue. C'eſt un Myſtére révoltant pour le Déiſte, qu'un Dieu infiniment grand daigne s'intéreſſer à l'Homme ; qu'il daigne faire attention à ſes actions ; qu'il ait daigné s'incarner & s'anéantir pour lui : mais pourquoi ? N'eſt-ce pas au contraire un myſtére juſtement révoltant chez le Déiſte, que ce Dieu, plongé dans une inertie profonde, uniquement occupé de ſoi-même, ne s'intéreſſe point à ſon Ouvrage ; qu'il ait penſé à lui dans l'état de néant, & qu'il ne penſe plus à lui dans l'état d'exiſtence ; qu'il ait imprimé dans ſa nature une régle de rectitude & d'honnêteté, & qu'il n'exige pas qu'il s'y conforme ? L'idée d'un Dieu infiniment bienfaiſant, eſſentiellement ennemi du crime, eſt-elle donc plus révoltante, que l'idée d'un Dieu ſourcilleuſement indifférent & inſenſible ; que l'idée d'un Dieu ſans bonté, ſans amour de l'ordre, ans providence ? C'eſt un Myſtére révoltant pour le Déiſte, que Dieu ait deſtiné l'homme à ſurvivre à la deſtruction & à la diſſolution de ſon corps : mais pourquoi ? N'eſt-ce pas au contraire un myſtére juſtement révoltant chez le Déiſte, que ce Dieu infiniment grand dans tous ſes deſſeins, infiniment ſage dans toutes ſes œuvres, ne crée tant de millions de millions d'Hommes, que pour les livrer en proie pendant un petit nombre de jours, à la cruelle tyrannie des paſſions, des beſoins, des inquiétudes, des infirmités, des miſéres de toute eſpèce ? Une auſſi courte & auſſi miſérable farce à jouer, étoit-elle bien digne de borner & la deſtination de l'Homme, & les vûes adorables du Créateur ? C'eſt un Myſtére révoltant pour le Déiſte, que Dieu réſerve l'homme à des châtiments ou à des récompenſes après cette vie : mais pourquoi ? N'eſt-ce

pas au contraire un myſtére juſtement révoltant chez le Déiſte; que ce Dieu, eſſentiellement juſte, ne mette aucune différence entre la vertu & le crime; entre le fils bien né qui honore & ſoulage ceux à qui il doit le jour, & le fils barbare qui employe les outrages & les cruautés pour hâter leur trépas; entre le bon Citoyen qui s'immole pour la Patrie, & le Perfide qui la trahit ou la bouleverſe; entre l'Homme religieux qui rend ſes hommages à l'Auteur de ſon exiſtence, & le Sacrilége qui vomit contre lui d'odieux blaſphêmes? Dieu ne récompenſe & ne punit pas toujours ce monde: ne faut-il donc pas néceſſairement qu'il y ait une autre vie, deſtinée à ſes récompenſes & à ſes châtiments? C'eſt un Myſtére révoltant pour le Déiſte, que Dieu exige de l'Homme un culte fixe & déterminé, une ſoumiſſion à des Loix émanées d'en-haut: mais pourquoi encore? N'eſt-ce pas au contraire un myſtére juſtement révoltant chez le Déiſte, que ce Dieu, infiniment ſage & infiniment ſaint, permette à l'Homme raiſonnable de vivre comme les vils animaux, ſans régles, ſans loix & ſans frein; qu'il n'exige de lui aucune Religion; ou qu'il n'exige qu'une Religion dictée par une raiſon toujours féconde en ténébres & en égarements; qu'une Religion arbitraire, ſouvent frivole & abſurde, ſouvent infame & criminelle, quelquefois barbare & féroce? Quoi! l'immolation des victimes humaines, les extravagantes ſuperſtitions, les abominables proſtitutions, dont l'Idolâtrie fit autrefois hommage à la Divinité, devoient-elles donc lui être agréables, à l'égal des religieux Sacrifices des Enfans d'Aaron? Quels blaſphêmes, quelles abſurdités, quelles horreurs!

Pour ſe ſouſtraire à nos Myſtéres, dans quels effroyables myſtéres ne ſe plonge donc pas l'Incrédule à ſyſtêmes? Nos Myſtéres excédent les lumières de la raiſon, mais ils ne les offenſent pas: ils ſont incompréhenſibles, mais nous les croyons ſur la parole de Dieu même: Quoi de plus raiſonnable! Le Matérialiſte & le Déiſte adoptent des myſtéres ténébreux, qui révoltent la raiſon, qui renverſent l'honnêteté & la morale: ſur quels inébranlables fondements eſt appuyée l'adhéſion qu'ils leur accordent? Égarement de l'Incrédule, égarement déplorable dans les affreuſes conſéquences qui en ſont le fruit; égarement déraiſonnable dans l'aveugle préſomption qui en eſt le motif & le principe. L'Incrédule eſt-il bien fondé à vouloir ſonder & pénétrer les Myſtéres de la Divinité, lui qui ne ſe comprend pas lui-même; lui pour qui un grain de ſable eſt un abyſme inconcevable; lui pour qui les opérations les plus communes de la Nature, ſeront éternellement une énigme inintelligible! Combien plus ſage eſt le Fidéle, qui connoit les bornes étroites de la Raiſon; qui ſuit la raiſon, tant que la raiſon l'éclaire; & qui ſe voile les yeux, quand la Raiſon l'a remis à la conduite de la Foi!

II°. Ténébres & égarements chez l'Incrédule imitateur & de bel air. Il eſt plus facile d'être impie ſans ſyſtême, que de ſe faire un ſyſtême d'impiété: auſſi voit-on bien moins d'Incrédules à ſyſtêmes, que d'Incrédules d'imitation! Combien n'en eſt-il pas de ce dernier genre? Combien n'en eſt-il pas qui deshonorent l'Incrédulité même, par l'inconſéquence de la démarche inſenſée qui les attache à l'Incrédulité? Eſprits aveugles & frivoles, s'ils ont abandonné la Foi qu'ils ont ſucée avec le lait, ce n'eſt point parce qu'ils ont été effrayés de l'incompréhenſibilité des Myſtéres de leur Religion; ce

n'eſt point parce qu'ils ont été ſéduits par les captieux ſophiſmes dont s'étaye l'Impiété. Soit indolence, ſoit impuiſſance, ils n'ont peut-être jamais étudié & connu ni la Vérité qu'ils abjurent, ni le Menſonge qu'ils embraſſent. Pourquoi donc & comment ſont-ils devenus incrédules ? Ils l'ignorent eux-mêmes. Peut-être, parce que le parti de l'Incrédulité eſt moins gênant & plus commode. Comme ſi la ſainteté de la Religion pouvoit être un titre légitime, pour l'abandonner ! Comme ſi la liberté déréglée d'une Secte, pouvoit être un titre légitime pour l'embraſſer ! Peut-être auſſi, parce qu'ils ſe ſont trouvés avec des Incrédules applaudis ; & qu'avides d'un ſemblable encens, ils ont cru, aveugles & ſtupides imitateurs, qu'afficher l'Incrédulité, c'étoit ſe donner à peu de frais, un ſupplément d'eſprit & de génie, un mérite de bel air & de bon ton. Comme s'il pouvoit jamais être du bon ton & du bel air, de penſer par autrui, d'être l'aveugle & méchanique écho de la bannale Impiété ! Comme s'il pouvoit jamais être digne d'un homme raiſonnable & ſenſé, de trahir ſa conſcience, ſa Religion, ſon Dieu, pour ſe donner un prétendu mérite de génie, de bel air, de bon ton ! Ah ! pour prendre un parti ſi critique, pour autoriſer une démarche ſi périlleuſe, pour abandonner la Religion, il ne faudroit rien moins que des démonſtrations qui en établiſſent la fauſſeté : puiſqu'il ne s'agit de rien moins dans cette démarche, que d'une éternité malheureuſe. Et combien d'Incrédules ſe déterminent à ce parti criti[illegible] à cette apoſtaſie infiniment périlleuſe, ſans ſçavoir ni pourqu[illegible] comment ? N'eſt-ce pas là le comble de l'inconſéquence & de l'aveuglement ? Quelle conduite, quel égarement, quelle déraiſon !

III°. Enfin ténébres & égarements chez l'Incrédule libertin & de paſſion. L'Incrédule libertin ſe ſouſtrait à la Foi ; parce que la Foi condamne & captive les déréglements de ſon cœur. Il n'y auroit point ou preſque point d'Incrédules, s'il n'y avoit point de paſſions ; ou ſi la Religion permettoit un libre cours aux paſſions. Les flots de l'Océan n'iroient point en mugiſſant s'efforcer d'ébranler le rivage, ſi le rivage ne les captivoit. On a des paſſions, & on veut les aſſouvir ! Mais la Religion eſt un Cenſeur importun, qui réclame ſans ceſſe contre le déſordre & le libertinage : la Religion eſt un Juge ſévére, qui tonne, menace, intimide, toujours armé du glaive des vengeances céleſtes, toujours environné de la terreur des Jugements de Dieu & de l'appareil des flammes vengereſſes. Que faire pour ſe délivrer de ce Cenſeur impitoyable, de ce Juge inéxorable & infléxible ? Il faut impoſer ſilence à la Religion ; & pour impoſer ſilence à la Religion, il faut l'étouffer : & c'eſt le parti que prend le libertin. Il ſe hâte donc de ſe repaître de Livres infames & impies : il cherche à s'affermir ſur des ſophiſmes ſéducteurs, dont il ſoupçonne, mais dont il ne veut pas voir l'impoſture : il s'efforce, contre le cri de ſa conſcience & de ſa raiſon, de ſe rendre impie & incrédule, pour être libertin paiſible. Quel horrible parti ! Arrête, malheureux, & contemple un moment l'excès de ton égarement ! C'eſt fureur, ſi tu crois ; c'eſt folie, ſi tu doutes. Ton Incrédulité fermera-t'elle le puits de l'abyſme ; éteindra-t'elle les flammes éternelles ; te garantira-t'elle des mains de ce Dieu vengeur, dont la ſeule idée

te trouble & t'épouvante ? Ton incrédulité change-t'elle l'ordre & la nature des choſes ? Et ſi ce dont cette Religion nous menace, eſt réel ; en ſera-t'il moins à craindre, quand tu ſeras venu à bout de le révoquer en doute ? Un Précipice eſt-il évité, parce qu'on en détourne la vûe ? Et eſt-il de la ſageſſe de s'expoſer à un mal infini, pour ſe procurer un bien frivole ? Quelle conduite quel aveuglement ! Eh quoi ! devroit plutôt ſe dire à lui-même le Libertin, quoi ! pour aſſouvir des paſſions brutales, qui feront mon tourment autant que mes plaiſirs ; pour me procurer un vain bonheur, qui m'échappera à l'inſtant que je l'atteindrai ; pour me ſouſtraire à des devoirs qui ſont ma peine, & qui pourroient faire mes délices ; voudrois-je m'aveugler au milieu de la lumiere ? Voudrois-je abjurer une Religion que tout me perſuade ; une Religion qui condamne mes malheureux penchants, mais qui doit les condamner ; qui m'allarme par un effrayant avenir, mais qui doit ainſi m'alarmer ? Ah ! je devrois abjurer ma Religion, ſi elle autoriſoit mes vices, ſi elle donnoit un libre cours à mes déſordres : mais parce qu'elle les reprouve & les condamne, parce qu'elle les arrête & les captive, je ne dois que la chérir & la révérer davantage ! *Lex Domini immaculata, convertens animas.*

Qu'il eſt glorieux pour la Religion, que l'Incrédulité ne puiſſe l'abandonner ſans donner dans les plus grands travers, & en fait de principes, & en fait de conduite ! Qu'il eſt glorieux pour la Religion, que l'Impieté, après tant de profondes méditations, après tant de ſacriléges efforts, n'ait jamais pu lui [illegible] & lui oppoſer, que des ſyſtêmes également abſurdes & abominables, & dans leurs principes & dans leurs conſéquences ; que des ſyſtêmes, qui renverſent toutes les idées naturelles ; qui détruiſent toutes les régles des mœurs ; qui ouvrent la porte à tous les vices & à tous les déſordres ; que des ſyſtêmes, qui ne tendent à rien moins qu'à abolir la force ſacrée des Loix, qu'à ſouffler & à cimenter l'eſprit d'indépendance & d'anarchie, qu'à rompre tous les liens qui attachent les Hommes entr'eux, qu'à ſapper tous les fondements des empires & des ſocietés ; que des ſyſtêmes, qui ſemblables aux vagues de l'Océan, ſe heurtent & s'entrechoquent ſans ceſſe, toujours en oppoſition & en fermentation, ſans jamais atteindre à rien de fixe & de ſtable ! Vous l'avez permis, vous l'avez voulu, Dieu ſage & puiſſant, que l'Iniquité ſe démentît elle-même ; que l'horreur de ſes principes & de ſes conſéquences, en démontrât à toute la Terre les affreux égarements ! *Mentita eſt Iniquitas ſibi !*

Levez-vous donc, ô mon Dieu, m'écrierai-je maintenant avec le Roi Prophéte ; levez-vous & confondez vos ennemis & les ennemis de votre Religion ! *Exurgat Deus & diſſipentur inimici ejus!* Qu'à l'aſpect de la Vérité ſainte que vous faites briller à nos yeux, le menſonge, l'impiété, le libertinage s'évanouiſſent comme une ſombre fumée qui obſcurciſſoit la lumiere ! *Sicut deficit fumus, deficiant!* Paſteur charitable, qui vous intéreſſez à la Brebis qui s'égare ; Pere tendre & compâtiſſant, dont les entrailles ſont toujours ouvertes pour l'enfant prodigue, qui vous abandonne & vous dédaigne ; Dieu des lumières, Dieu des miſéricordes, daignez jetter un regard de bienfaiſance & de compaſſion, ſur des ennemis qui ne vous bravent, que parce qu'ils vous méconnoiſſent : daignez faire briller un

rayon

rayon de vos clartés divines, dans ces Eſprits malheureuſement aveuglés, qui marchent dans une route de perdition & de mort; avant que l'heure fatale de la mort vienne les ſurprendre & les plonger dans des ténébres éternelles! *Illuminare his qui in tenebris & in umbrâ mortis ſedent!* Ombres de la Mort, combien de fois ne vous êtes-vous pas converties en lumières ſalutaires, pour l'Incrédule qui a oſé vous fixer & vous contempler! Quel contraſte, Meſſieurs, entre le Fidéle & l'Incrédule, à ce terrible moment de la mort! Le Fidéle, au bout de ſa courſe, plein d'eſpoir & de confiance, ſe jette avec réſignation entre les bras de ſon Dieu. Il voit le Monde s'évanouir; mais il voit une nouvelle Économie, un nouvel Ordre de choſes, s'ouvrir devant lui. Il va mourir; mais il ne mourra pas tout entier. Son corps eſt deſtiné aux vers & à la pourriture; mais ſon Ame, portée comme Élie dans un char de feu & de gloire, va percer les abymes immenſes qui ſéparent le Ciel de la Terre, & voler en triomphe dans le ſein de Dieu & dans la ſocieté des Bienheureux. Mais l'Incrédule, quel eſpoir aura-t'il dans un lit de mort? Le Tems eſt fini pour lui: ſa ſacrilége & voluptueuſe vie, s'eſt évanouie comme un ſonge ou comme une fumée: le ſeul bien qui lui reſte à déſirer, c'eſt l'anéantiſſement: quelle affreuſe reſſource! Mais ce bien même, ſa conſcience lui crie qu'il ne l'obtiendra pas: quelle accablante perplexité! La gueule du ſépulchre ouverte devant lui; l'étang de feu allumé dans l'éternité; voilà ce qu'il a à craindre, ſans avoir rien de bien à attendre: quelle horrible perſpective! Nouvel Antiochus, allarmé, déſeſpéré, il abjurera peut-être ſon impieté, il déteſtera ſes blaſphèmes; comme ont fait ſi ſouvent ſes ſemblables: mais en mourra-t'il moins & ſcélérat & réprouvé, comme Antiochus? Quel ſujet d'allarme & de déſeſpoir, & pour l'Incrédule, & pour ſa Famille, & pour ſes Amis! O Dieu, daignez affermir dans nos eſprits & dans nos cœurs, cette Religion ſainte, que nous tenons de vous; cette Religion divine, qui ſeule peut faire notre bonheur & notre grandeur, & dans cette vie & au lit de la mort & dans l'éternité. Ainſi ſoit-il.

## AVERTISSEMENT.

NOus avons dit ailleurs, (*pag. 134*) que nous regardions la démonſtration métaphyſique de l'exiſtence d'un Dieu *par l'Idée*, comme un ſophiſme ou comme un paralogiſme. Comme il n'eſt peut-être pas moins avantageux pour la perfection de l'Eſprit humain, de détruire une erreur, que d établir une vérité ; nous allons donner en une langue & en un caractére différents, une idée de cette prétendue démonſtration, que nous rejettons. Si en réformant l'idée & le plan que nous trouvons défectueux, quelqu'un en fait une démonſtration ſolide & inébranlable, nous aurons en faveur de l'exiſtence de Dieu une démonſtration de plus, dont nous n'avons pas beſoin. (235)

# DEMONSTRATIONIS *AB IDEA DEI PETITÆ*, EXAMEN PHILOSOPHICUM.

PRæter varias, quas in tractatu de Deo attulimus & exhibuimus divinæ exiſtentiæ demonſtrationes, metaphyſicam aliam divinæ exiſtentiæ demonſtrationem, ab ideâ Entis infiniti, aut Entis neceſſarii petitam, defendunt multi, multi impugnant. Ut fateamur ipſi ingenuè quod res eſt, hanc olim demonſtrationis methodum amplexi, inhærentem menti noſtræ Sophiſmatis ſuſpicionem numquam penitùs excutiebamus. Eamdem ſubindè attentiùs meditati, nihil eſſe judicavimus niſi merum ſophiſma, in quo ab intrinſecâ attributorum convenientiâ ad abſolutam & adæquatam rei poſſibilitatem, ab infinitâ perfectione objectivâ & intelligibili ad infinitam perfectionem exiſtentem, vitiosè concluditur. Quomodo ſtabiliatur, & in quo peccet illa demonſtratio, paucis docebimus.

### I°. DEMONSTRATIONIS *AB IDEA*, ARTIFICIUM.

Qui demonſtrationem illam ab ideâ Entis infiniti petitam propugnant, hunc in modum in ſtabiliendâ ſuâ demonſtratione procedere ſolent.

I°. Deum definiunt *Ens ſimpliciter*, Ens infinitum in perfectionibus, Ens omnem à ſe negationem & imperfectionem excludens.

II°. Probant ineſſe nobis *Ideam Dei* ; id que probant tùm per ſenſum intimum, tùm per cognitionem quam habemus Finiti indeterminati, Finiti ſpecificè ſumpti.

II°. Demonstrant hanc ideam habere *Objectum intrinsecè possibile*; idque facile demonstrant: nam in ideâ Entis infiniti, nulla includitur negatio, nihilque proindè quod reddat objectum illius ideæ in se ipso repugnans & impossibile.

III°. Ex istis principiis, sic argumentantur. 1°. Objectum illius ideæ est possibile: ergo existit. Evidens est antecedens: undè sic probant consequentiam. Quidquid includitur in ideâ rei, debet affirmari de re: atqui existentia includitur in ideâ Entis infinitè perfecti; existentia enim est perfectio: ergo existentia debet affirmari de Ente infinitè perfecto. 2°. Si Ens infinitè perfectum foret possibile & non existeret, foret possibile & non possibile foret. Foret possibile, ex suppositione: non foret possibile; quia non posset fieri existens, neque a se, nemo enim sibi dat existentiam; neque ab alio, nullum enim aliud Ens posset illi dare existentiam. Ecce tibi totum demonstrationis illius artificium.

## II°. Demonstrationis *ab Idea*, Vitium.

Ut certa ab incertis, vera à falsis secernamus, singula demonstrationis capita singillatim prosequimur.

I°. Non inficiamur legitimam esse allatam Dei definitionem; Deumque fatemur posse rectè definiri *Ens simpliciter*, Ens sine non ente, Ens infinitè perfectum; seu Ens omnem perfectionem includens, & omnem à se negationem aut imperfectionem excludens: *l'Etre, l'Etre par excellence.*

II°. Nec negamus inesse nobis ideam *Entis simpliciter*: cum enim cognoscamus Finitum indeterminatum; cumque negationes non cognoscantur in se ipsis, sed in ente excluso; evidens est Finitum indeterminatum non cognosci, nisi per Infinitum.

III°. Concedimus objectum illius ideæ non esse intrinsecè chymericum, nullam intrinsecam involvere repugnantiam: ens enim non repugnat cum ente per aliquid positivum, sed tantum per aliquid negativum. Cum autem ens exclusivum omnis negationis nihil dicat nisi ens, nullum includit constitutivum intrinsecum quod ipsius existentiæ repugnet. Hactenùs igitur rectè procedunt demonstrationis principia.

IV°. Vitium totum & sophisma est, in conclusionibus quæ indè deducuntur: in quibus intrinseca convenientia attributorum, cum absolutâ & adæquatâ existendi capacitate perperàm confunditur. Quod vitium & sophisma ut detegamus, argumenta quibus stabiliri videtur hæc demonstratio, paucis evertimus.

## Adversa Confutantur Argumenta.

*Dices* I°. Habemus ideam Entis infinitè perfecti, & objectum illius ideæ est possibile: ergo illud objectum existit. Probo consequentiam. I°. In idea Entis infinitè perfecti includitur existentia: ergo de Ente infinitè perfecto debet affirmari existentia. II°. Si Ens infinitè perfectum foret possibile & non existeret, Ens infinitè perfectum foret possibile & non foret possibile; quod repugnat.

*Respondeo.* Distinguo antecedens: objectum illius ideæ est possibile possibilitate intrinsecâ, id est objectum illud nihil includit quod contradictionem involvat; concedo anteeedens: objectum illius ideæ est possibile possibilitate adæquatâ, quæ dicat existentiam aut actualem aut actuabilem; subdistinguo: & illud innotescit nobis vi illius ideæ, nego antecedens; & illud non innotescit nobis præcisè vi illius ideæ, conce-

do antecedens & nego conſequentiam. Certum eſt & demonſtratum, illud Ens infinitè perfectum habere actualem exiſtentiam: nam quidquid agit, evidenter exiſtit. At illud non eſt certum & demonſtratum vi illius ideæ, ſed per exiſtentiam noſtram & per exiſtentiam aliorum Contingentium, quæ primam aliquam Cauſam exiſtentem demonſtrant.

*Ad primam probationem*, diſtinguo antecedens: in ideâ Entis ſummè perfecti includitur exiſtentia actualis, nego antecedens; exiſtentia intelligibilis, concedo antecedens. In idea Entis infinitè perfecti nihil aliud includitur, quam non-repugnantia illorum attributorum quibus intelligitur ſummè perfectum. Illa attributorum non-repugnantia facit illud ens abſolute poſſibile poſſibilitate intrinſecâ; ſeu abſolutè potens exiſtere, ſi poſſit exiſtentiam habere aut à ſe aut ab alio. I°. Evidens eſt quod tale ens non poſſit exiſtere ab alio: alioquin non foret ens infinite perfectum, ens independens, ens quo nihil melius eſſe aut excogitari poteſt; non haberet enim perfectiones illius Entis, à quo receptam haberet exiſtentiam, & quod ipſum foret Ens infinitè perfectum. II°. Reſtat igitur ut exiſtentiam habere poſſit à ſe ipſo æternam & eſſentialem: ſi enim aliquando non extitiſſet, non potuiſſet habere exiſtentiam. Verùm, quod illud Ens à ſe ipſo exiſtat, id non demonſtrat idea ipſius: idea enim Entis infinitè perfecti neque includit, neque excludit exiſtentiam à ſe; ſed præſcindit ab illâ exiſtentiâ actuactâ aut actuabili.

*Ad ſecundam probationem*, diſtinguo antecedens: ſi Ens infinitè perfectum foret poſſibile & non exiſteret, foret poſſibile poſſibilitate intrinſecâ, & non foret poſſibile poſſibilitate intrinſecâ, dicente convenientiam attributorum, nego antecedens: foret poſſibile poſſibilitate intrinſecâ, & non foret poſſibile poſſibilitate extrinſecâ dicente capacitatem habendæ exiſtentiæ, aut à ſe, aut ab alio; omitto antecedens, circà quod nihil docet idea, & in quo nulla eſt contradictio.

*Dices*. II°. Ens infinitè perfectum, vel eſt poſſibile, vel non eſt poſſibile. Si non eſt poſſibile, ergo ruunt omnes aliæ demonſtrationes: ſi eſt poſſibile, ergo exiſtit; non enim poſſet aut ſibi dare, aut ab alio recipere exiſtentiam.

*Respondeo*. Ens infinitè perfectum eſt poſſibile poſſibilitate intrinſecâ, quæ nullam includat attributorum repugnantiam. Utrum autem illa attributorum convenientia dicat ordinem ad exiſtentiam vel actualem, vel actuabilem, illud non poteſt demonſtrari ab ideâ.

*Ad probationem*, fateor ideam illius Entis nullam includere impoſſibilitatem: nec inde ſequitur ideam illius Entis includere veram poſſibilitatem adæquatam; datur enim medium, nempè præſcindere. Vitium argumentationis in eo ſitum eſt, quod ab intrinſecâ proprietatum convenientiâ, concludatur ad poſſibilitatem rei abſolutam & adæquatam; quod eſt à parte concludere ad totum. Poſſibilitas enim rei abſolutæ & adæquata dicit duo: nempè intrinſecam ſociabilitatem proprietatum, & principium quod illas proprietates ſociabiles actu ſociare & exiſtentes facere poſſit. Res exemplo ſenſibilis erit. Si nullus foret Deus, ut ſupponunt Athæi, alter Sol foret poſſibilis poſſibilitate intrinſecâ, quæ nullam includeret intrinſecam repugnantiam; *Corpus* enim & *Lucidum* ſunt duæ proprietates quæ evidenter ſe ſe non excludunt: tamen alter Sol non foret abſolutè poſſibilis poſſibilitate adæquatâ, quæ dicat ordinem ad exiſtentiam habendam; impoſſibile enim foret ut alter Sol, cujus neque materia neque forma exiſtit, reciperet exiſtentiam; propter defectum Cauſæ quæ actuaret hanc Solis attributorum intelligibilem ſociabilitatem. (9)

In Deo principium quo actuatur intrinſeca illa poſſibilitas, eſt ipſamet

Dei eſſentia: ſed illud non demonſtratur ope ideæ repreſentantis naturam & eſſentiam Entis infiniti. Quo igitur medio demonſtratur illud? Ope alterius ideæ, quæ ſuppoſitâ tanquam certâ & demonſtratâ Entis infiniti exiſtentiâ, naturam ipſius exiſtentis & eſſentiam ſcrutatur. Sic procedit illa demonſtratio. Exiſtit Ens infinitum: evidens eſt autem ab ipſius exiſtentis ideâ, quod non exiſtat ab alio: ergo ab ipſius exiſtentis ideâ evidens eſt quod exiſtat à ſe.

*Dices.* III°. Figura rotunda, Mons aureus, ſunt & affirmantur abſolutè & adæquatè poſſibiles & capaces actualis exiſtentiæ, ex eo quod in ipſorum ideâ nulla includatur intrinſeca repugnantia: ergo a pari Ens infinitum debet dici abſolutè & adæquatè poſſibile, ex eo quod in ipſius ideâ nulla includatur repugnantia.

*Respondeo.* Diſtinguo antecedens: Figura rotunda, Mons aureus ſunt & affirmantur abſolutè & adæquatè poſſibiles & capaces actualis exiſtentiæ, præcisè ex eo quod in ipſorum ideâ nulla includatur intrinſeca repugnantia; nego antecedens: quia in ipſorum ideâ nulla includitur intrinſeca repugnantia, & quia evidenter conſtat exiſtere cauſam quæ poſſit intrinſecam hanc proprietatum convenientiam actuare, concedo antecedens. Nego ſubindè conſequentiam & paritatem. In priori caſu, ſupponimus exiſtere Homines, qui poſſint figuram rotundam in ſe non repugnantem actuare; ſupponimus exiſtere Deum, qui poſſit aureo monti in ſe non repugnanti dare exiſtentiam. In poſteriori caſu, non appareret an illa Entis infiniti non-repugnantia intrinſeca poſſit & exigat actuari: ergo in illâ ideâ Entis infiniti non includitur poſſibilitas adæquata & abſoluta. In ideâ Entis ſimpliciter, Entis infiniti, includitur tantùm quod nullam involvat contradictionem, vi cujus exiſtentiam à ſe excludat: non includitur autem quod exiſtentiam, quam à ſe non excludit, debeat aut poſſit actu in ſe habere.

*Dices,* IV°. Sequeretur ex dictis; exiſtentiam non eſſe actualem & eſſentialem in Deo: falſum & impium conſequens; ergo & antecedens.

*Respondeo.* Nego ſequelam. Sequitur ex dictis exiſtentiam Dei actualem & eſſentialem, non demonſtrari per ſolam Entis infiniti ideam. Hunc in modum rectè demonſtrabis exiſtentiam Dei actualem & eſſentialem. Exiſtentia mea, ordo Naturæ, ſeries Generationum humanarum, exiſtentia Motûs, exiſtentia ſingulorum Entium contingentium, demonſtrant & ſupponunt exiſtentiam primæ alicujus Cauſæ infinitè ſapientis & activæ: ergo illa cauſa quæ demonſtratur exiſtens, exiſtit à ſe; ergo exiſtit ab æterno & eſſentialiter. Demonſtratur conſequentia. I°. Illa cauſa exiſtit à ſe: ſi enim exiſteret ab alio, non eſſet prima cauſa, & primam aliam cauſam ſupponeret à ſe exiſtentem. II°. exiſtit ab æterno & eſſentialiter: ſi enim daretur aliquod inſtans intelligibile quo non extitiſſet, numquam potuiſſet exiſtere; neque à ſe, prius eſt enim eſſe quam agere in ſe, quam dare ſibi aliquid; neque ab alio, nulla enim cauſa eſt prior primâ cauſâ.

*Dices* V°. Omnis idea eſt eſſentialiter conformis objecto exiſtenti, aut poſſibili; ſed idea Entis infiniti eſt idea; ergo eſt eſſentialiter conformis objecto exiſtenti aut poſſibili. (69)

*Respondeo,* Diſtinguo majorem: omnis idea eſt eſſentialiter conformis objecto exiſtenti, aut poſſibili poſſibilitate intrinſecâ, concedo majorem: poſſibili poſſibilitate actuatâ aut actuabili, ſubdiſtingo; ſi ſupponatur exiſtentia Cauſæ infinitæ, concedo majorem: ſi non ſupponatur exiſtentia Cauſæ infinitæ, nego majorem & conſequentiam, Idea repreſentans in objecto ſuo capacitatem intrinſecam exiſtendi, demonſtrat, objectum ex ſe non repugnare exiſtentiæ, ſi exiſtentia poſſit

aut in ipſum ab agente extrinſeco infundi, aut ab intrinſeca neceſſitate in ipſo reperiri.

*DICES* VI°. Exiſtentia actualis, ſeu actuatio exiſtentiæ, eſt perfectio: ergo exiſtentia actualis eſſentialiter includitur in ideâ Entis omnem perfectionem complectentis.

*RESPONDEO.* Diſtinguo antecedens. Exiſtentia actualis eſt perfectio diſtincta ab aliis perfectionibus, nego antecedens: eſt perfectio indiſtincta ab aliis perfectionibus, concedo antecedens. Diſtinguo conſequens: ergo exiſtentia actualis eſſentialiter includitur in ideâ Entis omnem perfectionem complectentis, includitur inquam eo modo quo inincluduntur perfectiones, concedo conſequentiam: includitur alio modo quam quo includuntur perfectiones, nego conſequentiam.

I°. In ideâ perfectionum infinitarum exiſtentium, includitur exiſtentia actuata & exiſtens: in ideâ perfectionum meræ intelligibilium, includitur exiſtentia mere intelligibilis. In Rebus exiſtentia non diſtinguitur realiter ab eſſentiâ: exiſtentia actualis identificatur cum eſſentiâ actuatâ & exiſtente; exiſtentia intelligibilis, cum eſſentiâ intelligibili. Si perfectiones ſint actuatæ in Deo, exiſtentia eſt actuata, ſed non eſt aliquid diſtinctum à perfectionibus actuatis: ſi perfectiones Dei ſpectentur in ſtatu meræ intelligibilitatis, exiſtentia eſt aliquid merè intelligibile & indiſtinctum ab illis perfectionibus intelligibilibus. Undè exiſtentia ſequitur rationem perfectionum & cum ipſis identificatur.

II°. Si Mens in ideâ Entis intelligibilis infinitè perfecti repreſentet ſibi exiſtentiam actualem, videt Mens ſe nullum habere motivum aſſerendi quod talis exiſtentia actualis de objecto ideæ ſuæ ſit affirmanda: quia non affirmatur de objecto, quidquid in ipſius ideâ repreſentatur; ſed tantùm quod objecto eſſentialiter & evidenter convenire intelligitur. (74)

*DICES* VII°. Eſſentia prior eſt exiſtentiâ: ergo in rebus eſſentia & exiſtentia falſò aſſeruntur indiſtinctæ.

*RESPONDEO.* Multiplex eſt *Prioritatis* ſpecies, quas indicaſſe & obſervaſſe non vanum erit. Prioritas alia eſt temporis, alia dignitatis, alia ordinis, alia cauſæ, alia originis, alia rationis. Dies hodiernus prior eſt craſtino, *prioritate temporis.* Rex eſt prior ſubditis, *prioritate dignitatis.* Exordium, etiam ſi poſterius texatur & pronuncietur, prius eſt oratione, *prioritate ordinis.* Si crearetur alter Sol, & crearetur lucens, ita ut non prius exiſteret ſol ille, quam luceret; ſol ille eſſet prior luce ſuâ, *prioritate cauſæ.* In ſancta Trinitate Pater dicitur prior Filio, *prioritate originis.* In rebus metaphyſicis, eſſentia prior eſt exiſtentiâ, *prioritate rationis.* Circà *Finem* & *Medium*, quibus reciproca eſt ſub vario reſpectu prioritas temporis & cauſæ, *Finis prior eſt in intentione*; quia deſiderium finis obtinendi, præcedit media quæ facit aſſumi: *Medium prius eſt in executione*; quia media aſſumpta & adhibita faciunt obtineri finem appetitum. Sola rationis prioritas aliquam ſibi explicationem poſtulat & exigit.

I°. *Prioritas rationis*, eſt in rebus præciſio quædam ab attributis quæ in ipſis non includuntur: *Poſterioritas rationis*, eſt in rebus incluſio quædam attributorum quæ in ipſis neceſſariò ſupponuntur. *Eſſe* prius eſt, quam *loqui*: quia exiſtentia præſcindit a loquelâ. *Loqui* poſterius eſt, quam *eſſe*: quia loquela ſupponit & includit exiſtentiam. Hinc valet iſta conſequentia: *loquitur Paulus*; *ergo Paulus exiſtit.* Non valet autem altera hæc conſequentia: *exiſtit Paulus*; *ergo Paulus loquitur.*

II°. Inter Scientias divinas datur ſimilis *Prioritas rationis*, petita à vario ſtatu in quo concipiuntur objecta Scientiarum divinarum. Quamvis omnis in Deo Scientia ſit æterna & ſimpliciſſima, Scientia tamen divina ſpectari poteſt ut multiplex, ratione objectorum, aut *poſſibilium*,

aut *conditionatè futurorum*, aut *futurorum absolutè*; ad quæ terminatur ſimpliciſſima illa Dei Scientia. Scientia *poſſibilium* prior eſt prioritate rationis, quam ſcientia *conditionatè futurorum*: quia prius eſt aliquod objectum eſſe poſſibile, quam eſſe futurum ſub tali conditione, ſi poneretur talis à Deo conditio. Scientia *conditionatè futurorum* prior eſt prioritate rationis, quam ſcientia *futurorum abſolutè*: quia prius eſt tale objectum futurum eſſe, ſi poneretur talis conditio; quam eſſe abſolutè futurum ſub tali conditione. Futuritio abſoluta rei ſub tali conditione, ſupponit & includit futuritionem rei hypotheticam ſub tali conditione, ſi poneretur conditio: Futuritio hypothetica rei ſub tali conditione, ſupponit & includit rei poſſibilitatem. (264)

III°. ab illa *Prioritate rationis*, quæ ineſt eſſentiæ relatè ad exiſtentiam, non ſequitur quod eſſentia ſit entitas diſtincta ab exiſtentiâ; ſeu quod eſſentia fiat & conſtituatur exiſtens, per entitatem aut perfectionem ſibi ſuperadditam & ab ipſa realiter diſtinctam. Sedulò diſtinguatur eſſentia poſſibilis, ab eſſentiâ Phyſicâ; & omnis evaneſcet difficultas. Præcisè intellectâ *eſſentiâ poſſibili* trianguli, (cæteris omnibus tum ſubſtantiis, tum modificationibus per mentem ſublatis) intelligitur *exiſtentia poſſibilis* trianguli: ergo exiſtentia poſſibilis & exiſtentia poſſibilis trianguli non diſtinguuntur. Similiter, præcisè intellectâ *eſſentiâ Phyſicâ* trianguli, (cæteris omnibus tum ſubſtantiis, tum modificationibus, per mentem ſublatis) intelligitur *exiſtentia Phyſica* trianguli: ergo in triangulo eſſentia phyſica non diſtinguitur ab exiſtentiâ phyſicâ. Per quid igitur eſſentia merè poſſibilis, fit eſſentia phyſicè exiſtens? Per actionem ipſius productricem aut creatricem. Tota illa illa eſſentia, quæ erat merè poſſibilis & intelligibilis, fit tota phyſicè exiſtens, non per receptionem alicujus novi conſtitutivi quo actuetur, ſed per actuationem omnium ipſius conſtitutivorum priùs duntaxat poſſibilium & intelligibilium.

IV°. Eſſentiæ Rerum dicuntur *neceſſariæ*: in hoc ſenſu, quod ſi res exiſtant, ſint neceſſariò tales. Eſſentiæ rerum dicuntur *immutabiles*: in hoc ſenſu, quod eſſentia unius rei non poſſit fieri eſſentia rei alterius; alioquin res eadem eſſet id quod eſt, & non eſſet id quod eſt. Eſſentiæ rerum dicuntur *æternæ*: non in eo ſenſu, quod quod ab æterno ſint aliquid phyſicum & actuatum; ſed in eo ſenſu quod nunquam incœperint eſſe poſſibiles; quod ſemper fuerint divinæ cognitioni præſentes; quod ſemper futuræ fuerint tales, poſito quod à Deo crearentur.

*Dices VIII°.* Sequitur ex dictis, quod exiſtentia non alio modo includatur in ideâ Dei, quam includitur in ideâ aliorum entium: falſum conſequens, ergo & antecedens. Probo minorem. Exiſtentia eſt eſſentialis Deo, & accidentalis aliis entibus: ergo exiſtentia alio modo debet includi in ideâ Dei, quam in ideâ aliorum entium.

*Respondeo.* Concedo majorem, nego minorem. In ideâ Dei directâ non magis videtur actuatio & exiſtentia Dei, quam in ideâ alterius Solis videtur actuatio & exiſtentia alterius Solis. Ad probationem, diſtinguo antecedens: exiſtentia eſt eſſentialis Deo; & vi ideæ directæ Entis infiniti cognoſcitur exiſtentiam actualem eſſe Deo eſſentialem, nego antecedens: & vi ideæ reflexæ, demonſtratam ab affectibus Dei exiſtentiam ſupponentis, cognoſcitur exiſtentiam actualem eſſe Deo eſſentialem; concedo antecedens, & nego conſequentiam. Quando demonſtratum eſt exiſtere Ens infinitum, in ideâ Entis infiniti exiſtentis includitur evidenter quod exiſtat à ſe ipſo; ac proindè quod ab eſſentiali ſuâ exigentiâ exiſtentiam habeat: illud autem non includitur in ideâ Dei non ſupponente Dei exiſtentiam. In ideâ Cauſæ infinitæ quæ agit, includitur evidenter exiſtentia: non includitur evidenter exiſtentia in ideâ Cauſæ infinitæ, quæ ſimpliciter concipitur.

*Dices IX°.* Rectè demonstratur existentia Dei per ideam Entis necessarii: ergo existentia Dei rectè demonstratur ab ipsius ideâ. Probo antecedens. Quidquid includitur in idea rei, debet affirmari de re; sed in idea Entis necessarii includitur existentia; ergo existentia debet affirmari de Ente necessario.

*Respondeo.* Nego antecedens. Ens necessarium est idea complexa, quæ conflatur ex idea *Entis* & ex ideâ *Necessitatis.* Ab idea Entis necessarii non magis infertur actualis existentia Dei, quam ab idea Hominis necessarii infertur actualis existentia illius Hominis. Demonstratio hæc ab idea Entis necessarii desumpta, minus habet roboris & apparentis veritatis, quam demonstratio ab idea Entis infiniti petita, quam refutavimus; & eodem laborat sophismate.

*Ad probationem*, concedo majorem; distiguo minorem: in ideâ Entis necessarii includitur existentia actualis; nego minorem: existentia possibilis, subdistinguo: si per existentiam possibilem intelligas convenientiam attributorum, concedo minorem: si intelligas ordinem ad existentiam actualem, vel habitam vel habendam, nego minorem & consequentiam. Evidens est existere Ens necessarium, Ens ex essentiâ suâ ab æterno determinatum & necessitatum ad existendum: verùm illud non est evidens ex solâ entis necessarii ideâ, sed ex contingentiâ Entium sensibilium, quorum existentia contingens supponit & demonstrat Causam aliquam necessario & essentialiter à se ipsa existentem; ut patet ex demonstrationibus quas superiùs attulimus.

*Dices X°.* Sedenim potest demonstratio hæc ita institui, ut demonstretur hanc Dei ideam produci in nobis à Deo ipso, & à Deo solo tanquam à causa posse in nobis produci; & tunc idea illa erit essentialiter connexa cum existentia Dei.

*Respondeo.* Si ita instituatur demonstratio, demonstratio hæc erit non *ab ideâ* sed *ab effectu*; & in illam resolvetur demonstrationem, quæ ab existentiâ Mundi enascitur, & in quâ à contingenti Mundi existentiâ assurgit Mens ad existentiam Causæ alicujus perfectissimæ quæ Mundo dederit existentiam. In demonstratione Dei *ab ideâ* deberet demonstrari Dei existentia vi præcisè illius ideæ, ex quocumque fonte scaturiat hæc Dei idea: sicut ab idea Trianguli, demonstratur æqualitas inter tres ipsius angulos & duos angulos rectos, quæcumque sit huic ideæ triangulum exhibenti causa & origo.

Vitiosum aliud hac in re demonstrationis genus texuit Malebranchius, quod exposuimus jam & confutavimus in adnotatione quæ jacet paginâ 50; & quod hîc ulteriùs evolvere, vanum foret.

Inconcussa igitur & indubitata stat Dei Existentia, ineluctabilibus & amicam Menti lucem affundentibus undèquaque innixa demonstrationibus; nec sophisticis & ineptè acuminatis amat fulciri adminiculis, quæ ipsam, si fieri posset, ancipitem & ruinosam efficerent.

FINIS.